UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DE L'HÔPITAL JUSQU'AU DERNIER RANG : DES HABITATS AUX FORMES SOCIALES DU VIEILLISSEMENT EN GASPÉSIE À PARTIR DE L'ETHNOGRAPHIE D'UN CENTRE DE SERVICE RÉGIONAL

THÈSE

PRÉSENTÉE

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DU DOCTORAT EN SOCIOLOGIE

PAR

PIERRE-LUC LUPIEN

AVRIL 2026

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

« Pour la mémoire et pour la trace
Je n'aurais rien su de mon corps après la mort »
-Gaston Miron. L'amour et le militant, *L'homme rapaillé*.

Installés depuis quelques années en Gaspésie, Emie et moi avions quitté notre chère région pour des projets d'étude. Essentiellement, nous partions toutefois pour que je puisse réaliser ma scolarité doctorale au campus montréalais de l'Université du Québec. J'entame donc mes remerciements avec mon amoureuse, amie et complice de vie, qui a accepté de m'accompagner en ville pour une année alors qu'elle était tout autant attachée que moi à la Gaspésie.

Avec ce départ pour Montréal, j'expérimentais, d'une certaine manière ce que la plupart de mes étudiant-es gaspésien-nes vivent au moment de terminer leur programme préuniversitaire en sciences humaines au cégep, c'est-à-dire l'exode pour la grande ville pour y poursuivre leurs études. Il était plus ou moins clair s'il était possible de revenir dans la région par la suite. Cela dépendait entre autres de la victoire électorale de l'enseignant en sociologie, libéré pour charge publique, que je remplaçais jusqu'alors. Il était tout de même projeté de revenir au terme de l'année académique avec ma scolarité complétée. Cette année fut forte en émotions et en épreuves de toute sorte. À la fin de l'année, un couple d'amis gaspésiens, Stéphanie et Christian, nous ont aidés à nous trouver une maison pour assurer notre retour en Gaspésie. En regagnant la région, je retrouvais aussi une charge d'enseignement au Cégep de la Gaspésie et des Îles, institution que je remercie aussi au passage. Sur le tableau noir au département de sciences humaines de Carleton-sur-Mer, j'avais réalisé un dessin d'orignal avant mon départ pour Montréal. À mon retour, je constate qu'il a été laissé là, volontairement intact depuis près d'une année, comme en attente de mon retour. Il avait été ajouté récemment à côté du dessin par ma collègue Valérie : « Bon retour chez vous ! » Pour un néo-Gaspésien, ces quelques mots, repris à maintes reprises par diverses personnes, m'ont grandement touché. Ils traduisent bien l'attitude hospitalière des Gaspésien-nes. C'est ainsi que mes remerciements vont tout d'abord aux Gaspésien-nes pour leur soutien à ce projet de thèse. Cette thèse leur est dédiée.

Plusieurs évènements de vie importants ont été vécus de front avec la réalisation de cette thèse. Deux « Gaspésiens » sont nés pendant ces études doctorales : Théophane (4 ans) et Brigitte (2 ans). Malgré des responsabilités accrues, ils m'ont aussi permis de revenir à l'essentiel, soit de redécouvrir le monde tout en s'amusant. Leur simple présence a aussi ouvert de multiples portes et créé des liens avec les personnes rencontrées sur le terrain. En lien avec la conciliation de la parentalité et des études avancées, je dois souligner ma reconnaissance à une femme extraordinaire, musicienne, psychosociologue et éducatrice à la petite enfance, Madame Caroline Horth. Dans un contexte marqué par la pénurie de place en services de garde, elle a accepté de prendre nos enfants dans son service en milieu familial. Elle lui a offert un environnement idéal où la musique et la créativité occupent une place centrale. Sans Caroline, il aurait été très difficile de concilier cette thèse, le travail et la parentalité. Ensuite, il y a eu l'admission en CPE. Nous tenons aussi à remercier les éducatrices du Centre de la Baie. J'en profite aussi pour saluer et remercier un ami sociologue, Nicolas Roy, lui aussi papa et chercheur en Gaspésie. Par-delà le soutien mutuel et les encouragements, nous avions réalisé une sortie médiatique ensemble sur la pénurie de places en garderie dans la région, situation alors déniée par le Ministère de la Famille du Québec. Nous y avions exposé les conséquences de cette pénurie sur les conditions des ménages contraints de sacrifier l'emploi ou le projet d'un des deux conjoints.

Une mention spéciale va à Madame Yolaine Chénard, bibliothécaire en sociologie à l'UQAM. Son soutien a fait toute la différence dans le travail médiagraphique au cœur de cette thèse. Elle a aussi contribué à ma formation doctorale en recherche, notamment dans l'usage efficace de logiciels de gestion de références bibliographiques.

Le rôle du corps professoral du département de sociologie de l'UQAM mérite d'être souligné dans ces remerciements. Leurs contributions sont diverses sous la forme de séminaire, mais aussi dans des échanges informels. Je remercie directement Joseph-Yvon Thériault, Jean-Marc Larouche, Shirley Roy, Jean-Marc Fontan et Juan-Luis Klein. J'aimerais aussi offrir mes sympathies aux professeurs du département qui ont perdu un collègue irremplaçable au début de l'année 2024 en la personne de Marcelo Otero. J'aimerais souligner son rôle dans mon cheminement académique, et ce, depuis mes débuts au baccalauréat en sociologie en 2002. Comme étudiant de première génération, il m'a transmis sa passion pour la sociologie, et ce, dès, ma première session universitaire.

J’aimerais aussi remercier le Fonds de recherche du Québec — Société et Culture pour son soutien. Je souligne aussi au passage leur décision d’assouplir les règles concernant la limite des heures rémunérées. Ceci m’a permis d’assurer une charge d’enseignement dans ma région pendant mes études sans perdre mon financement doctoral.

Un autre remerciement spécial va à mon employeur, le Cégep de la Gaspésie et des Îles, pour son soutien et sa compréhension de ma démarche doctorale. J’aimerais plus particulièrement souligner le rôle de Monsieur Charles Flageole, coordonnateur du service de la recherche et l’innovation du Cégep, qui a manifesté un intérêt important pour l’évolution de mon projet doctoral. Celui-ci avait émergé du contexte des activités de recherche chapeautées par le cégep. Ses encouragements ont contribué à l’aboutissement de ce projet. Toujours au cégep, mes remerciement vont à mon collègue Steven Parent ,enseignant d’anglais, pour son aide à la réalisation de mon « abstract ». J’avais déjà fait mention du département de sciences humaines plus haut. J’aimerais nommer ici plus spécifiquement des collègues pour leur compréhension et leur soutien et ce, depuis le début : Hélène Guillemette, Valérie Dumont et Michel Landry, ainsi qu’à Johnathan Crépeau, qui s’est récemment a ajouté à l’équipe. Je dois une mention spéciale à mon ami, mon chum, et parrain gaspésien, Jean-Marie Thibault, qui m’a transmis sa passion pour la Gaspésie à travers sa richesse culturelle, sa diversité, sa multiethnicité et son lien avec l’histoire du monde.

La réalisation de cette thèse a été grandement supportée par les possibilités offertes par Monsieur Patrik Marier, professeur au département de sciences politiques de Concordia, alors directeur scientifique de l’Équipe de recherche universitaire VIES (Vieillissements inclusion et exclusion sociale).

Plusieurs personnes ont offert un soutien dès le début de ce projet de thèse, notamment par des lettres de recommandation et des encouragements. J’aimerais remercier les personnes suivantes : Monsieur Bruce Wafer, maire de la municipalité d’Escuminac (2013-2025) et présisent de la Table régional de concertation des aînés de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, Monsieur Luc Potvin, organisateur communautaire du CISSS de la Gaspésie à la retraite, Yv Bonnier-Viger, directeur régional de la santé publique Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Monsieur Christopher McAll, directeur du Centre de recherche de Montréal sur les Inégalités Sociales, les Discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS), Monsieur Sylvain Roy, député provincial de Bonaventure de 2012 à 2022, Monsieur Rémi Massé, député fédéral de 2015 à 2019, et Madame Dominique Bouchard, directrice du Centre Accalmie, ressource

d'hébergement d'urgence de la région. J'aimerais aussi remercier des intervenantes de terrain avec qui j'ai eu de nombreuses conversations en lien avec ce projet : Jacqueline Bouchard, travailleuse de rue d'expérience ainsi que Annik Gallant, intervenante de terrain auprès des personnes aînées en situation de vulnérabilité au Centre d'action bénévole Escuminac-Ascension.

Un énorme merci doit aller prioritairement aux participant-es. Je remercie aussi Madame Raymonde Arsenault pour son rôle d'entremetteuse sur le terrain et pour son amitié généreuse. Je tiens aussi à remercier de manière plus générale les résident-es de la localité étudiée, avec une mention particulière aux voisins et aux ami-es, qui ont contribué à leur façon à m'encourager dans mes études.

Des remerciements vont à des professeurs qui m'ont appuyé sur la longue route. Je remercie Monsieur Marcel Fournier, professeur émérite de sociologie de l'Université de Montréal, pour son intérêt pour mes travaux, ainsi que Monsieur Norbert Lacoste (1923-2015), professeur de sociologie et fondateur du département de sociologie de l'Université de Montréal en 1955. Ce dernier a été le premier à appuyer mon projet. Ce sont nos conversations qui ont initié ce projet. J'ai eu la chance de le connaître dans les dernières années de sa vie et de l'accompagner dans ses différents lieux de vie au fil de son avancée en âge. Sociologue de tous les instants et jusqu'à ses derniers jours, je me rappelle qu'il lisait *La Vieillesse* de Beauvoir alors qu'il était au département de soins palliatifs. Je garde de lui le souvenir d'un homme érudit, qui se montrait ouvert au dialogue et au pluralisme intellectuel. Il a laissé en héritage dans le monde académique ce souci de pluralisme.

Merci à mon amie Patricia Chartier pour son soutien et son intérêt pour le développement de cette thèse. Merci aussi à mon ami, la vieille hyène Charles Beaudoin-Jobin, avec qui nous nous permettons de rire d'un monde qui nous apparaît de plus en plus triste. Je remercie aussi Émilie Adam et Jean-Philippe Goneau, couple d'amis, qui m'ont hébergé lors de mes passages à Montréal et ont suivi mon projet de thèse depuis le tout début. Enfin, remerciement à un ami fidèle, un frère, Dominique Lambert, qui n'oublie jamais de m'appeler pour prendre des nouvelles et s'engager dans des conversations sur tous les sujets possibles.

L'épreuve que peut constituer le doctorat a été atténuée par le soutien indéfectible de ma famille rapprochée. Je souligne le rôle de mes parents qui ont cru dès le départ en mon rêve de doctorat. Je souligne l'intérêt d'Hélène pour tout ce que je fais et le soutien inconditionnel de mon père dans tout ce

que j'entreprends. Mentions spéciales à mes nouvelles familles par alliance, Gravel et Sénéchal ! Vos encouragements et votre soutien ont fait la différence.

Sans mon directeur de thèse, Monsieur Frédéric Parent, sans son soutien, sa compréhension et ses conseils avisés, la traversée des eaux troubles du doctorat n'aurait pas été possible. Je tiens à le remercier haut et fort. Cette thèse est tissée sur la trame de nos rencontres de direction.

Toujours dans le thème du tissage, mes premiers et mes derniers remerciements vont à Emie, la Trameuse. Je suis encore désolé d'avoir été parfois incrédule devant autant de soutien. Mon plus grand souhait est de la supporter à mon tour dans ses projets artistiques, et ce, de la même manière qu'elle l'a fait pour moi dans ce projet des plus exigeants.

DÉDICACE

À Michel, Gabriel, Théophane et Brigitte.

En espérant « trouver notre fond de Penouil ».

« Trouver son fond de Penouil est même devenu un proverbe gaspésien qui signifie : jouir d'une vie calme après de dures épreuves. » (Bernard, 1925)

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS ii

DÉDICACE vii

LISTE DES FIGURES xii

LISTE DES TABLEAUX xiii

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES xiv

RÉSUMÉ xvi

ABSTRACT xvii

INTRODUCTION 1

De l'habitat précaire en Gaspésie et aux Îles aux formes sociales du vieillissement en milieu rural et périphérique 5

Annonce du plan de la thèse 9

CHAPITRE 1 Problématique théorique 13

1.1 Vieillir selon différents contextes résidentiels 15

1.1.1 Fondements et les limites 22

1.2 Vieillir en milieu rural et éloigné, vieillir dans l'Est-du-Québec et au Nouveau-Brunswick ? 26

1.2.1 Fondements et limites 30

1.3 Pandémie et vieillissement en milieu rural et éloigné 35

1.3.1 Fondements et limites 39

1.4 Synthèse et positionnement par rapport aux écrits consultés 41

1.4.1 Les observations empiriques tirées des écrits consultés 41

1.4.2 Les limites du cadre théorique en développement territorial 46

1.5 Objet théorique de la thèse 50

1.5.1 La dimension symbolique ou prendre au sérieux la parole des aînés ruraux 51

1.5.2 La dimension spatiale ou dépasser l'ontologie de l'espace économico-gestionnaire 56

1.5.3 La dimension temporelle ou comprendre le temps social des aînés ruraux 65

1.6 Conclusion de la problématique théorique 70

CHAPITRE 2 Problématique méthodologique 71

2.1 Adopter une démarche ethnographique 72

2.1.1 Le choix du terrain 73

2.1.2 « Cheminement du terrain » et réflexions éthiques 77

2.2 Un corpus de matériaux et sa constitution 80

2.2.1 Les observations 81
2.2.2 Les croquis ethnographiques 81
2.2.3 Les entretiens 82
2.2.4 Les autres sources mobilisées de manière périphérique 88
2.2.4.1 Sources écrites diverses 88

2.3 L'analyse des résultats et sa présentation 90

CHAPITRE 3 Vieillir dans les rangs ou assumer stoïquement son « déclin » 94

3.1 Une morphologie marquée par le déclin de l'agriculture 98
3.1.1 Une morphologie centrée sur l'agriculture 98
3.1.2 D'est en ouest et du 2e au 5e rang 100
3.1.3 Les transformations des rangs 104

3.2 L'expérience des transformations de l'agriculture dans le récit des participants 112
3.2.1 Les rangs : une expérience passée partagée et des trajectoires différenciées 113
3.2.2 Témoin du déclin de l'agriculture 118
3.2.3 L'ancienne adéquation entre l'ordre spatial et l'ordre social 123
3.2.4 La vie sociale entre membres d'un même rang 127

3.3 Le registre discursif de l'acceptation stoïque du vieillissement 131
3.3.1 Le discours de Clément sur le vieillissement : « Nous autres, les vieux, on est sur notre déclin ! » 135
3.3.2 Le vieillissement au sein du récit de Clément : Entre le travail salarié et la terre 138
3.3.3 Le discours de Clément sur le vieillissement en rapport avec les autres héritiers de la terre . 141
3.3.4 Conclusion sur le registre discursif des héritiers de la terre familiale. 145

3.4 L'articulation des relations sociales chez les héritiers de la terre 146
3.4.1.1 L'espace des relations familiales chez les héritiers de la terre 146
3.4.1.1.1 La référence aux ancêtres chez les héritiers de la terre familiale 147
3.4.1.1.2 Les grands-parents et l'entente testamentaire avec le fils hérité de la terre familiale 150
3.4.1.1.3 Le rapport aux parents âgés et la rupture du modèle rural traditionnel 153
3.4.1.1.4 La relation avec les descendants et la transmission de la terre 154
3.4.1.1.5 Conclusion sur l'espace des relations familiales 157
3.4.1.2 Les relations sociales à l'extérieur de l'espace familial 158
3.4.1.3 Les relations de services et le point de vue des intervenants 159
3.4.1.4 Conclusion sur l'articulation des espaces sociaux 164

3.5 Conclusion-synthétique sur la forme agricole 165

CHAPITRE 4 Vieillir au village ou se maintenir actif 170

4.1 Une morphologie marquée par la tertiarisation économique 173
4.1.1 La morphologie du village et l'implantation de l'hôpital 174
4.1.2 Les transformations morphologiques du village 183
4.1.2.1 Premier développement résidentiel lié à l'implantation de l'hôpital 183
4.1.2.1.1 L'apparition du « bungalow à long pan » dans la localité 184
4.1.2.1.2 Des professionnels de la santé originaires de l'« extérieur » 187
4.1.2.2 Second développement résidentiel : Maison à demi-niveaux 188
4.1.2.2.1 Le bungalow à paliers décalés selon les tendances urbaines 189

4.1.2.3 Deux études de cas de domaines résidentiels 191
4.1.2.3.1 Le domaine des Renards 191
4.1.2.3.2 Le domaine Beauséjour 192
4.1.2.3.3 Quelques constats à partir de ces cas 193
4.1.2.4 La troisième vague de nouveaux développements résidentiels 193
4.1.2.4.1 Diversification des formes architecturales des nouvelles constructions 195
4.1.2.4.2 Faible présence de personnes aînées dans les nouveaux développements 196
4.1.2.1 Conclusion sur les trois vagues de développement résidentiel 197
4.1.3 Conclusion sur la morphologie du village 198

4.2 L'expérience du village dans le récit des participants 200
4.2.1 La présence de l'hôpital et la vie sociale de la localité 200
4.2.2 Les propriétaires de maisons unifamiliales dans un domaine domiciliaire 203
4.2.2.1 Une banlieue pavillonnaire en milieu rural éloigné ? 204
4.2.2.2 S'installer et vieillir au même rythme que ses voisins 206
4.2.2.2.1 Parents en même temps 207
4.2.2.2.2 Voir partir ensemble les enfants pour les études 210
4.2.2.2.3 Le retour inattendu des enfants adultes 214
4.2.3 Conclusion sur l'espace du village 217

4.3 Le registre discursif du vieillissement actif 218
4.3.1 Le discours d'Hélène sur le vieillissement : « Avoir des projets » 220
4.3.2 Le vieillissement au sein du récit d'Hélène : « Les évènements et les enfants » 224
4.3.3 Le discours et le récit d'Hélène par rapport aux autres résidents du village 227
4.3.3.1 Jean et Lise 227
4.3.3.2 Carole et Simon 228
4.3.3.3 Blanche et Robert 230

4.4 L'articulation des relations sociales : une vie centrée sur les enfants 232
4.4.1 L'espace des relations familiales 233
4.4.1.1 Les relations avec les grands-parents 233
4.4.1.2 Le rapport aux parents âgés 234
4.4.1.3 Les relations avec les enfants adultes 237
4.4.2 Les relations à l'extérieur de l'espace familial 241
4.4.2.1 Les relations d'implication 242
4.4.2.2 Les relations de services de santé et services sociaux 244
4.4.2.3 Petite conclusion sur les relations à l'extérieur de l'espace familial. 246
4.4.3 Conclusion sur l'articulation des relations familiales avec les autres relations sociales 246

4.5 Conclusion sur la forme unifamiliale 247

CHAPITRE 5 Vieillir par-delà le village et les rangs : la place des femmes vivant seules 250

5.1 Morphologie d'un espace de vieillissement féminin 253
5.1.1 Les locataires aînés dans un immeuble locatif 256
5.1.2 Les locataires aînés d'une maison unifamiliale dans la localité 259

5.2 Expérience résidentielle des femmes vivant seules 264
5.2.1 Les participantes veuves 264
5.2.2 Les participantes divorcées 267

5.3 Une registre discursif centré sur l'implication bénévole comme forme de vieillissement actif 274
5.3.1 Le vieillissement actif par l'implication bénévole chez les participantes veuves 275
5.3.1.1 Virginie : « Il faut sortir de ta maison » 276
5.3.2 Les leçons du divorce pour un vieillissement actif 280
5.3.2.1 Antoinette : « Une fois divorcée, on est capable de faire d'autres choses » 280
5.3.3 Conclusion sur le registre discursif 287
5.4 L'articulation des relations sociales : le rôle central de l'implication bénévole 288
5.4.1 Les relations familiales 288
5.4.1.1 La relation aux enfants 289
5.4.1.2 Les relations conjugales 294
5.4.2 Les relations d'amitié 297
5.4.3 Les relations d'implication bénévole 301
5.4.4 Conclusion sur l'articulation des relations sociales des femmes vivant seules 305
5.5 Conclusion sur la forme féminine en solo 306
CHAPITRE 6 Synthèse des analyses empiriques des différentes formes sociales de vieillissement 308
6.1 Synthèse des formes sociales de vieillissement. 308
6.1.1 De la forme agricole à la forme *avicentrée* 312
6.1.2 De la forme unifamiliale à la forme *filiocentrée* 316
6.1.3 De la forme féminine en solo à la forme *sororicentrée* 321
6.1.4 Genèse des formes sociales de vieillissement et transformations sociétales 325
6.2 Conclusion sur le futur des formes sociales de vieillissement 327
CONCLUSION 330
ANNEXE A Formulaire de consentement 348
ANNEXE B Grille d'entretien semi-dirigé 352
ANNEXE C Tableau des caractéristiques des participants aux entretiens semi-dirigés 356
ANNEXE D Tableau synthèse des registres discursifs par rapport au vieillissement des participants 358
ANNEXE E Tableau synthèse des formes sociales de vieillissement (Houle et Hurtubise, 1991) 359
BIBLIOGRAPHIE 361
RÉFÉRENCES DES FIGURES 378

LISTE DES FIGURES

Figure 0.1 Rose préoccupée sur le bord de la mer Projet *Entre mer et déboires* 3

Figure 1.1 Environnements résidentiels non métropolitains 19

Figure 1.2 Environnements résidentiels métropolitains 20

Figure 1.3 Évolution de la population des personnes âgées de 65 ans ou plus au Québec 27

Figure 2.1 La Belgique dans la Gaspésie 75

Figure 3.1 Mobilité et sécurité sur la 132 101

Figure 3.2 La maison à lucarne acadienne 106

Figure 3.3 Domaine familial avec une maison mobile ajoutée 107

Figure 3.4 La localité à vol d'oiseau (T1: 1927) 111

Figure 3.5 La localité à vol d'oiseau (T2:2017) 111

Figure 3.6 Domaine agricole familial 148

Figure 4.1 Illustration à partir de la carte du rôle d'évaluation 175

Figure 4.2 Modèle dominants d'implantation résidentielle périurbaine (Moretti et Vachon, 2005) 177

Figure 4.3 Les strates de développement et les vieillissements 182

Figure 4.4 Bungalow à long pan 185

Figure 4.5 Bungalow à paliers décalés 190

Figure 4.6 Le renouvellement des ménages 215

Figure 4.7 Publicité de Vivre en Gaspésie (endos du Graffici) 217

Figure 4.8 La posture corporelle d'Hélène 222

Figure 5.1 Courverture du journal régional Graffici de Juillet 2021 262

Figure 6.1 Croquis de Rose 341

Figure 6.2 Chemin forestier dans l'arrière-pays 347

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1 Caractéristiques des participants liés au monde agricole 141

Tableau 3.2 Tableau de synthèse des deux temps de la forme agricole 166

Tableau 4.1 Répartitions des populations de la Baie-des-Chaleurs de Cadieux 179

Tableau 4.2 Caractéristiques des participants liés aux domaines résidentiels 221

Tableau 5.1 Caractéristiques des participantes veuves 276

Tableau 5.2 Caractéristiques des participantes divorcées 280

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

BAEQ	Bureau d'aménagement de l'Est-du-Québec
CAB	Centre d'action bénévole
CCTT-IS	Centre collégial de transfert de technologie – Innovation sociale
CÉGEP	Collège d'enseignement général et professionnel
CHSLD	Centre d'hébergement et de soin de longue durée
CIRADD	Centre d'initiation à la recherche et au développement durable
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CLSC	Centre local de santé communautaire
CN	Canadien National (compagnie ferroviaire)
CREMIS	Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté
EESAD	Entreprise d'économie sociale en aide à domicile
FENTSA	Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abris
FRQ-SC	Fonds de recherche du Québec Société et culture
GÎM	Gaspésie-les-Îles-de-la-Madeleine
GRLC-GÎM	Groupe ressource en logements collectifs Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
ISQ	Institut de la statistique du Québec
INRS	Institut national de la recherche scientifique
LABREQ	Laboratoire de recherche ethnographique du Québec
MADA	Municipalités amies des aînés

MRC	Municipalité régionale de comté
RESSORT-GÎM	Réseau solidaire pour le rayonnement des territoires Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
RI	Ressource intermédiaire
RPA	Résidence privée pour aînés
RSSS	Réseau de santé et de services sociaux
SCHL	Société canadienne d'hypothèque et de logement
SVEG	Stratégie Vivre en Gaspésie
UQAM	Université du Québec à Montréal
UQAR	Université du Québec à Rimouski
VTT	Véhicule tout terrain

RÉSUMÉ

La Gaspésie-et-les-Îles-de-la-Madeleine est la région administrative la plus vieillissante du Québec. Le vieillissement démographique nourrit de nombreuses préoccupations pour le bien-être des aînés, mais aussi pour le développement de cette région rurale et périphérique. Les travaux réalisés sur le vieillissement en Gaspésie et plus généralement sur l'Est-du-Québec, s'inscrivent pour la plupart dans une perspective appliquée et s'interrogent avant tout sur les solutions pratiques et politiques aux problèmes sociaux associés au phénomène. Il reste toutefois difficile d'obtenir un portrait sociologique des manières de vieillir des aînés de l'Est-du-Québec. Les études tendent à porter sur les profils précaires ciblés par l'intervention sociale ou encore sur les profils exemplaires qui se démarquent par leur fort engagement communautaire. Les autres profils tendent à demeurer dans l'ombre.

Cette thèse est le résultat d'une démarche ethnographique qui s'intéresse à l'éventail des profils pouvant être observés en milieu rural périphérique québécois. Son objectif de recherche est fondamental. Il consiste à identifier les formes sociales de vieillissement coexistant au sein d'une localité de services gaspésienne. La visée ultime de la démarche est d'expliquer la genèse des formes observées. Cette enquête de terrain implique le recours à des méthodes diversifiées : entretiens semi-dirigés, observation participante, analyse statistique, et analyse de sources écrites de diverses natures. Elle s'appuie principalement sur un corpus de dix-neuf entretiens de type récit de vie réalisé avec un échantillon diversifié de résidents aînés de la localité observée. À distance de la sociologie spécialisée du vieillissement, elle s'inscrit dans une perspective de sociologie de la connaissance en tant que sociologie générale. Les formes sociales de vieillissement sont ainsi abordées selon les trois dimensions du social que sont la symbolicité, la spatialité et la temporalité. L'analyse du matériel selon ces dimensions permet de révéler les différents espaces-temps sociaux en lien avec les façons de vivre la vieillesse chez les enquêtés. Trois formes sociales ont ainsi pu être dégagées. Localisée principalement dans l'espace des rangs, une première forme *avicentrée*, centrée sur les liens aux ascendants, caractérise les héritiers de la terre familiale qui ont longtemps cumulé l'occupation terrienne avec un travail salarié à temps complet. Ceux-ci adoptent un registre discursif stoïque par rapport à leur avancée en âge. Le vieillissement est associé à un processus de déclin en résonnance avec la crise de reproduction de la petite exploitation agricole. Une seconde forme de vieillissement, la forme *filiocentrée*, centrée sur les enfants, se développe dans les développements résidentiels greffés au bourg de la localité. Elle s'observe de manière plus saillante à travers l'adoption d'un mode résidentiel de type suburbain. Ils partagent d'autres traits comme leur intégration dans l'économie tertiaire, surtout dans le domaine de la santé, et un mode de vie familiale « nucléaire » centré sur les enfants. Leurs discours sur le vieillissement mettent l'accent sur l'activité, physique ou culturelle, comme moyen de freiner les effets négatifs du vieillissement. Enfin, la forme *sororicentrée*, s'observe chez les femmes aînées vivant seules aussi bien dans les rangs que dans le bourg. Elle concerne le vieillissement des femmes vivant à l'extérieur du lien conjugal : veuves, célibataires, divorcée et séparées. Cette forme combine une situation sociale souvent précaire sur le plan résidentiel et financier avec une forte intégration sociale à travers l'engagement bénévole. Cette thèse permet ainsi de saisir la complexité des vieillissements en les situant dans les différents espaces-temps sociaux qui peuvent cohabiter au sein d'une même localité de services en Gaspésie.

Mots clés : Vieillissement, ethnographie, ruralité, Gaspésie, sociologie de la connaissance.

ABSTRACT

In the province of Québec, the administrative region of Gaspésie-et-les-Îles-de-la-Madeleine is where you can find the highest rates of demographic aging. The aging rates not only impact directly the elderly and their well-being but also influence the future development of this rural and remote area. Often, research on aging in Eastern Quebec and, more specifically, in the Gaspe Coast is applied research concerned with social issues associated with aging and seeking practical and political solutions. Two groups tend to be the main focus of research: vulnerable groups in need of social intervention or their opposite, those deserving praise for their social engagement. Yet we are still missing a sociological understanding of how people experience aging in Eastern Quebec. Those who are neither in need of assistance nor exceptional in their involvement tend to be overlooked.

Based on an ethnographic approach, the present thesis examines a rural service-providing locality on Québec's outskirts with a fundamental research objective. It focuses on identifying the various social forms coexisting within a community on the Gaspé Peninsula and ultimately their origins. The bulk of the data comes from 19 life history interviews with elderly citizens of the community with a variety of profiles. Semi-structured interviews, participant observation, statistical analysis, and analysis of various types of written sources are amongst the methods used to study the municipality. The intent of the author was also to distance the study from the specialized sociology of aging while adhering to the broader framework of the sociology of knowledge. Data analyzed portrayed different spatiotemporal social contexts linked with how aging is experienced. Three dimensions are used to describe the three social forms of aging observed : symbolicity, spatiality and temporality. The first of the three forms describes how people aged while living on traditional agricultural land passed down from the previous generations, working full-time paid employment and mainly understand aging from the ancestors view. For the elderly in the *avicentered form* of aging, a stoic discursive register is used to describe their experience of growing older in a context of crisis in small-scale farm succession. The *filiocentered form* of aging, situated in a residential development enclosed within the centre of the municipality, is the second identified and refers to the importance of the children. It is observable in the adoption of a suburban residential lifestyle but also in the integration of the tertiary economy, especially healthcare, and the nuclear family focused on the children. For these participants, negative effects of aging are mitigated by physical and cultural activities. Finally, the sororicentered form is the third identified and is present both on farms and in the village. It describes the experience of aging among women outside of marital relationships-widows, celibate, divorced or separated women. These participants were often in a vulnerable social position on the residential and financial level while also maintaining a high level of social integration thru engagement in the community. Because of its position in different spatiotemporal social contexts within a single service-providing locality in the Gaspe Coast, the present thesis demonstrates the complexity of the different ways of aging.

Keywords : Aging, ethnography, rurality, Gaspésie, sociology of knowledge.

INTRODUCTION

> *« On voudrait toujours tout faire dans le même temps : le problème de l'intervention, qui est on ne peut plus légitime, en est un bon exemple : les sociologues sont toujours aux prises avec cette question éthique qui est que dans l'instant où ils expliquent la réalité, ils voudraient pouvoir la changer. »*
>
> – Gilles Houle (1987a, p. 122).

Par une soirée de première gelée en octobre, sur une route obscure traversant le parc de la Gaspésie, commençait, à mon insu, ce projet de thèse. Je me dirigeais vers la Haute-Gaspésie pour le premier entretien semi-dirigé d'un projet de recherche. J'étais installé depuis peu dans ma nouvelle région d'adoption, la Baie-des-Chaleurs, où j'avais commencé à enseigner la sociologie. À l'automne 2014, je suis donc passé de l'étude de l'itinérance au centre-ville de Montréal à celle de la précarité résidentielle en milieu rural périphérique, à quelque huit cents kilomètres de la métropole.

Trois heures de route sur la 299, sans éclairage et en pleine période de rut de l'orignal, je comprends mieux maintenant le visage surpris et inquiet de mon collègue et ami Jean-Marie. Je devais lui apparaître comme un vrai « gars de la ville » pour prendre un tel risque. Bienveillant, il me recommande d'apporter quelques éléments essentiels en cas de pépin comme une chandelle et des couvertures. Ce projet de recherche, à l'origine de cette thèse, a donc d'abord commencé comme une véritable aventure et pas seulement comme une aventure intellectuelle. L'expérience de recherche est aussi susceptible de mobiliser l'ensemble des sens comme le défend Le Breton (2006). On peut déjà deviner ici l'intérêt pour l'ethnographie ainsi qu'une passion pour le « terrain ».

C'est après avoir parcouru un itinéraire, plus long que prévu, et ponctué par le passage impromptu de pas moins de six (6) orignaux, qu'il me fut possible de me rendre à destination. Comme convenu, me voilà, le lendemain, en face à face avec Rose[1] pour un premier entretien semi-dirigé avec une « personne en situation de précarité résidentielle ». Elle vient de m'être présentée par une intervenante du centre

[1] Tous les prénoms et les noms employés pour désigner des personnes participantes ont été remplacés par des noms fictifs pour préserver l'anonymat de celles-ci.

d'hébergement d'urgence où elle réside. Mallette en main, je suis seule avec la participante. Moment étrange. Moment de malaise. Je me demande ce que Rose pense de moi. Un autre intervenant ? Peut-être pas. Un « jeune professeur de sociologie au Cégep » ? Après avoir expliqué la nature de l'entrevue et après avoir présenté le formulaire de consentement, je m'assure qu'elle est bien à l'aise avec le déroulement de l'entretien. Ce type d'interaction lié à l'éthique de la recherche en contexte de vulnérabilité a d'ailleurs fait l'objet d'un article (Lupien, 2020a). Il est apparu ainsi fréquent que la simple présentation des documents liés à l'éthique ait suscité des inconforts chez les participants. Ces documents rappellent une entente de contrat d'assurance, ce qui semble avoir inquiété la participante. Un peu intimidée par les « papiers administratifs », elle réitère qu'elle veut aider. Je la remercie tout sourire. « Vous pouvez arrêter à tout moment ? », lui ai-je rappelé.

Mise en marche du dictaphone. Son récit des derniers jours entre dans le vif du sujet de la précarité résidentielle de la région. Elle m'a tôt fait comprendre qu'elle a toujours un toit sur la tête, mais qu'elle ne sait pas pour combien de temps encore. Toujours logée donc, elle est même propriétaire d'une maison. Je n'ai pas besoin de poser de questions pour qu'elle m'explique spontanément comment en tant que propriétaire, elle se retrouve maintenant dans une situation difficile sur le plan résidentiel. Depuis le décès de son mari atteint de troubles cognitifs, elle doit gérer toute seule la maison tout en affrontant un deuil très difficile. La participante reconnaît qu'elle est un peu sous le choc. Elle passe d'ailleurs un moment au centre pour prendre de la distance et pour réfléchir. Elle dit apprécier l'entretien qui lui permet de démêler ses idées. Elle avoue ne plus savoir quoi faire de sa maison : « Ben là... J'habite où... Si j'habite chez nous... Je ne sais pas... ». Elle raconte avoir accumulé des dettes, principalement des taxes municipales non payées sur sa propriété. Le non-paiement des taxes rend incertaine la possibilité de continuer à habiter où elle vit au moment de l'entrevue. Elle fait mention de plusieurs soucis financiers liés à la maison qu'elle occupe. Bénéficiaire tous les deux de la pension de vieillesse avec supplément de revenu garanti, le décès de son conjoint a eu pour effet de couper de moitié les revenus du ménage. Elle explique aussi que l'entretien matériel du domicile était réalisé par son conjoint qu'elle décrit comme un homme excellant dans les travaux manuels. Son entrée en Centre d'hébergement et de soins longue durée (CHSLD) a impliqué de devoir embaucher des entrepreneurs pour les rénovations nécessaires ainsi que les menus travaux comme l'entretien du gazon et le déneigement. Elle explique que les personnes embauchées auraient profité d'elle sur le plan financier en lui chargeant trop cher leurs services. Alors que son conjoint y veillait de manière presque quotidienne, l'entretien de la maison a aussi été délaissé. Elle estime que les réparations majeures à réaliser représentent une part importante de la valeur de la maison. Elle évalue ces coûts en plus du

montant en taxes municipales qu'elle a oublié de payer l'année dernière. Elle attribue cet oubli aux circonstances difficiles du décès de son conjoint.

Figure 0.1 Rose préoccupée sur le bord de la mer Projet *Entre mer et déboires*

Tiré de [Rose préoccupée sur le bord de la mer], par Pierre-Luc Lupien, Mai 2019. CC BY-NC-ND

Anticipant presque ma grille d'entretien, la participante revient sur les différentes maisons qu'elle a habitées. Elle explique que son conjoint les rénovait en vue de les revendre. Elle se serait opposée à la vente de la maison qu'elle occupe au moment de l'entrevue. Elle en éprouve maintenant des regrets. « C'était grand aussi un peu, mais disons qu'elle est mal faite, puis tellement... Il y avait trop à faire dessus. L'état de la maison, mais quand je l'ai achetée, je ne voyais pas ça moi. Je voyais la mer. » Elle reconnaît maintenant qu'il y avait trop de rénovations à réaliser. Elle se blâme d'avoir quitté l'appartement au loyer peu dispendieux que le couple occupait avant d'emménager dans le domicile actuel. Elle fait mention de la première maison achetée en Gaspésie. C'était il y a plus de dix ans au moment de la retraite de son conjoint. Elle raconte qu'à l'époque, bien que vivant en Gaspésie, à près de six heures de route du centre urbain le plus près, ils se rendaient mensuellement en région métropolitaine pour rendre visite à leurs enfants et petits-enfants. Ces visites régulières sont devenues impossibles avec l'hospitalisation de son conjoint.

La grille d'entretien se conclut sur la question du logement souhaité. Rose aimerait demeurer dans un petit logement trois et demie (logement trois pièces et demie) en Gaspésie. Elle constate par ailleurs une pénurie de logements dans la région. Elle aimerait vivre dans un immeuble à logements de manière à ne pas être seule. Elle dit rechercher la présence rassurante des autres tout en ayant son propre espace privé. Questionnée sur les conseils à donner à une personne qui vivrait une situation similaire à la sienne, elle recommande de « se laisser du temps ». Elle revient sur le plus récent épisode, celui d'une série de décès de proches incluant celui de son conjoint. Les évènements se sont précipités et Rose explique ne pas avoir été en mesure de prendre le temps de réfléchir. Elle se reproche aussi d'être demeurée isolée et de ne pas avoir été chercher de l'aide plus tôt, dans le cas présent celle d'un organisme communautaire.

Arrêt du dictaphone. « Est-ce que l'enregistreuse (dictaphone) est éteinte ? » me demande Rose. Elle veut bien s'en assurer, car elle souhaite me confier un élément de sa situation qu'elle trouve difficile concernant ses enfants. Elle ne veut pas que ce soit entendu comme une forme de reproche envers ceux-ci. Rassurée, elle me confie alors que sa décision de demeurer en Gaspésie après le décès de son conjoint n'est pas comprise par ses enfants. Elle précise que malgré qu'elle ne soit pas originaire de la région, elle veut y demeurer. Elle se dit liée à la mer et elle incite sur le fait que son désir de vivre en Gaspésie ne signifie pas qu'elle n'aime pas sa famille vivant en centre urbain. Cette incompréhension familiale préoccupe la participante au moment de conclure l'entretien. Cela permet sans doute de mieux comprendre l'inconfort exprimé en cours d'entrevue à propos des questions concernant son lieu de naissance et celui de son conjoint, natif de la région. Plusieurs questionnements et hypothèses ont été générés à partir de ce premier entretien d'une grande richesse. Il m'a alors semblé que ce seul récit de vie pourrait être l'objet d'une étude en elle-même à l'instar de la démarche présentée par Fernand Dumont et Nicole Gagnon sous le thème du vécu (Dumont et Gagnon, 1973). L'idée d'une thèse n'était pas encore à mon esprit. Comme chercheur, nous devons énormément aux personnes qui acceptent de participer au « jeu » de la recherche, surtout dans un contexte difficile comme celui rencontré par Rose. Mon malaise de début d'entretien, l'impression d'intrusion dans la vie d'une personne en situation de vulnérabilité, semble s'être dissipé. Rose me remercie de l'avoir écoutée activement. « Ça m'a aidé à voir plus clair dans ma situation », me dit-elle.

La présentation de ce premier entretien en guise d'introduction permet de saisir la complexité des situations de précarité résidentielle vécue par les personnes aînées en Gaspésie. Elle a aussi constitué le point de départ de cette thèse, et cela, sans le savoir sur le moment. Il s'avère toutefois pertinent de

présenter quelques éléments du processus d'élaboration de la problématique, comprenant notamment le contexte du projet dans lequel l'entretien avec Rose s'insérait, soit le projet *Entre mer et déboires.*

> De l'habitat précaire en Gaspésie et aux Îles aux formes sociales du vieillissement en milieu rural et périphérique.

L'entretien avec Rose était le premier d'une série d'entretiens semi-dirigés sur la précarité résidentielle. Quinze entretiens ont été réalisés à travers la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine (GÎM). Il est important de préciser qu'au départ, il n'était pas spécifiquement question de la situation des résidents aînés. Des entrevues avaient eu lieu aussi avec des jeunes à peine sortis des Centres jeunesse, des femmes cheffes de famille monoparentale, des hommes au mi-temps de la vie ainsi que des jeunes professionnels, originaires de l'extérieur de la région, confrontés à la pénurie de logements. Le projet *Entre mer et déboires* a permis de faire un premier tour d'horizon de la diversité des situations de précarité résidentielle telle que vécue dans la région. Il importe de présenter brièvement ce projet significatif présenté comme le point de départ de la thèse.

Le projet *Entre mer et déboires* est né des besoins exprimés par plusieurs acteurs régionaux d'actualiser le « portrait du logement » dont le dernier datait de 2005 (Groupe ressource en logements collectifs Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2005). Le Groupe ressource en Logements collectifs Gaspésie/les Îles (GRLC-GÎM) est à l'initiative de ce projet qui relève du Chantier en habitation et logement du Réseau solidaire pour le rayonnement des territoires Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (RESSORT-GÎM). L'organisme avait présenté les besoins du Chantier en matière de recherche dans le cadre du Module d'aide aux collectivités du Centre d'initiation à la recherche et au développement durable (CIRADD). Il s'agit d'un service qui s'apparente aux services à la communauté de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il est à préciser que le CIRADD est un centre collégial de transfert en technologie en innovation sociale (CCTT-IS) mandaté par le Cégep de la Gaspésie et des Îles. Comme dans bien des régions périphériques du Québec, les cégeps sont appelés à intervenir dans plusieurs domaines (L'Italien *et al.*, 2015), dont celui de la recherche (Association des cadres des collèges du Québec, 2019 ; Mathieu Vigneault, 2019). Au départ, le projet *Entre mer et déboires* représente le volet qualitatif de l'actualisation du « portrait du logement ». Il a été conçu avec le soutien du Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS) ainsi que la participation d'un comité de suivi composé de représentants des organismes communautaires. Son objectif a été défini ainsi : « connaître qui habite où et dans quelle condition, avec une attention particulière sur les populations en

situation de vulnérabilité sur le plan de la santé (physique et mentale) et de l'inclusion sociale » (Lupien, 2016, p. 3). La précarité résidentielle a été posée comme le sujet premier du projet, dont la définition rejoint ainsi celle élaborée par la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abris (FENTSA). Cette perspective comprend un large spectre de situations résidentielles qui va au-delà de son aspect strictement matériel, en tant qu'abri physique, pour inclure plusieurs autres dimensions : sociale, identitaire et légale (Lupien, 2016, p.3). Pour le CREMIS, ce fut l'occasion d'étudier la précarité résidentielle dans un environnement social bien différent de celui des centres urbains (Godrie, 2011 ; McAll *et al.*, 2013) ou des villes moyennes de région (Fournier *et al.*, 2015).

Sur le plan méthodologique, trois étapes composent le projet. La première étape exploratoire a consisté en cinq entretiens avec des informateurs-clés sur des profils de population spécifique (jeunes, aînés, santé mentale, insularité et monde des élus municipaux). La deuxième étape a été consacrée à des entretiens de groupe avec des intervenants sociaux en matière de logement. Ainsi, quarante intervenants de trois des six (6) entités administratives constitutives de la région GIM, soient les deux MRC de la Haute-Gaspésie et de la Côte-de-Gaspé ainsi que la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine ont ainsi pu être rencontrés. Enfin, la troisième et dernière étape est celle dans laquelle l'entretien avec Rose s'est déroulé. Ce dernier s'inscrit dans une série de quinze entretiens de type récit de vie menée auprès de personnes vivant ou ayant vécu des situations de précarité résidentielle. Différentes situations de précarité résidentielles ont ainsi pu être documentées et analysées, dont la situation des résidents aînés. Une section de l'analyse est d'ailleurs consacrée à la situation des femmes aînées vivant seules comme Rose (Lupien, 2016, p. 49). Les situations rencontrées et évoquées sur le terrain concernent les femmes aînées vivant seules et qui sont propriétaires de maisons. Il est souvent question de femmes veuves. Elles continuent de demeurer dans leur maison tout en assumant les travaux d'entretien et les responsabilités financières qu'elles partageaient avec leur conjoint. Parfois, elles sont contraintes à abandonner leur maison, ce qui explique, entre autres, la présence de maisons abandonnées dans certaines localités dévitalisées de la région. La situation de ces femmes aînées propriétaires semble plutôt s'apparenter aux situations de « mal-logement » décrites dans les milieux ruraux français (Fondation L'abbé Pierre, 2011, p.75). Il y est question de personnes, pas nécessairement âgées, qui ont acquis à peu de frais ou reçus en héritage une propriété en mauvaises conditions matérielles et qui peinent à l'entretenir et à la rénover sur le plan matériel et financier. Il s'est avéré toutefois qu'il restait difficile de bien situer ces cas dans l'éventail des différentes situations résidentielles caractérisant le milieu étudié. Le projet *Entre mer et déboires* a permis de réaliser un premier tour d'horizon sans toutefois permettre de comprendre ces cas dans leur

environnement plus large. Les cas documentés apparaissent comme une collection hétéroclite de cas abstraits de leur contexte local. La précarité résidentielle des femmes aînées figure donc au point de départ de la thèse.

Au fil de la recherche documentaire ainsi que des échanges informels durant le préterrain, la question de l'habitat précaire s'est aussi progressivement déplacée vers celle du vieillissement démographique régional. La GÎM est la région administrative avec la population affichant le plus haut taux de personnes âgées de 65 ans du Québec, avec 29,6 % (Institut de la statistique du Québec, 2023). Cette situation est considérée comme préoccupante par les acteurs régionaux et les élus locaux des différents paliers gouvernementaux. La première préoccupation ne diffère pas de celles qui se posent aux sociétés occidentales vieillissantes, à savoir les craintes d'une pression accrue sur les services publics, notamment les services de soins de santé. L'exemple de Rose montre aussi en quoi la question de l'offre en matière d'hébergement pour aînés est une autre préoccupation. La question s'inscrit aussi dans les préoccupations générales en matière de démographie qui font la manchette régionale. Cette forte proportion de personnes âgées laisse présager un déclin de la population qui menace l'occupation même du territoire et la survie de certaines localités. Le phénomène rappelle à la mémoire des acteurs régionaux les fermetures de villages de l'arrière-pays dans les années 1970, à l'ère du Bureau d'aménagement de l'Est-du-Québec (BAEQ). Les villages ne sont plus fermés par décret, mais par les coupures de services à la population, qui mènent à l'abandon des localités. Le phénomène est ainsi dénoncé comme une forme de « fermeture tranquille » (Thibeault et Bernier, 2016).

Si nous revenons au vieillissement démographique au sens strict, celui-ci se présente de manière variée sur le territoire. De premières recherches montrent que certaines localités, surtout les petites localités de moins de 500 habitants, affichent des taux particulièrement élevés en termes de proportion de personnes de 65 ans et plus ainsi qu'en termes de vieillissement, soit de la variation dans le temps de ce même taux (Simard, 2020). D'autres, principalement les centres de services régionaux, affichent un moindre taux qui demeure relativement stable. Il est aussi question d'une tendance à la convergence de la population aînée vers les centres régionaux où les services et les hébergements pour aînés se concentrent (Laplante, 2018). La question du vieillissement en Gaspésie et aux Îles ne se limite pas strictement à la question « résidentielle ». Le phénomène est aussi en lien avec l'évolution démographique de la région et, plus largement, de ses transformations sociales contemporaines.

L'intégration de la question du vieillissement donne une idée de la complexité du sujet de la thèse. Afin de comprendre l'une des formes sociales du vieillissement, la forme considérée la plus précaire par les intervenants sociaux, il ne suffit pas de s'intéresser aux conditions résidentielles. Il apparaît pertinent de s'intéresser plus largement aux aspects sociaux du vieillissement. Les acquis de la sociologie de la vieillesse et du vieillissement s'avèrent ainsi d'un précieux recours dans cette tâche. Il est aussi apparu de plus en plus manifeste que la compréhension sociologique d'une forme spécifique de manière de vieillir nécessite de la mettre en relation avec les autres formes existantes dans un milieu donné. Cette posture relationnelle semble intrinsèque à une perspective sociologique. Elle est à l'origine d'une reformulation de la question de recherche qui était jusque-là centrée sur les enjeux d'intervention et fondée sur une formulation normative de la question de recherche. De l'habitat précaire, cette question s'est déplacée vers celle plus fondamentale des formes sociales de vieillissement existant en milieu rural périphérique.

Pour développer cette problématique, celle des formes sociales de vieillissement dans le milieu étudié, une autre caractéristique importante de la démarche porte sur une approche d'ethnographie sociologique (Beaud et Weber, 2010). Toujours en référence au premier projet *Entre mer et déboires*, la démarche ethnographique préconisée incite à se fixer sur un point précis, une localité, plutôt que de réaliser un grand tour en survol. Après s'être retrouvé souvent devant des cas « hors contexte », il apparaît crucial de situer sociologiquement les formes sociales rencontrées en les mettant en relation les unes par rapport aux autres. La démarche ethnographique semble être une approche adéquate pour étudier des situations particulières en ayant les moyens de les rapporter à une situation d'ensemble.

Une autre caractéristique de la thèse concerne la construction de son objet théorique. Celle-ci s'appuie sur une perspective de sociologie du point de vue de la connaissance, plus particulière de la connaissance ordinaire ou de « sens commun », soit celle tirée des expériences sociales des résidents aînés eux-mêmes. L'objectif de cette thèse est d'accéder aux catégories mobilisées par les résidents aînés eux-mêmes pour rendre compte de leur expérience sociale de la vieillesse et du vieillissement dans le milieu étudié. L'intention est d'éviter de surimposer une lecture sociologique, mais de procéder à partir des récits et des expériences des participants à l'étude dans l'identification et l'explication des formes sociales de vieillissement dans le milieu. Elle participe de l'objectif de « redonner un statut positif, d'un point de vue sociologique, aux populations rurales » (Parent, 2014, p.248).

Ultimement, ce tableau des formes sociales de vieillissement devrait, par effet de retour, venir éclairer la situation de départ de cette thèse, soit la forme précaire de vieillissement expérimentée par les femmes aînées vivant seules. Qui plus est, née dans un projet de recherche appliquée à visée d'intervention, cette thèse de nature plus fondamentale devrait ainsi contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées de la GIM au cœur de ce projet. La citation de Gilles Houle en exergue de la présente introduction résume bien l'esprit de cette thèse, c'est-à-dire de prendre un temps pour mieux comprendre la réalité même si on souhaiterait la changer au moment même de l'étudier.

Annonce du plan de la thèse

La formulation de ce projet de thèse est antérieure aux études doctorales. Certaines grandes orientations ont ainsi été adoptées avant le début de la recherche en elle-même. Le plan de la présente thèse tente de suivre la logique de la découverte, des premières démarches de recherche documentaire jusqu'aux analyses les plus récentes de ses résultats empiriques.

Le premier chapitre s'attarde à la formulation de la problématique théorique de la thèse. Cette démarche s'appuie sur une recension des écrits scientifiques ayant porté sur le vieillissement en milieu rural québécois, avec une attention particulière pour la ruralité périphérique. Elle s'intéresse principalement à la réalité empirique décrite dans les travaux menés sur le vieillissement dans ce type d'espace dit rural périphérique. Il s'avère que la plupart de ces recherches traitent de l'Est-du-Québec, et font ressortir la situation préoccupante sur le plan social de la Gaspésie-et-des-Îles-de-la-Madeleine. Les travaux s'orientent pour la plupart dans une visée de recherche appliquée selon une perspective « aménagiste ». Leur objectif porte sur la découverte de solutions pratiques en matière d'aménagement pour assurer un environnement favorable au « bon » vieillissement. Dans cette approche, les régions rurales périphériques tendent à être définies par la négative. Elles se caractérisent par le manque des ressources que l'on peut retrouver en milieux métropolitains. Il s'avère aussi que ces travaux ne permettent pas d'obtenir un tableau d'ensemble des formes sociales de vieillissement en milieu rural périphérique. L'attention semble se concentrer sur deux formes spécifiques, soit la forme la plus exclue, objet de l'intervention sociogérontologique, et la forme la plus impliquée, celle qui se démarque par un fort degré d'implication bénévole. Il reste que les caractéristiques de ces deux formes, telles que dégagées des résultats empiriques de cette recherche, demeurent peu détaillées. La visée appliquée et normative de ces travaux semble expliquer ces résultats portant surtout sur des profils ciblés. Avec pour objectif d'élargir les profils étudiés, l'adoption d'une perspective théorique à visée plus fondamentale s'est avérée pertinente. En discussion

avec les travaux présentés dans la recension, la dernière partie du chapitre se consacre à l'élaboration de l'objet théorique de la thèse. La perspective théorique de celle-ci répond à l'objectif de réaliser un portrait sociologique des formes de vieillissement dans le milieu étudié et d'en expliquer la genèse. Elle évite d'entrer dans des considérations normatives sur l'objet. Plus précisément, elle s'inscrit dans une sociologie de la connaissance en tant que sociologie générale. Les trois dimensions du social propre à cette perspective, soit la symbolicité, la spatialité et la temporalité, sont exemplifiées par rapport à l'objet théorique de la thèse. Ces dimensions devraient permettre de saisir les formes sociales de vieillissement en recoupant les formes symboliques, par exemple le discours des enquêtés aînés, avec les dimensions spatiales, comme les aspects morphologiques de l'espace social, le tout en les replaçant dans l'ordre temporel de leur genèse. Le second chapitre définit la démarche ethnographique entreprise pour réaliser l'objectif de la thèse. Le choix du terrain, la localité de Sainte-Brigitte[2], y est explicité. Le corpus de matériaux et sa constitution seront aussi développés. Cette ethnographie repose sur un vaste matériel composé de dix-neuf entretiens semi-dirigés de type récit de vie avec des résidents aînés et de plus de mille pages de notes de terrain, sans compter les documents tirés de la littérature grise intégrée au fil de l'enquête. L'analyse de cet imposant corpus a nécessité de déployer une méthodologie rigoureuse centrée sur les objectifs de la thèse.

Les trois chapitres suivants portent sur la présentation des résultats empiriques de la thèse. Cette présentation est structurée à partir des catégories mobilisées par les enquêtés aînés eux-mêmes. Elle prend pour point de départ la distinction dichotomique rencontrée sur le terrain entre le village et les rangs. Ces catégories émiques représentent une première réponse à la question des différences dans les manières de vieillir. Selon celles-ci, des différences s'observent, selon les enquêtés, entre le mode de vieillissement des résidents du village et ceux des rangs. Cette distinction est aussi mobilisée sous forme d'opposition dans le discours des participants. Par exemple, une résidente du village affirme préférer le confort de la vie au village à la vie rudimentaire et difficile dans les rangs. La dichotomie village-rangs organise donc les deux premiers chapitres de description des résultats. Le premier chapitre porte ainsi sur les rangs. Les trois dimensions du social servent à présenter les constats propres à ce premier espace. Est ainsi abordée la dimension spatiale, à travers la morphologie des rangs et l'expérience de ses résidents et la dimension symbolique, à travers les discours de ces derniers sur leur vieillissement. L'articulation entre les relations familiales et les autres relations sociales est ensuite traitée. La démarche permet de dégager

[2] Il est à noter que l'ensemble des localités mentionnées dans cette thèse sont désignées par des noms fictifs afin de protéger l'anonymat des personnes participantes.

une première forme sociale de vieillissement, appelé d'abord la forme agricole, prépondérante au sein de cet espace, espace qui apparait comme différencié et non homogène. La même organisation du propos est ensuite appliquée au chapitre suivant, qui s'intéresse à l'espace du village. Se dessine aussi une forme sociale de vieillissement prépondérante dans cet espace donné, désignée alors la forme unifamiliale. Le dernier chapitre de description des résultats interroge la dichotomie village-rang ainsi que les formes sociales de vieillissement qui ont été observées en traitant de l'espace social des femmes aînées vivant seules. Le même ordre de présentation est appliqué à ce dernier espace. Il se dégage une dernière forme sociale de vieillissement, nommée la forme féminine en solo, qui est liée différemment à l'espace de la localité.

La synthèse des résultats empiririque est l'objet du chapitre 6. Celui-ci propose de présenter les formes sociales de vieillissement, dégagées au fil des chapitres de présentation des résultats, selon un ordre temporel. L'objectif est tout d'abord de clarifier les formes. À ce compte, les étiquettes attribuées aux formes ont été changées afin de mieux renvoyer à leurs caractéristiques sociologiques. Ainsi, la forme agricole a été renommée la forme *avicentrée*, centrée sur le rapport aux ascendants. La forme unifamiliale est devenue la forme *filiocentrée*, centrée sur la relation aux enfants. Enfin, la forme féminine en solo a pris le nom de forme *sororicentrée* pour mettre l'accent sur l'implication bénévole et les relations d'amitié et de solidarité entre femmes. Un autre objectif est d'amorcer une explication de leur genèse à l'aide de présentation chronologique de leur émergence. Les formes sociales de vieillissement observées sur le terrain semblent trouver une origine commune le modèle rural traditionnel (Fortin, 1987). Les formes semblent avoir commencé à se différencier à la suite de la Seconde Guerre mondiale avec le déclin de l'agriculture de subsistance et l'attrait du travail salarié. La différenciation semble s'être accrue par la suite avec l'implantation de l'hôpital dans la localité et la Révolution tranquille. Ces changements de nature historique, qui semblent relativement éloignés dans le temps, marquent aussi la trajectoire biographique des enquêtés aînés et contribuent à expliquer leur manière de vivre leur vieillesse au moment de l'enquête.

En conclusion, le tableau des formes sociales de vieillissement dans la localité étudiée, résultat de la thèse, permet de saisir l'importance de la différenciation sociale du vieillissement en milieu rural éloigné. La localité étudiée, un centre de service régional, ne présente pas une manière homogène de vivre le vieillissement sur le plan social. Trois formes ont ainsi pu être distinguées et documentées dans le cadre de la thèse. D'autres formes, plus marginales, ont été aussi notées, sans avoir été approfondies en raison des contraintes du terrain et des circonstances de la pandémie. Cette différenciation des formes de

vieillissement au sein d'un même type de localité laisse entrevoir la diversité des formes et celle de leur articulation sur l'ensemble du territoire régional. Comme piste de recherche pour l'avenir, il pourrait être pertinent d'étendre la démarche ethnographique entreprise à l'ensemble de la région avec la participation d'une équipe de chercheurs. Les résultats de la thèse permettent de revenir à la situation de Rose, femmes vivant seules à la suite du décès de son conjoint. Ils offrent les moyens de mieux la situer parmi les contraintes et les virtualités liées aux formes sociales de vieillissement en milieu rural et périphérique. Ce retour à Rose donne aussi une idée des apports de la recherche fondamentale à la réflexion citoyenne sur les stratégies à déployer pour améliorer la qualité de vie des personnes aînées sur l'ensemble du territoire québécois, incluant celles des régions dites « éloignées ».

CHAPITRE 1

Problématique théorique

Le vieillissement est un « processus anthropologique naturel » (Loffeier, 2021, p.161) qui, bien qu'intimement relié au corps et au vivant, peut être appréhendé selon une variété d'angles disciplinaires en sciences humaines et sociales. Cette « réalité biologique », comme bien d'autres phénomènes associés à l'âge, reste indissociable des modalités sociales à travers laquelle elle peut être expérimentée. En ce sens, pour paraphraser Bourdieu, la vieillesse, comme la jeunesse, « n'existe pas ». Elle est une « réalité biologique, socialement manipulée et manipulable » (Bourdieu, 1978, p. 145)[3]. Le vieillissement peut ainsi constituer un objet légitime de la sociologie. « Le sujet du vieillissement fait, presque partout, l'unanimité quant à son intérêt, son utilité ; il semble bénéficier d'une justification d'évidence » (Loffeier, 2021, p.166). La jeune discipline du social a néanmoins longtemps laissé l'étude de l'avancée en âge à d'autres disciplines, comme la géographie et la démographie[4]. La combinaison des deux disciplines s'harmonise dans la réalisation de cartographies à partir de données de recensement de population. Cette manière d'appréhender le phénomène attire l'attention sur des régions et des pays qui se démarquent par leur plus forte proportion de personnes âgées et en fonction du seuil retenu, soixante (60) ou soixante-cinq (65) ans (Caradec et Singly, 2015, p. 53). Les pays et les régions dites vieillissantes sont souvent alors considérés dans une situation problématique, de dévitalisation ou de déclin. Historiquement, en Occident, une lecture apocalyptique tend à s'appuyer sur les données du vieillissement démographique, c'est-à-dire la proportion de la population qui dépasse le seuil d'âge fixé de la vieillesse institutionnelle (Charles, 2007, p. 34). Le vieillissement ne serait donc pas seulement le « déclin » de l'« homme âgé », mais celui des nations ou régions vieillissantes (Bourdelais, 1997, p.119).

[3] La vieillesse est une catégorie sociale d'âge ce qui renvoie au constat de Bourdieu à propos de la jeunesse affirmant que « la jeunesse n'existe pas ! », lire la vieillesse n'existe pas, à laquelle, il a ajouté : l'âge est une réalité « [...] biologique, socialement manipulée et manipulable » (Bourdieu, 1984: 145).

[4] Loffeier fait ce constat à propos du contexte français : « Il faut dire que longtemps en France, la sociologie a abandonné la question du vieillissement à la démographie, présente depuis le XIX^{e} siècle (Overath, 2007) – ce qui représente d'ailleurs une spécificité, notamment au regard de ses voisins européens » (Loffeier, 2021:166) ». Mallon observe la même tendance pour les écrits scientifiques francophones sur le vieillissement, surtout lorsqu'il est question de vieillissement en territoires ruraux : « Les enquêtes sur des contextes socio-géographiques spécifiques du vieillissement, à différentes échelles, restent cependant sporadiques, peut-être en raison de la faiblesse des forces sociologiques. Rien d'étonnant alors que ces questionnements aient été développés récemment par des géographes ou des urbanistes, tant sur les espaces périurbains (Luxembourg, 2005; Lord et Desprès, 2011; Berger et al., 2009) que sur les quartiers centraux » (Mallon, 2014, p.179)

Au Québec, en 2024, la Gaspésie-et-des-Îles-de-la-Madeleine, terrain de cette thèse, est la région qui présente la plus forte proportion de personnes aînées parmi les régions administratives du Québec, soit 29,6 % (Institut de la statistique du Québec, 2023). Ce type d'indices statistiques, au centre des disciplines géographique et démographique, reste muet sur les manières concrètes de vieillir au sein de la population aînée de la région. Ce portrait incomplet incite à approfondir les sources d'informations sur le phénomène du vieillissement dans ce contexte particulier. La recension des écrits de la thèse s'est concentrée sur le contexte québécois avec une attention particulière pour la réalité empirique décrite. Le regard s'est élargi toutefois pour inclure des écrits, principalement de la recherche francophone, pour pouvoir mieux discuter des résultats présentés dans ces études québécoises. Il s'avère ainsi que peu d'études sociologiques ont été menées sur ce sujet précis dans ce contexte bien défini. En ce qui a trait au milieu rural périphérique ou « rural isolé » (Gucher *et al.*, 2006), les enquêtes sociologiques demeurent relativement rares dans la littérature francophone.

Cette recension se situe d'abord au niveau empirique et a pour objectif de construire l'objet théorique de cette thèse. Différentes contributions sur le vieillissement en milieu rural seront présentées en ce qui a trait à leur visée théorique, à leur méthodologie et à leurs résultats empiriques. Le sujet du vieillissement en milieu rural québécois demeure principalement développé par les disciplines qui s'intéressent au rapport entre l'espace et les phénomènes humains. Le phénomène tend ainsi à être étudié selon les « lunettes de l'urbanisme et de la géographie » (Séguin *et al.*, 2012). Les écrits consultés seront ensuite mis en discussion avec des apports de la sociologie. De cette démarche de recension des écrits, trois tendances se dégagent. La première s'inscrit dans une perspective « aménagiste » fonction des habitats. Il est étudié à partir de cartographies, de statistiques institutionnelles et d'entretiens consultatifs de groupes. La visée de recherche est surtout appliquée. Elle consiste à fournir des solutions pratiques en matière d'aménagement pour garantir des conditions favorables au bon vieillissement. La seconde tendance se distingue de la première par une perspective théorique en développement territorial où les indicateurs économiques et démographiques occupent une place centrale. L'intention est de renforcer les capacités des milieux ruraux dévitalisés pour affronter les défis du vieillissement démographique. Enfin, une dernière contribution porte un regard sur les inégalités sociales et l'exclusion chez les personnes aînées vivant en milieu rural en lien avec les transformations récentes, comme celles engendrées par la pandémie de COVID-19.

Les fondements et les limites de ces travaux permettront de transformer les interrogations de la thèse sur les formes sociales du vieillissement en milieu rural périphérique. Cette recension analytique servira de bases dans la construction de l'objet théorique de la thèse. Dans la seconde partie du chapitre, il est proposé de réaliser une synthèse des constats empiriques dégagés à partir des études consultées. Il s'en dégage que les observations tirées par les auteurs sur les formes sociales du vieillissement restent relativement limitées. La visée appliquée de la perspective théorique adoptée dans les écrits, le développement territorial, semble expliquer en partie cette lacune. L'attention de la recherche tend alors à se concentrer sur les formes considérées exemplaires selon cette approche ou encore sur les formes précaires, priorisées en tant que cibles de l'intervention sociale. La troisième partie du chapitre est consacrée à présenter les éléments d'une sociologie de la connaissance dans l'étude du vieillissement en milieu rural périphérique. Il sera discuté de la pertinence théorique de considérer la variété des formes sociales du vieillissement selon les trois dimensions du social que sont les dimensions temporelles, spatiales et symboliques (Ramognino, 2016, p.186). Commençons par présenter les écrits consultés pour mieux en discuter les fondements et les limites pour la construction théorique de l'objet.

1.1 Vieillir selon différents contextes résidentiels

En s'intéressant à la question du vieillissement de la population et des enjeux résidentiels, un premier ensemble de contributions se dégage de la recension des écrits. Celui-ci est orienté vers la recherche de solutions en matière d'aménagement et de politiques publiques. Les recherches sont menées à différentes échelles afin de répondre aux défis d'adaptation susceptibles de varier selon les contextes sociorésidentiels, ce qui inclut aussi ceux des milieux ruraux (Lord, Negron-Poblete et Després 2017 ; Marois, Lord et Negron-Poblete 2018). Les auteurs résument ainsi l'objectif principal de leurs travaux comme étant de « cibler les principales lacunes des milieux résidentiels et surtout pour connaître les besoins des aînés, en leur donnant la parole et en reconnaissant leur diversité » (Séguin, Negron Poblete et Apparicio, 2012, p.26). Les auteurs s'intéressent plus précisément aux « attributs du territoire » les plus favorables au vieillissement de leurs résidents, comme la mixité fonctionnelle (plusieurs services présents), la densité résidentielle et l'accessibilité aux services (Lord *et al.*, 2017, p. 44). La proximité et l'accessibilité aux services sont considérées comme les attributs « privilégiés et fondamentaux ». Selon ces critères, ce postulat confèrerait ainsi aux « quartiers centraux des grandes villes » des caractéristiques plus favorables au vieillissement qu'aux autres environnements résidentiels qu'ils soient suburbains, périurbains ou ruraux. Leurs travaux prennent ce postulat comme hypothèse à vérifier dans une diversité

de territoires. « Comment certaines caractéristiques morphofonctionnelles pourraient-elles induire une expérience positive du vieillissement chez soi des habitants âgés ? » (Lord *et al.*, 2017, p. 46).

Sur le plan méthodologique, leurs travaux reposent principalement sur l'analyse de données quantitatives. L'analyse des registres statistiques, principalement les données des recensements canadiens, est souvent le point de départ de leurs enquêtes. L'étude des données statistiques en matière d'habitation leur permet ainsi d'élaborer une typologie des contextes résidentiels rencontrés par les personnes aînées. L'intégration d'une méthodologie qualitative prend habituellement la forme de la réalisation d'entretien de groupes en fonction des caractéristiques des profils résidentiels retenus.

L'intention de recherche de ce groupe de chercheurs est de démontrer l'hétérogénéité des formes résidentielles. Les auteurs reconnaissent la « forte variabilité des opportunités et des défis » au sein « d'un même milieu résidentiel considéré comme "urbain", "suburbain" ou "rural" » (2017, p. 47). Les éléments considérés pour comprendre cette variabilité sont principalement de nature morphofonctionnelle. Ces mêmes auteurs étudient cette dimension morphofonctionnelle à travers les indices suivants : « le prix du foncier et le coût moyen du logement, la forme et le type de logement dans lesquels habitent les aînés, la desserte en transport en commun, la marchabilité et l'accessibilité aux destinations et la disponibilité des espaces de socialisation et d'équipements publics sur le territoire » (2017, p. 76). Notons l'absence de prise en compte des dimensions dites « symboliques » jusqu'à maintenant, comme l'histoire des milieux et les significations sociales et culturelles accordées à leurs milieux par les résidents âgés, pour ne nommer que celles-ci.

Leurs travaux ont surtout porté sur le milieu résidentiel suburbain. Les auteurs partent de cet habitat pour étudier d'autres environnements résidentiels. Selon la définition des auteurs, le milieu suburbain, aussi appelé « banlieue pavillonnaire », renvoie à des espaces de faible densité « aménagés selon un zonage monofonctionnel où domine l'habitat unifamilial et où l'usage de la voiture pour rejoindre les commerces et services est essentiel » (2017, p. 46). En guise d'hypothèse de travail, certaines caractéristiques des milieux suburbains, comme la prédominance des véhicules automobiles pour les déplacements, sont présupposées pour les milieux ruraux. Les travaux de Lord (2010) sur le vieillissement dans les banlieues de première couronne sont souvent cités dans la littérature consultée. L'intérêt pour ce milieu a pour point de départ le constat d'un fort taux de vieillissement qu'on observe au sein des populations des banlieues de première couronne de Montréal et de Québec (Morin, 2011). Le vieillissement est expliqué comme une

conséquence du développement des banlieues québécoises dans le contexte de l'après-guerre. Ce type d'habitat avait pour objectif de répondre aux besoins des jeunes ménages souhaitant fonder une famille dans un environnement dit sécuritaire et tranquille. Les résidents avaient donc approximativement le même âge et en étaient à la même étape du cycle de vie au moment d'aménager dans ce type de secteurs résidentiels. Ils ont continué à avancer en âge au même rythme, ce qui explique maintenant la forte proportion de personnes aînées au sein de la population de ces anciens quartiers suburbains. Devenus jeunes retraités, ils y demeurent toujours après le départ de leurs enfants devenus adultes. Ce point a aussi été soulevé dans d'autres études sur la banlieue de Québec (Walker et Fortin, 2011). Peu de jeunes ménages sont intéressés par cet habitat, notamment en raison de la valeur élevée des maisons situées à proximité des centres urbains. Les résidents âgés demeurent aussi fortement attachés à leur quartier, donc peu intéressés à vendre leur domicile. Lord (2010) remarque toutefois que ce type d'habitat présente plusieurs désavantages pour bien y vieillir. Ces secteurs où se concentre la fonction résidentielle sont éloignés des services autant publics que privés. Les liens de voisinage y seraient plutôt faibles, ce qui ferme la porte à des formes d'entraide permettant de prolonger l'occupation de leur domicile. Enfin, comme déjà mentionnés, les résidents sont dépendants de l'automobile pour la plupart de leurs déplacements. Cette dépendance les rendrait vulnérables dans l'éventualité d'une perte du permis de conduire (Lord *et al.*, 2017 ; Negron Poblete et Séguin, 2018).

Pour les auteurs présentés, les résultats des études menées sur le vieillissement dans les banlieues constituent un point d'appui pour interroger d'autres contextes résidentiels, comme ceux des milieux ruraux. Dans un autre projet de recherche de plus grande envergure, six environnements résidentiels ont alors été étudiés dans une variété de régions autour de Montréal : Montréal, Laval, Lanaudière, Les Laurentides, l'Outaouais et la Mauricie. Les environnements résidentiels sélectionnés le sont à partir d'une typologie tirée de l'analyse des statistiques, notamment l'enquête nationale des ménages et les « caractéristiques morphofonctionnelles des aires de diffusion (AD) du recensement canadien ». À titre d'exemple, dans la construction de cette typologie, les variables suivantes ont été considérées : « 1) période de construction des bâtiments résidentiels ; 2) typologie de logements ; 3) densité de logements ; 4) densité de personnes ; 5) mode d'occupation des logements ; 6) condition des logements' (Lord *et al.*, 2017, p. 49). Une série de groupes de discussion a été ensuite menée auprès d'aînés provenant des différents contextes résidentiels associés à leur typologie.

Les auteurs distinguent tout d'abord deux grands types d'environnements, soit les environnements métropolitains et non métropolitains. Ils identifient ensuite quatre types de formes résidentielles propres à chacun de ces deux environnements. Des photographies sont employées pour illustrer chacun des huit habitats. Il est possible de les observer dans les figures 1.1 et 1.2. « Les différences entre les environnements métropolitains et ruraux relèvent principalement de la morphologie des formes urbaines (caractéristiques de la trame des rues, volume et hauteur des bâtiments, etc.) et de leurs configurations fonctionnelles (présence de services, mixité des fonctions, etc.) » (Lord, Negron-Poblete et Després, 2017, p.76). Les auteurs emploient aussi le terme « non métropolitain » pour englober les environnements ruraux. Les termes semblent relativement interchangeables. Les milieux ruraux sont ainsi définis par ces auteurs comme des « territoires à l'extérieur des aires métropolitaines où l'habitat se retrouve dans des secteurs plus ou moins urbanisés qu'ils soient forestiers, agricoles ou de villégiature, et où les commerces et services sont localisés dans des villages ou des villes moyennes » (Lord, Negron-Poblete et Després, 2017, p.76). Leurs travaux ont porté essentiellement sur de « petites municipalités sous influence métropolitaine » (2017, p.76).

Les constats sur les milieux ruraux sont présentés principalement à travers une comparaison entre environnements métropolitains et environnements non métropolitains, plus ou moins synonymes de milieux ruraux. Un élément central et récurrent est soulevé et il concerne le caractère essentiel de l'automobile pour les résidents aînés d'environnement non métropolitain. Les « non métropolitains » ont une plus grande aire de déplacement. Pour les non métropolitains, l'organisation des déplacements se trouve compliquée davantage et implique de « s'en remettre à leurs réseaux personnels (famille ou amis) motorisés » (Lord *et al.*, 2017, p. 56).

Les données des groupes de discussion portent surtout sur la mobilité et les aspirations résidentielles des habitants aînés des différents environnements. Des groupes de discussion ont été constitués en fonction de la typologie des « environnements résidentiels » en fonction des huit habitats identifiés plus haut dans les figures 1.1. et 1.2. Ces huit groupes sont ainsi considérés comme « homogènes » par les auteurs. « Largement utilisé en amont de la mise sur le marché de produits ou de services, il (le groupe de discussion) permet d'explorer les préférences et les attitudes d'un groupe homogène de personnes et d'arriver ainsi à des consensus ou des divergences quant aux objets mis en discussion » (Lord *et al.*, 2017, p. 53).

Figure 1.1 Environnements résidentiels non métropolitains

Tiré de [Environnements résidentiels non métropolitains], Illustration par Pierre-Luc Lupien, Août 2025. CC BY-NC-ND [5]

[5] « Figure 3a : Secteur rural : secteur de très faible densité résidentielle, associée à un habitat dispersé avec une forte présence de terrains à usage agricole.
Figure 3b : Secteur mixte en zone rurale : secteur de faible densité, avec des formes urbaines plus variées (maisons unifamiliales, petits plex6).
Figure 3c : Cœur de village : secteur associé aux noyaux villageois des zones rurales. Les cœurs de village offrent une intensité d'occupation du sol un peu plus élevée, où le tissu résidentiel se combine avec la présence d'anciennes rues commerciales, souvent l'objet d'actions de revitalisation.
Figure 3d : Secteur en transformation et de villégiature : secteur en lointaine périphérie des métropoles disposant de zones touristiques et de villégiature à proximité. Ce type de territoire correspond à des secteurs résidentiels saisonniers, mais qui reçoivent de plus en plus une population qui choisit de s'y installer de manière permanente, tout au long de l'année » (Lord *et al.*, 2017, p. 50).

Figure 1.2 Environnements résidentiels métropolitains

Tiré de [Environnements résidentiels métropolitains], Illustration par Pierre-Luc Lupien, Août 2025. CC BY-NC-ND [6]

En ce qui a trait à la mobilité, le thème abordé en entrevues de groupes a porté sur la « marchabilité » des différents environnements résidentiels. La marche est considérée comme une activité essentielle au vieillissement en santé. Les participants abondent ainsi dans le même sens. Les auteurs dégagent un accès variable à cette activité selon les environnements. « Si les espaces dédiés à la marche, que l'on rejoint de différentes façons, diffèrent significativement selon que l'on soit en région métropolitaine ou en région

[6] « Figure 4a : Secteur pavillonnaire : secteur qui domine dans les zones à l'étude. Ce type de secteur recouvre des territoires développés surtout après la seconde guerre mondiale. Ils se retrouvent dans des territoires de banlieue ou périphériques des régions métropolitaines.
Figure 4b : Secteur mixte avec appartements anciens : secteur correspondant aux anciens quartiers ouvriers des villes-centre des régions métropolitaines. On en retrouve aussi dans les noyaux des premières couronnes de banlieue. Ces secteurs présentent une forte mixité commerciale et résidentielles.
Figure 4c : Secteur mixte avec copropriétés : secteur des villes-centre des régions métropolitaines, souvent à proximité des secteurs mixtes avec appartements anciens. On y retrouve une mixité dans le cadre résidentiel, mais aussi dans les usages du sol. La présence de copropriétés résulte d'une construction plus récente du cadre bâti.
Figure 4d : Secteur de tours d'habitation : secteur développé plus récemment, parfois localisé sur des terrains qui ont fait l'objet d'un changment majeur dans l'usage du sol » (Lord *et al.*, 2017, p. 51).

plus rurale, les possibilités diffèrent aussi en ce qui a trait au nombre de destinations accessibles. » (Lord *et al.*, 2017, p.55). Les environnements non métropolitains offriraient moins de possibilités en termes d'accessibilité à la marche. Il est question des infrastructures rendant la marche sécuritaire. Les auteurs ne développent pas davantage sur les différences entre les milieux métropolitains et non métropolitains.

La mobilité est surtout abordée en fonction de l'accès aux services. Les auteurs remarquent que « tous les participants » notent l'importance de la voiture. « Cela dit, pour tous les participants, il y a eu "la vie avec (ou encore avec) la voiture" et "la vie de l'après-voiture" qui implique des changements considérables, et ce, peu importe la région considérée » (Lord *et al.*, 2017, p.76). En région métropolitaine, peu importe le type d'environnement résidentiel, les auteurs soulignent que les participants ont mentionné « unanimement l'avantage d'être proche de tout » (Lord *et al.*, 2017, p. 76). Pour ce qui est des environnements non métropolitains, les auteurs font le constat suivant : « À l'extérieur des régions métropolitaines, en zones rurales ou de villégiature, les distances sont considérablement plus longues, "parfois plus d'une heure de voiture", dans le cas de la Mauricie ou de Lanaudière, pour rejoindre des commerces et services d'utilité quotidienne. » (Lord *et al.*, 2017, p.77). À noter, il n'y a pas de précisions sur le point de vue des participants sur ces distances considérées plus longues par les chercheurs.

En ce qui a trait aux aspirations résidentielles, il se dégage que les métropolitains auraient plus d'options résidentielles que les non métropolitains. Les auteurs remarquent que « La situation hors région métropolitaine » serait « plus complexe » (Lord *et al.*, 2017, p.58). Ils font état de longues attentes pour accéder aux offres résidentielles de leur choix. Ils remarquent aussi que les changements de type de domicile impliquent souvent de devoir se relocaliser dans des milieux éloignés de leur milieu de vie et d'appartenance (2017, p.58). Le « bien vieillir » des aînés ruraux dépendrait aussi du niveau de développement régional de leur milieu. La dévitalisation socio-économique, se manifestant par la fermeture des commerces et des services, viendrait obliger les aînés ruraux à se déplacer davantage pour répondre à leurs besoins. Les auteurs mentionnent que cette dévitalisation serait le fruit de la concurrence des services et des commerces de grande surface offerts dans les agglomérations urbaines environnantes. L'exemple donné fait référence à la Mauricie et à la concurrence de Shawinigan pour les petites localités environnantes (Lord *et al.*, 2017, p.58). Le constat de l'importance du véhicule automobile revient ici. Il est question de la nécessité de se déplacer en voiture à l'échelle de la région sur « leurs réseaux familiaux, d'amitiés ou encore communautaires » (Marois *et al.,* 2018, p.76). Plusieurs désavantages sont ainsi identifiés pour les résidents aînés des « environnements non métropolitains ». Les auteurs remarquent

que ces derniers doivent faire davantage de compromis par rapport à leurs aspirations résidentielles : « Les compromis sont ainsi plus nombreux et plus “acceptables” dans le discours des participants de l’extérieur des régions métropolitaines » (Lord *et al.*, 2017, p.58).

Selon ces premières analyses des milieux non métropolitains, la ruralité semble surtout synonyme de désavantages pour le « bien vieillir », dans le même esprit que ceux soulevés pour les milieux suburbains. Il est question d’habitats constitués surtout de maisons individuelles unifamiliales et de la nécessité de se déplacer à l’aide de véhicules automobiles. Les auteurs proposent ainsi d’identifier des zones plus propices au « bien vieillir » dans les milieux ruraux et d’y concentrer les ressources. Les centres de service en environnement non métropolitain apparaissent comme des milieux plus favorables. La proposition des auteurs n’est pas plus explicitée. La visée de ce premier ensemble de contributions est plutôt appliquée. Il s’en dégage une posture qui tend à être normative dans la mesure où leurs travaux visent à apporter des solutions à des habitats entravant le vieillissement optimal de leurs résidents. La dimension symbolique, plus précisément le sens accordé par les résidents aînés à leur habitat reste marginal dans la présentation des résultats. Ceci donne l’impression que les caractéristiques morphofonctionnelles déterminent les conditions de vieillissement retrouvées dans les différents environnements résidentiels. Le développement qui suit discutera plus profondément des fondements et des limites de cette première contribution dans la construction de l’objet de la thèse.

1.1.1 Fondements et les limites

La contribution de ces auteurs montre l’intérêt d’étudier la morphologie des différents habitats en lien avec les formes sociales de vieillissement. La forme particulière de l’occupation du territoire de la péninsule gaspésienne, concentrée sur le pourtour du littoral, amène certainement à accorder des considérations supplémentaires à l’étude de la morphologie. Leur typologie des « environnements résidentiels » représente un intérêt dans un esprit de cumul des connaissances. Elle permet d’entrevoir ce que Mallon appelait de ses vœux, soit une multiplication des enquêtes dans des milieux sociogéographiques différents. Une telle diversification des habitats étudiés « permettrait ainsi de montrer comment certains contextes produisent des vieillissements spécifiques, et comment en revanche, certains types de vieillissement peuvent se dérouler de manière similaire dans des contextes différents » (Mallon, 2014, p. 184).

L'outil semble permettre une fine description des différents types d'habitats. Un premier exercice d'application de la typologie des environnements résidentiels des auteurs aux habitats du terrain gaspésien laisse entrevoir que plusieurs des types identifiés peuvent y être observés. La présence de quartiers résidentiels de maisons unifamiliales d'inspiration suburbaine est une réalité commentée dans le contexte gaspésien. La typologie des auteurs, par la finesse de ses descriptions, pourra certainement faciliter le repérage de cette réalité. Les travaux des auteurs fournissent ainsi un lexique pour décrire les différentes formes résidentielles observées à travers la diversité des territoires présents au Québec. Qui plus est, le recours à des photographies pour illustrer leurs typologies des milieux résidentiels suggère la pertinence d'une approche visuelle dans l'étude des différents habitats des résidents aînés du Québec.

Cette description présente toutefois certaines limites pour une analyse sociologique. L'importance accordée par les auteurs aux caractéristiques morphofonctionnelles empêche la prise en considération des dimensions symboliques de l'espace. Celles-ci sont très peu considérées dans leurs travaux à vocation appliquée. Leur acception de la morphologie semble plutôt se limiter à la fonctionnalité pour les personnes âgées considérées en perte d'autonomie. Les manières de vieillir selon les contextes résidentiels sont considérées par le prisme restreint des caractéristiques de l'espace pour bien y vieillir sur le plan dit « fonctionnel ». Telles qu'expliquées, ces caractéristiques portent ainsi sur la mobilité comprenant la marchabilité des environnements résidentiels, l'accessibilité aux différents services et la présence de transport en commun. La visée d'aménagement de l'espace explique en bonne partie ce choix.

Il est à souligner que les auteurs ont fait des efforts pour compléter leur analyse morphofonctionnelle avec des entretiens de groupes avec des résidents aînés. Ce matériel qualitatif semble toutefois peu exploité à l'extérieur d'une visée de vérification des constats déjà tirés de leur typologie des environnements résidentiels. Ils se fondent essentiellement sur une analyse des statistiques institutionnelles pour révéler des habitats présentant des conditions plus favorables au vieillissement. L'emploi du matériel des groupes de discussion semble surtout à titre illustratif (Demazière et Dubar, 2004a). De manière générale, peu d'espaces sont consacrés aux verbatims tirés des groupes de discussion. Les propos tendent à être résumés et paraphrasés. Ce sont surtout les éléments fonctionnels de l'habitat qui sont développés. La contribution des résidents aînés en groupe de discussion vient surtout confirmer ce que la description physique de l'espace avait déjà révélé.

Le matériel des entretiens de groupes vient ainsi surtout valider les constats menés à partir d'une de la morphologie et de la fonctionnalité des habitats pour bien y vieillir. Par exemple, en ce qui a trait à une caractéristique précise comme l'absence de trottoir, elle est observée d'emblée par l'étude des indices du recensement qui a mené à la construction de la typologie des environnements résidentiels. Le témoignage des participants des groupes de discussion se limite à attester de cette caractéristique, l'absence de trottoirs, sans savoir s'ils l'auraient fait d'eux-mêmes à propos de leur habitat en général. Leurs participants se restreignent à valider l'absence de trottoir et à la commenter. Cette manière de procéder semble empêcher d'explorer d'autres expériences du territoire et semble orienter les propos vers les caractéristiques prédéfinies par les chercheurs. Le contexte d'entretien de groupe encourage aussi à partager l'opinion du groupe. Qui plus est, la définition de la fonctionnalité semble reposée sur des présupposés normatifs des chercheurs et des acteurs à l'origine de la commande sociale de l'étude. Reprenons l'exemple de la marchabilité. Les auteurs font falloir que la marche représente une activité essentielle au vieillissement en santé. Un milieu favorable au « bien vieillir » ou au « vieillissement actif » devrait fournir un environnement aménagé convenablement pour l'exercice de la marche, c'est-à-dire avoir des trottoirs. Cependant, sans disposer d'autant de trottoirs, les milieux ruraux disposent de sentiers en milieu naturel favorisant la marche (Alberio *et al.*, 2024).

Une autre limite s'observe dans cette analyse « fonctionnelle ». Il s'agit de la prise en compte de la mémoire sociale des espaces. Dans les travaux de ce groupe d'auteurs, l'accent est aussi mis sur l'« ici maintenant », sur une approche plutôt « synchronique », de l'aménagement des milieux résidentiels où vivent les aînés. L'historique de l'aménagement et du peuplement de ces milieux n'est pratiquement pas abordé.

De manière plus générale, même s'il s'agit d'un objectif du groupe, l'analyse ne permet pas de saisir la présence de différents groupes ou profils de résidents aînés dans un même type d'environnement résidentiel. Le fait de provenir d'un même environnement résidentiel semble considéré comme un gage d'homogénéité des participants aux différents groupes de discussion constitués par les chercheurs. Ces groupes sont constitués en fonction des types d'environnement résidentiel construits par les chercheurs à partir du recensement canadien. Leurs caractéristiques en font davantage des « agrégats statistiques » (Leclerc, 1999) que des groupes sociaux au sens sociologique du terme.

Qui plus est, en s'intéressant plus particulièrement à l'espace rural et aux formes de vieillissement, l'analyse morphofonctionnelle donne un portrait des environnements non métropolitains essentiellement sous l'angle des désavantages pour y vieillir. La ruralité semble s'y définir essentiellement par l'absence des caractéristiques associées au métropolitain : absence d'options résidentielles variées, manque d'espace pour marcher, éloignement des services et absence de transport collectif. La ruralité n'est pas étudiée sous l'angle de ses propres caractéristiques. En changeant le regard, une étude positive devrait faire émerger des dimensions de l'expérience sociale du vieillissement que l'on ne retrouve pas en milieu urbain, au sens où elle n'a pas nécessairement d'équivalent comparable, comme les sentiers aménagés en milieu naturel.

Une autre limite concerne la généralisation des résultats des travaux des auteurs. Les milieux étudiés, comme le reconnaissent les auteurs, sont surtout des milieux ruraux à proximité des centres urbains, des « petites municipalités sous influence métropolitaine » (Lord *et al.*, 2017, p. 59), pour reprendre les termes des auteurs. Or, la ruralité tend à être sous-divisée en trois types selon la proximité des centres urbains (Jean, 2006 ; Mallon, 2014). Ainsi, Jean présente les trois types suivants de ruralité : « 1) la ruralité péri-urbaine (subissant les effets des villes) ; 2) la ruralité intermédiaire (zones à géométrie variable selon les recompositions des autres territoires ruraux) et 3) la ruralité périphérique (subissant les effets de l'éloignement des centres urbains) (Jean, 2006, p. 512). Le transfert des constats tirés dans un rural à proximité des villes à celui de la « ruralité périphérique » ne va pas de soi (Lupien, 2020b). Les éléments présentés en introduction montrent déjà des particularités qui ne semblent pas s'appliquer intégralement aux constats des auteurs qui ont surtout étudié des milieux à proximité des villes. Par exemple, la concurrence des commerces dans les zones métropolitaines environnantes ne se présente pas de la même manière. L'éloignement des zones métropolitaines permet même le maintien de certains commerces. Il ne s'agit que d'un exemple des difficultés de transférer les constats des auteurs aux milieux ruraux dits éloignés des centres urbains.

Si l'étude de la morphologie des habitats en lien avec le vieillissement s'offre comme une voie intéressante, elle peut être enrichie en approfondissant davantage la dimension symbolique de l'espace et les liens entre cet espace et la mémoire sociale de ses résidents. Ces premières contributions ouvrent la porte à l'investigation de la morphologie sociale, notamment via leur typologie et le lexique concernant l'habitat. L'étude de ces contributions justifie la construction d'un objet théorique permettant une meilleure articulation des dimensions symboliques et matérielles du territoire. Dans la constitution de l'objet

théorique, plus loin dans ce chapitre, il sera question des apports de la sociologie de la connaissance à l'étude de l'espace.

1.2 Vieillir en milieu rural et éloigné, vieillir dans l'Est-du-Québec et au Nouveau-Brunswick ?

Une seconde contribution ne peut être ignorée lorsqu'il est question de vieillissement et de ruralité québécoise, et qui plus est, dans le contexte de l'Est-du-Québec. Il s'agit des travaux de Majella Simard, professeur de géographie à l'Université de Moncton, détenteur d'un doctorat en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Un de ses centres d'intérêt porte sur l'avancée en âge en milieu rural québécois, mais aussi dans les provinces maritimes du Canada (Simard, 2015, 2024). Il est l'auteur d'une thèse sur la fragilité des petites localités rurales du Bas-Saint-Laurent (Simard, 2003) sous la direction du géographe Clermont Dugas, spécialiste des régions périphériques du Québec. Depuis les années 2000, des publications l'associent à l'étude du phénomène du vieillissement en contexte rural (Simard, 2006, 2011, 2015, 2016). Ses travaux sont aussi représentatifs des thématiques et des contributions scientifiques de cet écosystème de recherche où figurent d'autres auteurs intéressés par la question de la ruralité québécoise sous l'angle du développement territorial, notamment Bruno Jean et Clermont Dugas (2019).

Sur le plan méthodologique, les travaux du chercheur reposent sur une variété de moyens autant qualitatifs que quantitatifs (Dupuis-Blanchard, Suzanne *et al.*, 2011 ; Simard et Savoie 2009). Pour ce qui est tout d'abord de ses recherches de nature plus quantitative, celles-ci mettent davantage l'accent sur les différents indicateurs démographiques et économiques du phénomène du vieillissement. Ces indicateurs proviennent surtout des données du recensement canadien. Ses analyses se concentrent sur la réalité des « petites collectivités rurales ». Celles-ci sont au centre de ses préoccupations en matière de développement territorial. Les constats qu'il tire de l'étude des statistiques canadiennes le mènent à signaler que ces collectivités seraient en péril du point de vue économique et démographique. Leur fort taux de vieillissement serait un signe démographique de leur situation critique. Il écrit à ce propos :

> C'est le cas de plusieurs petites localités rurales dont la taille démographique est inférieure à 500 habitants. Au nombre de 202 en 2016, elles forment près de 30 % de l'espace rural québécois. Dans l'Est-du-Québec, l'ampleur et l'intensité du vieillissement sont telles qu'elles compromettent très sérieusement leur avenir (Simard, 2018).

Pour comprendre le vieillissement rural québécois, Simard (2020) propose une typologie à trois niveaux des localités rurales du Québec en fonction de « l'évolution et de l'intensité du vieillissement ». Il observe

que les communautés « les plus enclines au vieillissement » sont situées très majoritairement dans les localités rurales telles que définies par Statistique Canada, « c'est-à-dire les subdivisions de recensement dont la population est inférieure à 2500 habitants » (Simard, 2020, p. 10). Fait notoire, les localités les plus vieillissantes sont principalement localisées dans l'Est-du-Québec et de manière plus générale dans les régions dites « périphériques » du Québec (Gaspésie, Hautes-Laurentides, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Saguenay–Lac-Saint-Jean). De ces régions, la Gaspésie-les-Îles-de-la-Madeleine est celle qui se montre la plus touchée par le phénomène. Il note que douze (12) localités des quarante-deux (42) localités de la région sont classées dans les localités à fort niveau de vieillissement. On peut le constater en consultant la carte présentée ici en figure 1.3.

Figure 1.3 Évolution de la population des personnes âgées de 65 ans ou plus au Québec

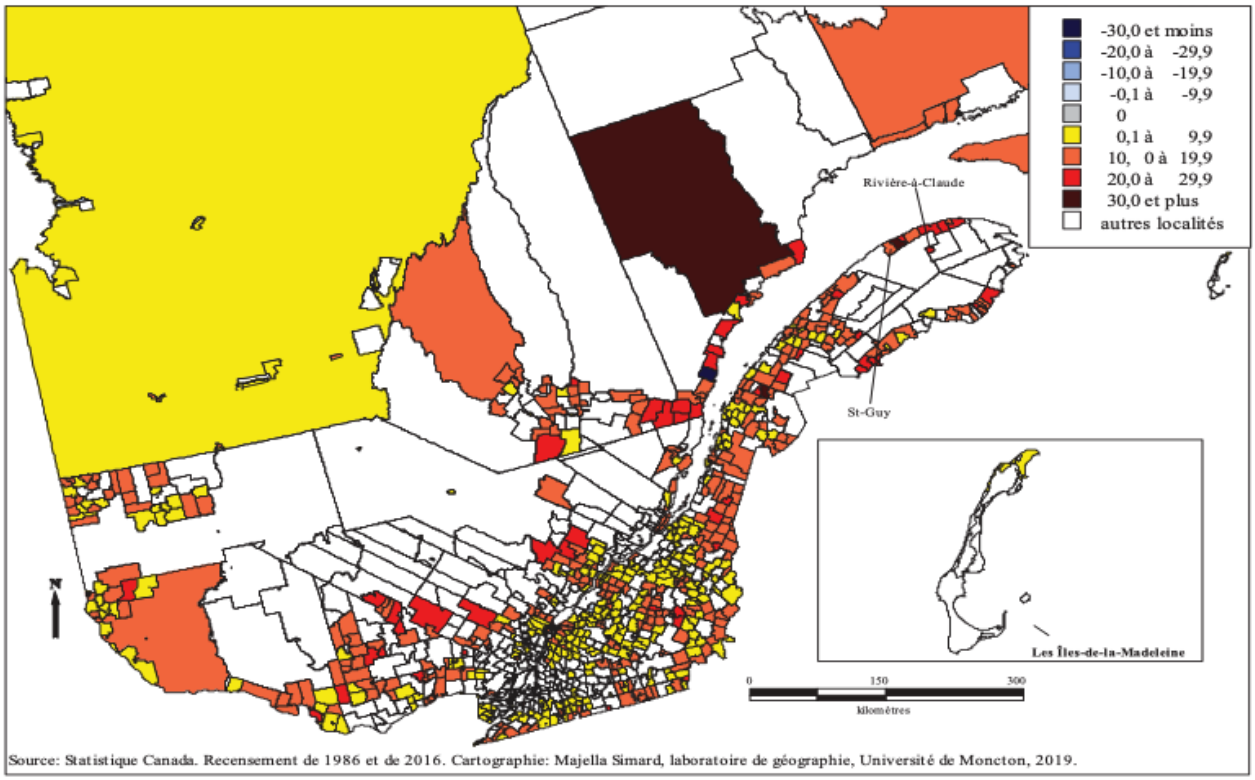

Concernant les localités plus enclines au vieillissement, Simard explique leurs situations comme étant le résultat de la combinaison d'une « déprise spatiale et économique » (Simard, 2020, p.16). Selon l'auteur, le premier critère serait d'ordre géographique. Il fait mention de leur éloignement des « principaux pôles urbains », ce qui se manifesterait par un vieillissement « par le bas » provoqué notamment par l'exode des jeunes. Les études et les emplois seraient surtout à l'extérieur de la région, ce qui expliquerait le phénomène. Un critère de nature économique vient s'ajouter à la situation. La « fragilité » de l'économie,

surtout dans le secteur primaire, est invoquée. Il est à préciser que ce tableau concerne plus particulièrement les petites collectivités rurales en déclin et qu'elles ne constituent pas le tableau d'ensemble régional. L'auteur soutient que l'état difficile des localités ne se comprend pas uniquement par leur localisation, à savoir leur éloignement des pôles urbains (Simard, 2019b). À l'instar de Dumont (2017), il prend ses distances du modèle centre-périphérie en prenant l'exemple de la résilience des localités éloignées qu'il a constaté dans ses travaux. Ils y soulignent la capacité d'adaptation des personnes âgées de ces localités. Il fait ressortir des traits contribuant à cette capacité comme leur sentiment d'appartenance envers leur milieu (Simard, 2019, p.15).

De front avec ses analyses quantitatives, l'auteur mène aussi des études de cas de nature qualitative où il cherche à mettre en valeur justement les capacités et la résilience collective des petites localités rurales, principalement au Nouveau-Brunswick (Simard, 2017, 2019 a, 2022, 2022, 2023). En se fondant sur ces études, l'auteur tire des constats pouvant s'appliquer aux localités rurales de l'Est-du-Québec. Ces études s'appuient sur des entretiens semi-dirigés menés principalement auprès d'intervenants locaux ainsi que sur des groupes de discussion avec des résidents. Dans ces études, l'auteur mobilise un cadre théorique qui s'intéresse aux capacités des communautés de faire face au défi du vieillissement démographique. Il fait notamment référence aux contributions de la gérontologie environnementale. Il le présente comme un courant qui « examine le phénomène du vieillissement dans une perspective multidisciplinaire favorisant la compréhension du rôle de l'environnement dans la détermination de la qualité de vie des aînés » (Simard, 2019a, p.8). Le courant s'intéresse aux caractéristiques de l'environnement qui favorisent le vieillissement actif. Parmi ces caractéristiques, l'auteur porte une attention particulière au « capital social » de la communauté (Simard, 2022).

Pour appréhender la vie relationnelle et communautaire d'un milieu précis, l'auteur a aussi recours à l'étude des représentations sociales en s'inspirant des définitions classiques, notamment celles de Jodelet (Simard, 2019a, p.10). L'objectif de Simard est de comprendre comment les personnes âgées se sont formées leurs opinions à travers les interactions entre acteurs. L'intérêt pour les représentations sociales est une manière d'accéder aux identités au sein d'un territoire donné. Cet assemblage de concepts et de théories laisse plus de place à l'étude des dimensions symboliques de la vie sociale que dans ses recherches de nature quantitative. Dans ses études de cas, Simard porte son attention sur les éléments de nature sociales susceptibles de renforcer les capacités des communautés (Simard, 2019a : 3). Ces capacités renvoient à l'habileté des membres d'une communauté à améliorer leur situation et à développer leur

milieu. Cet accent sur les forces du milieu permettrait, selon l'auteur, d'explorer « les dimensions intangibles du développement territorial ». À titre d'exemple de ces dimensions, il évoque notamment la vie relationnelle et communautaire, le capital social et le sentiment d'appartenance.

Les intérêts de l'auteur pour les aspects sociaux du vieillissement l'amènent à privilégier l'étude de la participation dans les organisations communautaires. « Sur le plan collectif, la participation sociale désigne l'implication des individus au sein d'une organisation structurée, c'est-à-dire qui exclut les formes d'engagement de nature domestique ou familiale, gravitant autour des sphères associatives, caritatives, religieuses, communautaires ou culturelles, et dont les objectifs sont clairement définis » (Simard, 2022, p. 16). Il s'intéresse au profil des personnes aînées impliquées qui font une différence dans les localités rurales aux prises avec de nombreux défis comme celui du vieillissement démographique. À propos de la participation des résidents âgés de ces collectivités, notamment en ce qui a trait à leur implication bénévole, il remarque que ce sont toujours les mêmes qui se portent volontaires. Simard désigne le phénomène par l'acronyme TLM, soit « toujours les mêmes ». Son plus récent article confirme que ce sont souvent les mêmes personnes qui contribuent dans la plupart des organismes. Il fait état d'un « profil distinctif » :

> Les aînés qui participent à la vie sociocommunautaire présenteraient un profil distinctif. Il s'agirait de personnes autonomes, particulièrement éduquées, à l'aise sur le plan financier et âgé de moins de 80 ans. Ces personnes auraient aussi « une visée pour leurs vieux jours » (entrevue no 31) dans le sens où elles promouvraient un vieillissement actif et sur place (Simard, 2023, p.8).

En discussion, il remarque que ce constat va dans le sens des recherches antérieures (Simard, 2023 b, p.18). Il fait aussi des observations semblables pour les autres localités étudiées précédemment, notamment Saint-Wilfred et Robertville. Les caractéristiques des autres types de résidents aînés, comme les aînés considérés « isolés », ne sont pas plus développées. Ces derniers sont définis par opposition avec le profil plus engagé socialement. Simard émet l'hypothèse d'une « carence au chapitre de l'intégration » (Simard, 2023 b, p.8). Il ne développe pas davantage à propos de cette hypothèse. Si certains profils de résidents aînés ne participent pas dans les « organisations communautaires structurées », l'étude ne précise pas si ces derniers ne s'engagent pas davantage au sein de leur réseau familial. L'auteur remarque toutefois la force des solidarités informelles. « Le dynamisme communautaire et la vie relationnelle se répercuteraient

positivement sur le capital social » (Simard, 2023 b, p.19). Il fait référence aussi à une assistance mutuelle, à de l'entraide entre voisins et à une implication significative dans les diverses sphères d'activités (Simard, 2023 b, p.24-25).

La vie sociale qu'il analyse à partir des entretiens menés est centrée sur la famille et le voisinage. « Les enfants, les membres de la famille immédiate et les voisins constituent les principaux modes de réseautage mis en place par les personnes âgées de Robertville et de St-Wilfred auxquels viennent se greffer différents réseaux informels » (Simard, 2023 b, p.27). Si l'auteur remarque l'importance des relations informelles (famille et voisinage), il évalue à nouveau que la force des liens sociaux demeure insuffisante pour inverser la tendance au déclin des petites collectivités rurales. Il rappelle l'importance d'adopter une politique provinciale et, plus largement, d'une intervention étatique pour supporter ces collectivités en péril.

Si le capital social des résidents aînés semble être relativement considérable, particulièrement dans les petites collectivités rurales, Simard soutient que certains défis liés au vieillissement, comme ceux du logement, seraient au-dessus des capacités du milieu. Il revient avec le même constat au terme d'étude de cas se concentrant sur l'échelle locale. Les déterminants géographiques, démographiques et économiques, ceux identifiés dans ses travaux plus quantitatifs, pèsent toujours sur ces collectivités (petites comme Saint-Wilfred et Robertville ou plus grande comme Tracadie), et ce, malgré la force de leurs liens sociaux et leur degré d'implication sociocommunautaire. En ce qui a trait aux solutions pour faire face au vieillissement, Simard fait la même observation concernant l'insuffisance des ressources endogènes des petites localités rurales. Il remarque aussi que même si elles demeurent solides les solidarités communautaires ne peuvent pas suppléer à une intervention plus systématique de l'État. Il appelle donc à un rôle accru de l'état en matière de services publics, de politiques publiques en faveur d'un meilleur développement des petites communautés rurales.

1.2.1 Fondements et limites

Les travaux de Simard offrent une première description de la situation des résidents aînés en milieu rural éloigné. Son portrait statistique du vieillissement du Québec montre que la Gaspésie-et-les-Îles-de-la-Madeleine se pose comme la région administrative la plus vieillissante du Québec. Ses analyses permettent aussi d'attester les différenciations intrarégionales. Simard montre que ce sont plus spécifiquement les petites collectivités rurales de la région qui sont concernées par un fort vieillissement que l'auteur identifie comme un risque pour leur développement, voire pour leur survie. Simard

s'intéresse aussi aux localités, comme les centres de services régionaux ou de villes en milieu rural comme Tracadie, qui s'en sortent mieux sur le plan démographique et économique. L'auteur y voit d'ailleurs un milieu pouvant participer à améliorer le sort des petites localités qui les environnent. D'un point de vue plus scientifique, ces observations sont précieuses dans la construction de l'objet dans la mesure où elles permettent de considérer ces différenciations au sein du milieu étudié. Les contributions de Simard proviennent ici de l'analyse des registres statistiques et de la cartographie de ces statistiques de manière à saisir la différenciation du phénomène du vieillissement en fonction du territoire.

Dans ses études de cas, Simard se pose à une autre échelle d'analyse, plus près de la réalité des acteurs au sein de leur milieu. Il ne se limite pas à l'analyse des indices démographiques et économiques à vol d'oiseau, mais aussi à la dynamique sociale et communautaire au sein des localités en question. Il remarque que la situation des petites localités rurales ne se résume pas à leur seul profil socio-économique et démographique ou à leur éloignement des « centres urbains ». Ces localités sont mues par leur propre dynamique endogène. Il s'intéresse à des dimensions symboliques qu'il qualifie d'« intangibles » (Simard, 2023 b, p.3). Pour l'aborder, Simard préconise une méthodologie qualitative inspirée de l'approche des représentations sociales. L'auteur montre ici son ouverture à l'étude de la dimension symbolique de la réalité sociale. L'espace n'est pas appréhendé uniquement par les statistiques sur la disposition des corps sur un territoire donné. Dans une perspective de développement territorial, la signification accordée au territoire est considérée comme un élément contribuant aux capacités des communautés pour agir sur leurs problèmes. Ces dimensions « intangibles » viendraient expliquer la plus ou moins grande capacité d'adaptation au phénomène comme le vieillissement. Cette ouverture de Simard sur les dimensions symboliques de la vie sociale rappelle celle observée par Parent dans les travaux de Jean (Parent, 2011, p.338). Ce dernier se serait ainsi ouvert à l'étude de la culture et des représentations sociales passant de la notion de « région » à celle de territoire.

L'usage de méthodes qualitatives montre une ouverture de la part de l'auteur pour la dimension symbolique propre à l'espace rural. Ce changement d'orientation méthodologique s'effectue non pas sans quelques limites. L'application que ce spécialiste des statistiques fait des méthodes qualitatives semble se faire sans s'appuyer sur les prescriptions d'usage. La dimension symbolique est ainsi traitée, mais sans référence à ce qui se fait habituellement en recherche qualitative. Très peu d'extraits sont mobilisés dans la présentation des résultats. Le contenu qualitatif, les verbatims, n'est pas l'objet d'une analyse de contenu à proprement parler. Il n'est pas question de traitement des données ni de grilles de codage. Le

matériel qualitatif est souvent illustratif des constats réalisés sur le plan quantitatif. Les articles et les rapports produits concernant ces études de cas donnent accès à très peu de propos des participants. Les mots employés, la sémantique et les expressions récurrentes sont très peu analysés. L'étude du « symbolique » ne permet pas de déceler les formes sociales, ce qui serait une avenue intéressante. L'étude des travaux de Simard suggère l'importance pour cette thèse d'étudier les traces langagières de manière à dégager les formes sociales et les manières de traduire l'expérience sociale des participants.

Les travaux de Simard manquent d'intégration des méthodologies dans l'étude de son objet, le vieillissement en milieu rural. Il ne s'agit pas d'une méthodologie mixte, mais d'un emploi cloisonné de chacune des méthodologies à certaines échelles d'analyse spécifiques. Ainsi, la méthodologie qualitative semble être employée prioritairement pour traiter de l'échelle locale alors que la méthodologie quantitative l'est pour l'échelle provinciale ou nationale. Lorsqu'il analyse le phénomène du vieillissement à l'échelle provinciale ou nationale, que ce soit au Québec ou au Nouveau-Brunswick, il a recours à une méthodologie quantitative appliquée sur des données tirées des recensements canadiens. Ses analyses des indicateurs économiques et démographiques mènent à des pronostics plutôt pessimistes pour les petites collectivités rurales en absence de soutien de l'État. Les indicateurs habituels livrent ainsi un « triste portrait » des milieux ruraux éloignés en laissant les autres dimensions difficiles à quantifier comme la qualité de leur tissu social (Beaudry et Dionne, 1996). Lorsqu'il adopte une échelle plus locale, comme dans ses études de cas, l'auteur manifeste un intérêt pour l'étude du tissu social chez les aînés ruraux ainsi que de leurs capacités et de leurs résiliences collectives. Les attributs du lien social en milieu rural restent associés à des concepts de développement territorial. Bien qu'il considère que ce tissu est important et qu'il joue un rôle appréciable, il constate qu'il demeure insuffisant pour suppléer au rôle de l'État. L'auteur reconnaît néanmoins que la qualité du tissu social et le niveau d'implication sociocommunautaire des aînés ruraux sont à l'origine de la résilience plus ou moins grande des localités en milieu rural fragile. Les caractéristiques sociales du milieu sont considérées comme « des capacités » pour faire face au vieillissement démographique et autres signes de dévitalisation.

Ceci mène à une autre limite des travaux de Simard pour réaliser une sociologie de la vieillesse et du vieillissement en milieu rural périphérique. Il s'agit de la visée normative qui oriente ses analyses du social. Chez Simard, les traits sociaux d'une collectivité sont rarement considérés pour eux-mêmes. Ils sont des indices des capacités en matière de développement territorial des communautés étudiées. Ils ont des ressources pour faire face à des défis. Cette conception rend difficile la description de la réalité sociale.

Les réalités décrites apparaissent ainsi favorables ou défavorables par rapport à un enjeu de développement donné, ici les défis reliés au vieillissement démographique. Il s'en dégage que les constats de Simard, ceux de ces études de cas les mieux menées, portent sur des éléments de la réalité considérés exemplaires de la bonne marche à suivre pour affronter un enjeu social. Par exemple, dans son étude longitudinale sur Robertville, ses résultats se concentrent sur les résidents aînés les plus impliqués, soit ceux qui participent au renforcement des capacités de la communauté notamment par leur bénévolat dans les services communautaires. Il en dégage un certain profil, plus scolarisé, plus à l'aise financièrement et âgés de moins de quatre-vingts ans. Les autres profils demeurent quant à eux laissés dans l'ombre. Si on explore les informations fragmentaires données par l'auteur à propos des profils dits « non impliqués », ils seraient d'abord plus âgés. Est-ce que l'implication prend fin avec l'avancée en âge ? Il s'agit pourtant d'une question importante en sociologie du vieillissement qui ont mené à des modèles théoriques comme la théorie du désengagement (Cumming et Henry, 1961), la théorie de l'activité et la théorie de la déprise (Barthe *et al.*, 1990). Les plus récentes contributions reconnaissent que le désengagement des aînés n'est pas un phénomène inexorable et linéaire. Le phénomène ne coïncide pas toujours avec l'âge biologique des personnes. Le vieillissement et la diminution de la vie sociale qui peut l'accompagner sont compris comme un « processus négocié plutôt qu'un état imposé » (Meidani et Cavalli, 2018, p.15). Le vieillissement n'est plus uniquement un déclin inexorable, mais l'organisation d'une nouvelle forme de vie. Sous l'angle théorique de la déprise, il peut être compris comme « un processus de réaménagement de la vie » (Meidani et Cavalli, 2018:9). Le rétrécissement de la vie ne se fait pas de manière définitive. La personne réduit progressivement ses activités sans les abandonner entièrement. Elle est amenée à sélectionner « des activités, des objets, des lieux, des temps et des liens » (Meidani et Cavalli, 2018, p.9). Comment les aînés peuvent-ils maintenir les engagements qui font sens pour eux en contexte de perte d'autonomie ? Pour revenir aux travaux de Simard, que signifie le désengagement des aînées que Simard observe à partir de 80 ans ? Peu de références sont faites par Simard à ce type de recherche sur des conditions du désengagement des aînés. Cette question de l'engagement et de la participation sociale des aînés pourraient faire l'objet de recherche pour obtenir un tableau plus complet et plus clair de ce qui fait que certains s'impliquent et d'autres non. Dans les travaux de l'auteur, seul le profil exemplaire semble bénéficier de l'éclairage de la recherche. Cette recherche sur la forme considérée la meilleure (la plus exemplaire) dissimule, au final, les autres formes faisant partie d'un tableau plus large. Sans dénier l'importance de répondre aux enjeux sociaux, la compréhension sociologique du vieillissement nécessite l'adoption d'une visée plus fondamentale et moins concernée immédiatement par l'évaluation des capacités du milieu. Il s'avère donc plus prudent de ne pas mener de front « la promotion d'une forme

sociale idéalisée et souhaitable et la description des formes sociales pour ce qu'elles sont » (Parent et Sabourin 2016 a, p.125). Il importe de tenir en compte de la diversité des aménagements des contraintes liées à l'engagement des aînés ruraux. Cette compréhension mène à considérer plusieurs formes sociales qui peuvent correspondre à différents espaces sociaux et à des moments différents du processus complexe de vieillissement des aînés ruraux.

Simard s'intéresse aussi aux solidarités sociales au sein des collectivités rurales. Elles représentent des « capacités » en matière de développement territorial. Le portrait réalisé par Simard dans ses études de cas porte surtout sur les éléments susceptibles de renforcer cette capacité. Il s'intéresse ainsi aux aînés les plus impliqués dans la « vie sociocommunautaire ». Il évoque d'autres profils d'aînés sans les approfondir. Les personnes qui ne sont pas impliquées dans les organismes ou qui ne font pas de bénévolat ne sont pas étudiées. Il est aussi question d'un profil plus isolé. Ces derniers profils demeurent énigmatiques. Qui sont-ils ? L'accent sur la solidarité communautaire empêche de considérer les différentes formes de vie sociale au sein de la population aînée des milieux ruraux. Les travaux de Simard font timidement référence à cette différenciation sociale du vieillissement en milieu rural. Pourtant, plusieurs travaux en sociologie de la vieillesse et du vieillissement révèlent la diversification des manières de vieillir en milieu rural. À ce titre, Gucher *et al.* (2006) donnent une idée de la différenciation sociale parmi les aînés ruraux considérés à tort comme homogènes. Ces auteurs exposent notamment comment en fonction de leur mobilité il est possible de dégager des profils très variés d'aînés ruraux. Ils rendent, de ce fait, visibles les différences entre les immobiles, les natifs qui n'ont jamais quitté leur communauté, ancrée dans la terre ancestrale, et les mobiles, que ce soient des personnes qui sont revenues dans leur région natale à la retraite ou des urbains qui ont décidé de s'établir à la campagne pour leurs vieux jours. L'implication sociocommunautaire est ainsi susceptible de prendre des sens différents et de rencontrer des pratiques différentes selon ce type de considération. Les profils moins impliqués évoqués par Simard peuvent être davantage impliqués dans d'autres formes de solidarité comme les solidarités familiales. Il manque donc plusieurs éléments dans les travaux de Simard pour concevoir l'éventail des situations possiblement observables.

L'accent mis sur les solidarités communautaires empêche aussi de comprendre l'articulation de celles-ci avec d'autres formes de solidarités sociales, comme les solidarités familiales. L'accent sur une forme sociale idéalisée, ici la forme impliquée dans le secteur communautaire, constitue une autre limite des travaux de Simard. Il rend invisibles les autres formes sociales possibles de vieillissement dans le milieu étudié. Il ne permet pas de saisir les articulations entre les différentes sphères de la vie sociale des aînés.

Les contributions en sociologie de la vieillesse et du vieillissement soulignent cependant l'importance d'une perspective dynamique et relationnelle pour étudier les solidarités en lien avec l'avancée en âge. Par exemple, Bonvalet et Lelièvre (2005) donnent une description rigoureuse des relations familiales des personnes âgées, ce qui facilite la compréhension des solidarités familiales en articulation avec les autres formes de solidarités sociales, principalement les solidarités publiques. Cette dynamique appelle à « envisager la relation entre les solidarités privées et les solidarités publiques sous l'angle d'une synergie, d'une collaboration entre les différents acteurs (les familles, l'État, les services sociaux, les milieux de travail, etc.) (Van Pevenage, 2010, p.15). Cette articulation est susceptible de changer selon les différentes formes sociales de vieillissement dans le milieu étudié. De là découle la pertinence de s'intéresser à l'éventail des formes sociales et non pas seulement à certaines formes privilégiées en vertu de leurs capacités présumées dans atteindre des objectifs normatifs..

1.3 Pandémie et vieillissement en milieu rural et éloigné

Une dernière contribution actualise la recherche sur le vieillissement en milieu rural québécois, plus spécifiquement dans l'Est-du-Québec, et ce, dans le contexte de la pandémie de la Covid-19. (Alberio *et al.*, 2024). Marco Alberio, professeur de sociologie à l'UQAR, où il a été responsable de la Chaire du Canada en développement territorial, et maintenant à l'Université de Bologne, se trouve à l'initiative de ces récents travaux. Son centre d'intérêt porte sur l'exclusion sociale des personnes aînées en milieu rural. Comme Majella Simard, il s'intéresse à la question de la participation sociale des aînés ruraux. Alberio est à l'origine de nombreuses publications sur le sujet. Ses travaux permettent de saisir les impacts des politiques publiques sur les aînés ruraux. Il observe ainsi la tendance à ce que la diminution des ressources consacrées aux politiques publiques se traduit en milieux ruraux par un accroît des responsabilités déchargées sur les autres formes de solidarités, notamment les solidarités communautaires et familiales. Sur cette dernière, il propose une analyse de genre ou les solidarités dites familiales tendent à être surtout assumées par les femmes. C'est dans le contexte de cette tendance à la diminution des solidarités publiques qu'Alberio analyse les impacts récents de la pandémie de COVID-19. Il remarque que les solidarités, déjà mises à l'épreuve, l'ont été davantage avec la crise sanitaire. Les chercheurs rassemblés par Alberio ont mené cent vingt-deux (122) entretiens semi-directifs (personnes âgées [63], proches aidants [21] et intervenants en gestion de crise et politique [38]). Ce matériel a été colligé dans trois régions administratives rurales de l'est du Québec : Le Bas-Saint-Laurent, Chaudière-Appalaches et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Vingt-deux personnes aînées ont été rencontrées en entretien semi-dirigé en Gaspésie, 11 dans la MRC de Bonaventure et 11 dans la MRC de la Haute-Gaspésie. « Les entrevues

auprès des personnes aînées consistaient à recueillir des informations sur leur vécu pendant la pandémie de COVID-19, leur expérience en matière d'exclusion et de marginalisation en général, leur participation sociale et leur rapport au territoire » (Alberio *et al.*, 2024, p. 5). Leur analyse du matériel qualitatif s'intéresse à la récurrence d'un discours et a recours à une « méthode d'analyse thématique » (Alberio *et al.*, 2024, p. 7). Ils ont ainsi constitué un « inventaire des expériences et des opinions exprimées sur divers thèmes abordés pour l'ensemble des entretiens ». Ceci a mené à l'identification de « phrases témoins ». Dans la présentation des résultats, plusieurs extraits sont transcrits de manière à « illustrer la diversité des situations et des propos » (Alberio *et al.*, 2024, p. 7).

Ce vaste projet de recherche est à l'origine de plusieurs publications scientifiques. Cette troisième partie de la recension des écrits porte sur ces contributions plus récentes. Il sera question de deux articles spécifiques. Le premier présente les résultats du volet qualitatif de l'étude (Alberio *et al.*, 2022). Le second propose une analyse comparative originale des effets de la pandémie sur l'exclusion sociale des aînés entre le contexte rural italien et celui de l'Est-du-Québec (Alberio et Plachesi, 2024). Alberio en collaboration avec Rebecca Plachesi s'appuie ici sur la réalisation de 110 entretiens semi-dirigés auprès de personnes aînées, 49 en Italie rurale (zone de Forli, zone de Val Bisenzio et zone de Vulture) et 61 dans l'Est-du-Québec (Bas-Saint-Laurent, Chaudière-Appalaches et Gaspésie-les-Îles-de-la-Madeleine). Dans les deux publications, les résultats sont présentés dans le même ordre en commençant par les besoins des aînés ruraux avant la pandémie pour ensuite les comparer à leurs besoins post-pandémie. Les constats de ces publications seront présentés ensemble pour éviter les redondances puisque les observations tendent plutôt à converger. Les spécificités pourront être explicitées au besoin.

Dans le contexte de cette recherche, les auteurs remarquent que « la pandémie de la COVID-19 a remis en question les dynamiques à l'œuvre au sein des territoires ruraux » (Alberio *et al.*, 2024, p. 1). La pandémie aurait fragilisé les territoires ruraux. Ils remarquent d'emblée que ces territoires tendent à être décrits sous l'angle des désavantages à y vieillir. Plusieurs éléments négatifs continuent d'affecter la population aînée rurale : un manque de services publics, une localisation géographique difficilement accessible, de piètres conditions économiques, un vieillissement et une dépopulation démographique (Alberio et Plachesi, 2024, p.89). Cela dit, ces désavantages ne résument pas les territoires ruraux. Les auteurs font référence à une relation paradoxale entre territoire rural et vieillissement souligné par Mallon.

> D'une part, la difficulté d'accès aux soins, la pénurie de commerces et de services tant culturels que sociaux en font un milieu « à risque » pour les personnes aînées ; d'autre part, les territoires ruraux seraient le support de relations de proximité, de sociabilités et de solidarités tissées au fil du temps, permettant aux plus âgées, en particulier les « natifs » de ces régions, d'être mieux intégrées socialement (Alberio *et al.*, 2022, p.5).

Les effets de la pandémie auraient eu des conséquences sur cette relation comprise comme une forme d'équilibre entre les avantages et les inconvénients. Dans leur recherche, les auteurs sollicitent le point de vue des aînés ruraux. Ils notent ainsi que les aînés rencontrés identifient des avantages aux territoires ruraux en contexte de pandémie. Il s'avère que « les grands espaces et la faible densité » des milieux ruraux, « habituellement considérés comme facteur de risque face au vieillissement de la population », ont été un atout pour affronter la pandémie et la mise en place de mesures de confinement [Alberio *et al.*, 2024, p.19 ; Alberio *et al.*, 2022, p.8). Les personnes âgées confinées ont ainsi pu prendre des marches et sortir davantage que les personnes âgées des milieux urbains. La superficie du territoire est aussi perçue comme un avantage pour « limiter la surveillance ou le contrôle des autorités en cas de non-respect des mesures mises en place par le gouvernement » (Alberio *et al.*, 2022, p.8). Les grands espaces ont aussi permis de prendre des marches et d'échapper au sentiment de confinement. Les participants ont aussi partagé l'impression qu'ils bénéficiaient de plus grands appartements qu'en ville. Les auteurs soulignent que les écrits à ce propos montrent toutefois que le parc de logements dans les zones rurales est plus ancien et en moins bon état.

Autre avantage, les participants corroborent les constats du thème récurrent de la « solidarité importante » dans les milieux ruraux (Alberio *et al.*, 2024, p.9). Trois « acteurs majeurs » sont à l'œuvre dans cette solidarité : « l'entourage, qu'il soit familial ou amical, le voisinage, selon des degrés divers de proximité géographique, et la communauté à travers notamment l'action des organismes communautaires » (Alberio *et al.*, 2024, p.9). Ils en viennent au même constat que Simard sur l'importance de l'intervention de l'État.

Les auteurs notent cependant qu'il existe une variété de profils parmi la population aînée des milieux ruraux. La pandémie aurait exacerbé la condition particulière de chacun de ces profils. Ainsi, les profils qui étaient les plus vulnérables avant la crise ont subi davantage de situations d'exclusions sociales, d'isolement et de précarité socio-économique. Les auteurs rappellent que d'autres évènements antérieurs à la pandémie avaient eu pour effet de fragiliser la condition des personnes aînées en situation de précarité

et d'exclusion. Les mesures d'austérité appliquées par le gouvernement québécois en 2015 sont ainsi soulignées.

Des inconvénients sont aussi identifiés par les résidents aînés. L'accès aux services publics serait ainsi devenu plus difficile, surtout pour les services à l'extérieur de la région, comme les services spécialisés en santé. L'accès aux services de santé a aussi été compliqué par les interruptions des services de transport médical assuré par les organismes communautaires. Ceci introduit un autre effet important de la crise sanitaire et des mesures associées : la diminution importante de l'implication bénévole des personnes âgées. En guise de mesure de prévention de la pandémie, les personnes âgées de 70 ans et plus ont été contraintes à l'isolement. Parmi les constats, dans le contexte québécois, il est apparu que plusieurs services étaient assumés par les organismes communautaires, dont la plupart reposent sur le bénévolat des personnes aînées. Les mesures sanitaires ont empêché les bénévoles plus âgés de s'impliquer, créant ainsi des lacunes en services. Ceci a eu pour répercussion de diminuer considérablement l'implication bénévole de ce groupe. « Nous avons assisté à une fragilisation du milieu de vie particulièrement marqué dans le secteur communautaire, à la suite de la perte massive des bénévoles âgés de 70 ans et plus » (Alberio *et al.*, 2024, p.11). La situation de diminution de l'implication bénévole vient confirmer la difficulté des territoires ruraux à ne reposer que sur cette solidarité sociale régionale ou sur ses « ressources endogènes ». Cette situation montre aussi par la négative la nécessité de l'engagement des personnes âgées dans les milieux ruraux : « Dans les territoires ruraux en particulier, l'engagement social des plus âgés est essentiel au bon fonctionnement des organismes communautaires » (Alberio *et al.*, 2024, p.17). Les auteurs expliquent que le modèle de développement local québécois repose en bonne partie sur le rôle majeur des associations et des organismes communautaires. Les services offerts par le secteur professionnel en milieux urbains sont souvent pris en charge par des organismes communautaires via l'implication bénévole, surtout assumée par les personnes aînées. « Le bon fonctionnement des associations et des organismes communautaires est donc capital dans les territoires ruraux. La réduction des heures de bénévolat des aînés en raison de la pandémie fragilise donc leur milieu de vie » (Alberio *et al.*, 2022, p.16). Cette implication bénévole est aussi mise en parallèle avec les mesures d'austérité mise en œuvre par le gouvernement québécois. La question de la remobilisation des personnes aînées se présente comme un enjeu important de l'après-pandémie dans les territoires ruraux. Cette question pose aussi celle de la « surresponsabilisation des citoyens » (Alberio *et al.*, 2022, p.17), une préoccupation évoquée par des intervenants rencontrés en entretien. Il est constaté que c'est souvent le même profil de

personnes aînées qui est sollicité. Ceci va dans le sens des observations de Majella Simard présenté précédemment, notamment du phénomène du « toujours les mêmes ».

En conclusion, les auteurs constatent que les liens sociaux ont été reconfigurés pendant la crise. Les contacts physiques et les relations en face à face ont largement diminué et ont été remplacés par l'usage des technologies numériques. Toutefois, l'usage de ces technologies a été très variable parmi les différents profils de personnes aînées. Cette situation a engendré davantage d'inégalités sociales au sein du groupe, ce qui a produit une nouvelle forme d'exclusion sociale subie par les personnes aînées, une forme d'exclusion sociale liée à l'accès différencié aux nouvelles technologies. Les auteurs suggèrent de comprendre la crise pandémique, à l'instar des auteurs consultés dans leur recension des écrits comme un « accélérateur de dématérialisation des relations sociales » (Alberio *et al.*, 2024, p.95). Les auteurs observent une nouvelle forme d'exclusion sociale liée à l'accès aux nouvelles technologies. La pandémie aurait rendu obligatoire l'usage des technologies numériques dont le profil déjà exclu peine à intégrer (Alberio *et al.*, 2024, p.19).

Pour le reste, les auteurs tendent à soutenir que, de manière générale, la pandémie aurait amplifié les formes d'exclusion et d'inégalités sociales qui touchaient déjà certaines personnes aînées avant l'évènement sanitaire global. De manière générale, la pandémie a aggravé les phénomènes déjà en cours liés à la condition des personnes aînées en milieu rural, notamment le paradoxe du vieillissement en milieu rural, un manque de services publics compensé par la force des liens sociaux, tout en apportant de nouvelles dynamiques, notamment celle de la « fracture numérique ». Les auteurs font mention d'une perte d'équilibre entre les inconvénients, le manque de service public, et les avantages, la force du tissu social. Autrement dit, l'équilibre fragile des territoires ruraux entre les solidarités publiques et les solidarités privées (familiales) auraient été perturbés par la crise sanitaire.

1.3.1 Fondements et limites

Les constats de ces récents travaux sur le vieillissement dans l'Est-du-Québec depuis la pandémie fournissent de nombreux appuis à la construction de l'objet de la thèse. L'intérêt pour l'évènement global que représente la pandémie permet de considérer la dimension temporelle dans l'analyse sociologique du vieillissement. Les auteurs considèrent un temps plus long que celui de la récente pandémie. Leur analyse renvoie à des évènements antérieurs à la crise sanitaire comme l'application des mesures d'austérité par le gouvernement québécois en 2015.

La réflexion sociologique sur l'espace, notamment à travers l'usage de la notion de territoire, va dans le sens d'une compréhension plus fine des relations entre territoire rural et vieillissement, notamment en les saisissant comme une relation réciproque entre territoire et action sociale. Les auteurs font ressortir l'articulation entre les différentes formes de solidarité. L'importance de la solidarité sociale des milieux ruraux continue d'être un thème central. Cette solidarité, considérée comme forte, est mise en parallèle avec la nécessité d'une intervention de l'État. Les constats sur l'implication bénévole des aînés sont particulièrement intéressants. La diminution de l'engagement bénévole des aînés est un constat central du tableau produit. Une sociologie des formes sociales de vieillissement devrait permettre de mieux comprendre l'articulation de cette forme d'engagement avec d'autres formes d'engagement. En sociologie de la vieillesse et du vieillissement, l'engagement et la participation sociale des aînés sont des thèmes de recherche centraux.

Les auteurs déconstruisent l'idée d'une homogénéité de conditions chez les aînés ruraux. La rigueur de leur travail méthodologique permet d'accéder à une diversité de situations et de points de vue chez les résidents aînés. Celui-ci est étayé à travers de nombreux extraits sélectionnés au terme d'un travail d'analyse et de codage.

Les limites concernent les possibilités d'approfondissement de cette hétérogénéité des aînés ruraux posée par les auteurs. Ceux-ci reconnaissent eux-mêmes la nécessité d'une « approche par monographie de territoires » pour y parvenir (Alberio *et al.*, 2024, p.21). Les auteurs ont aussi expliqué que le contexte pandémique avait compliqué la prise de contact avec les plus exclus et précaires. Il reste difficile d'identifier avec précision les profils d'aînés ruraux en situation d'exclusion sociale, ne serait-ce que les caractéristiques sociodémographiques des profils observés. Plus largement, qu'en est-il du portrait général ? Quels profils d'aînés se rencontrent en milieu rural ? Les auteurs s'intéressent bien à la question. Ils posent comme première hypothèse « que les expériences et le vécu des personnes aînées en période de crise diffèrent en fonction des individus et de leurs caractéristiques sociodémographiques, faisant émerger différents profils de résidents de ces territoires » (Alberio *et al.*, 2024, p.4). Dans les publications réalisées à partir de l'important matériel rassemblé, plus de cent vingt-deux (122) entretiens avec des résidents aînés, le portrait de ces profils demeure plutôt vague.

1.4 Synthèse et positionnement par rapport aux écrits consultés

La partie précédente a permis de présenter les travaux empiriques les plus récents sur le vieillissement en milieu rural québécois. Au-delà de leurs différences, ces travaux partagent une visée de recherche relativement similaire sur le phénomène étudié, une visée appliquée. La plupart des auteurs consultés se sont positionnés dans une visée d'intervention en matière d'aménagement et de développement territorial. Cette visée a des conséquences sur l'ensemble des constats empiriques qu'ils réalisent. Cette synthèse permettra de mettre en discussion les constats tirés des écrits consultés avec d'autres perspectives théoriques. Elle sera aussi l'occasion d'amorcer la construction de l'objet théorique de la thèse. Le premier élément de positionnement théorique de cette thèse propose une mise à distance des visées d'intervention pour adopter une visée plus fondamentale et générale. La visée de cette thèse n'est pas d'évaluer les formes sociales du vieillissement en fonction d'une définition *a priori* et *normative* du vieillissement. L'objectif se concentre plutôt sur l'identification de ces dites formes et, ultimement, d'en expliquer la genèse. Cette visée de connaissance pourra ultérieurement nourrir la réflexion sur l'action sociale, mais son objectif premier est de produire un tableau de la situation et de l'expliquer le mieux possible.

1.4.1 Les observations empiriques tirées des écrits consultés

Les écrits consultés permettent difficilement d'accéder aux différentes manières de vieillir en milieu rural éloigné. Les travaux du premier groupe distinguent de façon assez générale les métropolitains et les non métropolitains ou ruraux. Le vieillissement vécu en milieu rural est étudié à partir de régions à proximité des centres urbains. Les caractéristiques du vieillissement en milieu rural y sont surtout définies par la négative. Celui-ci est ainsi compris par l'absence des attributs de l'environnement métropolitain. Les auteurs reconnaissent pourtant l'importance de saisir les différents modes de vieillir dans un même type de territoire. Les différents environnements résidentiels qu'ils identifient en milieu rural le suggèrent. Leur typologie des environnements résidentiels est des plus détaillées. La description des habitats présents sur le territoire québécois se présente ainsi comme un outil intéressant et stimulant pour aborder d'autres types d'espace, comme les espaces ruraux éloignés. Ces différences infraterritoriales ne sont toutefois pas les plus saillantes dans la présentation de leurs résultats. Ceux-ci donnent l'impression d'une relative homogénéité des environnements non métropolitains. Les variations observées entre les régions sont surtout associées à leur niveau de vitalité socio-économique. Les régions en meilleure situation socio-économique offrent ainsi des services de proximité, ce qui favoriserait de meilleures conditions de vieillissement. Les personnes seraient aussi moins dépendantes de leurs « réseaux sociaux motorisés »

(Lord *et al.*, 2017:76). En résumé, les résultats des recherches de ce premier groupe ne permettent pas d'identifier la variété des formes de vieillissement qu'ils ont pourtant mentionné vouloir étudier. Leurs travaux offrent toutefois des bases pour élucider les formes sociales du vieillissement en étudiant les habitats et les formes résidentielles, surtout sur le plan morphologique.

La seconde contribution, celle de Majella Simard, offre plus de places à la considération des différentes formes de vieillir en milieu rural québécois. Bien que plusieurs de ses observations portent sur le Nouveau-Brunswick, l'auteur connaît assez bien les contextes ruraux québécois et néo-brunswickois pour réaliser des constats généraux. Ses observations tirées de ses analyses quantitatives permettent tout d'abord de distinguer des différences intrarégionales en matière de vieillissement. Au sein de l'espace rural québécois, plus précisément au sein des régions administratives considérées comme rurales, il différencie les formes observées en fonction des caractéristiques socio-économique et démographique. Il montre ainsi que les petites collectivités rurales, de moins de cinq cents habitants, présentent des conditions spécifiques. Ce sont des localités surtout agroforestières, relevant du secteur économique primaire. Elles présentent des difficultés sur le plan économique. Ceci expliquerait la tendance au vieillissement par le bas, soit l'exode des jeunes, ce qui entraîne le vieillissement de ceux qui restent sur place. Ceci laisse aussi présager des formes différentes de manière de vieillir, mais elles ne sont pas explicitées par l'auteur. Ses travaux font aussi ressortir les conditions des centres de services où les emplois sont majoritairement dans le domaine tertiaire. Les conditions y seraient plus favorables au bon vieillissement. Ici, encore, les manières d'y vieillir sont encore très peu développées. Il est posé qu'elles soient plus favorables, en raison d'une plus grande proximité des services. Dans ses études de cas, l'auteur observe de plus près les localités rurales de différents types, localités de taille moyenne et de services et petites localités « en milieu fragile ». Indépendamment du type de localités, le portrait dressé par l'auteur tend à se concentrer sur un profil particulier de résidents aînés, soit celui des plus impliqués sur le plan communautaire. Ces résidents seraient une manifestation d'une dynamique de surimplication que l'auteur nomme le syndrome TLM (« toujours les mêmes »). Il parvient à en identifier des caractéristiques sociodémographiques. Il s'agit de personnes plus scolarisées, en meilleure situation financière et âgée de moins de quatre-vingts (80) ans. Les autres profils sont à peine invoqués sur le plan empirique.

Jusqu'ici, la réalisation d'un portrait des formes sociales de vieillissement à partir des écrits consultés demeure assez limitée. Le premier groupe d'auteurs ne présente pas de différenciation interne dans les manières de vieillir en zone non métropolitaine. La seconde contribution, celle de Simard, élargit l'éventail

des manières de vieillir. L'auteur pose une différence entre les petites collectivités rurales et les localités de services. Schématiquement, la première est en situation difficile et la seconde s'en tire mieux. Il n'est pas nécessairement question de diversification interne au sein de ces deux types de localités dans les écrits consultés. L'auteur identifie néanmoins une forme sociale de vieillissement qu'il retrouve dans les deux types de localités, celle des personnes aînées engagées dans le domaine communautaire. Ceci laisse supposer que plusieurs autres formes, moins impliquées, restent à être étudiées, et ce, dans les deux types de localités identifiées.

Enfin, une troisième contribution, la plus récente, provient des travaux initiés par Marco Alberio. Concernant les formes sociales de vieillissement observables dans les milieux ruraux, il pose d'emblée l'hétérogénéité de ces milieux. Ses travaux donnent toutefois peu d'exemples concrets de cette hétérogénéité. L'attention de ces récents travaux porte sur les personnes aînées exclues en milieu rural et sur les effets de la pandémie. À propos de cette forme spécifique de vieillissement, la forme exclue, il est difficile de se faire une idée de ses spécificités à travers les écrits consultés. Il se dégage que ces profils sont antérieurs à la crise sanitaire comme l'explique Alberio. Leurs situations se seraient aggravées avec la crise sanitaire, notamment à travers le recours aux technologies numériques pour accéder aux services publics. Il n'est pas vraiment possible de se faire une idée plus précise de ce profil ou de ces profils exclus. Qui sont-ils ? Est-ce qu'il existe des profils en fonction du genre ? Est-ce que d'autres caractéristiques comme l'appartenance à des minorités ethnoculturelles ou sexuelles sont en jeu ? Sont-ils localisés dans les petites localités ou dans les centres de services ? Quelles sont les formes d'exclusion impliquées ? Sont-elles des personnes ayant vécu en marge du marché du travail ? Est-ce que leur exclusion coïncide avec l'arrivée à la retraite ? Est-ce qu'il y a une forme ou plusieurs formes de vieillissement dit exclue(s) ? Bien d'autres questions restent en suspens. L'auteur reconnaît toutefois qu'il a été difficile de rejoindre ce sous-groupe pendant le contexte de la pandémie. Il appelle d'ailleurs à la réalisation de monographies pour y parvenir.

Il s'avère donc relativement ardu de dégager un portrait descriptif des formes sociales du vieillissement en milieu rural éloigné à partir des constats empiriques tirés des écrits consultés. Il est à rappeler que la recension s'est concentrée sur les écrits récents permettant de comprendre empiriquement la situation actuelle dans les milieux ruraux québécois, avec une attention particulière pour les milieux dits éloignés. De manière synthétique, deux formes se dégagent néanmoins. La première forme est la forme impliquée identifiée par Simard que ce dernier associe aux phénomènes du « toujours les mêmes ». Ce sont des aînés

ruraux plus scolarisés, en meilleure situation financière, en santé et qui n'appartiennent pas au grand âge, sont âgés de moins de 80 ans. La seconde forme concerne les formes exclues. Elle est l'objet d'une attention particulière des travaux récents d'Alberio sur les effets de la pandémie en milieu rural. La lecture des publications récentes ne permet pas de se faire une idée précise de cette forme. Il est encore plus difficile de se faire une idée des autres formes qui constituent l'hétérogénéité des manières de vieillir des aînés ruraux.

Les deux formes dégagées dans les écrits consultés, la forme impliquée et la forme exclue représentent les deux pôles de l'éventail des formes possibles, soit un pôle marqué par la force de leur intégration sociale et un pôle marqué par leur marginalité sociale. L'ensemble des formes intermédiaires, situées entre ces deux pôles, n'est pratiquement pas abordé dans les écrits consultés.

Cette polarisation de l'attention de la recherche représente une limite des écrits consultés. Elle invite toutefois à être complétée par des études ultérieures, ce qui démontre la pertinence de la présente thèse. En comparant les constats des écrits récents sur le vieillissement en milieu rural québécois avec les contributions de la sociologie de la vieillesse et du vieillissement, cette limite devient encore plus manifeste. Si on se réfère aux travaux classiques de cette sociologie, comme ceux de Guillemard (Castells et Guillemard, 1971 ; Guillemard, 2002), un large éventail de modes de vieillir s'en dégage. Dans sa première enquête réalisée avec Manuel Castells (Castells et Guillemard, 1971), cinq modes de vieillir sont mis en évidence à partir de l'analyse d'une enquête par questionnaires. Le premier type*, la retraite-retrait* : se caractérise par des activités qui « se limitent à des actes purement fonctionnels, destinés à l'entretien de la vie (se nourrir, dormir, se laver, se soigner, etc.). Les auteurs l'assimilent à une véritable « mort sociale »[7]. Un second type, *la retraite troisième-âge*, où le retraité développe une nouvelle activité créatrice qui prend la place de son activité professionnelle (par exemple, une activité de création artistique ou littéraire, une collection de timbres, le jardinage). Le troisième type, celui de la *retraite-consommation*, peut prendre deux formes : d'une part, la retraite-loisir, « centrée sur la consommation de masse » (voyages, vacances, spectacles), d'autre part, la retraite-famille, centrée sur les relations familiales. Le quatrième type est en lien avec l'étude touranienne des mouvements sociaux. Il s'agit de l*a retraite-revendication* qui renvoie à « toute pratique tendant à contester la place qui est faite aux vieillards dans

[7] « Car la mort, comme acte social, ne peut être saisie que dans les pratiques, dans la vie, car elle est sa négativité, elle l'absence de pratique, l'absence de relation, l'absence de projection vers le présent ou le passé, solitude, silence, réduction au corps. Une telle « pratique » socialement équivaut à la non-existence, à la non-vie » (Castells et Guillemard, 197, p.307).

la société » et à mettre en avant le rôle social des retraités. Enfin, le cinquième type est celui de *la retraite-participation*. Les pratiques associées à ce type marquent une « adhésion à la société » qui « se manifeste par une participation intense à travers la consommation des mass medias ». Ces cinq modes exemplifient bien la diversité à laquelle on peut s'attendre en étudiant les manières de vieillir.

Dans l'actualisation de cette enquête, en 2002, de nouveaux modes sont identifiés (Guillemard, 2002). Il est observé que la proportion de chacun des modes s'est transformée. Le mode de « retraite-retrait », associé à la mort sociale des retraités et qui serait davantage expérimenté par les travailleurs manuels, aurait nettement diminué, entre autres. Les constats de celle-ci montrent une amélioration de leur situation sociale et économique. Ainsi, le mode de retraite-retrait a diminué, même s'il reste la réalité du tiers de la population retraitée. Les types de « retraite-loisir » et de « retraite-troisième âge » seraient maintenant les types les plus fréquents. L'auteure remarque toutefois que la retraite tend à consacrer les inégalités sociales et que l'écart s'est creusé entre les retraités (Guillemard, 2002, p.56). Elle revient de l'avant avec un facteur social explicatif fondamental des conduites de retraite : « la situation de travail » (Guillemard, 2002, p.57). Elle constate l'émergence d'un nouveau type de retraite, la retraite solidaire, « orientée vers la participation associative volontaire » (Guillemard, 2002, p.62). La référence à ces travaux révèle la variété des formes sociales de vieillissement, ce qui contraste avec les travaux empiriques récents sur le milieu rural québécois. La référence aux classes sociales ou à la structure sociale fait aussi contraste avec les écrits consultés. Dans ceux-ci, la question de la vitalité socio-économique tend à être considérée à l'échelle de communauté entière sans différenciation interne. Les travaux de Guillemard montrent toutefois la pertinence de s'attarder à ce type de différenciation socio-économique.

En se concentrant plus spécifiquement sur le milieu rural, les travaux de Gucher *et al.* (2006) donnent une idée de l'importante différenciation des modes de vieillir qu'on peut y retrouver. En prenant le critère de la mobilité, les auteures dégagent plusieurs formes sociales de vieillissement en milieu rural. Les auteures ont fait ressortir trois profils ; les « natifs », soit ceux qui ont toujours vécu dans le milieu, majoritaires dans les deux localités étudiées, les « installés sur le tard », soit ceux qui ne sont pas natifs du milieu et qui y ont élu domicile souvent au moment de la retraite et les « revenus au pays », soit ceux qui sont nés dans le milieu, qui l'ont généralement quitté pour des raisons professionnelles et qui y sont revenus principalement à la retraite. Ces trois profils ne résument pas nécessairement l'analyse des auteures. Ces différenciations en fonction de l'origine géographique et de la mobilité se combinent à des différences de genre et de classes sociales. Concernant le genre, elles portent une attention particulièrement aux femmes.

Ainsi chez les femmes natives, aussi considérées « immobiles », la division sexuelle des tâches serait demeurée plus traditionnelle (Mallon, 2013 a, p.134-135). Pour ce qui est des femmes dites « mobiles, soit les « revenues au pays » et les « installées sur le tard », elles s'en distancieraient de manière plus ou moins importante. La mobilité résidentielle à la retraite serait moins influencée par la carrière du conjoint masculin. En s'installant en milieu rural, habituellement éloigné du reste de la famille vivant en milieu urbain, certaines femmes reprendraient du pouvoir sur leur vie et s'émanciperaient, entre autres, des obligations familiales, notamment celles reliées à la prise en charge des petits-enfants. Mallon y voit une forme d'« individualisation féminine » (2013b, p. 138). Pour ce qui est des classes sociales déduites des occupations socioprofessionnelles, les « natifs », anciens agriculteurs, ont généralement occupé des emplois manuels du secteur primaire en continuité avec le travail de la terre. Pour ce qui est des mobiles, ils comprennent d'autres types d'occupations plutôt de nature intellectuelle exigeant habituellement un plus haut niveau de scolarité. Les « revenus au pays » ont souvent exercé une carrière en ville et reviennent avec davantage de ressources et un certain statut social. L'exemple de ces travaux illustre en quelque sorte d'autres dimensions que les travaux empiriques récents occultent.

Cette comparaison avec des études classiques donne une idée de la diversité des formes sociales à laquelle il est possible de s'attendre en milieu rural éloigné québécois. L'exercice de mise en discussion avec les constats tirés de la sociologie de la vieillesse et du vieillissement révèle le caractère limité des constats empiriques des écrits consultés. Il suggère aussi l'intérêt scientifique de construire l'objet théorique de cette thèse de manière à combler ces lacunes.

1.4.2 Les limites du cadre théorique en développement territorial

Le fait de s'intéresser plus spécifiquement à certaines formes sociales de vieillissement, la forme impliquée et la forme exclue, semble découler de la perspective théorique des auteurs consultés. L'accent mis sur les formes impliquées et exclues semble relever de choix théoriques plus ou moins explicités. Les écrits consultés s'inscrivent pour la plupart dans une perspective d'aménagement et de développement territorial. La vie sociale associée au vieillissement en milieu rural tend à être davantage étudiée dans le but d'obtenir un diagnostic pour résoudre les problèmes de développement des territoires « qu'à connaître d'une façon approfondie les différenciations sociales composant les situations étudiées » ((Sabourin, 2008, p. 423).

Les écrits consultés partagent pour la plupart une définition normative du vieillissement, celle du vieillissement actif. Alberio résume bien les objectifs des travaux consultés et la centralité de l'attention sur certaines formes d'engagement social des aînés, plus particulièrement le bénévolat au sein des organismes communautaires. Il en conclut à l'importance de cette forme d'engagement pour le « vieillissement actif » des personnes aînées, mais aussi pour le fonctionnement des territoires ruraux : « Il est ainsi mis en évidence l'importance de leur participation sociale dans la promotion d'un vieillissement actif, mais aussi pour le fonctionnement des territoires ruraux en assurant des services essentiels, non fournis par les politiques publiques » (Alberio *et al.*, 2024, p.16). Comme exemplifié ici, leurs travaux tendent d'identifier des formes sociales, des activités (engagements) et des espaces plus favorables à ce qu'ils conçoivent comme bon vieillissement, à savoir le vieillissement actif, en milieu rural.

D'un autre côté, le milieu rural est conçu comme plutôt défavorable à ce vieillissement actif. Cette perspective semble ainsi favoriser l'étude de certaines formes sociales de vieillissement. Les préoccupations en matière de développement territorial mènent Simard à s'intéresser aux caractéristiques du milieu qui en renforcent les capacités d'affronter les défis du vieillissement. Ceci l'amène à identifier de manière a priori des caractéristiques sociales données, notamment celles qui témoignent d'un fort « capital social ». C'est ainsi que la forme sociale la plus impliquée est celle qui est la plus documentée. Le portrait se concentre donc sur ces aînés ruraux qui adoptent un vieillissement actif en dépit des contraintes de leur milieu. Pour ce qui est d'Alberio, son attention se porte sur le pôle situé à l'autre opposée, soit le pôle le plus exclu. Cette attention demeure toutefois liée à l'adoption d'une perspective en développement territorial. Ce pôle est celui qui suscite le plus de préoccupation sociale. Il s'agit de la forme ciblée par les interventions sociales. Les formes de vieillissement classées comme posant « problème » sont alors étudiées prioritairement. Ce type d'opération de désignation de population associée à un problème social peut aussi conduire à sa substantialisation, voire à son étiquetage social (Ramognino, 2022a, p.14). Les commandes sociales en matière de recherche mèneraient aussi à créer des « ghettos épistémologiques » où les projets se concentrent sur l'étude de certaines populations marquées alors que d'autres populations sont pratiquement invisibles (Brekhus, 2005).

Cette concentration sur certains problèmes sociaux associés au vieillissement tend ainsi à laisser en pan plusieurs dimensions du phénomène étudié. Ainsi, l'accent mis sur le vieillissement actif porte ombrage aux autres conceptions du vieillissement que l'on peut rencontrer chez les personnes aînées. Il semble avisé de prendre distance de ce cadrage théorique de manière à étudier plus largement l'éventail des

formes sociales de vieillissement. Le problème ne réside pas nécessairement dans le caractère normatif de la conception, mais plutôt dans l'oubli de le considérer. Les conceptions de vieillissement s'inscrivent dans la normativité sociale associée aux manières de vieillir. Cette normativité englobe une pluralité de normes. Une sociologie du vieillissement ne devrait pas d'emblée considérée la seule conception institutionnelle du vieillissement, du « bien vieillir », mais s'intéresser à la variété des normes existantes et découlant de diverses conceptions de ce « bien vieillir ». Qui plus est, une approche sociologique de la question n'a pas nécessairement à prendre position pour une conception déterminée de ce « bien vieillir ».

Cela dit, cette approche n'est pas d'emblée critique du vieillissement actif. En s'intéressant à l'historique de la notion, celle-ci s'est montré l'objet de nombreuses critiques depuis sa diffusion dans les années 1970. À titre d'exemple, Guillemard remet en question le discours sur le « vieillissement réussi » ou le « bien vieillir » tenu par les gérontologues, un discours qui tendrait à individualiser les responsabilités liées aux conditions sociales du vieillissement, lire l'accès aux ressources en fonction des classes sociales (Castells et Guillemard, 1971). Plus récemment, dans l'ouvrage *La tyrannie du Bien vieillir* (Billé et Martz, 2018), le sociologue Michel Billé et le philosophe Didier Marzt associent les normes du bien vieillir aux principes de responsabilité individuelle chers aux tenants du néolibéralisme.

Ces positions critiques demeurent intéressantes dans une optique d'analyse relationnelle des conceptions. La conception du vieillissement actif mérite d'être étudiée en interrelation avec les autres conceptions possibles sur le terrain. Cette conception rencontre d'autres conceptions à ses frontières. Les positions adoptées de part et d'autre sur les tenants des diverses conceptions méritent aussi toute l'attention sociologique nécessaire.

Dans un référent occidental, comme le souligne la plupart des auteurs consultés, le bien-vieillir semble prendre effectivement le caractère d'injonction normative auquel chaque individu âgé semble apporter une réponse pour retarder son vieillissement (Balard, 2011, p.232). Le vieillissement actif rappelle les constats en anthropologie et sociologie de la santé sur la responsabilité individuelle par rapport à sa bonne santé (Massé, 1999). Elle évoque aussi les règles de l'individualité contemporaine que Otero avait dégagées de l'étude des normes en matière de santé mentale (Otero, 2003). Le vieillissement actif participe d'une conception « dominante » du « bien vieillir ». Les travaux de Apouey, fruit d'une enquête par questionnaire réalisée auprès de 1729 personnes, montrent que le bien-vieillir n'a pourtant pas le même sens en fonction de la position sociale des aînés (Apouey, 2020, p.16). Par exemple, Apouey dégage

ainsi que les personnes âgées des milieux favorisés auraient une conception du bien-vieillir privilégiant la santé et l'activité physique. L'adhésion à cette conception serait solidaire des constats sur le plus grand soin apporté au corps et à la santé dans ces milieux. Pour ce qui est des milieux dits populaires, Apouey fait ressortir que la conception du bien-vieillir la plus fréquente accorde une importance marquée aux conditions d'habitat et aux possessions matérielles nécessaires pour y parvenir.

Ces constats donnent un exemple des nuances sociales qui pourraient être découvertes en s'intéressant à la variété des conceptions du vieillissement des aînés ruraux. Ceci semble nécessiter toutefois de renoncer à une définition prédéterminée ou privilégiée du bien vieillir. Sur le plan théorique, cette thèse s'intéresse à la variété des formes sociales du vieillissement sans s'intéresser à la question de savoir si ce sont de « bonnes formes », souhaitables, sur le plan sanitaire ou social.

Dans le même ordre d'idée, il n'est pas question d'évaluer si le milieu rural offre des conditions généralement favorables ou défavorables pour la réalisation de l'idéal du vieillissement actif. Il s'agit simplement de savoir quelles sont les différentes formes de vieillissement dans un espace-temps donné, celui de la ruralité périphérique dans les années 2020, et, ultimement, ce qui en explique la présence et la genèse. Ainsi, il est plausible que les conceptions et les définitions du vieillissement sur le terrain ne se résument pas à la seule définition du vieillissement actif. Les travaux en sociologie de la vieillesse et du vieillissement montrent, au contraire, la variété des formes de vieillissement selon l'espace et le temps. À ce titre, déjà, les travaux précurseurs de Beauvoir permettaient de saisir la diversité des manières de vieillir et de se représenter la vieillesse à travers l'histoire et à travers les types de sociétés (Beauvoir 1970 : 44).

Plus récemment, les études sur les représentations sociales de la vieillesse et du vieillissement attestent de cette diversité. Elles montrent aussi que celles-ci sont en constante transformation. L'exemple de la récente période marquée par la COVID-19 fournit un exemple de ces mutations incessantes. Dans ce contexte, les représentations sociales de la vieillesse seraient devenues plus négatives sous l'influence combinée d'une lecture médicale, associant vieillesse et vulnérabilité, et d'une lecture économiste, où elle est perçue comme un fardeau pour les finances publiques (Christian, 2023). La question des manières de vieillir et de ses transformations conduit à la question générale de la normativité sociale et de la construction des normes (Loffeier, 2015, p.4)[8]. Les formes de vieillissement considérées favorables à la

[8] « La normativité pourrait représenter alors la grammaire dans son ensemble (toutes les voies grammaticalement correctes possibles) tandis que les normes réduisent les possibles en fonction de la situation » (Loffeier, 2015, p.4).

bonne santé ou au bon développement territorial des communautés doivent être ainsi recadrées dans l'éventail des formes existantes. D'un point de vue théorique, cette thèse s'inscrit donc dans une perspective de sociologie de la connaissance en tant que sociologie générale (Loffeier, 2015, p.160). Un premier élément de définition de l'objet théorique se caractérise ainsi par une inscription dans une sociologie générale plutôt que spécialisée. Ce choix marque ainsi une prise de distance d'avec la sociologie spécialisée sur la vieillesse et le vieillissement[9]. Celle-ci se présente comme un cadre théorique favorisant l'étude de la variété des formes sociales et des normes qui s'y rattachent. La prochaine partie est consacrée à la présentation de l'application souhaitée de ce cadre pour réaliser cet objectif.

1.5 Objet théorique de la thèse

La recension des travaux empiriques récents révèle les difficultés d'obtenir un portrait des formes sociales de vieillissement en milieu rural québécois. L'objet théorique de la thèse, au centre du propos de cette partie, s'est construit, tout d'abord, en discussion avec ces travaux. Il se fonde ensuite sur les apports de la sociologie de la connaissance, principalement ceux du collectif aixois (Ramognino, 2021b, p. 12) ainsi que les travaux menés au Québec dans la même orientation, notamment les travaux de Paul Sabourin, Frédéric Parent ainsi que ceux de Gilles Houle. Toujours selon cette perspective, les travaux d'Iris Loffeier sur le phénomène du vieillissement constituent une première base pour développer une approche plus fondamentale, dite de sociologie générale. Dans cette partie, il sera exposé comment la sociologie de la connaissance devrait permettre d'esquisser la variété des formes sociales du phénomène étudié. En somme, le cadre théorique retenu implique d'appréhender le phénomène étudié, ici le vieillissement, à travers une diversité de traces langagières selon l'espace et le temps renvoyant à ses diverses formes sociales. La sociologie de la connaissance s'intéresse aux variations selon trois dimensions du social que sont les dimensions symboliques, spatiales et temporelles (Ramognino, 2016, p. 186). La présentation de l'objet théorique se fera ainsi selon ces trois dimensions en débutant par les registres sémantiques du vieillissement (dimension symbolique) qui seront ensuite étudiés en fonction de ses variations possibles selon l'espace (dimension spatiale) et le temps (dimension temporelle). L'intérêt de l'approche pour ces deux dernières dimensions spatiales et temporelles est ce qui devrait permettre de situer les conceptions

[9] Il ne s'agit pas non plus pour autant du domaine spécialisé, qui serait celui de la connaissance, mais bien d'un ouvrage de sociologie générale, qui tente de prendre la mesure et la place de la connaissance sociale à la fois dans l'existant, le travail ou les professions, et les institutions, comme l'une de leurs dimensions, une dimension « épistémique ». (Loffeier, 2015, p.XIII)

du vieillissement les unes par rapport aux autres, d'identifier des formes sociales associées et, ultimement, d'en expliquer quelques éléments constitutifs de leur genèse.

1.5.1 La dimension symbolique ou prendre au sérieux la parole des aînés ruraux

La dimension symbolique est centrale en sociologie de la connaissance. Il est ainsi préconisé dans cette thèse de privilégier le discours des aînés ruraux pour accéder à leurs connaissances du social, et par la même occasion, aux formes sociales de l'expérience de la vieillesse. La dimension symbolique renvoie à la démarche première, soit la prise en compte des conceptions du vieillissement chez les résidents aînés. Dans cette partie, il sera question des arguments théoriques qui fondent la pertinence de s'intéresser à cette dimension particulière. Les aspects méthodologiques, comment construire les données portant sur cette dimension, seront développés dans le chapitre suivant.

La pertinence d'étudier la dimension symbolique du vieillissement s'est d'abord révélée dans la discussion avec les écrits consultés. Malgré une intention exprimée d'intégrer cette dimension, les études empiriques récentes y font peu de place dans la diffusion de leurs résultats de recherche. Leurs travaux ont pourtant recours à un riche matériel constitué d'entretiens avec des aînés ruraux. Par exemple, dans le cas d'Alberio, dans son plus récent projet, près de 122 entretiens semi-dirigés ont été réalisés. Il s'avère toutefois difficile de se faire une idée des expériences et des conceptions de la vieillesse des participant-es rencontrés. Très peu d'extraits sont aussi mobilisés dans les publications de ce projet comme dans celles des autres travaux consultés. L'usage du matériel qualitatif, tiré d'entretiens semi-dirigés ou d'entretiens de groupe, reste souvent dans une visée illustrative au sens de Demazière et Dubar (1997). Le matériel est soumis à des hypothèses préétablies et selon « un système de catégories élaborées antérieurement » (Schwartz *et al.*, 1999, p. 453), pensons aux notions de développement territorial ou de vieillissement actif. Il est ainsi difficile d'accéder à la logique interne propre aux catégories mobilisées par les personnes interrogées. Dans les écrits consultés, les auteurs laissent peu de places à ce que les personnes aînées pensent de leur vieillissement. Leurs propos tendent à être analysés pour valider des hypothèses déduites de l'étude des indices démographiques et économiques. Le discours des participants est souvent traduit dans les termes du cadre théorique préalablement adopté ou à partir de constats quantitatifs. Il semble alors important que les traces langagières, notamment les récits de vie recueillis, ne doivent pas uniquement avoir une « fonction illustrative » d'une réalité sociale, mais doivent mener à la production de connaissances sur la réalité étudiée.

Dans la construction de l'objet théorique de cette thèse, il importe donc de considérer le discours des aînés ruraux avec un cadre théorique conséquent. Il ne s'agit pas uniquement d'une visée politico-éthique en termes de reconnaissance sociale. D'autres plateformes existent pour valoriser ou faire reconnaître cette parole de ce point de vue**.** La visée est ici d'abord scientifique. Le discours des aînés est considéré comme porteur de connaissances riches sur le phénomène du vieillissement, et ce, dans un contexte très peu étudié, celui de la ruralité périphérique québécoise. Le recours à la sociologie de la connaissance représente un choix théorique qui semble particulièrement adéquat pour répondre à cette visée. Sans entrer dans une longue histoire de la sociologie de la connaissance, histoire qu'il reste à faire d'ailleurs, cette perspective reconnaît depuis longtemps la parole du sujet ainsi que ses capacités symboliques. Houle fait allusion à Giddens en expliquant que le sujet est maintenant considéré « compétent » (Houle, 1997, p.276). Dans le même esprit, Sabourin souligne le postulat que « le statut donné aux personnes et aux groupes n'est plus celui d'un réceptacle passif de contenu, mais d'êtres actifs organisant à travers leurs activités de connaissance, leur rapport au monde » (Sabourin, 2008, p.424).

L'approche théorique optée prend donc au sérieux la parole des acteurs sociaux, soit à ses « traces symboliques », souvent sous la forme de « traces langagières ». Dans le contexte de cette thèse, le discours des aînés ruraux constitue un matériel de première importance. Le discours des aînés ruraux est ainsi porteur d'une forme de connaissance, une connaissance dite de sens commun qui n'est pas assimilable à une connaissance scientifique. Ce type de connaissance se manifeste dans le discours d'une personne qui raconte sa vie ou son rapport à un phénomène donné, mais n'a pas un objectif scientifique premier. Il ne vise pas à produire des connaissances, mais à donner du sens à l'expérience sociale vécue (Houle, 1987b, p. 27)[10]. Dans le cas de la présente thèse, l'intérêt pour le discours des aînés ruraux mène à s'attarder à plusieurs éléments de nature linguistique, mais dans une visée sociologique. Par exemple, plusieurs questions se présentent en s'intéressant aux discours des personnes : comment parlent-elles de la vieillesse et du vieillissement ? Leurs manières d'en parler permettent-elles d'esquisser des formes sociales du vieillissement dans le milieu étudié ? Les discours des personnes aînées sur la vieillesse et le vieillissement devraient aussi permettre d'identifier les rapprochements et les oppositions tout en permettant de les inscrire dans leurs expériences du monde social.

[10] « Celui qui raconte sa vie ne travaille pas sur la forme: il se sert d'une forme immédiate pour livrer un contenu alors que le chercheur peut travailler sur la forme. Je refuse de hiérarchiser le sens commun et la "science" parce que ce sont des savoirs qui ont des visées différentes et qui n'ont pas du tout la même fonction sociale. » (Houle, 1987, p. 27)

De manière plus fondamentale, la symbolicité ne peut être réduite à une représentation idéelle du monde social qui serait, lui, réel et matériel. La symbolicité n'est pas une réalité réduite à son « immatérialité ». Elle est elle aussi matérielle et concrète. Elle peut être perçue par les cinq sens. Matérielle et réelle, elle participe à produire « le monde ou les mondes que nous habitons » (Ramognino, 2021a, p. 39) . Les catégories employées pour décrire le monde social construisent aussi ce monde. La symbolicité n'a pas seulement un fondement sociologique, mais a aussi un fondement anthropologique premier. La symbolicité peut ainsi se comprendre ainsi comme une « fonction symbolique » au même titre qu'une « fonction naturelle spécifique de l'humain » (Ramognino, 2022b, p. 82). « La symbolisation est une propriété naturelle de l'espèce humaine aussi solide, aussi sérieuse, aussi réelle, que les fonctions de nutrition et de reproduction. » (Ramognino, 2021b, p. 14). La reconnaissance de cette fonction symbolique mène à l'idée de la matérialité symbolique. Celle-ci s'est construite dans une critique des perspectives théoriques ou la dimension symbolique, lire aussi les représentations sociale sont opposées, voire subordonnées, à la dimension dite matérielle. Le marxisme est une figure de cas classique de cette posture où les représentations sociales sont considérées comme un reflet de la réalité qui dépendrait, en dernière instance, de sa base matérielle, soit de son infrastructure économique. La sociologie de la connaissance défend plutôt la matérialité du symbolique. En ce sens, la symbolicité s'avère comme une dimension intégrante de la vie sociale et participe à sa constitution, soit « comment le social est généré, maintenu ou transformé (ce qui relève d'un paradigme de la production) » (Ramognino, 2021b, p. 13).

Pour étudier la symbolicité, l'étude du langage est primordiale, mais elle demeure soumise à une visée sociologique. « Le langage apparaît comme le lieu où les "hommes pensent en commun" » (Sabourin, 1997, p. 18). Sabourin rappelle aussi qu'Halbwachs attribue aussi un rôle important aux notions collectives et aux points de repère, notions collectives de temps et d'espace**,** propre à nos groupes sociaux dans la constitution de la mémoire (Sabourin, 1997, p.23). Les mots et les catégories adoptées pour rendre compte du monde, des phénomènes rencontrés, des êtres et des objets sociaux, produisent aussi ce monde. Ainsi les termes employés, les expressions récurrentes, les catégories élaborées et l'organisation du discours sont des indices qui permettront d'accéder progressivement aux espaces-temps sociaux du vieillissement. Les catégories employées pour rendre compte de la vieillesse sont ainsi susceptibles de varier d'un groupe social à un autre et d'une époque à une autre. Les traces symboliques que sont les paroles renvoient aux univers sociosémantiques des différents groupes qui composent un espace social. Déjà, en sociologie de la vieillesse, comme mentionné précédemment, différents modes de vieillir et de représentations sociales de la vieillesse ont été documentés et étudiés. L'étude du discours des personnes aînées vivant en milieu

rural est ainsi susceptible de révéler des similarités ainsi que des différences. Les manières de se représenter la vieillesse et le vieillissement risquent de renvoyer à des expériences sociales différenciées. Comme mentionné en introduction, le vieillissement constitue un « processus anthropologique naturel » (Loffeier, 2021, p.161)**,** certes, mais il n'est pas sans modalités dites sociales. Autrement dit, tous les humains vieillissent, mais leur vieillissement n'a pas la même signification et ne se vit pas sous les mêmes contraintes sociales. S'attarder aux manières de dire est une manière de remonter du discours à la société (Leimdorfer, 2007)**.** En sociologie de la connaissance, la dimension symbolique est au cœur de la démarche d'analyse du social. C'est en s'attardant aux traces symboliques produites par les individus sur un phénomène social donné qu'on parvient à en faire la sociologie.

La sociologie de la connaissance accorde donc une grande importante aux « manières de symboliser » et de « catégoriser » une expérience ou un phénomène du social, comme ici le vieillissement. Avec un objectif de diversification interne, il est préconisé de rassembler une variété de discours sur un même phénomène, ici le vieillir, et, ainsi, d'espérer établir un tableau de la variété des formes sociales de celui-ci. L'orientation théorique adoptée ici s'intéresse à la variation des formes sociales du vieillir dans un milieu donné, sans apriori normatif sur ces formes de vieillir. Il n'est pas question ici d'identifier ce qui est de l'ordre du « bien vieillir » (Billé et Martz, 2018), du vieillissement actif et en santé ou « réussi », mais tout simplement de rendre compte des variations des formes sociales du vieillir. Ce cadre permet d'étudier le phénomène avec une certaine distance par rapport aux conceptions dominantes. Le vieillissement est traité à partir de ce que les personnes sur le terrain en disent. La définition du vieillissement est volontairement laissée « large et floue », dans un type de définition provisoire. Cette approche permet de « découvrir pas à pas ce qu'est le fait » (Ramognino, 2022a, p. 137). Cette orientation théorique permet de dégager « ce qui fait lien » en avançant en âge dans le milieu étudié. Il s'agit d'une approche qui exige de « faire l'inventaire des différences » (Ramognino, 2022a, p. 138). Cette démarche aussi appelée la « mise en série » (Ramognino, 2022a, p. 137)[11] demande ainsi d'intégrer une variété de formes sans discrimination afin d'éviter de rejeter des éléments significatifs. L'importance de saisir une variété de formes justifie le recours à une démarche ethnographique, puisant dans une diversité de matériaux, avec une attention particulière aux histoires de

[11] « Notons que la méthode – la mise en série – qui consiste à intégrer, dans un même corpus de réflexion et d'analyse, les différents modes d'existence du fait social est, également, un point fondamental de la méthode largement utilisée par l'École de sociologie française et de manière la plus explicite par Durkheim et Mauss, méthode comparative qui consiste à décrire les différentes formes de phénomènes qui ont existé dans le temps et dans l'espace »(Ramognino, 2021b, p. 19).

vie des enquêtés, revalorisant ainsi la parole et les savoirs des aînés ruraux et permettant d'« appréhender d'une façon positive — au sens descriptif — les propriétés de leurs vies sociales » (Sabourin, 2021, p. 110).

L'opération préconisée selon cette approche consiste à mettre en rapport la variété des discours des enquêtés sur le sujet à l'étude. Les indices donnés par les différentes traces langagières des entretiens devraient permettre de dégager des registres sémantiques spécifiques. Les travaux de Loffeier fournissent un exemple du processus qui lui a permis d'identifier des registres sémantiques concernant la catégorie des « personnes âgées » et du « vieillissement » propres aux différents acteurs œuvrant dans une maison de retraite. Cette identification est le fruit d'un « dispositif d'enquête » de mise en série visant à « réunir des matériaux discursifs aux registres différents, à la fois locaux et généraux, descriptifs et normatifs » (Loffeier, 2021, p.167). À titre d'exemple, l'analyse de ces « matériaux discursifs » lui a permis de dégager différents registres sémantiques ou discursifs comme le registre civique, où les personnes âgées se présentent comme citoyens égaux en droits, le registre industriel, mobilisé par un certain type de professionnels qui valorisent l'efficacité et le fait de réaliser les tâches dans le temps imparti ou encore le registre domestique, qui s'appuie sur l'affectivité et les normes de la vie familiale est quant à lui davantage mobilisé par les proches des résidents âgées et les membres du personnel moins formé. La notion de registre sémantique provient des travaux de sociologie pragmatique de Boltanski et Thévenot dans *De la justification*, cadre que Loffeier mobilise dans ses travaux (Loffeier, 2021, p.172). Dans l'ouvrage classique, les deux auteurs s'étaient intéressés aux registres des justifications lorsqu'ils sont amenés à critiquer une réalité sociale à parmi d'un corpus composé de journaux, de littérature de gestion et d'ouvrages de philosophie politique. Ils avaient dégagé six registres de leur analyse, dont le registre civique donné en exemple plus haut.

La notion a aussi des racines en sociologie linguistique. Elle est aussi connue sous le terme de « registre discursif ». Ces registres sont le résultat d'une « mise en relation par le chercheur » de discours différents sur un même phénomène ou une même réalité. Plus précisément, il s'agit de *mettre en rapport des situations sociales et des régularités discursives*, « des rapports relativement stabilisés entre des formes (syntaxe, lexique, énonciation) et des pratiques sociales » (Leimdorfer, 2008). Cette opération fait ressortir les différenciations entre ces discours sous la forme de différents registres discursifs. Ce résultat est le fruit de la mise en lien de ces différents discours entre eux et ne découle pas nécessairement des propriétés intrinsèques des discours en eux-mêmes. « Autrement dit, les registres discursifs sont le résultat d'un

processus discursif tenant non tant à la “consistance” des dites “unités” qu’aux rapports qu’elles entretiennent entre elles » (Cambon et Léglise, 2008, p.26).

La notion de registre sémantique ne se limite pas uniquement aux discours, notamment celui produit en contexte d’entretien et pour fin de recherche. Cette notion permet d’accorder un intérêt particulier aux dimensions pragmatique et éthique dans le sens accordé au vieillissement. Le discours n’a pas uniquement une visée de connaissance abstraite et savante, mais cherche à orienter les manières de vieillir ou de composer avec le vieillissement. Il introduit aussi des jugements normatifs sur les autres registres qui sous-tendent des manières différentes et d’autres justifications des actions choisies. Il permet ainsi de dégager des dialogues et des frontières entre les registres employés par les participants. Il semble que cette approche soit prometteuse pour approfondir le vieillissement dans un milieu bien différent, soit en ruralité dite « périphérique ». L’objectivation de différents registres sémantiques au sein du matériel discursif devrait favoriser l’identification des conceptions spécifiques du vieillissement chez les aînés ruraux. Cette opération devrait, ultimement, permettre de repérer les différentes formes sociales de vieillissement dans le milieu étudié. La démarche réalisée par Loffeier (2015) à propos des discours des différents acteurs au sein d’une maison de retraite montre aussi comme cette notion peut s’intégrer dans une perspective de sociologie de la connaissance.

La dimension symbolique du social donne accès à une compréhension intime des phénomènes sociaux. Son étude favorise la prise en compte d’une diversité de points de vue sur le phénomène étudié et permet de mettre à distance les aprioris du chercheur. Cette visée permet aussi d’inclure des formes délaissées par la recherche au profit des « ghettos épistémologiques » découlant des commandes sociales. La mise en relation des discours ou encore la mise en série des formes symboliques s’avère ainsi une manière de dégager un vaste tableau des formes présentes, d’abord sous le plan symbolique (différentes manières de s’exprimer sur le phénomène) et ultimement sur le plan social (en élucidant ce qui fonde socialement les discours objectivés). L’étude de la symbolicité « reste insuffisante si l’on ne prend pas en compte que cette réalité se constitue dans l’espace et dans le temps » (Ramognino, 2022b, p. 96).

1.5.2 La dimension spatiale ou dépasser l’ontologie de l’espace économico-gestionnaire

L’espace se présente comme une dimension fondamentale en sociologie de la connaissance. Les diverses formes symboliques exposées dans la partie précédente se fondent sur des référents spatiaux. Les catégories spatiales favorisent la mémorisation des connaissances propres aux différents groupes sociaux.

Pour la problématique de la thèse, on peut supposer que les manières de vieillir et de représenter le vieillissement ne sont pas les mêmes d'un espace à un autre. Le lieu y prend parfois la forme d'un facteur explicatif des manières de vieillir dans un modèle causaliste, ce qui semble le cas dans les écrits consultés sur le vieillissement en milieu rural périphérique. Ces contributions semblent répondre à des problèmes particuliers liés à la situation géographique, notamment de l'éloignement de sa population des services publics. Il est posé de manière plus générale que l'espace, ici l'espace rural, engendre des formes sociales particulières de vieillissement. Il est aussi entendu que plusieurs des caractéristiques de ce type d'espace seraient défavorables au bon vieillissement. Le phénomène abordé exige une réflexion théorique sur l'espace et une discussion sur les effets des lieux sur le vieillissement.

Dans les écrits empiriques consultés, l'espace se présente *de facto* comme une dimension centrale en posant la question du vieillissement dans les espaces dits ruraux. Leur conception théorique de l'espace reste toutefois très peu explicitée par les auteurs. À ce titre, Alberio se distingue toutefois en adoptant explicitement la notion de territoire par opposition à celle de région. Règle générale, l'espace semble surtout conçu comme une « donnée naturelle » (Sabourin, 2021, p.93), comme un élément qui va de soi. Il se conçoit comme un « arrière-plan naturalisé figurant comme contenant dans lequel se déroule l'action sociale » (Sabourin, 2021, p.91). Les écrits consultés s'appuient implicitement sur une conception « absolutiste » de l'espace où celui « existe indépendamment de l'agir » (Löw, 2015, p.26). Cet espace s'apparente à un contenant vide dans lequel les acteurs trouvent un décor pour y jouer. Cette conception est souvent représentée par la conception euclidienne de l'espace. Elle serait celle qui l'emporte spontanément dans les représentations de l'espace : « Les représentations de l'espace de la vie quotidienne de la plupart des hommes appartenant à nos civilisations sont plus ou moins fortement "colonisés" par la vision de l'espace de la physique classique, sous la forme de l'espace euclidien tridimensionnel » (Löw, 2015, p.30). L'espace est représenté à l'aide d'une géométrie euclidienne qui sous-entend un espace vide et homogène comme un plan cartésien.

L'espace est essentiellement compris à travers la mise en cartographie des données statistiques, principalement les données de recensement. Ceci fait en sorte que l'espace se présente sous la forme des entités de découpage privilégiées par les instituts de statistiques. Une typologie morphofonctionnelle des environnements résidentiels est donc dégagée en agrégeant certaines données du recensement (Lord *et al.*, 2017, p. 76). Les espaces les plus vieillissants sont révélés à partir de ces mêmes données sous forme

de carte. Il s'en dégage que l'Est-du-Québec, plus particulièrement la Gaspésie serait la région administrative la plus vieillissante.

Comme nous venons de l'exposer, l'espace décrit dans les écrits consultés l'est essentiellement à partir de « statistiques institutionnelles ». La définition de l'espace qui se dégage des écrits consultés se rapproche d'un découpage politico-administratif : MRC, régions administratives, municipalités. Un peu comme le notait Parent à propos des principaux courants sur l'espace rural québécois : « La "région" construite statistiquement est le résultat d'une logique institutionnelle, voire politique, d'aménagement et de gestion du territoire » (Parent, 2009, p. 13). Il en va de même dans les écrits consultés où le territoire décrit représente le territoire des institutions et des professionnels de services et pas nécessairement comme le « territoire de l'expérience sociale » (Parent et Sabourin, 2016, p.20) des différentes populations qui l'habitent. Se pose un enjeu par rapport à la concordance entre l'espace « réel » des groupes sociaux et les entités spatiales déduites des statistiques institutionnelles. L'espace vécu est peu mobilisé et lorsqu'il l'est, comme expliqué dans la partie précédente sur la symbolicité, il répond essentiellement à une visée illustrative de constats réalisés sur le plan quantitatif. Ces espaces, souvent déduits des entités statistiques institutionnelles, semblent être considérés comme allant de soi. Le processus de leur constitution n'est pas interrogé. Les espaces sont surtout décrits de manière statique avec peu d'attention aux dynamiques de transformation de ces espaces, ne seraient-ce que par le changement de la toponymie et des découpages dans le temps.

Dans l'étude du vieillissement, cet espace institutionnel, donnée de manière a priori, se rapproche d'une ontologie de l'espace économico-gestionnaire telle que décrite par Sabourin, c'est-à-dire un espace dans lequel « les êtres et les biens sociaux sont considérés comme des ressources produites par la sélection économique » (Sabourin, 2021, p.104). À titre d'exemple, les services publics, comme les services de soins de santé, représentent ainsi une ressource dont l'espace rural serait moins généreusement pourvu. Il en va de même pour l'accès à différentes formes d'hébergement pour aînés. Lorsqu'il est question du vieillissement en milieu rural, cette manière d'appréhender l'espace tend à l'être à travers cette ontologie de l'espace économico-gestionnaire. Autrement dit, la localisation tend à être évaluée comme positionnement géographique plus ou moins avantageux par rapport aux ressources dites rares.

Un autre effet de cette ontologie, tel un cercle vicieux, se présente dans l'évaluation de la masse critique démographique pour le maintien des dits services. Cette démarche s'appuie essentiellement sur les indices

démographiques et économiques et notamment sur des projections statistiques. Le déclin annoncé de la population d'une région donnée amène ainsi à prendre la décision de fermer un point de service. Dionne donne l'exemple des services postaux (Dionne, 1988). Le portrait réalisé n'est pas seulement « triste », mais peut conduire à fermer les possibles pour un territoire donné. Ce type de lecture de l'espace n'est donc pas sans effet sur les politiques adoptées à partir d'elle.

Cette lecture économico-gestionnaire amène ainsi à concevoir l'espace rural comme « désavantagé », « dépourvu » et « éloigné ». Il est notamment éloigné des services publics et privés. La densité d'occupation y est plus faible. Les effectifs minimums pour le maintien de services sont aussi critiques. Les résidents sont plus éloignés les uns des autres, ce qui compliquerait l'entraide possible entre voisin. Ceux-ci sont aussi plus dépendants de l'automobile pour répondre à leurs besoins et doivent franchir de plus longues distances. L'espace rural y est ainsi défini par la négative un peu comme c'est aussi le cas pour les espaces associés à la pauvreté (Sabourin, 2021, p.109)[12]. Par rapport au vieillissement, la ruralité se présente ainsi comme l'envers de l'urbanité dans une définition plutôt « déficitaire et négative » (Ennuyer, 2017, p.367) en termes d'insuffisances et de distances par rapport aux ressources et aux services. Un « triste portrait » (Dionne, 1988) tend à se dégager de la seule étude des indices économiques et démographiques. Une part est toutefois concédée aux solidarités communautaires qui viennent compenser l'absence ou l'éloignement des ressources pour bien vieillir. Certains espaces spécifiques, comme les localités de services, seraient aussi mieux pourvus pour offrir de meilleures conditions de vieillissement. Ceci mène les auteurs à encourager le développement de ce type de localités.

L'espace tel qu'il se comprend dans les écrits consultés prend une forme bien spécifique. Il peut être décrit comme un espace institutionnel déduit à partir des indices statistiques, surtout démographique et économique, et qui se présente de manière statique, comme une donnée a priori, et qui traduit implicitement une ontologie spatiale économico-gestionnaire s'articulant autour de la localisation des ressources rares. La discussion avec les écrits consultés sur la dimension spatiale incite à explorer d'autres ontologies et d'autres conceptions théoriques de l'espace dans la présente thèse. Les contributions de la sociologie de l'espace et de la sociologie de la connaissance seront ici d'un grand recours. Comment ainsi

[12] « L'ontologie sociale de la pauvreté est un espace défini par la négative : il s'agit de l'espace présumé que forment les personnes et les groupes qui ne sont pas riches, pas éduqués, pas employables, pas en santé – c'est-à-dire qui n'appartiennent pas à l'espace social des personnes nanties17. On décrit un espace social sur la base qu'il n'a pas les caractéristiques d'un autre espace social. » (Sabourin, 2021, p.109)

concevoir l'espace en lien avec les formes sociales du vieillissement dans le milieu étudié ? La suite du développement porte sur la définition de l'espace dans l'objet théorique de la thèse.

Dans cet objectif, il importe de s'attarder sur un premier point qui semble faire consensus sur le plan de la théorisation sociologique de l'espace : l'espace comprend une dimension matérielle et une dimension symbolique. « Sur le plan analytique, je regarde donc un espace social caractérisé par des composantes matérielles et symboliques », précise d'emblée Low dans sa Sociologie de l'espace. « L'espace social est à la fois idéel et matériel. Il ne se réduit pas à l'espace physique et n'est pas considéré comme une donnée naturelle (Sabourin, 2021, p.93).

La dimension matérielle de l'espace renvoie ici à l'étude des « traces des activités humaines dans et sur ce lieu » et que les résidents peuvent modifier (Parent, 2009, p. 80). Elle peut aussi être comprise comme « espace physique de la société » : « Parce qu'ils réunissent l'ensemble des terrains et bâtiments érigés, ils constituent l'espace physique de la société, c'est-à-dire les lieux où se déploie l'activité humaine » (Gaudreau, 2020, p.63). Dans une perspective sociologique, cette dimension matérielle concerne toutefois davantage les associations rendues possibles par les activités humaines se déroulant dans des « lieux particuliers ». L'activité agricole peut être ici considérée comme un bon exemple pour comprendre comment une activité humaine, ici l'agriculture, conduit à un aménagement de l'espace matériel, par exemple le rang canadien. La dimension matérielle revient à « une « physique des corps » (« espace démographique) bien plus qu'une « physique des sols » (Parent, 2015, p. 257).

La dimension symbolique de l'espace se réfère aux idées et aux représentations actualisées par le partage d'un vivre-ensemble dans des « conditions spatiales et morphologiques particulières » (Parent, 2010, pp. 183-184). « Cet espace est d'abord symbolique ou cognitif au sens de l'appropriation d'une réalité vécue » (Parent, 2009, p. 73). La dimension symbolique de l'espace fait ainsi place à l'espace vécu (Lefebvre, 1986), celui de ceux qui l'habitent. La compréhension de cette dimension va dans le sens de ce qui a été expliqué plus haut sur le caractère concret de la symbolicité, soit sur la matérialité du symbolique. La dimension symbolique n'est pas immatérielle. La symbolicité peut s'incarner dans l'espace matériel même. L'espace n'est jamais dénué complètement de significations. Par exemple, une forêt, un espace naturel, est susceptible d'évoquer des significations diverses selon les groupes sociaux. Si celle-ci s'est développée sur un ancien espace agricole, elle risque de changer aussi de vocables pour devenir une « friche » chez les personnes qui ont souvenir de cette plus ancienne vocation de l'espace. L'espace

physique, lire l'espace naturel dit « hors social », a aussi une dimension symbolique en ce sens qu'il est l'objet de représentations symboliques. Celles-ci ne sont pas sans répercussions ou effets. La manière de se représenter la réalité a une influence sur cette réalité. Qui plus est, elle contribue à produire et reproduire cette réalité spatiale donnée.

L'espace possède donc une dimension matérielle et symbolique. Cette double dimension n'est pas sans poser de problème. Le principal problème est posé dans « l'articulation entre le symbolique et le matériel » (Parent, 2009, p. 29). Il s'avère que la dimension dite matérielle a tendance à être priorisée sur la dimension symbolique conçue souvent comme immatérielle, lire intangible. Les représentations et les idées sur un espace donné ne se présentent pas d'emblée aux yeux de l'observateur. L'espace sous sa dimension tend à être considéré comme une donnée naturelle, comme un élément physique, matériel, un élément concret et indiscutable. L'opposition entre les deux dimensions recoupe aussi l'opposition entre les « chiffres » et les « lettres » (Houle, 1982). La dimension matérielle mobilise une approche quantitative, notamment à travers les statistiques démographiques pour décrire les espaces alors que la dimension symbolique concerne des significations accordées à l'espace par le discours, soit par une approche plus qualitative.

Les espaces ne parlent pas, mais ce sont plutôt leurs habitants qui le peuvent. Si on ne les consulte pas, il reste possible de lire les espaces par un regard de surplomb et d'en déduire des constats, notamment la densité des habitations et la localisation de certains points d'intérêt. Une des premières contributions à une sociologie de l'espace, la morphologie sociale élaborée par Durkheim, priorisait ainsi la dimension matérielle en laissant dans l'ombre la dimension symbolique de l'espace. Il définit la morphologie sociale comme « « La masse des individus qui composent la société, la manière dont ils sont disposés sur le sol, la nature et la configuration des choses de toutes sortes qui affectent les représentations collectives. »(Durkheim, 1899, p. 520). Pour Durkheim, l'espace social un « espace démographique » caractérisé ou mesurable par le volume et la densité de l'association humaine. À l'image de la morphologie biologique, la morphologie sociale s'intéresse à la forme des organes et à leur articulation entre eux. « Cette conception de l'espace social réduite à une "masse" de corps qui se déplace dans l'espace pose toujours la question de la nécessité des déplacements ou des comportements » (Parent, 2009, p. 38).

Halbwachs apporte des modifications à la morphologie sociale telle que définie par Durkheim de manière à mieux articuler les dimensions matérielles et symboliques de l'espace (Sabourin, 2021, p.97)[13]. Il relève que ce dernier accorde beaucoup de place à la dimension physique des sociétés dans sa morphologie. Cette dimension comprend « l'étendue, nombre, densité, mouvement, aspects quantitatifs, tout ce qui peut être mesuré et compté » (Halbwachs, 1938, p.4). Le successeur de l'école française de sociologie observe toutefois que l'espace, compris par l'étude morphologique des sociétés, a aussi une dimension « psychologique » ou « symbolique ». Ce dernier a alors recours à la notion de psychologie collective en rapportant avec la morphologie au sens strict. L'auteur propose une articulation des dimensions dites matérielles, les faits démographiques, avec les dimensions dites symboliques, les représentations que les individus se font de leur espace social. Halbwachs arrive ainsi à articuler l'étude des aspects matériels de l'espace social avec celle de la psychologie collective. La configuration de l'espace possède ainsi une dimension symbolique importante qui renvoie aux rapports sociaux qui y ont cours. Halbwachs la conçoit dans sa définition de la morphologie sociale. Les espaces sont aussi chargés de sens et de mémoires particulières. Le mémoire de l'expérience sociale, les mémoires particulières des domaines d'activités, des groupes sociaux et des institutions, se fixent dans les lieux.

Chez Halbwachs, la perspective sur l'espace social développé s'appuie sur une « sociologie des mémoires » comme le précise Sabourin (2021, p. 95). Les mémoires s'inscrivent dans l'espace via des référents symboliques. La dimension symbolique occupe une place centrale dans la constitution du social. Autrement dit, l'espace est produit par les mémoires sociales. L'espace prend une dimension sociale qui revient à la qualifier comme espace des relations sociales. Comme l'explique Sabourin, « la perspective sur l'espace social développée dans les travaux de Maurice Halbwachs » prend « pour vecteur de l'appuyer sur une sociologie des mémoires sociales » (Sabourin, 2021, p.94). Les référents spatiaux ont un rôle central dans la constitution de la mémoire aussi bien individuelle que collective des expériences sociales. Le discours sur ces expériences s'inscrit en référence à des lieux. Toute mémoire est localisée socialement et fondée sur des référents sociaux propres à des groupes particuliers, ou dans un langage plus

[13] La production sociale de l'espace matériel n'est pas étudiée dans la perspective de Durkheim pour elle-même. La dichotomie entre le matériel et le symbolique reste entière comme le constate Martina Löw. Les continuateurs de Durkheim notamment Mauss et Halbwachs, qui tous deux accordent une place centrale aux questions de morphologie sociale dans leurs œuvres, ont bien vu ces problèmes et ont tenté de les résoudre (Sabourin, 2021, p.97).

durkheimien, à des totalités partielles. Son contenu est constitué d'expériences appropriées à partir d'un point de vue particulier (Sabourin, 1997).

Les différents points de vue sur un phénomène social comme le vieillissement peuvent ainsi être localisés socialement. Autrement dit, les registres sémantiques du vieillissement sont susceptibles d'être eux aussi localisés dans l'espace social et de s'inscrire dans la mémoire de l'expérience sociale liée aux lieux. La prise en compte de la spatialité, de sa dimension symbolique, ouvre la porte à la découverte des fondements sociaux des conceptions du vieillissement. La mémoire sociale constitue des repères et des ressources à partir desquels l'expérience nouvelle, ici celle du vieillissement, peut être comprise de manière à composer avec elle. Les catégories mobilisées dans l'expérience des personnes âgées sont redéployées par des mécanismes cognitifs d'accommodation et d'assimilation. Le registre sémantique du vieillissement est en ce sens le fruit d'un processus de « réadaptation perpétuelle » (Sabourin, 1997, p. 152), ici, par rapport aux évènements associés à l'avancée en âge.

La mémoire, élément central de la dimension symbolique de l'espace, est ce qui permet à la personne aînée de conserver des repères spatiaux et sémantiques pour faire sens de son vieillissement. À ce propos, la mémoire des lieux fonde une « intimité » au lieu, comme le soulignait Graham D. Rowles, gérontologue social américain, par son concept d'« insideness » (l'intériorité du territoire) chez les aînés ruraux (Rowles, 1983). L'auteur explique que les résidents âgés possèdent une mémoire intime des lieux liés aux souvenirs qu'ils y ont vécu. Chaque lieu est susceptible d'évoquer un souvenir, ce qui participe à l'attachement aux lieux qui sont intimement liés à la vie de la personne. « Autobiographical insideness embraces not only the place of the present but also a series of remembered places, of which the drad contemporary setting is but remnant. » (Rowles, 1983, p. 303). Cette mémoire des lieux enracine les personnes qui y vivent, mais donne aussi des repères stables et réconfortants face au sentiment d'étrangeté qui vient parfois avec l'avancée en âge. Ces lieux chargés de mémoire permettent aux personnes de contrer leurs pertes physiques cognitives, de les compenser en quelque sorte. La mémoire corporelle conserve chaque détail des rues, de la hauteur des marches à tel endroit, permettant aux résidents âgés de mieux s'adapter à des pertes de capacités physiques. On se souvient aussi des maisons, de leurs propriétaires, de leurs enfants, la mémoire localise un ensemble de connaissances, mais aussi de ressources potentielles à mobiliser en cas de problèmes. De là, le drame potentiel des aînés ruraux qui doivent quitter leur petite localité d'appartenance, faute de ressources d'hébergement adaptées à proximité. La mémoire des lieux s'avère aussi une mémoire des liens (des relations sociales). Dans le même esprit, Éric Gagnon note dans le

contexte d'une ethnographie en centre d'hébergement et de soins de longue durée que la mémoire « est une dimension de notre être-au-monde, de la manière dont chacun habite le monde ou en fait l'expérience » (Gagnon, 2021, p. 111).

L'espace peut paraître immuable, indépendant de l'agir humain, comme nous l'avons mentionné par rapport à une conception absolutiste de l'espace encore bien répandue. Cette perception se comprend aussi dans une optique de « sécurité ontologique » face à un espace social donné. L'intimité (insideness) au lieu favorise un sentiment de sécurité. Il s'avère toutefois que l'espace possède une dimension dynamique, donc changeante. L'espace peut se comprendre davantage comme le résultat d'un processus complexe et perpétuel de transformations que comme une entité figée, immuable et donnée une fois pour toutes. Les espaces sociaux ne sont pas des réalités statiques, mais processuelles (Sabourin, 2021, p.105).

L'espace rural, longtemps associé aussi à la stabilité, à la tradition et à une conception du temps cyclique, est lui aussi un espace en transformation. La différenciation sociale observée dans les milieux urbains s'y observe maintenant. « La différenciation des activités sociales conduit à la constitution de sous-espaces sociaux, qu'il nomme des "champs" spécialisés respectivement dans l'accomplissement d'une action sociale, comme les champs politique, économique, religieux, etc. » (Ramognino, 2022b:155).

La dimension spatiale permet de rendre compte d'un processus de différenciation sociale accrue ayant eu lieu dans ce type de milieux depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale autant dans les contextes français (Mendras, 1970) que québécois (Fortin, 1971 ; Jean et Dionne, 2007 ; Parent, 2014). Le milieu rural se montre de plus en plus hétérogène pour reprendre l'expression d'Alberio. Urbanisation de la société québécoise, tertiarisation de l'économie et déclin consécutif de l'agriculture, ce sont ici des transformations de l'espace sur le temps long. Sur un temps plus court, l'espace rural est sujet à des transformations relativement rapides. De nouvelles dynamiques s'y observent. L'espace rural a été ainsi changé de manière considérable par la pandémie et un nouveau mode d'occupation du territoire lié au télétravail. Le vieillissement de la population semble mener à un changement dans la disposition des corps sur le territoire. Les aînés ruraux auraient tendance à se concentrer dans les centres de service où se trouvent les principales ressources en hébergement pour aînés (Laplante, 2018).

La spatialité permet d'observer les transformations sociales de manière concrète, dans la morphologie et les traces matérielles de l'activité humaine. Plus subtilement, sa dimension symbolique offre sur les différentes significations de ces mutations de l'espace à travers la mémoire de ceux qui y habitent. La

différenciation de l'espace rural laisse entrevoir une diversité d'espaces sociaux. En ce qui a trait au phénomène du vieillissement, la diversité des habitats donne un indice de la diversité des registres sémantique du vieillissement et des modes de vieillir. Cela dit, ces registres et ces espaces demeurent aussi soumis à la dimension temporelle, lire les transformations sociales, fruit de la production et reproduction constante du social. Ceci mène déjà la troisième et dernière dimension, celle du temps.

1.5.3 La dimension temporelle ou comprendre le temps social des aînés ruraux

Le temps est l'une des trois dimensions du social qui sont mobilisées dans une perspective de sociologie de la connaissance. Il est possible d'observer la variation de l'espace dans le temps, comme nous venons de l'exposer. Cette partie s'intéresse à cette dernière dimension dans la cadre de la construction de l'objet théorique. La place de la dimension temporelle dans les écrits consultés sera d'abord l'objet d'une discussion. Il s'agit d'une dimension qui semble avoir été laissée en plan au profit d'une analyse statique et synchronique du phénomène du vieillissement. Il sera ensuite question de la manière d'intégrer cette dimension dans la réalisation de la thèse. La temporalité se présente comme une voie privilégiée pour fonder socialement les différents registres sémantiques du vieillissement dans le milieu étudié ainsi que de rendre compte de leur genèse.

La dimension temporelle reste peu abordée dans les écrits empiriques consultés sur le vieillissement en milieu rural. Les contributions sur l'environnement résidentiel présentent surtout une perspective synchronique et statique des manières de vieillir selon les habitats. Il s'agit surtout d'un portrait de la situation actuelle, comme une photographie. Il y a très peu de développement sur les transformations des différents environnements résidentiels dans le temps. Le film des différentes photographies des conditions résidentielles des aînés, incluant des aînés ruraux, reste pour ainsi dire à faire. Les travaux de Simard portent un intérêt limité à la dimension temporelle. Le portrait du vieillissement par localités nécessite de considérer deux points dans le temps pour en comparer l'évolution des taux de personnes de plus de 65 ans et plus. Il est évoqué des tendances à la dévitalisation des milieux ruraux et des dynamiques comme l'exode rural. Il en reste que l'explication historique est très peu développée chez cet auteur. Les travaux d'Alberio n'adressent pas la question de la condition des aînés ruraux sur le temps long. Son intérêt pour les changements récents survenus avec la pandémie peut néanmoins l'inscrire dans un intérêt pour la dimension temporelle. De manière générale, les écrits récents consultés sur le vieillissement des milieux ruraux québécois font peu de place à la dimension temporelle. La tendance est plutôt à la production de tableau actuel de la situation à partir des données du recensement. Il est difficile de se faire une idée des

logiques de transformations sociétales en lien avec le vieillissement des milieux ruraux. Par exemple, des évènements régionaux collectifs importants comme les interventions en aménagement menés dans le cadre du BAEQ ne sont pas évoqués. Une des mesures les plus connues et les plus polémiques, la fermeture des paroisses marginales continue d'être présentes dans les mémoires pour expliquer la situation des milieux ruraux de l'Est-du-Québec. Pourtant, cet évènement s'inscrit dans les éléments incontournables pour comprendre les enjeux de ces milieux, incluant le vieillissement de la population et plusieurs phénomènes comme la concentration des services dans certaines localités. Qui plus est, les auteurs des écrits consultés mettent l'accent sur la nécessité d'une intervention étatique pour améliorer les conditions propices à un bon vieillissement. Paradoxalement, leurs travaux ne s'intéressent pas à l'histoire de ce type d'interventions dans les milieux ruraux. Cette absence de repères temporels sur la ruralité québécoise empêche ainsi de comprendre les moments clés et les transformations du phénomène du vieillissement. De manière plus générale, les évènements historiques significatifs des milieux ruraux québécois sont très rarement abordés.

Dans le cas du vieillissement, le phénomène est encore plus particulièrement concerné par la dimension temporelle en ce sens que la catégorie même des personnes « âgées » se réfère au temps, à une plus longue expérience de vie. Précurseur de la recherche en sciences humaines sur la vieillesse, Simone De Beauvoir notait que « l'âge modifie notre rapport au temps : au fil des années, notre avenir se raccourcit tandis que notre passé s'alourdit » (Beauvoir, 1970, p. 383). Elle donnait d'ailleurs cette définition de la vieillesse où la temporalité est centrale : « On peut définir le vieillard comme un individu qui a une longue vie derrière lui et devant lui une espérance de survie très limitée » (Beauvoir, 1970, p. 383).

Le phénomène du vieillissement, « processus anthropologique naturel », ou biologique, mène aussi à la constitution d'une catégorie sociale d'âge dite de la vieillesse (Loffeier, 2021, p. 161). Elle prend la forme d'une catégorie institutionnelle fixée à partir d'un seuil limite (Bourdelais, 1997). L'accès à certains services publics, à la retraite et d'autres avantages sociaux est fixé par un seuil. La catégorie, comme le rappelle Loffeier, joue un rôle normatif qui oriente les discours et les actions sociales. Comme le mentionne Ramognino, la vieillesse devient ainsi un opérateur du social, une « normativité sémantico-pratique », qui restreint et ferme en quelque sorte les virtualités d'un agir social collectif » (Loffeier, 2015, p. XIII). Il apparaît enfin que les « personnes âgées » sont une catégorie sociale, cognitive et normative : « une catégorie qui fonde aussi bien des discours communs, médiatiques, que des frontières scientifiques, des divisions du travail ou des gestes et des lieux » (Loffeier, 2021, p. 165).

Ces catégories peuvent être comprises comme des formes symboliques. Sur le plan temporel, elles se sont transformées dans le temps, changeant aussi les normes associées à la vieillesse. L'attention portée aux marqueurs temporels dans le discours des aînés ruraux risque de donner des indices sur les changements de conceptions de la vieillesse dans le temps. Il est possible de les déceler à travers leurs expressions symboliques, sociosémantiques. « Dans le temps. Les temps ont bien changé. Quel temps fait-il ? Questions ou remarques courantes dont on pourrait prendre plaisir à démêler les multiples sens tant leur richesse leur confère des vocations diverses » (Houle et Hamel, 1982, p.279). « Dans ce temps-là – à s't'heure » est une trace langagière centrale dégagée par Houle dans l'analyse du récit d'Émilie qu'il donne en exemple (Houle, 1979, p. 12). Cela renvoie à l'exemple lié au thème de la thèse, comme ceux de Beauvoir et de Houle, avec l'expression « de mon temps » ou « dans mon temps », utilisée justement par les personnes âgées. Les catégories temporelles tirées, notamment du langage, permettent aussi de déceler un rapport différent au temps présent, qui n'est plus son temps, impression d'étrangeté observée par Caradec (Caradec, 2009). L'idée d'un temps social se montre de manière limpide avec l'étude du vieillissement. L'âge nous peut nous rendre étrangers à l'époque contemporaine. Cela dit, il reste plusieurs autres conceptions du temps potentiellement vécu par les personnes aînées. Le temps vécu n'est pas le même que les autres cohortes d'âges et il peut varier aussi selon les appartenances des membres d'un même groupe d'âge. Cela valide l'intérêt et la pertinence de considérer cette dimension du social et de porter attention au « temps vécu effectivement » (Houle et Hamel, 1982, p. 281).

La temporalité renvoie à la dimension « sociohistorique » du phénomène étudié. Elle concerne ici l'échelle des sociétés. Différentes significations ont été accordées au vieillissement selon les époques ou les périodisations historiques. À l'échelle d'une région rurale, il est possible aussi d'observer cette succession de significations accordées au vieillir. Peu de travaux permettent toutefois d'entrer dans les détails de ces significations. D'une conception traditionnelle de la vieillesse, la ruralité a connu une « modernisation » du sens de la vieillesse. Ce phénomène semble mieux compris dans le contexte français. Les travaux de Gucher *et al.* (2006) fournissent des précisions sur la survivance de la mentalité paysanne par rapport à la vieillesse chez les anciens agriculteurs en milieu rural isolé. Ils donnent aussi une bonne idée des nouvelles idées de la vieillesse et de leur diffusion via certains groupes sociaux.

Toujours à l'échelle sociohistorique, alors que la sociologie du temps se divise sur la manière de nommer l'époque contemporaine (« postmodernité », « modernité tardive » ou « avancée ») (Frandji, 2021, p. 66), le couple tradition-modernité est toujours mobilisé pour schématiser les conceptions opposées du

vieillissement. La tradition est l'objet d'une certaine nostalgie par rapport à une époque où les aînés jouaient un rôle plus important, où leur savoir était considéré important. La modernité implique une « accélération de l'Histoire », qui rend obsolètes les anciennes manières de faire, les anciennes formes de savoir. La modernité rendrait ainsi inutiles les personnes âgées pour une société axée sur la nouveauté et la productivité (Beauvoir, 1970, p.12).

La temporalité ne comprend pas uniquement le temps dit historique. Comme le souligne Ramognino, elle « conduit le lecteur à s'intéresser à des phénomènes de brève, moyenne et longue durée, ce qui lui permet de rendre compte des "interactions", des cycles de vie individuels et groupaux, ou bien à des phénomènes plus stables sur le long terme comme les institutions par exemple » (Ramognino, 2022a, p. 68). Trois niveaux peuvent être identifiés : le « temps bref de l'immédiateté ou du très court terme », « le temps biographique (inférieur à la vie humaine), le temps historique (supérieur à la vie humaine) (Ramognino, 2022a, p. 62). Le temps biographique s'attarde à l'échelle de vie plus personnelle. Il est davantage marqué par la succession des évènements de vie propre aux normes des âges de la vie. Il est à ce propos possible de découper l'âge de la vieillesse en fonction de certains moments de transition comme la retraite, le veuvage et l'entrée en maison de retraite (Caradec, 2009). Cette perspective à l'échelle plus individuelle et familiale n'est pas nécessairement écrite et enregistrée comme peut l'être l'histoire des entités nationales ou des institutions, lire des États. Elle s'appuie sur une mémoire davantage sociale, plus informelle, plus ancrée dans l'oralité et risquant de s'effacer plus facilement que la mémoire institutionnelle fondée sur des archives. Loffeier remarque à ce propos que les différents registres sur le vieillissement observés en maison de retraite varient en fonction des moyens de conserver des traces de l'expérience. Ainsi les APS, l'équivalent des préposés aux bénéficiaires, demeurent dans le registre domestique qui se fonde sur une mémoire des évènements avec très peu de traces (Loffeier, 2015:83). Les professionnels associés au domaine médical ont leurs notes de service pour appuyer leurs mémoires et l'encadrer davantage dans un registre professionnel.

Ce rôle des mémoires, important dans la dimension spatiale, au sens de repères spatiaux, est aussi significatif par rapport à la dimension temporelle. Ces mémoires reposent sur les différentes formes d'expériences et vivre-ensemble qui se développent dans les différentes activités du monde social. Sociétés et groupes sociaux différents sont ainsi susceptibles d'exprimer des conceptions et des rapports différents au temps (Ramognino, 2022a). Les différentes activités humaines spécialisées possèdent leurs

propres temporalités. Le « temps » des ouvriers de la construction n'est pas le temps des enseignants au primaire. Les rythmes quotidiens, les calendriers et les évènements ne sont pas les mêmes.

La question de la mémoire, des souvenirs d'expériences sociales partagées, conduit à celle de l'ancienneté d'association, un autre élément de la dimension temporelle. En ce qui a trait au vieillissement en milieu rural, la durée du vivre-ensemble devient un vecteur de différenciation sociale, notamment entre les « anciennes » et les « nouvelles » populations, mais aussi de relation pouvoir des populations plus anciennes sur les « plus nouvellement installés ». Il s'agit de la dynamique établis-marginaux développée par Norbert Elias dans son ethnographie d'un quartier ouvrier. Ce dernier avait remarqué une dynamique particulière entre les établis, ayant une plus ancienne association, et les marginaux, installés plus tard dans le même quartier. La durée d'association permet ainsi de saisir certaines dynamiques, notamment d'exclusions sociales, fondées sur cette caractéristique. Ceci mène à comprendre comment le fait d'avoir en commun une plus longue durée de vie en commun confère plus de pouvoir à certains groupes. Elle aurait aussi des incidences sur le registre exprimé pour rendre compte de leur rapport au territoire comme le remarque Parent au terme de son terrain en milieu rural québécois. « La profondeur historique de leur attachement au territoire s'exprime à travers des registres discursifs non économiques, mais émotifs, dans lesquels les souvenirs de l'enfance et des ancêtres occupent une place centrale. Les nouveaux arrivants ne partagent pas cet univers symbolique constitué de souvenirs familiaux et de discours pionniers » (Parent, 2014 : 242). Une logique semblable est aussi observée en milieu rural isolé français où les anciens agriculteurs, membres des familles souches, possèdent un plus grand « capital d'autochtonie » (Renahy, 2010). Le temps vécu dans un milieu permet un plus grand « enracinement social », fruit de la durée des relations sociales. La prise en compte de la dimension temporelle permet ici d'interroger les fondements sociaux des différents registres sémantiques et des différentes manières de vieillir dans l'espace dit rural.

La différenciation des espaces sociaux expliquée dans la partie sur la spatialité prend aussi la forme d'un processus qui se déroule dans le temps. Ainsi, au Québec, après la Seconde Guerre mondial et à la suite de la Révolution tranquille, les milieux ruraux ont connu une différenciation accrue. La multiplication des espaces sociaux en milieu rural permet d'entrevoir une diversité des formes sociales de vieillissement. Pour les saisir dans le cadre d'un terrain ethnographique, il semble pertinent de procéder à partir de l'étude du discours des aînés ruraux habitant une même localité. Différents registres sémantiques pourront ainsi être dégagés des discours recueillis. L'étude de la dimension temporelle de ces registres permettra d'élucider la genèse de ces différentes formes discursives et ultimement, des formes sociales

du vieillissement. Il est préconisé de réaliser une « périodisation des manières de parler et de penser » du vieillissement se fondant sur l'analyse des matériaux à l'instar de Houle et Hurtubise (1991, p.388). La temporalité sera ainsi traitée à la fin de l'analyse de manière à placer dans l'ordre du temps les différentes formes de vieillissement. Comme Verdon (1973), il est proposé de traiter de la dimension temporelle et historique en fin d'ouvrage plus qu'au début comme c'est l'habitude dans les monographies de localité. L'idée est de ne pas imposer une périodisation préalable à la présentation du matériel. En fait, la périodisation s'appuiera sur l'analyse du matériel progressivement présenté.

1.6 Conclusion de la problématique théorique

En fonction de la problématique de la thèse, la sociologie de la connaissance semble une orientation théorique pertinente. Les questionnements préconisés par l'approche recoupent ceux qui ont émergé du préterrain et de la lecture des écrits scientifiques sur le vieillissement en milieu rural périphérique. Si nous revenons au point de départ de la problématique, l'approche offre la possibilité de sortir des « ghettos épistémologiques » (Brekhus, 2005) et de l'étude exclusive des « populations » identifiées en fonction des enjeux de l'intervention sociale. La démarche préconise l'exploration du plus large inventaire de formes possibles d'un phénomène donné, dans notre cas, celui du vieillissement en milieu rural périphérique. La démarche découlant de l'approche retenue implique d'appréhender le phénomène étudié, ici le vieillissement, à travers une diversité de traces langagières selon l'espace et le temps. Cette étude des variations de registres sur le vieillissement devrait permettre de mettre en lumière les différentes formes sociales du phénomène étudié. La variété des modes et des registres sémantiques du vieillir, en les resituant dans l'espace et le temps, devrait nous permettre d'accéder à la variété des formes sociales de vieillissement dans le milieu étudié.

Ce chapitre a permis de rendre compte du processus de construction de l'objet théorique de la thèse. De manière synthétique, ce processus peut être résumé comme le passage d'une visée appliquée à une visée fondamentale. Ce passage n'est pas une rupture avec les préoccupations sociales à l'origine de cette thèse, mais un moyen de mieux comprendre la réalité sociale de manière à prendre de meilleures décisions collectives et démocratiques. La démarche de cette thèse se veut aussi complémentaire des travaux consultés, davantage de types appliqués. Elle prend notamment appui sur ces contributions pour construire son questionnement sur les formes sociales de vieillissement en milieu rural éloigné. Le prochain chapitre permettra de comprendre comment le positionnement théorique présenté ici sera mis en œuvre sur le plan méthodologique.

CHAPITRE 2

Problématique méthodologique

> *Tout cela se passait à Sainte-Brigitte, je le répète. Un beau village de la Gaspésie, mais que personne ne remarque parce qu'on y passe trop vite. Après les côtes de Carleton, en effet, la chaussée déformée, quand le visiteur débouche enfin sur le banc du village, il accélère à fond, il décrasse ses carburateurs. Parce que la route se redresse soudainement pour quelques milles, cela permet de voir la mer même à une vitesse folle. La mer s'ouvre, captive le regard et abolit tout son pourtour. Pour les touristes, nous n'existions donc pas puisqu'ils n'avaient d'yeux que pour elle et se retrouvaient au village voisin, étonnés mais heureux d'avoir aperçu un bout de mer. Ils venaient de brûler Sainte-Brigitte, mais ne le sauraient jamais.*
>
> – Noël Audet, écrivain gaspésien et professeur de littérature à l'UQAM dans *Quand la voile faseille* (1980, p. 172-173).

Sur la trame routière de la route principale de la Gaspésie, il est facile de passer très rapidement à travers les villages sans même remarquer le nom des municipalités. L'extrait de l'écrivain gaspésien Noël Audet l'illustre bien. Cette citation de *Quand la voile faseille* permet aussi de faire une analogie avec la méthodologie de la thèse qui préconise de s'arrêter dans une localité, de s'y installer et de prendre le temps d'échanger avec les personnes sur le terrain. Il n'est plus question de compléter un tour rapide de la Gaspésie, comme le font souvent les vacanciers, mais de se poser dans un village pour comprendre la complexité de sa réalité. Le choix de cette démarche est intimement lié à l'objectif de la thèse. Il consiste à comprendre les différentes formes sociales du vieillissement en milieu rural et périphérique québécois telles qu'expérimentées par les résidents d'une localité concrète. Elle représente ainsi une manière d'aborder la question du vieillissement du point de vue de la sociologie de la connaissance, mais aussi du point de vue des connaissances tirées de l'expérience des résident-es aîné-es qui habitent le territoire. Ce chapitre méthodologique a pour objectif plus précis de rendre compte de manière détaillée du mode de construction des données de cette thèse. Il fournit aux lecteurs les clés du processus qui a permis de

construire les données de cette thèse en explicitant notamment le « cheminement du terrain » et quelques décisions significatives prises au fil du terrain (Olivier de Sardan, 1995, p. 22).

Pour ce faire, ce chapitre est divisé de la manière suivante. Une première partie (2.1) s'attarde à définir les éléments essentiels de la démarche d'enquête de terrain, ou enquête ethnographique, mobilisés pour répondre à la problématique de la thèse. Il sera aussi question du choix du terrain et des caractéristiques pertinentes de celui-ci pour répondre à notre questionnement de recherche. La posture spécifique du chercheur par rapport à ce terrain, sa localisation sociale y sera aussi abordée du point de vue de la construction des données. Des éléments du « cheminement du terrain » seront aussi abordés (1995, p.22) avec une attention à la dimension éthique de cette recherche. Il y sera notamment question du cadre éthique de cette thèse et des solutions apportées à quelques enjeux ayant émergé du terrain. L'objectif sera ici de rendre compte des conditions dans lesquelles les données ont été produites, notamment en contexte de crise sanitaire. Plusieurs « modes de production de données » sont mobilisés dans cette démarche ethnographique. La partie suivante, la deuxième partie (2.2), s'attardera plus en détail aux différents types de matériaux constitutifs du corpus de l'enquête. Chacun de ces matériaux produits de différentes manières sera décrit exhaustivement. Enfin, la troisième partie (2.3) est consacrée à la stratégie de recueil, d'analyse et de traitement de ces matériaux en vue de répondre à la problématique. Ce chapitre s'appuie principalement sur les notes d'un journal méthodologique. Celles-ci ont été consignées sous forme de mémo à chacune des séances de travail avec le logiciel d'analyse de données, de la simple entrée de données à l'organisation des documents en groupe. Ce chapitre devrait permettre de passer de la logique d'analyse des données à celui de la présentation des constats dans les chapitres subséquents de description et d'analyse.

2.1 Adopter une démarche ethnographique

La démarche ethnographique implique le recours à une diversité de techniques de collecte de données (entretiens semi-dirigés, observation participante, analyse statistique et recherche documentaire incluant différents matériaux comme la littérature « grise », les journaux locaux et les archives municipales, avec un intérêt pour la sociologie visuelle (Margolis et Pauwels, 2014 ; Vander Gucht, 2017), plus précisément l'usage de croquis ethnographique (Causey, 2016). Quatre grandes formes de production de données sont mobilisées dans cette démarche : « l'observation participante (l'insertion prolongée de l'enquêteur dans le milieu de vie des enquêtés), l'entretien (les interactions discursives délibérément suscitées par le

chercheur), les procédés de recension (le recours à des dispositifs construits d'investigation systématique), et la collecte de sources écrites »(Olivier de Sardan, 1995. p.3).

Le choix de la démarche part de l'intuition du terrain du projet *Entre mer et déboires*, celui de s'arrêter dans une localité plutôt que de réaliser un « grand tour » de la région (Lupien, 2019). Bien que l'ethnographie ne suppose pas de se limiter à un seul site, la forme de la « monographie » de localité représentait un modèle inspirant. En se concentrant sur un point, la démarche monographique offre la possibilité de se « décentrer » (Hamel, 2018) de la perspective économico-gestionnaire dominante adoptée sur le phénomène étudié. Elle permet de se distancier du regard porté sur les populations dites « précaires ou vulnérables » et de prendre en compte un éventail plus large de situations, ce qui rend aussi possible une mise en relation de ces situations les unes par rapport aux autres.

Dans cette première partie, il sera d'abord question du choix du terrain et des caractéristiques pertinentes de celui-ci pour répondre à nos questions de recherche. Des éléments du « cheminement du terrain » seront aussi abordés (Olivier de Sardan, 1995. p.22) avec une attention à la dimension éthique de cette recherche. L'objectif sera ici de rendre compte des conditions dans lesquelles les données ont été produites, notamment en contexte de crise sanitaire.

2.1.1 Le choix du terrain

Le choix de la localité fait ainsi le pari qu'« une bonne étude de localité permet d'analyser des caractéristiques sociales et des processus à l'œuvre qui valent à un niveau plus général » (Mendras et Oberti, 2000, p.80). Le choix du terrain, ou de l'observatoire privilégié de l'enquête, est ainsi une question vitale pour la poursuite de la démarche ethnographique. Le choix d'une localité spécifique comme observatoire privilégié ne signifie pas de s'y limiter de manière rigide. Les dynamiques sociales liées au vieillissement de la population dépassent les limites municipales et s'intègrent dans des dynamiques plus larges. La crise sanitaire a démontré en quoi des milieux considérés éloignés peuvent être affectés par l'interdépendance internationale. Cette partie présente les caractéristiques du terrain qui permettront de mieux saisir en quoi il est un observatoire stratégique dans l'étude du vieillissement de la population.

Le choix de la localité s'appuie sur une réflexion liée aux expériences préterrain mentionnées en introduction. Les situations de précarité résidentielle des aînés gaspésiens pouvaient être observées dans une diversité de types de localités. La situation qui a retenu l'attention pour cette thèse est celle plus

particulièrement des propriétaires-occupants ayant perdu leur conjoint et présentant alors des difficultés à se maintenir à domicile. Bien que cette situation soit associée aux petites localités rurales de moins de cinq cents habitants, elle a été observée aussi dans les localités de type « centre de services régionaux ». Ce fut notamment une tendance observée dans le projet *Entre mer et déboires*. Les observations d'une tendance à la concentration de la population aînée dans les centres de services sont venues justifier l'intérêt de choisir un tel type de collectivité comme observatoire ethnographique(Laplante, 2018). Comme souligné dans le chapitre précédent, ces localités, ayant une population entre deux milles (2000) et quatre mille (4000) habitants et concentrant certains services publics, font l'objet d'une attention particulière des travaux menés sur le vieillissement en milieu rural éloigné. Elles attirent l'attention d'abord en raison de leurs meilleurs portraits sur le plan démographique et économique que celui des plus petites localités rurales (Simard, 2020). De surcroit, elles seraient plus favorables à un bon vieillissement en raison de la concentration des services. Il sera discuté plus en profondeur de cette caractéristique de la localité choisie dans la discussion du choix du terrain.

Il est aussi important de prendre en considération des contraintes pesants sur ce choix qui ne se résume pas à de stricts critères scientifiques et/ou théoriques. Des critères de faisabilités et d'accessibilité au terrain sont à considérer. Le fait d'habiter sur le terrain en question a fait en sorte de réduire les risques de l'engagement ethnographique. Le chercheur réside dans la localité depuis 2016. Plusieurs informateurs-clés étaient donc sur le terrain. Étudier une petite localité rurale aurait impliqué un voyagement important entre lieu de résidence et lieu de l'enquête ainsi qu'une prise de contact avec un milieu inconnu. Il n'était plus possible de s'établir dans une autre partie de la Gaspésie ni de choisir une autre région rurale périphérique, comme l'Abitibi-Témiscamingue. Le choix de la localité et du territoire n'est donc pas purement théorique. Il s'inscrit en continuité avec la vie sociale du chercheur et de son insertion dans la région et la localité étudiées. Le développement qui suit aborde le choix de la région et celui de la localité.

La région administrative de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine se présente comme un territoire particulièrement vaste, qui couvre une superficie de 22 000 km carrés et qui comprend un archipel d'îles situé au milieu du Golfe du Saint-Laurent. Les caractéristiques morphologiques de la région livrent des indices sur la diversité des formes sociales de vieillissement. La logique d'occupation du territoire tend à faire en sorte que la population se concentre dans des villages qui suivent le littoral de la péninsule. En 2024, la population de la région de la Gaspésie est de 92 104 habitants(Institut de la statistique du Québec,

2024, p.279) sur un territoire aussi grand que la Belgique, comme le note l'anthropologue gaspésienne Carmen Roy en 1955. Disciple de Marius Barbeau, elle résumait ainsi la morphologie et l'occupation du territoire, une forme d'aménagement qui a relativement peu changé depuis (Figure 2.1 la Belgique dans la Gaspésie :

> La Gaspésie, péninsule qui s'avance dans le golfe du Saint-Laurent, entre le fleuve du même nom et la baie des Chaleurs, a une superficie sensiblement égale à celle de la Belgique, mais un dixième seulement de ce territoire est susceptible d'exploitation agricole. Le reste est constitué par des montagnes que recouvre une immense forêt de résineux. La région habitée forme une étroite bande de terre, en bordure du littoral. Une route la parcourt, l'unique route de la Gaspésie, qui, depuis peu d'années, relie entre eux les villages côtiers (Roy, 1955:3).

Figure 2.1 La Belgique dans la Gaspésie

Pierre-Luc Lupien (illustration). 2024. *La Belgique dans la Gaspésie* [Cartographie illustrée]. CC BY-NC-ND. Pierre-Luc Lupien. Données cartographiques de Google Maps (pour la carte utilisée).

Évidemment, d'importants changements sociaux et démographiques se sont néanmoins déroulés dans la région depuis les années 1950. Si celle-ci possède aujourd'hui une taille de population semblable à celle des années 1950, cela s'explique par l'absence de croissance d'une population longtemps marquée par l'exode de sa population pour les centres urbains. Les phénomènes démographiques seront traités plus longs dans les chapitres consacrés à la morphologie sociale des différents espaces, notamment ceux des

rangs et des bourgs. Choisir une sous-région gaspésienne signifie d'entrer sur un terrain spécifique. Une sous-région n'est pas nécessairement assimilable à une autre. Par exemple, il est déjà possible de présupposer, sans grand risque d'erreurs, de l'importante différence entre la Côte-de-Gaspé et l'archipel des Îles-de-la-Madeleine.

Le terrain d'étude considéré se situe dans la Baie-des-Chaleurs, anciennement appelé le côté-Sud de la Gaspésie. Il correspond plus ou moins fidèlement aux territoires des Municipalités régionales de comté (MRC) d'Avignon et de Bonaventure, soit deux des cinq MRC de la péninsule gaspésienne. La localité choisie est l'un des centres de services régionaux de ce vaste sous-ensemble territorial qui en comprend trois. Les centres de services sont des entités politico-administratives d'une population entre deux mille cinq cents (2500) à cinq milles (5000) habitants, ce qui les situe immédiatement au-dessous de la catégorie des petites villes (Dugas *et al.*, 1999, p. 283).

Le choix d'une telle localité, considérée généralement comme « avantagée » par rapport aux plus petites localités, ne va pas de soi du point de vue des personnes rencontrées en préterrain. Il apparaît préférable de documenter la réalité des petites communautés rurales auxquels des auteurs comme Majella Simard font référence. Celles-ci affichent une plus forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus et, qui plus est, le processus de vieillissement y est particulièrement marqué. D'un recensement statistique à l'autre, ces localités connaissent un accroissement de leur cohorte de 65 ans et plus. Elles sont aussi marquées par ce que Simard appelle une déprise économique qui se superpose à cette déprise démographique (Simard, 2020). Les résidents y sont plus pauvres. Une forte proportion vit avec les seuls revenus de pension de vieillesse. Du point de vue de la pertinence sociale, il semble aller de soi de choisir d'étudier une collectivité de ce type plutôt qu'un milieu considéré comme sans problème. Toutefois, il semble d'un intérêt particulier de choisir comme observatoire une localité où cette même population aînée des petites collectivités tendrait à se concentrer. Il s'agit d'une manière de retrouver les anciens résidents des petites localités à une autre étape du processus étudié parmi les formes sociales du vieillissement sur le territoire. L'étude d'un centre de services permet d'observer des réalités sociales qui ne s'y limitent pas, ne serait-ce que le recours aux services de soin de santé ou les migrations résidentielles. En effet, la compréhension de la situation de la localité choisie ne peut se réaliser sans l'insérer dans la toile des relations à l'échelle d'un plus vaste territoire comme celui de la MRC.

Le choix du terrain repose sur une réflexion sur les caractéristiques de la région et des types de localités qu'on y retrouve en fonction de l'objectif de la thèse. Les critères de sélection reposent aussi sur l'insertion sociale du chercheur sur le terrain considéré. Le développement qui suit permettra de saisir le cheminement de ce dernier au fil du terrain.

2.1.2 « Cheminement du terrain » et réflexions éthiques

Cette partie porte sur ce que Jean-Pierre de Sardan appelle le « cheminement du terrain » (Olivier de Sardan, 1995, p. 22). Il s'agit ici de donner un aperçu du déroulement de l'enquête. Le processus du terrain n'est pas sans surprise et amène à revoir constamment les moyens de parvenir à son objectif de recherche. L'enquête de terrain est une aventure intellectuelle qui nécessite une capacité de s'adapter aux découvertes impromptues et aux situations inusitées.

D'entrée de jeu, il est à mentionner que ce terrain s'est déroulé en partie durant la crise sanitaire. Les personnes aînées représentent le groupe d'âge le plus durement touché par cette crise. La réalisation d'une recherche dans un tel climat d'incertitude a constitué un important défi, notamment sous l'angle éthique. Le déroulement du terrain sera exposé dans ces grandes lignes à partir des notes du journal de terrain. L'accent sera mis sur les moments charnières (ou critiques) où des décisions ont été prises sur le plan méthodologique et éthique. Un autre objectif est de décrire les éléments clés du « contexte » de construction des données. Toutefois, ce sujet sera davantage développé par la prochaine partie qui s'attarde à la description de chacun des types de matériaux.

La planification du terrain s'est considérablement transformée avec la crise sanitaire. Du jour au lendemain, le 13 mars 2020, alors qu'une première présentation du projet de thèse venait d'être partagée la veille aux collègues du Laboratoire de recherche ethnographique du Québec (LABREQ), plusieurs éléments de ce projet ont été ébranlés. Alors que les principaux lieux d'observation possibles avaient été identifiés comme le salon des artisans et bien d'autres évènements traditionnels de la localité, la situation pandémique a mené à annuler la plupart de ces activités. Étant donné le nombre de mes contacts sur le terrain, j'avais alors l'impression qu'il me serait tout de même facile de solliciter des entretiens. La pandémie, et surtout les mesures sanitaires, ont nettement compliqué la prise de contact avec des participants potentiels. Au moment de son approbation scientifique et éthique en 2021, le projet de cette thèse continue d'être confronté aux incertitudes générées par la crise sanitaire et les difficultés de mener une recherche en contexte de confinement. Il l'est d'autant plus qu'il vise une population considérée

« vulnérable » par la santé publique. Les autres moyens techniques pour mener la recherche semblent aussi être plus difficilement adaptables en raison de la plus faible maîtrise des nouvelles technologies par les personnes aînées, un a priori qui demeure toutefois discutable, surtout après une année de crise. Les obstacles et les incertitudes sont néanmoins considérables. Le point soulève des questionnements éthiques concernant l'attribution de l'étiquette de « personne vulnérable » aux personnes âgées de 70 ans et plus, un sujet abondamment traité dans un dernier article scientifique (Lupien, 2020a). Il est aussi apparu sur le terrain que certaines personnes aînées affichaient une attitude de défi envers les mesures sanitaires et la fixation du seuil de 70 ans et plus. Le chercheur a respecté le plus fidèlement possible les règles sanitaires en cours alors que pour certains enquêtés, il ne semblait pas important de les appliquer à la lettre.

Dans sa version initiale, le terrain du projet, d'une durée d'une année, devait, entre autres, s'appuyer sur des observations participantes dans des milieux fréquentés par les résidents aînés. Celles-ci ont été rendues difficiles. Il a été néanmoins possible de fréquenter des enquêtés, lorsque les règles le permettaient, dans des espaces privés. Sans surprise, les espaces publics et les évènements publics ont été beaucoup moins observés que prévu initialement. Dans ce contexte, il a été décidé de retarder les opérations de recherche à un moment ultérieur indéterminé. Des ententes ont pu être réalisées avec les responsables du financement doctoral de manière à prolonger les périodes de report de versement.

À l'été 2021, les mesures sanitaires ont été assouplies ce qui a permis de mener des observations dans certains évènements publics, dont une activité de bingo en plein air et des fêtes familiales. Une première partie des entretiens semi-dirigés auprès des résidents aînés s'est déroulée dès le début de l'été 2021. Il s'est toutefois avéré difficile de rencontrer des participants durant une période estivale marquée par des visites records en Gaspésie. L'été 2021, le deuxième été en contexte pandémique, a été une année record d'affluence en Gaspésie. Cette enquête n'a pas échappé aux conséquences de cette affluence. Le chercheur lui-même a reçu plusieurs personnes en visite. Les participants potentiels étaient aussi souvent indisponibles en raison de l'accueil de membres de la famille ou d'amis de passage dans la région. Cette difficulté rend compte en soi d'un aspect de la vie sociale en Gaspésie qui suit un cycle saisonnier où la période estivale est aussi la période de la visite par opposition à l'hiver qui est une période dite d'« entre-soi ».

L'automne a été plus propice à l'avancement du projet de thèse. L'automne 2021 a été le moment d'une première salve d'entretiens semi-dirigés. À l'approche de la période des vacances de Noël 2021, la situation sanitaire s'est toutefois détériorée rapidement avec la progression d'une cinquième vague de COVID-19. Les retrouvailles familiales promises à la population québécoise n'ont pas pu avoir lieu sans restriction. Un second couvre-feu depuis celui du 13 mars 2020 a été adopté pour le jour de l'An 2022. La cinquième vague a compliqué la progression du terrain de manière considérable, notamment la réalisation d'entretiens semi-dirigés. La fin de la cinquième vague a été moment critique pour lancer la dernière salve d'entretiens semi-dirigés. Celle-ci a été réalisée en cherchant à diversifier davantage les caractéristiques sociales des participants. Le terrain a ainsi duré une année tel que prévu initialement.

Que ce soit lors de la première salve d'entretiens et d'observations, en automne 2021, ou à la seconde salve au printemps 2022, il s'est avéré particulièrement difficile d'accéder aux personnes aînées en hébergement, quel qu'en soit le type. Les conditions de la crise sanitaire semblent avoir compliqué l'accès à ce pan de la population aînée. Le matériel colligé est surtout réalisé avec des personnes aînées vivant à domicile. Ceci n'est pas sans intérêt dans le contexte où ces dernières ont été l'objet d'une moindre attention publique comparativement aux hébergements dont les situations critiques, notamment les éclosions, ont fait la manchette. Le contact avec les personnes en hébergement a représenté un défi éthique difficile à relever dans le contexte. Il semble que les personnes plus âgées, dont une part significative est en hébergement, soient davantage sous « l'emprise » de leur famille (descendants) ou des institutions de prise en charge. Cela fait ressortir plusieurs questions d'ordre normatif et politique sur les droits des personnes âgées. Il semblait problématique de s'immiscer en porte-à-faux entre les relations entre les personnes hébergées et leurs enfants. La participation à un projet de recherche peut s'apparenter à de la sollicitation commerciale ou autres. L'accès aux personnes hébergées était soumis dans la plupart des cas au consentement de leurs enfants et proches responsables. Ces démarches ont complexifié les démarches de recrutement de participants vivant en hébergement. Il s'est avéré sur le terrain qu'il aurait été possible de rejoindre les personnes hébergées via d'autres participants aînés vivant à domicile.

Il a été ainsi décidé de se concentrer principalement sur les personnes à domicile sans fermer la porte à des entretiens avec des personnes en hébergement lorsque les membres de leur famille sont aussi consentants. Ce point a été réglé dans les circonstances du terrain dans un contexte de temps limité. Il apparaît pertinent d'y revenir ultérieurement dans la réflexion sur les droits des participants aînés à la

recherche. La réponse à cette question se situe entre deux conceptions de la recherche auprès des personnes résidant en hébergement pour aîné. Une première conception, plutôt négative, perçoit la recherche comme une forme de « sollicitation nuisible » au même titre que la sollicitation commerciale, voire même de l'interaction frauduleuse. L'autre conception considère la participation à la recherche comme un droit de toutes personnes aînées, et ce, peu importe leur situation résidentielle. Le prisme de la crise sanitaire aura été l'occasion d'éclairer autrement les enjeux éthiques associés aux statuts des personnes considérées comme « âgées » dans la société québécoise. Le fait de décréter de la vulnérabilité, réelle ou présumée, des personnes aînées ne tranche pas nécessairement les enjeux éthiques qui continuent de se poser. Ceux-ci sont en résonance avec la question du « droit aux risques » des personnes âgées comme le souligne Amyot (2016)**.** Prenons l'exemple de la participation des personnes âgées de 70 ans et plus dans la vie sociale. La protection de la cohorte semble avoir eu des conséquences lourdes sur le plan de l'insertion sociale et de la santé mentale. L'expérience de la crise sanitaire semble aussi avoir été très différente entre les personnes aînées à domicile et celles en hébergement. Il est aussi fascinant de constater comment ces questionnements éthiques ne se limitent pas aux entreprises de recherche, mais qu'ils furent partagés par la population au moment plus fort de la crise. Cette première partie donne un aperçu général du déroulement du terrain. La partie suivante continue de s'y référer en s'intéressant à la constitution de chacun des matériaux du corpus de la thèse.

2.2 Un corpus de matériaux et sa constitution

L'enquête de terrain implique de recueillir de nombreuses données, sans toujours être en mesure d'en évaluer la qualité au moment de leur recueil. Cette « manie » de la collecte compulsive associée à l'ethnographie peut poser de nombreuses complications sans une problématisation claire de ses objectifs. Dans le cas de la présente thèse, le principal objectif est de dégager les formes sociales de vieillissement dans le milieu enquêté. Le traitement des données s'effectue ainsi souvent après le terrain. Il s'agit d'une tâche importante et qui peut être relativement anxiogène, surtout devant l'ampleur du corpus ainsi constitué. Il importe que le matériel ait été constitué « en fonction d'une finalité donnée » : « Le matériau en question est, en effet, élaboré dans des conditions particulières pour une finalité donnée : ils participent en quelque sorte des enjeux qui se nouent autour de leur constitution, et sont le résultat des filtres qui déforment la "réalité" » (Ramognino, 1992, p. 57). Chacun des types de matériel du corpus, observations colligées dans le carnet de terrain, incluant des croquis, les verbatim d'entretien et les autres sources comme les sources écrites, sera ici présenté.

2.2.1 Les observations

Les observations sont au cœur de la démarche ethnographique. Celles-ci sont principalement enregistrées à travers le carnet de terrain, comme le rappelle Olivier de Sardan :

> Ces corpus ne sont pas, comme chez l'historien, des archives, ils prennent la forme concrète du carnet de terrain, où l'anthropologue consigne systématiquement ce qu'il voit et ce qu'il entend. D'où l'importance de ces carnets : seul ce qui y est écrit existera ultérieurement comme données, fera fonction de corpus, et pourra être ensuite dépouillé, traité, restitué (Olivier de Sardan, 1995, pp.4-5).

À l'étape d'élaboration du projet de thèse, trois journaux préterrain d'exploration initiale ont été réalisés, totalisant plus de six cents (600) pages de notes. Dans cette thèse, il sera question ici plus spécifique des journaux du terrain de la thèse dont les observations ont été consignées dans deux journaux. Le premier journal tient sur deux-cents t

rente-trois (233) pages et porte sur le « premier mi-terrain », soit le premier 6 mois officiellement sur le terrain du 27 mai 2021, date de réception du CER, et le 4 novembre 2021. Le second journal porte sur la « deuxième mi-terrain », soit les derniers six (6) mois du terrain, soit du 4 novembre 2021 au 27 mai 2022, échéance du CER. Il porte sur cent quatre-vingt-quatre (184) pages. Il s'avère que les observations de ces journaux ont eu un rôle principal d'« imprégnation » sur le terrain. L'usage et la mobilisation de ces « données » se feront de pair avec l'analyse des autres matériaux, notamment les entretiens semi-dirigés.

2.2.2 Les croquis ethnographiques

Les journaux de terrain ont fait aussi place à quelque deux cents croquis ethnographiques réalisés lors du terrain de la thèse. Cette démarche a une visée exploratoire et s'inscrit dans l'optique des stratégies de diffusion de la présente thèse, notamment via un roman graphique. Les illustrations représentent aussi une manière de schématiser les réflexions provenant du terrain. Les chapitres de description y feront place lorsque pertinents. De manière générale, la démarche s'inscrit dans un intérêt pour l'approche de sociologie visuelle (Sirois, 2023). Comme méthodologie visuelle, le dessin semble avoir été mis de côté avec le développement de la photographie qui aurait été, elle-même, délaissée au profit du film (Harper, 2012, p. 16). Subsistent aussi des doutes par rapport à la subjectivité, voire au manque de sérieux de la méthode, grief aussi adressé à la bande dessinée (Nocerino, 2016). Le dessin mérite toutefois d'être reconsidéré et, contrairement aux idées reçues, la méthode n'est pas réservée aux seuls maîtres du crayon bien qu'elle exige un certain apprentissage (Causey, 2016). Son usage peut servir à réaliser « une sociologie

par l'image » (Uhl, 2015 ; Vander Gucht, 2017). La méthode offre ainsi de nouvelles options pour collecter, enregistrer et présenter des données (Causey, 2016, p.3). Elle permet au chercheur de former son regard (Causey, 2016, p.13). Le dessin conduit à un changement dans la manière d'observer, ne serait que par la nécessité d'un regard soutenu sur ce qui est l'objet du dessin. Contrastant avec la vitesse de défilement des images numériques, la lenteur requise par le dessin semble favoriser la réflexivité et la prise de distance par rapport à ce qui est observé. Dans le contexte du terrain, en milieu d'interconnaissance, le dessin possède des « avantages éthiques » en rendant possible la réalisation de représentations visuelles composites et anonymes contrairement à la photographie qui pourrait trahir l'identité des personnes et des lieux. Le dessin semble démontrer une affinité particulière avec la sociologie de l'espace (Löw, 2015). Halbwachs l'avait d'ailleurs retenu comme moyen d'étudier la morphologie sociale (Halbwachs, 1938/2002, p. 8). Par rapport à la thèse, des constats originaux ont émergé par le dessin, notamment en ce qui concerne les transformations socioterritoriales liées au vieillissement démographique en milieu rural. Plusieurs de ces illustrations accompagnent les sections des chapitres de description sur les habitats de la localité.

2.2.3 Les entretiens

Les entretiens représentent un des moyens principaux de construction des données de cette thèse ethnographique. Entre le 27 mai 2021 et le 27 mai 2022, vingt-trois (23) entretiens semi-dirigés ont été réalisés dans le cadre du terrain de la thèse. Il s'agit principalement d'entretiens auprès de résidents aînés de la localité. Dix-neuf (19) ont été rencontrés en entretien semi-dirigé. Deux (2) proches de résidents aînés rencontrés, leurs enfants, et deux intervenantes (2) auprès des personnes ainées en situation de vulnérabilité ont aussi été rencontrés en entretien.

Le recrutement des participants s'est fait à travers les contacts établis sur le terrain. La phase préterrain a facilité la prise de contact avec des participants potentiels. Dans les échanges sur le terrain, par l'intermédiaire de personnes informatrices, il a été possible de constituer une liste d'une cinquantaine de participants potentiels. Les circonstances de la pandémie ont grandement compliqué l'organisation et la planification des entretiens. Certaines personnes avaient été contactées, puis, avec les vagues successives, des empêchements ont finalement eu raison de ce qui avait été convenu. En raison de contraintes particulières et des ressources limitées du chercheur, ce n'est pas l'ensemble des participants proposés qui ont pu être rencontrés. Des choix ont été faits dans l'objectif d'optimiser la diversification interne de l'échantillon qualitatif ainsi constitué. Des propos ont tout de même été recueillis concernant ces

participant-es potentiels. Dans le cas des démarches de prises de contact non concluantes, des échanges ont tout de même eu lieu. Il est à noter qu'un seul entretien s'est déroulé par téléphone. Les dix-huit autres ont eu lieu en présentiel avec les moyens sanitaires prescrits.

Ce recrutement sur le terrain s'est réalisé dans le souci d'obtenir une diversité sociale. L'échantillonnage par diversification interne a été employé (Pires, 1997). Plusieurs critères ont été pris pour assurer cette diversification sociale de l'échantillon de participants aînés : rapport au territoire, le genre, l'origine socioprofessionnelle, le type de ménage et d'habitation et la catégorie d'âge. Concernant le rapport au territoire, les personnes natives de la localité constituent la forte majorité de l'échantillon avec douze (12) participants sur 19. Parmi les sept (7) participants restants, la moitié (3) sont originaires de localité de l'arrière-pays, deux (2) proviennent d'une autre localité de la sous-région et deux participantes (2) sont originaires de l'extérieur de la Gaspésie. À propos du genre, la participation a été néanmoins principalement féminine avec douze (12) participantes sur dix-neuf (19). Il importe toutefois de préciser dans le cas de trois (3) entretiens avec des participants, l'entretien s'est déroulé en couple. Sur le plan des origines professionnelles, la prédominance du secteur tertiaire s'observe toutefois avec treize (13) participants. Parmi ceux-ci, sept (7) participants ont mené une carrière dans le domaine de la santé. Trois (3) ont œuvré dans l'enseignement, deux (2) participantes ont occupé des fonctions de gestion dans le domaine public et un dernier participant relève du domaine culturel. Pour ce qui est des secteurs primaire et secondaire, souvent synonyme d'emplois manuels, deux participants masculins ont occupé des fonctions dans le transport, la prospection et l'agriculture. Enfin, deux (2) femmes ont connu une courte expérience du travail salarié avant de se consacrer à la famille, se présentant comme « femme au foyer ». Sur le type de ménage et le type de domicile occupé, la majorité des participants, soit douze (12) participants sur les dix-neuf (19) vivent à domicile en tant que « propriétaires-occupants de maison unifamiliale ». Les six (6) autres sont des locataires de maison dans une forte proportion, soit cinq (5) sur six (6). Une seule participante rencontrée vit comme résidente locataire dans un hébergement pour personnes âgées. Le type de ménage, au sens du recensement canadien, est un autre critère de diversification. Les couples sont le type le plus fréquent avec huit (8) participants dans cette situation. Ce sont dans l'ensemble des couples dont les enfants ont quitté la maison, ce qui est appelé la situation du « nid vide ». Après les couples, le ménage le plus fréquent est celui des ménages composés d'une seule personne. Quatre (4) participants sont veufs. Trois participantes autres vivent seules depuis un divorce. En ce qui a trait à l'âge, ce sont principalement de « jeunes » aînés, âgés entre 65 et 75 ans, qui ont été rencontrés. Dix (10) participants font partie de ce sous-groupe d'âge, ce qui représente 55,5 %. Trois (3)

participants entre 75 et 85 ans ont été rencontrés, ce qui représente 16,6 %. Enfin, les plus de 85 ans sont au nombre de cinq (5), ce qui représente 27,7 %. La distribution des âges de l'échantillon se rapproche de celui de la localité étudiée. Par exemple, le profil sociodémographique de la localité en 2021 faisait état de 890 personnes âgées de plus de 65 ans. De ce chiffre, 495 personnes étaient âgées entre 65 ans et 74 ans, soit 55,6 %, 235 personnes entre 75 et 84 ans, soit 26,4 %, et, enfin, 155 personnes étaient âgées de plus de 85 ans, soit 17,4 % de la catégorie d'âge. Un seul participant est divorcé et dans une nouvelle relation de couple. Pour plus de détails sur les caractéristiques de l'échantillon, le tableau des participant-es est disponible à l'annexe C.

Après avoir traité du recrutement et l'échantillonnage des participants, cette partie présente le contenu de la grille d'entretien. Des fiches synthétiques ont été réalisées à la suite de chacun des entretiens sur le contexte de leur déroulement. Enfin, il sera question de la poursuite de la relation avec les participants après l'entretien, lorsque possible, sur le terrain.

Les entretiens ont été réalisés selon la grille d'entretien présentée en annexe B. Cette grille d'entretien prend le thème de la situation résidentielle pour accéder aux dimensions sociales du vieillissement du participant. L'outil est relativement semblable à celui utilisé dans des projets antérieurs, soit le projet *Entre mer et déboires*, présenté en introduction, et un autre projet sur la précarité résidentielle au centre-ville de Montréal. Bien que le thème « résidentiel » ne soit pas nécessairement le centre l'attention de l'entretien, il permet d'accéder aux configurations des relations sociales selon différents épisodes de la trajectoire résidentielle des participants. Il fixe des repères spatiotemporels favorisant le rappel d'expériences et de souvenirs. Le sujet de l'habitation a aussi une dimension concrète qui met en confiance les participants potentiels et qui les rassure sur la pertinence possible de leur contribution et sur le simple fait d'avoir quelque chose à dire. Ce dernier constat est tiré de l'expérience de cet outil. La question résidentielle mène aussi à plusieurs aspects sociaux du vieillissement comme ceux liés à l'entretien du domicile. Elle permet d'identifier des expériences concrètes liées aux domiciles occupés à partir desquels les participants seront amenés à parler de l'avancée en âge. La grille comprend ainsi trois sections.

La première section traite de la situation résidentielle actuelle du participant. La question d'amorce demande au participant de simplement parler de son domicile actuel : « Pouvez-vous me parler de là où vous habitez en ce moment ? » Plusieurs relances sont prévues pour explorer différentes dimensions du domicile. L'intérêt est d'approfondir la vie sociale du participant au moment de l'entrevue. La question de

l'état matériel du domicile cherche à connaître comment la personne compose avec d'éventuels problèmes d'entretien et de maintenance. Elle explore ainsi la question des solidarités sociales du participant. Ce thème permet aussi d'aborder la sociabilité de la personne, notamment à travers les rencontres familiales et amicales qui se déroulent à domicile. Le sujet du domicile actuel offre l'occasion de discuter de l'environnement immédiat du domicile. Il est question du secteur de la localité habité, de l'ancienneté d'occupation, des modifications survenus dans l'habitat et des relations de voisinage et de leur évolution.

La deuxième section porte sur les différents domiciles occupés par le participant. L'objectif est de réaliser une « trajectoire résidentielle ». Ce deuxième sujet permet de connaître le rapport au territoire de la personne. Cette trajectoire part du premier domicile du participant, soit le domicile familial, le lieu de l'enfance du participant. Le choix d'inclure cette période de vie répond à l'intérêt de connaître leurs représentations de la vieillesse en fonction de leurs souvenirs de leurs propres grands-parents. Cette démarche de récapitulation des domiciles occupés doit veiller à ne pas entrer trop dans les détails et les factualités non essentielles à la visée de la recherche. Cette démarche doit permettre de saisir les grands éléments de la trajectoire du participant. Les domiciles occupés successivement, au fil de la vie, permettent de connaitre le parcours de vie du participant avec la trajectoire résidentielle comme fil conducteur. Cette mise en récit permet de comprendre les motivations derrière certains choix de vie, vie personnelle, lieu de résidence et carrière. Cette trajectoire résidentielle est une manière de connaître la trajectoire sociale du participant, soit le bagage d'expériences à partir duquel il compose avec son avancée en âge.

La troisième section porte de manière plus ciblée sur le vieillissement. La question du domicile demeure une façon d'aborder ce sujet, notamment à travers la question des aspirations résidentielles du participant en lien avec son avancée en âge anticipée. Certaines questions portent toutefois précisément sur les représentations de la vieillesse et du vieillissement.

Les entretiens ont été réalisés dans l'intervalle du terrain fixé à une année par le cadre éthique de la recherche, soit entre le 27 mai 2021 et le 27 mai 2022. Les entretiens ont duré environ une heure et trente minutes. Le plus bref entretien a duré 41 minutes. Le plus long s'est déroulé en deux moments de 1 heure et 1 heure 41 minutes, totalisant 2 heures 41 minutes d'entretiens. La plupart des entretiens se sont

déroulés au domicile des participants. Il est arrivé à trois (3) reprises que les entretiens se déroulent en présence d'un conjoint.

Des fiches synthétiques ont été réalisées pour chacun des entretiens. Ces fiches ont permis de consigner des informations sur le contexte d'entretien et les impressions laissées immédiatement après leur réalisation. Il s'agit d'une version adaptée tirée de projets antérieurs. Ces fiches comprennent plusieurs sections portant sur différents éléments du contexte : relations antérieures (profil sociodémographique, professionnel, domaine d'activités, comment la relation a débuté) ; Contexte de l'entrevue (observations, informations, commentaires lors de la signature du formulaire de consentement, etc.) ; – Lieu de l'entrevue (& observations de la place) ; – Climat de l'entrevue (Comportement non verbal, niveau de confort, etc.) ; – problèmes méthodologiques rencontrés (processus ou « Comment cela s'est déroulé » : or « how it went » : forces et améliorations à apporter) ; – Commentaires post-entrevue (après que l'enregistreuse soit arrêtée) ; – Intuitions et impressions initiales — Suivi du participant (dans le cas d'expression de détresse en cours d'entretien) ; — Réflexions personnelles.

La plupart des fiches tiennent sur cinq (5) pages, certaines tiennent sur près de dix (10) pages. Les éléments de contexte de l'entretien ont été ainsi colligés systématiquement dans des fiches signalétiques réalisées au moment de la prise de contact et à la suite des entrevues. Il a été convenu de colliger ces informations recueillies avant et après les entretiens dans la même fiche plutôt que dans deux fiches distinctes. Il serait fastidieux de les résumer ici dans le détail. Il est néanmoins possible d'en dégager quelques constats généraux sur le déroulement des entrevues et leur contribution à l'avancement de la recherche. Dans les analyses, le contenu de ces fiches a été mobilisé pour recontextualiser les constats en lien avec la problématique.

Certains participants ont été recroisés sur le terrain. Des conversations ont été engagées. Les derniers développements depuis l'entretien ont été explicités. Le contenu de ces échanges a été consigné dans le journal de terrain et ajouté aux fiches synthétiques de chaque participant que nous avons présentées plus haut.

La question du traitement s'est rapidement posée. Les enregistrements ont été transférés sur le logiciel d'analyse de contenu Atlas.TI. Ce logiciel permet de réaliser du codage et des commentaires (mémos). Chacun des entretiens a été l'objet de fiche-résumé concentrant les informations en lien avec le sujet du vieillissement et ses dimensions sociales (comme les relations mentionnées en lien avec l'avancée en âge).

Le codage des entretiens s'est réalisé en continu au fil du terrain. Au départ, sept premiers entretiens ont été codés. De premiers constats ont émergé en lien avec la problématique de la thèse. La prédominance de l'enjeu de la localisation des enfants est parmi le premier constat et parmi les constats les plus forts et observables dans les récits de tous les participants jusqu'à maintenant. Les opérations de codage ont permis d'élaborer une première version de l'arbre thématique d'analyse de contenu. Celui-ci a été peaufiné ultérieurement. Une version finalisée a ainsi pu être obtenue visant à répondre à l'objectif d'identifier les « formes sociales » (ou les « espaces sociaux ») du vieillissement dans le milieu étudié. Les 121 codes ont été classés dans sept familles de codes : Domicile actuel et présentation de soi ; Relations familiales ; Relations sociales ; Activités ; Localité étudiée ; Trajectoire résidentielle et autres trajectoires et Vieillir dans la Baie.

En traitant les entretiens, il s'est aussi avéré que plusieurs éléments des entretiens ne permettaient pas de bien répondre à l'objectif de la thèse, soit d'identifier les formes sociales du vieillissement. À la mi-terrain, il a été convenu de colliger dans un même document Word les informations pertinentes dégagées des entretiens par rapport à l'objet de la thèse.

Il a été aussi réalisé des schémas de catégorie pour synthétiser chacun des entretiens. Cette démarche a été toutefois abandonnée après les sept premiers entretiens. Cette démarche, réalisation de schémas de concepts pour chacun des entretiens, était intéressante au début du codage et de l'analyse. Elle a aidé à comprendre et à visualiser les éléments importants et à corriger le codage pour le centrer sur les éléments se rapportant plus explicitement aux relations sociales. Elle s'est avérée quelque peu fastidieuse et redondante par rapport aux résumés écrits.

Le traitement des données a été réalisé par étape. Ainsi, les sept premiers entretiens ont été traités. Ils ont été codés, tels qu'expliqués dans la section précédente, mais aussi résumés et reformulés de manière à répondre à la question principale de recherche sur les formes sociales du vieillissement. Ce premier traitement a permis de faire le point sur divers éléments du terrain, notamment sur le profil des participants à recruter. Par la suite, l'ensemble des entretiens ont fait l'objet d'un résumé centré sur les manières de parler du vieillissement chez les participants.. Codage et résumés ciblés ont permis de bien traiter la masse des informations partagées en entretiens par les participants.

2.2.4 Les autres sources mobilisées de manière périphérique

Fidèle à l'esprit de la démarche ethnographique, une diversité d'autres types de sources, principalement des sources écrites complémentaires, a été intégrée à l'analyse de contenu du matériel de la thèse. Ces sources n'occupent toutefois pas un rôle aussi central que les observations et les entretiens, mais elles contribuent de manière significative à préciser des éléments importants. Plusieurs sources ont permis une imprégnation dans le sujet et un approfondissement des connaissances du milieu local sans qu'elles ne soient explicitement mobilisées sous forme d'extraits reproduits. Ce type de matériel est d'abord considéré sous l'angle de sa fonction d'intégration locale (de connaître les lieux communs et les personnalités de la communauté). Plusieurs éléments d'informations concernant la morphologie sociale de la localité proviennent de sources administratives ou de littérature grise.

2.2.4.1 Sources écrites diverses

Ces sources écrites sont diverses. Elles comprennent des journaux régionaux, des feuillets municipaux, paroissiaux, politiques et des documents administratifs, surtout en aménagement municipal.

L'ensemble des journaux régionaux depuis 2012 ont été passés en revue afin d'en retenir les extraits en lien avec le sujet de la vieillesse et du vieillissement. Les journaux régionaux suivants ont été ainsi traités : *L'Écho de la Baie* (les numéros de 2012 à 2018, soit 368 exemplaires), le *Graffici* (les numéros de 2015 à 2022, représentants 83 exemplaires en ligne en format PNG), le *Journal de l'Est* (tous les numéros de sa brève existence du 25 octobre 2016 au printemps 2017), le *Transgaspésien* (les numéros de 2013 à 2016) et le *Chaleurs Nouvelles* (les numéros de 2018 à 2022, soit 197 numéros accessibles en ligne).

Ces journaux ont été traités de manière systématique en analysant l'ensemble du matériel. Dans le cas des numéros en ligne, les extraits pertinents ont été enregistrés sous mode de capture d'écran. Un nom descriptif du numéro, de la publication et de la nouvelle a été ajouté au nom par défaut « capture d'écran avec la date et l'heure ». Ces extraits en format photographie ont été intégrés au logiciel d'analyse de contenu. Ils ont été classés dans le gestionnaire de documents en fonction des thèmes touchés et codés selon l'arbre thématique du projet.

De l'analyse des feuillets municipaux, la place des questions liées aux personnes aînées et au vieillissement demeure relative limitée. Il est surtout question dans un style informationnel, factuel, presque télégraphique, des activités des différentes organisations locales regroupant des aînés : le Club des 50 ans

et plus ; les Chevaliers de Colomb etc. À l'étape de la prise de contact avec des participants potentiels, les noms des personnes impliquées étaient aussi disponibles. Les numéros les plus pertinents du bulletin sont ceux réalisés dans les périodes d'élection municipale. Dans les documents accumulés, il est possible de comparer les élections de 2017 et celles de 2021. La question du vieillissement a fait l'objet de travaux, principalement dans le cadre de la démarche MADA. Les questions des « aînés » et celles des enfants sont regroupées sous le dossier de la sécurité à garantir aux personnes plus vulnérables, notamment sur le plan de l'aménagement des voies publiques. Il s'en dégage que les enjeux reliés spécifiquement aux personnes aînées sont rarement au centre des débats politiques.

D'autres documents ont été colligés, comme les feuillets d'information des députés et les bulletins informationnels de la paroisse. La constitution d'un recueil et son analyse ont représenté un temps important de la démarche de recherche sans toutefois générer de résultats significatifs. Pour les feuillets d'information des députés fédéraux, ils sont conservés depuis 2017. Le matériel se divise entre deux mandats où le député libéral a cédé sa place à une députée bloquiste. Les feuillets passent littéralement du rouge au bleu. Les rouges sont plus longs, résultat du bilinguisme de ceux-ci, que les bleus. Le thème des « personnes aînées » a nettement plus d'occurrences dans les feuillets du député fédéral que dans ceux de la députée bloquiste. Celle-ci aborde principalement des questions reliées à la fierté liée à l'identité nationale. Il est principalement question de la hausse de la pension de vieillesse ainsi que du programme fédéral Horizon aîné (qui subventionne des organismes œuvrant auprès des aînés). Les feuillets paroissiaux accumulés sont nettement plus télégraphiques et informationnels. Les informations (horaire) liturgiques côtoient diverses annonces qui recoupent les annonces d'activités du feuillet municipales. Il y a rarement des éditoriaux ou réflexions, mais elles sont présentées. Ce type de matériel aurait été plus utiles sans les restrictions pandémiques, notamment pour repérer les activités publiques pour fin d'observation.

Plusieurs documents administratifs de la municipalité et de la MRC ont été intégrés à l'analyse. Ce corpus comprend des documents de réflexion ou des rapports en lien avec des politiques liés aux enjeux du vieillissement, comme les projets MADA. D'autres documents sont davantage à visée d'intervention en aménagement. Les versions de différentes années de ce type de documents permettent de saisir les modifications de l'aménagement et de la morphologie de la localité. Une trentaine de documents ont ainsi été inventoriés et intégrés au logiciel d'analyse de contenu. Ces documents ont été codés. Enfin, une série de documents proviennent de participants qui les ont jugés pertinents pour la recherche.

Plusieurs types de matériaux ont été considérés dans la constitution du corpus de la thèse. L'ampleur des matériaux recueillis a représenté un défi sur le plan de l'analyse. La sélection des éléments les plus pertinents a été réalisée en fonction de l'objectif principal de la thèse, soit celui d'identifier les formes sociales du vieillissement sur le terrain. La prochaine section est consacrée à l'analyse du matériel.

2.3 L'analyse des résultats et sa présentation

Le corpus de la thèse représente un vaste matériel qui fut l'objet de la présente description. Cette s'intéresse à la démarche d'analyse de ce matériel. Il sera question notamment des règles de construction du matériau aux fins de l'analyse. Les principales dimensions de cette démarche d'analyse ont été explicitées dans le chapitre théorique. Il est à rappeler que cette opération est soumise à l'objet de l'analyse qui vise à l'identification des formes sociales de vieillissement et à l'explication de la genèse de ces formes. Elle n'a pas constitué un processus linéaire, mais plutôt itératif, marqué par de nombreux aller-retour. L'analyse relationnelle des matériaux a souvent signifié une réévaluation de la structure sémantique à chaque nouvel élément intégré. En terminant cette partie, il sera plus précisément question de la logique de présentation des résultats, celles des trois prochains chapitres d'analyse des résultats, qui répondent à une logique plus ordonnée que celle de la découverte.

L'analyse du matériel s'appuie sur l'objet théorique construit dans le précédent chapitre. Il opérationnalise les dimensions qui y ont été présentées. Trois (3) dimensions de l'étude sociale avaient été exposées, soit la symbolicité, la spatialité et la temporalité. Chacune de ces dimensions a été au centre de l'analyse réalisée de ce matériel. Cette section présentera comment chacune de ces dimensions ont été analysées.

La forme symbolique se trouve au point de départ de notre démarche. C'est de l'étude de cette forme qu'il est attendu d'identifier les formes sociales de vieillissement au sein du milieu étudié. Comme mentionné, une bonne part du corpus repose sur les entretiens semi-dirigés. Les discours analysés dans ce contexte représentent la plus grande part de notre matériel. L'analyse a été réalisée à l'aide du logiciel d'analyse de contenu Atlas.Ti. La démarche s'est faite principalement par la réalisation de fiches résumées consigna les extraits les citations pertinentes en lien avec l'objet théorique de la thèse, soit les formes sociales de vieillissement. Ces fiches ont consigné les conceptions du vieillissement, leurs manières de parler du sujet, les expressions récurrentes. Une attention particulière a été portée aux rapprochements et aux oppositions entre les discours des participants. Il a été question d'abord de faire l'inventaire des différences. Cette opération de mise en série a permis de regrouper des discours et des registres discursifs

semblables et de distinguer des registres différents entre les participants. Il importe de préciser que ces registres discursifs sur le vieillissement ne coïncident pas automatiquement avec les formes sociales observées. La démarche d'analyse qualitative du matériel s'inspire de Demazière et Dubar qui préconisent d'accéder à la logique interne propre aux catégories mobilisées par les personnes interrogées. Dans la démarche, l'idée était de se démarquer d'un usage strictement illustratif du matériel partant d'une hypothèse de départ a priori. Au départ, sans trop savoir où le matériel et les analyses du matériel allaient mener, des constats ont pris forme progressivement. Des ensembles de discours ont permis de distinguer des registres discursifs semblables et des expériences sociales communes aux différents sous-groupes de participants.

En ce qui a trait à la spatialité, cette dimension a été traitée en s'intéressant à la morphologie de la localité. Cette tâche analytique a été réalisée en s'appuyant sur des documents d'archives, des éléments de la littérature grise ainsi que des monographies de village. Celle-ci a reposé aussi sur l'étude des données statistiques notamment sur la démographie et l'économie. Cette démarche a permis d'identifier certains traits pouvant être mis en lien avec les discours des participants de manière à identifier des formes sociales concrètes.

Enfin, la dimension temporelle est traitée de maintes façons à travers le matériel. Elle recoupe la plupart des dimensions symbolique et spatiale en ce sens que les participants évoquent différents temps dans leur récit. La morphologie se présente aussi à travers sa transformation, changement d'occupation ou de vocation des territoires et changement d'aménagement physique des espaces. La dimension temporelle est aussi conçue comme une voie d'accès pour répondre à la question de la genèse des différentes formes. La temporalité permettra donc de finaliser la synthèse de l'analyse des résultats. La démarche s'inspire aussi des travaux de Verdon (Verdon, 1973), qui prend la dimension temporelle pour terminer son analyse des formes sociales d'une localité. Une périodisation des formes sociales de vieillissement pourra ainsi être réalisée à partir des manières de parler et de penser des enquêtés. Cette démarche s'inspire de celle de Houle et Hurtubise qui propose de réaliser un découpage temporelle en cohérence avec les matériaux de l'enquête (Houle et Hurtubise, 1991, p.388). L'ordre temporel, lire aussi la genèse des formes observées, dégagées devrait ainsi se fonder sur les connaissances tirées du discours des enquêtes et des participants aux entretiens semi-dirigés.

La première forme de présentation des résultats suivait les catégories de la symbolicité, de la spatialité et de la temporalité, et ce, de manière successive. Il s'agissait de grands thèmes abordés de manière transversale. Ce mode de présentation avait un intérêt heuristique et analytique, mais il répondait davantage à une logique de la découverte qu'à une logique de présentation claire et concise des résultats. Dans cette ancienne présentation, il était donc plus difficile de se faire une idée des constats en lien avec la problématique de la thèse. La plus récente présentation, celle qui a été adoptée dans le présent texte, part plutôt des formes particulières. Chacune de celles-ci est ensuite analysée selon les principales dimensions de la sociologie de la connaissance, que sont le symbolique, l'espace et le temps dans une visée d'approfondissement de leurs caractéristiques.

L'organisation de la présentation des résultats a suivi une autre logique. Il a été jugé préférable de présenter chacune des principales formes en commençant en les associant aux espaces de la localité. Autant dans les entretiens que dans les conversations informelles sur le terrain, la distinction entre le village et les rangs est souvent avancée par les participants. Ces catégories dichotomiques constituent ainsi des catégoriques de savoir émique, c'est-à-dire des catégories de sens commun mobilisées pour orienter la vie sociale quotidienne des enquêtés. Cette distinction entre deux catégories constitue le point de départ de l'analyse. Cette première branche de distinction permet d'explorer plus en détail les subtilités du matériel. Le premier chapitre de présentation des résultats porte donc sur l'espace des rangs au sein duquel il est possible d'identifier différentes formes, dont une forme dominante, la forme agricole. Le second chapitre s'intéresse ensuite à l'espace du village où une autre forme dominante émerge, la forme unifamiliale. Enfin, dans un espace moins visible que ceux des rangs et des villages, il est possible de dégager une dernière forme spécifique de vieillissement en lien avec la situation des femmes vivant seules. Pour chacun de ces chapitres, un même ordre est appliqué pour faciliter la mise en rapport. Cet ordre propose ainsi de traiter d'abord de la dimension spatiale avec l'analyse de la morphologie de la localité en s'intéressant à ses transformations dans le temps. Ce premier élément permet aussi de réaliser une présentation générale de l'espace avec pour objectif de repérer des indices des formes sociales de vieillissement qui y sont observables. Ce même espace sera ensuite traité sous l'angle de l'expérience sociale que les enquêtés en ont faite et qu'ils continuent de faire. Il sera ensuite question du registre discursif des participants partageant cette espace. Enfin, il sera question des configurations de la vie sociale des participants dans l'espace donné. La superposition de ces différentes couches d'informations rendra ainsi possible l'identification des principales formes sociales de vieillissement dans la localité. Dans

un dernier chapitre, la synthèse des résultats de l'analyse mènera, comme expliquée plus haut, à des explications sur la genèse de ces formes en s'appuyant sur la périodisation du matériel traité.

Le prochain chapitre entame ainsi la présentation des résultats en commençant par les résultats de l'analyse du matériel en lien avec l'espace des rangs.

CHAPITRE 3

Vieillir dans les rangs ou assumer stoïquement son « déclin »

Je suis sûr que mon père, qui nous regarde d'en haut
N'est pas très fier de nous, en voyant ce fléau
La grange, les animaux, instruments aratoires
Sont venus du passé, pour passer à l'histoire

Paul Daraîche, *Le vieux Gaspésien* (2012)

Dans une région comme la Gaspésie, généralement associée à la maritimité, l'activité de la terre, ses outils, ses bâtiments et ses souvenirs d'enfance continuent de représenter le territoire. Des éléments culturels comme l'extrait de la chanson mise en exergue, *Le Vieux Gaspésien*[14], permettent de l'observer. Bien que l'activité agricole soit en déclin depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, c'est particulièrement le cas en Gaspésie, les représentations du monde rural y restent attachées. Comme dans la chanson, l'évocation du passé agricole de la région s'exprime souvent dans le registre affectif de la nostalgie et dans celui de la culpabilité envers le lègue des ancêtres. En étudiant les formes sociales de vieillissement en milieu rural éloigné, il n'est donc pas surprenant de voir émerger une première forme de vieillissement qui soit associée au travail de la terre. Ce premier chapitre est consacré à cette forme, que nous allons temporairement appeler la forme agricole, qui a été l'une des formes qui sont ressorties de l'analyse du discours et de sa mise en rapport avec les écrits sur l'évolution de la morphologie du territoire.

Dans les entretiens, cette forme est décrite au passé en référence aux parents et grands-parents des participants. Elle renvoie au modèle de la « famille rurale d'autrefois » tels que synthétisé par Andrée Fortin (1987). Le rôle des aînés dans cette société rurale traditionnelle est toujours en mémoire, plus particulièrement en lien avec la famille comme « unité de production » dans une économie domestique et à la cohabitation des générations. L'expérience de la vie au sein de ce modèle familial traditionnel semble constituer un « schème commun » (Demazière et Dubar, 2004b) à la majorité des enquêtés bien qu'une bonne partie de ces derniers n'y réside plus. Cette première forme sociale de vieillissement, objet de ce

[14] Cette chanson a été écrite par le chanteur country populaire Paul Daraîche, originaire de Saint-François-de-Pabos en Gaspésie. Consignée dans les notes de terrain, cette chanson a été interprétée lors de nombreux évènements régionaux dont les festivités du 250e d'une localité de la Baie-des-Chaleurs. Elle a une certaine valeur d'hymne régional et traite intimement de la vieillesse et de l'occupation agricole.

chapitre, continue aussi d'être décrite au présent. Il s'agit plus particulièrement du cas du sous-groupe de participants, qui habitent toujours dans les « rangs » et qui ont tenté d'y poursuivre le travail de la terre tout en occupant un travail salarié à temps complet à l'extérieur du domicile.

La présentation de la forme agricole s'appuie sur une première définition provisoire. Au fil de l'exposition des résultats d'analyse, des caractéristiques plus précises viendront compléter cette première définition. Il apparaît plus pertinent de l'exposer ainsi, ne serait-ce que pour garder l'intérêt du lecteur. Le point de départ, la forme agricole, peut donc ainsi être schématiquement résumé comme une forme sociale de vieillissement où l'activité agricole a occupé une place importante et continue d'occuper une place importante dans la trajectoire de vie des enquêtés. Cette forme fait l'objet du premier chapitre de présentation des résultats pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la distinction entre le village et les rangs s'est imposée dans les conversations informelles avec les enquêtés, et ce, dès le début du terrain. Les rangs renvoyaient à un monde davantage agricole, parfois associé aux anciennes conditions de vie rudimentaires. De son côté, le village était un monde davantage associé à la sphère de l'économie tertiaire, et aux « commodités de la vie moderne ». Cette distinction nous a mis la puce à l'oreille. Elle appartient à une catégorie de savoir dite émique, c'est-à-dire au sens d'une connaissance de sens commun, une forme d'évidence mise de l'avant par les enquêtés. Pour donner un exemple de ce type de distinction, en entretien, une participante, Carole (70 ans, village), avait opposé la vie dans les rangs à la vie dans une maison unifamiliale du village. Elle se référait à son lieu de résidence actuel en l'opposant à celui des rangs, un habitat qu'elle associait au fait de vivre dans un « shack » (maison de fortune) sans commodité. Un autre participant, Yves (86 ans rangs), adoptait une attitude à l'opposé de celle-ci. Il faisait l'éloge des rangs. Il affirmait pouvoir « s'amuser sur sa terre ». Le choix de la forme dite agricole pour présenter les résultats procède donc d'une logique qui se rapproche de celle de la découverte telle que réalisée sur le terrain. Il importe ici de préciser que celle-ci n'est pas la seule observable dans l'espace dit « des rangs ». Ce constat d'une diversité de formes dans un espace habituellement conçu comme homogène est une observation que nous allons approfondir plus loin dans la synthèse des résultats. Cela dit, il importe de mentionner toutefois que cette forme agricole semble avoir été expérimentée par la plupart des participants. Ceux-ci évoquent une enfance vécue dans l'univers de la ferme familiale. Dix-sept (17) participants sur dix-neuf (19) font mention d'une enfance passée dans un contexte de petite exploitation de subsistance, ce qui n'est pas anodin. Cette expérience commune rend possibles des schèmes communs (Demazière et Dubar, 2004b) et une commune référence à cette expérience. Bien évidemment, les interprétations de cette expérience vont se diffracter au fil de la trajectoire des participants. Leurs récits

rendent compte de la distance prise aussi bien que de la proximité conservée ou retrouvée avec cette forme dite agricole. La référence à la forme agricole vécue au moment de leur jeunesse sert de point de repère pour affirmer des préférences résidentielles actuelles à l'âge de la vieillesse. Le lien avec la question du vieillissement n'est pas toujours direct, mais il sert à préciser l'adhésion à un mode de vie qui se poursuit au moment du vieillissement. Comme nous le verrons dans le présent chapitre, les expériences semblent se diversifier à partir d'une expérience commune de la terre familiale. Pour certains participants, la référence au monde agricole est une référence au passé alors que pour d'autres participants ce monde agricole est toujours vécu. Elle reste parfois l'objet de préoccupations quant à sa transmission intergénérationnelle. Sous l'angle de la temporalité, il apparaît aussi que la forme agricole peut être distinguée en deux périodes ou moments caractéristiques. La première période renvoie à une forme plus traditionnelle telle que définie dans les monographies de village de la sociologie québécoise. Elle est en résonance avec la description du modèle de la famille rurale traditionnelle québécoise telle que proposée par Andrée Fortin de sa synthèse des études monographiques (Fortin, 1987). En ce qui a trait au vieillissement, ce modèle est, entre autres, celui où cohabitaient trois générations incluant celles des grands-parents et où ces derniers avaient toujours un rôle à jouer dans l'économie domestique d'alors. La seconde période, toujours agricole, renvoie à une situation où la culture vivrière perd de son intérêt au profit du travail salarié réalisé à l'extérieur de la sphère domestique. Elle se distingue aussi par l'adhésion aux nouvelles normes de la famille nucléaire où seulement deux générations celles des parents et des enfants cohabitent. Ce premier survol des constats liés à la forme agricole montre la complexité de celle-ci. Il importe de rappeler que cette définition en est une de départ. Tel qu'annoncé, le présent chapitre a pour objectif d'approfondir les caractéristiques de cette forme à partir du matériel analysé. Le processus de présentation des résultats de ce chapitre devrait permettre à son terme d'arriver à une forme plus approfondie et appuyée empiriquement de cette première forme de vieillissement observée sur le terrain.

Ce chapitre est divisé en quatre sections. La première section du chapitre (3.1) s'intéresse à la morphologie de l'habitat des rangs en lien avec les possibles formes sociales du vieillissement qu'on peut y observer. La structure d'occupation de la localité s'est organisée autour de l'agriculture et s'est transformée avec le déclin de cette activité. Cette section contient une première sous-section qui traite plus spécifiquement de l'organisation de l'espace des rangs. Elle est suivie d'une seconde sous-section qui aborde les transformations de sa morphologie dans le temps. Il est possible de voir comment les changements de l'agriculture amènent un changement du type d'activité qui s'y déroule et des solidarités qui s'y nouent. De manière générale, il se dégage que le type d'occupation des rangs de la localité tend à devenir de plus

en plus résidentiel, et ce, au détriment de son ancienne fonction première agricole. Cette analyse de l'espace permet de mieux comprendre le discours des participants liés au monde agricole sur le vieillissement. De ce fait, elle permet aussi de mieux décrire cette première forme de vieillissement que nous avons qualifiée d'agricole et de la situer par rapport à d'autres formes qui coexistent dans ce même espace devenu plus différencié.

La seconde section (3.2) porte toujours sur le rapport à l'espace. Elle s'intéresse plus particulièrement au « territoire de l'expérience sociale » (Parent et Sabourin, 2016, p.20) des résidents aînés des rangs. Les changements esquissés dans la première partie morphologique sont racontés à traves le récit de ces derniers. Un accent est mis sur leur expérience résidentielle, ce qui inclut leurs trajectoires résidentielles au fil de leur vie. Dans cette approche du territoire vécu, il sera question de rapport au domicile ainsi qu'à l'environnement résidentiel, principalement à travers les relations de voisinage et des relations entre les habitants des différentes parties de la localité, notamment entre les rangs et le cœur de village.

La troisième section (3.3) présente les résultats de l'analyse du discours des participants sur leurs significations du vieillissement. Il sera question de manière plus centrale du discours de Clément (73 ans, rangs) qui est particulièrement riche sur le sujet et qui illustre son propos avec de nombreux exemples. Son discours permet de dégager un premier registre discursif par rapport au vieillissement, un registre dit stoïque. Ce registre renvoie à une conception récurrente chez certains participants pour lesquelles le vieillissement est considéré comme un processus inexorable de « déclin ». Il est perçu comme imprévisible et comme difficile à freiner par des actions individuelles. La première sous-section s'attarde tout d'abord au discours de Clément. L'entrée à partir de ce discours met ainsi la table pour approfondir certains éléments communs à un sous-groupe de participants partageant le registre identifié ainsi que le maintien d'une occupation agraire sur la terre familiale.

La quatrième et dernière section (3.4) s'intéresse aux relations des héritiers du domaine agricole. Elle propose de traiter de la configuration des relations sociales chez ces derniers. Il se dégage qu'il est très peu fait mention de relations d'implication ou de relations d'amitié. Les actants identifiés dans leur propos sont surtout des membres de leur famille. L'attention se concentre souvent sur la localisation des enfants adultes. Il est ainsi question de ceux qui sont demeurés dans la région et de ceux vivants maintenant à l'extérieur de la région principalement en centre urbain. La proximité et l'éloignement des enfants

interviennent pour évaluer les chances de transmettre le bien familial à la prochaine génération. Il apparaît que cette transmission est objet d'inquiétude, car elle ne va plus de soi.

Les quatre parties de ce chapitre permettront donc de décrire le registre discursif associé à la forme agricole tout en la situant par rapport aux dimensions morphologiques et sociales de l'espace des rangs.

3.1 Une morphologie marquée par le déclin de l'agriculture

Comme mentionné en introduction, l'agriculture continue d'être présente dans les représentations du territoire gaspésien. La forme agricole de vieillissement que nous venons de dégager est indissociable d'un territoire structuré d'abord en fonction de l'agriculture. L'étude des traces matérielles de cette activité permet de comprendre ce qui continue de structurer la vie sociale autant comme élément de l'espace physique que comme repères spatiaux de l'activité. Les participants aînés orientent ainsi leur vie sociale dans un lieu marqué par l'agriculture autant physiquement que dans leurs mémoires. Le fait de vieillir dans les rangs suppose des manières particulières de vieillir, des contraintes et des « virtualités » (Ramognino, 2009). Cette partie est consacrée à la dimension matérielle de l'habitat des rangs, à sa morphologie ainsi qu'à ses transformations. Il apparaît ainsi que le déclin de l'agriculture, activité ayant structuré l'espace de la localité, plus particulièrement celui des rangs, se répercute dans les manières d'y habiter et d'y vieillir. Une première interprétation des traces matérielles permet de repérer des divisions morphologiques et des formes d'occupation (maison patrimoniale, maison mobile et mini-château) ou de non-occupation du territoire (friche). L'espace des rangs, plus qu'un simple décor, apparaît comme le produit et le producteur de nouvelles conditions de vie chez les aînés qui y résident. Cette partie est divisée en deux sections. La première section présente les principales caractéristiques de la morphologie actuelle des rangs de la localité de manière synchronique. La seconde section, plus diachronique, s'intéresse aux transformations de cette morphologie dans le temps de manière à saisir les moments forts de la production de l'espace des rangs.

3.1.1 Une morphologie centrée sur l'agriculture

Le premier élément concerne l'histoire du peuplement. La localité hérite, comme bien des villages au Québec, d'une forme d'aménagement centré sur l'agriculture, soit le rang canadien. La vocation agricole de la localité étudiée se présente comme un élément fondateur de la collectivité et de sa forme actuelle. Territoires occupés d'abord par les Mi'kmaq, l'habitat de « rangs » est donc historiquement celui qui a été développé par les exilés acadiens auxquels se sont joints ensuite les réfugiés loyalistes. La dispersion de

l'habitat s'explique par cette fonction agricole première. C'est d'ailleurs, encore à ce jour, cette fonction qui occupe la plus grande superficie de la localité, une situation inchangée depuis son dernier Plan d'urbanisme en 1989 :

> La majeure partie du territoire de la localité est vouée à l'exploitation agroforestière. Sur les 96,35 kilomètres carrés que couvre la municipalité, seulement 4,53 kilomètres carrés font partie du périmètre d'urbanisation et il n'y a qu'un peu plus du quart de cette dernière superficie qui est vraiment développée en des fonctions urbaines, c'est-à-dire 1,21 kilomètre carré (PLURAM, 1989, p. 4).

La localité aurait des caractéristiques biophysiques plus favorables à l'agriculture que d'autres villages gaspésiens. La section consacrée à l'agriculture de la dernière monographie du village le rappelle : « Bien des villages gaspésiens sont très près de la mer et n'ont pas l'espace pour cultiver de grandes surfaces, ce que la localité possède » (Municipalité de Sainte-Brigitte, 2005, p. 84). Elle aurait été aussi plus à même que d'autres localités moins privilégiées en basses terres de suivre les incitations du clergé catholique à se concentrer sur l'agriculture et à délaisser la pêche. L'organisation du territoire prendra la forme du « rang canadien » pour répondre à cette vocation première. Comme le souligne Dugas, le territoire demeure caractérisé par cette vocation agricole passée : « Le passé a ainsi imposé une structuration et une occupation de l'espace conformes à l'éparpillement des ressources » (Dugas, 1981, p.82).

Enfin, sa morphologie au sens strict s'apparente à celle d'un peigne. La route principale connait quelques montées perpendiculaires, ce qui donne à la localité l'aspect d'un peigne. En consultant différents types de matériel visuel, incluant les images produites dans le journal de terrain, la forme générale de celle-ci, une forme linéaire, étirée, rappelle la description qu'en faisait le géographe gaspésien Clermont Dugas, celle d'un « long-village-rue » :

> Dans le secteur allant de Paspébiac à Nouvelle le littoral est habité de façon continue et prend la forme d'un long village-rue. Là où un large plateau côtier fait le contact entre la mer et la plate-forme appalachienne, des trouées dans la forêt sont occupées par de petits villages ou découpées par des chemins de rang le long desquels s'égrènent des habitations dispersées (Dugas, 1981, p.32).

En cela, la forme générale de la localité étudiée ne se distinguerait donc pas profondément des autres villages gaspésiens. Ceux-ci ont tendance à se développer de manière linéaire en suivant la route principale qui longe le littoral. S'appuyant sur l'analyse de photos aériennes, Lahoud et Dorion (2018) donnent cette description de la structure de la plupart des villages gaspésiens :

> Le plan de certains villages affecte, de ce fait, l'étrange forme d'un peigne à trois ou quatre dents et plus rarement, un plan en damier. Cela dit, le peuplement de la Gaspésie demeure essentiellement linéaire, quoique la façade sud a vu se multiplier des rangs vers l'intérieur (jusqu'à une dizaine), mais pratiquement tous en voie de dépeuplement (Lahoud et Dorion, 2018, p.12).

Dans la description de la forme de la localité étudiée, les « dents du peigne » représentent les montées qui donnent accès aux rangs qui, en s'éloignant du littoral, se rapprochent des montagnes, et sont pour la plupart reboisés. Les rangs semblent correspondre à l'ensemble des espaces qui ne sont pas situés dans le secteur plus densément peuplé du village. Il importe toutefois de prendre en compte la différenciation de cette espace en plusieurs sous-sections dans la localité étudiée : deuxième rang, troisième rang, quatrième rang, cinquième rang, et sections « agricoles » est et ouest de la route principale. Cette toponymie est appropriée par les résidents. Il est courant d'entendre, pour préciser sa localisation dans le village : « Je suis du 2 », « Je suis à l'ouest » et etc. Cette différenciation est toujours prise en compte sur les cartes de la municipalité. Les monographies y font aussi référence. Une toponymie des lieux encore plus détaillée persiste dans les mémoires des résidents aînés rencontrés alors que pour les plus jeunes, elles sont évoquées plus globalement. Anciennement, chaque « clos » (pâturage) avait un nom particulier : le « clos à Eudore », le « clos de la fourche », etc.

3.1.2 D'est en ouest et du 2e au 5e rang

En somme, la localité a plusieurs rangs jusqu'à cinq (5), qui sont parallèles à la route principale, ainsi que deux secteurs, soit les extrémités est et ouest du village. Ces cinq rangs et deux secteurs peuvent être considérés des habitats avec leurs particularités, incluant une faible densité d'occupation, leurs « histoires » et, peut-être, une manière de composer avec l'âge. Il peut être pertinent de les parcourir de manière à considérer des formes spécifiques de vieillissement. Le territoire « zoné » agricole comprend donc sept secteurs dont nous allons donner ici quelques précisions.

Les secteurs est et ouest représentent des sections « agricoles » de la route principale, hors du village qu'elle traverse. Ces espaces ne sont pas uniquement consacrés à l'agriculture. Ils favorisent aussi certaines activités industrielle et commerciale, principalement des garages, des entreprises de construction et des entreprises de transport. Dans le plan d'urbanisme, il est décrit comme zone mixte (commerce, services et habitation) :

> Ainsi, les résidences, les commerces et les services sont traditionnellement implantés tout au long de la route 132 ; un petit noyau urbain s'est formé, se développant depuis cette route jusqu'à la voie ferrée du Canadian National (C.N.) (PLURAM, 1989, p. 4).

Ces secteurs donnent sur une portion de la route principale où la limite de vitesse est plus élevée. Dans la littérature grise sur l'adaptation des infrastructures au vieillissement, ces secteurs font l'objet d'une mention particulière concernant la sécurité des piétons aînés. « Les citoyens ne se sentent pas en sécurité sur les routes, principalement le long de la route 132 » (Municipalité de Sainte-Brigitte, 2022, p. 4). Un croquis (figure 3.1) représente d'ailleurs le contraste entre la fragilité d'une piétonne aînée sur l'accotement de la route, et un camion au chargement massif qui la croise. Le passage régulier de « camions de bois » rappelle que la région est toujours ce que les instances gouvernementales appellent une « région ressource ». La vie en bordure de la route principale, hors des agglomérations villageoises, est l'objet de craintes autant pour les aînés et pour les jeunes enfants.

Figure 3.1 Mobilité et sécurité sur la 132

Tiré de [Mobilité et sécurité sur le 132], Illustration par Pierre-Luc Lupien, Mai 2021. CC BY-NC-ND

Autrement, chacune des deux extrémités est et ouest de cette route correspond à deux secteurs présentant un aménagement relativement semblable et une densité comparable. Elles sont aussi toutes les deux « éloignées » du centre du village. « On n'est pas à côté de l'hôpital, on est en périphérie du centre du village », nous explique Jacques (69 ans, rangs). Ces deux extrémités possèdent néanmoins des différences significatives sur le plan culturel et historique. Anciennement, bien avant la construction de l'hôpital (1954), la localité comprenait deux petits cœurs de village. L'est et l'ouest de la municipalité possédaient chacun leur petite agglomération avec des habitations à vocation de services (magasins généraux, forgerons et quai).

Les terres à l'ouest ont un nom d'origine écossaise (Municipalité de Sainte-Brigitte, 2005, p. 35). Elles correspondaient à un secteur anglophone de la localité. Avec le temps, cet espace est devenu majoritairement francophone, mais les descendants des familles de loyalistes et d'immigrants écossais y sont toujours présents. L'origine de ces familles sur le territoire remonte aux débuts de la localité. Ces familles ont un rôle important dans le développement de l'industrie touristique gaspésienne, surtout dans l'accueil de touristes américains. Ce fait est reconnu dans de nombreux documents. Par exemple, dans les mémoires d'un résident de la localité, on trouve une allusion à ces premières activités touristiques développées dans ce secteur anglophone.

Pour ce qui est des terres à l'est, celles-ci qui étaient le lieu d'une agglomération d'origine acadienne, lire francophone, s'y trouve maintenant un parc municipal qui donne accès à l'ancien quai. Une partie de l'ancien secteur est maintenant compris dans le « cœur du village ». Plus à l'est, l'occupation est plus dispersée. Une forêt recouvre une partie du littoral.

En arrière du cœur de village, vers les montagnes et les terres publiques, une série de rangs parallèles à la route principale et au littoral se succèdent du deuxième jusqu'au cinquième rang. Le deuxième rang est le plus dense. Encore aujourd'hui, il conserve une certaine fonction agricole, surtout à ses extrémités est et ouest. La partie du « milieu » du rang, celle qui se trouve plus près du cœur de village, est plus densément occupée. Elle est aussi davantage dédiée à une fonction résidentielle. À proximité du deuxième rang, une nouvelle zone résidentielle s'est construite dans des croissants à partir d'une montée.

Le troisième rang est moins densément occupé que le deuxième. Anciennement les terres étaient défrichées au moins jusqu'au rang 3. La monographie du cent cinquantième (150^{e}) anniversaire de la localité confirme aussi ce fait et explique que la municipalité avait atteint son apogée en superficie de terre

cultivée autour de 1870. Dans la monographie de la paroisse, réalisée en 1960, le développement agricole est décrit ainsi :

> Un beau territoire plat, assez loin des montagnes, où pourra naître un quatrième, même un cinquième rang. Une paroisse à solide base agricole, aidée par les ressources variées de la mer, saumon, hareng et homard surtout. Le « flat » et la charrue, à titre égal, partie du nécessaire de l'habitant de ce paisible rivage (Municipalité de Sainte-Brigitte, 1960, p. 15).

Dans ce rang, la plupart des maisons sont d'anciennes constructions, réalisées avant 1960. Des espaces sont toujours défrichés, mais la friche gagne plusieurs parties. L'environnement ne renvoie plus à celle d'un « centre de service », mais s'apparente à celle de l'arrière-pays, voire des terres publiques. Dugas (1981) avait d'ailleurs mentionné que la dispersion des habitations est une réalité dans l'ensemble des municipalités de l'Est-du-Québec, incluant même les centres de services.

Du troisième rang au cinquième rang de la localité, les habitations sont de plus en plus espacées, la forêt est de plus en plus présente et la route n'est plus asphaltée. Le quatrième rang est, quant à lui, davantage boisé. Cet espace est davantage consacré à des résidences secondaires, à des chalets. Celles-ci peuvent aussi être louées de manière plus continue. Une personne rencontrée sur le terrain mentionne que ce sont des « chalets 4 saisons ». Elle remarque toutefois qu'ils sont « mal chauffés, assez dispendieux et éloignés des services » et souvent « mal déneigés ». Ce dernier détail implique potentiellement de manquer des journées de travail en cas de tempête de neige. Cette option résidentielle serait toujours sur « le marché » dans le contexte de la pénurie de logements dans la région. Les derniers rangs, comme le quatrième et le cinquième, correspondent souvent aux anciennes terres à bois des familles qui habitaient dans les rangs plus près du village. Il n'est pas rare de rencontrer des résidents du cœur de village qui sont propriétaires d'un de ces chalets du 4, notamment une personne qui a hérité d'une résidence secondaire dans ce secteur de son père vieillissant. Une partie de ce rang est maintenant un chemin de type forestier plus ou moins praticable. Il donne accès aux terres publiques (terres de la couronne).

Par-delà les rangs, la route devient un accès aux terres publiques et aux réseaux de chemins forestiers, empruntés par les travailleurs forestiers et les chasseurs à l'automne. Le plan d'urbanisme remarque à propos de ce secteur : « Enfin, en s'éloignant davantage du littoral le terrain devient plus accidenté et il n'est pratiquement pas aménagé : c'est la forêt » (PLURAM, 1989, p. 5). Hormis les tentatives de colonisation de l'arrière-pays de la fin du XIX^{e} siècle et des années 1930, les montagnes appalachiennes ont constitué un important obstacle à l'établissement plus en profondeur et semble toujours le constituer.

L'attrait de cette zone retirée n'en continue pas moins de se manifester, entre autres à l'automne pour la chasse et d'autres activités récréatives.

Des intervenants auprès des aînés en situation de vulnérabilité nous ont aussi confié la présence de personnes « marginalisées » qui y vivent à l'année dans des habitations temporaires (résidences secondaires estivales, camps de chasse, véhicules récréatifs de type roulottes et habitations de fortune en tout genre) et dont le signalement est fait de manière sporadique. Il est aussi mentionné dans des rapports sur la précarité résidentielle dans la région (Lupien, 2016).

Cette description permet de mieux se représenter l'espace des rangs. Celui-ci a été décrit et commenté par les résidents aînés rencontrés à partir de leur ancrage territorial. En rapport avec la problématique de la thèse, la morphologie fournit des indices sur les différences au sein du même espace. Elle permet de comprendre que l'on ne vieillit pas de la même façon sur le rang 3, partiellement boisé, que dans une extrémité agricole de la très passante route 132.

3.1.3 Les transformations des rangs

L'habitat des rangs demeure associé à l'activité agricole et de manière plus large à l'économie de subsistance. Ce temps fort de la culture vivrière complétée par la pêche saisonnière appartient maintenant au passé. Le déclin de la petite exploitation de subsistance représente une transformation majeure de l'habitat des rangs. Concomitant à ces transformations, cet espace a commencé à se différencier. Si la figure du « cultivateur » demeure fortement ancrée dans les esprits, le nombre des « exploitants agricoles » n'a cessé de diminuer depuis les années 1960. L'ancienne organisation du territoire en fonction de l'agriculture persiste, et ce, même si l'activité agricole a décliné significativement et tend toujours à décliner. « La grande dispersion de la population qui caractérise l'état du peuplement dans l'Est-du-Québec trouve son origine dans un passé pas très lointain où l'exploitation des ressources constituait l'activité économique de base » (Dugas, 1981, p. 59).

Dans le cas de la localité étudiée, l'agriculture continue de laisser sa trace dans la morphologie ainsi que dans les styles architecturaux et dans les formes de l'espace. Les maisons patrimoniales dans les rangs se présentent surtout sous deux styles significatifs dans la région. Le premier style est celui de la maison à

lucarne acadienne associée au style « vernaculaire industriel » (Laframboise, 2001, p. 278)[15]. Ce type de maison a une valeur d'icône du domaine patrimonial et familial des résidents de la région (Figure 3.2). Le second type tient ses origines des États-Unis. Il s'agit de la « maison de forme cubique » appelée aussi « Four square » (Laframboise, 2001:278). Ces deux types d'habitation sont représentatifs des domiciles des anciens agriculteurs ou héritiers du domaine agricole dont nous avons fait référence. Bien que l'habitat des rangs apparaît à première vue sous la forme des maisons anciennes, au cachet patrimonial, comme décrit précédemment, il est relativement fréquent de remarquer des habitations plus récentes, comme des maisons mobiles. Elles apparaissent parfois comme ajoutées au domaine. Les croquis réalisés sur le terrain font ressortir un premier regard qui traduit une vision idyllique, voire nostalgique, de l'époque passée, révolue, celle de l'agriculture de subsistance. Un second regard permet de remarquer d'autres types d'habitation, parfois au sein même des domaines agricoles. Des croquis, réalisés vers la fin du terrain, illustrent un cas de figure relativement fréquent, celui des maisons plus récentes, souvent des maisons mobiles ajoutées aux autres bâtiments du domaine (Figure 3.3). Avant la mise en place de la première politique d'urbanisme de la localité et dans la région, aucune réglementation n'empêchait un proche de construire sa maison sur le domaine familial. Il n'est pas rare de voir une maison ancestrale entourée de maisons mobiles. En 1971, dans sa thèse sur l'hôpital de la localité étudiée, Cadieux remarquait l'absence de politique d'urbanisme et en soulignait les répercussions sur le développement résidentiel à la suite de la construction de l'hôpital : « Il n'existe pas d'ailleurs de permis de constructions ni de règlements d'urbanisme. Ainsi quelqu'un peut construire ou démolir une propriété sans permission aucune » (Cadieux, 1971, p. 103). La première politique remonte à 1974 (Municipalité de Sainte-Brigitte, 2005, p. 57).

[15] « L'Est-du-Québec, particulièrement la Gaspésie, reprend le modèle de petit cottage classique à un étage et demi avec une lucarne-pignon en façade avant. Ce modèle devient, comme au Nouveau-Brunswick, une silhouette caractéristique du paysage architectural » (p.278)

Figure 3.2 La maison à lucarne acadienne

Tiré de [Le domaine familial et les ronces], Illustration par Pierre-Luc Lupien, 12 février 2020. CC BY-NC-ND

Figure 3.3 Domaine familial avec une maison mobile ajoutée

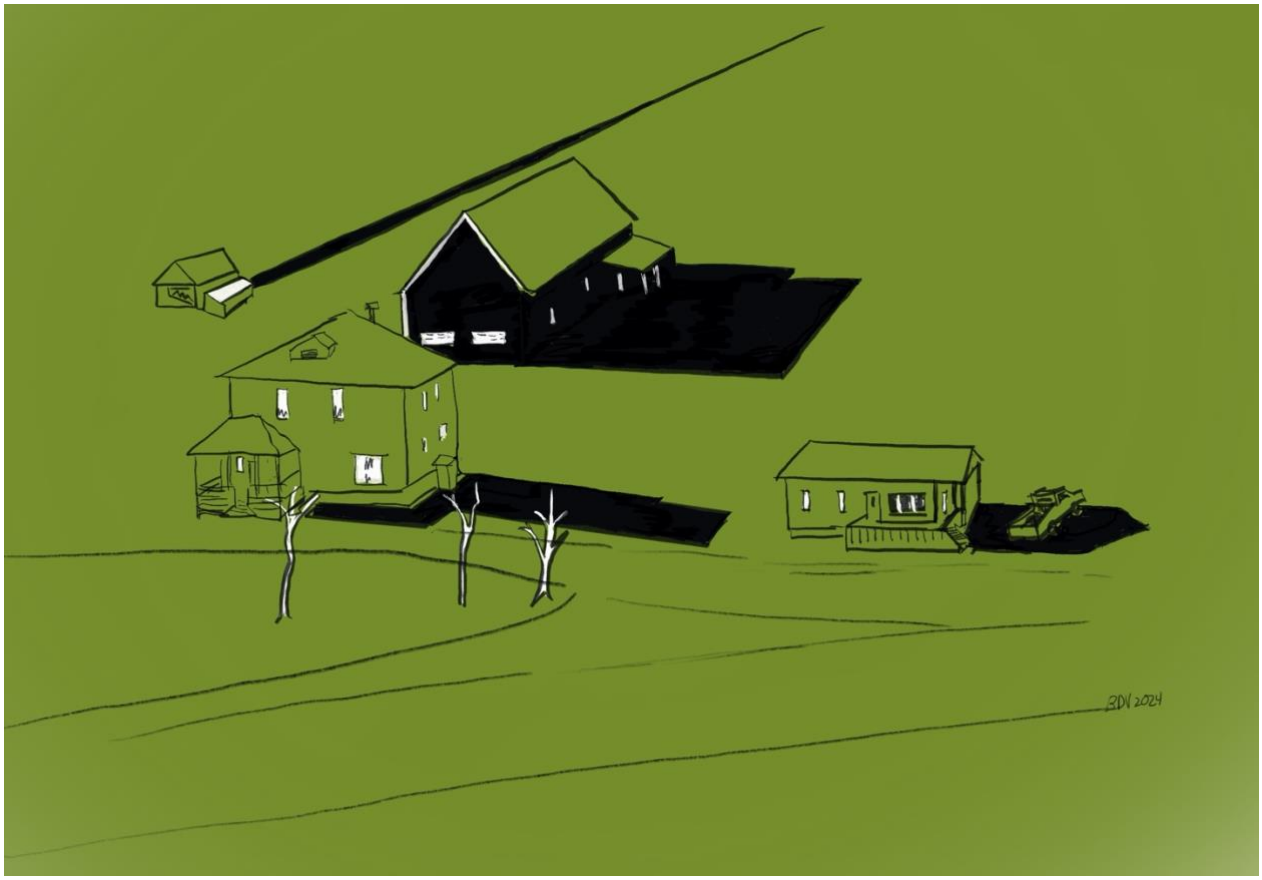

Tiré de [Le domaine familial avec une maison ajoutée], Illustration par Pierre-Luc Lupien, Mars 2022. CC BY-NC-ND

Si nous revenons au sujet de l'agriculture, il apparaît que la grande superficie consacrée à celle-ci se maintient, mais le nombre d'entreprises agricoles continue de diminuer.

> Il importe de préciser que la diminution des espaces en culture est moindre que ce que pourraient suggérer les statistiques révélant une diminution importante dans le nombre de fermes. C'est que, depuis quelques décennies, une importante consolidation des terres s'est effectuée de sorte que les exploitations agricoles ont gagné en superficie ce qu'elles ont perdu en nombre (Lahoud et Dorion, 2018, p. 12).

Dans la MRC (municipalité régionale de comté) de Cavaillon, le nombre d'entreprises agricoles est passé entre 1995 et 2016, de 87 à 64 (MRC Cavaillon, 2018 b, p. 18). Dans la localité étudiée, le nombre d'entreprises agricoles a possiblement chuté depuis la fin des années 1980. En 1989, quatorze (14) entreprises agricoles se répartissaient la majeure partie de la superficie de la municipalité :

> En termes de superficies d'utilisation du sol, l'agriculture constitue certainement la principale fonction économique de la localité. Quatorze entreprises agricoles notables opèrent

> actuellement sur le territoire municipal et exploitent différents genres de culture ou d'élevage : pommes de terre, produits maraîchers, bovins, volaille, etc. (PLURAM, 1989, p. 14).

En ce moment même, il est question d'environ quatre (4) entreprises agricoles dans la localité. En somme, si la superficie consacrée à l'agriculture s'est maintenue dans la localité, il a été mentionné que l'activité en elle-même vit un déclin.

Ce déclin de l'agriculture n'est pas un phénomène récent en Gaspésie, ni au Québec. Le phénomène remonterait principalement à l'après-guerre. Entre 1941 et 1951, dans la localité étudiée, il est à noter que la population avait décliné, passant de 2181 à 1520 habitants (Cadieux, 1971, p. 26). L'historien régional Pascal Alain donne l'exemple suivant à partir de l'ancien compté de Bonaventure. « En 1941, dans le seul comté de Bonaventure, on compte 4698 fermes. Nous en retrouvons 1909 en 1961, soit 20 ans plus tard » (Alain, 2019, p. 137). Dans la littérature grise, le même constat est réalisé :

> Le visage de l'agriculture et l'occupation du territoire qui en découle ont connu plusieurs changements depuis plus d'une cinquantaine d'années, et ce, partout à travers la province. Alors que les régions du sud-ouest du Québec voient une croissance et une intensification de leur agriculture, les régions périphériques, telles que la Gaspésie, vivent plutôt une régression du nombre de leurs fermes et des superficies en cultures, passant ainsi d'une agriculture de subsistance à une vision plus entrepreneuriale (MRC Cavaillon, 2018 b, p. 16).

Cette situation de prédominance de l'agriculture de subsistance est appuyée par des études menées sur l'aire concernée. Dans sa thèse de 1971 sur l'hôpital de la localité, l'auteur explique qu'avant l'arrivée de ce même hôpital, la localité était à forte prédominance agricole. En 1941, la population dans les rangs (vivant sur une ferme) est de 1517 habitants alors que celle vivant au village est de 664 habitants (Cadieux, 1971, p. 25). Cette forte proportion consacrée à l'agriculture, lire à l'agriculture de subsistance, est alors interprétée comme un signe de « sous-développement » par les spécialistes des sciences sociales récemment formés, ceux-là mêmes qui ont animé le Bureau d'aménagement de l'Est-du-Québec (BAEQ). Ceci va dans l'esprit du temps. Il remarque, non sans inquiétude, le maintien d'une agriculture de subsistance, ce que l'auteur déduit des statistiques du nombre de fermes.

> Le comté de Bonaventure, où se situe l'hôpital de la localité, présente à divers égards tous les traits d'une région sous-développée. En 1956 sur 7156 ménages, un peu plus de 50 % soit 3583 sont agricoles (Cadieux, 1971, p. 9).

Le développement industriel, principalement l'industrie forestière, mais aussi l'implantation de l'hôpital, est associé au désintérêt surtout des plus « jeunes » pour l'agriculture. Les écrits consultés font allusion à ce changement de vision de la jeunesse par rapport à la terre et à l'héritage des pionniers. Dans la monographie de la paroisse, réalisée en 1960, le comité du centenaire de la municipalité, regroupé autour du curé de l'époque, observe cette tendance à l'abandon de l'agriculture d'un mauvais œil :

> Mais, il est permis de se le demander : sont-ils suffisamment connus de la génération des « vingt ans » de 1960, les fondateurs et pères de la paroisse (…), les rudes pionniers qui attaquèrent ici la forêt, entre 1760 et 1860, et qui s'attachèrent ensuite à un clocher paroissial symbole d'espérance ? N'y a-t-il pas lieu de réveiller leur mémoire, de redire leurs noms à une jeunesse qu'emporte le tourbillon d'une vie trépidante, rythmée par les sonorités et spectacles de matérialisme ambiant (Municipalité de Sainte-Brigitte, 1960, p. 11) ?

La monographie du 150e résume ainsi le déclin de l'agriculture dans la localité :

> En 1920, près de 95 % des gens de la localité vivent sur une ferme qui fournit les 4/5 de l'alimentation de toute la famille. L'arrivée de l'hôpital, de l'hospice, des écoles et commerces intéresse les plus jeunes, dont plusieurs quittent aussi pour vivre les réalités urbaines. Avec le temps, les coûts d'exploitation des fermes mettent aussi fin, assez rapidement, à cette richesse naturelle qui a fait vivre bien des familles pendant de nombreuses années (Municipalité de Sainte-Brigitte, 2005, p. 87).

Un ton de dépit se note dans la dernière phrase où il est question de « richesse naturelle » ayant « fait vivre bien des familles ». Un renversement s'opère chez les cultivateurs qui poursuivent l'exploitation agricole familiale. Plusieurs occupent un emploi salarié à l'extérieur de la « ferme ». Il est question de « faire vivre la ferme » avec des revenus extérieurs. Cette tendance a été révélée, entre autres, par Dugas :

> On sait par ailleurs que le potentiel biophysique agricole demeure fortement sous-utilisé. Ainsi de fortes différences à l'intérieur de chaque comté entre la superficie cultivable défrichée et la superficie en culture, témoigne d'un abandon généralisé de l'agriculture. Le nombre relativement élevé de fermes de recensement par rapport aux fermes commerciales suggère en outre que de nombreuses personnes, qui se définissent comme cultivateurs, vont chercher une part importante de leur revenu en dehors de l'agriculture (Dugas, 1981, p. 69).

L'augmentation des terres en friche est une autre manifestation concrète du déclin de l'agriculture dans les rangs. Ces terres « abandonnées » se retrouvent aléatoirement dans la vaste superficie zonée agricole. Dugas résume bien la dynamique sur le plan spatial :

> La diminution des superficies cultivées et du nombre de fermes de recensement a très peu contribué à rétrécir les périmètres habités. Les terres laissées à la friche ou retournées à la forêt se retrouvent dans tous les secteurs des localités et non seulement dans les parties les plus excentriques par rapport aux villages. En corollaire à cela, des terres cultivées se localisent encore à l'extrémité de rangs qui ont perdu une grande partie de leur caractère agricole. La très forte diminution des surfaces cultivées dans un grand nombre de localités n'a pas entraîné un raccourcissement proportionnel des voies de communication. Ces routes continuent à desservir une population qui en changeant d'occupation n'a pas changé de lieu de séjour (Dugas, 1981, p. 70).

Dugas (1981) précise que l'abandon de terre agricole et le maintien de l'activité agricole se font de manière aléatoire. Une terre continue ainsi d'être cultivée entre deux terres en friches. Les terres cultivées diminuent, mais la superficie occupée par l'activité se maintient et elles demeurent dispersées. Elles nécessitent toujours l'entretien d'un réseau aussi étendu de voies de communication. À vol d'oiseau, la comparaison des photographies aériennes de Jacques deLesseps en 1927 et celle de Lahoud en 2017 (figure 3.4 et 3.5) mènent au même type de constat :

> L'autre changement concerne l'envahissement de la forêt qui reprend ses droits, progressivement et pratiquement partout, sur les terres que les Gaspésiens avaient déboisées pour les consacrer à l'agriculture. Naturellement, c'est là où le déboisement s'était fait jusqu'à flanc de montagne que la forêt a le plus progressé. Le développement de nouveaux quartiers domiciliaires a aussi contribué, dans un certain nombre de villages, à la diminution des terres en culture (Lahoud et Dorion, 2018, p.11).

Les agriculteurs peuvent ainsi se retrouver sans voisins partageant leurs activités à proximité, isolés par des terres en friche reliées par de longs chemins mal entretenus. Cette dynamique aurait eu un effet sur la sociabilité et l'entraide qu'on y retrouvait. Cet abandon de l'agriculture serait pour ainsi dire à l'origine de l'isolement entre voisins, clairsemés au fil des terres laissées en friche. Parmi les transformations du temps long de l'habitat, figure aussi le vieillissement de la population qui vit toujours dans les rangs. Ce portrait morphologique de l'habitat des rangs permet maintenant d'aborder le territoire sous l'angle de l'expérience des résidents aînés de la localité, notamment à travers leurs récits.

Figure 3.4 La localité à vol d'oiseau (T1: 1927)

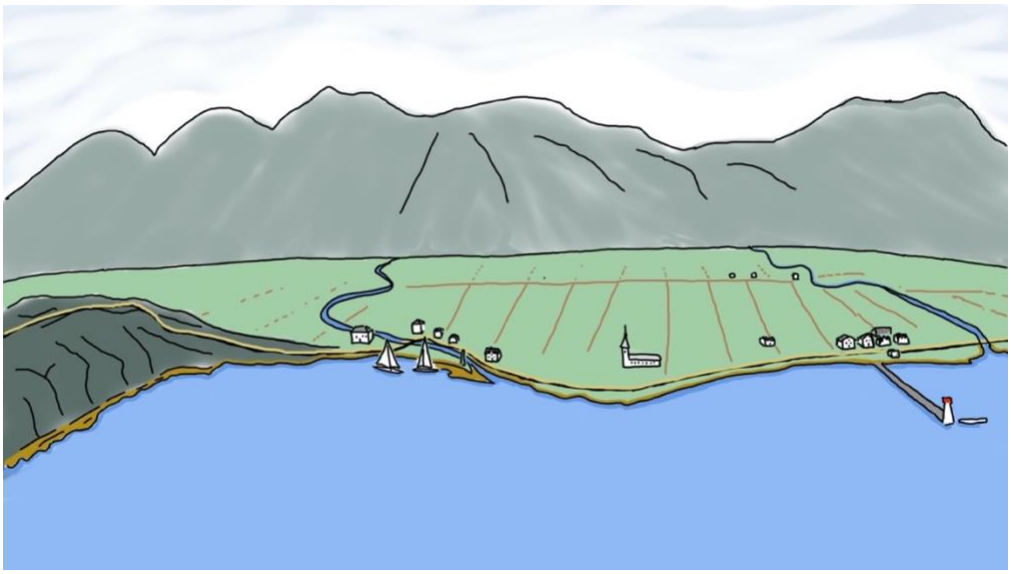

Tiré de [La localité à voi d’oiseau T1], Illustration par Pierre-Luc Lupien, Mai 2022. CC BY-NC-ND

Figure 3.5 La localité à vol d'oiseau (T2:2017)

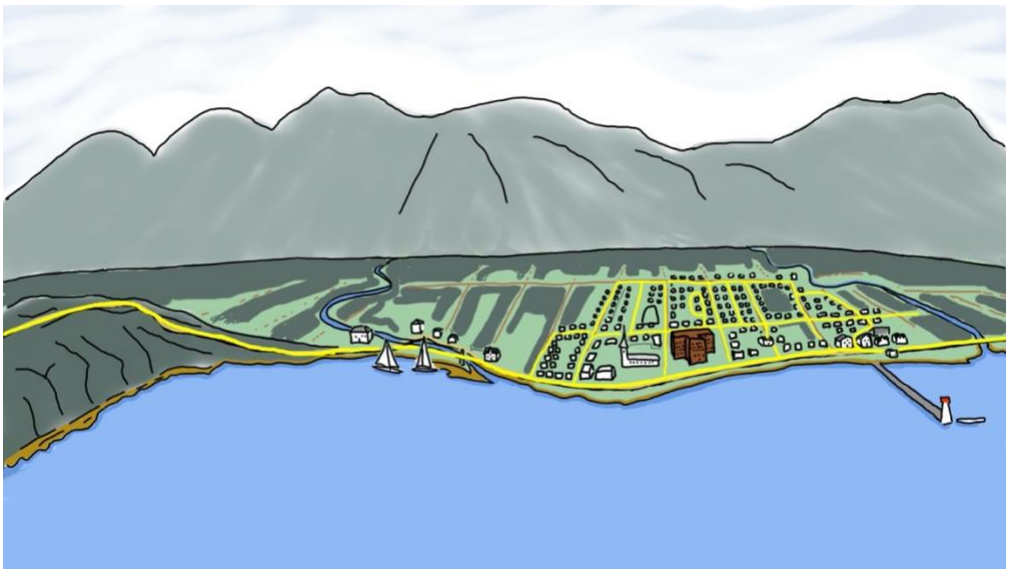

Tiré de [La localité à voi d’oiseau T2], Illustration par Pierre-Luc Lupien, Mai 2022. CC BY-NC-ND

3.2 L'expérience des transformations de l'agriculture dans le récit des participants

Le discours des participants donne accès aux significations accordées aux éléments présentés dans la partie antérieure sur la morphologie des rangs et ses transformations. Il offre la possibilité d'entrer dans le « territoire de l'expérience sociale » (Parent et Sabourin, 2016, p.20) de ses habitants. Il montre comment l'organisation de l'espace est aussi le produit de ses résidents. La mémoire des lieux se pose comme une forme de matérialité symbolique. Bien que les récits des participants ne portent pas principalement sur le sujet du vieillissement, ils permettent de saisir comment les résidents des rangs se sont appropriés l'espace produit et comment ils ont participé à le produire. Ceux-ci permettent d'informer sur leur trajectoire sociale ainsi que sur les aspects sociaux de leur vieillissement en les inscrivant dans le temps et l'espace. Les discours des participants permettent d'observer les divisions invisibles autrement au sein des résidents des rangs.

La mémoire que les participants ont des rangs permet de saisir l'importance de l'agriculture et de l'ampleur de son déclin depuis la dernière guerre mondiale. La petite exploitation agricole familiale représente le milieu d'enfance de la plupart des résidents aînés de la localité (17 sur 19 participants). Ceci semble conséquent par ailleurs avec les statistiques de la période qui correspond à leur naissance dans les années 1940 et 1950 où la majorité de la population de la localité vivait sur une ferme. Cet habitat est un lieu d'enracinement, surtout pour les anciens cultivateurs qui ont hérité du domaine familial. La terre tend toutefois à être laissée à elle-même. Ils se soucient davantage de l'avenir de leur bien ancestral que de leur éloignement des services publics. Les rangs seraient aussi objet de différenciation sociale. Les formes du vieillissement qu'on y retrouve ne s'y limitent plus à la figure traditionnelle du cultivateur âgé comme en laissent présager les nouvelles formes d'habitations qui s'inscrivent dans l'ancienne trame résidentielle. Il est possible d'y retrouver des locataires ainsi que des propriétaires aisés de maisons à l'architecture moderne. Cette partie est consacrée à l'expérience de l'espace des rangs par les participants sous l'angle du vieillissement. Une première section traite de l'expérience passée de cet espace. Il est question de la mémoire de l'espace depuis la situation actuelle des participants. La seconde section porte sur la différenciation sociale de l'habitat depuis la perspective des enquêtés. Les héritiers du domaine agricole ne sont plus les seuls à y vivre et à y vieillir. Des maisons mobiles et autres nouvelles constructions s'immiscent dans cette vieille trame conçue originalement pour l'agriculture. Cette seconde partie permet d'aborder l'espace tel que vécu par ses résidents, ce qui inclut l'expérience résidentielle et les relations de voisinage.

3.2.1 Les rangs : une expérience passée partagée et des trajectoires différenciées

La prépondérance de la vocation agricole de la localité reste aujourd'hui toujours observable, notamment par la persistance du zonage agricole, mais aussi dans les mémoires des participants aux entretiens. Plusieurs souvenirs de l'enfance font référence à la vie agricole. « Moi, chez nous, j'étais la petite fille à papa. Je le suivais partout sur la ferme » (Jacqueline, 87 ans, rangs). Comme mentionné, la majorité des participants (17 sur 19) est née et a grandi « sur une ferme », dans une exploitation familiale agricole de subsistance. « Oui, oui, moi j'ai été élevé sur une ferme », lance Clément (73 ans, rangs). Ils relatent des conditions de vie rudimentaires semblables, notamment en termes d'habitations. Ambroise (83 ans, rangs), Isabelle (74 ans, rangs) et Yves (86 ans, rangs) se rappellent ces conditions :

> Moi je suis parti d'ici, de la vieille maison. Une maison deux étages, carrée, pas vraiment isolée. Le toit était isolé avec du bran de scie [fil de scie]. C'était des passoires terribles. Je me demande encore comment ça se fait qu'on ne soit pas passé au feu là-dedans (Ambroise, 83 ans, rangs).

> On a eu froid aussi l'hiver là ! Je vais te dire une chose, on mettait un verre d'eau dans notre chambre et le lendemain, il était gelé ! On se mettait une peau de carriole la nuit (Isabelle, 74 ans, rangs) !

> Mon souvenir d'enfance, c'est que la nuit il n'y avait pas de chauffage. Ma mère avait peur du feu: quand il ventait l'hiver, elle faisait éteindre le poêle de bonne heure. Le gruau du matin était gelé sur le poêle (Yves, 86 ans, rangs).

Il est question des différentes tâches associées à la terre qu'elles soient quotidiennes (comme le train, nourrir les animaux) ou saisonnières (comme « les foins », récolte du blé). Cette expérience n'a pas la même connotation pour l'ensemble des participants. Par exemple, certains comme Cécile (73 ans, village) et Yves (86 ans, rangs) rapportent des souvenirs positifs. Cécile se rappelle les récoltes :

> Je me rappelle qu'à 12 ans je conduisais le tracteur. Il ramassait le foin avec la fourche à foin dans ce temps-là. On n'a jamais eu, pour avoir été élevé sur une ferme, avoir embarqué sur des voyages de foin, il n'y a jamais eu de drames, jamais personne n'a été blessé (Cécile, 73 ans, village).

Yves (86 ans, rangs) explique comment les aliments étaient conservés et les évènements festifs associés à ce mode de conservation :

> Ils faisaient la même chose pour la cave de dehors. Ils mettaient les légumes dehors, juste ici, il y avait un trou dans la terre, à peu près 6 pieds, avec une cabane par-dessus, puis les

> légumes, les pommes et tout ça, le sirop d'érable, ils remplissaient ça et puis ils fermaient ça et ils remplissaient de neige. Ils ouvraient ça en mars à peu près. Ça, c'était la fête quand ils l'ouvraient ! On avait des navets, des choux et des légumes, du sirop d'érable (Yves, 86 ans, Rangs).

De son côté, Blanche (70 ans, village) se souvient de son aversion de jeunesse pour les tâches de la terre : « Ah oui c'étaient des cultivateurs. C'est sûr que je n'aurais pas été cultivatrice parce que je haïssais ça aider ! J'allais traire les vaches avant d'aller à l'école. » Les préférences actuelles en matière résidentielle semblent toujours orientées par cette expérience de la vie dans les rangs. L'exemple de Blanche (70 ans, village) comme celui de Carole (70 ans, village) illustre comment l'aversion de cette expérience rurale explique leur préférence actuelle pour la vie au village.

Les participants évoquent aussi un modèle familial proche du modèle traditionnel, notamment avec la présence de trois générations sous le même toit. Cette situation est évoquée par Cécile (73 ans, village) :

> Moi, nos grands-parents vivaient chez nous. C'était la maison de mon grand-père et puis, mon père, c'était lui qui avait gardé la ferme. Ça fait que ma mère était native de Sainte-Brigitte aussi, du village. Et puis, moi, je suis la plus vieille de 8 enfants (Cécile, 73 ans, Village).

Si la vocation agricole persiste dans les souvenirs des participants, il est à rappeler que l'habitat des rangs demeure celui qui occupe la plus grande superficie de cette localité de services, comme mentionnés précédemment : « Mais de fait dans la grande majorité des cas, l'espace habité ne correspond qu'à une faible partie de l'espace municipalisé » (Dugas, 1981, p. 37). Clément (73 ans, rangs) soulève les inconvénients du zonage agricole dans le contexte de sa succession familiale :

> Intervieweur : Est-ce qu'il y a d'autres personnes avec le même problème de fiscalité et de succession ? La même situation de cadeaux empoisonnés ?
>
> Clément (73 ans, rangs) : Tout le monde vit ça ici.
>
> Intervieweur : Tout le monde ?
>
> Clément (73 ans, rangs) : Surtout quand c'est zoné agricole.
>
> Intervieweur : Toutes les deux en fait ?
>
> Clément (73 ans, rang) : Nous autres, il y a des secteurs que ça l'a été dézoné. L'est, il y a des parties qui ont été dézonées. Il y a des gens qui ont des propriétés. Ils ont vendu la terre et

> puis ils ont gardé leurs maisons. Comme le voisin ici, qui reste juste en bas, il a vendu sa terre [la portion agricole] et il a gardé sa terre [la portion autour de la maison]. Il reste encore dans sa maison. Il a gardé un carré de sa terre autour de sa maison. Tout le reste, il l'a tout vendu.

Si l'espace occupé par les rangs représente la plus grande proportion de l'espace de la localité, la plus grande majorité de sa population se concentre maintenant dans l'espace du village. Les résidents aînés rencontrés sur le terrain et ceux ayant participé aux entretiens ont pour la plupart le même point de départ, qui est celui de la petite exploitation de subsistance, mais ils ont accompli des trajectoires qui les ont menés dans des habitats plus différenciés. Comme mentionné plus haut, près de la moitié des participants à l'entretien habite dans l'espace des rangs. Neuf (9) participants sur dix-neuf (19) y vivent au moment des entretiens. Le modèle de l'exploitation agricole n'est plus le seul mode d'occupation. La fonction résidentielle tend à s'y généraliser, surtout dans les rangs moins éloignés du village et de la voie de communication principale. En s'intéressant aux récits des résidents aînés, ils s'avèrent que ceux-ci tendent à décrire des trajectoires de vie marquée par une certaine immobilité résidentielle chez les héritiers de la terre familiale. Chez le trio composé par Armand (78 ans, rangs), Clément (73 ans, rangs) et Yves (86 ans, rangs), la tendance est à une relative immobilité résidentielle dans leur trajectoire. Armand et Clément n'ont pas connu d'expérience de vie à l'extérieur de la localité. Clément a habité dans une maison au village avant d'hériter du domaine agricole familial. Armand a repris la terre familiale sans faire part d'expérience de vie à l'extérieur de la localité. Yves a connu des déplacements pour des expéditions pour le travail. Il s'est établi à l'extérieur de la région en centre urbain avec sa famille. Il s'agit d'une décision qu'il dit avoir regretté : « Décider d'amener ma famille là, ça l'a été le pire choix de toute ma vie ! C'est encore gravé dans ma mémoire ! » (Yves, 86 ans, rangs). Il est parvenu à revenir dans son village natal et a repris sur la terre familiale.

Chez ces trois (3) participants, la reprise de la terre familiale prend le sens d'un lien maintenu avec leurs ancêtres. Elle suggère que leur départ avait été une rupture et que cette reprise de terre signifie maintenant un lien rétabli. Yves (86 ans, rangs) raconte :

> Moi, je voulais vivre là où j'avais été enfant, en voyant ce que je voyais par la fenêtre. Je voulais finir mes vieux jours en voyant la même chose. Quand je regarde, je vois la montagne. Dans ma tête, l'expérience de la ville m'avait ancré ça (Yves, 86 ans, rangs) !

Chez les quatre autres héritiers de la terre familiale, la tendance est aussi à l'immobilité résidentielle. Edith (85 ans, rangs) vit toujours sur la terre de la famille de son mari décédé. Elle a aménagé dans ce domaine à la suite de son mariage. Elle est originaire d'une autre petite localité de la région. Elle a grandi dans une

petite ferme familiale dans un rang de cette localité. Pour ce qui est de Jacques (69 ans, rangs), il a connu une période de vie à l'extérieur, en centre urbain, pour réaliser ses études universitaires dans le domaine de la santé. Il est revenu dans son village natal. Il a occupé une petite maison au cœur de village avant d'hériter du domaine agricole familial. De son côté, Pierre (65 ans, rangs) a quitté la région pour les études, mais aussi pour fuir l'ambiance familiale. « Quand tu as 17 ans, tu es complexé, tu es révolté, tu es marginal, tu ne « fites » pas dans le décor. Si tu recules 50 ans passés, tu "fitais" [t'accordais] pas dans le décor, tu le savais. Tu n'avais pas le choix, il fallait que tu décrisses [quittes] et ça presse » (Pierre, 69 ans, rangs). Il a mené une carrière dans une autre partie de la Gaspésie. Il est revenu récemment vivre dans un rang de la localité pour y mener une exploitation agricole : « Quand je suis revenu m'installer ici, c'était encore pour planter ma plume ». Enfin, Ambroise (83 ans, rangs) s'est établi après sa retraite d'une carrière en ville sur une terre héritée de sa famille où il s'est fait construire une maison.

Deux participantes aux entretiens vivent dans les rangs sans avoir hérité de terre agricole familiale ou sans poursuivre une activité agricole. La première, Isabelle (74 ans, rangs), a connu une expérience de travail en centre urbain au début de la vingtaine. Elle est revenue vivre en Gaspésie avec son mari qui avait alors hérité de la maison familiale. Elle loue une maison mobile dans un rang à la suite de son divorce d'avec son mari avec lequel elle avait partagé domicile pendant plus de 40 ans. Enfin, la seconde, Delphine (72 ans, rangs), s'est installée, à la manière d'Ambroise, en fin de carrière dans le secteur ouest de la municipalité.

Il s'en dégage une certaine impression d'immobilité résidentielle au sein des résidents aînés des rangs. Il s'avère toutefois que la majorité, six (6) participants sur neuf (9) ont connu une expérience de vie à l'extérieur de la région, généralement au moment de l'entrée dans la vie adulte, que ce soit pour le travail ou pour les études. Trois participants n'ont pas quitté la région, dont deux n'ont pas quitté le village tout au long de leur vie. Depuis son expérience de vie en ville, Yves (86 ans, rangs) est demeuré dans la localité jusqu'à ce jour, ce qui représente plus de quarante (40) ans au même endroit. En ce qui a trait à Jacques (69 ans, rangs), hormis la période de ses études universitaires, il n'a jamais quitté la localité. Pierre (65 ans, rangs) est revenu dans la région depuis plus de 10 ans. Les plus mobiles semblent être ceux qui ont mené les études les plus longues. Ainsi Ambroise (83 ans, rangs), Delphine (72 ans, rangs) et Pierre (65 ans, rangs) partagent aussi par une scolarité universitaire de niveau supérieur (2^{e} et 3^{e} cycle). Ils présentent des traits semblables sur le plan de leur trajectoire de vie et de leur mobilité. Ils apparaissent comme des résidents

des rangs qui s'y sont établis en fin de carrière. Leur occupation est surtout résidentielle, à l'exception de Pierre qui y mène une exploitation agricole.

L'étude de la mobilité des participants autant résidentielle que sociale permet de réaliser quelques constats sur le vieillissement compris comme une trajectoire sociale très longue. Il est possible d'affirmer que pour la grande majorité des enquêtés se trouvent des origines communes dans le monde de la petite exploitation agricole autrement dit la ferme. Celle-ci constitue pour ainsi dire un point de départ commun. L'espace des rangs représente comme nous l'avons dit un référent commun aux participants. Les expériences associées à la vie agricole se trouvent dans l'enfance de la plupart des participants. Ils ont aussi été témoins du modèle rural traditionnel ne serait-ce que par l'exemple de leurs grands-parents. À partir de cette même origine résidentielle et d'une même occupation de petits agriculteurs, les trajectoires de vie des participants se sont relativement diversifiées. En ce qui a trait aux résidents aînés vivant toujours dans l'espace des rangs, il est possible de distinguer deux grands types de récits et de points d'arrivée. Le récit qui concerne la majorité des résidents aînés interviewés est celui des héritiers de la terre familiale qui représente sept (7) participants sur les neuf (9) rencontrés. Pour ce sous-groupe des héritiers de la terre familiale, sur le plan de leur trajectoire résidentielle, leur domicile le plus récent, celui occupé au moment de l'entretien, est aussi leur premier domicile au moment de leur enfance. Un participant y fait directement allusion : « Le dernier domicile, c'est le premier domicile » (Jacques, 69 ans, rangs). Le fait que plusieurs résidents de l'espace des rangs habitent le domicile de leurs parents ajoute à l'impression d'une immobilité résidentielle parmi ceux-ci. Ces derniers expriment une forte tendance à la stabilité résidentielle qui dépasse souvent quatre décennies. La tendance reste ainsi à la stabilité résidentielle, que ce soit dans les rangs ou au village comme nous le verrons dans les chapitres d'analyse des résultats.

En ce qui a trait plus spécifiquement au sous-groupe des héritiers de la terre, le résultat de leur mobilité sociale n'est pas le même que celui de leur mobilité résidentielle. Sur les neuf (9) habitants de l'espace des rangs, seulement deux (2) participants ont conservé une position similaire à celle de leurs parents. Cela est affirmé sous toute réserve. Il s'agit de Armand (78 ans, rangs) qui est demeuré agriculteur comme son père toute sa vie d'après son récit et d'Édith (85 ans, rangs) qui est demeurée une femme au foyer dans un contexte de domaine agricole. Les autres ont tous plus ou moins connu une mobilité sociale ascendante. Une bonne proportion a mené des études universitaires et est revenue avec un emploi salarié bien rétribué. C'est spécialement le cas de ceux qui ont mené une carrière à l'extérieur de la région et qui sont revenus occuper le domaine familial au moment de la retraite.

Ces détails sur la mobilité résidentielle des résidents des rangs contribuent à la réflexion sur les formes sociales de vieillissement. Il se dégage quelques tendances. Tout d'abord, les résidents liés à une exploitation agricole tendent à être les moins mobiles. Les obligations de la terre empêchent de changer de localité et de régions. Elles tendent à fixer les exploitants sur le domaine agricole. Ensuite, les résidents les plus scolarisés des rangs ont habituellement vécu à l'extérieur de la localité et de la région, pendant une bonne partie de leur carrière ou pour l'ensemble de leur carrière. L'expérience d'une scolarisation universitaire semble ainsi liée à la tendance à la mobilité alors que l'exploitation agricole va habituellement de pair avec une tendance à l'immobilité résidentielle.

3.2.2 Témoin du déclin de l'agriculture

La partie précédente a traité de la question de la mobilité en lien avec l'occupation professionnelle et la trajectoire de vie des résidents aînés. Comme constaté, l'agriculture semble aller de pair avec une forme d'enracinement, ou d'immobilité résidentielle. Les résidents aînés des rangs ont témoigné de transformations importantes dans leur milieu de vie, notamment en regard de l'activité agricole. Ces transformations sociales, ayant un caractère historique, sont observées principalement depuis la perspective biographique des membres de la catégorie d'âge étudiée. Les changements sont perçus à travers le temps long des trajectoires de vie des participants. L'âge avancé des participants peut expliquer, à tout le moins, leur réflexivité accrue par rapport aux changements sociaux, ne serait-ce que par leur plus longue expérience de vie. Il faut toutefois préciser que les changements abordés par les participants sont aussi objet de leur jugement axiologique et normatif. Il transparaît une certaine posture par rapport aux changements rapportés, notamment le déclin de l'agriculture. Certains participants tendent vraisemblablement à idéaliser certains éléments du passé. Dans le narratif de certains participants, surtout chez les héritiers de la terre familiale, le déclin de l'agriculture est central pour comprendre, non seulement leur vieillissement, mais l'ensemble de leur trajectoire de vie.

En lien avec le déclin de l'agriculture, il est question plus spécifiquement du mode de vie qui lui était associé. Il est fréquemment question du terme « survie » pour décrire l'ancien mode de vie. Plusieurs participants désignent de la même manière l'agriculture de l'époque : « C'étaient des survies ! » (Yves, 86 ans, Rangs). Yves (p008) fait ressortir la faible dimension des terres : « Et puis, trop des petites fermes. 4-5 vaches et puis, mon père gardait des moutons, puis des cochons, c'étaient des survies » (Yves, 86 ans, rangs). Clément (p010) qualifie spontanément la production de « survie » :

Intervieweur : Quel type de production ?

Clément (86 ans, rangs) : ? À l'époque, c'était de la survie. C'était une petite ferme, on gardait les vaches, on faisait du jardin, on faisait les céréales, les cochons, les poules, un peu de tout.

Jacques (p006) reprend des expressions semblables à Yves et à Clément : « De survivance, c'était peut-être 8 vaches, il y avait des porcs, des poules, le jardin ». Pour Clément (p010), le caractère difficile du mode de vie avait toutefois l'avantage de garantir l'indépendance des cultivateurs et de leur collectivité :

C'est une bonne question parce que dans le temps on était tous autosuffisants ici. On ne dépendait pas de l'extérieur vraiment. On dépendait de l'extérieur pour le sucre puis quelques autres affaires, mais l'ensemble, on était tous indépendants. Toutes nos denrées alimentaires, on les produisait toutes (Clément, 73 ans, Rangs).

Rita (90 ans, village) qui a connu l'époque avant la Seconde Guerre mondiale observe qu'avec la pandémie, en cours au moment de l'entretien, un retour de l'agriculture et plus généralement d'une production domestique. Elle évalue positivement cette tendance : « Ça va nous ramener à ça. Faire à manger, faire des jardins, faire ci faire ça, tricoter, faire des bas, on dirait que tout le monde revient au temps de mes grands-mères » (Rita, 90 ans, village).

La même participante livre un riche témoignage sur ce moment charnière. Elle nomme une impression de changement à partir de ce moment : « Ça l'a changé trop vite. Ce sont les guerres qui... Après la guerre, ce n'était plus pareil. 39-45 » (Rita, 90 ans, village).

Il est question d'un phénomène d'exode rural coïncidant avec le départ des jeunes pour la guerre. Les jeunes hommes de la famille sont enrôlés. Ceux qui reviennent sains et saufs au pays s'installent à leur point d'arrivée, en ville : Yves (86 ans, rangs) rapporte aussi cette tendance :

Les plus vieux sont partis dans l'armée, en 39. Moi je suis né en 33, mais eux autres. Ils s'en sont allés à Montréal après ça ! Il y a une période que toute la famille ici, il y a une période qu'ils étaient tous à Montréal ! Mes frères, mes sœurs, après ça, ils sont revenus, ils se sont mariés (Yves, 86 ans rangs).

Clément (73 ans, rangs) évoque aussi ce moment de la guerre en lien avec les changements dans l'habitat des rangs : « Mon père avait fait l'armée peut-être qu'il avait appris des affaires que ben du monde ne savait pas ». Il fait part de l'expérience de son père de divers évènements importants :

> Lui, il a connu le défrichement des terres... [Silence]... Il a connu la Première Guerre mondiale. Il a connu la crise et puis il a connu la Deuxième Guerre mondiale. Toute cette évolution, il a tout connu ça ! Pour finir, il a vécu ici. Il a travaillé un peu sur la ferme avec mon père. Il s'occupait un peu de la ferme. Mon père travaillait à l'extérieur (Clément, 73 ans, rangs).

Toujours sur les changements dans l'agriculture, Clément (73 ans, rangs) fait allusion à la mondialisation des marchés pour expliquer cette situation déclinante de l'agriculture locale.

> Aujourd'hui, c'est ça qui est bizarre. On a un paquet d'espaces verts ici pour se nourrir et il y a un gros pourcentage de denrée alimentaire qui vient du Brésil, du Mexique puis de la Chine. On a des denrées alimentaires qui sont importées quand on a tout ici, on a du potentiel. C'est comme laissé à l'abandon (Clément, 73 ans, Rangs).

Plusieurs participants font une explication des changements de l'époque qui se combine l'attraction du travail salarié et le désintérêt pour l'agriculture. Clément (73 ans, rangs) fait intervenir l'implantation du « moulin », une usine de pâte et papier, dans la localité voisine au début des années 1960 :

> Intervieweur : Est-ce que c'est aussi la vision par rapport aux terres des autres résidents, des voisins ?
>
> Clément (73 ans, rangs) : C'est sûr que ce n'est pas tout le monde qui avait la même vision que moi. C'est sûr par la force des choses, les gens, il fallait qu'ils s'en aillent travailler. Quand la Stone [une usine de pâte et papier] est arrivée par ici, ces compagnies-là, c'étaient des jobs à l'année, une paie assurée à toutes les semaines, il y avait une sécurité. À ce moment-là, leur qualité de vie s'est modifiée par rapport à ça, parce qu'il y avait une qualité de vie par rapport à la permanence des jobs. Les gens n'étaient plus intéressés de s'arracher la vie sur une petite terre de misère et puis pour essayer de gagner sa vie. Tu travaillais 40-50 heures par semaine et le jeudi tu avais ta paie. Hey bingo ! La vie est belle !

Yves (86 ans, rangs) évoque le moulin, l'hôpital ainsi que plusieurs « bâtisses », des institutions et des industries :

> Tout était agricole ! Quand l'ouvrage a sorti et que les salaires commençaient à être intéressants, tout le monde a commencé à construire des bâtisses, la résidence, l'hôpital, puis c'est Saint-Joseph [le village voisin], puis, qui se faisait développer là. Les gens ont abandonné la culture parce que la culture ici, c'était une culture de survie. On s'appelait « culti-ailleurs », pas cultivateurs ! On cultivait ailleurs. Il fallait cultiver ailleurs pour faire vivre la terre. Moi quand j'ai repris la terre, il a fallu que je travaille sur l'arpentage et un peu partout pour faire vivre la ferme (Yves, 86 ans, rangs).

Clément (73 ans, rangs) explique que bien des personnes de sa génération ont eu recours à un emploi salarié tout en aidant leur père sur la terre. « Quand mon père cultivait ici, j'y donnais un coup de main un peu dans mes périodes où j'étais camionneur », raconte Clément (73 ans, rangs).

Un renversement s'opère chez les cultivateurs qui poursuivent l'exploitation agricole familiale. Il n'est plus question de vivre de la ferme, « C'était la ferme qui nous faisait vivre », mais de « faire vivre la ferme », mentionne Yves (86 ans, rangs). Clément (73 ans, rangs) l'explique ainsi :

> Intervieweur : À l'arrivée en 81, comment était la terre ?
>
> Clément (73 ans, Rangs) : À ce moment-là, il avait vendu les petits quotas (lait) et on avait reconverti ça dans le bœuf. Moi, je travaillais moi là, je n'avais pas trop le temps de m'occuper de ça. Ce n'était pas une ferme qui pouvait faire vivre deux familles. Mon père vivait là-dessus avec d'autres choses, il a été gardien à l'hôpital et il a fait toute sorte d'affaires.

Blanche (70 ans, village) explique les difficultés de son père cultivateur à maintenir l'exploitation agricole:

> Ils avaient des complications. Ils n'arrivaient pas à vivre de ça. Mon père, dans la cinquantaine jusqu'à 65 ans, il était conducteur d'autobus. Il fallait le faire, c'est turbulent des enfants dans un autobus (Blanche, 70 ans, Village).

Yves (86 ans, rangs) résume ce renversement avec l'exemple de la terre familiale :

> Dans cette période-là, les pères de famille choisissaient un garçon pour reprendre. Parce ce que pour eux autres, c'était une fortune. Il avait travaillé toute leur vie. Comme mon père, moi, m'a transmis ça, pour lui, c'était une fortune qu'il me donnait. Mais il me donnait un paquet de misère et puis de dettes (Yves, 86 ans, Rangs).

Armand (78 ans, rangs), héritier de la terre familiale, va dans le même sens :

> À l'âge de 15 ans, à la mort de mon père, j'étais le cadet. J'ai repris la terre. Personne n'était intéressé à la reprendre. Les femmes ne voulaient pas épouser un agriculteur ! 70 ans plus tard, je ne connais pas un agriculteur qui vit uniquement de ça ! Ils font tous un autre métier à côté (Armand, 78 ans, Rangs) !

Des participants font part de leur tentative de conserver l'exploitation agricole. Clément (73 ans, rangs) a converti sa grange pour élever des animaux : « Fait que j'ai regardé ça, il y avait une opportunité qu'il s'est présentée, y avait quelqu'un qui était venu ici et qui avait dit toi ta grange ça ne te tenterait pas de convertir ça en écurie », explique Clément. Il explique qu'un emploi lui offrant plus de temps libre lui a

permis de « refaire de l'agriculture » : « J'avais plus de temps libre et c'est là que j'ai commencé à refaire de l'agriculture ». Il finit par louer sa terre à un autre producteur agricole, mais arrête en raison des procédés qu'il considère mauvais pour l'environnement :

> Moi j'ai arrêté de lui louer parce qu'il était chimique au boutte ! Moi je n'aimais pas ça parce que c'était de l'agriculture intensive, chimique. Il n'avait pas le choix. Il arrosait. Il mettait de l'engrais chimique. Ça n'avait pas de bon sens ! C'était du poison (Clément, 73 ans, rangs) !

Ils sont deux à avoir tenté la production de patates. Ils en conservent un souvenir difficile. Yves se rappelle :

> J'ai donné ma démission et j'ai tenu une ferme ici qui a duré un an. J'ai fait faillite avec les patates. Ça n'a pas marché la ferme Leblanc. On vendait les patates à 6-7 piasses le sac. L'année d'en suite on les vendait 1 piasse et demie. On a eu des dettes, moi, j'ai laissé la compagnie (Yves, 86 ans, rangs).

Armand (78 ans, rangs), lui aussi producteur de patates, donne le récit de ses tentatives de maintenir ses activités agricoles:

> Les prix ont tué les petits agriculteurs. Tout le monde avait de petits commerces. Ce sont les gros qui les ont achevés. Les grosses chaînes. Dans la localité, c'est de la petite agriculture. La température ne nous favorise pas ! Ils ont réussi à nous tuer ! On va vendre notre petit surplus de courges directement au magasin, sans passer par les chaînes. On peut les vendre 5 piasses au lieu de 2 piasses (Armand, 78 ans, rangs) !

Les efforts pour maintenir la vocation agricole sont centraux dans le récit des héritiers de la terre familiale. Ils partagent plusieurs traits comme le fait d'avoir eu une double occupation, une occupation non rétribuée liée à l'exploitation agricole et une occupation rétribuée dans le secteur primaire ou secondaire. Leur discours est celui d'un respect pour les ancêtres et pour leurs efforts pour défricher. Il exprime aussi une forme de désespoir par rapport au maintien de la vocation agricole de la terre et une inquiétude par rapport à la succession familiale de celle-ci. Les considérations liées au vieillissement sont ici indissociables des préoccupations liées à la terre familiale. Ces participants mentionnent néanmoins apprécier les menus travaux de la terre ainsi que la contemplatio du paysage de leur enfance. Le choix de reprendre la terre, choix effectué tôt dans leur trajectoire de vie, semble avoir des répercussions sur leur manière de vivre leur vieillesse.

3.2.3 L’ancienne adéquation entre l’ordre spatial et l’ordre social

En évoquant les « rangs », plusieurs participants qui y habitent toujours évoquent aussi tôt l’ancienne hiérarchie sociale du village qu’ils font coïncider avec cette forme spécifique d’aménagement territorial. Pierre (65 ans, rangs) attire d’ailleurs l’attention sur la signification du terme « rang », issu de l’ancien régime français : « Le rang justement, dans toute sa signification, pas seulement le rang, si tu veux la route, ou l'habitation, mais le rang social. » Il poursuit en expliquant la particularité de la région occupée par des exilés acadiens, sans titre de propriété reconnu, en « squattant », et qui ont finalement obtenu des concessions du régime britannique. Pierre et Yves rappellent qu’ils étaient appelés, avec une certaine condescendance, les « gens des concessions » (Yves, 86 ans, rangs). Pierre illustre cette connotation : « Ici, ce n'était pas des rangs, ils appelaient ça des concessions. Quand on est des gens qui aiment travailler avec les mots, on comprend encore quelque chose là ! »

Les rangs sont souvent replacés dans le contexte de l’ancienne hiérarchie du village. La hiérarchie tendait à suivre l’ordre des rangs comme le décrit Yves (86 ans, rangs) avec un brin d’ironie: « Le village était des gens officiels et intelligents, c'était du bon monde. Le deuxième rang était moins pire. Le troisième rang était pire. Le quatrième rang c’étaient des va-nu-pieds. » Yves évoque le souvenir des « rangs des pauvres » :

> Les rangs des pauvres, les bancs des pauvres, tous les gens qui étaient là allaient communier en dernier. [Silence]... À la risée de tout le monde-là ! Ils étaient pauvres fait qu’ils avaient des haillons, tachés, avec des bottes mal attachées. Malgré qu’ils étaient intelligents, ils passent pour des moins que rien... Ils vivaient, ils « vivochaient » [survivaient] dans des grandes familles (Yves, 86 ans, rangs).

Ambroise fait référence à la théorie du comportement social animal de Lorenzo pour expliquer cette ancienne hiérarchie sociale :

> Le comportement, et moi, je regarde ce qui s'est passé dans la localité, plus que, tu pourrais dire qu'il y a un « picking order » [« ordre de sélection »] dans la population, ceux qui sont près de l'Église, près physiquement, mais aussi un peu mentalement, ils peuvent dire n'importe quoi sur les autres, mais les autres ne peuvent rien dire sur eux. Si tu regardes le 2 par rapport au 1er, on lève le nez sur le 2 au 1er. Mais, le 2 lève le nez sur le 3 (Ambroise, 83 ans, rangs).

Un roman à saveur historique sur la localité fait référence à cette hiérarchie. Le roman fait la description d’un personnage originaire du « 3 » qui rencontre les notables du village à l’Église :

> Il est sûr que le petit peloton de colons du troisième rang, qui se tient un peu à l'écart, est descendu à l'église aujourd'hui, beaucoup plus pour soutenir Pauline et l'applaudir en silence que pour assister à la messe. Se farcir le sermon du curé, ils en ont assez. Il y a toujours un bout à se faire cracher dessus par ces collets montés, soient-ils collets romains, bateau (Bernard, 2012, p. 17) !

Yves précise qu'une forme de solidarité se construisait aussi en opposition au mépris des gens occupant le haut de la hiérarchie, les « notables du village ». Il se souvient que son père, originaire d'un rang, n'avait jamais eu de soutien dans ses démarches de la part de la « clique du village » : « Dans tout ça, c'était un peu l'agglomération de quelques gens qui avaient le pouvoir dans la localité. Ils n'ont jamais aidé mon père » (Yves, 86 ans, rangs). Pierre (65 ans, rangs) raconte que son père vivait difficilement l'identité projetée sur les habitants des rangs par l'élite locale : « Quand tu es complexé parce ce que tu viens du 2e rang, tu es complexé pour beaucoup de choses dans la vie. » Il relate un souvenir de sa mère à propos d'une interaction houleuse entre son père et un autre homme.

> Il était complexé. Il revient. Il commence à s'engueuler avec le gars. Il voulait le battre. Ma mère lui dit, une fois arrivée à la maison : « je n'ai pas compris pourquoi tu as agi comme ça ?». Il se met à brailler et il lui dit « ce n'est pas de ma faute si je viens du deuxième rang ! » Imagine-toi, quand tu venais du deuxième rang, ou si tu venais d'un petit village d'en arrière, tu étais un sous-produit (Pierre, 65 ans, Rangs).

À l'époque, plus on « reculait » dans les rangs, plus on descendait dans la hiérarchie sociale. Selon cette même logique hiérarchique, les habitants des villages d'arrière-pays, appelés aussi les « colons », étaient regardés de haut par les habitants des villages du littoral, ceux des rangs comme du village. Une participante originaire d'un village d'arrière-pays se rappelle l'établissement de sa famille dans un village du littoral : « Globalement, on était vu comme des "colons" parce que les villages environnants, ils nous voyaient comme des colons » (Antoinette, 73 ans, village). Une autre participante évoque des souvenirs similaires. Elle explique que sa famille vivait dans les rangs éloignés d'un village d'arrière-pays :

> On était habillé, mais il manquait des « bouttes ». Une fois, il faisait tempête. Elle m'avait mis des bas et des bas. C'est gênant tu arrives à l'école habillée comme ça ! Les autres étaient près de l'école, ils n'avaient pas besoin de s'habiller comme ça (Isabelle, 74 ans, rangs).

Réflexif, Pierre (65 ans, rangs) compare le statut social des habitants des rangs à celui des colons de l'arrière-pays et souligne comme les colons occupaient nettement le bas de la hiérarchie sociale.

La description de l'ancienne hiérarchie est amplement développée par les résidents des rangs. Qu'est-il advenu de cette hiérarchie aujourd'hui ? Questionnés sur ce qui a eu raison de cette ancienne hiérarchie sociale qui n'a plus cours, des résidents aînés interviewés livrent des témoignages riches sur la transformation de la structure sociale associée aux « rangs ». Pour expliquer ce changement, Ambroise fait référence à la Révolution tranquille et à la réforme Parent, plus particulièrement à l'implantation du transport scolaire :

> C'est intéressant parce que je pense que c'est Parizeau qui a dit ça. La plus grande mesure pour démocratiser l'éducation, ça l'a été l'autobus scolaire parce ce que ça rapprochait tout le monde de l'école centrale, on a pu défaire les écoles périphériques. Le « picking order » [« ordre de sélection »] n'existait plus (Ambroise, 83 ans, rangs).

Parmi les participants qui y font référence, il semble exister un consensus pour reconnaître que cette hiérarchie qui coïncidait avec l'ordre des rangs n'existe plus. Le déclin de l'agriculture de subsistance et le développement de l'industrie forestière, du salariat, sont aussi des causes soulevées par les participants. Si le thème de l'ancienne hiérarchie du village génère de longs propos chez certains participants, ces derniers parlent très peu de ce qui constituerait la « nouvelle hiérarchie du village », celle qui serait en place maintenant. Les propos des participants y font de timides allusions. Ils donnent quand même certains indices de manière indirecte. En donnant l'exemple des « médecins dans le 2 », il semble possible d'en déduire que les médecins appartiennent à l'élite de la localité selon certains participants. Yves (86 ans, rangs) observe qu'« aujourd'hui, il y a des médecins dans les rangs ». « Il y a des médecins dans le 2 » s'exclame Pierre (65 ans, rangs). Des personnes impliquées à l'échelle municipale évoquent aussi la situation de ces médecins « dans les rangs », plus spécifiquement les « médecins spécialistes ». « Il y en a un [un médecin spécialiste] qui gagne 300 000 par année. Il se promène en auto de luxe dans les rues les plus pauvres du village. Les médecins spécialistes établis dans la localité font monter le revenu moyen de la municipalité ». Pierre donne cette description des changements dans les rangs :

> Pour moi, c'est la plus belle place [le deuxième rang]. Avant, c'étaient des culs-terreux, c'étaient des pauvres. C'était mal vu. Aujourd'hui, c'est toutes des « grosses poches » [riches] ! Moi, je suis arrivé dans le bon temps parce ce que je n'aurais pas eu les moyens de rester ici. Aujourd'hui, tu as vu les maisons qu'il y a là ? Hey, toutes des « grosses poches » [riches], des polices, des avocats, des médecins. Les rues qui sont là avec les grosses maisons, ça n'existait pas ça ! Aujourd'hui, tout le monde cherche ça ! Aujourd'hui, tout le monde veut ça un petit coin de verdure (Pierre, 65 ans, rangs).

Il est aussi question de personnes qui habitent des propriétés des rangs de manière temporaire. Dans les conversations informelles, il est question d'une personne qui a une grande propriété : quatre (4) « ski-doo » [motoneiges], quatre (4) « side-by-side » [véhicule tout terrain], pour recevoir des invités. Un couple y habiterait à l'année pour entretenir l'endroit. Les nouveaux résidents fortunés seraient principalement issus des secteurs de la finance et de l'informatique. De l'avis d'informateurs sur le terrain, il est question de personnes natives du village qui y sont revenues enrichies, à divers degrés, du jeune professionnel au propriétaire d'entreprise florissante. Ce phénomène aurait été stimulé par la pandémie. La possibilité de télétravailler liée à la création de contacts en centre urbain semble avoir permis à cette nouvelle élite de prendre pied un peu partout sur le territoire. Des personnes natives reviennent aussi à la retraite après avoir fait carrière à l'extérieur. Pierre fait allusion à cette dynamique :

> J'en vois beaucoup aussitôt qu'ils tombent à la retraite, ils s'en viennent. Ils reviennent et ils sont riches. Ils vendent leurs maisons à Laval 400 000 $. Ils viennent en acheter une ici à 100 000 $. Ils deviennent riches du jour au lendemain (Pierre, 65 ans, rangs).

Les rangs semblent même un milieu privilégié puisqu'ils offrent généralement de plus grands terrains, d'une grandeur difficilement concevable dans les régions plus proches des centres urbains. Il y aurait un lien à faire avec la tendance à l'achat de petits domaines chez les plus fortunés, soit d'anciennes terres agricoles occupées principalement pour des fins résidentielles. Cette nouvelle logique d'établissement des nouveaux résidents (qui sont souvent des natifs de la place) donne à penser à une forme de « déterritorialisation » de la hiérarchie sociale aussi bien à l'échelle locale que provinciale. Il est difficile toutefois de bien caractériser son ancrage à partir du matériel qui constitue le corpus de cette enquête. Ce sujet semble représenter une forme de tabou pour les résidents, jeunes ou plus âgés, comme mentionné plus haut.

Les autres indices sur cette nouvelle hiérarchie proviennent d'observations et de propos recueillis dans le journal de terrain. Il est question d'un nouveau développement résidentiel dans le secteur des rangs. La taille des maisons ne passe pas inaperçue. Il en va aussi de leur mode de transport. Les personnes les plus riches de la localité apparaissent toutefois de manière très apparente surtout lors qu'elles passent au-dessus des têtes de leurs concitoyens à bord d'hélicoptères, comme en témoigne une personne rencontrée sur le terrain : « Pendant que nous faisions du kayak, un hélicoptère s'est dirigé vers la rivière et a fait fuir les oiseaux. C'était le voisin de l'autre côté. Il a fait fortune en ville. »

Les réticences à aborder ce thème représentent un fait à considérer. Il semble plus facile de discuter, voire de critiquer, l'ancienne hiérarchie sociale, mais quand il s'agit de la nouvelle, une gêne s'installe. Les ventes réalisées en contexte pandémique, souvent au double de l'évaluation municipale, suscitent de l'exaspération chez les résidents aînés. « Ici, depuis le début de la pandémie, ça l'a doublé, ça l'a triplé [de valeur des terrains] » (Pierre, 65 ans, rangs).

Il est rapidement question de leurs enfants ou petits-enfants qui risquent d'avoir de la difficulté, à leur avis, à revenir dans leur village natal. « En même temps, c'est dangereux parce ce qu'en même temps, il n'y a plus un jeune qui peut se payer une maison » précise Pierre (65 ans, rangs). Le « rang des « va-nu-pieds » serait maintenant investi par des propriétaires de plus en plus aisés.

La question du statut social et des classes sociales tend aussi à être traitée discrètement. Les résidents des rangs semblent s'être différenciés socialement, ne serait-ce que parce qu'il y a des « médecins qui y vivent maintenant » ! Lieu de résidence et statut social semblent s'être dissociés. Les « nouveaux notables » ne sont plus comme les anciens. Ils ne se concentrent plus au cœur de village. Les rangs ne sont plus un lieu de relégation sociale comme dans l'expression « les rangs des va-nu-pieds ». L'habitant des rangs tend ainsi à se différencier socialement. Le vieillissement des résidents aînés se déroule dans un espace moins homogène, différencié, voire davantage marqué des inégalités sociales.

3.2.4 La vie sociale entre membres d'un même rang

Si l'organisation des rangs évoque l'ancienne stratification sociale et sa transformation, la mémoire des rangs est aussi celle des formes de sociabilité et de solidarité qu'on y retrouvait. Yves (86 ans, rangs) explique que la vie sociale des rangs, marquée par la proximité, la sociabilité et l'entraide, qu'il avait connu durant son enfance et son adolescence est maintenant chose du passé :

> Ici, la maison, c'était une maison ancestrale. Petit gars, loin que je puisse me souvenir, la maison était pleine de monde. Les voisins, ça s'amenait ici, ça jouait aux cartes. Il en a un qui amenait un petit peu de sucre, de la tire, ils se faisaient. Avant moi, il y avait 5 filles. Ça faisait, ça attirait les petits jeunes. Tous les petits gars du coin (Yves, 86 ans rangs) !

Il poursuit sur l'ancienne vie sociale dans son rang :

> C'étaient des gens du 3e rang ! C'était de la parenté. C'étaient des clans vraiment fermés. Ils pouvaient se chicaner entre eux autres, mon père disait, on peut se chicaner, mais ne venez

> pas nous « bâdrer » [embêter]. On peut se chicaner entre nous autres, mais pas à l'extérieur. Dans la bulle, ils pouvaient s'obstiner, mais c'est pour ça que ça l'a gardé la génération. Eux autres, mon père me disait: une bonne histoire, ça peut durer 3 ans. À cette heure, ça dure 30 secondes ! [silence] Tu sais, il y avait un évènement, un gars qui s'était pendu, un accident, quelque chose de même, ils se racontaient ça entre eux autres pour une grande période. Les seules nouvelles qu'ils avaient étaient sur le perron de l'église. Pas de téléphone, pas de radio, il y avait l'action catholique [journal du mouvement d'action catholique] que mon père recevait (Yves, 86 ans rangs).

La plus récente monographie de la municipalité souligne aussi cette forme de sociabilité et d'entraide entre cultivateurs :

> Le bois de chauffage à couper et à corder près de la maison fait également partie des nombreuses occupations des fermiers. Ce sont également des travaux partagés par plusieurs. L'entraide entre fermiers est instantanée (Municipalité de Sainte-Brigitte, 2005, p. 87).

Rita (90 ans, village) se rappelle qu'il n'y avait pas vraiment de différenciation et d'inégalités sociales entre les résidents d'un même rang : « Dans ce temps-là, il n'y avait pas grand monde de riches. On était tous sur le même pied. On ne savait ce qui était riche ou pauvre. On ne sait pas ce que c'était pauvre, on était ça ! ». Au sein des rangs, elle donne de nombreux exemples de la solidarité entre voisins qui rappelle celle des premières monographiques sociologiques du Québec :

> Dans ce temps-là, ça s'apprenait d'un voisin à l'autre qui savait faire des choses. Tout se faisait à la maison. Ils réparaient tout. Tout ce qu'ils pouvaient sauver. L'hiver, il faisait du bois de chauffage. Ils avaient tous des terres à bois, ça allait dans le bois (Rita, 90 ans, village).

Elle poursuit « S'il y en avait une qui savait quelque chose, elle pouvait le montrer à sa voisine. Comment tailler un vêtement ou un patron, ou une recette, disons un pouding à la rhubarbe. Ça se montrait d'une voisine à l'autre ». Pierre (65 ans, rangs) rappelle toutefois quelques aspects plus négatifs que le voisin était présent pour veiller sur leur voisin, mais que cela allait aussi de pair avec une surveillance réciproque, au sens de contrôle social : « Ton voisin, c'est la sentinelle, c'est l'œil. »

Selon Yves, la propension à la solidarité serait plus grande dans la localité étudiée par rapport à la région. Celle-ci découlerait des expériences vécues dans les chantiers dans le Grand Nord pour lesquels les gens du coin étaient employés. Il souligne que le village a été le lieu où se sont fondés de nombreux organismes de coopération, comme les caisses populaires, une laiterie coopérative et une association de pêcheurs de saumons :

> Tout ce qui s'est passé à Sainte-Brigitte on le doit aux hommes dans les chantiers du Grand Nord. La caisse populaire, la coopérative, c'était tous les premiers, la première caisse populaire de la Gaspésie. Dès 1900, il y avait une coopérative d'instruments aratoires, après ça, coopérative agricole, les gens de Sainte-Brigitte, c'étaient des voisins. Ils partaient travailler ensemble pour la même cause. Ils se sont aperçus que c'est avantageux (Yves, 86 ans, rangs).

Comme pour la hiérarchie sociale, la description de la vie sociale actuelle dans les rangs est peu développée par les participants. Les indices laissent comprendre une diminution des liens sociaux entre les voisins. Édith (85 ans, rangs) déplore cette diminution des interactions et des aides entre voisins dans le rang qu'elle habite depuis des décennies. « Le rang, ici, il y avait moins de monde qu'il y en a aujourd'hui, mais ça habitait ! ». La participante explique que le terme « habiter » signifiait à l'époque se rendre fréquemment visite. Elle m'explique que les voisins de son rang se connaissent moins aujourd'hui et qu'ils se rendent moins souvent visite qu'à l'époque. Jacques (69 ans, rangs) fait ce commentaire à propos de ses anciens voisins de rang : « C'était de l'entraide en famille et entre voisins aussi. Aujourd'hui, les voisins ne se connaissent plus. »

Les relations de voisinage dans ce type d'habitat apparaissent plus épisodiques chez les participants qui y habitent. Les participants rencontrés se connaissent entre eux. Un participant nous a d'ailleurs recommandés à d'autres participants potentiels. Étrangement, certains de ceux-ci n'étaient pas au courant de nouvelles à caractère public concernant leurs voisins. Par exemple, un des voisins se présentait à un titre électif public. Les relations de voisinage restent des relations d'interconnaissance, mais elles ne font pas l'objet d'interactions fréquentes, récentes et renouvelées. Cela semble être une constante pour les différents secteurs considérés comme « rangs ». Les relations semblent plutôt faire référence au passé lointain des participants, lire à leurs souvenirs d'enfance alors que les rapports étaient plus fréquents : « On a toujours eu une bonne relation avec les voisins. Il y a eu beaucoup d'entraide avant », explique Jacques (69 ans, rangs)

Le discours des participants aux entrevues de même que celui des écrits consultés présentent un caractère elliptique et discontinu. Le thème des « rangs » glisse rapidement vers celui de la vie sociale passée qu'on y retrouvait. Si cette situation passée est l'objet de long développement, la vie sociale actuelle est beaucoup moins développée. Le sujet semble parfois tabou et suscite la gêne. Visiblement, on craint de nommer des personnes. Parfois, on tente même de revenir sur des propos, on demande au chercheur de

ne pas écrire « ça dans la thèse ». La critique des gens bien placés est en tête des sujets qui sont objets de censure.

Autre constat, entre les deux tableaux de la vie sociale des rangs, celui d'un passé lointain, richement décrit et celui de la réalité actuelle, objet d'allusions, peu de participants font le lien pour rendre compte du passage de l'un à l'autre. La question du déclin de l'agriculture est toutefois le thème qui est le plus mentionné pour expliquer les transformations sociales dans les rangs. De nouveaux voisins s'installent. Les anciens cultivateurs, les héritiers de la terre familiale ne les connaissent pas. Ils n'ont pas besoin de les visiter ou de leur demander de l'aide pour certaines tâches. Certains y habitent et ne s'occupent plus des travaux de la terre. Les conditions propices aux coups de main, soit le partage d'une même tâche agricole selon les saisons, sont alors moins fréquentes. La diminution de l'intensité de la vie sociale devient une tendance observable, surtout en la comparant au temps de leur jeunesse.

Dans la mémoire des participants, les rangs étaient aussi des lieux marqués par l'entraide et une forte sociabilité. Les voisins s'invitaient à des veillées de cartes. Ils s'entraidaient dans les diverses corvées, comme la coupe de bois et autres. Leurs propos rappellent les observations des premières monographies de village de la tradition sociologique québécoise. Le portrait du passé aurait toutefois changé progressivement. L'intensité des relations aurait diminué depuis. Les voisins des rangs continuent de se connaître, ne serait-ce que de noms, mais leurs relations sont plus espacées dans le temps et l'entraide persiste avec une intensité moindre : « On avait un voisin, la maison n'est plus là, au coin de la route, avant de tourner par chez nous, comme je te disais, […], les deux premières maisons, ce sont mes frères » (Cécile, 73 ans, rangs).

Ceci-ci est à mettre en lien avec les dimensions matérielles. Le déclin de l'agriculture conduit à un phénomène d'abandon des terres et des propriétés. L'espacement tend à s'accroître entre les voisins cultivateurs et des voisins strictement résidentiels s'interposent entre eux. Les héritiers de la terre familiale continuent de travailler leur lopin tout en occupant un emploi salarié à l'extérieur. La prochaine partie s'intéresse maintenant davantage à cette période actuelle sous l'angle du vieillissement, principalement à partir des discours des résidents qui y habitent toujours.

3.3 Le registre discursif de l'acceptation stoïque du vieillissement

Tel que mentionné dans le chapitre théorique et que précisé dans le chapitre méthodologique, la forme discursive constitue une voie royale pour analyser les formes sociales du vieillissement. Il est plus spécifiquement question ici du registre discursif portant sur le vieillissement. Même si les entretiens avec les participants portaient principalement sur ce sujet et qu'une section de l'entretien l'abordait directement, il n'a pas nécessairement donné lieu à de longs récits. Le sujet du vieillissement en est un potentiellement sensible, qui peut être aussi désagréable et qui présente une certaine menace pour l'égo ou pour la présentation de soi. La première analyse du matériel surtout celui des entrevues avait conduit à utiliser le terme imprécis et profane de « posture » pour décrire les différentes positions ou conceptions du vieillissement. Dans le discours des participants, il ne s'agit pas toujours d'un propos nécessairement structuré, mais d'un rapport au sujet qui se révèle justement par différentes façons qui ne sont pas toujours explicitées par des mots. Les différents registres discursifs apparaissent surtout dans la comparaison avec les autres registres repérés à travers l'étude du matériel. La manière de parler du vieillissement ainsi que la manière de réagir au sujet prennent un sens particulier en le comparant à l'ensemble des discours du corpus et des autres traces, notamment morphologiques. C'est donc par rapprochement et opposition, dans une analyse relationnelle, qu'il a été possible d'identifier les différents registres. En lien avec la forme agricole, un premier registre sera présenté, mais il faut comprendre que le processus qui a permis de le faire ressortir repose sur une démarche comparative et relationnelle. Il importe à ce propos de préciser que l'ensemble des participants emprunte souvent à plus d'un des registres observés dans les discours du corpus des entretiens. Ceci complique l'analyse ainsi que la présentation des résultats. Elle oblige à partir du matériel des entrevues et non d'une déduction à partir des caractéristiques socioprofessionnelles ou sociodémographiques des interviewés. Comme plusieurs registres discursifs cohabitent dans le discours d'un même participant, il reste néanmoins possible d'identifier un registre dit prépondérant dans leur discours. Cette identification peut ensuite rendre possible l'observation de liens entre des expériences sociales mentionnées par les interviewés et l'adoption d'un registre discursif particulier sur le vieillissement. Cette opération reste toutefois ardue et le matériel collecté ne permet pas toujours de les confirmer hors de tout doute. Enfin, une autre précision porte sur la forme dite agricole. Nous employons temporairement cette étiquette qui sera discutée et revue dans la synthèse des résultats, au chapitre 6. Il importe de mentionner qu'elle n'est pas exclusive aux participants qui habitent la terre familiale et y maintiennent une activité agricole. Dans le même esprit de ce qui a été avancé, il ne suffit pas de déduire du statut de propriété ou de l'occupation des participants, par exemple le maintien d'une activité agricole, un type spécifique de discours sur le vieillissement. Le lien

est plus subtil et plus complexe qu'une simple déduction des formes sociales à partir des caractéristiques socio-économiques des participants. L'analyse du discours des participants telle qu'explicitée dans le chapitre méthodologique a exigé beaucoup plus de finesse, d'aller-retour entre les analyses et le matériel, qu'un simple procédé déductif.

Ainsi, le discours associé à la forme agricole apparaît dans sa complexité aussi bien que dans sa variété. Le lien entre des formes symboliques, type de discours en contexte d'entretien, et une forme de vieillissement spécifique a d'abord été observé en analysant l'ensemble des discours des participants. Il a été d'abord possible de dégager quelques registres discursifs par rapport au sujet. Un premier registre a émergé, un registre stoïque sur le vieillissement, phénomène considéré comme un « déclin inexorable ». Ce registre discursif se caractérise par une acceptation de la vieillesse comme une fatalité. Elle est généralement considérée comme un « déclin », une perte de capacités. Elle évoque les constats des écrits sur les représentations sociales de la vieillesse où la conception de la vieillesse comme déclin continue d'être une conception importante de pair avec le registre opposé du « bien vieillir » (Apouey, 2020, p.17). L'acceptation du vieillissement comme un déclin pourrait être qualifiée de « fataliste » ou plutôt de « stoïque ». Certains participants semblent aussi avoir un certain plaisir à accepter drastiquement et sans gêne une identité de « vieux », de personnes âgées, et une vision fataliste et sans appel de leur sort, la mort. Les participants qui adoptent cette posture ne mettent pas de l'avant l'action individuelle pour résister aux effets de l'âge, sans rejeter les recommandations du médecin, mais, selon eux, rien ne pourra modifier leur sort. Ils sont critiques des personnes de leur âge qui tentent d'adopter un comportement associé à la jeunesse ou qui tente de paraître plus jeune que leur âge. La vieillesse a une dimension imprévisible et qui fait fi de la plus ou moins bonne hygiène de vie. « C'est ça, là, on vieillit, j'ai 73 ans tous les deux et puis on ne sait pas ce que la vie nous réserve. Dans deux ans, je vais avoir 75 ans ! Dans 7 ans, je vais avoir 80. On est en déclin. On s'en va en déclin » (Clément, 73 ans, rang). Il ne semble pas toutefois que l'attitude de ces participants soit « sombre » ou « triste » par rapport au vieillissement. Ce phénomène est accepté avec un certain détachement et parfois teinté d'humour. Par exemple, ces participants ont laissé entendre qu'il ne serait peut-être pas en vie au moment d'une éventuelle deuxième phase du projet de recherche. « À notre âge, il y a des personnes plus jeunes que nous qui sont décédées ! On ne sait pas si on va être encore là ! », lance Blanche (70 ans, village), ancienne professionnelle de la santé et résidente d'une maison unifamiliale au village.

En reportant ce discours aux expériences et aux récits des participants, il est toutefois possible de distinguer deux sous-groupes de participants adoptant un registre discursif stoïque. Un premier sous-groupe apparaît chez les participants ayant des parcours de vie assez hétéroclites. Il se caractérise par une tendance à parler de leur vie au passé ; « on a eu une belle vie » (Carole, 70 ans, village), « on a fait notre temps » (Reine, 81 ans, village), « peut-être dans une autre vie » (Blanche, 70 ans, village). Il comprend une religieuse, Reine (81 ans, village) une enseignante, Carole (70 ans, village) et une professionnelle de la santé, Blanche (70 ans, village). Leur posture est aussi celle de l'acceptation de la vieillesse comme une fin. Ces trois participantes ont tendance à parler de leur vie au passé. Des problèmes graves de santé apparaissent en filigrane chez deux des trois participantes. L'expérience d'une mort possible teinte le discours.

Un second sous-groupe, celui qui nous intéresse plus spécifiquement dans ce chapitre, est intimement associé à l'agriculture. Les trois participants, Clément (73 ans, rangs), Yves (86 ans, rangs) et Armand (78 ans, rangs), sont des héritiers de la terre familiale. Ils ont été témoins du déclin de la petite exploitation de subsistance et sont préoccupés par la succession de leur terre à la prochaine génération. Ces trois participants ont connu l'ancienne manière de faire de leurs parents, qui, souvent, combinaient la pêche saisonnière avec les récoltes. Ils décrivent un mode de vie associé à la société rurale traditionnelle. L'agriculture de subsistances est un référent commun. Ils ont connu les transformations et le déclin de ce monde. Ils ont tenté et tentent toujours de poursuivre l'exploitation agricole dans une optique commerciale plutôt que de subsistance. Dans leur vie professionnelle, le travail de la terre s'est pour la plupart combiné à un emploi salarié de type manuel à temps complet. La continuité avec les générations antérieures semble davantage reliée au maintien de l'activité agricole sur le domaine familial. Il ne suffit pas de reprendre la terre familiale. Il faut aussi continuer à l'exploiter, à ne pas la « laisser s'abandonner » ou tomber en friche. « Faire vivre la ferme » (Yves, 86 ans, rangs) demeure une priorité et elle semble même passer bien avant leur santé personnelle.

La retraite a permis de se libérer de ce travail pour continuer à s'occuper de leur terre. Il n'est pas anodin de constater que les trois participants évoquent maintenant les travaux agricoles dans un vocable « ludique ». Les trois reprennent mot pour mot la même expression à propos des travaux d'entretien sur leur propriété et affirment maintenant pouvoir « s'amuser sur leur terre » avec la retraite. Sans contredit, les responsabilités associées à ce type de domaine peuvent continuer à représenter une charge importante avec l'avancée en âge de leurs propriétaires. Il n'est pas nécessairement perçu comme un fardeau par les

participants rencontrés. Yves et Clément mentionnent leur plaisir de poursuivre le travail de la terre comme une activité de retraite:

> Ben là, moi, je suis à ma retraite et puis je m'amuse sur ma ferme, je fais du bois de chauffage. Je cultive un peu la terre. Je m'amuse là-dessus. Ce sont mes activités, je suis à la retraite (Clément, 73 ans, rangs).

Yves va dans le même sens :

> La chasse, mon bois de chauffage et j'ai une sucrerie. Moi, je bûche encore, je fais encore mon bois de chauffage. Scie mécanique et l'érablière le printemps. J'ai mon VTT (Véhicule tout terrain) et puis une motoneige. Je m'amuse (Yves, 86 ans, rangs).

De manière plus générale, les résidents ayant hérité du domaine agricole expriment leur appréciation concernant les différentes tâches manuelles associées à l'entretien de leurs terres, du déneigement à la coupe de bois en passant par les diverses besognes de rénovation. Une expression populaire en Gaspésie (ainsi qu'en Acadie) est employée pour ce type d'activité : du « bardassage » qui vient de « berdasser » (Roy, 1955). Une interaction classique de quelqu'un qui interrompt un voisin dans ses travaux consiste à lui demander : « qu'est-ce que tu bardasses ? ». Comme mentionné plus haut, même à l'emploi salarié à temps plein, les résidents ont souvent continué à « travailler la terre ». À la retraite, ils ont tendance à continuer. Ces activités manuelles rappellent la notion de « travail-à-côté » décrite par Weber (2008) pour rendre compte des travaux réalisés à côté d'un travail officiel.

Pour les trois, la terre possède un sens important comme lègue des « ancêtres ». Le « bien familial » est transmis depuis au moins six générations. Considérant l'importance de la fidélité aux ancêtres, la question de la transmission à la prochaine génération est ainsi l'objet de préoccupation. Le vieillissement prend ici un sens particulier, comme celui d'une possible rupture de transmission. Celle-ci est aussi celle de la transmission symbolique de la vocation agricole de la terre en question, d'un mode de vie et d'une mentalité. Il apparaît de manière implicite dans le discours des participants que leur conception de la vieillesse comme un phénomène inexorable est analogue à leur impression que l'agriculture est en déclin.

Pour présenter les résultats concernant la forme agricole, il sera d'abord question du discours de Clément. Celui-ci a livré un entretien riche en détails sur sa situation et son rapport au vieillissement. Son discours adopte le registre stoïque que nous avons observé chez un sous-groupe de participants. Les propos de Clément sur son vieillissement seront ensuite situés par rapport à l'ensemble de son récit de manière à

mieux contextualiser les extraits dans le fil de sa narration. Le récit de Clément sera ensuite comparé aux autres héritiers de la terre agricole, ce qui inclut davantage de participants que le trio ayant un registre semblable. Quatre autres participants, aux expériences et discours plus diversifiés, continuent d'être ainsi liés au monde agricole, soit par l'héritage de la terre familiale ou par la poursuite d'une activité de type agricole. Le tableau 3.1 présente sommairement les caractéristiques des participants liés au monde agricole. Cette présentation permettra de rendre compte de la variété des registres discursifs au sein d'un même sous-groupe. L'étude des discours sur le vieillissement de cet ensemble devrait déboucher aussi sur les traits d'une forme sociale de vieillissement, la première forme que nous avons repérée sur le terrain et dans le matériel, soit la forme nommée pour l'instant, la forme agricole.

3.3.1 Le discours de Clément sur le vieillissement : « Nous autres, les vieux, on est sur notre déclin ! »

Héritier de la terre familiale, agriculteur ayant combiné divers emplois salariés, âgé de 73 ans, Clément s'occupe toujours de son domaine. Son occupation agricole transparaît jusque dans les modalités de la prise de contact. Il analyse les disponibilités de la semaine : « Jeudi, ça serait parfait, il annonce de la pluie ! » Il s'agit d'un homme d'origine populaire issu du secteur primaire et secondaire, camionneur et chauffeur ayant hérité de la terre familiale. Il a été présenté comme très à l'aise pour s'exprimer par trois autres participants à l'entretien. Il se présente lui-même comme quelqu'un qui est « jaseux » et comme « amateur d'histoire locale ». « J'aime ça ces projets-là. Il va y avoir une trace écrite de l'histoire. J'aime ça le vécu et l'histoire ! » Clément aborde le sujet du vieillissement à la deuxième séance d'entretien. La première séance avait surtout porté sur sa trajectoire professionnelle et les défis de la conciliation du travail salarié avec l'entretien de la terre familiale. Le participant s'inscrit dans le registre stoïque qui a été précédemment présenté. Plus particulièrement le participant considère le vieillissement comme un déclin auquel il doit se résigner :

> Intervieweur : Que signifie vieillir pour vous ?
>
> Clément (73 ans, rangs) : C'est un déclin. Je me suis fait à l'idée que je suis en déclin, moi là. Pas de honte à dire ça. Pas de honte là-dedans, je suis en déclin moi. J'accepte ça. Moi, j'ai eu un beau vécu. J'ai eu une belle vie, une belle adolescence, une belle enfance, j'ai travaillé, [J'ai été] bien encadré, mes parents étaient là, ils n'étaient pas riches, mais il a fallu que je m'en aille travailler, ils n'avaient pas de 20 piasses à me garrocher par la tête là ! J'ai eu à travailler et il n'y a rien là ! Fait que j'ai grandi là-dedans, et là, je suis rendu là. Ces étapes-là c'est passé, c'est en arrière. Là, en avant moi, je suis en déclin. Je m'en vais... Fiousse ! [Interjection]... En déclin !

Clément fait aussi ressortir l'aspect financier des personnes aînées, comme lui, qui n'ont pas de fonds de pension :

> Moi, ma situation, elle est ça et je suis en déclin. Je ne suis pas à l'abri de rien. C'est ma philosophie, ma manière de voir. On appelle ça une philosophie. Je ne demanderai pas la lune, je ne peux pas l'avoir ! [Silence]. Je ne demanderai pas d'avoir un pick-up [camionnette] neuf et un char [véhicule automobile] neuf. Je pourrais m'acheter un char neuf, pas trop ! Je pourrais aller me chercher un char neuf, asteure, ils ont des locations avec des mensualités. Qu'est-ce que ça va me donner d'avoir un char neuf ? J'en ai un en très bonne condition. Mon pick-up [camionnette], c'est pareil (Clément, 73 ans, rangs) !

Il évoque le vieillissement comme une réalité inexorable devant laquelle il faut « se faire à l'idée ». Comme mentionné dans l'extrait, il affirme renoncer à certains biens, comme un véhicule neuf, pour des raisons financières, mais aussi en faisant intervenir son âge et son expérience de la vie. Avec l'âge, il se présente comme plus sceptique par rapport au plaisir découlant de la possession de biens matériels. Il associe l'engouement pour l'acquisition de biens matériels à la jeunesse. En ce sens, il se fait d'ailleurs critique d'autres personnes âgées de la région qui « se prennent pour des jeunes » : « Ce n'est pas un gars sérieux ! Il se prend pour un jeune. Il n'est pas sérieux, il a quitté sa femme. Il a fait un enfant avec une autre femme. Nous avons parlé d'agriculture. Il faisait semblant de tout savoir de l'agriculture. » Cet extrait est particulièrement intéressant pour l'analyse puisqu'il est révélateur d'une opposition dans la conception du vieillissement. Il permet d'en saisir la portée normative. La conception adoptée par le participant sert à porter une évaluation normative sur ce que devrait être le vieillissement. Il poursuit et précise sa conception stoïque du vieillissement en opposition avec celle des « personnes âgées qui veulent toujours avoir l'air jeunes ». « Ils ne veulent pas faire leur âge, mais ils en deviennent ridicules. Il faut assumer son âge. Moi, je suis une personne âgée, je suis sur le déclin, je ne suis pas un jeune ! » La critique porte aussi bien sur le savoir agricole que les choix de vie personnelle et familiale, comme ceux en lien avec le mariage et le divorce

Toujours par rapport au vieillissement, le participant anticipe avoir une meilleure espérance de vie que ses ascendants : « Ben oui, parce que moi, mon grand-père est mort à 62 ans ! Mon père est mort à 82. Moi. Je m'attends à mourir à 100 ans autour de 90 ans, 100 ans, je ne sais pas ! » Malgré cette meilleure espérance de vie anticipée, le vieillissement garde pour Clément un caractère imprévisible qui brouille les plans possibles notamment en matière de préférence résidentielle. Selon le participant et sa conjointe (qui intervient sporadiquement dans l'entretien), le maintien à domicile est fonction de l'état de santé principalement. Il conçoit qu'un problème de santé peut survenir à tout moment et le contraindre à vendre

la maison pour vivre en résidence. « Je suis en bonne santé, j'ai 73 ans ! Je ne suis pas à l'abri de rien. Il peut m'arriver une maladie l'année prochaine et à 75 crever, je ne sais pas ! Présentement, je m'attends à vivre plus vieux que mon père et mon grand-père. »

Les options résidentielles sont peu développées par le participant. Il laisse entendre que ce serait la principale résidence pour aînés de la localité. Il évoque des personnes de sa connaissance qui y vivent. Il reste pensif à leur propos : « Sont-ils bien ou pas ? » Il ne semble pas totalement convaincu qu'ils soient « bien » dans ce type d'établissement. L'éventualité d'aller en résidence est considérée comme une fatalité liée à la vieillesse. L'ancien modèle traditionnel de la cohabitation de plusieurs générations n'est pas considéré comme une option. Il fait mention de son père qui avait quitté le domicile familial pour une forme d'hébergement pour aînés.

> Quand on s'est marié en 73, mon grand-père était mort, il restait pu rien que papa et maman ici, ma sœur était partie puis, quand je me suis marié, je voulais me construire une maison à l'époque. Et puis là, papa m'a dit : « On a une grande maison de même et on est tout seul les deux là-dedans. Ça n'a pas de bon sens, tu vas reprendre ça » (Clément, 73 ans, rangs) !

Clément souhaite toutefois demeurer le plus longtemps possible à domicile. À la dernière question de l'entretien, le participant réitère sa vision des choses par rapport au vieillissement :

> Intervieweur : Qu'est-ce qu'il y aurait à dire d'autres ?
>
> Clément (73 ans, rangs) : Non, on a pas mal fait le tour de ça. Nous autres, on est rendu là, on n'avait parlé l'autre année et on a décidé de rester ici. Qu'est-ce que l'avenir nous réserve ? Je ne le sais pas ! Peut-être qu'un moment donné, il y en a un des deux qui tombe malade. Moi ou elle et on ne peut plus rester ici. Là, il va falloir faire le « move » [déplacement]. S'en aller et quitter le bien et s'en aller et puis vendre ça.
>
> Intervieweur : C'est comme une éventualité dans le cas de la santé ?
>
> Clément (73 ans, rangs) : C'est une éventualité, moi, je... c'est devant moi. Je ne ferme pas ça. Je ne fais pas l'autruche. C'est ça. Moi mon passé il est passé. On ne peut plus revenir. C'est passé ! J'ai fait des erreurs. C'est passé ! Là, c'est le présent et l'avenir qui nous préoccupent. Pour les quelques années qui nous restent à vivre. Comme je te dis, on est en déclin.

Ce dernier extrait, qui conclut d'ailleurs l'entretien, résume l'essentiel des passages où Clément traite plus explicitement et directement de la question de son propre vieillissement. Le sujet est fortement associé au « déclin » ainsi qu'à l'imprévisibilité dans une posture d'acceptation construite en opposition à d'autres

personnes du même âge, lire celles qui « se prennent pour des jeunes ». Le vieillissement est un processus qui doit être accepté stoïquement et « sans se faire d'idées ». Ce registre stoïque ne semble pas se limiter au sujet du vieillissement. Il apparait pertinent aussi de mettre en lien le registre discursif du participant sur le vieillissement avec le reste de son récit.

3.3.2 Le vieillissement au sein du récit de Clément : Entre le travail salarié et la terre

Une bonne partie de l'entrevue est consacrée à la trajectoire professionnelle du participant. Comme souligné précédemment, la question du thème du vieillissement s'inscrit dans un récit où il est question des préoccupations du participant à concilier le travail salarié avec l'entretien de la terre. Il apparaît crucial de « ne pas laisser la terre s'abandonner ». Clément exprime explicitement un sentiment de dette par rapport à ses « ancêtres ». « Par rapport à mes ancêtres qui avaient développé ça, c'est comme un bien de mes ancêtres, un héritage de mes ancêtres. » Le même participant s'insurge en rapportant le fait que des terres arables étaient en train d'être « plantées » [reboisées] pour la culture forestière : « Je leur ai dit on est en train de détruire ce que nos ancêtres nous avaient préparé pour pouvoir vivre. Il relate le souvenir d'avoir aidé à défricher une partie de la terre familiale avec son grand-père. : « J'ai connu ça arracher des roches avec mon grand-père, avec un crossbar et des chevaux, arracher des souches avec des chevaux... J'étais pas vieux ! »

Sa situation socioprofessionnelle lui a permis d'observer le passage de l'économie de subsistance à l'économie salariale. Il explique qu'il a connu les deux mondes en continuant à aider son père sur la terre tout en occupant un emploi salarié dans l'industrie forestière. Dans sa vie professionnelle, un accident de la route, alors qu'il est chauffeur en foresterie, l'oblige à se réorienter. Il quitte la foresterie à partir de cet accident. Au départ, il travaille aussi comme garagiste pour celui qui l'emploie comme chauffeur. L'entreprise est vendue et il ne fait plus que conduire ce qui lui offre l'opportunité de se concentrer davantage à l'agriculture. Il s'occupera de garder des animaux dans sa grange. Il les nourrit avec le fruit de sa terre. Son emploi du temps exigeant lui permet toutefois d'assumer deux occupations, celle du travail salarié et celle de la terre.

La dernière partie de la première séance, portant surtout sur sa trajectoire professionnelle est pertinente par rapport au sujet du vieillissement. Il y aborde sa retraite, mais aussi son retour au travail peu de temps après. « J'ai pris ma retraite à 66 ans et puis à 68 ans, mon patron est venu me chercher. Il avait vraiment besoin de moi. » Le participant a recommencé exceptionnellement, pour un mois, à reprendre son emploi

de chauffeur pour dépanner son ancien employeur. Il était retourné deux années au travail, puis avait décidé de prendre définitivement sa retraite. Très récemment, au moment de l'entrevue, il a repris temporairement du service.

La retraite lui offre la possibilité de se consacrer à l'entretien de sa terre. Il utilise l'expression « s'amuser sur sa terre » pour décrire son emploi du temps à la retraite. Les propos de Clément font comprendre en quoi la retraite signifie la possibilité de se consacrer aux activités liées à l'entretien de la terre. Ces activités prennent un sens particulier. Elles ont une valeur en soi et sont associées à un registre du loisir, référence à l'expression « je m'amuse sur ma ferme ».

Si le travail de la terre lui est agréable, Clément est néanmoins conscient que la terre agricole place sa conjointe dans une situation précaire advenant son décès : « Si je tombais malade, je mourrais, ma femme se retrouverait seule ici, elle ne nous pourrait pas arriver avec ça ! Il faudrait qu'elle vende la propriété. De toute façon, elle ne pourrait pas s'occuper de ça ! L'entretien de la maison, le bois de chauffage et ses affaires là ! »

Le sujet de la propriété et de son entretien se présente donc aussi comme objet de préoccupation, mais aussi objet de fierté. Il se dit inquiet de la succession du bien familial. Au centre de ses inquiétudes se présente la question de la transmission du domaine familial à la prochaine génération, transmission qui demeure incertaine pour de nombreuses raisons : éloignement des enfants établis en ville, occupation d'emplois bien rémunérés et désintérêt liés aux difficultés de rentabilité pour l'activité agricole. Il raconte qu'un de ses trois enfants a considéré de reprendre le domaine familial offert gratuitement : « On vends-tu la propriété ? On s'en vas-tu ? Là, ça l'a été un questionnement. J'ai fait le tour des enfants quand même, je voulais être de bonne foi avec mes enfants. »

> Êtes-vous intéressés à la propriété ? Si vous la voulez, je vous la donne, sauf qu'il va y avoir des conditions. On se réserve le droit d'être ici tant et aussi longtemps qu'on va pouvoir. Je vous donne la propriété, mais vous allez vous occuper des taxes, puis payez les assurances. C'était quand même... le deal était bon pour eux autres. Mais Paul avait son hypothèque dans le village voisin. Il m'a dit : « moi je n'ai pas trop les moyens de m'embarquer là-dedans ». Alexandre, c'était pareil, il n'était pas intéressé. Mélanie, elle a dit « non », mais 2 semaines après, elle m'a rappelé (Clément, 73 ans, rangs).

L'analyse des règles de succession et de la fiscalité a toutefois fait reculer sa fille. Non seulement, elle habite avec sa famille en centre urbain, mais les contraintes fiscales sont importantes. Le participant

explique qu'il n'est pas possible de donner ses terres à ses enfants. Ces derniers devraient payer d'importants impôts sur des terres considérées comme un « revenu imposable ». Sa fille, professionnelle de la santé, a hésité à revenir avec son conjoint et ses enfants. Ils ont consulté un fiscaliste. Il s'est avéré peu avantageux de revenir. Le participant explique aussi que ce serait moins imposé si c'était pour une reprise agricole. « Qui veut encore aller en agriculture aujourd'hui ? », questionne-t-il.

Il explique aussi la situation de sa fille en raison de son emploi et de l'accès à une école privée pour ses enfants. Il donne l'explication suivante :

> Mélanie, oui, mais lui, il vient du Bas-du-Fleuve. Ils demeurent en centre urbain. Ses parents demeurent en centre urbain. Pour eux autres, c'était loin ! Ils sont là. Ils ont leurs jobs là, en centre urbain. Leurs enfants qui grandissent, ça va dans des écoles privées. Ils ont une propriété ici en Gaspésie. Maudit c'est loin, ils ont 8 heures de route, pis c'est loin. Si on a des troubles, qu'est-ce qu'on va faire avec ça ? Mélanie a dit, non je ne m'embarque pas là-dedans (Clément, 73 ans, rangs) !

La difficulté à transmettre la terre familiale le préoccupe, notamment en raison de son attachement au domaine de ses ancêtres et d'un sentiment de devoir envers eux :

> Moi je continue qu'est-ce qu'ils [les ancêtres] ont fait. Ils ont défriché des terres. Ils sont arrivés ici, c'étaient des terres en bois deboutte ça là ! Ils ont défriché ça avec des bœufs pis des chevals pis ils n'avaient pas de tracteurs, ils n'avaient rien. C'était « toute » manuel au boutte (Clément, 73 ans, rangs) !

Clément exprime ainsi un sentiment de dette et de reconnaissance envers ses ancêtres. Il importe de transmettre la terre à ses descendants, et idéalement, d'y maintenir une vocation agricole. Il constate toutefois : « L'agriculture, plus personne n'est intéressé de prendre ça. Les petites terres de mêmes, personne ne peut vivre là-dessus ». Il conserve un mince espoir que ses petits-enfants, nés et ayant grandi à l'extérieur de la région, viennent reprendre la terre familiale :

> Eux autres là, elle [sa fille] en a peut-être encore pour une vingtaine d'années à travailler. Et puis, lui aussi, les enfants ne s'en reviendront pas ici, à moins qu'ils aient fini leurs études. Quand ils vont avoir fini leurs études, ils veulent vivre en Gaspésie et ils ont une opportunité de travailler ici en Gaspésie. Ils n'aiment pas la ville. Ils auraient ce terrain-là ici (Clément, 73 ans, rangs) !

Le travail de la terre est certes une activité agréable pour Clément, mais l'entretien et la succession de la terre représente un défi. Clément semble accepté plus aisément son propre vieillissement et sa mort, que

la rupture générationnelle que représente la vente de la terre héritée de ses ancêtres à l'extérieur de la famille.

3.3.3 Le discours de Clément sur le vieillissement en rapport avec les autres héritiers de la terre

Il est possible d'identifier sept (7) participants qui peuvent être considérés comme des héritiers du domaine agricole familial ou de l'activité agricole. Comme mentionné plus haut, trois (3) participants, soit Clément (73 ans, rangs), Yves (86 ans, rangs) et Armand (78 ans, rangs), adoptent un registre discursif relativement proche, qualifié de stoïque. Ils perçoivent aussi un déclin de l'activité agricole, une rupture dans la transmission de la terre, mais aussi de sa vocation. En vieillissant, le fait de ne pas reprendre l'activité agricole ou encore de ne pas reprendre la terre familiale, quitte à abandonner l'agriculture, est perçu comme une rupture d'engagement et de transmission. Yves (86 ans, rangs) attribue cette situation au changement technologique. Il se donne lui-même en exemple :

> Pour nos têtes qui étaient manuelles, on n'a pas vécu l'électronique. Eux autres, ils ont vécu, ils sont venus au monde dans l'électronique. Comme nous autres, quand la mécanique a commencé, mon père, les tracteurs, il n'avait pas confiance à ça. C'était bon rien. Les chevaux... Un tracteur c'était bon rien dans les côtes (Yves, 86 ans, rangs).

Il explique avoir l'impression de ne plus être intéressant pour la « jeune génération », celle de ses petits-enfants. « Ils ne me parlent plus !... Et pourtant, on est proche ! La jeune génération, ils sont habitués à ça. Ils sont assis sur le divan un à côté de l'autre et ils ne se parlent pas. Moi, j'ai des petits-fils qui viennent ici et ils ne me parlent pas. Ils pitonnent » (Yves, 86 ans, rangs). Plusieurs conservent toutefois l'espoir d'une transmission. Même le participant que nous avons cité dans ce paragraphe fait mention d'une relation particulière avec un de ses petits-enfants, un signe d'espoir d'une transmission possible, ne serait-ce que de valeur et pas nécessairement de terres.

Tableau 3.1 Caractéristiques des participants liés au monde agricole

	Participants	**Trajectoire résidentielle**	**Propriété de la terre familiale**	**Type d'occupation**	**Registre discursif**
Héritiers au schème commun	Armand	Immobile	Transmise à un enfant	Agricole	Acceptation stoïque
	Yves	Mobile (une partie de la carrière à l'extérieur de la région)	Transmise à un enfant	Agricole	Acceptation stoïque
	Clément	Immobile	Oui	Agricole	Acceptation stoïque
Héritiers diversifiés	Édith	Immobile	Transmise à un enfant	Agricole	Acceptation stoïque
	Jacques	Mobile (au moment des études universitaires)	Oui	Agricole	Vieillissement actif
	Ambroise	Mobile (de retour à la retraite)	Oui	Résidentielle	Acceptation stoïque
Non-héritier	Pierre	Mobile (de retour à la retraite)	Oui	Agricole	Vieillissement actif

Il reste toutefois quatre autres participants qui se différencient de manière plus ou moins marquée par rapport aux récits et aux discours relativement semblables de ces trois participants. Ils ne se positionnent pas de la même façon sur le vieillissement et sur l'activité agricole.

Une première participante, Edith (85 ans, rangs), offre un regard intéressant sur la forme agricole du vieillissement. Âgée de 85 ans, veuve, retraitée du domaine de la santé, elle vit toujours sur le domaine agricole, celui dont elle a hérité de son mari et qui a été transmis récemment à sa fille. Cette dernière assume un rôle de proche aidante. C'est d'ailleurs cette dernière qui a recommandé de rencontrer sa mère en entretien. D'entrée de jeu, il s'agit évidemment du discours d'une femme, ce qui permet de diversifier la perspective sur la réalité des héritiers du domaine agricole par rapport au vieillissement. Elle adopte néanmoins un registre discursif sur le vieillissement relativement proche du registre stoïque des trois premiers participants. Elle parle de sa vie au passé. Elle évite plus particulièrement le sujet de ses deux récentes hospitalisations. L'expérience récente de visites des résidences pour personnes âgées ne semble pas un sujet agréable pour la participante. En entretien, celle-ci développe peu sur cette expérience de

visites de RPA. Elle se limite à des réponses très courtes et conclut le sujet en affirmant : « Si j'étais pris pour y aller, j'irais ! Je n'ai pas trouvé ça bien diable ! » Alors qu'il est question d'un de ses voisins qui sera bientôt centenaire, elle évoque sa mort probable :

> Intervieweur : Pour vous, ça serait de vivre un peu comme lui [un voisin âgé de 100 ans toujours à domicile] ? Tant que ça fonctionne de pouvoir rester à domicile ?
>
> Édith (85 ans, rangs) : Moi je suis rendu à 85 ans… Je vais avoir 86 le mois prochain. Quand je vais être rendu à fêter ma fête, peut-être bien que je ne serai plus icitte [rire].

Comme mentionné plus haut, elle ne souhaite pas aborder en profondeur son état de santé actuel. Elle fait à nouveau la remarque qu'elle pourrait ne plus être en vie dans peu de temps. Comme mentionné plus haut, la terre familiale a déjà été transmise à sa fille qui s'occupe d'elle à titre de proche aidante. La question de la succession de la terre et de sa vocation ne suscite pas d'inquiétude, ce qui la distingue des trois héritiers de la terre familiale.

Un autre participant, Jacques (69 ans, rangs), occupe toujours le domaine familial. II y poursuit une occupation agricole. Il adopte un point de vue différent sur le vieillissement. Il considère qu'il importe de se maintenir en forme pour bien vieillir. Il résume ainsi l'alternatif qui s'impose, selon lui, aux personnes aînées : « Grouille ou tu rouilles ! ». Ce point de vue sera davantage développé dans le prochain chapitre portant sur le registre discursif du vieillissement actif. Cette position semble s'expliquer en partie par son emploi dans le domaine de la santé. Avec les trois participants héritiers de la terre, il partage aussi une situation de double occupation entre la terre et sa profession dans la santé. Il fait aussi référence à un discours où la terre est importante, où elle était considérée comme sacrée par sa grand-mère. « Pour ma grand-mère, pour elle, la terre c'était sacrée, c'était non négociable » (Jacques, 69 ans, rangs). Son registre discursif est toutefois légèrement différent des trois autres participants en ce sens qu'il reconnaît l'importance de mener des actions pour s'assurer un bon vieillissement. Il est ainsi moins fataliste que les trois autres dans la mesure où il met l'accent sur les actions individuelles et collectives à entreprendre pour permettre à la population aînée de vieillir en santé.

Poursuivant lui aussi une activité agricole, Pierre (65 ans, rangs) représente un autre cas de figure intéressant. Il est originaire de la région. Il a vécu son enfance dans un rang, mais il n'a pas hérité de la terre familiale. Il a acheté une terre récemment pour y mener une activité agricole tout en maintenant son implication dans le domaine culturel. Il inscrit son retour dans sa région natale comme une manière de se

réconcilier avec un passé familial trouble, marqué notamment par une relation difficile avec son père, agriculteur et ouvrier. « Quand je suis revenu, il y a 10 ans passés, j'avais peur, quand tu es parti à 17 ans. Je vais-tu être capable de me réhabituer ? Je venais une fois ou deux par année, mais 3-4 jours et tu pars, ce n'est pas comme revenir vivre. Je vais tu être capable de retomber dans cette mentalité-là ? » Son discours n'est pas dans le registre stoïque que nous avons présenté. Il ne présente pas le vieillissement nécessairement comme un déclin, mais comme une opportunité de croissance personnelle : « Vieillir pour moi, c'est aller vers une plus grande liberté. Je voyage bien plus léger. Je peux m'offrir plus, mais j'ai besoin de moins. Ça, c'est satisfaisant. Tu te rends compte que ce n'est pas dans le matériel que ça se passe. C'est toi dans ton premier habitacle, ton corps, ta tête, ton esprit ». Son discours se rapproche aussi de celui sur le vieillissement actif et sur l'importance d'avoir des projets pour se maintenir en santé et pour bien vieillir. Sans enfants, il n'est pas préoccupé par la succession de la terre à sa descendance. Il voit d'un bon œil le renouvellement de la région par l'arrivée de jeunes de l'extérieur dans le contexte pandémique. Il voit néanmoins les rangs se transformer avec une certaine ambivalence. Des résidents aisés y construisent leurs maisons alors que les jeunes qui veulent revenir voient la valeur immobilière augmentée, ce qui pose des obstacles importants. D'un côté, les jeunes de l'extérieur semblent dynamiser le milieu.

Il reste enfin une dernière situation, celle d'Ambroise (83 ans, rangs), qui a hérité de la terre paternelle. « C'est mon terrain que je m'étais fait donner par mon père parce que mon père avait un peu tendance à se comporter en seigneur. Il était porté à donner des terrains un peu. On était quand même 9 enfants ! », explique Ambroise (83 ans, rangs). Ces ancêtres l'ont occupé pendant six générations. Il n'y a toutefois pas poursuivi une activité agricole. La vocation de sa terre est strictement résidentielle. Au moment de la retraite, Ambroise et sa conjointe ont décidé de vendre leurs maisons respectives en centre urbain pour se construire une résidence d'été sur la terre familiale en Gaspésie. Le projet de retraite était censé, au départ, être uniquement celui d'une résidence estivale secondaire. En cours de construction, ils ont décidé que la maison allait devenir leur domicile principal et plutôt que de prêter la maison à leurs enfants, ils les accueilleraient à leur domicile gaspésien. Bien que le projet soit surtout résidentiel, Ambroise partage certaines préoccupations des héritiers ayant maintenu la vocation agricole, notamment le souci de transmettre le bien familial aux générations futures. Il accorde une grande importance aux ancêtres et à la transmission. II se préoccupe lui aussi de la transmission du bien à la génération de ses enfants ou de ses petits-enfants. « Moi la seule question que je vois là-dedans, ce n'est pas la maison ici, j'imagine mal que ils vont se départir de cette maison-là » (83 ans rangs). Le caractère agricole de la terre n'est toutefois pas aussi important que chez les trois participants qui constituent le noyau des participants qui ont un

discours de type stoïque sur le vieillissement. Le discours d'Ambroise comporte des similitudes avec celui des participants parlant de leur vie au passé. Le participant est hypothéqué par une maladie dégénérative qui se traduit aussi dans le discours sur le vieillissement

3.3.4 Conclusion sur le registre discursif des héritiers de la terre familiale.

L'analyse des formes discursives permet de décrire une première forme, la forme agricole. Le monde agricole semble être une expérience commune à la plupart des participants rencontrés pour le terrain. Un sous-groupe se distingue toutefois par le maintien d'une référence actuelle à ce monde, celui des héritiers de la terre familiale. Dans cette première partie du chapitre, nous nous sommes attardés à la situation de ce sous-groupe en lien avec notre question de recherche sur le vieillissement. L'analyse comparative des discours du corpus nous a permis d'identifier un trio de participants plutôt semblables par rapport à leur registre discursif sur le vieillissement et à leur trajectoire de vie. Ce noyau d'agriculteurs adopte un registre stoïque par rapport au vieillissement. Il est composé d'Armand (78 ans, rangs), de Clément (83 ans, rangs) et de Yves (86 ans, rangs). Ces trois participants partagent plusieurs traits semblables et en premier lieu un discours qui se recoupe sur la place occupée par l'activité agricole au moment de la retraite. Cette place est décrite par rapport à une ancienne occupation à temps complet occupé dans le travail salarié et la retraite signifie la possibilité de se consacrer à cette activité. Ils adoptent aussi un même registre discursif sur le vieillissement, un registre stoïque où le vieillissement est conçu comme un déclin. Ces trois participants ne résument toutefois pas l'ensemble des participants qui peut être considéré comme des héritiers de la terre familiale ou encore des continuateurs de cette activité. Cette première partie a permis justement de comparer ce trio relativement semblable avec quatre autres participants qui se positionnent autrement par rapport au vieillissement et à l'activité agricole. Plusieurs dimensions se dégagent de cette comparaison avec les autres héritiers de la terre agricole. Tout d'abord, leur registre discursif n'est pas forcément semblable bien que le registre stoïque soit représenté chez deux des quatre participants. Ces quatre participants se prononcent aussi sur les mêmes sujets que le trio identifié tout d'abord. Il adopte toutefois des positions légèrement différentes sur certaines questions notamment sur la transmission de l'activité agricole. Il est possible de remarquer qu'un participant a acheté une terre. Bien qu'il n'en soit pas héritier, il s'inscrit dans une continuité avec ses ancêtres en maintenant une activité agricole. Toujours sur la question de la transmission de la terre, la majorité des participants considère important de la transmettre à sa descendance. Il est aussi possible d'identifier des éléments de différenciation au sein de ces quatre (4) participants. Ainsi Édith (85 ans, rangs) représente la posture d'une femme ayant hérité du domaine agricole de son mari. La position de Jacques est légèrement différente en raison de son

occupation professionnelle dans le domaine de la santé. Il a été en situation de double occupation de travail salarié et de travail de la terre, mais son travail n'était pas un travail du secteur primaire ou secondaire, mais plutôt du secteur tertiaire. Pour ce qui est d'Ambroise, il a hérité du domaine familial sans reprendre une activité agricole. La terre a été ainsi vouée à une fonction surtout résidentielle. L'ensemble de ces variations reste toutefois défini en fonction de l'activité agricole qui demeure centrale dans les différents positionnements sur les manières de vieillir. En analysant les discours, les résidents de l'espace des rangs présentent des registres différents pour traiter du vieillissement, mais la référence à l'activité agricole demeure centrale dans leur discours.

3.4 L'articulation des relations sociales chez les héritiers de la terre

L'attention sera concentrée ici sur le sous-groupe de participants des héritiers de la terre et des continuateurs de l'agriculture. Ceux-ci présentent une configuration de leur relation sociale relativement similaire. D'entrée de jeu, il est possible d'observer l'importance des relations familiales par rapport aux autres formes de relations.

Dans l'ordre de présentation de cette partie, il sera d'abord question de l'espace familial et de la configuration des relations familiales à partir du discours des participants. L'objectif reste de saisir les formes sociales de vieillissement l'intérêt que nous portons par exemple aux propos portant sur les grands-parents s'inscrit dans cet objectif. Il apparaît intéressant de vérifier comment les participants se réfèrent ou non au mode de vieillissement de leurs grands-parents un le mode dit traditionnel, celui où cohabitait habituellement trois (3) générations sous le même toit.

Il sera ensuite question des autres espaces dans leur articulation avec l'espace familial. Il sera traité des relations d'implication dans différentes sphères comme la sphère religieuse culturelle ou politique. Il sera aussi question de relations moins institutionnalisées comme les relations amicales. Il se dégage que ces participants tendent à vivre leur vie sociale essentiellement au sein de la sphère familiale.

3.4.1.1 L'espace des relations familiales chez les héritiers de la terre

L'espace des relations familiales occupe beaucoup de places chez les héritiers de la terre familiale. L'analyse des entretiens montre que les relations familiales concentrent les propos. L'opération ne se limite pas seulement à analyser l'occurrence et à la fréquence des thèmes en lien avec la famille ou d'autres types de relations. Elle s'attarde aussi à la signification accordée à l'espace familial dans les

représentations de ce sous-groupe de participants. L'importance de la famille s'articule autour de l'idée de transmission intergénérationnelle. Cette transmission s'exprime principalement à travers la transmission de la terre familiale, une terre reçue des ancêtres des parents et dont la transmission est maintenant incertaine. Cette partie consacrée à l'espace des relations familiales abordera les relations avec les ascendants soient les ancêtres, les grands-parents et les parents pour ensuite traiter de cette relation, mais avec les descendants, soit les enfants et les petits-enfants. L'étude de la vie sociale de ce sous-groupe de résidents n'est pas toujours directement reliée à la question du vieillissement. Elle permet toutefois de faire des liens avec le registre discursif adopté sur le vieillissement.

3.4.1.1.1 La référence aux ancêtres chez les héritiers de la terre familiale

Une première caractéristique des relations avec les ascendants familiaux est sans aucun doute l'importance accordée à la référence aux ancêtres. Les héritiers de la terre familiale sont pratiquement les seuls à faire mention de leurs ancêtres. Ils partagent la mémoire de leurs ancêtres qui sont les fondateurs du domaine qu'ils occupent toujours. Ils en livrent plusieurs détails. Ceux-ci soulignent avec fierté leur filiation avec les réfugiés acadiens. Leurs noms de famille sont les mêmes que ces derniers. Ils sont en filiation directe avec les principales familles souches acadiennes de la localité. Les noms de famille présents dans la région sont majoritairement d'origine acadienne. « Dans la Baie-des-Chaleurs, 70 % des résidents ont un nom de famille acadien ou au moins un parent en porte un » (Gélinas, 2015) . Le sous-groupe tend à différer des autres enquêtés par la connaissance et la mobilisation d'informations précises sur les premiers occupants de leur domaine agricole familiale. « On est sur la terre familiale et puis même la terre familiale de mon grand-père et de mon arrière-grand-père. Ça fait 130 ans qu'il y a des Boudreau ici, en face de la Baie des Chaleurs, à cet endroit-ci » (Jacques, 69 ans, rangs) !

Dans les récits, il est principalement question de leur vaillance et de leur éthique du travail, notamment au moment d'édifier la localité. Il est souvent question de leur héritage, les terres défrichées avec des méthodes rudimentaires. Clément (73 ans, rangs) réitère à maintes reprises en entretien l'importance des apports des ancêtres : « Ce sont nos ancêtres ! C'est grâce à nos ancêtres quand est arrivé où on est ! Avec des maisons, des fonds de pension et des retraites. » Il revient sur le défrichement des terres avec des chevaux, de l'importance du travail accompli par les « ancêtres », de la valeur du bien transmis par les « ancêtres ».. Yves livre un discours semblable : « Nos ancêtres qui ont débarqué dans la Baie-des-Chaleurs, ils ont bûché pour se construire une cabane. C'étaient des forêts vierges ici » (Yves, 86 ans, rangs). Dans les entretiens, le lien aux ancêtres prend chez eux tout d'abord une dimension matérielle

concrète dans la terre familiale transmise qui constitue « le bien des ancêtres » (Clément, 73 ans, rangs). La terre a été héritée de génération en génération. Elle peut avoir été acquise par un arrière-grand-père il y a plus de 100 ans. Dans certains cas, la succession remonte à des ancêtres parmi les premiers exilés acadiens du Grand dérangement de 1755. Ambroise (83 ans, rangs) explique ainsi que l'occupation de sa terre et d'une bonne partie de la localité à un de ses ancêtres : « Il s'est fait donner par la couronne britannique une grande partie de la localité. De l'Église jusqu'au pont.... C'est pour ça qu'on parle du Rang des Landry » (Ambroise, 83 ans, rangs).

En analysant le matériel des archives et des divers documents concernant la municipalité, il s'avère intéressant de mentionner le lien entre leurs propos et les représentations qui sont faites des ancêtres dans les ouvrages à caractère historique de la localité. Ils tendent à coïncider. Dans ses mémoires, l'historien Antoine Bernard, originaire de la région, livre le même type de récit que les participants sur l'ancienneté d'occupation de la terre familiale :

> Ce coin de terre, au pied des caps de Carleton, est une des plus vieilles terres défrichées de la baie des Chaleurs. Mais en 1780, nos ancêtres Bernard, venus de l'Acadie, avaient déjà commencé à défricher ce qui est aujourd'hui la terre du fils d'Alfred à Fidèle Leblanc, après

Figure 3.6 Domaine agricole familial

> avoir été quelque temps la terre de William Boudreau [(« Goune »)], sur les caps de Carleton, pas loin de l'ancienne terre de Gabriel Audet (Bernard, 1950, p. 4-5).

Tiré de [Le domaine agricole familial], Illustration par Pierre-Luc Lupien, 2020. CC BY-NC-ND

Dans les différents types de matériaux, les ancêtres acadiens font généralement figure de « vaillants » pionniers. Il est question des façons de faire des ancêtres et de leur transmission.

> Si le défrichement de terres est déjà un travail pénible à cette époque (vers 1850) dans le 1er rang, on peut facilement s'imaginer la lourdeur de cette tâche dans les terres des deuxièmes et troisièmes concessions, en raison de l'éloignement et de la difficulté des voies de communication. Quelques terres sont également mises en valeur dans les 4e et 5e rangs (Municipalité de Sainte-Brigitte, 2005, p. 35).

Ces descriptions de pratiques, généralement des travaux reliés à la terre, semblent avoir pour but de souligner l'« effort », la « vaillance », des ancêtres, voire la justesse de leurs valeurs fondées sur l'éthique du travail. Dans un éditorial, un historien régional fait cette observation :

> On y apprend la vie quand le temps avait encore du sens. Quand il n'y avait rien, ou presque, de mécanisé. Se déplacer à cheval, faire boucherie, coudre, raccommoder, pêcher, bûcher, chasser, cultiver la terre, faire les foins, marcher cinq kilomètres pour se rendre à l'école, passer le dimanche à genoux, à prier, à s'accuser de péchés inventés avant de s'asseoir devant monsieur le curé (Alain, 2017).

Dans les écrits commémoratifs de la localité, les « ancêtres acadiens » sont aussi désignés par le terme de « pionniers » ou les « vaillants pionniers ». Ce « mot de l'évêque » est représentatif du ton utilisé dans ces écrits solennels :

> À l'occasion des fêtes organisées pour souligner cet anniversaire, les membres de la communauté ne manqueront pas, en se rappelant le passé, de rendre hommage aux braves pionniers et pionnières qui ont façonné ce coin pittoresque de la Baie-des-Chaleurs. Hommes et femmes d'aujourd'hui ne pourront que s'émerveiller des valeurs humaines que ces vaillants bâtisseurs ont incarnées : sens du travail, respect de la vie de famille, communion à la nature, sens du partage, hospitalité, confiance en la vie, etc. (Municipalité de Sainte-Brigitte, 2005, p. 3).

Plus récemment, dans un document de la MRC, les ancêtres sont mis en lien avec l'agriculture :

> Dès la création de nos villages au 19e siècle, l'agriculture a joué un rôle essentiel pour l'établissement de nos ancêtres, et façonné notre territoire. Elle est encore présente au

> quotidien dans les paysages qui nous entourent et témoigne de notre histoire et de notre identité rurale (MRC Cavaillon, 2018 a, p. 8).

La reconnaissance envers les pionniers acadiens porte surtout sur leurs efforts en termes de défrichement. Le défrichement des terres tient presque lieu d'acte de fondation de la localité. L'acte du défrichement est mainte fois mentionné dans le récit des enquêtés et dans les écrits commémoratifs. Par opposition, le fait de laisser la terre en friche est plus ou moins associé à une trahison envers les ancêtres, ce qui a été rapporté dans les extraits d'entretiens de Clément vu précédemment.

La transmission de la terre se présente aussi comme une transmission « immatérielle » d'identité et de sentiment d'appartenance au milieu. Le rappel et le souvenir des ancêtres participent d'un sentiment d'enracinement local. Avec le déclin de l'agriculture de subsistance, la terre familiale, qui symbolise aussi le lien aux ancêtres, tend à devenir un lieu de rassemblements familiaux, de villégiature et d'activité récréative qu'un lieu de production agricole. Cécile (73 ans, village) donne un exemple de ce rôle joué par son frère qui a repris la terre familiale :

> Il [le frère] n'a pas d'enfants. C'est lui qui a la ferme. Là, il [le fils de Cécile] est venu passer une semaine dans le temps du méchoui, tu peux bien penser. Ils ont eu du fun les cousins ensemble. Oui, c'est lui [le frère de Cécile] qui nous reçoit. Même dans le temps des fêtes. On va dans sa boucherie. Il y a des tables et puis toute ! Il fait cuire des moules et des frites (Cécile, 73 ans, village).

Le lexique des « ancêtres » se compose de termes comme l'héritage, le bien familial, le défrichage, la vaillance. Cet univers sociosémantique se retrouve dans le discours des héritiers de la terre familiale. Le fait de continuer à habiter sur des « terres héritées » semble actualiser cette mémoire et ce sentiment de reconnaissance. Se précise aussi une forme sociale de vieillissement caractérisant ce sous-groupe d'anciens cultivateurs. L'occupation de la terre transmise semble favoriser la mémoire des ancêtres. Elle suscite un sentiment de responsabilité envers eux. Elle permet de comprendre l'enjeu de la transmission de la propriété chez ce sous-groupe de résidents aînés.

3.4.1.1.2 Les grands-parents et l'entente testamentaire avec le fils hérité de la terre familiale

Parmi les relations avec les ascendants familiaux, le souvenir des grands-parents est présent chez les participants. Ce souvenir n'est pas exclusif au sous-groupe des héritiers de la terre familiale. Ceux-ci remontent à l'enfance des participants et demeurent relativement vagues. Ils sont évoqués plus haut par rapport à la vie passée dans les rangs.

Les souvenirs les plus détaillés font mention d'un rôle toujours important des grands-parents dans la contribution à l'économie domestique. Les grands-parents n'arrêtent pas de travailler à l'âge de la vieillesse. Il change de rôle par exemple en gardant les enfants ou un réalisant des tâches moins physiques, mais qui demandent un grand niveau de connaissance, comme la production du savon. La vie des grands-parents continue d'être décrite de la même manière que le mode de vie des ancêtres mentionné plus haut. Il s'agit d'un mode de vie rudimentaire. Il continue de travailler avec des outils peu développés sur le plan technologique. La mécanisation de l'agriculture devient une réalité seulement pour les parents des participants. Dans le discours des participants, le mode de vie des grands-parents est une référence sur laquelle se fondent leurs représentations du mode de vie des générations antérieures.

Bien qu'évoquée souvent rapidement, la présence des grands-parents dans le domicile familial apporte des informations pertinentes sur les formes sociales de vieillissement et leur genèse. Elle atteste de l'existence d'une autre forme sociale de vieillissement antérieure à la forme actuelle. Cette forme évoque le modèle familial traditionnel rural. Elle ne semble plus avoir cours aujourd'hui. Elle semble avoir cessé d'exister avec la génération des parents des participants. Certains participants comme Yves (86 ans, rangs) expliquent la logique de ce modèle traditionnel, celui de leurs grands-parents. Celui-ci reposait sur l'obligation de s'occuper des parents âgés pour obtenir la terre en échange. La présence des grands-parents dans la maisonnée était souvent le résultat de cette entente testamentaire relativement courante à l'époque. Le ménage de l'héritier de la terre, le fils aîné ou encore le fils intéressé à reprendre la terre familiale, devait s'occuper de ses parents légataires de la propriété. Celui qui en hérite est souvent celui qui a un intérêt pour le travail de la terre, ce que relate, entre autres, Cécile (73 ans, village) à propos d'un de ses frères.

Plusieurs cas de figure sont présentés de cette forme sociale de vieillissement que l'on peut qualifier de « traditionnelle » et « agricole ». Il est plus courant ainsi que les grands-parents propriétaires du domaine agricole familiale cèdent au fils, souvent l'aîné, pour reprendre la terre et jouer un rôle de « bâton de vieillesse » avec sa femme. Des variations de ce type d'entente testamentaire sont mentionnées dans le corpus. Il est mention d'un grand-oncle qui avait laissé la terre au père de Pierre (65 ans, rangs) :

> (Les parents à Montréal) Ils sont venus ici en vacances et là, ils ont décidé de rester. Il y avait un oncle de mon père, c'est maman qui m'a raconté ça. Il y avait un autre grand-père avec sa femme qui n'avait pas eu d'enfants. Ils vieillissaient fait que, c'était le parrain à mon père. Il a dit : « si tu veux nous garder, on va te donner la maison ». Ça fait que c'est là qu'ils ont décidé

> de revenir en Gaspésie. Maman n'a pas pu s'adapter parce que la vieille n'avait jamais eu d'enfants. Maman venait d'avoir un enfant et elle était chialeuse (Pierre, 65 ans, rangs) !

Un homme sans descendance immédiate avait proposé le même type d'entente testamentaire au grand-père de Yves (86 ans, rangs). Ce type d'entente a été par la suite reprise sur deux générations.

> Mon père a hérité d'une terre de Boudreau, la petite chapelle. Il s'appelait Boudreau qui était fils de George et de Martin. Martin Boudreau a eu une concession... La troisième concession de la localité. Les descendants de Boudreau étaient mariés, mais n'avaient pas d'enfants. Et mon père travaillait souvent pour lui, et puis, quand sa femme est décédée et puis lui, il était vieillissant, il avait demandé à mon père: « si je te donne tout ce que je possède me gardes-tu pour le restant de mes vieux jours » (Yves, 86 ans, rangs) ?

Yves explique comment son père avait rencontré des difficultés avec le frère de l'homme qui lui avait transmis sa terre en échange de ses services. Il est question d'une poursuite en cours de son père par ce même frère :

> Son frère voulait avoir son chèque. Il ne voulait pas avoir le vieux, il voulait avoir le chèque ! La pension, c'est en 1935 à peu près...? Il donnait 8 piasses par mois pour garder un vieux ! Il a été une couple d'années à Saint-Rémi. Et puis, lui, il l'a placé dans une résidence. Quand il est mort, mon père était toujours responsable de lui. Même ailleurs, sur les papiers... sur les papiers officiels, papa était responsable de Monsieur Cyr jusqu'à sa mort. Tous les frais sont revenus à mon père par la suite. Il a été exposé ici dans la maison (Yves, 86 ans, rangs).

Il en va aussi des occupations, de la transmission de la terre, mais aussi des « pêches », c'est-à-dire des concessions de pêches aux saumons (Alain, Graffici, Été 2017, p.7). Ce type d'entente testamentaire, propriété contre soin au moment de la vieillesse, se rencontre toujours avec quelques variations. C'est le cas d'Aline (50 ans, rangs), la fille d'Édith (85 ans, rangs) :

> Pour faire une histoire courte, moi, quand je suis revenue dans la région, je restais ici. Mes parents allaient bien. Ma mère a dit: « si tu veux acheter la maison ? » Ok, j'ai acheté la maison. L'entente était qui pouvait rester tant et aussi longtemps qu'ils étaient autonomes. J'ai pas pris d'entente pour prendre la maison moins chère (Aline, 50 ans, rangs).

Ce type d'entente centré sur le rôle de bâton de vieillesse du reprenant continue d'exister, mais ne semble pas représenter la majorité des cas. La forme traditionnelle semble représenter le modèle premier à partir duquel se sont développées plusieurs autres formes subséquentesde manière de composer avec l'avancée en âge. Dans la prochaine partie sur le rapport aux parents âgés, il sera question de la rupture avec ce

modèle. Autrement dit, les parents des participants semblent avoir cessé d'exiger qu'on s'occupe d'eux en échange de la propriété de la terre.

3.4.1.1.3 Le rapport aux parents âgés et la rupture du modèle rural traditionnel

Chez le sous-groupe de participants qui nous intéressent, il est question d'une nouveauté qui est évoquée brièvement concernant les transformations de la forme sociale du vieillissement. Les parents des participants sont sans doute parmi les premiers à décider de ne pas vivre avec leur enfant au moment de la vieillesse. Il s'agit en quelque sorte d'une rupture avec l'ancien modèle traditionnel où cohabitaient trois générations. Le matériel dont nous disposons ne permet malheureusement pas d'approfondir les raisons de cette rupture et de bien l'expliquer. De surcroît, cette situation semble créer une certaine gêne chez les participants. Malgré des ententes testamentaires de soutien en échange de la prise de possession de la maison familiale, il n'est pas toujours possible d'honorer ce type de contrat. Yves (86 ans, rangs) se dit chanceux d'avoir eu des parents compréhensifs qui lui ont laissé la maison pour s'installer en résidence, et ce, malgré une telle entente testamentaire.

> Il y avait aussi mes parents qui restaient ici. La maison... [Silence] Mes parents ont été compréhensifs parce que sur mes papiers de donation de mon père, c'était bien marqué que je lui devais le lieu, le gîte et le manger jusqu'à la fin de ses jours (Yves, 86 ans, rangs) !

Il explique la situation :

> On a discuté, au début, c'était dur à prendre. Ils ont décidé de me donner une chance. J'avais une sœur qui restait à Fame. Elle était mariée. Elle avait une grande maison. On va aller là et on va faire notre demande à la résidence. La résidence était construite. Dans cette résidence-là, ma mère est décédée (Yves, 86 ans, rangs).

En dépit d'ententes testamentaires, il arrive aussi que les parents vieillissants aient décidé de renoncer à leurs obligations envers leurs enfants. Il est question de « ne pas être un fardeau pour les enfants », de « donner une chance dans le vie ». Ce serait ce type d'arguments qui auraient convaincu cette première génération de parents vieillissants en hébergement à le faire. Clément (73 ans, rangs) fait le témoignage suivant :

> Clément (73 ans, rangs) : Ils sont partis à loyer dans la localité.
>
> Intervieweur : Ont-ils loué une maison ?

> Clément (73 ans, rangs) : Non, ils louaient à la coquille [Hébergement pour aînés], en arrière de l'Église. C'était neuf à l'époque. […] Après ça, j'ai repris la maison au complet. »

Jacques (69 ans, rangs) fait mention assez brièvement de sa mère, qui vivait seule dans le domicile actuel du participant, mais qui est maintenant en « foyer pour personnes âgées ». Il explique que ses deux frères et lui s'occupaient de leur mère, surtout les soirs, pour qu'elle ne soit pas isolée. Avec l'arrivée des enfants, le fait d'aller la voir les soirs était devenu difficile dans l'organisation familiale.

> Actuellement, le domicile, c'est la maison de mes parents que j'ai achetée d'eux il y a une vingtaine d'années. J'ai déménagé ici il y a 6 ans. Mon père étant décédé il y a 10 ans, ma mère a vécu ici pendant 4 ans, un peu en isolement. On est trois enfants dans la municipalité. Chaque jour, un des trois ou même les trois venait la visiter. Mais c'était le soir et chacun a des enfants et des occupations donc le soir, un petit peu de solitude. Ma vieille maman a un foyer tout près ici dans la localité (Jacques, 69 ans, Rangs).

La cohorte actuelle des participants forme peut être la première à expérimenter cette nouvelle forme de vieillissement où les parents quittent le domicile pour vivre dans un centre de résidence, et ce, sans exigence précise concernant le rôle de « bâton de vieillesse ». L'ensemble de ces participants héritiers de la terre familiale n'ont pas cohabité avec leurs propres familles et leurs enfants dans l'espace dans le domaine agricole qu'ils occupent présentement. Comme décrit plus haut, l'enjeu familial concerne la succession du domaine familial, mais aussi la poursuite de l'exploitation agricole. Les parents des enquêtés semblent représenter la première génération à rompre le modèle traditionnel des trois générations sous un même toit. Il apparaît que cette première forme sociale de vieillissement, forme agricole traditionnelle a commencé à disparaître à cette époque autour des années 1970. La transmission de la terre n'est plus assujettie à l'obligation de devenir le bâton de vieillesse des légataires. Malgré l'affranchissement de cette obligation, la transmission du bien familial à la prochaine génération génère des inquiétudes chez les sous-groupes des héritiers de la terre, comme c'est notamment le cas de Clément (73 ans, rangs) mentionné plus haut. L'agriculture n'intéresse plus la nouvelle génération.

3.4.1.1.4 La relation avec les descendants et la transmission de la terre

Chez les héritiers de la terre familiale, un premier constat concernant la relation avec descendants renvoie aux enjeux de la transmission de la terre en question. Le rapport aux enfants est principalement décrit en fonction de la possibilité ou non de transmettre la terre familiale.

Chez le trio des participants et héritiers de la terre ayant poursuivi l'activité agricole, l'enjeu de la transmission concerne encore concrètement qu'un seul participant, à savoir Clément (73 ans, rangs). Son cas a été particulièrement développé dans la partie sur le registre discursif. Les deux autres membres du trio, Armand (78 ans, rangs) et Yves (86 ans, rangs), sont parvenus à transmettre la terre familiale. Dans le cas d'Yves, ce dernier explique qu'il a conclu une entente avec un de ses fils qui se rapproche justement de la fameuse entente testamentaire du bâton de vieillesse. Yves (86 ans, rangs) raconte que tous ses enfants sont de retour dans la localité et la terre a été reprise par un de ses enfants. Son domicile est maintenant la propriété d'un de ses fils qui s'est engagé en échange à offrir certains services. « Il a fait application pour la ville et quand il a fait application, je lui ai donné la maison ici. Lui, il est propriétaire. Je lui ai tout donné. Officiellement par papier, puis je peux rester ici tant que je vais vivre » (Yves, 86 ans, rangs).

Sur l'aspect social, Yves (86 ans, rangs) fait état de relations fréquentes et soutenues avec ses enfants qui sont tous revenus vivre dans la région. Il explique qu'il se fait offrir fréquemment des petits plats dans des contenants en plastique. Il fait une blague à ce propos en racontant qu'il pourrait se faire de l'argent à revendre ses plats plastiques.

> Intervieweur : Les enfants sont à proximité ?
>
> Yves (86 ans, rangs) : Ils viennent ici à tous les jours. Je peux faire une vente de bols de plastiques parce ce qu'ils font un repas et le reste on va amener ça à papa. Mon congélateur est plein en bas, de la soupe, de la viande.

De son côté**,** Armand (78 ans, rangs) mentionne qu'un de ses enfants a repris ses terres. Il est sceptique, car il ne s'agit pas d'un agriculteur de métier. « La relève… ce n'est pas fort, fort ! Mon fils a repris mes terres, mais il n'est pas agriculteur, il est avocat ! Il a eu un accident. Il est devenu avocat. Il a racheté mes terres » (Armand, 78 ans, rangs). Il explique que sur la relève agricole est surtout composée de « gentlemen farmers ». Le domaine familial tend à devenir un lieu de villégiature estivale pour la famille élargie et dispersée à travers le Québec. Il parle aussi de la maison familiale datant de la fin du XIX^{e} siècle, qui est sur le bord de la mer, qui sert de chalet pour la famille. « C'est un paradis pour eux, avec les feux de grève ». Les petits enfants habitant à l'extérieur aiment le domaine familial comme lieu de villégiature plus que comme une possible exploitation agricole.

Ainsi, au sein de ce trio d'agriculteur, la relation avec les descendants continue de s'exprimer surtout en relation avec la question de la transmission de la terre. Les trois participants donnent des exemples de situation à différentes étapes de résolution. Le cas de Clément montre un problème toujours en place, qui n'est pas encore résolu et qui suscite des inquiétudes. Le cas de Yves ressemble à une situation résolue à la satisfaction de ce dernier. Il est toutefois peu question de la question de la poursuite de la vocation agricole des terres cédées. Enfin, Armand exprime un certain scepticisme envers la possibilité de maintenir la vocation agricole sur les terres qu'il a cédé à son fils.

Les quatre autres héritiers de la terre familiale adoptent différents angles par rapport à la relation avec leurs enfants. Édith développe peu de propos sur ces enfants. La question de la transmission est tout de même abordée. Édith (85 ans, rangs) a ainsi cédé sa maison en échange de la possibilité de continuer à l'habiter tant qu'elle est considérée autonome. Pierre (65 ans, rangs) n'a pas d'enfant et ne pose pas la question de la transmission de la terre qu'il a acquise. Jacques (69 ans, rangs) ne traite pas nécessairement de la question de la transmission de la terre. Son entrevue est concentrée toutefois sur la carrière de ses enfants. Il fait mention dans le détail de l'itinéraire résidentiel et professionnel de chacun de ses trois enfants. Son récit fait ressortir son rôle dans l'orientation professionnelle de ses enfants. Il se questionne longtemps sur chacun des détails de la trajectoire professionnelle de ses enfants, notamment sur l'ordre des emplois occupés.

Dans le cas d'Ambroise (83 ans, rangs), la transmission de la terre reste incertaine. Il compte davantage sur ses petits-enfants que sur ses enfants pour la reprendre. Ambroise (83 ans, rangs) se dit être sous l'impression que les jeunes ont tendance à revenir dans la région : « L'échantillonnage n'est peut-être pas très bien, mais moi ce que je vois des jeunes à l'alentour, tu n'as pas besoin de tordre des bras beaucoup pour qu'ils envisagent de rester en Gaspésie » (Ambroise, 83 ans, rangs).

Ambroise (83 ans, rangs) n'envisage pas de retour de ses enfants dans la région, pour être plus précis, ses enfants ont vu le jour en centres urbains alors qu'il y menait sa carrière professionnelle. Il évalue que ces enfants sont installés assez définitivement en milieu urbain. Toutefois, il fonde des espoirs sur l'installation de ses petits-enfants en Gaspésie, dont un serait déjà installé. Il voit aussi d'un bon œil que ses petits enfants apprécient les activités nautiques comme la voile. C'est un autre élément qui nourrit l'espoir de leur établissement en Gaspésie.

> Moi j'ai l'impression qu'on va peut-être bien voir plus de gens qui vont rester ici avec le travail à domicile. Ça, ça va aider. Parce que moi, je ne sais pas si je suis biaisé un peu parce ce que mes enfants sont un peu plus grands. Mais moi, je vois dans mes petits-enfants, il y en a une bonne gang qui aimerait bien gros revenir en Gaspésie (Ambroise, 83 ans, rangs).

Ambroise (83 ans, rangs) affirme sur un ton pensif : « Moi la seule question que je vois là-dedans, ce n'est pas la maison ici, j'imagine mal qu'ils vont se départir de cette maison-là. » L'incertitude reste toutefois : « Je la lègue à mes enfants, mais... » (Ambroise, 83 ans, rangs).

Ambroise (83 ans, rangs) rend compte de son bonheur de voir ses petits-enfants prendre la voile. « Ensuite, il y a Charles qui est à l'école nautique, en été, il travaille dans la garde-côtière et il fait à l'école nautique. Dans le fond, François a 20 ans. Son père est un champion de voile. Il a gagné un championnat » (Ambroise, 83 ans, rangs). Les activités liées à l'occupation du territoire semblent ainsi poursuivies par procuration. Le fait que les enfants demeurent dans la région signifie aussi que leurs enfants continuent à faire des activités liées au territoire qu'ils ont dû abandonner comme la pêche, la chasse et les activités nautiques. Voir ses enfants et ses petits-enfants les réaliser encore permet de continuer à vivre ses activités par procuration et de continuer à en parler. Chez le sous-groupe lié au monde agricole, surtout chez les héritiers de la terre familiale, la relation aux enfants se présente sous l'angle de la transmission du bien familial hérité des ancêtres. Les changements identifiés sur le plan morphologique et social rendent cette transmission de plus en plus incertaine.

3.4.1.1.5 Conclusion sur l'espace des relations familiales

Comme nous venons de le traiter avec le sujet des enfants, les relations familiales sont surtout traitées sous l'angle de la transmission de la propriété familiale. L'enjeu de la transmission du bien familial est central dans le discours des héritiers de la terre familiale. Cette question est sous-jacente à la plupart des rapports familiaux que ce soient les rapports avec les ascendants ou les descendants. L'importance accordée aux ancêtres témoigne de cette centralité. Un sentiment de devoir envers les générations antérieures se dégage du discours des participants. Le souvenir des grands-parents représente un souvenir concret de l'ancienne forme sociale de vieillissement qui passait par une entente testamentaire de succession. Dans cette entente, le fils héritier devait s'occuper de ses parents et jouer le rôle de bâton de vieillesse. Une rupture avec ce modèle s'est exprimée chez les parents des participants. Comme dans l'exemple de Yves, ces derniers ont renoncé à leurs droits selon cet ancien modèle, libérant le fils héritier de l'obligation de jouer le rôle de bâton de vieillesse. Autres caractéristiques importantes, les parents âgés ont renoncé à la possibilité de demeurer chez leurs enfants héritiers. Ils se sont dirigés vers des résidences

pour personnes âgées. Ceci représente une autre nouveauté. Dans ce nouveau modèle transformé, les obligations envers les enfants héritiers ont diminué considérablement. Ceci n'empêche pas que la transmission du bien familial semble être devenue plus compliquée. La terre familiale ne représente plus une richesse et une source alimentaire assurée. Elle représente plutôt un fardeau ou une obligation dans le contexte actuel. Si la terre faisait vivre, il faut maintenant la faire vivre avec un autre emploi à l'extérieur du domaine. La reprise de la terre reste envisageable pour les enfants, mais la poursuite de l'activité agricole ne semble plus aller de soi. Ceci nous ramène à la relation aux enfants. La modification du modèle de transmission de la terre n'empêche pas le maintien de certaines normes, comme celle de la prise en charge des parents âgés par les héritiers. Les exemples d'Yves (86 ans, rangs) et d'Édith (85 ans, rangs) en témoignent puisqu'ils ont hérité du bien familial en échange de la possibilité de demeurer à domicile et d'obtenir de l'aide au besoin. De manière plus générale par rapport aux relations familiales, il apparaît qu'elle se concentre surtout sur la relation aux enfants. Il n'en a pas été question dans le développement, mais les relations avec les frères et sœurs ne sont que très peu développées dans les entretiens. Il est surtout question des enfants et le thème privilégié reste celui en lien avec la transmission du bien familial. Cette prédominance des relations familiales nous porte à la question des relations sociales à l'extérieur de la famille. Celle-ci sera traitée dans la prochaine section.

3.4.1.2 Les relations sociales à l'extérieur de l'espace familial

Au sein du sous-groupe des héritiers de la terre familiale, il est rarement fait mention d'autres types de relations que la famille. Ce sous-groupe est sujet à des variations toutefois. Ainsi, Clément (73 ans, rangs) y fait peu mention, et ce, durant les deux longs entretiens. Clément (73 ans, rangs) mentionne une implication passée dans la paroisse. Il n'est plus impliqué au moment de l'entretien. De son côté, Armand (78 ans, rangs), dans un entretien beaucoup plus court, concentre son propos sur sa famille en lien avec les difficultés de la reprise agricole. Enfin, Yves (86 ans, rangs) se différencie en abordant ce sujet de manière abondante. Il fait référence à des amitiés avec qui il a partagé des expéditions dans le Grand Nord au moment de sa jeunesse. La plupart habitent en résidence pour personnes âgées. Il mentionne aller rendre visite à ses amis en résidence, ce qui a été compliqué avec la pandémie : « De plus en plus, les gens ont leurs masques. Ils ne donnent plus la main. Ils ne font plus d'accolades. Moi, j'allais à la résidence et je connaissais tout le monde. Je faisais aller la main et je leur racontais des histoires. Je leur contais des menteries (rire). Je les faisais rire. Mais ils aimaient ça » (Yves, 86 ans, rangs) ! Comparativement aux autres héritiers du domaine agricole, Yves est veuf ce qui pourrait expliquer la place occupée par les relations d'amitié. Il n'est cependant pas possible de trancher sur cette hypothèse.

Jacques (69 ans, rangs) s'implique dans la politique locale. Mais il en fait très peu référence dans son entrevue. Il est aussi rarement question d'amitié. Ces relations d'amitié semblent peu actualisées. Elles se réfèrent surtout à des amitiés nouées pendant les études universitaires. La dernière visite d'un de ses amis remonte à la fin de ses études universitaires.

> Lui, c'était vraiment un ami. On se voyait dans les cours. Et même, Jean est venu ici. Il trouvait ça terriblement loin la Gaspésie ! Quand on est arrivé à Rimouski, il m'a demandé : « Jacques, on est-tu arrivé ? » Je l'ai revu seulement une fois par après en Gaspésie (Jacques, 69 ans, Rangs).

Pierre (65 ans, rangs) se réfère à des amitiés à l'extérieur de la région, dans le domaine culturel. « J'ai des amis, des fois, tellement ils sont négatifs, j'aime mieux pas les voir. J'ai mal ci, j'ai mal ça. Oui, oui, tabarnak, tu ne fais rien, tu es assis à la journée longue. »

Ambroise (83 ans, rangs) s'implique dans le domaine culturel. Il est présent sur des conseils d'administration d'organismes culturels. « On a fait notre bénévolat en bonne partie avec l'organisme Culture régionale, mais on ne se limite pas à ça. » (Ambroise, 83 ans, rangs). Il poursuit en relatant son implication dans un cercle littéraire :

> Je fais partie d'un cercle littéraire et puis, au lieu de se rencontrer, c'est à Pointe-de-la-Baie, ça fait au-dessus de 20 ans que ça existe, mais moi, ça ne fait pas 20 ans que j'y vais. Ça fait plusieurs années. On se rencontrait sur Zoom. On va recommencer en septembre. Dans la maison, c'est deux femmes qui nous reçoivent (Ambroise, 83 ans, Rangs).

Il entretient des amitiés avec des personnes habitant à l'extérieur de la région et qui lui rendent visite principalement pendant la période estivale. Il apparaît que les relations extérieures à la famille semblent être le fait de personnes partageant une expérience sociale similaire, à savoir un épisode de vie à l'extérieur de la région et une scolarisation universitaire. À ce titre, Amboise (p003) est illustratif de cette situation. Pour ce qui est des autres participants associés aux héritiers de la terre, les relations d'implication demeurent plutôt rares. L'essentiel des relations se limite à la sphère familiale, surtout aux enfants et aux petits-enfants.

3.4.1.3 Les relations de services et le point de vue des intervenants

En lien avec l'articulation des relations sociales des héritiers de la terre familiale, il apparaît particulièrement intéressant de s'attarder au point de vue que les intervenants sociaux se font de ce sous-

groupe. La situation des anciens cultivateurs est l'objet d'une préoccupation particulière chez les intervenantes sociales rencontrées. Cette dispersion et ce plus grand espacement entre voisins, accru par l'abandon des terres, font ainsi de l'habitat des rangs un « territoire » considéré « à risque ». Une intervenante auprès des aînés nomme deux défis dans son travail en lien avec ceux qu'elle qualifie comme « les plus vulnérables »:

> Les deux défis, c'était la distance et le repérage, comment je vais arriver, comment je vais aller chercher les plus vulnérables qui ne sont pas dans les résidences, ceux qui sont dans les rangs ou qui sont sur la 132 qui ont tout l'air ben correct (Émilie, 55 ans, intervenante) ?

Les intervenantes consultées et la documentation en intervention de milieu considèrent les résidents aînés des rangs comme plus susceptibles d'isolement social. Les intervenantes notent que ces résidents sont peu présents dans les espaces publics et tendent à demeurer dans leur espace domestique. Dans les guides gouvernementaux orientant le travail des intervenants *milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité*, l'emphase est mise sur le repérage des territoires où se retrouvent davantage d'aînés en situation d'isolement social. Une section, intitulé « Outil 2 : Cibler des territoires » est consacrée au repérage des territoires « où la probabilité de retrouver » des « personnes aînées isolées socialement » est la « plus grande » :

> Les personnes aînées isolées socialement peuvent se retrouver partout sur un territoire. Cependant, compte tenu de l'état des connaissances sur les facteurs de risque de l'isolement social, il est possible de cibler des territoires où la probabilité de les retrouver est plus grande (Gouvernement du Québec, 2018, p. 4).

La situation des personnes habitant les rangs éloignés reste aussi au centre de leur préoccupation, mais il n'est pas question de brusquer le milieu par des actions trop directes à leur endroit. La compréhension du territoire, la vue de maisons à l'abandon toujours occupées, interpellent les intervenantes. Il y a la crainte que des personnes demeurent invisibles et empirent ainsi leurs situations. Selon une intervenante rencontrée, cette inquiétude semble aussi diffuse parmi les citoyens. Vivant dans un rang éloigné près d'un village d'arrière-pays, la même intervenante nous a raconté les efforts réalisés par ses voisins pour aider leur voisine âgée, récemment veuve, qui s'était coupée de tout contact. Elle nous a confié que ce sont encore souvent des voisins, qui ne sont pas nécessairement proches de la personne aînée isolée, qui peuvent venir demander du soutien pour une personne habitant à proximité, une forme de solidarité plus ou moins anonyme, en quelque sorte. L'intervention vient ici appuyer ce qui est réalisé par les membres

de l'entourage de la personne et il est à noter que, bien que ceux-ci connaissent leurs voisins, ils n'ont pas nécessairement des liens fréquents et significatifs.

Les résidents des rangs tendent à être méfiants envers les intervenants institutionnels, surtout ceux du réseau de santé et de services sociaux (RSSS). Cette méfiance repose sur la crainte que les intervenants institutionnels les jugent inaptes à demeurer à domicile, lire de perdre leur domicile et d'être placé en hébergement, parfois à l'extérieur de leur collectivité d'appartenance. Les intervenantes du communautaire ne rencontrent pas cette méfiance. Elles sont souvent confondues avec les bénévoles qui leur rendent service. Une intervenante explique que l'association au bénévolat facilite la création de liens de confiance avec les résidents aînés :

> Je ne veux pas dénigrer le CISSS [Centre intégré de santé et de services sociaux], mais tu dis Émilie, je suis du CAB, tu n'es pas vu comme la travailleuse sociale qui va sortir l'aînée d'une place, qui va dénoncer. Tu es comme low profile. Travailleur de milieu… Elle vient aider ! Ah c'est notre bénévole... je ne suis pas votre bénévole ! C'est correct, ce n'est pas menaçant (Émilie, 55 ans, intervenante) !

Les intervenantes consultées, du secteur communautaire pour l'ensemble, sont bien conscientes de la difficulté persistance à entrer dans la vie des personnes dont l'existence se déroule principalement dans l'espace domestique, comme c'est le cas des résidents des rangs. Elles reconnaissent d'emblée que les espaces publics et les résidences pour personnes âgées ne sont pas les lieux où se retrouvent les personnes les plus vulnérables. Cependant, les personnes rencontrées dans ces lieux peuvent être en contact avec des personnes plus isolées. Il importe de gagner progressivement la « confiance du milieu ». Les guides, celui à l'échelle québécoise et celui réalisé à l'échelle régionale, insistent à fréquenter régulièrement certains lieux publics. Pendant la pandémie, les mesures sanitaires ont littéralement fermé l'accès à ces milieux. Les éclosions dans les hébergements ont mené à concentrer l'intervention dans ce type de milieux. Plusieurs intervenants ont souligné qu'il a été encore plus difficile de rejoindre les résidents des rangs vivant à domicile en raison du confinement. Plusieurs initiatives ont été faites toutefois pour modifier les façons de garder le contact avec les personnes, notamment par la mise en place de « téléphones amicaux » destinés aux résidents aînés confinés. « En respectant vigoureusement les consignes sanitaires, nos services dédiés aux personnes vulnérables ont pu se poursuivre grâce à vous » (Centre d'action bénévole Saint-Alphonse Nouvelle, 2021, p. 15).

Rejoindre les résidents des rangs demeure une préoccupation constante des intervenantes consultées. À l'éloignement géographique, elles remarquent un éloignement de type social et culturel qu'elles attribuent à une « mentalité » particulière. Cette mentalité est associée à la figure du « cultivateur ». Sur le terrain, une intervenante attribue cette résistance à l'identité de cultivateur : « Oui, on est habitué de se débrouiller. Demander de l'aide c'est comme "je suis faible !" Je suis indépendant et je ne veux pas déranger » (Émilie, 55 ans, intervenante). Les résidents aînés des rangs auraient une « mentalité de cultivateurs ». Elle prendrait les traits suivants : valorisation de l'indépendance, du faire soi-même et de l'apprentissage par l'expérience. Cette mentalité se caractériserait aussi par un rapport au temps particulier, un rapport plus souple en fonction du rythme de la nature et des saisons. Ces traits traduisent l'envers des traits associés à la « mentalité » de ceux qui œuvrent dans le secteur des services, comme c'est le cas des intervenants sociaux. Ces derniers prônent le recours à l'aide, l'importance de déléguer des tâches et l'apprentissage par la scolarisation, et dont le rapport au temps est régi par une planification de type administrative. Cette description et cette comparaison des mentalités des cultivateurs et des employés des services, esquissent, peu à peu, les contours, à partir de l'extérieur, d'une forme sociale spécifique de vieillissement, chez les résidents aînés, plus spécifiquement des héritiers du domaine agricole familial.

La question de la difficulté d'accès aux résidents aînés des rangs se serait aggravée avec la pandémie. Une intervenante remarque que les effets de celle-ci sont peu connus en ce qui a trait aux résidents des rangs vivant à domicile. Dans l'impossibilité d'y consacrer l'attention jugée requise, les intervenantes de milieu gardent à l'esprit le cas de figure des résidents aînés des rangs coupés de tout contact. Ce cas de figure est souvent celui de la résidente veuve qui a perdu le support de son conjoint décédé. Elle est seule à tenir maison alors qu'elle est en perte d'autonomie. Se pose de manière itérative la question de repérer les personnes les plus vulnérables et les plus isolées sur un territoire qui les rend invisibles. « Comment on va faire pour couvrir tout le territoire ? Il y a tellement de besoins ! La réalité, c'est la distance ! » (Émilie, 55 ans, intervenante). Se pose la préoccupation constante de rejoindre les résidents des « rangs ».

> Ce sont beaucoup les résidents [des hébergements pour aînés] ! J'aimerais ça les rangs de la localité, oui, mais j'aimerais ça encore plus ! Il faudra que je remette mon chapeau de livreuses de petits plats givrés (Émilie, 55 ans, intervenante).

Pour y parvenir, différents types d'acteurs, du voisin d'une personne aînée vivant seule à l'épicier en passant par les professions de la santé de première ligne, sont mobilisés. Les personnes qui font la livraison des médicaments à domicile pour les pharmacies sont perçues comme des alliées irremplaçables.

> Ensuite c'était de miser sur le partenariat. Les ESAD [Entreprises d'économie sociale en aide à domicile] que l'on dit là. Entretien Cavaillon, je les ai appelées. L'Accalmie. Les livreurs de médicaments, ça, ça l'a été winner [gagnant] (Émilie, 55 ans, intervenante) !

Il est question du rôle des voisins dans le référencement des résidents aînés des rangs : « J'ai eu un appel la semaine passée un voisin. C'était à Sainte-Brigitte. Mon voisin vient de perdre sa femme il y a trois semaines et il vient chez nous souper. Il ne savait pas qu'il pouvait avoir des petits plats givrés ».

L'intervenante compte aussi sur les bénévoles du CAB pour être ses yeux, mais elle songe à participer elle-même à des tâches confiées aux bénévoles, livraison de plats congelés, pour prendre contact avec des personnes aînées isolées : « Ça arrive. Le bénévole va dire : "Je suis allé et ce n'est pas déneigé". Oups ce n'est pas normal ».

De point de vue de l'intervention sociale et gérontologique, les résidents des rangs représentent un objet de préoccupation constant. Ceci serait expliqué en raison de leur plus grand isolement potentiel, mais aussi de leur éloignement géographique des services et des espaces publics généralement fréquentés par les personnes aînées. Les intervenantes reconnaissent aussi que leurs connaissances sur les résidents aînés des rangs demeurent fragmentaires. Les informations proviennent surtout des rares points de contact avec ces derniers, lors de la livraison de denrées par les bénévoles et de médicaments par les employés de pharmacie. Les intervenantes d'expérience perçoivent néanmoins l'existence d'un espace social différencié, celui des résidents des rangs, plus spécifiquement celui des héritiers de la terre familiale, avec leurs mentalités propres et avec un rapport relativement distant aux services. Elles l'évoquent par plusieurs exemples tirés de leur pratique : esprit d'indépendance, méfiance envers le gouvernement, fierté et importance de la sphère domestique. Il est aussi question de la crainte de perdre son domicile aux mains d'« agents gouvernementaux ». Que ce soit dans un « village d'arrière-pays » ou dans un rang du centre de service, l'habitat des rangs reste difficile à rejoindre, non seulement géographiquement, mais aussi en raison d'une distance culturelle.

La perspective de l'intervention semble recouper les constats sur la spécificité de la forme de vieillissement d'un sous-groupe de résidents des rangs. Il est particulièrement intéressant d'observer comment leur

spécificité est perçue comme un défi pour l'intervention. Les intervenantes se réfèrent à une mentalité éloignée de la mentalité des autres résidents ainés de la région. Il est fascinant d'observer aussi comment une forme qui était la plus répandue à l'époque, celle propre au monde de l'agriculture de subsistance, est devenue une forme plutôt marginale par rapport à la normalité actuelle. Elle représente même une cible prioritaire d'intervention sociale.

3.4.1.4 Conclusion sur l'articulation des espaces sociaux

Un portrait général de l'articulation entre l'espace familial et les autres espaces sociaux révèle d'abord l'importance de l'espace familial par rapport aux autres espaces. Les autres formes de relations sociales sont nettement plus périphériques et épisodiques que les relations familiales. L'espace familial demeure ainsi central. Dans le cas des héritiers de la terre familiale, il apparaît que les relations familiales sont surtout abordées sous l'angle de la transmission de la terre familiale. Le fait d'occuper le domicile laissé par les ancêtres engendre l'obligation de le léguer à son tour à ses descendants. Or il apparaît que le modèle est en rupture. La petite exploitation agricole connaît un déclin depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce modèle d'exploitation semble aller de pair avec une manière de concevoir la vieillesse. La prise en charge des personnes âgées s'est longtemps faite dans ce contexte domestique. L'entente testamentaire expliquée plus haut fait en sorte que le fils héritier doit s'occuper des parents âgés légataires. Ce modèle est aussi appelé le modèle du bâton de vieillesse. La rupture avec ce modèle a été entamée par les parents des participants. Les participants ont hérité de la terre sans avoir à vivre avec leurs propres parents âgés et sans avoir à occuper un rôle de bâton de vieillesse. Ils ont ainsi hérité de la terre sans les obligations habituelles. Au moment de léguer leurs terres, soit au moment de la vieillesse, ils se retrouvent devant le défi de transmettre la terre reçue à la prochaine génération. Cet enjeu de transmission continue donc d'être au centre de leur manière de vivre le vieillissement. La forme de leur vie sociale est articulée surtout autour de la famille et de la gestion de l'héritage à laisser à la génération des enfants. Il apparaît que l'agriculture est en profond déclin. L'activité n'était plus attrayante au moment même de la jeunesse des participants, quand ces derniers avaient 20 ans, l'agriculture commençait à être désertée au profit d'une occupation salariée, mieux payé et exigeant moins d'heures de travail. Les héritiers de la terre familiale ont mené un choix en début de vie, celui de poursuivre l'exploitation de la terre, en assumant une double occupation, combinant travail salarié et travail de la terre. Il peut être fait l'hypothèse ici que cette double occupation peut aussi expliquer pourquoi ce sous-groupe évoque si peu de relations à l'extérieur de la sphère familiale. Il est possible d'en déduire qu'avec une telle occupation, très peu de temps est laissé disponible pour entretenir d'autres formes de relations. Le moment de la retraite est

synonyme de libération de temps pour se consacrer à la terre. Le fait de travailler sur la terre est perçu dans le registre ludique par l'expression « je m'amuse sur ma terre ». Mais comme le dit Clément, cette possibilité de travailler sur la terre arrachée à l'ancien travail salarié n'est pas sans souci. Clément s'inquiète de laisser l'entretien de sa terre à sa femme advenant son décès. Il s'inquiète aussi de voir sa terre ne pas être transmise à la prochaine génération. Ceci revient au constat principal de l'articulation entre l'espace familial et les autres espaces sociaux chez le sous-groupe des héritiers de la terre, à savoir l'importance de la question de la transmission de la terre. La compréhension du récit et du discours des héritiers de la terre familiale permet aussi d'adopter un autre regard sur ce groupe ciblé prioritairement par l'intervention sociale. Leur situation est perçue comme celle d'une situation d'isolement géographique et social. La forme d'articulation entre espaces familiaux et les autres espaces sociaux peuvent être perçus comme un isolement en ce sens qu'il développe très peu de relations en dehors de l'espace domestique. Leur crainte de demander de l'aide à des agents institutionnels peut aussi s'expliquer par ce souci de ne pas perdre la propriété de leur terre. Les intervenantes évoquent une mentalité particulière qui serait résistante à l'idée de demander de l'aide. Le registre discursif stoïque prend ici un autre sens. Il semble qu'il puisse jouer un rôle pour mettre à distance le discours des intervenants sociaux qui proposent des moyens d'action pour améliorer les qualités de vie dans le sens d'un bien vieillir. L'ancienne forme sociale de vieillissement semble être devenue plus marginale par rapport à une nouvelle norme du bien vieillir. La « mentalité agricole » serait maintenant perçue comme « éloignée » autant sur le plan géographique que sociale. Les héritiers de la terre familiale s'intéressent moins à leur bien-être ou à leur bon vieillissement qu'au maintien d'activités significatives sur leur terre ainsi qu'à sa transmission à la prochaine génération.

3.5 Conclusion-synthétique sur la forme agricole

Ce chapitre permet de mieux comprendre la signification accordée au vieillissement par les résidents aînés des rangs. De prime abord, le profil des participants à l'entretien exprime la diversité qu'on y retrouve. Sur les neuf (9) participants interrogés, sept (7) peuvent être considérés comme des héritiers de la terre familiale. La forme agricole identifiée se réfère plus précisément à ce sous-groupe. À l'intérieur de celui-ci, nous avons aussi identifié un trio possédant une communauté de vues plus manifeste, notamment par leur occupation au moment de la vieillesse et par leur adhésion commune à un même registre discursif. Sinon, au sein de ces sept héritiers et héritières, il est possible d'observer une certaine différenciation et des schèmes spécifiques. Pour ce qui est des deux (2) dernières participantes, celles qui ne sont pas héritières de la terre familiale, elles montrent une tendance à l'autonomie par rapport à l'activité agricole et une importance accrue à la fonction résidentielle. Ces deux participantes seront traitées dans le chapitre

5 sur les formes de vieillissement concernant les femmes aînées vivant seules (chapitre 6. Vieillir par-delà les rangs et le village : la place des femmes vivant seules).

L'analyse des transformations de la morphologie de l'espace des rangs, passant d'une vocation strictement agricole à une vocation de plus en plus résidentielle, et celle des discours des participants d'entrevues permettent d'identifier une première forme de vieillissement. La relecture des éléments portant sur cette forme sociale permet d'identifier quelques éléments caractéristiques sur la forme agricole. Le tableau 3.2 propose une synthèse des caractéristiques en présentant les deux temps distingués au sein de cette forme. Les caractéristiques associées à la forme agricole s'observent dans une comparaison en deux temps. Le temps présent (temps 2) est souvent décrit en comparaison avec un temps passé, une période qui coïncide avec celle de l'agriculture d'autosubsistance et que les participants appellent les « survies ». Ces deux temps se reflètent aussi dans deux manières de vivre le vieillissement en combinant l'activité agricole. Une première caractéristique concerne l'importance accordée à la transmission de la terre familiale. Cette caractéristique semble se maintenir entre les deux temps. Une seconde caractéristique renvoie au rôle par rapport aux parents âgés. Dans la première forme traditionnelle, le fils héritier de la terre joue le rôle de

Tableau 3.2 Tableau de synthèse des deux temps de la forme agricole

Temps 1 du modèle traditionnel rural	**Temps 2 du modèle agricole moderne (salarié)**
Pas accès au registre discursif **La transmission conditionnelle au rôle de « bâton de vieillesse »** **Trois générations** sous un même toit. **La retraite n'existe pas (pas de travail salarié occupé).** **Les aînés maintiennent une contribution au ménage.**	**Registre discursif de l'acceptation stoïque** La transmission **n'est plus assujettie à une obligation envers le légataire**. **Deux générations** cohabitent (parents et enfants). La **retraite du travail salarié** permet de **se consacrer au travail de la terre** (et de la double occupation).
Morphologie centrée sur la petite exploitation agricole. **La maison cubique et la maison à lucarne** **L'ordre social coïncide avec l'organisation spatiale :** **Entraide et solidarité marquée**	**Morphologie modifiée** par **l'insertion d'une fonction résidentielle et par le déclin de l'agriculture** **L'ajout de maisons mobiles** et de **maisons unifamiliales** **L'ordre social s'autonomise de l'organisation spatiale** **Plus faible intensité des liens de voisinage**
La famille élargie est l'espace social principal et vit à proximité (même village)	La **famille restreinte aux enfants**. Les enfants (descendance) sont moins nombreux et peuvent à l'extérieur de la région.

bâton de vieillesse alors que dans la nouvelle forme, il n'est plus nécessaire de s'occuper de ses parents âgés qui vivent maintenant en résidence. Ensuite, en ce qui a trait à la cohabitation des générations, dans le modèle traditionnel, trois générations cohabitent alors que, dans le nouveau modèle, seulement deux générations cohabitent, ce qui correspond plus ou moins au modèle nucléaire. Dans le premier temps, l'idée même de retraite n'existe pas vraiment puisque les parents âgés restent toujours actifs d'une manière ou d'un autre dans certaines tâches de l'économie domestique. Dans le deuxième temps, la retraite existe par rapport à l'emploi salarié occupé de concert avec l'entretien de la terre. La fin du travail salarié est vécue comme une opportunité de s'occuper de la terre et les participants adoptent un registre ludique par rapport à cette activité. Il est question de « s'amuser sur la terre » comme dirait un participant. L'immobilité résidentielle caractérise les deux temps. Le temps 1 est toutefois davantage immobile, surtout chez les héritiers de la terre familiale. La mobilité résidentielle est présente au temps deux. Il est question d'expérience de travail et/ou d'étude à l'extérieur. La stabilité résidentielle demeure importante, et ce, même, chez les plus mobiles comme Yves (86 ans, rangs) qui a connu une période de vie en ville, mais qui, depuis son retour dans la région, est demeuré quarante ans à son domicile actuel. Les héritiers de la terre n'ont donc pas tendance à avoir expérimenté d'importantes mobilités résidentielles. La vie est passée la plupart du temps sur un même lieu. Pour ce qui est de la vie sociale, celle-ci se décrit aussi en comparaison entre les deux temps, soit la forme traditionnelle et celles plus contemporaines. Au temps 1, plus traditionnel, il est question d'une vie sociale centrée sur la famille élargie et sur la solidarité entre voisins du même rang. Au temps deux, la famille est devenue plus restreinte, mais continue de représenter l'essentiel de leur vie sociale. En ce qui a trait au voisinage, la dispersion entre voisins agriculteurs serait plus grande. Il est question d'une vie sociale de voisinage moins intense à comparaison de l'époque « où ça habitait » (se rendait fréquemment visite entre voisins) pour reprendre l'expression d'une participante (Edith, 85 ans, rangs).

De manière plus générale, la forme agricole de vieillissement semble connaître un déclin, même si la tendance à sa reproduction s'observe. Au sein de notre trio semblable, deux (2) des trois (3) participants ont déjà transmis la terre à un enfant. Le dernier Clément (73 ans, rangs) exprime des inquiétudes à ce propos. Il reste possible que ce soit une étape vers la transmission à un descendant éventuel quoique Clément est moins optimiste. La forme est toutefois en mutation comme nous avons pu l'observer, passant d'une forme plus traditionnelle à une forme axée sur une double occupation. La forme agricole semble toutefois en moins grande présence dans les rangs. Ce n'est peut-être plus la forme prédominante sous le plan démographique. Elle semble toutefois occuper les esprits sur le plan symbolique. La ruralité et

l'agriculture restent très fortement associées dans les représentations et ceci semble encore vrai sur le terrain. Cette association s'observe aussi dans les représentations du vieillissement dans le milieu étudié. Sa diversification demeure encore invisible même s'il s'agit d'un phénomène observable sur le terrain et dans les discours des participants. Comme mentionné dans le développement, cette transformation est notée par la plupart des participants. La présence de membres de l'élite dans les rangs est observée avec surprise chez les plus âgés. La présence de nouveaux résidents et leur forme d'habitation différente sont aussi notées. Cette observation n'est pas sans inquiétude, notamment sur l'augmentation de la valeur immobilière dans l'espace des rangs. Le déclin de l'activité agricole se manifeste aussi par l'observation de terres en friche et même d'une tendance au « plantage des terres » [reboisement de terres agricoles] pour l'industrie forestière. Cette réalité est critiquée notamment par Clément (73 ans, rangs). Les transformations de l'habitat contribuent à le rendre de plus en plus étranger à ses plus anciens occupants. Ceci fait écho aux observations de Caradec (2009) sur l'expérience sociale du vieillissement qui serait souvent marqué, entre autres, par un sentiment d'étrangeté expérimenté par les personnes aînées par rapport aux mutations de leur environnement habituel. Le sentiment d'impuissance devant un monde qui devient étranger et, plus spécifiquement, les difficultés à reproduire l'ancien mode de vie agricole offrent certainement des clés pour saisir la signification plutôt stoïque accordée au vieillissement, surtout chez les héritiers de la terre familiale. Il apparaît que le modèle traditionnel rural n'est plus la norme et que ce modèle appartient de plus en plus au passé. Cette forme s'est toutefois « actualisée » au prix d'importants efforts, comme le cumul de deux occupations. Ces efforts ont eu des résultats mitigés. Même lorsque la terre est reprise, la poursuite de l'activité agricole n'est pas assurée. La terre tend à devenir l'espace rêvé pour se construire un petit château ou pour y réaliser des activités récréotouristiques. La terre défrichée par les ancêtres semble vouée inexorablement à la friche. Ceci fait penser à la chanson de Paul Daraîche qui évoque les « champs abandonnés » et le regard désapprobateur de son père « qui nous regardent d'en haut ».

Le stoïcisme des héritiers de la terre ne semble pas s'expliquer uniquement dans les circonstances récentes, celle du déclin de l'agriculture. L'attitude d'acceptation ou de résignation devant les évènements semble une disposition qui est associée aux paysans ou aux cultivateurs. Le labeur de la terre amène à composer avec les forces de la nature et développe une attitude respectueuse face aux forces plus grandes que soi. Les intervenantes sociogérontologiques évoquent une mentalité de cultivateur. Ils font mention du sentiment d'indépendance et d'une réticence à demander de l'aide des services publics. Cette mentalité se définit aussi par une humilité face aux forces de la nature qui s'exprime de toutes sortes de manières

dans l'occupation de la terre. Elle contraste avec une attitude de maîtrise de la nature que l'on associe souvent en sociologie à la modernité. Sans soutenir la thèse de la survivance d'une mentalité traditionnelle ou prémoderne, il semble plausible de considérer le stoïcisme des héritiers de la terre comme une persistance d'un rapport qui était plus présent avant les transformations sociétales de l'après-guerre. Il n'est pas certain si cette attitude n'a pas aussi une origine dans les valeurs religieuses du Québec pré-Révolution tranquille, valeurs qui semblent avoir persisté plus longtemps dans les régions rurales. La réticence envers l'aide exétieure, lire gouvernementale, et l'attitude de « docilité » envers les forces de la nature ne traduisent-t-ils pas l'éthos promu par les élites traditionnelles, membres du clergé en tête ?

L'espace des rangs continue d'être occupé par des agriculteurs, mais, comme exposé, leur importance numérique diminue, et ce, même si la superficie vouée à l'agriculture demeure grande. L'espace des rangs semble de plus en plus voué à la fonction résidentielle ou récréotouristique. Le déclin de l'agriculture est à l'origine d'un phénomène de migration interne des rangs vers le bourg (ou cœur du village). Une plus grande proportion de la localité tend à se concentrer au village. Les observations faites au moment de la construction de l'hôpital au milieu des années 1950 décrivaient la localité comme l'une de celles ayant la plus forte proportion de ménages vivant sur une ferme par rapport aux autres localités de la région. Il apparaît maintenant que la tendance s'est nettement inversée et que la plupart des résidents actuels vivent au village. Il sera justement question dans le prochain chapitre de ce second habitat identifié par les enquêtés, celui du village, habitat où se concentre maintenant la population de la localité.

CHAPITRE 4

Vieillir au village ou se maintenir actif

> *– Puis vous avez vu ce qu'ils construisent, insistait Camille, un bungalow américain ! C'est à croire qu'ils se pensent aux États-Unis, ça dépare le village, ça va partir au premier coup de vent ! Pauline aussi trouvait l'idée un peu folle, elle considérait que la maison manquait d'étages, d'espace, de recoins. Ça faisait un peu trop net, droit, lisse, nulle part où aller se cacher, s'enfermer, rêver. Mais quand elle eut compris les "commodités" du nouveau style, que tout était à portée de main, qu'on n'avait pas à monter, que toutes les pièces étaient claires comme le jour, que Catherine pourrait manger d'une main et corriger ses copies de l'autre, elle eut une nouvelle vision et prédit à Camille et à ses suppôts que c'était la construction de l'avenir, qu'on finirait même par détruire les vieilles maisons étroites et hautes, sombres, pour faire place à la lumière du bungalow. « Et qui va le regretter ? »*
>
> – Noël Audet, L'ombre de l'épervier (1988, p.419)

Ce passage du roman *L'ombre de l'épervier*, cité en exergue, illustre bien le changement qui a pris forme dans les localités gaspésiennes comme Sainte-Brigitte avec l'exemple de l'architecture. De nouveaux types d'habitation se greffent progressivement à l'ancienne agglomération villageoise de la localité. L'ancien cœur de village n'est plus réservé à l'élite traditionnelle, notaire, médecin et curé, mais tend à devenir le lieu de résidence de la majorité de la population municipale. Avec l'implantation de l'hôpital, il tend à devenir un centre de services pour l'ensemble de la région. Le bourg accueille depuis une population plus diversifiée qui se compose de « gens de l'extérieur » venus principalement pour travailler à l'hôpital. Les « locaux » quittent l'espace des clos pour l'aile des patients. Comme mentionné dans le chapitre précédent, ils désertent de plus en plus les rangs pour « se construire » au village. Ils tendent à manifester leur préférence pour un habitat de type « domaine résidentiel » comme on retrouve dans les « banlieues » des centres urbains. L'extrait de l'écrivain gaspésien traduit avec une pointe d'humour ce que son personnage Pauline appelle une « nouvelle vision ». Ce chapitre s'intéresse ainsi à la description de ce second espace,

celui du village, et à la présentation de ses transformations. Il a pour principal objectif de dégager quelles sont les formes de vieillissement qui pourraient découler de cette « nouvelle vision ». La citation de l'écrivain gaspésien donne une idée du renversement de « paradigme » qu'exprime le changement de préférence résidentielle. Les modifications dans l'habitat, autant sur le plan de l'aménagement « urbain » que sur le plan de l'architecture des habitations, laissent présager des transformations dans les « modes de vie » et les manières de vieillir.

Chez les résidents aînés du village, une manière spécifique de vieillir s'observe chez un sous-groupe particulier. Il s'agit de ceux qui sont propriétaires d'une maison unifamiliale, qui vivent en couple et dont au moins un de ces derniers a travaillé à l'hôpital. En concentrant le regard sur ce sous-groupe de participants, une forme sociale de vieillissement se dessine plus clairement. La définition de cette forme est toutefois moins évidente que celle de la forme agricole. Cette dernière a été l'objet de plusieurs synthèses, dont celle de Fortin (1987). Elle semble plus connue, à tout le moins, dans sa caractérisation originale comme « modèle traditionnel rural ». La forme qui nous intéresse n'a pas vraiment de nom désigné et reconnu. Comme mentionné plus haut, les participants le présentent sous une longue étiquette avec trois propositions de coordination : « ceux qui vivent en couple, qui ont des maisons et qui ont travaillé à l'hôpital ». Un nom provisoire, tout comme sa définition, a été donné à la forme, soit la forme unifamiliale. Il s'agit d'un clin d'œil à la propriété de maison du même nom qui est employé au Québec. L'habitation est semblable au pavillon en France. Il renvoie aussi à la notion de famille nucléaire, au sens de famille restreinte à la cohabitation de deux générations, celles des parents et des enfants. Cette désignation n'a pas de prétention théorique et encore moins de référence explicite à la théorie parsonienne de la « nucléarisation de la famille » (Parsons et Bales, 1955). Le chapitre précédent a abondamment traité d'une forme de vieillissement indissociablement lié à l'espace des rangs. De son côté, la forme unifamiliale émerge principalement dans le nouvel espace résidentiel qui s'est greffé au cœur du village, à savoir les développements résidentiels de maisons individuelles. Les différentes parties du chapitre viendront enrichir la définition de départ de la forme au centre de ce chapitre. Moins visible et plus difficile à nommer, cette forme apparaît néanmoins comme la plus répandue dans la localité étudiée, au point de compliquer le recrutement de participants appartenant à d'autres formes que celle-ci.

Pour traiter de cette nouvelle forme, ce chapitre reprend la structure du chapitre précédent sur l'espace des rangs. Selon une logique de présentation allant du général au particulier, dans la première partie (4.1), il sera d'abord question de la dimension morphologique de l'espace du village ainsi que de ces

transformations. Aux données démographiques et géographiques, les récits des participants viendront ajouter le savoir expérientiel indissociable de la constitution de cet espace. Il sera question des dimensions morphologiques pour ensuite se concentrer sur le territoire de l'expérience sociale des résidents aînés, principalement à partir du matériel des entretiens semi-dirigés. L'objectif demeure d'identifier différentes formes sociales du vieillissement du milieu étudié en analysant l'espace du village. Celui-ci a été profondément marqué par l'implantation de l'hôpital régional au milieu des années 1950. La municipalité qui était jusqu'alors principalement agricole devient un centre de service régional. Le cœur du village d'autrefois, lieu exclusif de l'élite traditionnelle, se transforme en lieu de résidence de la majorité avec l'insertion de nouvelles maisons dans l'ancienne trame et avec l'ajout de domaines domiciliaires. Le profil de la population de la localité, à forte proportion agricole, se modifie conséquemment. L'étude de la morphologie de la localité et de ses transformations permet de repérer et d'expliquer les mutations dans les formes sociales de vieillissement présentes dans la localité.

Le seconde partie (4.2) poursuit le traitement de la dimension spatiale en s'intéressant à l'expérience du territoire des participants. Le témoignage des résidents du village et les observations ethnographiques réalisées viennent compléter ces constats morphologiques par des récits d'expériences de ce nouvel espace social inséré dans la localité. Le rapport à l'espace est interrogé principalement à travers à travers leurs trajectoires résidentielles et leurs relations de voisinage. Cette partie permettra de situer quelques éléments essentiels pour situer les formes sociales de vieillissement qu'on y retrouve.

La troisième partie (4.3) portera sur les discours des résidents sur le vieillissement. Il sera plus particulièrement question du sous-groupe de propriétaires de maison, vivant en couple et lié au secteur de la santé et de leurs registres discursifs. Cette première partie commence avec l'analyse d'un discours spécifique, celui d'Hélène qui appartient au sous-groupe concerné. Son entretien présente des informations détaillées et un témoignage riche sur son rapport au vieillissement. Elle adopte un registre discursif en termes de vieillissement actif tout en se montrant critique des injonctions normatives liées à l'âge. Elle défend l'importance de mener des projets pour se maintenir jeune. Le point de départ à partir de son récit permet de croiser celui des membres de ce sous-groupe. Des éléments semblables sont aussi décelables à travers les témoignages des résidents du village. La nécessité d'agir pour bien vieillir organise la plupart des discours. Des variations se distinguent toutefois en ce qui a trait aux moyens proposés pour bien vieillir : l'activité physique, la réalisation de projet de nature culturelle telle que la rédaction d'un livre ou encore l'implication bénévole. Chacun des moyens proposés semble rejoindre un ensemble de

participants partageant des attributs communs. Dans ce chapitre, cet ensemble comprend les participants répondant aux caractéristiques nommées plus haut, soit les propriétaires de maison, en couple, dont un membre au moins a travaillé à l'hôpital. Il concerne plus précisément quatre participants ou plutôt quatre couples de participants : Hélène et Julien, Lise et Jean, Carole et Simon ainsi que Blanche et Robert.

Enfin, la dernière partie (4.4.) a pour objectif de décrire la configuration sociale actuelle des participants appartenant à la forme unifamiliale. L'articulation entre les relations familiales et les autres relations sociales se caractérisent par une place importante à l'amitié et à l'engagement bénévole. La présence même de ce type de relations marque une différence avec la forme agricole. Les relations familiales sont toutes aussi importantes, mais elles semblent se concentrer sur le bien-être et le développement des enfants. Dans le cadre des « nouveaux » domaines résidentiels, le voisinage expérimente de manière presque simultanée l'arrivée des enfants. Les relations de voisinage tendent, elles aussi, à s'articuler autour des enfants. Au moment de l'enquête, l'étape vécue par les participants est celle du départ des enfants. Elle amène plusieurs questionnements en termes de lieu de résidence, initialement choisi en fonction de ces derniers. Le sous-groupe considère établir un pied-à-terre en ville ou tout simplement y déménager. La proximité avec les enfants et les petits-enfants est un aspect considéré dans la décision, mais elle n'est pas la seule. Il est question aussi de ses propres préférences au moment où les contraintes résidentielles liées au travail cessent de limiter les possibles. Les analyses font ressortir des différences aussi bien dans les relations familiales, notamment dans les rapports avec les enfants adultes, ainsi qu'avec d'autres formes de relations comme les relations d'amitié. Une configuration spécifique se dégage donc chez le sous-groupe étudié.

Ce chapitre est construit en miroir avec le précédent chapitre sur l'espace des rangs. Il en reprend la structure pour faciliter la mise en comparaison ultérieure. Les quatre parties de ce chapitre se supportent réciproquement afin d'approfondir les traces matérielles et symboliques. Elles permettent de mieux définir cette forme moins évidente, mais non moins prépondérante qu'est la forme unifamiliale. Il est à noter que cette désignation sera discutée et revue au chapitre 6, soit à l'occasion de la synthèse des résultats.

4.1 Une morphologie marquée par la tertiarisation économique

L'étude des dimensions matérielles du village permet de rendre compte de plusieurs éléments de différenciation sociale entre cet habitat et celui des rangs, mais aussi au sein de ce même habitat. Cette

partie est consacrée en premier lieu à la description de la morphologie de l'agglomération villageoise. Il sera ensuite question de ses transformations morphologiques en lien, notamment, avec les mutations engendrées par l'implantation et le développement de l'hôpital. Cette mutation révèle un changement de mode de vie, mais aussi sur le plan démographique, notamment dans les profils de population présents dans la localité.

4.1.1 La morphologie du village et l'implantation de l'hôpital

Longtemps consacré à l'agriculture, le village se résumait à quelques bâtiments, celui du magasin général, de l'Église et des maisons des notables. Le noyau de la localité était aussi considéré comme le siège de l'élite locale, ce qui a déjà été souligné dans le chapitre précédent. Avec l'implantation de l'hôpital, il a acquis le statut et le rôle de « centre de services régional ». Le village représente maintenant l'espace le plus densifié en habitations de la municipalité. Sur le plan morphologique, il est à rappeler que la municipalité à l'étude occupe une vaste superficie, près de cent kilomètres carrés et que, seulement, une faible proportion de celle-ci est « urbanisée », moins de 1 % de sa superficie (PLURAM, 1989, p.4). Dans sa forme actuelle, cette partie, communément appelée le « centre du village », se distingue par ses caractéristiques spécifiques. Chaque rue, plus rapprochée que celle des rangs, se croise perpendiculairement. À vol d'oiseau, cette partie contraste avec la plus grande part de la municipalité par la densité des traits représentant les rues (Figure 4.1 : illustration à partir de la carte du rôle d'évaluation). Le portrait morphologique du village prend davantage de sens en considérant ses transformations sur le temps long (Grossetti, 2011). Il apparaît que la morphologie du village s'est transformée de manière significative depuis la fin du dernier conflit mondial. Elle a pris progressivement « la forme d'un damier de routes » (Lahoud et Dorion, 2018, p.41), forme qui traduit un processus de densification de l'habitat du village. Ses mutations apparaissent en observant les photos aériennes de la municipalité à différents moments de son histoire. À ce propos, l'ouvrage de Lahoud et Dorion propose une fascinante comparaison

des photos prises en 1927 par l'aviateur Jacques De Lesseps et de celles des auteurs réalisées en 2017 (Lahoud et Dorion, 2018).

Figure 4.1 Illustration à partir de la carte du rôle d'évaluation

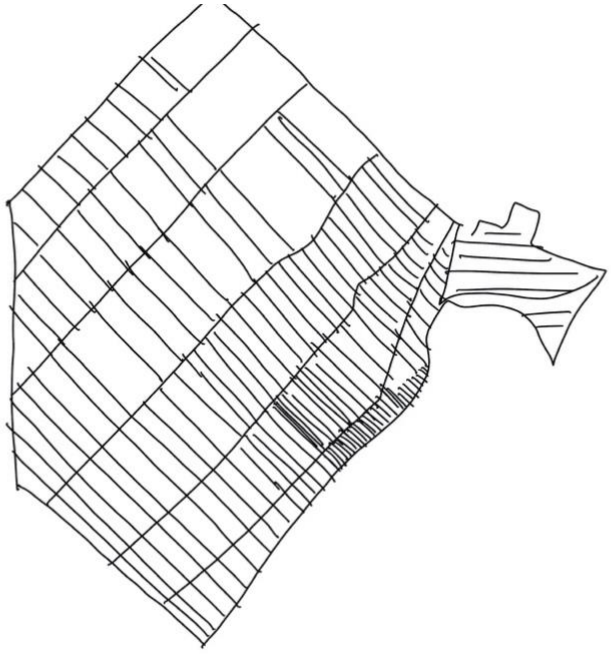

Tiré de [Carte du rôle d'évaluation], Illustration par Pierre-Luc Lupien, 2022. CC BY-NC-ND

Ces mutations locales suivent une évolution semblable à celle des autres municipalités gaspésiennes au profil similaire, c'est-à-dire les « centres de services » (Dugas et al., 1999). De nombreux villages de la Gaspésie et de l'Est-du-Québec ont été ainsi désignés dans les années 1960 principalement au terme des recommandations du BAEQ. De nombreux villages ont ainsi acquis le titre de « pôles de services ». Au même moment, d'autres collectivités, celles de l'arrière-pays, se voyaient désignées comme « paroisses marginales » et vouées à la fermeture et à la relocalisation de leurs populations dans ces mêmes « pôles ». En économiste de son époque, Cadieux dépose sa thèse en même temps que les premières relocalisations. Ce dernier évoque « des villages non viables rendus à la forêt » (Cadieux 1971 : 12). « Une des premières tâches de l'Office sinon la plus importante fut de provoquer l'abandon de villages entiers » (Cadieux 1971 : 13). En contraste avec ces villages plus ou moins condamnés dont plusieurs contesteront leur sort, notamment à travers les opérations Dignité, les « pôles » ont, par la suite, connu une expansion démographique significative. Elle s'est traduite notamment par l'érection d'immeubles destinés aux relocalisés, mais aussi, et surtout, par de nouveaux projets de constructions domiciliaires (Dugas, 1973

2005 : 295). (Figure 6.2 : Carte des localités en croissance). Dugas donne la définition suivante d'un « centre de service » en référence au contexte de l'Est-du-Québec. Ce sont « des entités de peuplement de l'ordre de 2500 à 5000 habitants qui se situent immédiatement au-dessous de la catégorie des petites villes dans la hiérarchie des localités ». (Dugas, 2019:283) Ces centres jouent un rôle de suppléance à l'absence de villes de proximité.

Dans le cas de la municipalité étudiée, ce statut de « centre de services » s'est vu confirmer presque *de facto* avec l'implantation de l'hôpital au milieu des années 1950. Avant d'être nationalisés pendant la Révolution tranquille, les services de santé destinés aux « Canadiens français » étaient sous la responsabilité d'une principale entité privée, l'Église catholique. Cette dernière, par l'intermédiaire des communautés religieuses, avait déjà localisé leurs services dans certaines localités (Charles, 2007 Charles *et al.*, 2003 Charles et Guérard, 2016). Dans les années 1940 et 1950, surtout après la dernière guerre, les hôpitaux à but lucratif sont en plein développement en raison du financement étatique accordé à leur mission. Plusieurs sont construits durant cette période (Charles et Guérard, 2016, p. 106). Dans le cas de la construction d'un hôpital dans la Baie-des-Chaleurs, le choix a souvent donné lieu à des rivalités entre les localités avoisinantes, également intéressées à accueillir ces services, synonyme de bon développement. La localité à l'étude a finalement été retenue pour l'implantation du premier centre hospitalier de la zone du « Sud de la Gaspésie », non sans avoir créé des conflits. Il est à noter qu'avant sa construction dans les années 1950, les résidents de la région devaient se rendre dans la province voisine pour accéder à un hôpital. Le célèbre premier ministre du Québec, René Lévesque, dont on célébrait récemment le 100e anniversaire, est d'ailleurs né au Nouveau-Brunswick en raison de l'absence de centre hospitalier dans sa région (Bernard, 2018). Cadieux rappelle qu'en 1940 :

> Les malades de New-Richmond, Paspébiac, New-Carlisle, Port-Daniel doivent parcourir une distance de plus de cent milles pour se rendre ou à l'hôpital de Campbellton ou à celui de Gaspé (Cadieux, 1971 : p.19).

L'implantation de l'hôpital a aussi favorisé le développement d'un centre d'hébergement pour personnes âgées, « hospice pour vieillards » à l'époque, et la concentration de résidences pour personnes âgées : « L'ancien petit hôpital devient un "foyer d'accueil pour vieillards" » (Cadieux, 1971, p. 51). Cette concentration lui donne son statut de centre de services.

L'implantation de l'hôpital coïncide d'ailleurs avec d'importantes transformations morphologiques. L'hôpital a été construit, à proximité de la deuxième Église de la paroisse, qui avait été érigée dans les

années 1930. L'emplacement du lieu de culte catholique était à mi-chemin des deux anciens cœurs de village qui étaient situés aux deux extrémités de la municipalité. Il est à préciser que le lieu présent du centre du village, avec l'Église et l'hôpital en son cœur, était occupé originalement par des « clos », champs cultivés. Une saga est à l'origine de la construction de l'hôpital. Sa construction aurait été débutée sans avoir obtenu l'autorisation du propriétaire des « clos » en question. La construction se voit ainsi interrompue par l'arrivée du propriétaire en colère. Dans l'histoire de l'hôpital rédigée par les sœurs hospitalières Saint-Paul-de-Chartes, l'épisode est aussi relaté (Sœurs Saint-Paul-de-Chartres, s.d., p. 16).

La construction de l'hôpital a permis d'intégrer les clos séparant les deux cœurs de village et de les relier par une trame résidentielle continue d'est en ouest. Il est maintenant difficile de distinguer aujourd'hui ces anciens cœurs qui se confondent avec la trame continue du village. Seuls les résidents plus âgés de la localité y font encore référence. Il s'agit d'un élément souligné par les participants d'une activité sur la toponymie du village, cela, et les anecdotes entourant les conflits à l'origine de l'hôpital. Le « centre du village », bien que le développement soit sous la forme linéaire du « long village-rue » (Dugas 1981), reste identifiable, notamment grâce à ses points de repère que sont l'hôpital et l'Église, mais aussi en raison de la densification de l'habitat.

Figure 4.2 Modèle dominants d'implantation résidentielle périurbaine (Moretti et Vachon, 2005)

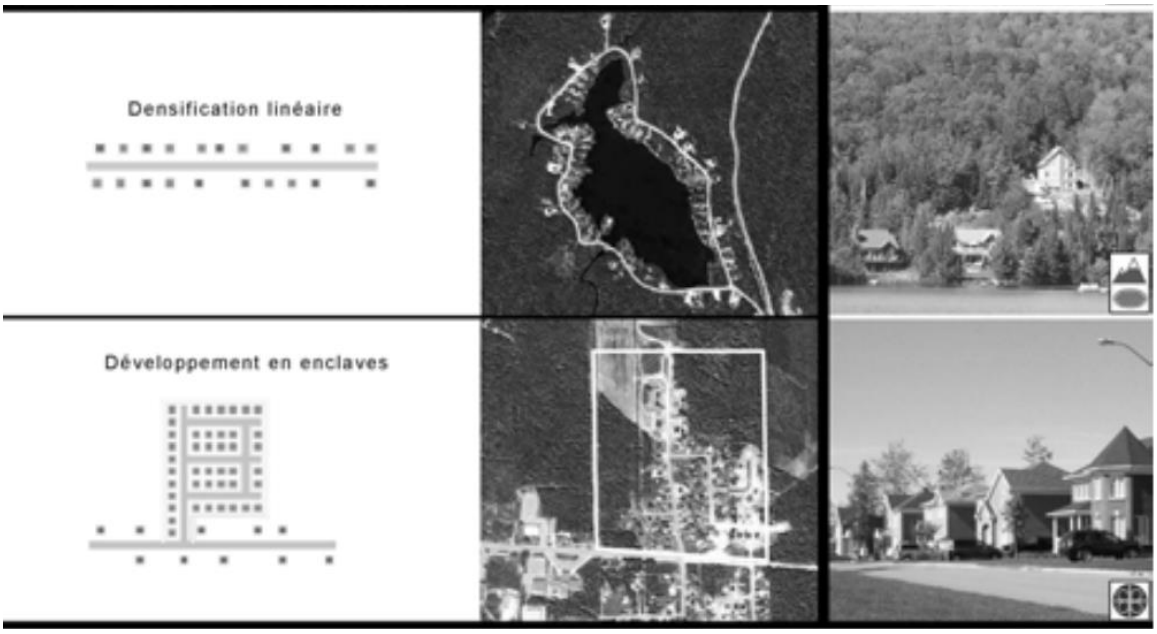

Tiré de Moretti et Vachon (2005, p. 21)

À cette transformation morphologique suivant l'axe est-ouest, soit celui de la route principale, une autre modification de forme suivant l'axe nord-sud se constate. Il s'agit d'un développement résidentiel suivant les montées qui croisent perpendiculairement les rangs. Des maisons ont été introduites le long de ces voies (Plan urbanisme, 1989, p. p. 5). Cette logique rappelle aussi celle des anciens « milieux agricoles » devenus des banlieues « périurbaines » par l'intégration de nouvelles constructions et de domaines résidentiels. Deux formes (Figures 6.3 : croquis post-terrain insertion dans les routes et lotissements en enclave) sont identifiées dans ce type de logique de développement (Despres *et al.*, 2015, p. 17). La première forme consiste à inclure de nouvelles résidences entre les habitations existantes. La seconde forme est appelée « lotissement en enclave » et se comprend comme l'ajout de circuits de routes, souvent des croissants, à l'intérieur des limites cadastrales.

À partir de la construction de l'hôpital, des nouvelles routes se sont aussi insérées entre les anciennes routes. Il s'agit de nouveaux développements résidentiels (ceux-ci seront développés plus en profondeur à la section 6.2). Ces nouvelles routes sont désignées par des noms inspirés de la faune locale (Municipalité de Sainte-Brigitte, 2005, p. 37). Cette toponymie n'est pas sans rappeler celle des nouveaux développements de type suburbain dans les premières couronnes des centres urbains québécois. Le nom de ces différentes rues renvoie à des « quartiers » ou des « secteurs » spécifiques chez les enquêtés. Chaque « secteur » a son statut particulier. Des secteurs sont considérés comme « plus aisés » en raison notamment de la taille des habitations et du profil social de ses résidents. Il est souvent question du secteur Beauséjour, lieu de résidence considéré privilégié. D'autres secteurs ou rues sont plutôt perçus comme plus modeste ou de condition plus populaire. On y retrouve des salariées de la santé ou du domaine forestier vivant surtout dans des maisons mobiles. Il apparaît que le village présente une certaine complexité ou différenciation sociale.

Le lotissement plus serré du village s'observe aussi en consultant les cartes des rôles d'évaluation, tel qu'illustré par la figure 4.1. Une plus grande densité de l'habitat est ainsi à noter. Le portrait actuel de la localité révèle une concentration de la population dans le « village ». Les formes actuelles sont constituées des traces matérielles des changements sociaux qui se sont opérés au sein de la municipalité. Plusieurs formes architecturales se sont pour ainsi dire sédimentées. L'œil informé de la plupart des résidents aînés est à même de distinguer chacune de ces strates dans la trame résidentielle du village. En raison de la relative immobilité résidentielle des habitants du village, plusieurs de ces maisons sont encore occupées par leurs premiers propriétaires, bien que, selon l'ancienneté des développements, le renouvellement de

leurs propriétaires soit plus ou moins avancé. Il importe de retenir l'importance de l'implantation de l'hôpital dans les transformations morphologiques de la collectivité.

Les changements morphologiques de la localité, dont nous venons d'esquisser les traits, suggèrent des modifications dans des « fonctions » du « village ». Comme les sources écrites le confirment, la localité était essentiellement agricole. Avant l'implantation de l'hôpital, au milieu des années 1950, l'actuel « centre du village » était, dans un passé relativement récent, occupé par des « clos » (des « champs dédiés à l'agriculture). Contrairement à d'autres localités de la région, le village étudié ne semblait pas avoir une agglomération significative avant la construction de l'hôpital. L'entièreté de son territoire semblait consacrée aux rangs et à l'agriculture. Cadieux le remarque : « La paroisse […] ne compte que 67 familles groupées au bourg principal, et les autres sont logées sur les routes avoisinantes. C'est une paroisse surtout rurale tandis que [les localités avoisinantes] compte [nt] la plus grande partie de leur population dans le bourg principal » (Cadieux, 1971, p.23). Plus tard, la monographie du 2005 le souligne aussi :

> Aujourd'hui, la vocation de la localité dans le domaine de la santé revêt beaucoup d'importance. Plus personne ne songe à remettre en question cette spécificité. Mais il n'en a pas toujours été ainsi, d'autant plus que rien ne prédisposait la localité à acquérir l'importance qu'on lui reconnait aujourd'hui dans ce secteur (Municipalité de Sainte-Brigitte, 2005, p. 142).

Tableau 4.1 Répartitions des populations de la Baie-des-Chaleurs de Cadieux

	Population totale	Ferme	Village	Proportion en (%) vivant au village
Localité voisine à l'ouest	1 744	933	1171	70,5 %
Sainte-Brigitte	2 181	1 517	664	30,4 %
Localité voisine à l'est	2 687	1 650	1 037	38,6 %
Localité plus à l'est	2 657	1 539	1 118	42,0 %
Localité administrative de la région	1 438	437	1 001	69.9 %

Tiré de Cadieux (1971 : p.23)

À ce titre, Cadieux (1971) évoque la répartition entre ferme et village. En 1941, au sein du comté de Bonaventure, correspondant au territoire de la Baie-des-Chaleurs, Cadieux souligne que la municipalité affichait une plus forte proportion de résidents des fermes par rapport aux résidents du village. La localité

voisine à l'ouest avait 70,5 % de sa population vivant au village, la localité administrative de la région 69,6 %. La localité la plus à l'est 42,0 %, et la localité voisine à l'est 38,6 %, alors que la localité ne comptait que 30,4 % de résidents vivant au village.

Rappelons que, l'église, construite dans les années 1930, avait été construite au milieu des « clos », à mi-chemin des deux cœurs de village. Une illustration en surplomb de la localité dans les années 1920 fait ressortir la présence de ces deux cœurs de village dans la municipalité, celui de l'ouest et celui de l'est. Ce sera au milieu des champs que l'hôpital est érigé et qu'il est accompagné d'une première zone résidentielle de type banlieue, censée héberger le personnel de la santé. Dans son roman historique, Bernard rapporte de manière imagée la construction de l'hôpital et son effet sur le village : « Trônant sur la butte, l'hôpital a tout avalé, mangé, digéré » (Bernard, 2005, p. 17).

Comme mentionné plus haut, la construction de l'hôpital, entre les deux anciens cœurs de village, a mené à les relier par une trame de développement résidentiel. Ces deux anciens cœurs ont aussi perdu progressivement leur ancienne signification. Par exemple, le cœur de village francophone regroupant surtout les membres de l'ancienne élite traditionnelle. Le « cœur de village » était aussi le lieu du clocher, de l'église. Il était courant que les personnes aînées quittent leurs maisons de rang pour « se rapprocher de l'église pour finir leurs jours » (Fortin, 1971 : 141). Dans les années 1980, ce phénomène s'observait toujours en Gaspésie.

> Les personnes âgées ont tendance à se rapprocher de l'église, ce qui fait que 8,4 % seulement d'entre elles vivent à 4 mille [6 km] et plus de cette dernière, et 59,1 % en sont à moins d'un mille [1,6 km] ; 77 % assistent souvent aux services religieux et 97 % considèrent le prêtre comme disponible (Dugas, 1981, p. 141).

Le centre du village n'a pas seulement changé de formes, avec la fusion des deux anciens cœurs de la localité, mais aussi de « fonctions ». De siège de l'élite traditionnelle et religieuse, il est devenu le lieu de résidence de la majorité des habitants du village. Différents espaces résidentiels, en périphéries de ce centre tout en faisait partie de l'agglomération villageoise, se sont construits ensuite depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il est aussi fait mention d'un « certain déplacement des habitants des rangs vers le village [qui] a favorisé à certains endroits une densification de l'habitat » (Dugas, 2005, p. 295). Dans une municipalité voisine, les maisons des résidents relocalisés de l'arrière-pays ont été déménagées sur une montée, celle qui menait à leur ancien village, maintenant fermé. Cette logique s'observe aussi

dans le village étudié ou des maisons des rangs ont été déplacées dans le bourg. Ces déplacements peuvent être mis en lien avec l'abandon de l'agriculture de subsistance décrit au chapitre précédent.

Délaissant l'agriculture de « survie », la municipalité a adopté une vocation résidentielle, un trait de la localité fréquemment mentionné dans les échanges avec les enquêtés. La localité est, pour ainsi dire, devenue une zone monorésidentielle (fonction de la localité), définie par sa « tranquillité et sa sécurité ». Cette vocation de la localité semble aller de pair avec l'importance accordée à ces caractéristiques chez les résidents, qu'ils soient âgés ou non. Cette précision est à souligner, car la valeur accordée à la « tranquillité » est aussi partagée par les plus jeunes résidents. Les résultats de la consultation et d'un sondage dans le cadre du plan stratégique de la municipalité relèvent la « tranquillité » (15 % des répondants) comme le deuxième élément distinctif de la localité dans la région. Celui-ci arrive après la « qualité du milieu de vie (17 % des répondants) » (Municipalité de Sainte-Brigitte et Visages régionaux, 2021, p.4).

Depuis 1960, en lien avec la construction de l'hôpital, on remarque très tôt que la localité est en voie de devenir une « zone monorésidentielle », une sorte de village-dortoir, pour les personnes qui travaillent un peu partout dans la région. Les propriétaires de maison unifamiliale représentent la forte majorité de la population. Selon le dernier recensement canadien, les « maisons individuelles non attenantes » représentent 74,2 % des logements privés occupés dans la localité. Ce type de constat se retrouve aussi dans le plan d'urbanisme de 1989 : « Donc la municipalité se voit de plus en plus orientée vers les services et vers la création d'un milieu de vie où l'emploi et la résidence sont dissociés (contrairement à l'entreprise agricole par exemple dans lequel cas l'exploitant réside sur la propriété) » (PLURAM, 1989, p. 26).

Le recensement canadien informe de la tendance à la construction résidentielle de la localité depuis la construction de l'hôpital. Selon les données du recensement de 2021, les maisons construites avant 1960 représentent 22,7 % des logements privés dans la localité comparativement à 28,65 % dans la MRC, 31,66 % pour la région administrative et 23,45 % pour le Québec (Gouvernement du Canada, 2022). La localité se définit de plus en plus sous l'angle de sa fonction résidentielle ainsi que sous l'angle de la « tranquillité et de la sécurité ».

La spécialisation en santé de la localité est un autre trait. Sur le terrain de l'étude, la localisation de l'hôpital est considérée comme un atout. Il représente aussi le premier employeur de la localité, mais aussi de la région. Les employés de la santé représentent une part importante de la population de la localité et de la

région. Le secteur d'activité de la santé et de l'assistance sociale représente 20 % des emplois occupés en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine (Gouvernement du Québec, 2024, p. 20). Pour ce qui est de la localité, les données du recensement permettent d'observer que le domaine de la santé est celui qui emploie la plus grande proportion des habitants de la localité, soit 26 % de la population active qui y réside (Gouvernement du Canada, 2022).

L'hôpital peut être considéré comme un important employeur. Estimer la part des retraités de l'hôpital parmi la population aînée de la localité reste une opération difficile. Cet avantage est relativisé toutefois par le fait que bien d'autres « services », hormis la santé, ne se trouvent pas dans la localité. L'attrait du centre hospitalier pour la population aînée régionale s'observe principalement à travers la présence de ressources d'hébergement pour aînés, dont une de taille importante (plus de 115 places).

Cette présentation de la morphologie de la localité et de ses transformations permet de situer la localité à une échelle plus large. Elle place quelques éléments nécessaires pour identifier les formes sociales du vieillissement de sa population. Ses manières de vieillir coïncident avec différentes situations résidentielles liées aux différentes phases de production de l'espace. La prochaine section s'intéresse à la production de l'espace du village par l'ajout de « nouveaux développements résidentiels ».

Figure 4.3 Les strates de développement et les vieillissements

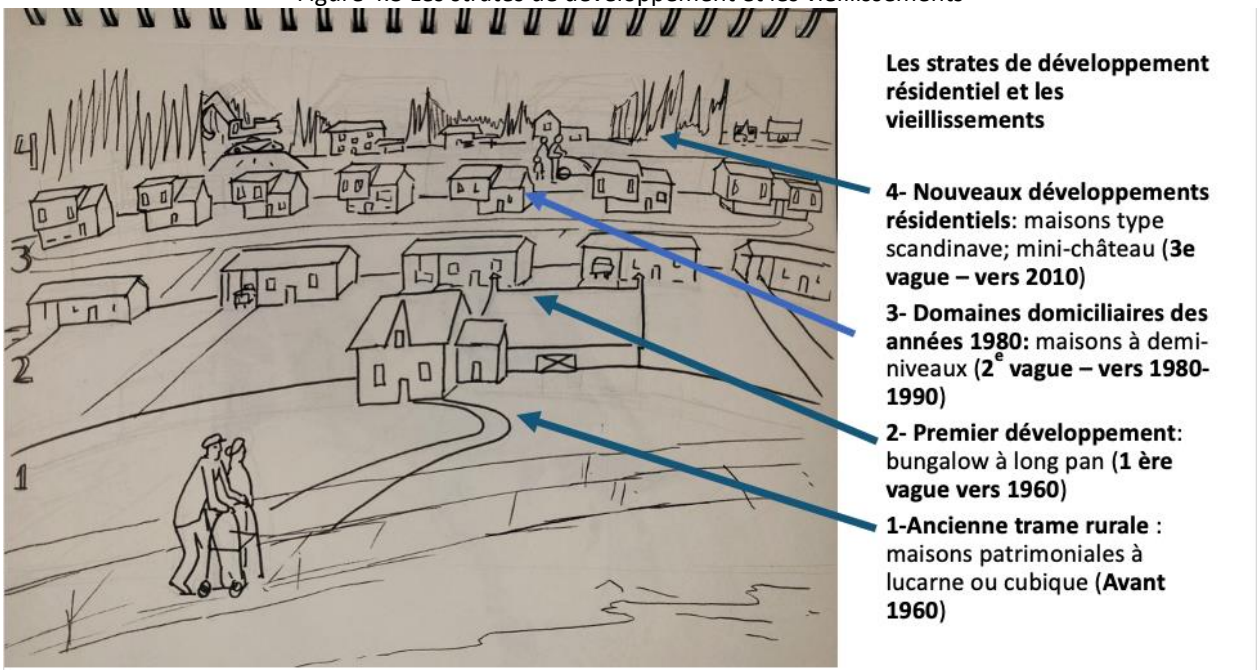

Tiré de [Les strates de développement résidentiel et les vieillissements], Illustration par Pierre-Luc Lupien, 28 mars 2022. CC BY-NC-ND

4.1.2 Les transformations morphologiques du village

Les transformations sociales de la localité étudiée semblent principalement liées à l'implantation du centre hospitalier. Comme nous venons de le démontrer, ces transformations s'expriment à travers le développement résidentiel de la localité. Cette partie s'intéresse plus en détail aux transformations résidentielles du village (ou « centre du village ») dans le but d'élucider ces formes sociales du vieillissement dans le milieu étudié. La situation initiale est celle de l'ancienne trame rurale sur lequel les vagues de développement résidentiel se sont installées. Trois vagues de développements immobiliers sont identifiables à travers les documents de la municipalité et de la MRC. La première suit l'implantation de l'hôpital au milieu des années 1950. La seconde est liée à son agrandissement à la fin des années 1970 et début 1980. La plus récente vague débute dans les années mi 2000 et se poursuit jusqu'à aujourd'hui. Cette partie est consacrée à leur description à partir des matériaux de l'enquête. Chaque phase résidentielle sera située dans son contexte social et démographique. ll sera ensuite question des caractéristiques matérielles des habitations et de l'aménagement. Enfin, il sera question du profil des résidents avec une attention particulière à l'âge et à l'occupation socioprofessionnelle. L'objectif reste ici d'identifier les formes sociales du vieillissement.

4.1.2.1 Premier développement résidentiel lié à l'implantation de l'hôpital

La première vague de constructions est intimement liée à l'implantation de l'hôpital. L'habitat à proximité de l'hôpital, qui était alors plutôt dispersé et dominé par les champs, se densifie. De nouvelles constructions s'insèrent dans l'espace entre les anciennes maisons de campagne. Les anciens « clos » se transforment en lotissements. La proportion de la population vivant dans le « bourg » augmente. La superficie « urbanisée » croit par saccades avec les nouveaux développements. En référence à cette première phase de « constructions neuves », les résidents aînés ayant quatre-vingts (80) ans et plus, les plus âgés, se rappellent les noms des clos sur lesquels se sont construits ces développements. Par exemple, lors d'une démarche de prise de contact avec un participant, l'intervieweur s'est fait demander son lieu de résidence. — Tu habites où ? — Dans Beauséjour ! — Ah, tu habites le « clos du marchand » ! La référence au « clos du marchand » vient rappeler la mémoire collective des lieux et peut traduire ce lien intime des aînés ruraux à leur territoire. Dans une activité sur la toponymie des lieux de la localité, un participant aîné avait expliqué que chaque « clos » avait son nom.

L'implantation de l'hôpital accélère la construction de maisons de type « bungalow » sur les anciens champs. Cette augmentation des constructions trouverait aussi une explication plus technique. Ce serait

plus précisément la construction de l'aqueduc en 1962, dans la foulée de la construction de l'hôpital, une infrastructure relativement rare à l'époque en Gaspésie, qui ouvre la porte au développement résidentiel. Cadieux en note les répercussions positives pour la localité : « Si on installe un hôpital dans une région rurale, il faudra préparer les terrains, creuser des aqueducs, installer un système d'éclairage…, tout cela servira à d'autres » (Cadieux 1971 : p.95). L'installation de la conduite d'eau potable précède souvent de peu celle de la construction des maisons.

Dans la thèse d'économie qu'il consacre à l'hôpital régional, Cadieux ne peut être plus catégorique sur les répercussions de son implantation dans la municipalité qui alors un petit village rural au moment de son érection. Il fait l'affirmation tranchée suivante : « Si la localité n'avait pas d'hôpital, elle ne serait rien » (Cadieux, 1971 : 101). Il en donne l'explication suivante : « L'agglomération est le seul village du comté de Bonaventure à avoir amélioré sa position démographique d'une telle façon et cela est dû sans nul doute à l'implantation de l'hôpital (sans oublier l'hospice pour vieillards), car aucun changement d'importance n'est survenu durant cette période » (Cadieux, 1971 : p.97). Alors qu'avant 1951, plus précisément entre 1941 et 1951, le village avait connu une importante chute de sa population (Tableau 4.1) liée à la fin de la dernière guerre mondiale. En 1941, sa population était de 2 181 habitants et a chuté à 1520 habitants, en 1951, soit une baisse de 30,3 % (Cadieux, 1971 : 26). Il est à préciser que les populations des localités environnantes connaissaient de leur côté une légère hausse. Les statistiques de l'époque, colligés par Cadieux (1971) démontrent, par la suite, une augmentation des ménages dans la localité étudiée dans les années suivant la construction de l'hôpital.

4.1.2.1.1 L'apparition du « bungalow à long pan » dans la localité

Avec la construction de l'hôpital, au milieu des années 1950, ces nouveaux lots, conçus à partir des anciens clos, vont être le terrain pour une nouvelle forme de construction, le bungalow, forme prisée de maison individuelle, qui deviendra la forme la plus répandue de la localité : « L'habitation unifamiliale isolée occupe une place importante dans le parc résidentiel de la localité. Les aires résidentielles de faible densité favorisent donc la continuité de ce type de développement » (PLURAM, 1989, p.29).

Figure 4.4 Bungalow à long pan

Tiré de [Bungalow à long pan], Illustration par Pierre-Luc Lupien, 21 août 2025. CC BY-NC-ND

En termes d'architecture et d'aménagement, ces premières maisons unifamiliales sont de type « bungalow à long pan » (Morisset et Noppen, 2004b:20) [16]. Elles s'apparentent à celles que l'on retrouve aussi dans les banlieues de premières couronnes de Montréal et de Québec (figure 4.4 Bungalow à long pan). Elles ont une forme architecturale typique, notamment avec leur « abri auto » en continuité avec la toiture. Elles sont tirées des catalogues de modèles promus par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) après la dernière guerre mondiale (Morisset et Noppen, 2004 b : 20). Dugas observe aussi la construction de nouvelles maisons, principalement dans le secteur de la Baie-des-Chaleurs.

L'écrivain gaspésien Noël Audet fait allusion dans un de ses romans classiques, *L'ombre de l'épervier*, à l'intrusion de ce type d'habitation dans la trame résidentielle rurale de la Péninsule. Dans l'exergue de ce chapitre, Pauline, personnage principal de son classique *L'Ombre de l'Épervier*, reprend, à voix haute, la réflexion qui l'a mené à reconsidérer cette forme résidentielle. Elle conclut qu'on finira « même par

[16] « Une forme semblait épouser cette organisation fonctionnelle : un bungalow bas et allongé, présentant à la rue son long pan, au centre d'un terrain plus large que profond, dominait dès les années 1950 parmi les plans d'architectes québécois retenus par la société »(Morisset et Noppen, 2004b:20).

délaisser les vieilles maisons étroites et hautes, sombres, pour faire place à la lumière des bungalows » (Audet, 1988, p.419). Pour la plupart des participants, originaires d'un milieu familial lié à l'agriculture de subsistance, ces fils et filles de cultivateurs se souviennent des inconvénients des « vieilles maisons » de campagne, surtout de leurs problèmes d'isolation. La préférence résidentielle pour les « nouvelles maisons » ne semble pas différente de celle des autres Québécois (Morisset et Noppen, 2004b:10). La construction de ces nouvelles maisons se fait souvent par les propriétaires eux-mêmes avec le recours à des travailleurs de manière ponctuelle et pour des tâches précises (Dugas, 1973 2005, p. 294). Elle tend à s'étendre dans le temps, ce qui fait penser à la manière sud-américaine de se construire progressivement en achetant les matériaux un peu à la fois.

Sur le plan de l'aménagement, l'ajout de ces nouvelles constructions est donc observable et coïncide avec l'implantation de l'hôpital. Il y a aussi des roulottes et des maisons mobiles, moins dispersées, qui occupent les nouveaux lotissements ou des parties de terre agricole. Il est à noter que cette situation était permise en absence de plan d'urbanisme et de réglementations. Des développements monorésidentiels, dont le premier est érigé vers la fin des années 1950 et le début des années 1960, ont agrandi le village par saccades.

Les premières intrusions de ce nouveau type d'habitation de type bungalow le sont progressivement à travers la trame d'habitat rural dispersé. L'ajout de maisons neuves se fait aussi dans l'espace des rangs tel qu'expliqué dans le précédent chapitre (Figure 3.3). Les espaces entre les habitations les plus anciennes, les vieilles maisons de ferme associées aux « vieux clos », celles érigées le long de la route principale, sont comblés par cette nouvelle forme résidentielle. Dugas explique que ce mouvement a commencé dans la Baie-des-Chaleurs pour définir la réalité de l'ensemble de la trame le long de littoral gaspésien (Dugas, 1983, p. 65).

Dans l'ancien cœur de village, les anciens domiciles des notables du village, ceux qui donnent sur la route principale et qui sont surtout en briques, sont progressivement voisinés par des habitations plus récentes (Municipalité de Sainte-Brigitte, 2005, p.109). Le cœur de village s'est aussi étendu grâce à des extensions de type de banlieusarde et par l'insertion de bungalows dans les espaces entre anciennes propriétés agricoles. Il s'agit d'une logique semblable à celle des localités rurales devenues « périurbaines » par l'implantation de banlieues. Ceci rejoint ce qui a été développé dans la partie précédente.

4.1.2.1.2 Des professionnels de la santé originaires de l'« extérieur »

L'apparence et l'architecture se sont donc modifiées de concert avec cette première vague de développement résidentiel. Profitant d'une croissance démographique, la localité attire de nouveaux résidents. La nouvelle population qui arrive à l'époque tend à être assimilée au personnel du centre hospitalier dans le matériel recueilli. Cadieux (1971) observe une transformation de la « vie sociale » qu'il attribue à l'arrivée de ces professionnels de la santé provenant de l'extérieur de la région :

> La vie sociale a changé dans la localité. La communauté ne comptait en 1947 qu'un seul médecin ; avec l'instituteur, le curé et quelques gros marchands, ils formaient la classe aisée du village. Maintenant on compte deux médecins, un optométriste, un pharmacien, deux techniciens de laboratoire, 13 ou 14 infirmières, un aide-pharmacien, un audiométriste, toutes personnes ayant poursuivi des études assez avancées et s'intéressant à la chose publique, auxquelles, il faut ajouter les employés de bureau de l'hôpital, de la coopérative, de la caisse populaire. Voilà un village, qui sur 360 familles, compte un bon pourcentage de gens à l'aise et ayant reçu une bonne éducation (Cadieux, 1971, p.115).

L'auteur fait aussi état d'une dissociation entre le village et l'hôpital (Cadieux, 1971). Selon l'auteur, le village serait demeuré attaché à l'agriculture (secteur primaire) et serait coupé de l'univers social de l'hôpital (secteur tertiaire). De son côté, l'hôpital expliquerait la dynamique du changement au sein de la localité. Il y va d'une remarque pour le moins sévère à l'endroit de l'ancienne population du village : « Le village […] s'est amélioré par la seule présence de l'hôpital et non par le dynamisme de ses citoyens » (Cadieux 1971 : 116).

Les premières constructions neuves auraient été destinées au personnel de la santé. Les écrits consultés semblent donner raison à cette assertion. La première phase de développement résidentiel est attribuée aux besoins de cette nouvelle population, mais il apparaît que ces « constructions neuves » ont aussi attiré les « locaux ». « La génération qui a 20 ans en 1960 » (Municipalité de Sainte-Brigitte, 1960), les premiers enfants du baby-boom, originaires de la région, investissent aussi les nouveaux développements de la localité. Il est souvent question d'enfants d'agriculteurs qui quittent les occupations agricoles à temps plein de leurs parents pour des emplois salariés dans les secteurs primaire et industriel aussi bien qu'à l'hôpital. Plusieurs participants font état d'une trajectoire résidentielle caractérisée par une première maison, de type bungalow, au village, avant d'hériter du domaine familial agricole. Les « constructions neuves » ne semblent donc pas uniquement investies par les « populations dites nouvelles » associées au domaine de la santé. Qui plus est, la dynamique immobilière engendrée par l'implantation de l'hôpital a aussi eu des répercussions sur les constructions plus anciennes. C'est ainsi qu'une tendance à la rénovation

des maisons aurait été stimulée par la dynamique immobilière engendrée par l'implantation de l'hôpital (Municipalité de Sainte-Brigitte, 2005, p. 150). Cette remarque va dans le sens de Cadieux (1971) qui note que l'hôpital a suscité une tendance à la rénovation des vieilles maisons agricoles qui étaient jusqu'alors laissées à l'abandon :

> Les propriétaires des grandes maisons les ont subdivisées pour recevoir des étudiants ou des employés de l'hôpital. Plusieurs ont aménagé des studios au sous-sol. Les grandes maisons d'autrefois qui abritaient des grandes familles ont reçu une utilisation nouvelle. En circulant dans le comté, dans le village voisin, par exemple, on peut voir de nombreuses grandes maisons autrefois grouillantes d'activités, aujourd'hui abandonnées, vidées, ou à moitié occupées. [Dans la localité] c'est différent, il fait plaisir à l'œil de voir l'utilisation qu'on fait des grandes maisons (Cadieux 1971 : 99).

Cette première phase de développement résidentiel peut encore s'observer dans la trame bâtie de la localité. Il est aussi à souligner que certains résidents très âgés, de plus de 90 ans, habitent encore ces maisons, et ce, depuis leur construction. Au moment de l'enquête, la plupart des premiers occupants des habitations de cette première vague ont toutefois commencé à vendre ou à céder leur domicile, parfois depuis longtemps. Il est aussi souvent question de transmission de ces anciennes « constructions neuves » au sein de la famille. La propriété de maison semble y avoir conservé un sens qui s'apparente à celui de la tradition rurale, et ce, malgré la forme « moderne » de ces habitations suburbaines. Cette première vague de développement représente une première strate dans la trame résidentielle du village. D'autres s'y sont ensuite ajoutées.

4.1.2.2 Second développement résidentiel : Maison à demi-niveaux

Une seconde vague de construction commence à la fin des années 1970. Elle est aussi associée au développement de l'hôpital. Ce développement n'est pas uniforme sur le territoire de la MRC. Dans le plan d'urbanisme de la municipalité de 1989, cette particularité est remarquée. La localité serait une des rares à connaître une croissance démographique dans un contexte régional marqué par le déclin populationnel et l'exode des jeunes :

> Cette forte croissance qui fait d'ailleurs de Sainte-Brigitte un cas unique dans la M.R.C., sinon en Gaspésie, ne peut être expliquée que par des phénomènes particuliers de migration des ménages dans le but par exemple de profiter de nouveaux emplois. À cet égard, l'agrandissement du centre hospitalier en 1982 et la construction de l'auberge en 1980 peuvent avoir agi comme un moteur de croissance démographique (PLURAM, 1989, p.6).

Ce type de construction serait surtout le fait des centres de service. Dugas en rend compte, dans ses écrits sur la région datant des années 1980, d'une tendance semblable pour l'ensemble des municipalités de 2000 habitants et plus : « En fait, toutes les municipalités de plus de 2000 habitants se sont enrichies de rues nouvelles et dans beaucoup de cas de nouveaux quartiers. Les maisons construites sont de même style et faites des mêmes matériaux que celles des grandes villes de Québec et Montréal » (Dugas, 1983, p.65).

Plus loin, Dugas en donne la description suivante :

> Les cours ont été gazonnés et enrichis de plantations d'arbres et de fleurs. Des milliers de nouvelles maisons se sont aussi jouxtées aux anciennes dans les villages et le long de certaines routes de rang. Construites selon les normes et les modèles et avec les matériaux utilisés dans l'ensemble de la province, elles ont pour beaucoup été édifiées par leur propriétaire durant des laps de temps s'étendant d'un mois à plusieurs années. Les maisons mobiles se sont aussi insérées un peu partout dans la trame d'habitat, perturbant quelque peu l'aspect esthétique d'ensemble (Dugas, 1983 p.63).

Dans la localité à l'étude, à cette même époque, une dizaine de nouvelles rues sont développées (Municipalité de Sainte-Brigitte, 2005). Les noms de ces rues sont inspirés de la faune, ce qui permet de les différencier des secteurs plus anciens du village, généralement au nom de famille ou de personnalités marquantes. Ces rues se concentrent dans deux développements domiciliaires auxquels nous avons attribué les noms fictifs des Renards et Beauséjour.

4.1.2.2.1 Le bungalow à paliers décalés selon les tendances urbaines

Sur le plan architectural, ces nouveaux développements se caractérisent par des maisons de type bungalow avec une préférence pour les paliers décalés (split-level) (figure 4.5). Concernant cette deuxième vague résidentielle, elle est l'intiative de quelques contracteurs. La figure du contracteur apparaît ici dans toute son importance pour comprendre ces transformations du territoire, ceci fait écho aux observations de Morisset et Noppen (2004 a, p. 130) que nous développerons plus loin au chapitre analyse. Plusieurs participants aux entretiens ainsi que le chercheur habitent aussi des maisons construites par un même contracteur. Lors d'une interaction notée dans le journal de terrain, de jeunes parents constatent qu'ils occupent tous des maisons construites par le même contracteur, ce qui suscite l'hilarité. Dans la plus récente monographie de la localité, il est présenté comme menuisier propriétaire d'une entreprise de construction. « Plusieurs réalisations, dont un développement domiciliaire en 1990, le village historique loyaliste, bloc appartements, maisons résidentielles et plusieurs autres travaux ont été

réalisés. » (Municipalité de Sainte-Brigitte, 2005) Cette omniprésence de ce contracteur sur un « marché particulier » va dans le sens des observations de Morisset sur les développements des banlieues québécoises (Morisset et Noppen, 2004 b, p. 24). La logique de développement est souvent initiée par un contracteur qui aménage un grand terrain agricole en lotissements résidentiels. Ceux-ci sont ensuite vendus sans restriction sur le nombre par clients et offrent une variété de modèles de construction. Il arrive ainsi souvent que plusieurs lots voisins soient achetés par un même propriétaire.

Figure 4.5 Bungalow à paliers décalés

Tiré de [Bungalow à paliers décalés], Illustration par Pierre-Luc Lupien, 21 août 2025. CC BY-NC-ND

Le profil des résidents de cette seconde phase de développement résidentiel rappelle celui de la première vague. Il est question à nouveau d'une majorité de personnes œuvrant dans le domaine santé, mais elles seraient dans une plus faible proportion originaire de l'extérieur. Plus de « locaux », de « natifs de la Gaspésie », font partie des rangs du personnel hospitalier. Le plan d'urbanisme de 1989 de la municipalité souligne l'importance du domaine de la santé au sein de sa population. En 1989, selon le plan d'urbanisme, 575 personnes travaillaient à l'hôpital sur une population de 2454 habitants, soit près de 23 % de la population (PLURAM, 1989, p.15). Il est à noter toutefois que ce ne sont pas uniquement des résidents de la localité qui y travaillent. L'hôpital est présenté comme un employeur inévitable :

> En termes d'activités économiques, la localité ne paraît pas très urbanisée. On y trouve beaucoup d'activités primaires [du moins de grandes superficies], très peu d'entreprises industrielles et d'entreprises commerciales ou de services de faible envergure. Par contre le centre hospitalier emploie un personnel considérable (PLURAM, 1989, p. 26).

Il faut toutefois préciser que les employés de la santé ne résident pas uniquement dans la localité où se trouve le centre hospitalier, mais peuvent aussi habiter les localités avoisinantes. Dans la localité à l'étude, les domaines résidentiels appartenant à la deuxième phase sont néanmoins généralement associés à des résidents œuvrant dans le domaine de la santé. Il s'agit du cas du domaine Beauséjour. Une cinquantaine de propriétés y ont été construites en deux phases : une première entre la fin des années 1970 et la seconde dans la première moitié des années 1990.

4.1.2.3 Deux études de cas de domaines résidentiels

Les occupants actuels des maisons de cette deuxième phase de développement sont souvent encore habités par leurs premiers occupants. Deux développements présentent certaines différences quant à la permanence de l'occupation par les premiers résidents.

4.1.2.3.1 Le domaine des Renards

Un premier domaine, celui de la rue des Renards, construit dans les années 1980, est encore majoritairement composé de ses premiers résidents. Ceci s'estime par l'étude des rôles d'évaluation municipale recoupée avec les témoignages des résidents colligés dans le journal de terrain et les entretiens semi-dirigés. Les maisons ont été achetées au moment de la création des lots par des propriétaires dans la vingtaine sur le point de fonder une famille. Sur la vingtaine d'habitations de ce domaine, quelques-unes, soit moins de trois, présentent des différences significatives entre la date d'inscription au rôle et l'année de construction. En règle générale, il y a une courte période de deux ou trois ans entre l'achat du terrain (inscription au rôle) et la construction de la maison, ce qui permet de deviner qu'il s'agit des propriétaires originaux. Grâce à des recoupements avec les informations colligées, il est possible d'estimer que près du trois quarts des résidents du secteur entrent dans la catégorie d'âge des 65 ans et plus. Ce fait renforce l'idée qu'il s'agit toujours des premiers occupants qui continuent à y vivre.

La consultation des rôles d'évaluation permet aussi d'observer que certains ont acheté plus d'un lot. Des participants ont expliqué ce comportement comme une stratégie permettant d'avoir un contrôle sur les personnes s'établissant dans le voisinage. Elle offre aussi la possibilité d'avoir des terrains pour les enfants

dans l'éventualité d'un retour dans la région après les études. Un schéma se rencontre où les enfants s'installent à proximité des parents sur les lots achetés par eux au début de la construction du quartier. Cette situation revient souvent dans les domaines de cette deuxième vague résidentielle.

En prenant en compte les patronymes en les recoupant avec les témoignages des participants, quelques résidents sont des « personnes de l'extérieur », c'est-à-dire qui ne sont pas natives de la Gaspésie. Trois (3) personnes de l'extérieur, « avec des patronymes de l'extérieur » sur la vingtaine de lots du domaine. Elles sont aussi souvent des membres du personnel de l'hôpital. « La rue est une rue de personnes qui ont travaillé à l'hôpital », explique Carole (70 ans, village). La plupart des ménages comptent au moins un employé dans le domaine de la santé après vérification.

4.1.2.3.2 Le domaine Beauséjour

Pour ce qui est d'un autre domaine, le domaine Beauséjour, construit en deux temps, dans les années fin 1970 puis dans les années fin 1980, les premiers occupants se font plus rares. C'est manifestement le cas pour la première phase des années 1970-début 1980. Toujours à partir de l'étude des rôles d'évaluation tout en le recoupant avec les informations colligées dans le journal de terrain sur les occupants du secteur, les anciens résidents représentent le quart (25 %) de la cinquantaine de propriétés du quartier. La majorité des résidents actuels ne sont donc pas les premiers propriétaires. En s'attardant à la date d'inscription au rôle, une forte proportion des maisons construites à la fin des années 1970 a été achetée dans les années 2000. Sans pouvoir déterminer précisément les chaînes de vacances de manière précise, en recoupant avec d'autres informations, il est possible pour certains de savoir qu'il s'agit des deuxièmes propriétaires après une longue occupation par les premiers occupants. Leurs occupants ont donc commencé à changer dans les années 2000, après avoir été habités longtemps, près de 40 ans, par les mêmes personnes. Une autre vague de remplacement est identifiable au milieu des années 2010. Les résidents actuels, qui ne sont pas les premiers résidents, sont en majorité des personnes en fin de carrière et ne sont pas encore officiellement des « aînés », soit des personnes âgées de plus de 65 ans. Plusieurs ont dans la soixantaine (7 ont été dénombrés). Ils ont pour la plupart des enfants qui sont à l'étape des études postsecondaires. Ils sont toujours actifs sur le marché du travail. Les résidents ayant acquis leurs propriétés dans les années 2010 sont dans la fin trentaine ou le début de la quarantaine et sont généralement parents de jeunes enfants. Fait intéressant, certains ont racheté la maison de leurs parents. D'autres habitent à proximité de leurs parents sur des lots excédentaires tels que mentionnés plus haut.

Les propriétaires originaux, 25 % de la population du secteur, deviennent de plus en plus rares. Ce sont aussi les résidents aînés. Le quartier possède donc un taux de personnes âgées similaires à celui de la municipalité, qui est de 32,2 % (Statistique Canada, 2021). Ce sont eux qui portent la mémoire du domaine, comme nous le verrons dans la partie suivante qui s'attarde à la vie quotidienne dans un « domaine domiciliaire ». Les interactions avec ces derniers permettent d'obtenir des anecdotes sur le développement du quartier et sur la dynamique qui y régnait quand ils y élevaient leurs enfants.

4.1.2.3.3 Quelques constats à partir de ces cas

L'étude du profil des résidents de la deuxième vague de développement fait ressortir un effet de strates engendré par la forme du développement. Il y a une dynamique de renouvellement progressif des premiers occupants des anciens domaines. Les nouveaux résidents qui arrivent possèdent le même projet de famille que ces premiers occupants. Chaque phase laisse une strate d'habitations, mais aussi une cohorte spécifique de résidents qui composent la population aînée. Les différents domaines résidentiels possèdent leurs propres compositions sociales en termes de cohortes d'âges. Il est intéressant de constater la différence entre deux domaines construits dans la même période : un quartier où les premiers occupants sont toujours majoritaires (75 %) et un autre où ils sont maintenant minoritaires (25 %). Ceci introduit une dynamique de renouvellement de la population qui semble liée au phénomène du vieillissement à l'échelle du voisinage local et de l'espace du village. Il en sera plus longuement question dans la partie du chapitre qui traite plus spécifiquement de l'expérience du vieillissement chez les propriétaires de maison au village.

4.1.2.4 La troisième vague de nouveaux développements résidentiels

La troisième vague résidentielle débute au milieu des années 2000. Elle s'inscrit dans un contexte de reprise de la croissance démographique dans la région, une reprise particulièrement marquée dans la sous-région du sud de la Gaspésie. Elle possède plusieurs caractéristiques qui la différencient des deux précédentes. Elle apparaît d'abord moins homogène aussi bien sur le plan de l'architecture et de l'aménagement que sur le plan de son profil sociodémographique de ses résidents. Cette dernière partie sur les phases de développement s'attardera à en dégager les particularités et à explorer les liens avec les formes sociales du vieillissement dans la localité.

Contrairement aux vagues précédentes, cette dernière vague ne coïncide pas aussi intimement avec une expansion de l'hôpital. Elle s'inscrit plutôt de manière plus large dans un contexte de regain

démographique observé depuis le milieu des années 2000 jusqu'à aujourd'hui en Gaspésie et aux Îles. De surcroit, les dernières années de crise sanitaire auraient stimulé ce regain démographique. Celui-ci est décrit par les bulletins de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) depuis la seconde moitié des années 2000. Il a été aussi validé par des études plus approfondies sur l'aire concernée depuis le début des années 2010 (Morin, 2013). Vers la fin des années 2010, après un certain recul attribuable aux mesures d'austérité de 2015, le bilan tend à s'améliorer comme le rapportent fréquemment les bulletins démographiques. La crise sanitaire a accéléré cette tendance à l'amélioration démographique. « La pandémie, accélérateur d'un mouvement de citadins qui s'installent en Gaspésie » titrait les médias régionaux (Chapdelaine de Montvalon, 2020). Sur le terrain, il est fréquemment question de personnes qui avaient quitté la région et qui y reviennent. La population de la région affiche une deuxième année consécutive d'accroissement annuel. Son taux d'accroissement annuel de 2021 était de 3,1 % et il est passé à 14,8 % en 2022.

> La population de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine a augmenté pour une deuxième année consécutive entre 2020 et 2021. Sa croissance s'est fortement accélérée pour atteindre un rythme supérieur à celui de la plupart des autres régions du Québec. La population de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est plus âgée que celle de l'ensemble du Québec : la part des 65 ans et plus est la plus élevée de toutes les régions (Institut de la statistique du Québec, 2022, p.249).

Le marché était alors considéré comme propice aux acheteurs en raison de l'important nombre de maisons à vendre. « Il y a 200 maisons à vendre entre Nouvelles et New-Richmond ! Personne ne peut acheter toutes ces maisons », affirmait un agent immobilier rencontré en 2017. Dans les notes préterrain de 2017, il n'est pas rare que les personnes aînées soient tenues responsables, non sans un certain âgisme, de freiner l'accès à la propriété des jeunes ménages. Elles sont notamment accusées de vouloir vendre leurs maisons trop chères, qui représentent leur seul et dernier actif pour leur retraite. Toujours selon cette perception recueillie sur le terrain, cette volonté d'assurer ses vieux jours avec la vente de sa maison empêcherait les jeunes de s'installer dans la région.

Peu de temps avant la pandémie, vers la fin des années 2010, la région étudiée, la Baie-des-Chaleurs, semble avoir connu un changement important autant sur le plan démographique qu'immobilier. Les observations des agents immobiliers de la région, en entrevue radiophonique ou rencontrée sur le terrain, confirment que cette tendance à la hausse de la demande et de la valeur des propriétés était antérieure à la crise sanitaire. Après une brève pause du marché, au moment de la première vague de COVID-19, au

printemps 2020, les achats de propriété ont augmenté en Gaspésie (Giguère, 2020). Il y a aussi eu une concentration des transactions en un court laps de temps. Les gens ont pu finaliser leurs transactions interrompues par la COVID. Quelques éléments de la situation ont été validés avec une professionnelle du secteur immobilier. Celles-ci confirment qu'il y a eu beaucoup de transactions effectuées par des retraités provenant des centres urbains, identifiés par l'indicatif régional téléphonique. La valeur des propriétés affichées a connu une augmentation marquée. « Une augmentation de la valeur immobilière de 24 % pour la région alors qu'elle est de 14 % pour le Québec. »

En somme, le regain démographique, entamé avant la crise sanitaire et accélérée par celle-ci a renversé la dynamique du marché immobilier. Les maisons qui étaient à vendre depuis longtemps, qui nécessitaient « 20 visites pour se vendre » selon un agent immobilier consulté, ont été vendues, souvent en moins d'une visite et parfois au terme d'une visite « virtuelle ». Conséquence de quoi, elles ne sont plus à louer, ce qui a des incidences sur le marché locatif et la pénurie de logements. Des maisons anciennes, dont une maison abandonnée depuis des années, ont été rénovées. De nouvelles constructions s'érigent aussi, ce qui s'observe dans la localité étudiée. La prochaine section traite des caractéristiques de cette troisième vague résidentielle dans la localité étudiée.

4.1.2.4.1 Diversification des formes architecturales des nouvelles constructions

L'amélioration démographique décrite précédemment coïncide avec le développement de nouveaux domaines résidentiels. Les types d'habitation apparaissent beaucoup moins homogènes que dans les deux vagues précédentes. La forme architecturale du « bungalow » est en déclin, comme partout ailleurs au Québec[17]. Que ce soit le bungalow à pan ou celui à paliers décalés, il n'est plus le modèle dominant dans cette troisième et plus récente phase. Alors que l'aménagement demeure semblable aux deux premières vagues, soit par insertion de nouvelles maisons dans les routes et par lotissements en enclave, cette vague se distingue par une modification et une diversification des types d'habitation construits. Il s'agit maintenant d'immeubles à condos ou de maisons jumelées, soit des formes légèrement plus densifiées, ainsi que des propriétés plus grandes que les maisons des phases précédentes, dont certaines rappellent les « mini-châteaux » de banlieue (Voyer, 2021). Plus récemment, depuis les années 2010, deux nouvelles rues ainsi qu'un croissant de rue ont été lotis pour des fins résidentielles, ce qui représente trois projets

[17] La forme architecturale aurait « mal vieilli : « Alors moins valorisé que le sol sur lequel il s'érige, le bungalow pourrait bien être sujet à une dernière appropriation qui le remplacerait par une maison plus cossue. » (Morisset et Noppen, 2004, p. 147)

résidentiels. Chacun a ses particularités, mais ils ont en commun de rejeter la forme architecturale du bungalow, un peu comme dans le reste du Québec. Cette troisième phase se différencie autant sur le plan architectural que sur le plan du profil de ses résidents.

4.1.2.4.2 Faible présence de personnes aînées dans les nouveaux développements

Les trois nouveaux projets résidentiels offrent une diversité de types d'habitation allant des condos à la grande maison en passant par le jumelé. Des formes plus densifiées, l'immeuble à condos, se développent aussi bien que des formes très espacées, comme c'est le cas des grandes propriétés. L'éventail d'options s'est élargi et semble suggérer de plus grandes différenciations (voire d'inégalités) sociales au sein de la population. Le profil des résidents est lui aussi relativement diversifié. L'influence du domaine de la santé reste importante dans les trois projets. Les condos du premier projet sont destinés au personnel de la santé, notamment celui des agences privées. Les grandes maisons du deuxième projet sont souvent propriétés de médecins spécialistes bien rémunérés. Les maisons plus modestes sont celles d'infirmières et d'autres techniciens de la santé. La forte majorité des nouveaux résidents sont à l'installation et à la fondation d'une famille. En ce qui a trait aux formes sociales du vieillissement, il se dégage un constat assez appuyé : celui de la très faible présence de résidents aînés dans ces trois nouveaux projets. Le premier projet présenté, le projet de condos, vise le personnel de la santé. Le second projet est investi par de jeunes professionnels. Enfin, le dernier projet propose des formes résidentielles, la maison jumelée, qui suscite de l'intérêt chez des participants rencontrés, mais aucune personne aînée n'y habite. La possibilité semble toujours ouverte et ce développement semble être destiné à des résidents plus diversifiés sur le plan socioéconomique. Dans la présentation du contexte démographique et immobilier, il a été question d'une certaine affluence de « jeunes retraités ». Sans pouvoir le démontrer avec des statistiques, quelques informations colligées sur le terrain soutiennent l'idée d'une préférence pour les maisons déjà construites chez ce sous-groupe. Il n'a toutefois pas été possible de recruter des participants répondant au profil de « jeune retraité récemment installé dans la localité ». Le retour de « jeunes de moins de 30 ans originaires de la région » est, quant à lui, maintes fois reporté dans le journal de terrain. Ce constat de la très faible présence de personnes aînées dans les projets de la troisième vague résidentielle est déjà un constat important sur les formes sociales du vieillissement dans la localité. Les résidents aînés observent cette nouvelle vague, y font référence, mais n'y habitent pas.

4.1.2.1 Conclusion sur les trois vagues de développement résidentiel

L'étude des matériaux relatifs à ces trois vagues résidentielles, synonymes de vagues de transformations dans l'habitat, donne un premier aperçu à propos des formes sociales de vieillissement qu'on y retrouve. Celles-ci se comprennent mieux en les mettant en lien avec la logique de développement qui a dominé la localité depuis l'implantation de l'hôpital. Peu importe les vagues de construction résidentielle, les « nouveaux » domaines domiciliaires comme les plus « anciens » suivent une même logique d'aménagement confiée principalement aux acteurs privés. Cette logique de développement suburbain rejoint une conception monofonctionnelle de l'espace (« zoning fonctionnel »), celle de Le Corbusier propre au développement de zone résidentielle. Elle est plus ou moins la même que celle de l'expansion des banlieues au Québec sur les terres agricoles à proximité des centres urbains, tendance marquée à partir de la Révolution tranquille. Cette logique s'appuie sur un cadre règlementaire particulier qui donne un rôle important au « contracteur », figure entre le promoteur et le bricoleur (Morisset 2004). Le contracteur bénéficie d'un cadre avantageux où il peut offrir des lots à la vente, souvent assortis d'obligation par rapport aux services de construction, sans avoir à investir dans le développement des infrastructures, souvent très dispendieuses. Celles-ci sont généralement assumées entièrement par les municipalités. Ces dernières adoptent ainsi une stratégie d'économie résidentielle (Davezies, 2008). Autrement dit, elles cherchent ainsi à attirer les nouveaux ménages qui représentent un apport en taxe foncière calculée sur la valeur des propriétés. Comme dans les localités suburbaines, la localité étudiée, de type « centre de service régional », s'est développée par l'insertion de nouvelles maisons dans l'ancienne trame rurale ainsi que par la construction de domaines domiciliaires initiés par quelques contracteurs. Que ce soit par l'ouverture de rues perpendiculaires à la route principale ou par l'ajout d'enclaves, des domaines ont été construits. Ils cristallisent matériellement dans l'espace des formes architecturales et urbanistiques de leur période d'édification qu'ils finissent par symboliser (ou typer). Les nombreux croquis « architecturaux » de maisons de la localité ont facilité cette prise de conscience du lien entre formes matérielles et représentations symboliques des différents types d'habitations présentes sur le terrain. La logique de développement a eu pour effet de favoriser l'homogénéité sociale des résidents de ces nouveaux domaines. Il s'agit aussi souvent de cohorte d'âges plutôt homogène. L'acquisition d'un ou plusieurs lots voisins et la construction d'une maison s'inscrivent dans une perspective de fondation familiale. La logique conduit à une segmentation des groupes en fonction de l'âge des résidents des différents domaines. Le vieillissement des résidents de ces domaines est un processus vécu simultanément avec le voisinage. De statut social comparable et relativement du même âge, les grandes étapes du cycle de vie se succèdent presque simultanément pour les membres du voisinage. Les plus récents

développements, ceux de la troisième vague, suivent encore cette même logique. En ce qui concerne les plus anciens domaines, le profil de leurs résidents se transforme. Les plus anciens ont été remplacés par des occupants plus jeunes, c'est le cas des domaines de la première vague. Le profil des résidents de la deuxième vague reste encore composé dans une proportion significative par leurs premiers occupants, bien que de manières variables d'un domaine à l'autre. Ceux-ci sont surtout des membres de la génération du babyboom, entre 65 ans et 80 ans. L'année d'inscription au rôle d'évaluation (achat du terrain) et celle de la construction de la maison sont souvent très proches de l'arrivée du premier enfant. La dynamique de renouvellement ou de remplacement de la population s'y observe aussi. Les domaines résidentiels de deuxième vague, à plus forte proportion de personnes aînées, sont en transition, ce qui se traduit par une mixité sur le plan des âges et des générations, avant de reprendre un caractère plus homogène. Les nouveaux occupants ont souvent le même âge que les enfants des premiers occupants, parfois ces nouveaux occupants sont par le fait même leurs propres enfants. Parfois, ce sont aussi leurs enfants qui reprennent leurs maisons. Une logique de sédimentation résidentielle et de renouvellement des cohortes d'âges s'y observe. Les groupes d'âge présents dans un développement résidentiel ne sont pas aléatoires, mais respectent la logique de développement de ce type de quartier qui attire principalement les jeunes ménages sur le point d'avoir leur premier enfant.

4.1.3 Conclusion sur la morphologie du village

L'étude des dimensions morphologiques de l'espace du village donne des indices sur l'existence d'une diversité de formes sociales de vieillissement. Il importe d'abord de rappeler que l'entité « village » a connu des transformations morphologiques importantes. Le village où s'est implanté l'hôpital au milieu des années 1950 était principalement agricole, et ce, de manière plus marquée que la plupart des autres localités de l'ancien comté de Bonaventure. Ce « village » se résumait à ses deux petits cœurs villageois, un « anglophone » et un autre « francophone », composé chacun de quelques bâtiments agglomérés, dont l'église comme point de repère et le magasin général comme point de service. Sur le plan du vieillissement, il était courant, et ce jusque dans les années 1980 selon Dugas (1983), de se rapprocher du clocher de l'église au moment de la vieillesse. L'entité « village » n'est plus assimilée au « centre spirituel ». Il n'est plus celui de l'élite locale, celui des notables et du clergé. Il ne représente plus le haut de la hiérarchie à partir duquel on s'abaisse dans l'échelle sociale en s'éloignant dans les rangs, des « gens respectables » du village aux « va-nu-pieds » des derniers rangs.

L'implantation de l'hôpital et le déclin de l'agriculture de subsistance semblent avoir participé à une concentration de la population dispersée des « fermes » dans l'espace appelé anciennement le « bourg ». Il est devenu un centre de service dédié au domaine de la santé ainsi que le lieu de résidence de la majorité. La croissance démographique et immobilière qui a suivi l'implantation de l'hôpital favorise l'émergence d'un nouveau type d'habitat. Celui-ci rend possible un autre mode de vie (Dugas, 2005, p. 294). Une logique semblable à celle des localités périurbaines semble y prendre forme. La plus ancienne cohorte correspond à la première vague, la suivante à la deuxième vague, composée surtout par de « jeunes aînés », enfin, le plus récent développement est approprié par des familles avec de jeunes enfants.

Avec les premiers développements résidentiels, de nouvelles manières de vieillir sont ainsi « mises en germe » dans le « sol » de ces conditions socio résidentielles. Chaque projet résidentiel, construit sur les anciens « clos » aux limites du village, accueille une cohorte relativement homogène sur le plan de l'âge et du statut social. Celle-ci est surtout composée de « jeunes ménages » qui se construisent ou font construire leur maison au moment de fonder famille. De manière discrète, presque imperceptiblement, le passage à la maison de type bungalow livre des indices sur de nombreux changements dans le mode de vie des enquêtés qui permettent d'entrevoir les germes de nouvelles formes sociales de vieillissement. Le nouvel espace résidentiel s'inscrit dans une recherche de « commodités », comme l'exprime Carole (70 ans, village), ce qui se traduit par un plus grand confort et une plus grande intimité que la vie « collective » sur la terre familiale. La nouvelle habitation, comme le décrit l'extrait en exergue de *l'Ombre de l'épervier,* représente une rupture avec l'« étroite maison de campagne » et ses « dépendances », incluant aussi ses tâches contraintes par l'agriculture. L'acquisition d'une maison pour y fonder famille traduit aussi une conception davantage nucléaire de la famille et sonne le glas de la cohabitation de trois générations sous le même toit. Sans tambours ni trompette, une nouvelle conception de la vieillesse se dessine en filigrane.

Sur la longue route, il est possible de suivre l'itinéraire des enquêtés qui s'établissent dans les domaines domiciliaires et qui y passent l'essentiel de leur vie. L'étude du corpus et des procédés de recension permettent d'abord de constater que les résidents font preuve d'une stabilité résidentielle significative. Par exemple, chez les participants aux entretiens semi-dirigés, dix-sept (17) sur dix-neuf participants (19) habitent leur domicile depuis minimalement trente (30) ans. L'étude des rôles d'évaluation va dans le même sens. L'achat d'une maison est une étape d'un cycle de vie qui est souvent partagé plus ou moins simultanément par la cohorte qui habite le même domaine domiciliaire. La vie sociale du voisinage se construit autour des enfants qui « se mêlent » à travers le jeu, mais aussi à travers l'organisation d'activités

par le voisinage. La vieillesse représente aussi la continuité de cette vie sociale rythmée par les étapes d'un cycle de vie vécu en commun. La partie suivante permet d'accéder à ces expériences partagées de l'espace du village dans les récits des participants. La description des réalités morphologique sera ainsi complétée par l'étude du discours des personnes qui composent avec ces réalités.

4.2 L'expérience du village dans le récit des participants

Cette section porte sur l'expérience résidentielle des participants vivant au village. Comme nous l'avons constaté, sur le plan matériel, cet espace s'est développé et s'est différencié. Dans le discours des participants, des références sont faites à propos des faits morphologiques présentés et des mutations explicitées. La première partie de la section aborde « l'influence » de la présence de l'hôpital sur la vie sociale de la localité selon les participants. Il sera ensuite question de la réalité de la vie des propriétaires aînés de maisons unifamiliales dans les développements résidentiels. Cette partie s'intéresse au « territoire de l'expérience sociale » (Parent et Sabourin, 2016 : 20) des résidents de cet habitat, notamment l'expérience résidentielle et les relations de voisinage vécues par ces derniers.

4.2.1 La présence de l'hôpital et la vie sociale de la localité

Les participants les plus âgés font référence aux répercussions de l'établissement de l'hôpital régional dans la localité, en premier, il est question de son attractivité pour des employés provenant de l'extérieur de la région. L'hôpital aurait tout d'abord fait en sorte de diversifier le profil des résidents pour inclure davantage de personnes originaires « de l'extérieur », soit principalement des autres régions du Québec. Une personne rencontrée sur le terrain, dont les parents étaient tous deux professionnels de la santé, fait ce commentaire : « La localité, c'est sans doute l'endroit où il y a le plus de gens de l'extérieur. Le maire plus jeune aide aussi sûrement. » Reine (81 ans, village) qui a connu les débuts de l'hôpital témoigne de ce fort attrait pour des personnes de l'extérieur : « Des gens de l'extérieur et de la Gaspésie qui s'en venaient travailler à l'hôpital. » Ayant des formations professionnelles et techniques, ces « personnes de l'extérieur » auraient un autre rapport à l'hôpital, considéré comme un employeur dans une logique économique et salariale.

La présence de personnes de l'extérieur venues travailler à l'hôpital est généralement perçue comme un élément positif en soi. Ceci serait à l'origine d'une plus grande ouverture d'esprit au sein de la localité. Antoinette (73 ans, village) reprend cette idée : « Dans la localité, à cause de l'Hôpital, il y a plus de gens

qui viennent de l'extérieur. Ça crée un équilibre. Il y a plus d'ouverture ». Elle définit plus loin l'ouverture comme la disponibilité envers les nouvelles idées et les nouvelles manières de faire.

Une autre idée qui revient chez les participants est que l'hôpital, à ses débuts, était davantage investi par un personnel originaire de l'extérieur. Indirectement, Ambroise (83 ans, rangs) explique qu'il avait préféré mener sa carrière en centre urbain en raison du fait qu'il n'appréciait pas l'équipe à l'époque. Lise et Jean apportent un éclairage sur l'attractivité de l'hôpital comme employeur surtout pour des personnes provenant de l'extérieur :

> L'hôpital avait très peu de gens natifs. Les gens du coin qui avaient la formation préféraient avoir le même job qu'ici, mais en ville. Parmi les quinze cadres au début de l'hôpital, il n'y avait qu'un seul cadre qui était natif. Ce que je considérais c'est que les gens de la place étaient très sévères pour les personnes de leur coin qui travaillaient à l'hôpital et qu'ils accordaient une confiance quasiment aveugle aux gens de l'extérieur. Les familles d'ici, elles ont tous leurs surnoms. Si un membre de la famille avait un problème cognitif, on s'en souvenait jusqu'à la troisième génération ! Ce n'est plus nécessairement comme ça, mais c'était comme ça un temps (Jean, 73 ans, village) !

Le couple explique aussi comment ils sont arrivés dans la région. Lise (conjointe de Jean) rappelle comment elle s'est établie en Gaspésie après un voyage avec des amies finissantes dans le domaine de la santé. L'attitude de l'administration, ouverte à les laisser faire leur voyage, l'avait convaincu d'y mener carrière. Hélène (69 ans, village) confie comment les opportunités offertes par l'hôpital au moment de l'arrivée du premier enfant expliquent l'installation en Gaspésie. Elle précise qu'avant ces circonstances, l'arrivée du premier enfant et l'emploi offert à son conjoint en santé, le couple ne savait pas s'il allait demeurer dans la région. La participante avait aussi en tête des projets d'études supérieures. Hélène (69 ans, village) explique ainsi comment l'hôpital, ou plutôt son développement, a eu un rôle de rétention alors que rien n'était décidé au départ à propos de leur installation en Gaspésie : « C'est la vie. Mon conjoint s'est trouvé une bonne job à l'hôpital. Un vrai emploi qui procurait un vrai salaire. On a construit la maison tout près de l'hôpital. Bref on est resté ici. » Le centre hospitalier et ses opportunités professionnelles ont joué ainsi un rôle dans l'installation de plusieurs participants.

Cet employeur est représenté comme un vecteur de stabilité, ce qui permet à l'autre conjoint, qui ne travaille pas à l'hôpital, de s'engager dans une profession moins stable. Il est aussi question d'une autre tendance évoquée par Jean (73 ans, village) :

> Les femmes travaillent à l'hôpital et les hommes au moulin. Les femmes ont continué à travailler parce qu'elles avaient une fonction souvent, les maris sont restés parce qu'ils avaient une certaine sécurité et une pension (Jean, 73 ans, village).

Les employés de l'hôpital semblent constituer une part importante des propriétaires des maisons des nouveaux développements résidentiels présentés plus haut. Le caractère d'employeur de l'hôpital est mentionné par Clément (73 ans, rangs) en lien avec l'abandon de l'agriculture de subsistance. Il explique que son père occupait un emploi à l'hôpital tout en continuant à s'occuper de la terre. Il met l'hôpital sur le même pied que le « moulin », l'usine de pâte et papier, comme incitatif à une vie de salariée plutôt qu'à une vie de « survie » sur une terre vouée à l'autoproduction.

Des participantes, Reine (81 ans, village) et Edith (85 ans, rangs), retraitées du secteur de la santé et ayant connu la période prénationalisation de la santé, opposent les débuts communautaires de l'hôpital à l'époque ultérieure. Elles déplorent l'accent de la motivation du nouveau personnel de santé sur l'argent plutôt que sur le sens du service. Édith s'avance sur ce sujet :

> Edith (85 ans, rangs): J'ai trouvé qu'il y avait du changement. Tu sais à l'hôpital à cette heure le monde, ils parlent !
>
> Intervieweur : Ça parle plus ?
>
> Edith (85 ans, rangs): Ah ouais et ça fait des…
>
> Intervieweur : C'est plus les employés qui parlent ou c'est les autres résidents ?
>
> Edith (85 ans, rangs) : C'est le syndicat ! Tu sais. Ils veulent avoir plus d'argent ! Ils travaillent plus, mais ils ont des bons salaires.

Cécile (73 ans, village) remarque que les personnes qui ont travaillé à l'hôpital et qui ont une maison dans la localité forment un groupe particulier dans la population locale. En fin d'entretien, sur le vieillissement, la participante soulève l'idée qu'il faudrait que je rencontre d'autres personnes ainées que celles qui « ont travaillé à l'hôpital et qui ont leur propre maison ». Ces mots sont intéressants pour la recherche, car ils laissent entendre que les professionnels de la santé auraient une façon spécifique de vivre leur retraite et leur vieillesse. Ils seraient pour ainsi dire « privilégiés » par rapport à d'autres groupes selon ce que laisse penser cette remarque sur le recrutement des participants.

Les employés de la santé forment probablement un groupe qui présente des traits communs par rapport à leur manière de vieillir. Quelques éléments se recoupent chez eux. Ils ont tendance à habiter dans l'habitat du village. Les domaines domiciliaires construits dans les années fin 1970 semblent surtout être habités par ces derniers. Ceux-ci semblent aussi opposés à la frange qui est demeurée attachée à l'activité agricole. Cadieux (1971) n'hésite pas à les opposer au profil plus associé à l'agriculture et au secteur d'activité primaire ou secondaire. Il reste toutefois difficile de leur associer une seule et même posture par rapport au vieillissement à ce profil « sanitaire ». Ce profil tend toutefois à converger vers une même situation résidentielle de propriétaires de maisons unifamiliales dans un domaine domiciliaire.

4.2.2 Les propriétaires de maisons unifamiliales dans un domaine domiciliaire

La propriété de maisons unifamiliales en domaine domiciliaire représente une situation résidentielle fréquente au sein de la population du village. Tel que déjà mentionné, beaucoup d'observations et de témoignages proviennent de ces domaines domiciliaires de deuxième vague. Les matériaux sont plus riches en ce qui a trait à ces résidents en particulier. Des observations préterrain et de terrain ont été réalisées à partir d'expérience et de postures différentes comme locataire et propriétaire dans un même domaine domiciliaire de la deuxième vague de développement résidentiel de la localité. Ces observations ethnographiques permettent d'approfondir les constats précédents sur les domaines de deuxième vague, mais à partir d'une échelle plus microsociologique. Les statistiques officielles, par exemple celles du recensement, et les recensions à partir des rôles d'évaluation foncière ne permettent pas de connaître les détails des trajectoires des résidents et les significations qu'ils accordent à leur lieu de résidence. L'étude ethnographique et les entretiens semi-dirigés permettent toutefois de confirmer certains éléments pertinents comme la stabilité résidentielle. Par-delà l'homogénéité sociale déduite à l'aide des statistiques et autres recoupements, le travail de terrain a permis d'observer des manifestations de sociabilité et de solidarité entre les résidents des domaines étudiés. Plusieurs détails précieux ont pu être consignés dans le journal de terrain, sur des éléments difficilement quantifiables comme les normes implicites du domaine sur l'entretien de la propriété ainsi que sur les rapports entre les membres de différentes générations qui y cohabitent. L'analyse de ces différents matériaux concernant ces propriétaires de maisons en développement résidentiel semble présenter des traits qui laissent deviner une manière semblable de vieillir.

4.2.2.1 Une banlieue pavillonnaire en milieu rural éloigné ?

L'apparence matérielle ou plus spécifiquement les formes architecturales, évoquent un développement semblable à ce qu'on retrouve en banlieue des centres urbains québécois. Dans le carnet de terrain sont colligés des échanges qui reconduisent certaines idées reçues. Par exemple, en ce qui a trait à la localité, considérée comme une « ville-dortoir » par d'autres résidents de secteur plus « ruraux » de la région, se dégage une impression que ses résidents sont des banlieusards : « Oui. Ils font les mêmes choses qu'en banlieue de Québec. Ils vont en randonnée dans la Jacques-Cartier. Ici, c'est le parc de la Gaspésie. Ils reviennent. La seule différence, c'est qu'ils marchent sur le bord de la mer en fin de soirée ! », lance l'un de ceux-ci.

Les domaines domiciliaires de la localité évoquent les représentations associées à la « banlieue pavillonnaire ». Par exemple, le quartier Beauséjour et la localité dans l'ensemble semblent être des ilots de banlieue dans un espace rural et éloigné. Les maisons sont rapprochées et disposées comme dans un quartier pavillonnaire. La ruralité est caractérisée par un plus grand espacement entre les habitations, qui permet des rapports « plus distants » à son voisinage, un esprit d'indépendance. Cette forme de disposition résidentielle, semblable à la banlieue à proximité des centres urbains, soulève plusieurs questions sur la spécificité de ce type d'habitat dans le contexte de la ruralité éloignée.

Un des premiers constats à propos de l'apparence de l'habitat est que les enquêtés qui y résident ne font pratiquement pas recours ou allusion au terme de « banlieue » pour qualifier leur milieu de vie. Il n'est pas plus fait mention aux connotations péjoratives à l'endroit de ce type d'habitat dans la culture québécoise. Pensons à quelques références culturelles comme la pièce de théâtre *Les voisins* de Claude Meunier qui fait une satire peu élogieuse des banlieusards québécois (Meunier et Saia, 1982). La vie des personnages semble graviter autour de l'entretien de leur terrain de gazon et des nouveaux produits disponibles dans les grandes chaînes de magasins. Ce type de milieu monorésidentiel est aussi associé au conformisme social de ceux qui s'installent en banlieue en vue de fonder une famille. Les représentations sociales de la banlieue convergent dans l'identification de traits perçus comme négatifs : conformisme social, consumérisme mimétique et uniformisation des habitations.

Cette présence d'un habitat de type suburbain en région rurale éloignée suscite de rares questionnements dans le milieu. En consultant les journaux régionaux et des écrits scientifiques sur l'aire concernée, ces « nouveaux développements » rencontrent une réception tiède sinon tout simplement critique. Dugas y

fait une allusion critique relativement sobre à ce type d'habitations avec leur « cours gazonné et enrichi de plantations d'arbres et de fleurs » et d'un type d'habitations modernes qui perturberaient « l'aspect esthétique d'ensemble » (Dugas, 1983 p.63). Dans un journal régional, un auteur spécialisé en urbanisme fait part de son inquiétude face à la banalisation du paysage dont ce type de développement serait à l'origine : « Il y a eu des gestes qui ont été posés sur le paysage (par le passé) et qui le banalisent par rapport au reste du Québec. Ils font en sorte que certaines parties de notre territoire ressemblent de plus en plus à des coins de la banlieue de Montréal, par exemple » (Dussault, 2020).

Ce discours rappelle celui de Marie-Hélène Voyer, littéraire originaire de l'Est-du-Québec, qui présente un regard critique sur le plan esthétique à propos de ce type de développement qui continue d'être populaire au Québec. À l'instar de la photographe Isabelle Hayeur, le quartier 10-30 est, pour elle, un exemple de ce type de développement à l'origine de « la disparition de toutes ces terres agricoles transformées en banlieues aseptisées autour du Quartier DIX30 » (Montpetit, 2021). Dans le contexte de l'Est-du-Québec, que ce soit dans le Bas-Saint-Laurent ou aux Îles-de-la-Madeleine, le « bon goût » résidentiel s'exprime par une préférence pour la maison patrimoniale avec, de surcroit, vue sur mer. Ce sont aussi ce type de propriétés qui est prisé par les acheteurs originaires de l'extérieur de la région. Dans leur analyse du boom immobilier en Gaspésie, mentionnée précédemment, les agents immobiliers de la région expliquent que c'est ce type de propriété qui s'est vendu en premier. Une agente s'empresse d'expliquer en entrevue que les « maisons avec vue sur mer » ne sont plus disponibles (Lévesque, 2021). C'est la même logique que Leblanc décrivait dans le contexte des Îles-de-la-Madeleine. Celui-ci explique que les Madelinots endettés ont été nombreux à avoir vendu leur maison de famille, patrimoniale et en bord de mer, à des « gens de l'extérieur », des « non-Madelinots », pour se concentrer dans les maisons mobiles situées dans les centres régionaux.

> Les non-Madelinots, contrairement aux premiers, achètent plutôt de grandes superficies et ne se dirigent pas, sauf exception, dans les nouveaux développements. Contrairement aux nouveaux couples madelinots qui se cherchent un bungalow ou s'achètent une maison mobile, ces étrangers sont en quête de vieilles maisons encore solides, avec dix ou quinze acres de terre, le tout à bon marché (Leblanc, 1980, p.121).

Le regard critique sur les habitats suburbains aussi bien que la préférence pour les habitats patrimoniaux en paysage pittoresque apparaissent comme la perspective des nouveaux résidents occupant une position sociale « privilégiée » (niveau de scolarité élevé et aisance économique) et souvent exogène au milieu. Parallèlement, de l'analyse des interactions avec le voisinage et des entretiens avec les participants âgés,

il est surprenant de constater l'absence de références à ces conceptions critiques de la banlieue. Les termes « banlieue », « bungalow » et autres termes du lexique du monde suburbain ne sont pas employés. Ils se révèlent très peu fréquents dans le corpus de la thèse, et ce, même après plusieurs opérations d'analyse avec le logiciel d'analyse de contenu. Les résidents semblent se percevoir comme des résidents d'un quartier spécifique, le quartier Beauséjour, appartenant à la localité. Ce quartier est marqué socialement comme un quartier enviable, mais il n'est pas comparé à la banlieue de Montréal ou à proximité des centres urbains. Le terme « banlieue » peut être considéré à ce titre comme un terme étique employé par le chercheur. Il ne fait pas partie des référents de l'univers sociosymbolique des enquêtés.

Ces aprioris montrent comment une forme résidentielle particulière peut être connotée, ici, négativement. Les constats tirés au moment de l'entrée sur le terrain permettent de dégager des éléments significatifs des représentations « extérieures » de cet habitat spécifique. L'habitat suburbain rencontré en Gaspésie apparaît tout d'abord comme une « banlieue » comme les autres, c'est-à-dire comme un « coin de banlieue de Montréal » (Dussault, 2020). Plusieurs spécificités s'y observent et l'associent à son environnement gaspésien. Observables sur les croquis de terrain, le quartier demeure à proximité de la forêt, de la montagne et l'environnement naturel en général. À ce titre, il n'est pas rare d'apercevoir des chevreuils dans des zones de « bungalows » semblables au milieu périurbain autour de Montréal. La faune et la forêt semblent rappeler que cet habitat assimilable à l'habitat « suburbain » garde une spécificité régionale, ne serait-ce que par cette proximité avec de grands étendus naturels. L'observation du terrain permettra de découvrir d'autres spécificités.

4.2.2.2 S'installer et vieillir au même rythme que ses voisins

Les habitants des quartiers résidentiels que nous venons de décrire possèdent des caractéristiques communes. Celles-ci ont pour origine le contexte même de fondation de ces quartiers. Ceux-ci ciblent principalement de jeunes ménages sur le point d'accueillir un premier enfant. Ce profil partagé dès la fondation du domaine tend à se perpétuer. Des résidents du même âge, ayant un revenu comparable, vivant dans un même type de ménage affrontent les mêmes défis associés aux différentes étapes du cycle de vie, et ce, jusqu'à la vieillesse. Autrement dit, ils s'installent en même temps et poursuivent les différents cycles de leur vie en simultanée avec leur voisinage.

4.2.2.2.1 Parents en même temps

Avant leur installation en vue de fonder famille, les habitants de ces quartiers ont connu des trajectoires marquées par la mobilité résidentielle. Leur trajectoire se distingue ici de manière contrastée avec l'immobilité résidentielle des héritiers de la terre familiale vivant dans les rangs. Cette mobilité résidentielle concerne surtout la période avant d'avoir des enfants. Il s'agit principalement de mobilités liées aux études pour la plupart : Hélène (69 ans, village), Carole (70 ans, village), Blanche (70 ans, village) et Jean (73 ans, village). Ces expériences de scolarisation peuvent aussi être suivies de premières expériences professionnelles réalisées en centre urbain comme c'est le cas pour Hélène (69 ans, village). Il est aussi question d'une période plus bohème associée à la contre-culture des années 1970. Des échanges avec des propriétaires de ce type de quartier donnent accès à ces expériences de jeunesse. Un propriétaire témoigne du temps où la Gaspésie était la « Californie » du Québec, clin d'œil au haut-lieu de la contre-culture américaine : « C'était l'époque. J'avais les cheveux jusque-là ! (signe bien en dessous des épaules). Il fait part de sa passion pour Jimi Hendrix. « C'était un jeune quand on pense à ça ! Il avait l'air plus vieux. Il pouvait improviser chaque morceau selon son émotion. »

Différents types de matériaux font d'ailleurs allusion à cette arrivée de jeunes urbains associés à la contre-culture des années 1970 qui se rapproche de l'idée plus contemporaine de néo-ruraux. Lise (coinjointe de Jean) se présente aussi comme une jeune hippie qui s'est installée en Gaspésie après un « road trip » avec sa sœur. Un résident précise que le lieu occupé présentement par une résidence pour personnes âgées était autrefois un important lieu de rencontre de cette jeunesse contre-culturelle, à l'image de Percé et de sa maison du pêcheur, surtout pendant la période estivale. Une enquêtée explique que « la résidence pour personnes âgées, c'était l'endroit où les jeunes allaient. C'était l'endroit pour les partys ! C'est près de l'hôpital. C'est pour ça que c'est devenu un centre pour personnes âgées. »

Ce même résident fait référence au sous-groupe qui avait décidé de s'y établir de manière permanente. « Et je suis revenu. J'avais 17 ans en 1970. J'ai vécu dans la boutique d'artisanat (une propriété associée au mouvement contre-culturel). » Il raconte les circonstances de son arrivée dans le quartier. Il avait acheté le premier terrain du quartier Beauséjour dont le lotissement s'est fait sur d'anciens lots agricoles. « La maison à Monsieur Cyr, c'est moi qui l'ai construite ! Sa maison était raccordée en électricité par la première maison au coin. On était dans les terres des Leblanc, c'était en arrière de la maison là-bas ! » Il précise que c'était un simple boisé.

Pour les natifs, cette tendance à la mobilité pendant la jeunesse s'observe aussi. Il est question d'épisodes de retour en région qui ponctuent une vie principalement passée en ville. Certains de ces épisodes de bref retour conduisent à des installations, comme c'est le cas pour Hélène (69 ans, village). L'attente d'un premier enfant semble même avoir précipité un établissement régional dans un nouveau développement résidentiel. Ambivalente à l'idée de demeurer dans la région, Hélène (69 ans, village) habitait une vieille maison dans un rang au moment de sa première grossesse :

> C'était une maison [une première maison dans un rang] pas intéressante ! Ce n'était pas notre choix, mais c'est ce qu'on pouvait se payer. Après ça, il est rentré à l'hôpital. Il avait un salaire. Là, on pouvait se payer une maison. C'est un peu cowboy, mais... Mettons qu'on prenait une chance, mais on s'est essayé. Ça l'a marché ! Après ça, le département a grossi. L'hôpital, on est dans les années 80, ça l'a grossi depuis ce temps-là (Hélène, 69 ans, village).

Hélène précise qu'elle s'est ainsi installée en Gaspésie « un petit peu par accident » :

> C'est comme ça qu'on s'est installé en Gaspésie, un petit peu par accident. On a dit : « ça nous prend une maison ». Parce que les logements ici, il y avait une grosse difficulté, une grosse pénurie de logements. Tu pouvais avoir des quatre et demi pas trop intéressants. Donc ça prenait une maison ! Une première maison c'est parce qu'on avait un enfant, ça nous prend une maison (Hélène, 69 ans, village).

Dans cette trajectoire semblable, l'arrivée des enfants coïncide avec le moment de l'installation résidentielle, et ce, de manière plus permanente. Cette catégorie de participants explique comment ils ont aménagé dans le quartier au moment de l'arrivée de leur premier enfant. « En fait, la maison a été bâtie en même temps que mon fils. On était en appartement quand il est né » explique Blanche (70 ans, village). Elles sont nombreuses à mentionner s'être « fait construire » au moment de fonder famille. Pour Jean (73 ans, village), alors propriétaire d'un terrain dans les rangs, le fait d'habiter dans un nouveau développement, un peu en marge du cœur de village, représente une forme de compromis dans l'optique d'un premier enfant :

> Ça nous intéressait parce que ce n'était pas au centre du village. On s'est rendu compte que c'était quand même un peu plus loin. Lorsqu'on a vu que ces terrains-là ici étaient à vendre, on a acheté les quatre terrains parce qu'on voulait contrôler l'environnement, ce qui fait qu'on s'est construit ici, de l'autoconstruction (Jean, 73 ans, village).

Le choix de la localisation est aussi en lien avec des considérations pour les enfants. « On voulait aller travailler à pied. On voulait pouvoir aller à la coopérative, à la pharmacie, etc., que ce soit local, et que les enfants puissent aller à l'école à pied ici », précise Jean (73 ans, village).

La primoparentalité représente un moment critique pour ces résidents par rapport à leur domicile, mais aussi par rapport à leur installation gaspésienne. Autrement dit, l'attente du premier enfant les amène à se questionner sur leur volonté de demeurer dans leur domicile actuel et sur celle de rester dans la région.

Dans ce milieu résidentiel plus dense, la vie sociale y est décrite comme plus intense dans que dans l'habitat des rangs. Les diverses formes d'entraide et les interactions de sociabilité y semblent plus courantes. Les nouveaux résidents de ces quartiers ont en commun le fait d'être de nouveaux parents. Ceci semble à l'origine d'une dynamique de forte solidarité. Plusieurs évènements collectifs font l'objet de souvenirs des participants vivant dans ce type d'habitat. Il est question des ventes de garage (vide-grenier) et des fêtes d'enfants. La densité de ces quartiers, la proximité des maisons, favoriserait aussi cette dynamique.

Cette impression a été partagée par un enquêté sur le terrain. Celui-ci raconte que la vie sociale était plus intense dans ce type de domaine résidentiel que ce à quoi il avait été habitué dans les rangs. Il m'explique qu'il ne savait pas comment gérer un voisinage aussi présent et comment échanger aussi fréquemment avec les voisins. Il explique qu'il s'est développé des liens forts ; même chose pour leurs enfants. « C'était émotif quand on est parti pour la maison dans le rang ». Il explique s'être senti plus isolé en retournant vivre dans les rangs.

L'habitat des développements résidentiels en contexte d'interconnaissance favorise les relations de voisinage. Le fait d'avoir des enfants du même âge fait aussi en sorte de favoriser ces liens. Les enfants deviennent des intermédiaires entre les parents.

> C'est comme ça que tout a commencé et puis là, tu as des enfants qui grandissent. Des enfants qui font du théâtre, qui apprennent la musique, et puis là, on est rendu ramifié avec la communauté. Tu deviens connu, les gens te connaissent. Tout ça se trame au fil des ans, au fil des évènements. On s'insère tranquillement dans la communauté, parallèlement, tout ça se fait ensemble. On se fait des connaissances. On connait les parents des enfants. Il y a des activités culturelles. Il y a toute sorte de choses qui se mettent en place (Hélène, 69 ans, village) !

Les enfants des résidents aînés du quartier s'en souviennent aussi. La mémoire des enfants des résidents aînés rencontrés sur le terrain est vivace à propos des activités du « quartier ». Ceux-ci racontent leur enfance dans le domaine domiciliaire et atteste de l'intensité de sa vie sociale, des évènements organisés pour leurs parents, voisins du même quartier. « Ah oui, il avait un marché aux puces et une épluchette de blé d'Inde ! »

Les témoignages des anciens membres du voisinage se recoupent. Ils font mention de l'intensité de la vie sociale et des fêtes organisées pour les enfants du quartier. Un membre du voisinage mentionne : « Avant, il y avait une fête de rue. Au début, c'était une épluchette de blé d'Inde et puis c'est devenu de plus en plus élaboré. Il y avait même des cadeaux pour les enfants. La femme à Jean les emballait individuellement et les adressait à chaque enfant ! Un père Noël venait. Il arrivait par des Érables [nom de rue]. Une fois, il y a eu un père Noël en bleu ! C'était Alain, avec Boudreau et Bélanger qui organisaient ça ! »

Il apparait que les enfants du quartier représentent le vecteur et l'intermédiaire des liens sociaux qui se sont développés entre parents. Les anciennes amitiés avec des personnes qui n'ont pas d'enfants lâchent et se remplacent par des amitiés avec des parents à proximité : « Des liens d'amitié qui ont été conservés avec le temps, quand tu as trois enfants, de 5 à 10 ans, les amitiés lâchent... », explique Hélène (69 ans, village). Les enquêtés de ce type de quartier font état d'une vie sociale intense dans le voisinage, surtout lorsque les enfants étaient d'âge préscolaire et primaire.

4.2.2.2.2 Voir partir ensemble les enfants pour les études

Les résidents des domaines domiciliaires partagent les mêmes étapes de cycle de vie que leur voisinage. Ainsi, les moments de vie associés à l'entrée dans l'âge de la vieillesse sont vécus simultanément par le quartier. Ceci permet aussi aux résidents de se comparer avec le voisinage. Les enfants du domaine sont connus de la plupart des ménages de parents. La retraite et le départ des enfants adultes sont vécus relativement simultanément dans ces domaines domiciliaires. L'étape du « nid vide » apparaît ainsi comme une expérience affrontée collectivement et dans un contexte particulier.

Ce contexte est caractérisé par l'absence de campus universitaire en Gaspésie. Ceci fait en sorte que la plupart des enfants des résidents du village ont dû quitter la région pour leurs études supérieures. Ce départ prend un sens particulier en considérant la centralité des enfants dans la vie des résidents des domaines domiciliaires. Il est alors question d'une diminution de la vie sociale du quartier qui était centrée

sur les enfants. Hélène remarque que les différences entre les voisins sont plus saillantes depuis le départ des enfants. Ceux-ci constituaient une raison d'être ensemble et de surmonter les possibles différences de perspectives, de modes de vie et d'intérêts.

Comme souligné dans la partie sur les dimensions morphologiques, les propriétaires de maison unifamiliale dans ce type de développement ont eu une forte propension à l'immobilité résidentielle. L'intervalle d'occupation de la maison est entre trente (30) et quarante (40) ans. Il semble que ce soit la présence des enfants qui motivent principalement cette stabilité résidentielle. L'étape de leur départ vient modifier les possibles pour les participants. Il devient envisageable de quitter la maison, le quartier, voire la région.

Dans les échanges, leurs préoccupations sont celles de leur étape dans le cycle de vie, soit celui du « nid vide ». Certains évoquent une vie sociale plus tranquille. La vie sociale semble se décentrer progressivement des enfants, mais aussi des ascendants. « Mes parents ne sont plus là. Mes enfants sont autonomes. On peut le faire. Je peux le faire pourquoi je ne le ferais pas ? » questionne Hélène. La participante poursuit : « La vie change. Il y a la période où on a nos jeunes enfants. La période où les enfants sont à l'école, puis ils partent pour les études. La disponibilité n'est plus la même. Le temps libre a augmenté ».

Ces résidents, maintenant considérés « aînés » selon les catégories institutionnelles, livrent un discours où ils tendent à se présenter comme des « jeunes familles » arrivées à la retraite. Un enquêté attire l'attention sur le fait que les résidents aînés ont de la difficulté l'idée qu'ils ne forment plus de « jeunes familles avec des enfants entre 0 et 11 ans », mais qu'ils sont des familles avec enfants sont devenus adultes.

La vie sociale actuelle de ce type de domaine résidentiel est donc marquée par l'âge de la retraite, mais aussi par les questionnements qu'il engendre et par les changements qu'il rend possibles. Le départ des enfants permet aussi de renouer des amitiés mises de côté au profit d'amitiés nouées avec d'autres parents. Avec le départ des enfants adultes, ces amitiés « parentales » perdent une partie de leurs raisons d'être. Des différences de visions et d'intérêts peuvent l'emporter sur les points partagés autour de la parentalité.

L'avancée en âge semble affaiblir la conscience commune d'être parents d'enfants relativement du même âge. Elle semble redonner une place plus importante aux éléments de différenciation sociale. Ceux-ci

peuvent être de nature variable : loisirs, intérêt et prédominance pour des activités de nature manuelle (bricolage, foresterie, chasse et pêche) ou de nature intellectuelle (écriture, dessin, peinture, conférence et lecture). Ces éléments semblent varier en fonction de l'origine socioprofessionnelle des enquêtés. Les anciens travailleurs manuels tendent à apprécier le bricolage alors que les membres de profession libérale s'adonnent à l'écriture. Sans activité commune avec les enfants, l'unité autour des enfants s'étiole entre les parents-voisins. Malgré une relative uniformité dans les cycles de vie de ses résidents, plusieurs éléments de différenciation sociale commencent à s'observer. Le partage d'une même condition de parents, par exemple, n'efface pas les différences de statuts sociaux et de niveau de scolarisation. Il est aussi question de la reprise d'anciennes amitiés, celles nouées pendant les études postsecondaires, et qui ont été délaissées avec l'arrivée des enfants.

Au moment de l'entrevue, à l'âge associé à la retraite, Hélène (69 ans, village) témoigne d'un éloignement avec les voisins liés à des intérêts différents. Elle reconnait le caractère positif de la région pour élever des enfants. « Élever des enfants en Gaspésie c'est plus intéressant que de les élever en ville... Ça rendait la chose intéressante. » Elle note toutefois qu'aujourd'hui, la localité a une atmosphère de vieillissement : « Mes amies ici ont 70 ans et plus en général. C'est tout du monde que j'adore. Ils sont tous un peu malades. Je n'ai pas envie de ça, j'ai envie d'être avec des jeunes qui ont des projets et qui ne parlent pas de maladies. C'est ça qui va me garder jeune ! »

Ce changement d'atmosphère amène à considérer son inscription dans la région. Lise et Jean, nés à l'extérieur de la région, remarquent que le départ d'amis présentant un profil particulier, comme celui des médecins et autres professionnels de la santé : « Les médecins vont s'acheter des maisons nouvelles. Ils ont plus de liberté économique. Ils vendent leurs maisons et s'en retournent en ville à la fin de leur carrière. Souvent, un des deux conjoints n'a pas d'emploi intéressant ou souhaite se rapprocher de leur famille » (Jean, 73 ans, village).

Il s'en dégage que certains amis de longue date ne soient plus présents dans la localité ou dans la région. Le moment de la retraite représente une nouvelle situation relationnelle, ce qui peut mener à reconsidérer son lieu de résidence ou revoir les amitiés et les relations à privilégier.

Avec l'avancée en âge, des problèmes se posent pour le maintien dans le domicile occupé souvent pour plus de quatre décennies. Les maisons conçues dans les années 1980 pour les jeunes familles ne répondent plus nécessairement aux besoins d'un couple de nouveaux retraités. Dans le cas des maisons à palier

décalé, l'aménagement physique de ce modèle vient compliquer les déplacements entre les paliers. Les escaliers, bien que de quelques marches, deviennent une forme d'irritants pour les résidents comme le souligne Carole (70 ans, village). Avec le départ des enfants, la maison offre toutefois des chambres pour la visite ou pour le passage de retour des enfants adultes établis à l'extérieur de la région.

En dépit d'une diminution des rapports, l'interconnaissance entre les anciens voisins continue d'être mentionnée comme un aspect positif. À ce propos, il est question de la solidarité des résidents d'un domaine résidentiel à l'endroit d'une voisine qui souhaitait mourir à domicile : « La personne qui est décédée dernièrement, c'était leur voisine d'en face. Ils se sont beaucoup occupés d'elle. Ils sont très généreux. Elle, elle disait tout le temps : elle les admirait comme couple. Ils ont les mêmes goûts. Ils sont tout le temps ensemble. Elle les trouvait inspirants » (Blanche, 70 ans, village).

Carole (70 ans, village) rappelle ce moment fort d'entraide entre voisins. Elle porte l'attention sur le niveau d'organisation entre les voisins pour s'assurer de veiller au chevet de leur voisine mourante : « Marie lui a fait un horaire pour qu'il y ait toujours des gens. Quelqu'un y allait pour la nuit. À part ça, fallait que les gens se remplacent », explique Carole (70 ans village).

Bien qu'ils témoignent, pour la plupart, du départ de certains voisins, qui ont quitté le territoire ou qui sont décédés, l'ancienneté des liens qui associent les résidents aînés est toujours garante de type de relations étroites qui continuent de s'y observer. Il n'y a plus de fêtes de quartier aussi vivantes, mais le quartier a maintenu plusieurs de ces évènements ; vente de garage, une fête de l'Halloween avec beaucoup de décorations, etc. Les nouveaux résidents du quartier, dont certains y ont vécu leur propre enfance, proposent de renouveler la tradition des évènements de leurs parents. Dans les conversations avec les enfants adultes, le sujet tombe ensuite sur la vie du quartier Beauséjour. Elle explique que c'était très gros du temps. « Ils barraient la route. Il y avait des chapiteaux. Ils faisaient des repas élaborés. Les enfants avaient des cadeaux. Ce serait bien de refaire quelques choses. Il suffirait de barrer la rue des Mélèzes, elle est plus facile à barrer. Demander à la ville. On pourrait faire comme à Montréal, les repas en blanc. Chacun amène ses tables et ses chaises avec son lunch. Rien de compliqué. S'il ne fait pas beau, on fait ça le samedi suivant ! »

4.2.2.2.3 Le retour inattendu des enfants adultes

La période du départ des enfants cède la place à leur retour en tant que « jeunes adultes » sur la voie de la parentalité. Marquée d'abord par le départ des enfants, la vie sociale des quartiers de deuxième vague résidentielle se caractérise, de plus en plus, par leur retour. Ce phénomène surprend plusieurs anciens résidents. Ceux-ci constatent d'abord le remplacement des plus anciens ménages par de jeunes familles ainsi que le retour de leurs propres enfants dans la région. Ces constats sont interprétés comme favorables et se traduisent aussi dans leur perception plutôt « optimiste » du thème du vieillissement démographique régionale. Cette interprétation semble reconduire celle des médias régionaux et des organismes en attractivité régionale.

Dans les interactions sur le terrain et dans les entretiens, les résidents aînés remarquent une première transformation dans leur environnement proche : la présence de jeunes ménages. Certains évoquent une nouvelle génération de nouveaux arrivants : « Aujourd'hui, il y a une génération de nouveaux arrivants qui recherchent la qualité de l'environnement ! », note Jean (73 ans, village).

L'arrivée de « jeunes familles » en remplacement des plus anciens résidents est aussi observée et commentée par le voisinage. Dans une interaction avec des membres du voisinage, il est question d'une situation originale d'échange de domiciles entre un ancien résident du quartier et un jeune résident du village. Ce dernier a une petite compagnie de construction, et est propriétaire d'une petite maison au cœur du village. Il est en couple. Selon une informatrice, il prévoit bientôt d'avoir un enfant. Il est dans la jeune trentaine. « C'était la maison de Monsieur Landry et Johanne. Le couple âgé va louer la maison de Monsieur Landry au village. Il s'agit d'une sorte d'échange de maisons ». L'informatrice ajoute aussi qu'une famille de trois enfants va déménager dans le quartier. « Ils louent actuellement la maison du Docteur Lapierre. Ils vont venir louer une autre maison dans Beauséjour. "C'est le fun ! Ça rajeunit la place ! Ça la dynamise !"

Un processus de renouvellement des anciens résidents semble ainsi s'observer. Le remplacement des anciens occupants s'accompagne souvent de rénovations. Les maisons achetées sont "en fin de cycle" et nécessitent souvent des rénovations. La logique de rénovations extérieures s'apparente à celle décrite par le chercheur. Les travaux extérieurs favorisent des échanges entre le nouveau ménage et le voisinage. Des résidents aînés entreprennent aussi des rénovations dans l'objectif

Figure 4.6 Le renouvellement des ménages

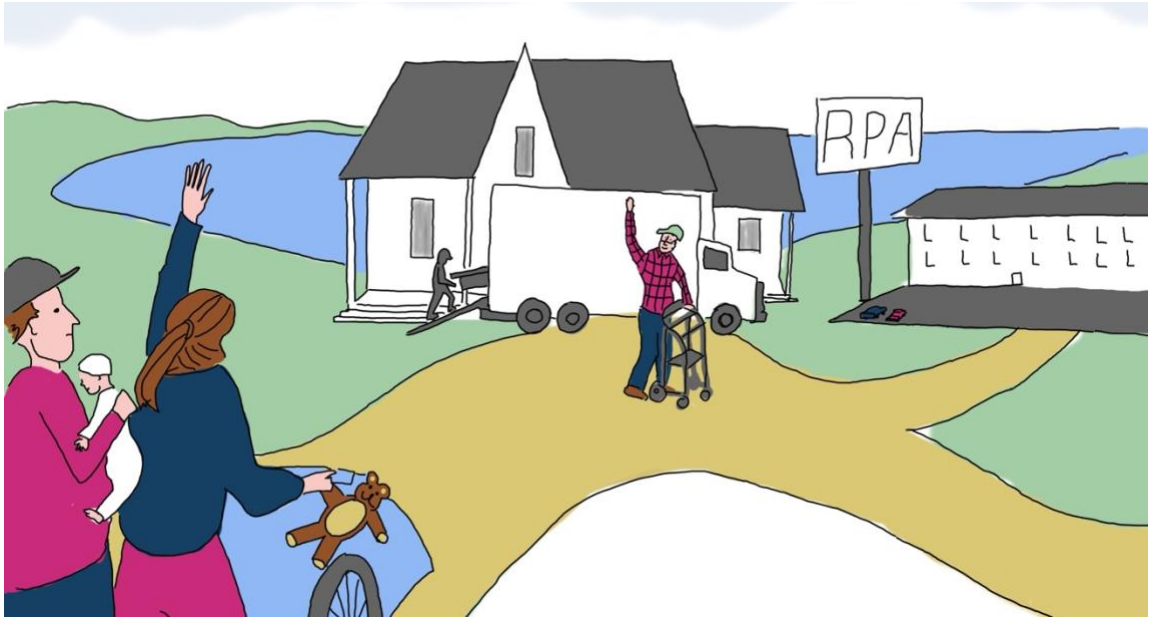

Tiré de [Le renouvellement n'est pas un changement social], Illustration par Pierre-Luc Lupien, 12 octobre 2021. CC BY-NC-ND

continuer à vivre chez soi. « Je veux vivre chez moi tranquille, le plus longtemps possible. Je rénove ma maison pour ça », explique un enquêté aîné sur le terrain.

Les résidents aînés du quartier remarquent l'arrivée de jeunes ménages et ils constatent aussi le retour de leurs propres enfants dans la région. À l'échelle du quartier, les enfants des résidents s'installent à proximité de leurs parents. Certains commentent aussi le retour des enfants du quartier, dont plusieurs avaient quitté pour des études universitaires. Ils observent que les maisons des résidents plus âgés sont achetées par de jeunes ménages. Dans certains cas, la maison des parents est reprise par les enfants. Des enfants du quartier s'établissent à proximité de leurs parents. « Une de nos filles qui reste là à qui on avait donné un terrain et puis l'autre en face, 2 filles ici et une autre à Montréal », explique Jean (73 ans). Une situation semblable est rapportée par Cécile (73 ans, village) : « J-F est en face de Maxime c'est vrai ! Ça fait deux ans qui est là. Il a vendu sa maison à sa fille dans le village. Il a resté dans la rue des Pins lui aussi. Là, il a acheté cette petite maison-là qui est au bord de la rivière en face de chez nous. »

Les résidents aînés du quartier sont nombreux à être voisins ou à proximité de membres de leur famille. S'observent aussi des pratiques de succession de propriétés concernant les bungalows des résidents aînés. La transmission semble se conserver au sein de la lignée familiale un peu à la manière des domaines

agricoles familiaux. Les résidents aînés tendent ainsi à être remplacés par de jeunes familles à l'étape de l'installation et des premiers enfants. Une impression de renouvellement des ménages se dégage de ce changement d'occupants de cette zone résidentielle (Figure 4.6).

Hélène fait part de sa surprise de voir ses propres enfants revenir. Elle a été la première étonnée de voir ses propres enfants revenir s'installer dans la région après leurs études universitaires : « Un moment donné, les jeunes sont revenus, les jeunes... le cégep. Les jeunes sont apparus, les jeunes sont restés au cégep. Comme mon fils, par exemple, il est allé au cégep à Saint-Joseph... il est revenu dans la région. Ses amis aussi. Ce qui ne se faisait pas avant ! »

La surprise face à cette amélioration est une attitude fréquente chez les résidents aînés rencontrés sur le terrain. Sur la question du vieillissement, l'avenir semble abordé avec un certain espoir en raison du « retour des jeunes » après des années, plutôt des décennies d'exode des jeunes. La région semble maintenant avoir un « avenir » représenté par le « retour des jeunes ».

Les enquêtés remarquent que la région attire des jeunes dans la région. Ce constat est largement répercuté par les médias régionaux. Il est question d'un changement « drastique » par rapport à la période des années 1990 où l'exode des jeunes était à son plus fort.

> La Gaspésie à cette époque-là c'était une région sous-développée économiquement, depuis toujours... et les gens, comment je dirais ça, avaient pris ça pour acquis. On fait pitié, on a du chômage les trois quarts de l'année pis donnez-nous de l'argent, on fait pitié. Ya juste la pêche, on a des emplois saisonniers. L'idée du mouvement régional c'était de dire prenez-vous en main. Si vous voulez que ça change, faites changer les choses. Je le faisais [faisais partie du mouvement régional] pis je n'y croyais pas, c'est fou ! Je me confesse ! Pendant que je faisais ça, je n'y croyais pas ! Je me disais ça ne peut pas changer ! Quossé que ça va donner. Ça ne peut pas changer ! Ça l'a toujours été comme ça. Mais dans les années 2000, ça l'a changé (Hélène, 69 ans, village).

Les résidents aînés expriment de la surprise de voir les enfants adultes revenir dans la région, parfois dans le quartier. L'arrivée de jeunes familles dans le même domaine entretient généralement l'espoir des résidents aînés d'une reprise de cette vie de quartier organisée autour des jeunes enfants. La perception d'un regain démographique semble se répercuter dans l'interprétation que les résidents font de la question du vieillissement démographique, enjeu publicisé dans une région définie comme « la plus vieillissante du Québec ».

L'amélioration de la démographie régionale fait régulièrement la manchette dans les médias locaux. Les organismes régionaux en attractivité publicisent régulièrement le solde migratoire. La recension de la presse locale relève que chaque année cette information se retrouve en page couverture depuis 2015. En figure 4.7, il est présenté sur l'endos du journal régional le Graffici une publicité de Vivre en Gaspésie (2017), qui fait état de nombre de nouveaux arrivants accueillis en 2017 (Vivre en Gaspésie, 2017)(Vivre en Gaspésie, 2017). La question du vieillissement démographique est abordée sous l'angle de l'amélioration de la situation démographique, notamment le retour des jeunes dans la région. Leur analyse s'apparente à celle des médias régionaux et des publicités des organismes en attractivité qu'on y retrouve. Ainsi, pour ce qui est des résidents des « domaines domiciliaires », il semble moins question de transmission de propriétés que de renouvellement du quartier symbolisé par l'arrivée de jeunes familles. Questionnés sur les enjeux sociaux du vieillissement, sur leur préoccupation, il n'a pas été question de prime abord de l'accès aux soins à domicile ou d'option d'hébergement pour aînés. Il a été plutôt question du vieillissement sous l'angle « démographique ». Le problème du vieillissement de la population trouve sa solution dans l'arrivée de plus jeune et dans la naissance d'enfants.

Figure 4.7 Publicité de Vivre en Gaspésie (endos du Graffici)

4.2.3 Conclusion sur l'espace du village

La description de l'espace du village révèle d'emblée un premier constat, celui de sa différenciation à travers le temps. À l'origine, la localité était surtout définie par l'activité agricole. Elle n'avait pas un mais deux « cœurs de village » associés à deux communautés ethnoculturelles différentes, une d'origine britannique et une autre d'origine acadienne. L'implantation de l'hôpital, au milieu des années 1950, vient transformer la localité. Elle en modifie la morphologie au sens de l'aménagement du territoire et de la démographie. L'hôpital est construit à proximité de l'Église catholique qui est à mi-chemin entre les deux noyaux villageois. Des constructions résidentielles et des immeubles à appartement l'entourent. L'espace agricole est « comblé » par de nouveaux développements résidentiels formant des damiers. Cette

transformation morphologique est un signe des transformations sociales et démographiques de la localité. Les nouveaux espaces résidentiels accueillent alors une nouvelle population provenant de l'extérieur de la région qui vient occuper les nouveaux emplois en santé. Anticipant la Révolution tranquille, ce village agricole fait place à un secteur tertiaire et une économie salariale. L'implantation de l'hôpital et son développement subséquent initient une matrice de développement de la localité qui tend alors à se reproduire. Dans le chapitre, il a été question de deux premières vagues résidentielles intimement liées au développement hospitalier. Chaque étape de développement de l'hôpital génère une vague de développement résidentiel de type « domaine domiciliaire ». L'insertion de nouvelles constructions de type bungalow et de domaines résidentiels inspirés des milieux suburbains devient l'espace d'un nouveau mode de vie. De jeunes familles s'installent dans ce domaine et passent ensemble les différentes étapes du cycle de vie, du premier enfant au départ des enfants adultes. Avec la seconde partie de cette section sur les expériences de l'habitat par les enquêtés, une dynamique sociale devient repérable dans ce milieu sociorésidentiel particulier. Les interactions et les formes d'entraide y sont fréquentes, ce qui contraste avec le portrait individualiste associé à la forme résidentielle « banlieusarde ». La vie sociale s'organise autour des enfants des résidents du quartier. Les propriétaires de maison unifamiliale dans ce type d'environnement adoptent une forme sociale de vieillissement particulier. La prochaine partie du chapitre s'intéresse plus spécifiquement au registre discursif sur le vieillissement chez cette forme dite unifamiliale.

4.3 Le registre discursif du vieillissement actif

Chez les participants vivant au village, le registre discursif le plus commun est celui du vieillissement actif. Le vieillissement est considéré comme un phénomène qu'il est possible de freiner ou de ralentir par ses actions individuelles. Le registre rappelle les constats des travaux sur les représentations sociales du bien-vieillir (Apouey, 2020). Celles-ci s'expriment en mettant un accent sur le type d'action à mener pour « prendre en main » son vieillissement. Fait pertinent, elle se rapproche du principe entériné du « vieillissement actif » promu par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Ce principe est d'ailleurs inscrit dans les politiques concernant les personnes aînées de la localité observée. Dans une politique municipale de la localité, l'« aîné » est d'ailleurs défini ainsi : « Un aîné est un membre à part entière de notre communauté, pour lequel nous reconnaissons le droit de vivre dans un cadre favorisant le vieillissement actif » (Municipalité de Sainte-Brigitte, 2019, p.3). À l'échelle de la MRC, la même notion renvoie plus spécifiquement à la promotion de l'activité physique et du « cadre » qui le favorise (MRC Cavaillon, 2021, p.11). Cette conception se présente dans le discours des personnes sous différents angles, et pas exclusivement en termes d'activités physiques, mais aussi de différents types d'activités favorisant

la santé mentale et cognitive ainsi que l'implication bénévole. Le corpus de la thèse y fait écho à travers différents types de matériaux, comme les journaux locaux. Dans les médias régionaux, l'activité des personnes âgées est mise en valeur de différentes manières : articles de conseil, publicités de résidences pour personnes aînées misant sur l'activité, portrait de bénévoles émérites, souvent aînés, et réalisations culturelles d'aînés mises en vitrine. Cette posture est la plus fréquente avec onze (11) participants sur dix-neuf (19) pour qui il s'agit de la posture de type « vieillissement actif » est celle qui décrit le mieux leur rapport au sujet.

Dans les entretiens semi-dirigés avec les enquêtés, plusieurs discours spécifiques se distinguent à partir du registre discursif commun du « vieillissement actif », ce qui recoupe la diversité des figures de l'aîné actif présenté dans les médias régionaux. Il est à mentionner qu'il est rare de retrouver uniquement un seul type de registre dans le récit des participants. Plusieurs de ceux-ci sont mobilisés chez un même participant. Certains discours restent toutefois prédominants dans les entretiens analysés. Ce classement repose sur l'occurrence de ces types de discours, mais aussi sur la centralité de celles-ci dans les représentations des participants. Cette centralité signifie qu'un registre tend à articuler les autres. Par exemple, un participant mise sur le vieillissement actif pour affronter un processus d'avancé en âge qu'il conçoit comme inexorable dans le même sens que le registre stoïque. Les deux registres se trouvent hiérarchiser un par rapport à l'autre. Trois types discours s'inscrivant dans le registre du vieillissement actif ont été dégagés de l'analyse. Le premier type de discours met l'emphase sur l'activité physique. Le mot « bouger » revient fréquemment comme moyen d'affronter l'avancée en âge et ses limitations physiques sur le corps. Le second type de discours fait ressortir l'importance de participer à des activités sociales. Il est question de fournir des « efforts » pour sortir de chez soi pour rencontrer d'autres personnes. De manière générale, que ce soit avec des membres de la famille ou de la parenté ou avec des amis, il importe d'être « bien entouré » et de « sortir pour participer aux activités sociales » pour bien vieillir. Comme il sera abordé dans le chapitre 5, ce type de discours concerne principalement les femmes aînées vivant seules. Enfin, le troisième type de discours mise sur l'adoption d'un rapport au temps spécifique tournée vers l'avenir et la réalisation de projets, généralement des œuvres culturelles, comme des écrits littéraires. L'idée d'être actif pour freiner le vieillissement est commune à ces trois sous-postures : bouger, s'impliquer et avoir des projets.

Quatre couples de participants correspondent aux caractéristiques de ce sous-groupe. Il sera question en premier lieu du discours d'Hélène sur le vieillissement. Son discours sur le sujet y sera mis en en lien avec

des éléments de son récit. Son discours sera ensuite mis en série avec les points de vue des autres membres du sous-groupe ainsi que des résidents du village.

4.3.1 Le discours d'Hélène sur le vieillissement : « Avoir des projets »

Femme longtemps impliquée dans la localité, propriétaire d'une maison dans un développement résidentiel, âgée de 69 ans, Hélène (69 ans, village) réalise une entrevue qui prend la forme d'une délibération à voix haute sur les avantages et les inconvénients d'aller vivre en ville. La participante évalue l'option de s'établir en ville. Son récit et son discours sur le vieillissement font référence à cette option. Ainsi la posture d'Hélène par rapport au vieillissement privilégie le « fait d'avoir des projets » pour demeurer jeune et la ville offrirait, à ses yeux, une plus grande possibilité de projets. En fin d'entretien, la participante dit avoir apprécié l'échange puisqu'il lui a permis de réfléchir au choix résidentiel qu'elle considère déchirant : « C'est drôle ça tombe à un moment charnière entre la région et la ville ! J'ai dit des choses que je n'aurais pas pensées. J'ai été surpris moi-même de mes propres réponses ».

Hélène (69 ans, village) adopte une position franche dès le départ en s'opposant à l'assignation de l'étiquette de personnes âgées ou d'aînés. Elle « ne se voit pas comme vieille ». Elle manifeste aussi un refus de considérer les sujets qu'elle considère associés à la vieillesse comme l'éventualité de vivre en résidence pour personnes âgées, les maladies et la mort. Elle se sent aussi ramenée à la question de la vieillesse par des membres de son entourage dans le village. « Moi, je n'ai pas envie d'être vieille, ça ne me tente pas ! ». Elle reprend : « Je ne me sens pas vieille et je ne suis pas la seule qui pense comme ça ! » Elle concède que son attitude peut être questionnable : « Je suis peut-être déconnectée, mais j'ai plus envie de ça que des histoires de vieux qui ont des maladies et qui passent des mammographies... Je ne veux pas en entendre parler. » De manière générale, elle partage l'impression que la population est vieillissante : « La population ici est vieillissante, on le sent, et moi, ça me tire vers le bas ». Elle développe sur l'idée de l'autoperception de la vieillesse et sur l'identité associée : « Les gens ne se voient pas vieillir et un moment donné, ils se disent c'est tu moi ça ? C'est-tu moi qui a 75 ans ? La vieillesse les prend par surprise ! » Cette réticence à être renvoyée à la question de l'âge l'amène à tenter de s'associer avec d'autres personnes qui partagent sa conception.

Tableau 4.2 Caractéristiques des participants liés aux domaines résidentiels

Participants	**Trajectoire résidentielle**	**Statut de propriété du domicile**	**Dernier emploi occupé**	**Statut matrimonial et enfants**	**Registre discursif**
Hélène (et Julien)	Mobile pour les études : Immobile depuis la naissance du premier enfant	Propriétaire d'une maison unifamiliale	Administration-santé	Mariée – Trois (3) enfants	Vieillissement actif — par les projets
Jean (et Lise)	Mobile (natifs de l'extérieur de la région, établis au moment de la jeunesse)	Propriétaire d'une maison unifamiliale	Domaine de la santé	Mariée – Deux (2) enfants	Vieillissement actif — par l'activité physique
Carole (et Simon)	Mobile pour les études : Immobile depuis la naissance du premier enfant	Propriétaire d'une maison unifamiliale	Domaine de l'éducation (et de la santé)	Mariée — Deux enfants	Acceptation stoïque du vieillissement
Blanche (et Robert)	Immobile (toujours vécu dans la localité)	Propriétaire d'une maison unifamiliale	Domaine de la santé	Mariée — Trois enfants	Acceptation stoïque du vieillissement

Son propos recoupe sa posture sur le vieillissement qui mise sur la réalisation de projets menée de concert avec des jeunes. Elle évite les relations avec des personnes de son âge qui ont tendance à parler de sujets liés à la vieillesse comme ceux concernant la maladie et les problèmes de santé. Elle préfère « se laisser surprendre par la vieillesse » plutôt que de prévoir sa vie en fonction de la maladie.

> Je ne fais pas de plan en fonction d'être malade, de perdre de la mobilité ou tout peut arriver ! Je fais un plan de manière à vieillir comme Denise Filiatrault comme Janette Bertrand. C'est pas mal ça mon projet de vie ! Je veux faire des choses jusqu'à 90 ans, je ne me dis pas si j'ai mal à une hanche, je vais m'en aller dans une RPA. Je ne pense jamais à ça (Hélène, 69 ans village) !

Ce dernier extrait évoque une attitude de la participante qui ne traduit pas uniquement par des mots, mais aussi par son langage non verbal. Le dos arqué pour nier le recourbement de la vieillesse, celle-ci adopte une posture exprimant sa volonté de demeurer mobile et de réaliser des projets. Après l'entretien, j'ai réalisé un croquis (Figure 4.8) qui illustre sa tenue corporelle en l'opposant à celle des personnes aînées dont elle souhaite se démarquer.

Figure 4.8 La posture corporelle d'Hélène

Tiré de [Je ne me dis pas si j'ai mal à une hanche], Illustration par Pierre-Luc Lupien,Mai 2021. CC BY-NC-ND

Par rapport à la manière même d'affronter la vieillesse, Hélène précise que les conditions de sa génération diffèrent de celle de ses parents et, qu'en ce sens, leur manière de vieillir devrait aussi différer :

> On n'est pas là où nos parents ont été. Nous autres, on a eu des conditions de vie plus faciles, une santé. On a eu de la nourriture meilleure, on a eu des connaissances plus pointues. Ce qui fait qu'on est plus équipé, armé pour affronter la vieillesse, je pense... Moi je n'avais pas de médecins avant quelques années.

Après le décès de sa mère, elle réévalue sa possibilité de réaliser ses projets. La fin de cette période de proche-aidance ouvre la porte aux projets, notamment en libérant du temps. « Mes parents ne sont plus là. Mes enfants sont autonomes. On peut le faire. Je peux le faire pourquoi je ne le ferais pas ? »

Dans la suite de son récit, Hélène explique comment la fin de la période de proche aidance de sa mère n'a pas été suivie par du temps pour soi en raison de la pandémie. Elle pensait pouvoir retrouver ses anciennes occupations, mais ce ne fut pas le cas. Elle dit s'être retrouvée seule après cette période particulièrement

chargée en termes de proche-aidance, mais aussi de deuil. Pendant la pandémie, elle fait ainsi part d'un certain isolement. Hélène est aussi habituée de se déplacer beaucoup, notamment pour faire la navette entre la région et la ville. Avant le début de l'entrevue, elle m'a mentionné avoir l'habitude de quitter la région tous les deux mois. Elle explique ainsi avoir vieilli pendant la pandémie en raison de l'isolement. « Je trouve que j'ai vieilli, même physiquement, je trouve que j'ai vieilli de partout. J'ai les cheveux blancs, j'avais les cheveux blancs avant. Mais là, ils sont blancs, il n'y a pas d'erreur ! » Elle explique aussi qu'elle est particulièrement sensible à la présence des autres et qu'elle a besoin de la présence des autres pour être vivante. Elle explique qu'elle s'alimente beaucoup à la présence des autres. Sans contact avec les autres, elle s'est vu « dépérir ». Le contexte de la pandémie, plus spécifiquement la diminution de l'intensité de la vie sociale qu'il a imposée, aurait aussi participé à accélérer son vieillissement.

La pandémie ne lui a pas entièrement coupé ses relations sociales. Elle raconte comment elle en est venue à renouer des relations avec d'anciennes amitiés par les moyens technologiques. Elle constate avoir maintenant plus de liens avec ses amis de l'extérieur de la région qu'avec ses anciennes amies de la région. Ceci contribue justement à la situation où elle hésite entre demeurer dans la région ou déménager pour se rapprocher de ses amis. Préférablement, il serait question d'avoir deux domiciles dans chacun des milieux : « On va tu pouvoir garder deux logis ? je ne le sais pas, c'est tu transitoire, je ne le sais pas ! » Au moment de l'entretien, Hélène et son conjoint font des démarches pour trouver un condo en ville.

Tout au long de l'entrevue, elle revient sur son désir de s'installer en ville, un milieu qu'elle présente comme plus jeune, plus dynamique et plus propice aux projets. La ville semble être un milieu où il serait aussi plus facile de ne pas être renvoyé à son âge et d'entrer en relation avec des plus jeunes. Elle perçoit la localité et la Gaspésie comme plus vieillissante, ce qui la rebute à y demeurer. Au moment de l'entretien, la décision n'est pas prise par rapport à un déménagement en ville, ni sur l'option d'avoir un pied-à-terre urbain tout en conservant sa maison en Gaspésie. L'entretien devient une occasion de délibérer à voix haute sur ce projet de déménagement en ville. « Mon souhait, c'est de vieillir en ville ! ... J'ai comme un problème... Il y a un choix. » Ou encore, plus loin : « J'aimerais vieillir en ville plus qu'en campagne et là, j'ai un déchirement. » Elle explique qu'elle se partage entre deux univers, celui de ses anciens amis locaux qui étaient parents en même temps qu'elle, et celui de la ville, avec des anciennes amitiés du temps des études universitaires. Au moment, elle semble opter pour le choix de déménager en ville.

La ville est associée à la vie, aux projets et à l'interaction avec des plus jeunes. « Je recommence à vivre. Je suis comme une sangsue, je trouve. Je vis à partir des autres qui m'amènent des idées, de nouvelles passions, des projets. » La ville et sa concentration d'institutions d'enseignement supérieur représentent un milieu plus jeune. « En ville, je suis en contact avec des jeunes. » Elle compare la ville avec la localité :

> Je le sais dans mes tripes qu'on est la plus vieillissante. En ville, il y a une université et un cégep. Ici, on est dans une région où il y a beaucoup de personnes âgées, mais ça se sent, c'est dans l'air. Les gens ont des projets un petit peu pépères des fois. On ne risque pas (Hélène, 69 ans, villages).

Elle remarque aussi que des membres de sa famille se trouvent aussi en ville. Elle revient sur sa préférence résidentielle pour la ville :

> Je me vois davantage vieillir en ville, dans un condo. On a un terrain et c'est beaucoup d'ouvrages sur le terrain et dans la maison, les salles de bain pas rénovées. On n'a jamais touché à rien depuis 33 ans ici. Donc, il y a des choses à faire alors qu'on arrive dans un condo neuf ! C'est fini, plus de tondage de gazon, peu de pelletage, il n'y a plus rien à faire ! Même les bouquets, je vais acheter une plante artificielle, si j'en ai une (Hélène, 69 ans, villages) !

Le contexte de la ville lui donnerait davantage le goût d'écrire : « On a loué de quoi en hauteur et là je prends mon ordinateur et les idées me viennent toutes seules. » Dans la localité, elle confie ne pas connaître d'autres personnes de son âge désirant aller vivre en ville . Elle est réticente à s'ouvrir à ses amies d'ici. À ce propos, elle dit se sentir privilégiée. L'incertitude continue de marquer son récit.

4.3.2 Le vieillissement au sein du récit d'Hélène : « Les évènements et les enfants »

Dans son récit de vie plus général, Hélène présente les principaux moments de sa trajectoire de vie. La participante revient au moment de sa jeunesse lorsqu'elle avait quitté la région pour ses études. Elle fait part d'une situation où elle a noué de nombreuses amitiés avec lesquelles elle a repris contact récemment pendant la pandémie. La période des études est décrite comme une période stimulante. Elle y a vécu la période de la crise d'octobre et d'autres moments politiques forts. « C'était le développement accéléré ! On part de la Gaspésie où il ne se passait rien pis là on arrive à Québec, les évènements d'octobre, il se passe de quoi, les gens sont politisés au cégep. Il y avait souvent des réunions dans l'amphithéâtre. Les leaders étudiants parlent de politique ! »

Elle présente son installation dans la région, son retour dans son village natal, comme plutôt imprévue. Elle était alors de passage chez ses parents pendant la période estivale alors qu'elle était étudiante au cycle supérieur universitaire. Au terme de la période estivale, elle décide de revenir dans sa région natale avec son conjoint qui est, quant à lui, originaire d'une autre région du Québec. Le couple élit domicile dans une maison dans un rang et sous-loue leur appartement en ville. Les circonstances font que son conjoint se trouve un emploi à l'hôpital, un emploi bien rémunéré. « Tu te dis qu'est-ce que je vais aller faire en ville maintenant, alors que je n'ai pas de diplômes. Moi, j'ai un diplôme, mais je ne m'en suis pas servi, mais lui, il a une job à l'hôpital qui est juste là (pointe vers l'hôpital à partir de chez elle) ». Hélène explique que l'emploi de son conjoint a été obtenu alors qu'il ne possède pas le diplôme qui serait exigé dans un hôpital en ville. L'obtention de cet emploi exceptionnelle l'amène à accepter, non sans résignation, de demeurer dans la région. La carrière du conjoint passe avant la sienne en raison de cette situation d'emploi. En déménageant, Hélène considère qu'il aurait été peu probablement que son conjoint trouve un emploi comparable, lire aussi « bon ».

Ce qui devait être une pause en Gaspésie devient un moment de vie, un moment de retour dans la région. Le jeune couple aménage alors dans une maison dans un rang. Le jeune couple décide de demeurer une année en Gaspésie. Pendant ce retour, la participante explique comment l'arrivée d'un premier enfant change plusieurs éléments de la vie du couple. Elle revient souvent avec l'expression « les évènements et les enfants ». Ce sont les « évènements et les enfants » qui orientent la vie des gens. La participante emploie l'expression pour souligner que c'est rarement comme on ne peut pas toujours diriger et orienter sa vie comme on le voudrait. On peut voir ici la coexistence de registre actif et stoïque par rapport à la vie et au vieillissement.

À ce moment, le couple décide d'aménager dans une nouvelle maison. Il quitte la maison qu'il avait dans un rang. La maison était, selon elle, dans un état « pitoyable » pour l'arrivée du premier enfant. L'arrivée de celui-ci ne signifie pas simplement un déménagement, mais aussi un changement de l'organisation du couple par rapport au travail. Pendant que son conjoint travaille à temps complet à l'hôpital, elle occupe des emplois à temps partiel en administration et s'implique dans des organismes culturels et en politique. L'implication lui offre un revenu qu'elle finit par considérer insuffisant. Elle tente d'en faire une occupation mieux rétribuée, ce qui s'avère difficile. Elle raconte qu'à l'époque elle donnait son temps de manière « libre », mais qu'elle s'est épuisée et qu'elle s'est lassée de cette implication sans rétribution. Elle évoque cette période en lien avec sa volonté de quitter aujourd'hui le village : « Ici, j'ai tout lâché, je ne peux plus

faire des projets collectifs, je ne reviendrai pas dans la localité ». Hélène se refuse à revenir à son implication bénévole au sein des organismes de la localité. Elle considère avoir trop donné. À son avis, son implication a fini par être considérée comme allant de soi. Elle ne ferme toutefois pas à la porte à des implications en ville. « C'est un engagement avec un début et une fin. Je ne veux plus m'engager sans terme. Il faut qu'il y ait un début et une fin, sinon on est pris pour acquis ! »

La famille et l'implication bénévole représentent une part importante de sa vie adulte. Quelques années avant sa retraite, elle décide de se consacrer à des projets plus personnels tout en occupant un emploi à temps partiel en administration. Au moment de la retraite, comme mentionné plus haut, elle doit s'occuper de sa mère en tant que proche aidante. Ce moment est vécu difficilement comme nous l'avons expliqué. Sa vision du vieillissement prend aussi appui sur une lecture critique de ses obligations familiales et de ses implications passées. Elle défend ici l'importance d'avoir des projets personnels et non pas de se confiner à des rôles sociaux comme ceux de « parents » ou de « grands-parents » :

> Moi il faut que je fasse ma vie pour ne pas devenir à leur charge non plus ! Il faut que j'aille le plus d'autonomie possible, le plus de bonheur possible, parce qu'ils ne veulent pas des parents malheureux, ils veulent des parents heureux. C'est très important, j'ai compris ça quand je me suis occupé de mes parents. J'aurais aimé ça qu'ils fassent plus leurs vies. Ils s'occupaient beaucoup de nous autres, mais peut-être trop des fois ! 35 ans, 40 ans, tu n'as pas besoin de tes parents (Hélène, 69 ans, village) !

Elle donne ensuite des exemples de personnes qui sont restées jeunes en ayant des projets : Denise Filiatraut, Janine Sutto, Béatrice Picard et Janette Bertrand. « Je suis convaincue que lorsque tu as des projets, tu gardes ta vitalité ! Je suis convaincue de ça ! » En misant sur l'importance de projets personnels, Hélène se positionne par rapport à ses enfants adultes et autonomes. Elle considère qu'elle doit faire en sorte de ne pas être une charge pour ses enfants et de « faire sa propre vie ».

Chez Hélène, l'importance accordée aux projets personnels dans son discours sur le vieillissement se comprend mieux en le situant dans son récit. Celui est présentée sous l'angle des contraintes liées aux rôles familiaux, mais aussi à ceux liés à l'implication bénévole. La période de la vieillesse est ainsi perçue comme une période permettant le « plus d'autonomie possible » pour réaliser des projets.

4.3.3 Le discours et le récit d'Hélène par rapport aux autres résidents du village

Trois autres participants partagent les caractéristiques d'Hélène. Cette partie vise à mettre en rapport le discours d'Hélène avec celui d'autres participants dans une situation similaire. Les trois (3) participants que nous présentons sont toujours en couple. À ce titre, deux (2) des trois (3) entretiens ont été réalisés avec la présence des deux membres du couple. Chacun des participants sera présenté en abordant les mêmes sujets que ceux abordés avec Hélène mais de manière plus brève. Pour chacun, il sera donc question de leur discours sur le vieillissement, de la place de celui-ci dans leur récit et dans leur trajectoire de vie. Enfin, il sera question de leur réponse à un enjeu commun celui de rester ou de partir de la région.

4.3.3.1 Jean et Lise

L'entretien est réalisé avec le couple composé de Jean, ayant fait carrière dans l'administration dans le domaine de la santé, et de sa conjointe Lise qui a mené une carrière en tant que professionnelle de la santé. Le couple a été rencontré à leur résidence d'un domaine domiciliaire du village. Il est à noter que le couple se réfère constamment à d'autres couples avec des enfants adultes vivant dans une situation semblable à la leur, résidant dans le même type de quartier et dont au moins un membre a travaillé à l'hôpital.

Le maintien de la santé physique est au cœur des conceptions de la vieillesse du couple. L'activité physique représente une façon d'affronter l'avancée en âge. Cette préoccupation apparaît comme celle qui occupe la part la plus importante de leur discours. Le vieillissement se présente d'abord dans leur vie dans le fait de voir progressivement des amis perdre leur santé ou mourir. « Des gens meurent autour de nous ou perdent leur santé. » Le couple explique privilégier des amis en forme puisqu'ils sont actifs et aiment marcher. Questionnés sur leur perspective résidentielle, Jean et Lise admettent que ce serait une possibilité « pour des raisons de santé », mais qu'ils s'efforcent de repousser cette possibilité en se « gardant en forme » :

> S'en aller en résidence le plus tard possible. Surtout après ce qui s'est passé (référence implicite à la pandémie de COVID-19). Mais je pense qu'ici en Gaspésie, ça dépend de nous. Il faut aussi qu'on fasse un effort. Des fois, faire du vélo, ce n'est pas nécessairement le fun [agréable] ! On gèle ! Aller marcher, il faut, il faut mettre du sien. C'est facile s'asseoir dans une chaise et regarder la télévision. C'est une question de… ouais… tu sais… (Jean, 73 ans, village).

Jean et Lise accordent une grande importance à l'activité physique et aux « efforts pour se garder en forme ». Il s'agit d'un moyen de repousser le moment ou leur santé pourrait les obliger à quitter leur domicile pour une résidence pour aînés. Par rapport au domicile actuel, le couple est explicite quant à son objectif d'y demeurer le plus longtemps possible. L'activité physique demeure l'élément central du discours de Lise et Jean sur le vieillissement. Ils témoignent de leurs efforts pour marcher et demeurer actifs. Cette posture n'est pas la seule. Elle se combine à des préoccupations liées à leur situation par rapport à la région. Lise est originaire de l'extérieur de la Gaspésie et Jean est natif d'une autre région de la Gaspésie. Cette situation les a amenés à se questionner à plusieurs moments, dont au moment de la retraite, sur leur installation dans la région. Le retour des enfants adultes dans la région, après leurs études universitaires, les a persuadés de demeurer dans la région. Un enfant adulte et des petits-enfants habitent toujours en centre urbain, ce qui implique une certaine mobilité à l'extérieur de la région. Comme mentionné, le couple regrette d'ailleurs de ne pas avoir de pied-à-terre en ville.

L'enjeu de rester ou de partir se pose au moment de la vieillesse. Le questionnement sur les options résidentielles et autres choix de vie semble à mettre en lien avec le départ des enfants adultes. La vieillesse coïncide avec l'étape dite du « nid vide ». Cette période suscite des questions semblables qui ne trouvent pas nécessairement les mêmes réponses. Elle implique néanmoins de se positionner par rapport aux projets des enfants, principalement en lien avec leur localisation (dans la région ou non) et avec leur besoin de soutien, notamment dans le cas où les enfants adultes ont de jeunes enfants.

4.3.3.2 Carole et Simon

Le couple formé de Simon et Carole a été référé par Jacques (69 ans, rangs) qui les connait à travers son engagement politique, notamment sur la question des personnes aînées de la localité. Simon a eu une forme de maladie grave potentiellement mortelle. Il suit des traitements au moment de l'entretien. Au moment de présenter le formulaire de consentement, pince-sans-rire, Simon évoque la possibilité qu'il soit mort au moment du rappel.

Le registre discursif du couple sur le vieillissement correspond à celui de l'acceptation stoïque du vieillissement. La réalité du couple au moment de l'entrevue reste marquée par la maladie du conjoint et l'éventualité de son décès. « Je suis chanceux parce qu'il y a des traitements, qu'ils inventent et qu'ils ne finissent plus d'inventer ! Fait que ma vie est prolongée, mais on vit tranquillement. Je suis magané aujourd'hui parce que j'ai eu ma troisième piqure. » L'état de santé de Simon semble porter à adopter un

point de vue au passé sur la vie. « On a eu une belle vie… » Il s'agit d'un exemple du ton de l'entretien. « Fait qu'on a eu une belle vie et on a été heureux dans notre chez nous. Tu parlais de domicile. Partout on a été, on a été bien. » À propos de sa vie sociale, Simon explique : « On s'investit aussi. Je ne suis pas la personne à avoir des regrets. J'avais des amis, je les ai perdus ! »

Simon développe à propos du domicile actuel, occupé depuis plus de 30 ans, bientôt 40 ans. Il explique que la rue est une rue de personnes qui ont travaillé à l'hôpital. Il se dégage aussi le constat que ce sont essentiellement des personnes de leur âge dont les enfants ont quitté la maison depuis longtemps. Il apprécie leur domicile à proximité des services, dont l'hôpital. Carole confie qu'elle n'aimerait pas vivre dans les rangs : « Si on est bien dans notre chez nous, je suis bien. On a les commodités. Si je vivais dans un shack (habitation de fortune) dans le rang 4 pas sûre que je serais bien ! »

Le couple fait état de ses relations sociales. Il est question d'une amitié entretenue dans le temps avec des personnes originaires de l'Europe. L'état de santé fait toutefois en sorte qu'il n'est plus possible de se rendre visite comme à une autre période de leur vie. « Les gens vieillissent aussi. Là, Capucine, elle est à son troisième ou quatrième cancer du sein. » Leurs parents sont décédés. Pendant la pandémie, il a été impossible de voyager. La sœur touchée par de nombreux cancers projette de faire un dernier tour d'adieu au Québec, mais elle ne pense pas pouvoir faire un tour en Gaspésie.

Les enfants sont au centre de l'entretien. Leurs deux enfants dans la quarantaine habitent à l'extérieur de la région, un dans l'Ouest canadien et un autre dans un centre urbain au Québec. Cette situation est mise en parallèle avec leur vieillissement.

> Le fait que... tu sais, nos enfants sont loin ! Ceux que toutes leurs enfants sont proches, mettons que Jean-François resterait dans le village voisin. Si on avait des problèmes, ben, ils seraient proches pour nous aider, mais là, il n'y a personne pour nous aider. C'est pour ça que moi je me dis, admettons, admettons, le cas qu'il y en a un des deux qui meurent. C'est sûr, moi si Simon, je ne vais pas rester ici. Lui, si je meurs, je ne pense pas qu'il va rester ici lui non plus (Carole, 70 ans, village).

Ils ont exploré la possibilité de se rapprocher d'un de leurs enfants. Il a été exploré l'option de vivre en ville. Elle explique qu'elle a deux garçons et que les « brus » semblent réticentes à faire des habitations bigénérationnelles avec leurs belles-familles. Par rapport aux options résidentielles, l'éloignement de leurs enfants oriente leurs décisions en matière de vieillissement, notamment d'options résidentielles. Le couple ne s'attend pas à obtenir un soutien de leur part en cas de perte d'autonomie.

Le couple porte un regard rétrospectif sur leurs vies. Ils ne font pas part de l'importance des projets en raison d'un futur incertain. Il est possible de comprendre, en regard de leurs nombreux voyages et aux activités, que le couple a eu un mode de vie assez semblable à Hélène (69 ans, village), marqué par les projets et les déplacements. L'état de santé semble jouer un rôle dans un changement de registre par rapport au vieillissement.

4.3.3.3 Blanche et Robert

Blanche admet d'entrée de jeu qu'en raison de son âge, il se pourrait qu'elle soit décédée au moment d'une « recherche ultérieure ». Elle décrit ainsi son âge : « Je suis la plus vieille, je suis une fille. Ils sont décédés les deux (ses parents) à Saint-Brigitte. » Elle habite avec son mari, Robert, depuis plus de 40 ans. Elle a travaillé dans le domaine de la santé. Elle considère que son couple est un miracle en quelque sorte :

> Ok, à Sainte-Brigitte, une maison que.... qu'on a construit, que mon conjoint a construit, mais là, je dois vous dire quelque chose, parce que lui, il buvait beaucoup, ça l'a été construit quasiment juste avec ses chums. Cette maison-là, on aurait dit que je ne pensais pas qu'on l'habiterait. On l'habite et je trouve que c'est un miracle ! Elle n'est pas parfaite. Notre couple aussi, là, tu sais (Blanche, 70 ans, village) !

La participante s'inscrit dans le registre discursif de l'acceptation de la vieillesse comme une perte. La première perte semble celle du « temps présent ». Dans le cas de Blanche (70 ans, village), il s'agit de sa réalisation dans le domaine littéraire. « Ce sera pour une autre vie ». Elle revient souvent sur sa passion pour la littérature en admettant qu'elle n'ait pas pu aller jusqu'au bout, malgré les encouragements de son entourage. « J'aurais peut-être pu aller plus loin, mais ce sera dans une autre vie. » Elle fait mention des encouragements en vain à poursuivre cette passion : « On m'avait beaucoup encouragé à aller plus loin, mais c'est quand même une vie. » Elle conclut : « J'ai eu des grands encouragements d'écriture, mais je ne suis pas allé au bout de ce que j'aurais dû faire. Je dis ça sans avoir de peine. » Elle affirme s'être détachée de l'écriture : « Mes amis qui ont lancé des livres dernièrement, je ne suis même pas allée. On dirait que je suis un peu détachée de tout ça. »

Concernant l'enjeu de rester ou de partir de la région, la question ne se pose pas. Blanche songe à vendre sa propriété à l'un de ses fils et à lui payer ensuite un loyer. « Émile dit qu'il est prêt à acheter la maison. On dirait tout le temps que je ne suis pas prête. Si Émile achète la maison, on reste dans la maison. On lui paie un loyer. »

Elle constate toutefois que l'entretien domestique devient plus exigeant : « Le ménage, je n'arrive pas à faire ça. Dans une maison, on dirait qu'il y a toujours de quoi à faire. » En se fiant à l'expérience de sa propre mère, elle comprend le possible déracinement d'un passage en hébergement pour aînés, mais reconnait la difficulté de maintenir l'entretien de son domicile :

> Je comprends maman qui n'aimait pas beaucoup ça être prise en charge. Être coupée de son milieu. Je ne sais vraiment pas jusqu'à quel point on accepterait. Par contre, je trouve que c'est lourd entretenir une maison, je trouve qu'il y a toujours de quoi à faire. J'en voyais qui s'en allait en résidence à 60 ans. Mon Dieu, c'est jeune quand même (Blanche, 70 ans, village).

Elle voit le fait de vivre en résidence pour personnes âgées comme une possibilité dans le cas de l'éventuel décès de son mari. Elle se dit inquiétée par le logement et la mort. « C'est sûr qu'il y a une inquiétude face à l'hébergement et une inquiétude face à la mort parce que c'est plein d'inconnu. »

> Ah mon Dieu... J'imagine qu'on aura à le quitter, mais c'est difficile d'entrevoir, de se retrouver en CHSLD. Et même le Manoir. On n'a pas tellement le goût, mais c'est sûr qu'on ne peut pas aller rester chez nos enfants. Qu'est-ce qui adviendra de nous ? Moi, je me suis toujours imaginé que j'allais mourir subitement et ne pas donner de troubles. Je n'envisage pas le suicide, mais... je ne sais pas pourquoi, mais c'est peut-être ce que je souhaite. Mourir subitement sans donner de troubles à personne (Blanche, 70 ans, village).

La participante diffère un peu plus des trois autres couples appartenant au sous-groupe présenté jusqu'à maintenant. Avec Carole et Simon, elle partage un registre discursif stoïque par rapport au vieillissement. Par rapport à ses projets plus personnels, comme ceux liés à l'écriture, elle contraste avec Hélène en acceptant de ne pas pouvoir les réaliser : « Ce sera pour une autre vie ». Son rôle familial comme grand-mère l'emporte sur les autres aspects de sa vie. La participante affirme ne pas avoir de regrets : « Je dis ça sans avoir de peine ». Elle exprime un souci de ne pas « donner de troubles à personnes » qui va jusqu'à se souhaiter une « mort subite ».

Le registre discursif des participants tend à être diversifié. Le vieillissement génère de nombreux questionnements après une vie plutôt stable, notamment sur le plan résidentiel. Un sous-groupe prône l'activité pour faire face à la situation. Hélène mise sur les projets culturels personnels. Jean et Lise mettent l'accent sur l'activité physique. L'autre sous-groupe se rapproche davantage du registre stoïque. Affrontant les incertitudes liées aux problèmes graves de santé de Simon, le couple de Simon et Carole parle davantage de leur vie au passé. Blanche adopte la même posture et dit avoir renoncé à mener des projets personnels d'écriture. Malgré ces différences sur le plan discursif, l'ensemble des participants

partage une situation semblable marquée par plusieurs remises en question, notamment sur le plan résidentiel. La vieillesse se présente comme une période de remise en question, voire d'incertitudes, après une longue période de vie sans changements majeurs.

4.4 L'articulation des relations sociales : une vie centrée sur les enfants

Le sous-groupe associé à la forme unifamiliale présente un registre discursif diversifié. Cette quatrième partie du chapitre s'attarde à la configuration des relations sociales de ce sous-groupe. L'objectif est ici de poursuivre la caractérisation de la forme unifamiliale de vieillissement. Il sera successivement question des relations familiales et des relations sociales hors de la famille. Celles-ci seront ensuite analysées dans leur articulation.

Dans sa configuration relationnelle, la forme unifamiliale présente tout d'abord des traits particuliers par rapport aux relations familiales qui s'y nouent. Au moment de l'entrevue, ces relations sont marquées par leur recomposition après le départ des enfants adultes et le décès des parents âgés. Il est question d'une forte stabilité résidentielle depuis la naissance du premier enfant. Les rapports de voisinage semblent avoir longtemps été définis par le rapport aux enfants. Cette dynamique va dans le sens d'une simultanéité des cycles de vie parmi les corésidents des quartiers. Les relations de voisinage et d'amitié construites autour des enfants semblent s'être affaiblies avec le départ des enfants adultes. Ceci conduit aux relations extérieures à la famille. En premier lieu, les relations d'amitié occupent une importance significative. Il occupe une part considérable des propos des participants. Une certaine distinction s'observe entre les amitiés nouées à l'extérieur de la région, principalement des amitiés liées aux études universitaires, et les amitiés locales qui sont souvent liées à la parentalité. La période de réalisation des entretiens fait ressortir une transformation de ces relations. Les amitiés de jeunesse sont toujours évoquées. Dans certains cas, elles redeviennent possibles. Les anciennes amitiés connaissent une remise en question. L'avancée en âge se traduit aussi par des incapacités physiques qui empêchent de poursuivre les anciennes activités, c'est le cas des activités sportives ou de plein air. Pour ce qui est des relations d'implication, elles semblent être remises en question au profit d'implication plus personnelle dans des projets. Elle occupe surtout une place dans le passé et ne définit plus autant le présent. Cette partie propose donc d'approfondir, dans l'ordre esquissé ici, les constats sommaires sur les relations sociales du sous-groupe associé à la forme unifamiliale. Dans un premier temps, il sera question de l'espace familial chez les membres du sous-groupe étudié. Il apparaît que le discours des participants se concentre davantage sur certains types de relations familiales, comme les relations avec les parents âgés, notamment en contexte de proche-aidance, et sur

les enfants adultes dont la situation géographique est celle de la dispersion. L'espace des relations sociales à l'extérieur de la famille sera ensuite traité. Les participants tendent à développer davantage sur les relations d'amitié dont les conditions d'un nouveau cycle de vie, départ des enfants adultes et libération des contraints de travail, favorisent une recomposition. Les relations d'implication seront aussi développées, mais les propos concernent davantage un engagement communautaire passé qu'un engagement présent. Rappelons que l'objectif de cette partie est de décrire et d'expliquer la configuration des relations sociales des participants au moment de l'entretien. Enfin, les relations familiales et les autres relations sociales seront analysées dans leur articulation.

4.4.1 L'espace des relations familiales

L'espace des relations familiales prend une configuration sociale spécifique chez les propriétaires de maison au village. La configuration des relations familiales s'inscrit dans le cycle de vie du « nid vide », départ des enfants adultes. Cette étape prend la signification d'une période de changement après une période centrée sur la réalisation des enfants. Les discours sur la famille portent sur deux relations précises : la relation aux parents âgés et la relation aux enfants adultes. Les relations aux autres ascendants comme les grands-parents et les ancêtres sont moins développées. Les différentes relations familiales seront ainsi abordées dans cette partie en commençant par les relations aux ascendants (les ancêtres, les grands-parents et les parents) pour terminer avec les descendants (les enfants adultes et les petits-enfants)

4.4.1.1 Les relations avec les grands-parents

Les grands-parents suscitent certains souvenirs chez les participants. Les participants évoquent les conditions de vie rudimentaires de leur enfance. Hélène (69 ans, village) présente ainsi en riant le contexte de surpeuplement résidentiel où sa famille, ses parents et deux enfants, logeait aussi des travailleurs dans leur petite maison à lucarne : « Deux chambres consacrées aux employés. Mes parents avaient une chambre puis, moi et ma sœur, on avait une chambre. Ça, c'est mon enfance, je suis né là-dedans. » . Carole et Simon ont connu leur enfance dans un village d'arrière-pays. Chacun évoque des souvenirs des conditions de vie rudimentaires de l'époque et de la liberté laissée aux enfants dans leurs jeux, parfois dangereux. Blanche exprime une aversion pour le monde agricole. « Je n'aurais pas fait une bonne cultivatrice ». Il est très peu question de ses grands-parents. Les discours reconfirment la présence d'un référent commun à l'enfance et à la jeunesse passée sur une petite exploitation agricole de subsistance. Il n'est toutefois par question de bien des détails sur les ancêtres, comme c'est le cas des héritiers de la terre familiale. Hélène se démarque toutefois par son intérêt à la question. Elle se présente comme appartenant

à une famille souche de la localité. Son récit sur les ancêtres n'est pas lié à des sentiments d'obligations, mais il exprime plutôt un sentiment de fierté.

4.4.1.2 Le rapport aux parents âgés

Bien que les parents des participants soient décédés, les dernières expériences avec ceux-ci restent présentes dans leur discours sur le vieillissement. Il est plus particulièrement fait mention des expériences liées à la proche aidance. Ces expériences peuvent être mises en lien avec leur rapport au vieillissement et leur façon de le concevoir. Il se dégage que les participants ayant connu une expérience de proche aidance s'y réfère pour définir leur manière d'anticiper leur propre vieillissement. L'analyse des journaux locaux montre que le problème est abordé comme un enjeu de société interpellant les femmes en premier lieu, qui sont décrites comme formant le corps principal des proches aidantes. Le manque de ressources pour appuyer les proches aidants est dénoncé depuis près d'une dizaine d'années. Cet enjeu a été d'abord porté dans l'espace public gaspésien par des groupes de femmes.

Au sein du sous-groupe, deux (2) participantes font mention d'expérience de proche aidance auprès de leurs parents âgés : Hélène et Blanche. D'entrée de jeu, les deux participantes expliquent leur rôle de proche aidante par le fait d'être les seules à habiter à proximité de leurs parents au sein de leur fratrie. « Étant donné que je suis une fille, je suis la plus vieille et que je suis à Sainte-Brigitte aussi, je suis restée la seule à Sainte-Brigitte. Ça fait que je me suis pas mal occupée des deux », explique Blanche. Hélène (69 ans, village) résume la situation ainsi :

> Après ça, il y a eu ma mère. Vu que j'étais ici, mon père était décédé en 2005. J'étais la seule ici. Toutes les autres étaient parties [les autres membres de la fratrie sont à l'extérieur de la région]. Elle est morte en 2019. C'était pas mal d'occupation. On s'occupe de nos enfants à une période de notre vie et après ça, on s'occupe de nos parents (Hélène, 69 ans, village).

Il est significatif aussi de préciser que le couple de Lise et Jean, originaire de l'extérieur de la région, mentionne qu'ils n'ont pas eu à jouer ce rôle de proche-aidance en raison de leur éloignement de leurs parents. Jean explique qu'une sœur vivant à proximité de ses parents a joué le rôle de proche aidante. Pour ce qui est Carole et Simon, il n'est pas question de ce type d'expérience.

Les deux participantes ayant fait de la proche aidance admettent le caractère exigeant de ce rôle. Hélène fait un récit où elle présente les conflits au sein de la fratrie. Elle explique aussi la difficulté de se repérer dans le système de service. Cette expérience l'amène à l'épuisement. Elle explique aussi sa lassitude du

thème du vieillissement, incluant celui des maladies des problèmes de santé et autres limitations, en raison de cette expérience de proche aidant. La participante se réfère souvent à cette expérience qui sert à définir, souvent par la négative, ce qu'elle souhaite elle-même pour son propre vieillissement. Elle définit cette période comme particulièrement « pesante » (lourde). Elle explique qu'elle était particulièrement sollicitée par différents types de préoccupations reliés à sa mère. « À la dernière année, le médecin, tout le monde appelait. La caisse appelait. Le médecin appelait. L'ergothérapeute appelait. La fille des soins du bain appelait. La résidence appelait. C'était fou ! »(Hélène, 69 ans, village) Elle fait surtout référence aux tensions au sens de la fratrie sur la nature des soins à prodiguer à leur mère : « S'occuper de ses parents. Ça l'a été le tiraillement dans la famille. S'il y a du monde qui ne voit pas les choses de la même manière. » (Hélène, 69 ans, village) Elle exprime un besoin de se changer les idées par rapport à cette expérience chargée. Elle explique par cette expérience son aversion pour les sujets liés à la vieillesse et au vieillissement :

> Je me suis occupée de ma mère, de mes parents, j'ai trouvé ça pesant. Je vais être bien bien honnête, c'est pesant ! Tu n'as pas à vivre ça pendant longtemps. Quand tu as fini ça, tu n'as pas envie de jaser de vieillesse, de jaser de maladies. Le voisin a un cancer. Tu ne veux pas le savoir (Hélène, 69 ans, village) !

Elle souhaite ne pas faire vivre cette expérience à ses propres enfants, si elle le peut. Ce type de propos se retrouve aussi chez des participantes ayant joué un rôle de proche aidante.

Pour ce qui est de Blanche, elle fait aussi un récit détaillé de la proche aidance de son père et de sa mère. À propos de son père, elle raconte comment il était arrivé à l'hôpital pour un AVC. Il est demeuré hospitalisé près de 5 ans dans un pavillon de l'hôpital en contention. Elle allait le nourrir pour lui permettre des moments de liberté, il était toujours en contention. La participante mentionne que ce genre de pratique n'a plus cours.

> Il avait perdu beaucoup de facultés intellectuelles. Ça fait qu'il était sous contention. Moi, pour lui donner une heure de liberté par jour, je suis allée. Je suis allée lui donner tous ses dîners et ses soupers. Je n'en reviens encore pas comment j'ai réussi à faire ça (Blanche, 70 ans, village) !

Elle donne ainsi le sens de sa proche aidance envers son père : « Je travaillais c'est sûr avec deux enfants ! Moi j'avais l'impression de lui faire ce cadeau-là de la liberté. » En ce qui a trait à sa mère, cette dernière avait vendu son domicile à un de ses fils. Selon Blanche, celui-ci ne s'est pas occupé d'elle. « Elle, elle a

vendu la maison à mon frère, mais elle, elle pensait que mon frère allait la garder avec lui. Mais lui, ce n'était pas nécessairement ce qu'il voulait faire. Quand on allait la visiter, on se rendait compte qu'on n'était pas chez elle. On était chez lui. »

Sa mère est finalement allée vivre dans une localité voisine en RPA. « Ma mère n'était pas heureuse », malgré la qualité des services. « Mais elle ne s'est jamais sentie bien là, jamais, elle ne s'est jamais sentie chez elle là. Ça l'avait été précipité. Mon frère finalement, il l'a revendue la maison »(Blanche, 70 ans, village).

Elle était située dans une localité voisine, mais considérée comme étrangère. Elle avait de la difficulté à l'adapter. « Comme ma mère, quand elle s'est ramassée à Nouvelle, c'est fou. Elle est née à Saint-Hubert. Mais Saint-Hubert et Gagnon, on dirait, ce n'est pas pareil. Ce n'est vraiment pas pareil. On n'a pas l'impression d'avoir quelque chose en commun » (Blanche, 70 ans, village).

La proche-aidance auprès des parents vieillissants ramène à revenir à soi après s'être oublié. « J'ai peut-être l'impression d'avoir tant donné à mes parents que là mes parents, ma belle-mère aussi, ma belle-mère vivait avec sa sœur. On a donné beaucoup. Dans ce temps-là, ils avaient besoin beaucoup qu'on soit présent. C'est pour ça qu'à un moment donné, mon intérêt a changé. »La participante explique que, avec l'avancée en âge, sa priorité est devenue ses « petits-enfants ». « Autrement, ma vie, c'était beaucoup lié aux petits-enfants »(Blanche, 70 ans, village).

L'expérience de la proche-aidance est décrite par Hélène et Blanche dans un registre connoté plus négativement en termes de lourdeur et de perte de liberté. Hélène décrit essentiellement l'expérience comme une expérience particulièrement « pesante », trop lourde. Il s'agit d'une situation qu'elle souhaite éviter dans le futur, et qu'elle soit aussi évitée pour ses propres enfants. Blanche va aussi dans le même sens lorsqu'elle dit souhaiter une mort subite pour ne pas faire vivre cette expérience à ses propres enfants. Blanche garde toutefois le sentiment du devoir accompli. Elle explique avoir un sentiment de fierté d'avoir permis à son père de connaître des moments de liberté alors qu'il était en hébergement de soins longue durée.

Le rapport aux parents âgés s'inscrit donc dans un rapport d'assistance. Il va de soi que c'est les enfants principalement les enfants féminins qui s'occupent de leurs parents. Cette norme de prise en charge n'est pas nécessairement remise en question. À ce propos, il se dégage aussi du terrain un questionnement sur

les probabilités que les enfants puissent jouer ce rôle, en raison de l'éloignement des enfants, mais aussi du nombre plus limité d'enfants par ménage. Chez les deux participantes, il est espéré d'éviter ce type de rapport à leurs propres enfants. Hélène espère que les avancées en santé lui permettront de demeurer plus autonome plus longtemps de manière à éviter ce fardeau à ses enfants. La question reste toutefois en suspens dans le discours des participants. Hélène préfère ne pas y penser. Blanche souhaite un décès sans embarras pour ses enfants.

4.4.1.3 Les relations avec les enfants adultes

La relation aux enfants adultes occupe une position centrale dans la configuration relationnelle des participants du sous-groupe lié à la forme unifamiliale. Il s'agit de la relation qui reçoit le plus de commentaires dans les entretiens réalisés. Si la plupart des participants traitent de leurs enfants, la signification est sujette à varier entre les sous-groupes identifiés. Chez les héritiers de la terre familiale traités au chapitre précédent, la relation aux enfants s'inscrit dans une préoccupation en matière de transmission intergénérationnelle de la propriété familiale. Chez les participants vivant dans les domaines résidentiels, la relation aux enfants prend le sens d'un élément central dans l'articulation de leur vie sociale. L'établissement dans le domaine résidentiel a été réalisé en fonction de l'arrivée du premier enfant, afin de lui fournir une bonne qualité de vie. La vie du voisinage du domaine s'articule aussi autour des activités à réaliser pour les enfants. Au moment de la vieillesse, le départ des enfants adultes et le retour de certains après des études en ville sont des évènements impliquant une redéfinition de la vie sociale des participants. Dans cette section, il sera donc question de la mobilité des enfants en lien avec la configuration relationnelle des participants. Il sera question du sens accordé au départ des enfants et à leur retour, lorsque c'est le cas. Enfin, il sera question de la mobilité et des projets des participants en regard de leurs relations avec leurs enfants adultes.

Comme mentionné plus haut, les enfants ont constitué un point nodal des relations des participants, pas uniquement dans le lien parents-enfants, mais aussi dans celui entre les membres du voisinage qui partagent un même statut de parents. Au moment de l'entretien, la relation aux enfants s'est transformée. Ceci est principalement lié au départ des enfants du domicile familial, synonyme d'un départ indéfini de la région pour les études. La scolarisation est la raison la plus fréquente de départ des enfants. L'absence d'université ou de campus universitaire contraint les enfants à cet exil pour fin d'étude. « Quand les enfants seront plus vieux, on ira les faire instruire en ville », mentionne Hélène (69 ans, village).

Si certains revendiquent une meilleure accessibilité universitaire pour leurs enfants, d'autres se font à l'idée. Cette obligation pour les enfants de quitter la région pour les études universitaires peut conduire les parents à planifier accompagner leurs enfants en ville au moment des études. C'est le cas d'Hélène ainsi que de Lise et Jean qui voyaient cette occasion comme étant celle d'acquérir au condo en ville, une sorte de pied-à-terre. Le couple regrette de ne pas avoir agi de la sorte. Ils expliquent que leurs enfants avaient malheureusement opté pour des centres universitaires différents. « Il y a 20 ans. On aurait pu acheter un condo à Montréal pour les enfants qui vont aux études, mais on avait une fille qui voulait aller à Laval ! On aurait dû. Il me semble que c'est ce qui nous manque un pied-à-terre en ville ! » (Hélène, 69 ans, village).

Le départ des enfants représente une réorganisation de sa vie. Pour Hélène, il évoque une opportunité d'émancipation et de possibilité de renouvellement. Hélène (69 ans, village) songe à quitter pour la ville, ce qui représente la possibilité d'une vie pour soi et non d'une vie consacrée à la famille et aux enfants. « Il faut faire attention parce que quand on vit en fonction de nos enfants et petits-enfants on risque d'être déçu parce que la vie évolue. Les enfants ont leur vie. » Elle espérait que les enfants étudient et demeurent en ville pour aller les retrouver. Finalement, elle reporte ses espoirs sur les petits-enfants : « Éventuellement, les petits-enfants pourraient venir étudier en ville ! Bref, on ne s'éloignerait pas tant que ça de nos petits-enfants ! Il finirait par se rapprocher de la ville ! Je pense en tout cas ! » (Hélène, 69 ans, village).

Après le départ pour les études des enfants, il est question de la trajectoire ultérieure des enfants adultes, trajectoire qui n'est pas sans liens sur celles des participants en lien avec leur vieillissement. L'expérience du départ des enfants du domicile familial coïncide avec celle de l'exode régional pour les études ou pour le travail. Les enquêtés font fréquemment référence à cette étape du cycle de vie régional. Cette situation est aussi analysée à l'échelle des institutions régionales comme « richesse perdue » au profit des centres urbains. Pour les résidents aînés, comme nous le verrons plus en détail plus loin, le départ des enfants peut venir compliquer l'adaptation aux éventuelles pertes d'autonomie qui accompagnent le vieillissement. Cette expérience peut mener au retour des enfants, les enfants reviennent par ici, ou à leur installation plus ou moins permanente à l'extérieur, les enfants sont « par en dehors ».

Le départ des enfants est un moment charnière, mais ce départ n'est pas définitif. Les enfants peuvent revenir au domicile familial. Des participants font référence à cette situation décrite dans les écrits

scientifiques comme « la génération boomerang ». Il est question des circonstances de ces épisodes de retour, problème d'insertion professionnelle et rupture amoureuse, notamment. Les enquêtés observent que leurs enfants adultes ont vécu des épisodes difficiles, liés au travail, à la santé mentale et à la vie conjugale. Des participant-es font mention de l'orientation sexuelle de leurs enfants et des impacts de l'intimidation plus intense et fréquente à l'époque. Le retour momentané des enfants peut être en vue de revenir dans la région, dans l'attente de trouver un domicile. Dans les récents reportages sur la crise du logement dans la région, il n'est pas que cette cohabitation momentanée se prolonge de manière indéfinie par manque de logements (CIRADD, 2021). Ces possibles retours des enfants sont en prendre en compte dans les formes du vieillissement. Il modifie la nature du ménage des résidents aînés.

Toujours en ce qui a trait au retour des enfants adultes, les participants expriment pour la plupart de la surprise de les voir revenir dans la région. La présence des enfants et petits-enfants dans la région est jugée comme un renversement de la situation démographique marquée par le vieillissement et le déclin démographique. Il avère qu'une plus grande tendance des enfants à demeurer ou à revenir dans la région est observée par les enquêtés. Le contexte démographique et économique aurait changé selon les participants. « Bref, on est resté ici et là les enfants, sont allés aux études à l'extérieur et tout à coup deux sont revenus en Gaspésie. Les deux plus vieux sont revenus avec des enfants. On n'avait pas prévu ça ». Hélène se trouve presque contrariée par ce retour alors qu'elle songeait à les rejoindre pour vivre en ville. Une réaction semblable de surprise, voire de contrariété, s'observe chez Lise et Jean : « Nos enfants sont demeurés ici ce qui explique que nous soyons encore ici. »

Le retour des enfants dans la région a été ainsi un moment critique par rapport à leur installation régionale. Pour Lise et Jean, ce retour était plus ou moins anticipé. Il a joué un rôle dans la décision de demeurer dans la région au moment de la retraite. Par ces « facteurs », la proximité des enfants est aussi considérée comme un élément plus ou moins négligeable de leur choix de « vieillir » dans la région. La proximité des petits-enfants serait un autre élément. Le sujet suscite de longs développements et une réflexion complexe. À ce propos, Jean donne l'exemple de personnes dans son secteur résidentiel :

> Il y a aussi les petits-enfants. Par exemple, sur notre rue, il y a un couple formé d'un professionnel de la santé, natif de l'extérieur, et d'une fille d'ici. Ils ont une fille ici et une fille à l'extérieur. Ils sont écartelés entre les deux places, donc, ils se sont pris un condo à l'extérieur (Jean, 73 ans, village) !

Lise et Jean demeurent sceptiques sur la durabilité de l'installation de leurs enfants dans la région. Jean ajoute qu'avant la pandémie, ils se déplaçaient régulièrement en ville pour visiter les petits-enfants à l'extérieur de la région : « Aux 6-8 semaines régulières avant la pandémie ! » Par ailleurs, Jean demeure sceptique sur l'installation définitive de leurs enfants dans la région. Selon lui, « les jeunes sont plus mondialistes. Ils sont moins intéressés par les discours axés sur le fait francophone, sur le chez nous, un terme tabou ! ». Pour le couple, ils jugent avoir manqué une opportunité d'avoir un pied à terre en ville. Il s'agit toujours d'une question encore difficile, objet de regrets : « Avoir la possibilité, j'aurais une maison ici et une maison en ville. »

De son côté, Blanche n'évoque pas la période des études de ses enfants à l'extérieur avec beaucoup de détails. Deux sur trois sont revenus dans la région. Les enfants peuvent décider aussi de demeurer à l'extérieur de la région. C'est le cas des enfants de Carole et Simon. Carole (70 ans, village) explique la situation de ses enfants : « On s'est marié dans les années 1970, on a eu nos deux garçons qui ont eu (dans la quarantaine), dont un qui a sa propre compagnie dans l'Ouest. Le plus vieux, Jerome, qui a dans la quarantaine, il est artiste » (Carole, 70 ans, village). Le couple explique les répercussions de la localisation de leurs enfants sur leur vieillissement. La situation de ceux dont tous les enfants ou la plupart des enfants comme Carole et Simon sont « en dehors » est considérée comme un facteur de vulnérabilité sociale.

Au moment de l'entretien, les participants du sous-groupe ont des relations régulières avec des enfants adultes vivant dans la région. Ils habitent pour la plupart dans la même localité. Hélène a un enfant qui vit dans la localité et un autre qui habite la localité voisine. Lise et Jean ont deux enfants habitant dans le même domaine résidentiel, pratiquement voisin, et un enfant qui vit à l'extérieur. Blanche a deux de ses enfants dans la même localité.

La fréquence des visites est généralement hebdomadaire. Les participants ont aussi tendance à l'occuper des petits-enfants de manière hebdomadaire. « Autrement, ma vie, c'était beaucoup lié aux petits-enfants », résume Blanche. « Nous, deux fois semaines, on s'occupe du dîner des enfants ! », mentionnent Lise et Jean. En ce qui a trait à Carole et Simon, leurs enfants vivant à l'extérieur communiquent très régulièrement, soit à tous les jours :

> Fait que, on a pas eu de pépins avec nos enfants à date. J'espère que ça va continuer. Ça l'a été des enfants faciles à élever et qui ont été reconnaissants. Quand je suivais mes traitements, à tous les jours, j'avais un appel de l'Ouest et un de Québec. — Ils nous appellent tout le temps. Tous les jours, on se parle presque (Carole, 70 ans, village) !

Les relations avec les enfants ont évidemment changé depuis la période plus intense où le voisinage organisait des activités pour les enfants du quartier. Le départ des enfants adultes a mené à une reconfiguration des relations familiales, mais aussi sociales en général. La trajectoire résidentielle des enfants est explicitement mise en lien par les participants avec des décisions importantes liées à leur vieillissement. L'enjeu diffère des héritiers de la terre familiale. Il ne s'agit pas de transmission de bien hérité sur plusieurs générations, mais de rapports étroits et significatifs qui s'entretiennent avec les défis variables que peut poser la dispersion géographique des enfants et des petits-enfants. Ceci permet de comprendre l'importance d'avoir une résidence secondaire en ville, un pied-à-terre. Dans la forme unifamiliale, l'ancrage territorial se compose différemment tout en rencontrant la même mobilité chez la génération des enfants avec laquelle il faut composer avec sa nature plus ou moins prévisible.

La relation aux ascendants occupe moins de centralité, même si elle est évoquée avec plus ou moins de développement. La relation aux parents est mentionnée dans la perspective d'une définition de son vieillissement dans une certaine opposition. Les relations familiales ne reposent pas sur des sentiments d'obligation et de devoirs, comme c'est le cas chez les héritiers de la terre familiale. Elles sont plus souples, moins contraignantes. Elles favorisent l'autonomie des enfants, ce qui implique aussi pour les participants la possibilité de se libérer des contraintes familiales. Les enfants peuvent répondre eux-mêmes à leurs besoins. S'exprime aussi le souhait de ne pas être lourd pour ses enfants avec l'avancée en âge. Chez Blanche, ce souhait va jusqu'à préférer une mort subite à une dégradation progressive de sa santé et de son autonomie. Les liens familiaux apparaissent plus distendus à l'instar des définitions du lien social associé à la modernité en sociologie. Cette forme de liens familiaux se distingue du lien plus traditionnel qui caractérise l'espace familial des héritiers de la terre familiale. L'idée de transmission familiale n'est plus aussi préoccupante. Il n'est plus question que ce soit forcément ses propres enfants qui assurent la reproduction de la société locale et cette reproduction n'a plus à être dans une occupation précise comme l'agriculture. Cette reproduction peut être assumée par des jeunes ménages avec enfants qui choisissent de mener leur vie « par ici ».

4.4.2 Les relations à l'extérieur de l'espace familial

Les relations sociales du sous-groupe associé à la forme unifamiliale ne se limitent pas aux relations familiales. Cette section s'intéresse aux autres types de relations sociales qui s'articulent aux relations familiales dans configuration relationnelle des participants. Les relations d'amitié jouent un rôle non négligeable et occupent une part importante dans la configuration sociale des participants relevant de la

forme unifamiliale. Il a été possible de le présenter dans la partie sur le registre discursif en lien avec le récit de ces participants. Il a été exposé, entre autres, comment départ des enfants adultes est un moment de réévaluation de plusieurs relations sociales. Cette étape du cycle de vie signifie aussi davantage de temps libre, ce qui rend possibles aussi de nouvelles relations. Les participants du sous-groupe traitent longuement de leurs amitiés. Un type de relation que les héritiers de la terre familiale n'ont presque pas abordé. Ils évoquent aussi une recomposition de leurs relations d'amitié. Les amis d'avant correspondent à un certain profil. Ils sont plus locaux et plus liés à la parentalité. Les nouvelles amitiés ne sont pas forcément récentes. Il peut s'agir d'amis du temps de la jeunesse, du temps des études, avant l'arrivée des enfants. Les nouvelles conditions ont permis de renouer des liens. De nouvelles amitiés se présentent aussi. Elles semblent favoriser par l'implication dans une sphère d'intérêt, ce qui ne semble pas être le cas de la majorité des participants du sous-groupe. Il reste toutefois que les relations d'amitié occupent une part importante de la configuration des membres du sous-groupe et qu'elles semblent être en mutation au moment de l'entretien. Pour éviter les redondances, cette partie sur les relations à l'extérieur de l'espace familial ne va pas traiter à nouveau des relations d'amitié. Elle va plutôt se concentrer sur les relations d'implications et le rapport des participants aux services de santé et de services sociaux. La plupart de ces participants ont un lien de proximité avec ce milieu. La proximité du centre hospitalier fait ici sentir son influence dans le rapport des participants à ce monde qui, bien souvent, a joué un rôle d'employeur.

4.4.2.1 Les relations d'implication

Les relations d'implication dans le domaine culturel et politique sont l'objet de développement important dans les discours du sous-groupe de participants. Ceci contraste à nouveau avec les discours des héritiers de la terre familiale qui n'y faisait presque pas référence. Il est aussi à noter qu'il s'agit seulement des femmes qui évoquent ce type d'expérience.

Carole s'implique dans le dossier des personnes aînées au niveau municipal. Elle organise des consultations sur la question de la politique municipale des aînés. Elle prône plusieurs points en ce sens. Elle incite sur l'accès aux logements des personnes aînées. Elle souhaite un intermédiaire à l'entrée en résidences qu'elle critique. Elle remarque un intérêt chez les autres aînées de la localité pour des appartements sous la forme de jumelé plain-pied. Autre implication, par le passé, elle s'est aussi engagée dans le domaine culturel destiné à la jeunesse et dans les organisations destinées à la jeunesse plus généralement. « Dans le fond, ici, je me suis impliquée beaucoup. Jeannette, Louveteaux et 56 affaires ! », lance Carole (70 ans, village).

Hélène présente un profil similaire à Carole. Elle ne fait plus de bénévolat au moment de l'entretien. « J'ai pas mal lâché le bénévolat. » Elle considère s'investir en politique si elle déménage en ville, mais de manière ponctuelle et limitée dans le temps. Elle offre un témoignage détaillé de son implication passée. Elle fait d'abord mention d'une implication culturelle qu'elle explique par sa volonté comme parent d'offrir des activités culturelles à ses enfants. « Il y a des implications. J'avais commencé par la danse créative, pour ma plus vieille dans les années 80. Un comité pour que les enfants puissent avoir des professeurs de danse. » Elle explique qu'en constatant l'absence de certaines activités culturelles destinées, elle a commencé à se lier à d'autres parents avec le même type d'intérêt : « Parce qu'il n'y avait rien, je pouvais m'amuser, il n'y avait rien ! Nous autres, on arrive dans un milieu pas développé. On se fait des contacts et on se dit "ça" pourquoi on ne fait pas "ça". » Elle observe à propos de cette situation de manque : « C'est comme un terrain de jeu, ce n'est pas comme en ville, jamais, je n'aurais pu faire des choses de même en ville ! »

Elle associe cette implication à son insertion dans la communauté : « On s'insère tranquillement dans la communauté, parallèlement, tout ça se fait ensemble. On se fait des connaissances. On connait les parents des enfants. Il y a des activités culturelles. Il y a toute sorte de choses qui se mettent en place ! » Elle confie s'être impliquée bénévolement de manière importante et soutenue pendant de nombreuses années. Elle juge que les attentes à son endroit étaient élevées : « Un moment donné, c'était comme institutionnalisé. Tout ce que j'avais fait le monde s'attendait à ce que ça allait continuer. Ça ne se pouvait pas là ! » Elle décide de mettre un terme à son implication : « (le terme à l'implication) Là un moment donné, j'étais étouffée là-dedans. Les gens attendaient comme si c'était normal que moi, je travaille comme ça ! » Elle fait état d'une série de démissions : « J'étais pris à mon propre jeu ! J'étais pris dans mon propre piège. Là, ça l'a été une série de démissions. J'ai démissionné du patrimoine, du Ralliement, d'ailleurs, ça l'avait fait son temps. »

Après cette prise de distance de l'implication bénévole, elle décide ensuite de poursuivre une implication différente au sein de la politique municipale. Elle préfère le caractère structuré de cette implication et sa rémunération à l'implication communautaire bénévole. « J'ai commencé à plus travailler et à faire partie du conseil municipal. C'est plus connecté avec ce qui se passait. Une fois que tu es au municipal, tu es dans la machine ! » Elle remarque : « Ce n'est plus juste des projets avec des chums n'importe comment. C'était structuré. » Elle y retrouve aussi sa passion politique de ses années d'étude universitaire : « La communauté, tu vis des choses que tu ne peux pas vivre tout seul. Même pas en famille ! » Elle souligne :

« Quand tu fais ça (campagne électorale), tu négliges tout le reste ! Si ta mère a besoin de toi ou tes petits-enfants, t'es pas là ! » Ce type d'expérience lui fait considérer de s'impliquer éventuellement si elle habite en ville. Elle pose toutefois des limites. Ce type d'engagement doit être ponctuel et limité dans le temps, avoir un début et une fin. Au moment de l'entrevue, elle privilégie toutefois les projets culturels à l'échelle personnelle.

Pour d'autres participantes comme Blanche (70 ans, village), l'implication est aussi mentionnée au passé. On devine aussi que ses responsabilités comme proche-aidante auprès de ses parents ont limité son temps disponible pour l'implication. Elle s'est toutefois investie récemment dans une organisation pour les aînés, notamment dans la rédaction d'une publication. Enfin en ce qui concerne Jean, il est question d'un engagement politique passé en politique provinciale.

L'importance de l'engagement bénévole demeure observable dans le sous-groupe, mais il tend à être évoqué surtout en référence à des situations passées. Dans le cas d'Hélène, elle semble avoir développé une certaine réticence à l'implication bénévole. Elle préfère des engagements rétribués et limités dans le temps. Pour les autres participants, il n'est pas question d'implication à l'horizon. La présence du sujet dans les discours n'en fait pas nécessairement un sujet prépondérant. Ce type de relation peut donc être considérée comme périphérique par rapport à celui des relations d'amitié, notamment.

4.4.2.2 Les relations de services de santé et services sociaux

Pour ce qui est de relation de services de santé et de services sociaux, la référence à l'hôpital est bien présente dans le discours du sous-groupe. Celui-ci aborde surtout la question de sa proximité autant sociale que géographique. La proximité géographique est mentionnée par Simon qui en raison de son problème grave de santé peut se déplacer facilement. Il concède que certains services spécialisés ne sont dispensés qu'à l'extérieur de la région, à plus de trois heures de route. Il voit ces déplacements comme de petits voyages. « Il fallait aller à Rimouski ou à Québec. J'ai pris Québec parce que mes deux gars étaient là à ce moment-là. » C'était d'ailleurs toujours sa situation.

> On n'a jamais regretté d'être resté [en Gaspésie]. Là depuis que je suis malade, on va à Québec. On part mardi prochain. On part après le dîner. On va coucher à Rimouski. Pour nous autres, c'est comme une petite vacance, on s'en va en voyage, on va à Rimouski (6 heures de route comparativement à 24 heures) (Carole, 70 ans, village).

Il évalue tout de même obtenir un service de qualité. L'accès aux services est considéré plus favorable qu'en ville, même en dépit des déplacements nécessaires pour certains services spécialisés.

Il reçoit toujours des services à l'hôpital de la localité. Retraité du domaine de la santé, il connait encore bien des personnes qui y travaillent toujours : « Moi, ce qui me retient, c'est la maladie, c'est que je connais tout le monde à l'hôpital. » Le fait de vieillir à proximité de l'hôpital est explicitement mentionné comme facteur positif pour leur vieillissement. Simon précise l'importance d'être à proximité de l'hôpital où il a travaillé. Il explique connaître les membres du personnel, ce qui le rassure par rapport à sa maladie grave. Plus tard, en échange post-entrevue, il est question du fait que la plupart des couples (ménages) dans la localité ont un des deux conjoints qui travaillent à l'hôpital. « Le fait qu'une personne travaille à l'hôpital ça apporte de la stabilité pour que l'autre conjoint s'organise avec un travail aux revenus moins importants et moins stables ! »

Comme le fait notamment Simon, la proximité sociale est évoquée principalement en raison du rôle d'ancien employeur du domaine de la santé, un employeur considéré « stable et de qualité ». Ce point a été développé dans la partie 4.2.1 sur *l'influence de la présence de l'hôpital sur la vie sociale de la localité*. Lise et Jean expliquent que la qualité de leur emploi dans les services explique le fait qu'ils soient demeurés dans la région. Ils expliquent qu'à ses débuts, l'hôpital attirait surtout une main-d'œuvre native de l'extérieur. Jean défend la thèse que l'hôpital, lire le secteur de la santé, et la commission scolaire sont les principaux employeurs. « Le "moulin" a fermé. Ce sont les personnes qui avaient des emplois dans ces deux domaines qui ont maintenu la région vivante. Les plus vieux du moulin ont pu prendre leur retraite avec leurs pensions. Ils étaient habitués de carburer aux gros pick-up et au ski-doo ! » L'importance de l'hôpital comme employeur est aussi développée par Hélène qui explique aussi son établissement dans la région au fait que son conjoint s'y soit trouvé un bon emploi.

Certaines critiques sont néanmoins développées. Blanche est plus critique de son expérience de travail. Elle a fait une bonne partie de sa carrière à l'hôpital. Elle aurait aimé se concentrer sur une spécialité et ne pas avoir à entrer travailler les fins de semaine. Elle quitte après 20 ans de services en invoquant ses deux irritants. C'est aussi le cas d'Hélène qui déplore les efforts à déployer pour coordonner les services destinés à sa mère dont elle assumait la proche aidance. Ces critiques demeurent rares. Les participants ont tendance à comprendre de l'intérieur le fonctionnement du milieu de la santé. Ceci semble les mener à être plus tolérant à certains aspects de leur fonctionnement qui sont habituellement critiqués par des

personnes extérieures au domaine. Le trait principal de ce type de relation chez le sous-groupe est sa proximité ou familiarité avec le domaine de la santé.

4.4.2.3 Petite conclusion sur les relations à l'extérieur de l'espace familial.

Au sein de ce groupe de participants, les relations sociales à l'extérieur de la famille occupent une place importante. Une part importante des discours sont consacrés aux relations à l'extérieur de l'espace familial. Les relations d'amitié occupent la plus grande part des propos sur ces relations. Il s'en dégage que les relations d'amitié se trouvent en recomposition avec le départ des enfants adultes les conditions de la retraite. Si d'autres formes de relations sociales que celles liées à la famille apparaissent, il reste néanmoins qu'elle semble assujettie à la place première accordée aux relations avec les enfants. Les participants distinguent deux (2) types de relations d'amitié, celle nouée avant l'arrivée des enfants et celle nouée au moment de la parentalité. Le temps disponible avec la retraite et le départ des enfants permet à d'anciennes amitiés d'être renouées. Les relations aux enfants influencent aussi les relations d'implication. Celles-ci semblent être liées à la volonté d'offrir des activités pour les enfants. En ce qui a trait aux relations avec les services de soins de santé, toujours en contraste avec les héritiers de la terre familiale, ce sous-groupe de participants se caractérise par une proximité importante avec le domaine de la santé. Ils sont proches autant géographiquement que socialement du domaine.

4.4.3 Conclusion sur l'articulation des relations familiales avec les autres relations sociales

La configuration actuelle des relations sociales des participants se définit tout d'abord par la présence de relations familiales et de relations d'amitié. La vie sociale des participants ne se concentre pas uniquement dans les relations familiales, mais comprend aussi des relations comme les relations d'amitié et les relations d'engagement. Il est possible toutefois de constater la centralité de la relation aux enfants. Les enfants sont à l'origine même du choix d'habiter par les nouveaux développements résidentiels. La préoccupation d'assurer une bonne qualité de vie aux enfants motive plusieurs décisions des participants. Il est possible aussi de noter un changement d'attitude envers les enfants, notamment par rapport aux héritiers de la terre familiale. La question des enfants n'est plus assujettie à celle de la transmission de la propriété familiale. Les enfants sont considérés comme ayant leur propre vie. Ils n'ont ils ne sont plus obligés de reproduire, de reprendre l'héritage des parents ou de poursuivre dans une vocation donnée. Il est même possible de dire que les parents sont maintenant au service du meilleur développement des enfants. Les enfants ont leur propre vie comme le dit Hélène. Ce sont eux qui décident de partir pour les études. Ils se sont eux qui décident de revenir de leur plein gré dans la région ou de vivre à l'extérieur. Ceci

amène une part d'imprévisibilité dans les plans concernant la retraite des participants. Si l'articulation des relations familiales et des autres relations semble relativement équilibrée chez les participants, les relations avec les enfants adultes occupent une place première. Les autres relations sociales varient en fonction de cette relation première. Il apparaît toutefois que cette place est remise en question par certains. Si les enfants ont leur propre vie, les parents vieillissants ont aussi la leur. Des réponses différentes sont apportées à la question des obligations et des responsabilités envers les enfants qui sont eux-mêmes devenus parents.

4.5 Conclusion sur la forme unifamiliale

La forme unifamiliale de vieillissement correspond peut-être à cette nouvelle vision de la manière de vieillir qui découle du nouveau mode de vie décrite par Pauline dans *l'Ombre de l'épervier*. Comment comprendre l'émergence de cette nouvelle forme ? Celle-ci semble découler d'une conception de la modernité dans son acception québécoise de la Révolution tranquille. Elle évoque la vision des modernistes québécois du monde rural. L'agriculture de subsistances est un de leur principal objet de critique du retard du Québec. Elle semble aussi aller de pair avec la tendance à la recomposition des milieux ruraux autour des mêmes années. Elle rejoint le passage des rangs au village, un phénomène qui a été documenté dans les monographies de l'époque. Cette forme unifamiliale semble en somme s'inscrire dans les changements ayant un cours dans le monde rural québécois. Cette explication reste, à elle seule, insatisfaisante. Elle est quelque peu générale. En revisitant les données empiriques de ce chapitre, plusieurs questions ou pistes d'explication peuvent être explorées pour expliquer l'émergence de cette nouvelle manière de vieillir s'inscrivant de ce nouvel habitat en milieu rural. Ces pistes d'explication concernent justement les trois (3) principales caractéristiques du sous-groupe associé à la forme unifamiliale, à savoir le développement d'une nouvelle forme résidentielle ; l'implantation de l'hôpital et la tertiairisation de l'économie qu'elle a impliquée et enfin des changements concernant la famille, plus spécifiquement, le rapport aux enfants.

La partie morphologique de ce chapitre a développé les moindres détails du développement résidentiel du village. La tendance exprimée est celle d'une concentration de la population vers le village, plus spécifiquement vers les nouveaux développements résidentiels. Les témoignages recueillis sur le terrain et dans les entretiens semi-dirigés permettent de saisir les motivations des résidents aînés à s'établir dans les nouveaux développements résidentiels. Il est explicitement question de fournir des conditions idéales pour l'épanouissement des enfants des participants. La nouvelle forme résidentielle en question, la même que l'on retrouve dans les développements suburbains, prend toutefois un sens particulier dans le

contexte gaspésien. Il n'est pratiquement pas fait allusion aux connotations souvent négatives associées à la vie en banlieue. De manière étonnante, elle se distincte des idées reçues concernant l'individualisme associé à la vie « banlieusard ». S'agit-il d'une survivance des traits ruraux de sociabilité dans un nouveau contexte résidentiel ? Les questions restent ouvertes sur la spécificité de cette forme suburbaine transplantée en milieu rural éloigné et ses conséquences avec les manières de vieillir de ces résidents.

L'implantation de l'hôpital est une autre explication de l'origine de cette forme, comme mentionnée par Cadieux, l'hôpital a permis de créer des conditions de possibilité techniques au type de développement résidentiel que l'on observe dans la localité. Il est question des infrastructures comme l'aqueduc qui a été construit pour l'hôpital, mais qui a pu servir aux développements résidentiels ultérieurs. Mais cette dimension strictement technique ne peut expliquer le développement d'une forme sociale de vieillissement à lui seul. Le développement d'un nouveau secteur économique tertiaire semble correspondre au développement de cette nouvelle forme. L'implantation de l'hôpital semble associée à la présence d'un nouveau profil de population dans la localité. Ce nouveau profil était pour ainsi dire la cible de la promotion de l'offre résidentielle présentée plus haut. L'hôpital comme employeur est à même de fournir un revenu suffisant pour aspirer à ce nouveau type d'habitation. Il semble même expliquer ce qui a motivé le projet d'installation durable dans la région des participants. En ce qui a trait plus spécifiquement au vieillissement, il apparaît aussi que la présence de l'hôpital dans la localité favorise l'adhésion des résidents du village aux conceptions en termes de santé publique du vieillissement, plus particulièrement la conception du vieillissement actif. La présence du centre hospitalier a très certainement un rôle à jouer dans la présence de cette nouvelle forme de vieillissement.

Enfin, une autre piste d'explication pour rendre compte de l'émergence de cette forme unifamiliale de vieillissement se trouve dans les nouvelles formes familiales. La nucléarisation de la famille n'est toutefois pas un trait exclusif des résidents du village. Elle a été constatée aussi chez les héritiers de la terre familiale vivant dans les rangs. Ceux-ci ne cohabitent plus à trois générations comme c'était le cas dans l'ancien modèle traditionnel rural. Il ne s'agit donc pas autant de la structure familiale que des conceptions de la famille, plus spécifiquement celles concernant les enfants. L'analyse du discours des participants associés à la forme unifamiliale a démontré la centralité des enfants dans leur représentation de la famille. Cette centralité est un trait qui mérite de s'y attarder. Elle semble traduire une nouvelle conception du rapport aux enfants au sein de la famille. Elle évoque les constats des travaux classiques de Houle et Hurtubise sur la notion d'enfant au Québec(Houle et Hurtubise, 1991). La conception des participants étudiée dans ce

chapitre se rapproche de la conception accordant de l'importance à la réalisation de l'enfant et à la prise en compte des éléments de la psychologie moderne, celle qui a émergé dans les années 1960. L'importance accordée à la réalisation de l'enfant explique peut-être la dynamique observée dans les quartiers résidentiels, les nombreuses fêtes les nombreux événements du voisinage réalisé pour le bien des enfants de la communauté. De manière surprenante, le nouveau sens donné aux enfants semble intervenir ultérieurement dans la manière d'aborder le vieillissement chez les participants. Après une période centrée sur les enfants, où les relations des participants s'articulent autour de ceux-ci, la période associée à la vieillesse en est une de recomposition de la vie sociale où la trajectoire des enfants adultes continue d'influencer les décisions des participants.

Il reste difficile d'évaluer l'importance respective de ces interrogations. Les aspects mentionnés semblent difficilement dissociables. Chacun semble s'influencer réciproquement. Par exemple, l'implantation de l'hôpital contribue au développement résidentiel qui à son tour favorisent une forme de relations familiales centrée sur le développement des enfants. La forme unifamiliale de vieillissement semble pour ainsi dire s'appuyer sur l'ensemble de ces éléments. Il est encore difficile de mesurer la contribution de chacun. Le développement ultérieur devrait permettre d'approfondir la discussion.

Dans le prochain chapitre, il sera question d'une dernière forme sociale de vieillissement, celui des femmes aînées vivant seules. La réalité de ce type de ménage permet de réinterroger aussi les deux formes que nous avons posées jusqu'à maintenant, la forme agricole et la forme unifamiliale. Cette forme permet aussi d'adopter une nouvelle perspective sur l'ancrage spatial des formes de vieillissement. Cette dernière forme permet aussi de revenir sur la situation des femmes aînées seules, situation associée à la précarité des aînés ruraux.

CHAPITRE 5

Vieillir par-delà le village et les rangs : la place des femmes vivant seules

Tu es tombée veuve à la première neige
Tu as rassuré tes grands au départ du cortège
Tu es forte de même Belle Rosalie
Tu vis seule dans ton bungalow
Tes longues soirées d'hiver
Tu t'occupes de même Belle Rosalie
Tes gars ne vivent pu par icitte
Tu leur parles au téléphone, mais tu n'as pas souvent de visite
Tu les aimes quand même Belle Rosalie
-Dans l'Shed, *Un air pour Rosalie*, Musique de paroles d'André Lavergne et Éric Dion(2017)

Par-delà le village et les rangs, la place des femmes aînées vivant seules représente un nouvel espace pour comprendre les formes sociales de vieillissement en milieu rural éloigné. Dans l'extrait en exergue de la chanson *Un aire pour Rosalie* du groupe gaspésien *Dans l'shed*, il est fait référence à plusieurs traits partagés par celles-ci, ne serait-ce que le veuvage auquel la chanson fait allusion. L'espérance de vie plus longue des femmes les rend plus susceptible de vivre cette expérience. Par exemple, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, chez les personnes âgées de plus de 85 ans, les femmes vivant seules sont deux fois plus nombreuses que les hommes dans la même situation (Secrétariat à la condition féminine, 2024, p. 18). Les conditions résidentielles sont aussi invoquées dans la chanson. Rosalie n'habite pas une maison patrimoniale en bord de mer, mais plutôt un modeste bungalow. Ceci fait un clin d'œil au chapitre précédent sur les domaines résidentiels du village qui présente cette situation comme étant la plus répandue dans la localité. Enfin, les relations avec les enfants vivant à l'extérieur de la région, qui ne « vivent pu par icitte », sont nommées. Ces paroles suggèrent ainsi les conséquences de l'éloignement géographique des centres urbains comme le fait de vivre à distance de ses enfants au moment de la vieillesse. Il est aussi question de la préoccupation générée par l'éventualité toujours présente qu'un proche quitte la région pour un centre urbain. Ce dernier chapitre d'exposition des résultats d'analyse s'intéresse à une dernière forme sociale de vieillissement, celle qui concerne ces femmes vivant en « solo ».

La forme « féminine en solo » s'est imposée dès le départ de l'analyse du matériel. Les écrits consultés faisaient déjà une part importante au genre pour comprendre le vieillissement en milieu rural. Par exemple,

les travaux de Mallon font ressortir comment les différenciations sociales des modes de vieillir à la campagne sont aussi traversées par des différences de genre (Mallon, 2013a). Sur le terrain, les premiers entretiens réalisés ont permis de le constater. Par exemple, chez les couples rencontrés en entrevue, il a été question du maintien de l'emploi des femmes, après l'arrivée du premier enfant. Leur retrait du marché du travail pendant cette période, et même au-delà , est mis en lien avec les conditions financières au moment de la vieillesse. Des différences entre les participantes ont été observées dans la manière de vieillir en fonction de leur type de ménage. La réalité des femmes aînées vivant seules se présente ainsi en contraste aux formes de vieillissement que nous venons d'exposer jusqu'à maintenant. La vie sociale des femmes en solo se distingue de manière marquée de celle des autres participantes, notamment au niveau de l'articulation entre l'espace de la famille et les autres espaces sociaux. Les relations d'engagement bénévole et les relations d'amitié sont plus développées et leurs récits comportent plus d'actants extérieurs à l'univers familial. Sur le plan résidentiel, elles tendent aussi à être plus mobiles. Il s'avère qu'elles sont plutôt locataires que propriétaires de leur domicile. L'analyse du matériel permet donc de dégager une forme de vieillissement qui caractérise les femmes partageant un même type de ménage « en solo ».

Ce chapitre a ainsi pour objectif de caractériser cette forme à partir des constats tirés des résultats de l'analyse du matériel. Pour ce faire, il est proposé de s'appuyer sur une première définition provisoire et de lui ajouter progressivement les caractéristiques dégagées par l'analyse. La forme part d'une première caractéristique qui semble évidente, leur type de « ménage » pour reprendre les termes employés dans les données du recensement canadien, un ménage composé d'une seule personne. Il est à préciser toutefois que nous allons nous intéresser aussi à la situation de femmes qui ne vivent plus en solo, mais qui ont connu des périodes vécues seules. La seconde caractéristique concerne justement leur trajectoire de vie. Ces femmes n'ont pas vécu seules avant l'âge de la vieillesse. En fait, la plupart des celles-ci ont connu de longues relations conjugales, minimalement d'une dizaine d'années et plus généralement d'une trentaine d'années. Le décès ou la séparation du conjoint a eu pour résultat de les amener à vivre un épisode de vie en solo, épisode que la plupart des participantes vivent toujours au moment de l'entretien. Troisième caractéristique, ce modèle se divise en deux profils : celui des veuves et celui des divorcées. L'analyse du matériel montre des différences significatives dans la vie sociale de ces deux « profils » bien qu'elles possèdent des traits communs qui justifient de les regrouper dans une même forme. Cette forme, simple à première vue, comporte plusieurs autres éléments de complexité qui seront abordés au fil des quatre parties de ce chapitre.

La première partie s'intéresse à la morphologie de l'espace habité par les femmes aînées vivant seules. Cet espace semble coïncider avec celui du marché locatif gaspésien. La situation sociale et financière de ces femmes semble les inciter à considérer l'option résidentielle de la location domiciliaire. Ce changement de mode d'occupation implique un changement de condition socioéconomique et de mode de vie.

La deuxième partie porte sur l'expérience résidentielle vécue par les femmes vivant seules. Des distinctions s'observent entre les participantes veuves et les participantes divorcées. Les premières tendent toutefois à demeurer dans le domicile occupé avec leur conjoint. Les secondes, soit les femmes divorcées, sont davantage locataires, ceci s'explique en partie par les circonstances de leur séparation. Elles louent principalement des maisons unifamiliales ou des appartements dans des jumelés. Pour l'ensemble des femmes vivant en solo, la possibilité de vivre en hébergement pour aînés est considérée dans un futur plus ou moins éloigné. Cette éventualité est davantage développée que chez les autres participants à l'entretien. Il sera question de leurs trajectoires résidentielles, qui, dans les deux cas, sont plus marquées par la mobilité. La place des relations de voisinage sera aussi abordée pour comprendre leur expérience de l'espace.

La troisième partie s'attarde aux discours des participantes sur le vieillissement. Les femmes aînées vivant seules ont en commun d'accorder une importance particulière à l'implication communautaire bénévole. Leurs discours se différencient toujours entre les veuves et les divorcées. Les participantes veuves mettent l'accent sur l'épreuve du deuil et sur leur processus d'adaptation au fait de vivre seule. De leur côté,les participantes divorcées font plus référence à l'expérience de leur divorce et à la nécessité de développer leur autonomie par rapport au vieillissement. Le registre discursif des femmes vivant en solo tend à s'inscrire dans celui du vieillissement actif. Le fait d'être seule semble conduire à adopter une attitude proactive envers les conséquences possibles de son vieillissement. Il apparaît particulièrement important d'agir pour bien s'entourer et « ne pas rester seule à la maison ». Dans leur cadre de référence, l'implication bénévole apparaît comme un moyen efficace de briser son isolement, de se changer les idées et de rencontrer de nouvelles personnes.

Enfin, la quatrième partie approfondit la configuration des relations sociales au sein des participantes appartenant à cette dernière forme. Elle se concentre donc sur les caractéristiques des relations familiales et des autres relations sociales dans l'objectif d'en saisir leur articulation.

5.1 Morphologie d'un espace de vieillissement féminin

Les femmes aînées vivant seules appartiennent davantage à un « agrégat statistique » (Leclerc, 1999), qu'à un groupe social partageant une conscience de soi et des espaces-temps sociaux définis. En Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, selon la dernière analyse du recensement canadien de 2021, plus d'une personne âgée de 65 ans et plus sur quatre vit seule, soit 28 % (Jalbert et Leblanc-Florent, 2024, p. 19). La proportion passe à 39 % pour les personnes âgées de plus de 85 ans, ce qui est inférieur à la moyenne québécoise qui est de 46,7 %. Les femmes représentent 60 % des personnes de 65 ans et plus vivant seules. Dans la localité, les ménages composés d'une seule personne représentent 33 %, ce qui se rapproche des données pour l'ensemble du Québec, avec 35,2 % de la population (Gouvernement du Canada, 2022). Une légère majorité de ce type de ménages est féminine, soit à 55,8 %, pour l'ensemble des personnes âgées de 65 ans et plus, et monte à 76 % pour les 85 ans et plus. L'intérêt pour cette « catégorie » provient de l'analyse des résultats qui montre des similarités entre ses membres, notamment dans le discours sur le vieillissement, dans les trajectoires de vie et dans la configuration de leurs relations sociales. Tel qu'évoqué plus haut, les membres de cette catégorie se divisent aussi en deux ensembles plus semblables, celui des participantes veuves et des participantes divorcées. Cette distinction sera souvent rappelée au cours du développement de cette partie morphologique.

L'espace des femmes vivant seules ne correspond pas à un habitat particulier, rang ou village. Un type de domicile n'y est pas nécessairement associé comme c'est le cas de la dernière forme « unifamiliale ». Le mode d'occupation tend toutefois à être davantage celui de la location. Des différences s'observent ici entre les femmes veuves et les femmes divorcées. Les participantes veuves vivent pour la plupart dans une maison dont elles sont propriétaires. La plus longue espérance de vie a aussi pour conséquence que les femmes se retrouvent seules. Elles doivent décider de demeurer dans l'ancien domicile conjugal, avec un revenu en moins et des bras en moins pour l'entretien, ou de se trouver un domicile moins dispendieux, souvent une location.

Pour leur part, les participantes divorcées tendent à être locataires de logement sur le marché conventionnel (et non en logement collectif). Les aspects financiers de la vie en solo interviennent dans la situation résidentielle des participantes divorcées. Le statut de locataires est à plus forte proportion féminin en Gaspésie. La location s'inscrit dans une région où la propriété est la situation résidentielle la plus courante. Les statistiques disponibles confirment une forte proportion de résidents partageant ce statut d'occupation, soit 73,2 % (Gouvernement du Canada, 2022a). Règle générale, la GÎM affiche un plus

haut taux de propriétaires, 73,2 % selon le recensement canadien de 2021, que la moyenne québécoise qui est de 61,26 %. Pour la MRC Cavaillon, où est située la localité à l'étude, la proportion est de 74,2 % de propriétaires (Gouvernement du Canada, 2022). La région administrative de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine apparaît donc comme une « région de propriétaires ». Il ne s'agit pas seulement d'un constat attesté par les statistiques démographiques sur le statut d'occupation, où le ¾ des ménages sont des ménages propriétaires, mais d'une représentation sociale partagée par les résidents. Il est souvent précisé que la majorité des locataires sont des femmes, ce qui ne diffère pas de la situation à l'échelle du Québec :

> Dans la région comme dans l'ensemble du Québec, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à être propriétaires et plus nombreuses à être locataires : 32,3 % des propriétaires et 57,3 % des locataires sont des femmes [en 2006] (MRC Avignon, 2019:39).

Le profil davantage féminin des locataires est relié à plusieurs éléments plus généraux de la condition des femmes de la région. La plus forte demande en logements de la localité est associée aux divorces et aux séparations plus fréquentes depuis les années 1970, ce qui coïncide avec les changements dans le droit civil sur le divorce. Dans de rares passages des écrits en urbanisme de la localité et de la MRC, il est fait référence à la « fragmentation des ménages » pour expliquer la tendance à la généralisation des ménages moins nombreux, comme ceux composés d'une ou deux personnes :

> Pour la M.R.C. de Cavaillon, au cours des 15 prochaines années, le B.S.Q [Bureau de la statistique du Québec] projette une croissance de population à peu près nulle, soit 0,4 %. À moins d'investissements locaux majeurs, c'est ce taux de croissance que l'on devrait également observer à Sainte-Brigitte au cours des prochaines années. Par ailleurs, on estime que les ménages, dans la M.R.C., continueront à se fragmenter et connaîtront alors une certaine croissance malgré une stabilisation de la population (PLURAM, 1989, p. 7).

Cette « fragmentation » des ménages est toujours observée au sein de la localité. Elle est associée à la faible densité d'occupation des habitations. La taille moyenne des ménages est à 2,2 dans la localité (Gouvernement du Canada, 2022). « Une urbaniste a regardé notre parc immobilier (résidentiel) et la taille de notre population. Elle ne comprenait pas qu'il y ait un manque de logement », confie un élu de la localité par rapport à cette situation. Les séparations recomposent les familles contemporaines. Dans le matériel, il est peu question des familles recomposées simples ou complexes. Les femmes aînées divorcées sont, dans une forte proportion parmi les participantes et les enquêtées, demeurées célibataires. On peut s'attendre à ce que les formes de vieillissement se modifient avec les prochaines cohortes d'aînés où les familles recomposées sont plus fréquentes.

Un autre élément soulevé plus récemment est aussi en lien avec le profil féminin des locataires. Il est question des répercussions de la pénurie de logements régionale sur la violence conjugale. La quasi-impossibilité de se trouver un appartement à louer dans la localité et dans la région contraint souvent des femmes à demeurer avec un conjoint violent (Table de concertation des groupes de femmes Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2022, p. 13). La localité a d'ailleurs été le lieu d'un féminicide qui a fait l'objet d'une importante couverture médiatique. La situation du logement est aussi plus largement associée à l'enjeu de l'autonomie socioéconomique des femmes (Table de concertation des groupes de femmes Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2022, p. 13).

L'offre résidentielle locative n'est pas répartie uniformément sur le territoire. Il est plus difficile de se trouver un logement dans les petites localités rurales qu'en centre de services, comme c'est le cas de Sainte-Brigitte. Ceci n'est pas sans incidence sur la situation des femmes qui, en cas, de séparation conjugale, doivent songer à quitter leurs localités en raison de cette répartition inégale de l'offre locative. Celle-ci varie selon les différentes échelles comprises au sein de la vaste région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Elle diffère ainsi légèrement selon les MRC de la région. À ce titre, la MRC de Cavaillon présente légèrement plus de propriétaires :

> Dans Cavaillon, une très grande proportion de résidences sont la propriété de leurs occupants : la proportion de propriétaires est de 75,1 % dans la MRC, ce qui est plus élevé qu'en Gaspésie-Îles (74,1 %) et qu'au Québec (61,3 % - en 2016) (MRC Cavaillon, 2019).

À l'échelle d'une même MRC, l'offre classique en logements, celle offerte en immeubles à loyers, se concentre dans lesdites « municipalités centrales », comme c'est le cas de la municipalité au coeur de cette ethnographie (CIRADD, 2021). Le terme de « municipalité centrale » renvoie ici à la définition du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, soit les localités désignées comme « ville » sous le plan démographique avec une taille de population supérieure à deux milles (2000) habitants.

En tentant de croiser le statut d'occupation et l'âge, il apparaît que les propriétaires représentent le statut d'occupation le plus répandu chez les résidents dits « aînés ». En Gaspésie-et-aux-Îles-de-la-Madeleine, 72 % des personnes âgées de 65 ans et plus sont propriétaires comparativement à 63 % dans l'ensemble du Québec (Jalbert et Leblanc-Florent, 2024, p. 21). La proportion de propriétaires tend toutefois à diminuer en fonction de l'âge, mais les aînés de la région continuent d'être davantage propriétaires que l'ensemble du Québec. Ainsi, 62,8 % des personnes âgées de 85 ans et plus vivant en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine sont propriétaires alors que, pour l'ensemble du Québec, les propriétaires âgées de 85

ans et plus représentent 53,8 % de leur cohorte d'âge. Il n'est malheureusement pas possible de connaître la proportion des propriétaires en fonction du genre.

La location est donc une situation moins répandue chez les aînés de la région, voire marginales selon les situations résidentielles disponibles. La proportion de locataires chez les personnes aînées au Québec est de 39,9 % alors qu'elle est de 26,8 % en Gaspésie. Deux situations locatives principales se rencontrent sur le terrain : les locataires dans un immeuble à loyers (principalement en logement collectif) et les locataires de maisons unifamiliales. Cette distinction a d'ailleurs été observée dans une enquête sur l'offre locative. Ce portrait repose sur une étude menée avec un échantillonnage de volontaires, donc, non probabiliste[18]. Les participants à l'étude ne l'ont pas été de manière aléatoire ce qui rend la généralisation hasardeuse. Le nombre de répondants permet tout de même de considérer ces premiers résultats en demeurant conscient de leur limite. Il reste néanmoins toujours difficile d'estimer le nombre de ménages dans ce type de situation et il est encore plus difficile d'obtenir une estimation de la proportion des résidents aînés dans cette même situation. « Par exemple, dans la MRC (où est localisée Sainte-Brigitte), plus de répondants louent une maison (48,9 %) qu'un appartement (44,4 %) » (CIRADD, 2021, p. 24). Le développement qui suit est consacré à la présentation de ces deux situations.

5.1.1 Les locataires aînés dans un immeuble locatif

Dans la localité étudiée, l' « offre locative » se concentre dans le cœur du village. Les immeubles locatifs, ceux où l'on retrouve plusieurs appartements au sein du même bâtiment, se retrouvent, pour la plupart à proximité de l'hôpital. Près de quarante-huit (48) unités de logement, construits à la fin des années 1970, sont ainsi gérés par un organisme sans but locatif (Municipalité de Sainte-Brigitte, 2005, p. 266). La construction de logements publics ou communautaires a souvent eu pour effet de stimuler la construction d'immeubles à logements privés à proximité. On retrouve ainsi des « rues » de blocs appartements. Il s'agit de la première situation résidentielle locative.

[18] L'échantillon de ce sondage est non probabiliste. Le profil et le nombre d'individus qui forment la population étant inconnus, l'échantillonnage en boule de neige a été retenu pour ce sondage. Selon Chow et Thompson (2006, p. 221), l'échantillonnage en boule de neige « est une forme de plan d'échantillonnage par dépistage de liens où l'on demande aux individus faisant partie de l'échantillon initial d'identifier des connaissances auxquelles on demande d'identifier, à leur tour, des connaissances, et ainsi de suite pour un nombre fixé d'étapes ou de cycles ». (CIRADD 2021, p.7)

La construction des premiers immeubles locatifs dans la localité coïncide avec l'implantation de l'hôpital. Elle était considérée dans les écrits consultés, notamment ceux de Cadieux (1971), comme un moyen de loger les « professionnels de la santé ». L'économiste remarque aussi l'augmentation du nombre de locataires avec l'arrivée de l'hôpital : « Le nombre de propriétaires immobiliers passe de 296 en 1952 à 432 en 1969 » (Cadieux, 1971, p. 99). Plus tard, dans le plan d'urbanisme de la localité de 1989, il est fait référence à une vingtaine d'« immeubles multifamiliaux » (PLURAM, 1989, p. 10) :

> Quant aux résidences multifamiliales, elles se concentrent principalement autour du centre hospitalier et profitent certainement aux travailleurs de cet établissement. Diverses formules d'habitation multifamiliale se sont développées récemment et cette diversification ne peut qu'être encouragée afin de satisfaire les besoins d'un plus grand nombre tout en permettant une légère densification du milieu bâti (PLURAM, 1989, p. 11).

Au moment de l'enquête, le parc locatif de l'aire concernée par l'étude serait donc plutôt vieillissant et son état matériel nécessiterait des rénovations importantes (CIRADD, 2021, p. 13). Dans le cas de la localité étudiée, les immeubles en question sont parmi les rares bâtiments, hormis l'hôpital, à posséder plus d'un étage. Dans le recensement canadien de 2021, il n'y a aucun immeuble à logements, « appartement dans un immeuble de plus de cinq étages ou plus » (Statistique Canada, 2022). Il est question de cent quarante-cinq (145) ménages vivant dans des « appartements dans un immeuble de moins de cinq étages » sur mille cent soixante-cinq (1165) ménages recensés, soit environ 12,4 % des ménages de la localité. Il n'est possible d'obtenir la proportion de ménages aînés que par une estimation approximative à partir de la proportion de personnes aînées de la localité (32,2 %), ce qui laisse supposer environ quarante-six (46) ménages aînés locataires d'appartements.

En ce qui a trait au « sous-groupe » des résidents aînés d'immeubles locatifs, les informations spécifiques colligées restent plutôt rares. Les intervenants auprès des aînés font mention d'une trajectoire qu'ils considèrent problématique. Il s'agit de la trajectoire de personnes aînées vivant en résidence pour personnes âgées et qui, en raison d'impossibilité à s'acquitter du loyer, doivent opter pour l'offre locative conventionnelle. Ceux-ci se retrouvent parfois dans des lieux de relégation sociale marqués par une cohabitation difficile entre locataires. Il s'agit d'une situation comparable à celle décrite dans l'étude *Entre mer et déboires* (Lupien, 2016) où il est question notamment de la présence de personnes ayant des problèmes de dépendance à des substances psychotropes. Une autre situation rapportée par des intervenants sur le terrain fait ressortir les préférences des locateurs privés d'immeubles locatifs pour un certain type de locataires, notamment les membres du personnel en santé pour lesquels l'organisation

sociosanitaire offre un loyer plus lucratif. Les locateurs auraient ainsi tendance à déployer des stratégies pour libérer leurs logements des « municipalités centrales » en relocalisant des locataires moins lucratifs, en situation de pauvreté, dans des logements situés en municipalités périphériques. L'offre locative subit les effets d'une importante pénurie de logements dans la région. Cette situation augmente les risques de précarité résidentielle pour l'ensemble des locataires et ne concerne pas uniquement les groupes ciblés habituellement par l'intervention sociale. À propos de cette pénurie, plusieurs localités ont un taux d'inoccupation de 0 % :

> Un autre rapport de la SCHL dédié aux municipalités de 2500 à 10 000 résidents et datant d'octobre 2020 rapporte quant à lui des données pour le moins inquiétantes. Le taux d'inoccupation était notamment, à cette date, chiffré à 0 % [dans la plupart des centres de services régionaux]. [Dans un de ces centres de services régionaux], on l'estime à 0,8 %. Selon un rapport produit par le CIRADD en mars 2021, le taux d'équilibre est généralement fixé à 3 %, seuil en dessous duquel « les experts considèrent qu'il y a une pénurie de logements » (Langlois, 2021, p. 4).

Dans ce contexte de pénurie de logements, les personnes âgées qui vendent leurs maisons pour aller en résidence peuvent initier une mobilité résidentielle davantage subie que choisie. L'exemple de locataires de RPA qui se rabattent sur le logement conventionnel, souvent en mauvaise condition, est un exemple. Sylvie, intervenante auprès des aînés, fait référence à des personnes aînées ayant de faibles revenus qui doivent quitter la localité, qui est souvent leur communauté natale, après la vente de leur maison, pour une autre localité afin de trouver un hébergement pour aînés abordable. « Il y aurait peut-être la Gaspésienne, qui est gérée par l'OMH en arrière de l'église. ... Tu as un ascenseur, mais tu n'as pas de services de repas. Il faut que tu sois autonome quand même », précise l'intervenante. Chez les aînés moins fortunés de la localité, un exode vers d'autres localités environnantes où une offre subventionnée en hébergement est offerte est observé sur le terrain de l'intervention sociale.

Les personnes aînées à faible revenu sont aussi susceptibles de se retrouver comme locataires dans des immeubles locatifs tels que décrits plus haut. Cette situation est interprétée comme « accidentelle » par les intervenantes. Il est sous-entendu que ces personnes ne devraient pas s'y retrouver. Elles sont perçues comme « ne méritant pas leurs situations ». Les personnes aînées plus pauvres, majoritairement des femmes, font face à une pénurie de logements qui expliquent leurs situations. Elles doivent alors cohabiter avec les populations dites « à problèmes » logés dans les immeubles « multilogements » (personnes de consommation de substances psychotropes, personnes criminalisées, personnes sur l'aide sociale, etc.).

Les locataires aînés dans les immeubles locatifs constituent toutefois un groupe traité de manière indirecte par les rapports statistiques et le témoignage des intervenants sociaux. La location est un mode d'occupation plus répandu chez les femmes. En continuité avec les constats sur la précarité résidentielle, les immeubles locatifs apparaissent comme un espace « de relégation sociale ». Il s'agit toutefois d'une perception plus ou moins juste des conditions de ce type d'habitation qui peut varier d'un immeuble à l'autre. Des représentations sociales négatives sont associées à cette offre locative. Celles-ci peuvent engendrer un stigma à l'endroit des personnes qui y résident et générer une crainte d'y habiter. Il est à préciser que ce type de logement offre des subventions au logement qui permettent d'alléger le fardeau financier des personnes qui y habitent. Le regard de l'extérieur porté sur cette forme résidentielle complique la compréhension des conditions de vie des personnes aînées qui y résident. La situation apparaît toutefois comme faisant partie de l'éventail des formes sociales de vieillissement dans la localité à l'étude.

5.1.2 Les locataires aînés d'une maison unifamiliale dans la localité

Dans la région, les locataires de maisons unifamiliales représentent une plus grande proportion (48,9 %) que celle des locataires d'immeubles à loyers (44,4 %) (CIRADD 2021 : 24). Comme l'a mentionné un ancien élu de la région, il y a beaucoup de monde qui loue des maisons sans baux, de manière informelle, non déclarée. L'illégalité de la situation complique aussi la recherche, ne serait-ce que par la crainte des représailles. Sur le terrain de l'enquête, il a été possible de mener des entretiens auprès de locataires aînés dans ce type de situation. Cette partie présente le contexte du développement de cette offre locative qui semble en péril avec le nouveau contexte démographique et immobilier, marqué par la pénurie de logements et l'augmentation du volume de ventes immobilières.

Il apparaît opportun de remonter un peu dans le temps pour situer ce type d'offre résidentielle. De prime abord, le développement d'une offre de maisons unifamiliales à louer ainsi que les chambres à louer au cœur du village semblent coïncider avec le moment de l'implantation de l'hôpital. Cadieux (1971) remarque cette tendance :

> Le nombre de locataires en chambre ou en appartements est passé de 25 en 1957 à 78 en 1969, soit 53 locataires supplémentaires. Les propriétaires des grandes maisons les ont subdivisées pour recevoir des étudiants ou des employés de l'hôpital. Plusieurs ont aménagé des studios au sous-sol (Cadieux, 1971, p. 99).

Comme pour les immeubles à loyers, la construction de l'hôpital semble à l'origine de la création de ce « marché locatif » plus informel, elle stimule aussi un marché locatif à partir des chambres libres dans les grandes propriétés de la localité.

> En circulant dans le comté, dans le village voisin, par exemple, on peut voir de nombreuses grandes maisons autrefois grouillantes d'activités, aujourd'hui, abandonnées, vidées, ou à moitié occupées. À la localité c'est différent, il fait plaisir à l'œil de voir l'utilisation qu'on fait des grandes maisons. Cette nouvelle activité économique : louer des chambres ou des meubles a procuré évidemment un surplus de revenus à de nombreux propriétaires (Cadieux, 1971, p. 99-100).

Cette offre serait toujours présente et aurait été même stimulée à nouveau avec le recours du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) aux travailleurs temporaires des agences privées. Une participante, Antoinette, remarque que les propriétaires semblent privilégier le personnel de la santé par rapport aux autres locataires potentiels. La rareté de l'offre locative pour les personnes aînées autonomes est soulevée dans le rapport de la municipalité dans le cadre de la démarche Municipalités amies des aînés (Municipalité de Sainte-Brigitte, 2019). Il est recommandé, entre autres, de développer des logements dans des habitations de type jumelé.

Le principal mode de location de la région repose sur des maisons unifamiliales. Dans le contexte de la localité étudiée, ce type de logements se retrouvent dans les différents secteurs monorésidentiels présentés précédemment. Plusieurs cas de figure existent. Les maisons sont en location pour diverses raisons. La situation des locataires de maisons unifamiliales ou de jumelés rencontre ainsi plusieurs cas de figure. Le cas le plus courant est celui de ceux ont quitté la région sans parvenir à vendre leur propriété. Parfois, ils désirent conserver la possibilité de revenir et sous-louent leur domicile dans l'attente de circonstances favorables à leur retour. Une autre situation concerne celle des propriétaires qui ont acheté une maison dans une autre partie de la région sans être parvenus à vendre leur ancienne maison. Les migrations intrarégionales pour raisons professionnelles demeurent fréquente dans une région administrative aussi grande qu'un petit pays européen. Ce sont toutes des situations rencontrées sur le terrain. À titre d'exemple, une maison était offerte à la location par un propriétaire qui avait déménagé au domicile de sa conjointe, domicile qui était aussi beaucoup plus proche de son lieu de travail. Dans ce cas, les difficultés à vendre sa maison était la raison de la location temporaire. Avant la pandémie, la situation de colocation de maisons unifamiliales se rencontre fréquemment chez les « nouveaux arrivants », âgés de moins de 30 ans et sans enfants. Il existe aussi des situations de locations de chambre

dans des maisons unifamiliales toujours occupées par leurs propriétaires. Certaines maisons louées le sont en raison de leurs difficultés à être vendues pour cause de rénovations majeures à y réaliser. La nature de cette offre locative plutôt informelle demeure toutefois difficile à évaluer.

Il reste aussi compliqué d'estimer les transformations de cette offre depuis la crise sanitaire. Les informations recueillies tendent à indiquer que l'offre locative des « maisons » s'est rétrécie en raison d'une vague d'achats sans précédent, phénomène attesté par de nombreux agents immobiliers de la région. Les données de l'Observatoire de l'habitation de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine montrent que la valeur des maisons unifamiliales a doublé depuis 2013 (Groupe ressource en logements collectifs GIM, 2017). Elle est passée d'un prix médian de 100 000 $ au deuxième semestre de 2013 à 199 000 pour le même semestre en 2023 (Chantier régional logement habitation de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2021). Le volume de ventes s'est aussi accru de manière significative. En 2019, 976 ventes de maison unifamiliale sont répertoriées alors qu'elles augmentent à plus de 1 200 ventes en 2021 selon la même source. Comme mentionné précédemment, peu avant la pandémie et de manière accrue pendant celle-ci, les maisons louées ont été vendues à de nouveaux propriétaires qui les occupent maintenant, ce qui signifie forcément une réduction de ce type d'offres locatives. Par ailleurs, la réduction de cette offre, dans un contexte où les autres options, comme celle des immeubles à loyers, ne se développent pas, est très susceptible d'aggraver le manque de logements dans la région. Les représentants d'organismes d'attractivité régionale mentionnent avoir dû mettre un frein à leur activité de recrutement de « nouveaux arrivants » par manque de logements. « On n'a pas eu le temps de célébrer bien longtemps que, déjà, on

entre dans les nouveaux défis, dont celui du logement", admet le directeur de la Stratégie Vivre en Gaspésie (SVEG), Danik O'Connor » (Langlois, 2021, p. 4).

Il n'y a pas d'habitats spécifiques ni de lieu de concentration de cette offre locative. Il est à rappeler que cette offre ne se retrouve pas uniquement dans l'habitat du village. Il en a été question dans le chapitre précédent sur la situation des locataires de maisons situées dans les rangs. Cette offre est relativement

Figure 5.1 Courverture du journal régional Graffici de Juillet 2021

invisible en comparaison de celle des immeubles à loyers. À la vue d'un bloc à appartement, on peut aisément deviner le statut d'occupation de ses résidents. La location dans les maisons unifamiliales ne peut se déduire de la même manière. Qu'est-ce qui différencie une maison louée d'une maison occupée par ses propriétaires ? Le voisinage y parvient dans un contexte que l'interconnaissance favorise. La location semble aussi avoir mauvaise réputation dans une localité à forte propension de propriétaires. Les maisons louées seraient occupées par des personnes plus bruyantes, moins respectables, moins attentionnées à la propreté des lieux. Plusieurs préjugés circulent à leur endroit. Des anecdotes viennent soutenir l'idée que la location est suspecte dans un quartier de propriétaires de maisons individuelles.

La situation des locataires de maisons individuelles révèle en négatif la norme implicite partagée par la majorité propriétaire. Le locataire présente souvent plusieurs caractéristiques qui le différencient de manière marquée de son voisinage à forte proportion propriétaire. Ils tendent à être jeunes, originaires de l'extérieur, nouvellement arrivés et parfois occupent un statut social différent jugé « inférieur » ou à tout le moins « plus précaire ». Ces locataires occupent souvent des maisons sans avoir des baux dans des maisons qui sont souvent encore officiellement affichées comme étant à vendre. Dans cette situation, un achat impromptu peut signifier la fin de l'occupation pour les locataires. Il arrive aussi souvent que cette situation locative ne soit que pour une période limitée à neuf (9) mois. Les trois (3) mois de la période estivale le sont pour l'offre locative touristique plus lucrative. Selon l'étude du CIRADD mentionné plus haut, 13,2 % des locataires gaspésiens seraient dans cette situation (CIRADD 2021). Dans un projet sur la précarité résidentielle, il a été aussi question de ce type de situations (Lupien, 2016).

La location prend ainsi un caractère informel et précaire, ce qui n'est pas sans soulever des inquiétudes chez les intervenants sociaux. À ce propos, il est fait allusion à la situation de locataires aînés louant de chambres ou de sous-sol de résidence unifamiliale. Deux intervenantes dans la localité font aussi mention de l'invisibilité des personnes aînées de ce type de situations résidentielles. Cette invisibilité sociale alimenterait l'idée reçue qu'il n'y a pas « de pauvres à Sainte-Brigitte ». Sylvie explique comment ces personnes moins visibles dans l'espace public sont identifiées dans le cadre de leur travail :

> Les bénévoles identifient des personnes précaires dans Sainte-Brigitte. En lien avec les services, la friperie, le baluchon, l'accompagnement transport, des visites amicales, on en avait, c'est devenu plus fort avec la pandémie. Sinon selon les contraintes, c'est un téléphone amical.

Certaines de ces situations résidentielles se rapprochent de l'itinérance. Selon les intervenantes, celle-ci prend une forme particulière dans la région. Elle tend à être moins visible. Elle concerne des situations de cohabitation temporaire ou de location informelle pour des durées de moins de neuf (9) mois. Elle aurait aussi un profil féminin qui s'inscrit en continuité avec les situations de violence conjugale et de précarité socioéconomique (Couturier, 2020). Dans la région, près de mille (1000) personnes seraient en situation d'itinérance. « À l'automne 2022, on estimait qu'il y avait 1000 personnes sans domicile fixe uniquement dans la Baie-des-Chaleurs » (Table de concertation des groupes de femmes Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2022, p. 13). Cette forme sociale de vieillissement apparaît en continuité avec l'histoire et l'origine sociale des personnes « mises à l'écart de la société » (Ennuyer, 2017 : 367). Le vieillissement social apparaît comme la poursuite dans la durée d'une trajectoire sociale.

Ce portrait de l'offre locative coincide de manière imparfaite avec le tableau de la condition des femmes aînées vivant seules. Il permet tout de même de mettre en contexte la forme de vieillissement spécifique qui les concerne. Leur condition socioéconomique est un élément qui peut éclairer leur plus forte propension parmi les locataires au sein de la localité et de la région. La prochaine partie se penche sur le récit de ces femmes par rapport à leur expérience résidentielle.

5.2 Expérience résidentielle des femmes vivant seules

L'expérience résidentielle des participantes vivant seules tend à différer selon leur statut matrimonial. Le décès du conjoint ou la rupture conjugale sont des expériences qui peuvent être vécues à différents moments de la vie et selon des trajectoires différentes. Les participantes font des liens entre leur façon de vivre l'avancée en âge et l'évènement ayant contribué à changer leur situation relationnelle. Cette partie s'intéresse à trois principaux aspects de l'expérience résidentielle des participantes vivantes seules, soit leur adaptation à la situation, leur trajectoire résidentielle et à leur relation de voisinage dans ce nouveau contexte.

5.2.1 Les participantes veuves

Les participantes veuves relatent comment elles ont eu à composer avec l'épreuve du deuil ainsi qu'avec celle de la vie en solo. Cette dernière situation est plus ou moins nouvelle dans leur trajectoire de vie passée principalement à deux. La plupart ont néanmoins vécu des périodes sans leurs conjoints, absents en raison du travail, mais elles étaient généralement responsables des enfants pendant ce temps d'absence temporaire. Ce fut le cas de Virginie, notamment, dont le conjoint travaillait sur les chantiers dans le nord. Le fait d'être seule, sans le conjoint et sans les enfants à domicile, correspond toutefois à une situation nouvelle, voire inédite, pour celles-ci. En étudiant leur trajectoire depuis la naissance, il s'avère qu'elles proviennent de familles nombreuses dont la plupart vivaient en partageant en commun un espace domestique relativement restreint. Cette situation a été amplement démontrée au chapitre 3 et 4. Ensuite, dans leur trajectoire, elles se sont mariées et la plupart ont eu des enfants, à l'exception d'une participante. Pour les quatre participantes veuves, la relation conjugale a duré plus de 30 ans pour l'ensemble. La vie en solo représente donc une nouvelle situation par rapport à leur expérience de vie antérieure, ce qui est susceptible d'en faire une expérience déstabilisante.

Cette situation se double d'un évènement de vie difficile, celui de vivre le deuil d'une personne significative. Dans la plupart des cas, le fait de se retrouver seule a représenté un évènement de vie éprouvant sur le

plan affectif qui a impliqué de prendre des décisions difficiles, notamment en lien avec le choix du domicile. Pour les participantes veuves, le deuil représente la principale épreuve de vie à affronter. L'épreuve n'implique pas forcément de changement sur le plan résidentiel. En fait, l'ensemble de celles-ci sont demeurées dans le domicile habité avec le conjoint décédé. La situation de Rita, vivant en résidence pour personnes âgées, va dans le même sens. Âgée de plus de 85 ans, elle est demeurée à domicile après le décès de son mari. Après le décès de leur conjoint, l'ensemble des participantes se sont questionnées sur le fait de conserver leur domicile, voire de quitter la région. C'est notamment le cas de Virginie, originaire d'une autre région du Québec. Elle explique qu'après ce décès, elle a sérieusement réfléchi à la possibilité de retourner vivre en ville où le couple avait habité et où la plupart de ses enfants adultes vivent présentement. Elle a choisi de demeurer dans la région pour un ensemble de raisons : « J'ai eu l'idée de m'en aller en ville. Je me suis dit je ne reste pu ici. En m'impliquant socialement, ça m'a permis de rester ici. Surtout que je n'étais pas née ici en plus ».

Pour la plupart des participantes rencontrées, le décès du conjoint remonte à plus de dix (10) ans. Pour Virginie, le décès de son conjoint remonte à une vingtaine d'années. Son conjoint est mort de manière subite peu de temps après le début de sa retraite. « Imagine, tu perds ton mari et tu es à un âge où ce n'est pas comme quand tu es plus jeune où tu peux t'adapter », explique Virginie. En ce qui concerne Jacqueline, son mari est aussi décédé au début de sa retraite. Le fait que le décès remonte à longtemps implique que leur récit traite de cette expérience avec un plus grand recul qu'une personne qui traverse le deuil de son conjoint. Elles parlent de leur expérience surtout dans une perspective de conseils à une personne qui vivrait la même situation. Cette distance temporelle semble favoriser un certain type de récit sur cette expérience, bien qu'encore chargé sur le plan émotif. Il semble toutefois que les participantes portent un regard moins marqué par la détresse et l'urgence d'une telle épreuve. Les participantes font aussi mention des défis sur le plan de l'adaptation liée à la vie en solo. Elles mentionnent s'être familiarisées avec des tâches d'entretien qui étaient habituellement réalisées par leur conjoint, comme la tonte du gazon, le déneigement et les rénovations mineures de la maison. Jacqueline explique qu'elle assume toujours la plupart des tâches intérieures et extérieures liées à son domicile. « Je fais tout. L'été, je tonds le gazon. J'ai un grand jardin. Je me suis acheté une tondeuse qui avance quasiment tout seul », précise Jacqueline. Elle vient de confier le déneigement de son entrée à un entrepreneur. Elle continue toutefois à nettoyer les feuilles tombées à l'aide d'un souffleur.

Les relations de voisinage sont mobilisées pour affronter certaines tâches. Toujours sous le ton du conseil à une personne dans la même situation, Jacqueline recommande de demander de l'aide à ses voisins pour certaines tâches. À titre d'exemple, Jacqueline fait mention d'un voisin qu'elle nomme son « ange ». « Mon deuxième voisin, Alphonse Cyr, je l'appelle mon ange ! "Madame Jacqueline, s'il y a la moindre petite chose, ne vous gênez-vous pas". » Le rôle du voisinage est mentionné par la plupart pour affronter certaines situations qui étaient gérées par le conjoint. Questionnée sur le soutien dont elle dispose en cas de problème, Virginie nomme d'entrée de jeu sa fille qui est aussi sa voisine : « C'est sûr que je pourrais avoir le CLSC (Centre local de santé communautaire). Souvent, ma fille qui est dans ma rue, "maman as-tu besoin de quelque chose" ? » Rita est dans une situation bien différente puisqu'elle vit dans une résidence pour personnes âgées. Elle est particulièrement dévouée à aider les personnes qu'elles considèrent les plus isolées dans sa résidence.

Comme mentionné plus haut, même si des incertitudes résidentielles se sont présentées au moment du décès du conjoint, la situation des femmes veuves semble impliquer une certaine stabilité résidentielle. Ces dernières tendent à demeurer dans le domicile qu'elles ont partagé avec leur conjoint. Elles y demeurent propriétaires. Dans certains cas, elles ont transféré la propriété à un enfant qui s'occupe d'elle, « tant et aussi longtemps qu'elle est autonome ». C'est d'ailleurs de cas d'Édith présentée aussi par rapport à la réalité de la vie dans les rangs.

Concernant leurs aspirations résidentielles, il est question de demeurer dans le domicile le plus longtemps possible. Virginie discute de la situation d'un couple de voisins âgés qui sont maintenant en résidence. Elle avoue ne pas comprendre leur décision *: «* Tu serais surpris. Dans la rue, il y en a deux-trois couples qui sont partis là. C'est sûr que des fois, le monsieur ne marche plus, il a de la misère. Ça me surprend. Ils s'en vont là et je ne les trouve pas vieux. Ils sont en couple. Ils ont leur maison et ils pourraient être ensemble ». À propos de ses aspirations résidentielles, elle est catégorique dans sa volonté d'y demeurer le plus longtemps possible :

> Vu que j'ai mon autonomie et que je conduis, et que je me fais à manger, je fais toutes mes affaires, j'ai beaucoup l'intention de faire encore un bout, mais il pourrait arriver de quoi que, tu sais, j'ai l'âge que j'ai là et il m'arrive de quoi. Normalement, j'ai encore beaucoup l'intention de faire quelques années dans mon domicile (Virginie, 88 ans, rangs).

Jacqueline aspire aussi à demeurer le plus longtemps possible à son domicile. « Franchement, je trouve que je fais une belle vieillesse. Je ne suis pas malade. J'ai 87 ans. Je m'occupe de toute ma maison. J'aime

beaucoup faire à manger. J'essaie beaucoup de recettes nouvelles. » Elle le recommande à d'autres personnes dans cette situation. Elle donne l'exemple de sa sœur qui regrette d'être maintenant en RPA :

> Comme ma sœur, elle est à la résidence [Résidence pour personnes âgées], elle est plus vieille que moi. Elle a 90. Elle, elle était comme moi. Elle me dit : « là Jacqueline, tu es donc ben chanceuse d'être dans ta maison ». Des fois, je lui dis ; il faut que je fasse le gazon, il faut que je ramasse le jardin, elle dit : « tu es chanceuse.. Moi ici, je m'ennuie ». [Silence]. Elle marche. Elle va chez ses enfants ! Elle va les aider. Mais, ce n'est pas comme si elle était dans sa maison (Jacqueline, 87 ans, rangs).

Dans le récit des participantes veuves, se dégage un sentiment de fierté par rapport à leur autonomie pour entretenir leur domicile. Elles font aussi mention de l'importance du voisinage pour y parvenir. Ayant eu à composer avec cette situation, elles sont confiantes de pouvoir demeurer encore longtemps dans leur domicile de manière autonome. Elles sont réticentes à l'idée de gagner trop rapidement les hébergements pour aînés, synonyme d'une perte d'autonomie.

5.2.2 Les participantes divorcées

L'expérience résidentielle des participantes divorcées présente des aspects spécifiques tout en partageant certains traits avec celle des participantes veuves. Comme pour ces dernières, l'expérience de la rupture conjugale représente un évènement de vie majeure qui implique une restructuration de leur vie sociale. L'évènement exige aussi de développer son autonomie pour un ensemble de tâches autrefois réparties selon une division genrée des tâches domestiques. Cette expérience possède aussi ses propres caractéristiques que les participantes explicitent. Cet évènement de vie constitue d'ailleurs une importante part de leurs récits. Parmi l'ensemble des participantes, elles sont d'ailleurs celles qui consacrent la part la plus importante de l'entretien à traiter du sujet des relations conjugales.

De prime abord, l'évènement que représente le divorce est souvent replacé dans la période où il s'est déroulé. Il est question notamment du sens qu'il prenait à l'époque. Trois des quatre participantes divorcées se réfèrent à la décennie des années 1990. Elles évoquent une période où le divorce devenait plus courant et plus accepté. Celui-ci n'était plus soumis à la norme d'attendre que les enfants aient quitté le domicile familial pour se divorcer. Delphine et Cécile se sont divorcées pendant que leur enfant était d'âge scolaire. Antoinette s'est divorcée avant même d'avoir des enfants.

Pour l'ensemble des participantes, la durée de la relation conjugale dépasse généralement dix (10) ans. Antoinette s'est divorcée depuis plus de trente (30) ans. Elle l'a quittée après avoir passé une quinzaine (15) d'années avec lui. Cécile présente une trajectoire similaire à Antoinette. Elle a cependant eu deux enfants. Mère de deux enfants, Delphine est aussi divorcée depuis près de 30 ans. Enfin, Isabelle s'est divorcée récemment après plus de quarante années d'union.

L'ensemble des femmes font mention de leurs conditions de vie matérielle en lien avec leur divorce. L'ensemble des participantes divorcées ont quitté leur mari sans négocier la répartition de leurs biens matériels, ni exiger de compensations financières de sa part. « C'est sûr que ça ne m'a pas enrichi. Parce que moi je n'ai rien pris, j'ai tout laissé », lance Isabelle à propos de son récent divorce. Pour Delphine, le divorce a représenté un défi dans une situation où elle menait des études universitaires. Elle relate les difficultés rencontrées pour concilier les études et la condition de mère monoparentale. Il s'agit d'un récit axé sur les difficultés rencontrées et le courage nécessaire pour les affronter. Antoinette (73 ans, village) parle de son divorce comme d'un grand saut : « Moi, je dis, un des grands sauts, c'est de divorcer quand on est rendu là. Une fois qu'on a divorcé, on est capable de faire d'autres choses. » Elle s'est sortie de la relation en demandant le minimum à son mari. Elle n'a conservé qu'une petite maison qu'il louait et ses articles de plein air. Elle explique qu'elle ne voulait pas négocier avec lui. « Lui, il m'a vendu une petite maison à 40 000, il me l'a vendu à 62 000, je l'ai laissé faire. Peut-être qu'il va apprendre quelque chose là-dedans. Peut-être qu'il n'a rien appris ». Elle dira plus loin : « Ma liberté, je l'achetais. »

> Ça s'est passé comme c'est moi qui ai décidé de partir, je suis partie avec pas grand'chose ! Puis, regarde, à l'époque, c'était bien correct. Je me suis dit : « mon mari, il est attaché à toutes ses affaires matérielles. Dans le fond, il avait son bateau qui était peut-être plus important que moi. Là, je vais te dire. Je n'avais pas le goût de négocier ça (Antoinette, 73 ans, village) !

Ces femmes sont parties en laissant la plus grande part matérielle à leur ex-mari. Cette situation a impliqué une période d'instabilité résidentielle, sans forcément constituer une période de précarité résidentielle. Cet élément de leur trajectoire semble néanmoins expliquer pourquoi les participantes divorcées sont plus majoritairement locataires. L'emploi occupé et les conditions socioéconomiques qu'elles permettent semblent aussi jouer un rôle dans le statut d'occupation des participantes. Ainsi, Antoinette, ancienne cadre dans le domaine de la santé, a longtemps occupé une maison dont elle était propriétaire avant de s'installer dans un appartement en jumelé. Delphine, occupant une profession libérale, est propriétaire de son domicile. Professionnelle de la santé avec des enfants à charge, Cécile préfère, de son côté, demeurer

locataire d'un appartement de jumelé depuis son divorce. La participante a expliqué sa situation résidentielle actuelle en lien avec son divorce. Elle explique que le divorce a représenté un évènement imprévisible qui l'a prise par surprise. L'évènement l'oblige à s'organiser rapidement pour se trouver un appartement. Elle fait aussi mention des implications financières. Cécile (73 ans, village) explique qu'elle est demeurée locataire en raison de la situation économique liée à son divorce. Elle a été mère monoparentale pendant une période de sa vie. Elle ne pouvait pas travailler à temps plein en raison de ses responsabilités familiales assumées seules.

> Je ne pensais pas de me faire construire une maison, je vais te dire une affaire. Et puis, moi, je suis peureuse là. Je n'ai jamais eu de misère. J'ai fait comme n'importe qui, j'ai roulé mes manches, j'ai travaillé plus et puis, j'ai élevé mes trois gars, parce que le père n'était plus adapté pour ça, monétairement et psychologiquement (Cécile, 73 ans, village).

Elle occupe depuis longtemps le même appartement. « On s'est séparé en 1990 puis le divorce, ça prend un an après. Et puis, j'ai été chanceuse. C'était neuf ! Il n'y avait personne d'autre que moi qui avait habité là et je suis toujours là ! ». Issue d'une famille nombreuse de la localité, elle affirme aussi avoir la chance d'être entourée par l'ensemble de ses frères et de ses sœurs qui y vivent tous. « Et puis, moi, ma famille, ils sont tous à Sainte-Brigitte, imagine-toi donc » (Cécile, 73 ans, village). Elle sait qu'elle pourra compter sur un réseau familial important advenant une perte d'autonomie ou en cas d'urgence.

Le narratif et les termes utilisés sont aussi proches d'Isabelle (74 ans, rangs), locataire d'une maison dans un rang abordé dans le chapitre 3. Son récit du divorce a toutefois la particularité de présenter un évènement plutôt récent contrairement aux autres participantes. La participante parle de la situation au présent et évoque la tension toujours présente avec son ex-mari. Elle confie qu'il exerce toujours un contrôle direct sur elle, notamment via leurs enfants. Il est aussi question d'un sentiment de liberté qui se traduit par le fait de réaliser des activités qu'on ne pouvait pas faire en présence du conjoint : « Cette vie calme, enrichissante. J'ai le droit de prendre mon thé à la vitesse que je veux. » Elle regrette de ne pas avoir agi plus tôt. Sa longue relation de quarante ans avec son ex-mari semble l'avoir isolée de sa propre famille en Gaspésie. Au domicile de son ex-conjoint, les membres de sa fratrie étaient toujours présents. Ils venaient au domicile sans prévenir. Cette présence l'aurait empêché d'avoir de la visite de sa propre famille. Elle fait mention de violence et d'intimidation. « J'ai commencé à faire chambre à part, je travaillais. Lui, il ne dormait pas beaucoup. Il avait des impatiences dans les jambes. Il sacrait et tapait après les murs ». Elle mentionne aussi ne pas avoir « réclamé son dû ». « Si je voulais prendre mon dû, je

pourrais, mais... Je ne le ferai pas. Je disais ça à mon fils dernièrement : C'est sûr que si je prenais mon dû, je vivrais mieux. Mon fils a dit : "laisse ça de même, maman !" »

Le divorce a ainsi des répercussions économiques chez l'ensemble des femmes divorcées. Antoinette (73 ams, village) présente des conditions plus favorables pour y faire face. Elle est sans enfant et bénéficie d'un emploi mieux rémunéré comme cadre dans le domaine de la santé. Elle se dit dans une situation économique confortable, ayant vendu sa dernière propriété, qui lui permet d'envisager avec sérénité le passage en résidence pour personnes âgées.

Chez les participantes divorcées, l'adaptation à une vie seule est aussi relatée. Pour celles dont le divorce remonte à plusieurs années, la situation est traitée au passé, mais les acquis tirés de l'expérience du divorce sont toujours actuels. Fait intéressant, deux participantes font un lien entre le fait d'avoir vécu dans les villages d'arrière-pays qui ont été fermés et celui d'avoir divorcé. Il s'agit de deux épreuves qui ont conduit à un certain déracinement. Antoinette explique comment le fait d'avoir vécu la fermeture de son village d'arrière-pays a contribué à sa résilience et l'a aidé à affronter l'épreuve du divorce. Cette capacité d'adaptation serait l'un de ses traits de personnalités encore aujourd'hui au moment de vieillir et de devoir encore s'adapter, notamment à certaines pertes :

> Ça (le village) existe encore puis il n'existe plus. Le terrain où était notre maison. Je vais te dire, c'est rempli d'arbres. On a de la misère à se reconnaître où on vivait. Alors il reste qu'on est comme déraciné. Mais quelque part, ça donne aussi un avantage parce que ça nous a appris à nous adapter ailleurs (Antoinette, 73 ans, village).

Isabelle (74 ans, rangs) fait des liens semblables à ceux d'Antoinette par rapport à son expérience de l'arrière-pays. Ces expériences sont vues maintenant comme des acquis ayant contribué à leur capacité d'adaptation et d'autonomie**.**

Pour affronter cette situation de séparation, il est peu question du soutien du voisinage. Alors que les participantes veuves n'oublient pas de mentionner le soutien d'un voisin, les participantes divorcées font peu mention de leur voisinage. Elles confient simplement avoir des relations cordiales avec leur voisinage, mais ne parlent pas d'entraide. Antoinette fait peu mention de son voisinage. Elle habite son logement depuis moins de deux ans. Elle a connu plusieurs autres lieux de résidences avant celui qu'elle occupe présentement. Cécile fait abondamment référence à sa nouvelle voisine qui a plus de 80 ans et qui vient d'une autre localité de la Gaspésie. Elle souligne sa capacité d'adaptation et son sens de l'humour. Isabelle

a aussi de bonnes relations avec sa voisine qui est plus âgée qu'elle. Delphine, propriétaire d'une maison dans un rang, fait mention d'une aide occasionnelle de ses voisins. Elle mentionne toutefois qu'elle « se mêle » très peu. Les relations de voisinage semblent surtout des relations de sociabilité que des relations de solidarité et d'entraide.

Le fait de passer de propriétaire d'une maison à locataire d'un appartement est un autre défi expérimenté par ces femmes. Antoinette (73 ans, village) a toujours vécu dans des domiciles dont elle était propriétaire depuis son divorce. Elle habite depuis peu dans un appartement dans un jumelé. Elle livre les défis que cela lui représente. Elle parle de la nécessité de « lâcher prise » sur le contrôle et l'amélioration du lieu habité. L'adaptation au statut de locataires représente un changement de perspectives. Elle admet devoir apprendre à être une locataire, ce qui signifie pour elle d'être plus tolérante des imperfections de son domicile.

> J'apprends à vivre avec des petites affaires que je ne tolèrerais pas si j'étais propriétaire. Je suis perfectionniste : ça fait un équilibre dans ma vie ; comme mon patio était vraiment très ordinaire. Mon propriétaire a embelli ça. Mais je m'étais habituée à moins beau que ce que j'aurais voulu (Antoinette, 73 ans, village).

Il est question d'une réduction des soucis et des responsabilités liés à la propriété d'une maison : « J'ai à dire que je n'ai pas besoin de me préoccuper, parce qu'un condo, il faut quand même voir à ce que ça fonctionne bien. » Elle relativise le défi de cette adaptation en revenant sur les épreuves qu'elle a affronté par le passé, notamment son divorce, mais aussi la gestion de propriétés. « J'ai vendu trois propriétés dans ma vie depuis que je suis divorcée. Toujours sans courtier. » Elle considère qu'elle est libérée de nombreux soucis ce qui lui permet de s'impliquer davantage et de contribuer aux causes qui lui tiennent à cœur. « Je changerais bien les portes, les portes d'intérieur, pour mettre des portes bien travaillées, mais je me dis que je suis mieux de garder mon argent pour les causes humanitaires. »

Pour Isabelle (74 ans, rangs), récemment divorcée après avoir passé plus de quarante (40) ans avec son ex-conjoint, le défi est surtout financier. « J'avais une grosse maison que j'avais bien décorée et puis, là, je reste en logement dans une petite maison bien ordinaire, ce n'est même pas beau comme ici. Elle n'est pas beaucoup entretenue par le propriétaire. » Isabelle se dit surprise d'apprécier sa vie dans un espace beaucoup plus restreint que la grande maison dans laquelle elle vivait avec son ex-mari. Elle apprécie le calme et la liberté que sa nouvelle situation lui permet.

De manière générale, les participantes divorcées affichent un profil comportant plus de mobilités que les participantes veuves. Antoinette (73 ans, village) a mené plusieurs déménagements depuis sa séparation entrecoupée de voyages humanitaires à l'international. « J'ai déménagé treize fois dans ma vie ! » lance Antoinette. Cécile (73 ans, village) a gagné la section d'un duplex qu'elle occupe toujours depuis son divorce. Elle admet être demeurée craintive par rapport à la mobilité résidentielle. Elle hésite à devenir propriétaire d'une maison. Isabelle (74 ans, rangs) habite avec son nouveau conjoint dans une maison mobile louée dans un rang de la localité. La mobilité résidentielle post-divorce diffère de celles des ménages qui sont demeurés ensemble dans une maison dans un domaine résidentiel. Ces dernières sont demeurées immobiles depuis l'arrivée de leurs premiers enfants. Les participantes divorcées sont celles qui présentent des trajectoires résidentielles plus mobiles.

Il est à noter que les participantes divorcées ont connu comme situation antérieure les conditions de la forme unifamiliale, explicité dans le précédent chapitre. À ce titre, Blanche (70 ans, village), vivant en couple dans une maison dont elle est propritéaire, mentionne avoir connu un moment où elle a songé au divorce, notamment en raison des problèmes de consommation de son mari. « Je dois vous dire quelque chose, parce que lui, il buvait beaucoup. » Celui-ci est parvenu à les surmonter. « Il s'en est sorti finalement. Ça doit faire 40 ans qu'il ne boit pas. » En évoquant son domicile, elle confie que son « couple » est un « miracle » : On l'habite et je trouve que c'est un miracle ! Elle n'est pas parfaite. Notre couple aussi, là, tu sais ! » Son récit est instructif sur les éléments considérés par les femmes qui passent au modèle féminin en solo par un divorce. Enfin, les déplacements quotidiens ne semblent pas se différencier des autres modèles présentés jusqu'à maintenant. Les déplacements à l'extérieur de la région ne semblent pas être courant chez les participantes associées à la forme, autant les veuves que les divorcées.

Même si les conditions de logement sont appréciées et semblent stables, le sentiment de précarité résidentielle reste présent dans les récits des participantes. Il a été question de cas de locataires aînés risquant de perdre leur appartement à la suite d'une transaction immobilière. Pendant quelques mois, Antoinette (73 ans, village), celle qui ne voulait pas « redéménager dans 2 ans ou 3 ans », s'est retrouvée devant l'éventualité de devoir quitter son appartement en raison de l'achat de son jumelé par un nouveau propriétaire. Dans ses recherches de logement, elle a rencontré des propriétaires qui lui ont mentionné qu'ils préféraient louer à des employés dans le domaine de la santé en raison des généreuses compensations de CISSS. La participante en était à considérer de prendre une chambre dans n'importe quelle autre localité de la région. « Mettre mes meubles en consignation chez Moreau et vivre dans une

chambre : j'ai vécu en mission j'aurais été capable de vivre en chambre. » Plus mobile, moins stable, la situation résidentielle des participantes divorcées se distingue du reste des participants qui connaissent une situation marquée par la stabilité résidentielle.

Concernant les aspirations résidentielles des participantes divorcées, elles semblent reposées sur la conscience d'une certaine précarité sociale. Elles font mention de l'idée qu'elles devront composer sans l'aide de la famille ou d'un conjoint-e pour affronter une possible perte de capacité liée à leur vieillissement. Antoinette explique s'être organisée pour que son dernier déménagement soit le dernier avant d'aller vivre en hébergement pour aînés. Son prochain domicile sera en RPA et elle l'exprime clairement. « La maison que j'occupe présentement, c'est vraiment l'étape avant que j'aille vivre dans un centre pour personnes âgées autonomes. » Elle considère aussi que ses nouveaux meubles sont ses derniers avant d'aller en RPA ou de mourir. Elle commente ainsi ses décisions en matière résidentielle :

> Regarde là Pierre-Luc avec mon condo que j'ai vendu, ça là, j'ai placé cet argent-là pour quand je vais me déplacer dans une résidence pour personnes âgées autonomes d'avoir quelque chose de beau. Je voudrais avoir un petit appartement avec une chambre séparée, une salle de bain, peut-être salon cuisine ensemble. Je n'ai pas besoin de m'inquiéter de ca. J'ai quand même une bonne retraite. Je n'ai pas de soucis d'argent (Antoinette, 73 ans, village).

De son côté, Cécile (73 ans, village) est plus vague concernant ses aspirations résidentielles : « J'y pense, mais j'y pense pas en m'inquiétant de ça ! Je me dis il y a tellement de moyens à cette heure que le CLSC fournit. Des appareils à la maison, des toilettes surélevées, des marchettes, puis des çi et des ça. » Isabelle est réticente à la vie en résidence pour personnes âgées. Elle dit préféré un hébergement avec peu de résidents : « Moi, ce serait des petits appartements pour personnes âgées qui mangeraient dans leur propre appartement. Il y aurait de l'aide sur place. Pas aller manger à la salle à manger avec tout le monde, on n'est pas des animaux. » L'éventualité de vivre dans ce type d'hébergement est posée explicitement par les participantes divorcées. Elles représentent un groupe de participantes qui développent le plus sur cette question. Leur perspective est celle d'accroître leur autonomie pour affronter cette possible transition. L'expérience de divorce semble orienter leur manière d'aborder l'avancée en âge.

Une dernière forme sociale de vieillissement se dégage de l'analyse des dimensions morphologiques de la place des femmes vivant seules et de leur expérience résidentielle. Elle apparaît comme une forme potentiellement en marge et plus précaire que les autres formes présentées comme la forme agricole et la forme unifamiliale. Dans ces deux formes, la stabilité résidentielle est un élément qui va de soi. Dans

cette dernière forme, même dans le cas des participantes veuves, qui vivaient tous dans le domicile conjugal, la situation résidentielle présente des signes de précarité ou de fragilité. Le fait de perdre le soutien du conjoint, autant sur le plan financier que celui de l'entretien matériel de la maisonnée, contribue à cette fragilité. Le vieillissement au féminin présente des particularités liées à des formes d'inégalités sociales de genre. Les femmes vivant seules, qu'elles soient veuves ou divorcées, présentent un même accent sur l'importance de l'autonomie pour affronter les épreuves. Le décès d'un conjoint ou le divorce semble avoir constitué des évènements qui leur ont permis de développer leur capacité d'adaptation. Leurs discours sur le vieillissement semblent ainsi se comprendre en prenant acte de leurs trajectoires résidentielles antérieures marquées par le bouleversement de leur vie intime et conjugale. La prochaine partie va y être consacrée.

5.3 Une registre discursif centré sur l'implication bénévole comme forme de vieillissement actif

L'analyse du discours sur le vieillissement des participantes vivant seules permet de dégager des constats généraux, partagés par l'ensemble des femmes, et des constats plus spécifiques, surtout en fonction de leur état matrimonial, divorcées ou veuves. Comme l'étude des dimensions morphologiques et de l'expérience résidentielle de ces femmes l'a déjà révélé, leurs discours se situent dans un registre du vieillissement actif. Il s'en dégage une affirmation de l'importance de l'autonomie et des capacités d'adaptation qu'elles appliquent au vieillissement. L'analyse du discours portant plus spécifiquement sur l'avancée en âge permet d'identifier quelques particularités significatives propres à ces participantes. Il apparaît que les participantes veuves adoptent une posture misant sur l'implication bénévole pour affronter le vieillissement. C'est le cas de Virginie (88 ans, rangs) qui, suite au décès de son mari, prend la décision de s'impliquer dans le communautaire. Il en va de même pour Jacqueline (87 ans, rangs) qui revient à maintes reprises avec le conseil de sortir de chez soi pour participer aux différentes activités sociales proposées aux personnes aînées. Cette implication permet notamment de se constituer un réseau social de manière à pallier le décès du conjoint. Il s'agit aussi d'un moyen de freiner le vieillissement par la réalisation des nombreuses activités liées à cette implication. Les participantes recommandent de « sortir de chez soi » aux femmes qui seraient confrontées au décès de leur conjoint. De leur côté, les participantes divorcées adoptent aussi un registre discursif sur le vieillissement principalement axé sur l'action et la prise en main de la situation. Il importe d'anticiper les possibles pertes de capacité. L'idée de ne dépendre que de soi revient aussi dans leurs discours. Le divorce constitue un évènement qui a eu, selon elles, pour résultats d'accroître leur capacité d'adaptation aux évènements imprévisibles de la vie. Comme les participantes veuves, elles

recommandent aussi de s'impliquer bénévolement, d'avoir des projets, de se tenir active physiquement et mentalement. Elles expriment une conception du vieillissement qui mise sur l'action. Cette action se caractérise toutefois par une forme d'engagement bénévole aux services d'autrui. Elles se distinguent ainsi d'un vieillissement actif prônant l'activité physique ou la réalisation de projets culturels personnels.

L'ordre de présentation de cette partie reconduit cette distinction sur le plan de l'état matrimonial. Le registre discursif des participantes veuves sera d'abord exposé en prenant de récit de Virginie comme point de départ. Ce récit sera ensuite mis en rapport avec celui des autres participantes. La posture sur le vieillissement des participantes divorcées sera ensuite présentée en suivant la même procédure. Le récit d'Antoinette sera en mise en série avec celui des autres participantes divorcées.

5.3.1 Le vieillissement actif par l'implication bénévole chez les participantes veuves

Le discours des participantes veuves sur le vieillissement fait une place centrale à l'implication bénévole. Leur narratif sur le bénévolat se rapproche de celui mis de l'avant dans les médias régionaux. Les histoires de personnes aînées présentées dans les journaux valorisent celles qui font du bénévolat. Plusieurs portraits de bénévoles aînées mettent à l'honneur leur engagement ainsi que leurs effets bénéfiques pour bien vieillir. Certaines causes occupent le centre de l'intérêt comme celle des « personnes aînées seules », de l'Alzheimer, du cancer et de la pauvreté. Il est reconnu que les politiques aînées et les services aux aînés « reposent surtout sur les bénévoles », un maire le reconnait, qui sont vieillissants pour la plupart (Lavoie, 2012). Il s'avère que l'engagement est conçu comme une bonne manière de vieillir, mais aussi comme une manière de donner par avance dans l'optique d'une incapacité à venir. Un article de *l'Écho de la Baie* traite particulièrement du bénévolat des aînés. Pour expliquer son implication, un bénévole aîné mentionne qu'il s'implique « parce qu'il se pourrait que ce soit moi un jour » (Lavoie, 2015). Les personnes aînées tendent ainsi à être bénévoles et objet du bénévolat.

En entretien, les participantes veuves recommandent de s'impliquer bénévolement comme elles le font elles-mêmes pour briser l'isolement social. Il importe de « sortir de chez soi », de « participer à des activités culturelles, communautaires ou de loisirs ». Jacqueline (87 ans, rangs) développe sur l'isolement de certains, de la tendance à ne pas faire d'activités sociales et physiques : « Moi je trouve que les personnes qui sont seules faudrait qu'il y aurait quelque chose, pas qui les obligerait, mais qui les inviteraient à sortir. Il y en a qui ne se mêlent pas et qui ne font rien. Ils s'ennuient. Ils restent dans leur petite maison. »

Tableau 5.1 Caractéristiques des participantes veuves

Participantes	**Trajectoire résidentielle**	**Statut de propriété du domicile**	**Dernier emploi occupé**	**Statut matrimonial et enfants**	**Registre discursif**
Edith	Immobile (s'établit dans la localité au moment de son mariage)	Propriété cédée à sa fille qui s'occupe d'elle	Domaine de la santé	Veuve	Vieillissement stoïque
Jacqueline	Immobile (toujours vécu dans la localité)	Propriétaire d'une maison unifamiliale	Enseignement et femme au foyer	Veuve – Cinq (5) enfants : 4 dans la région, une à l'extérieur	Vieillissement actif — par l'implication bénévole
Virginie	Mobile (Originaire d'une autre région du Québec : établie à la retraite avec son mari originaire de la région	Propriétaire d'une maison unifamiliale	Domaine communautaire	Veuve – Cinq [5] enfants [tous à l'extérieur de la région]	Vieillissement actif — par l'implication bénévole
Rita	Mobile avant le premier enfant et de retour dans la région	Locataire [RPA]	Femme au foyer	Veuve – Cinq [5] enfants : 3 à l'extérieur et 2 dans la région)	Vieillissement actif par les projets et l'implication bénévole

5.3.1.1 Virginie : « Il faut sortir de ta maison »

Virginie (88 ans, rangs) est une femme qui a œuvré dans le domaine communautaire. Virginie s'est préparée pour l'entretien. Elle présente en début d'entrevue une liste de ses priorités de vie. Elle les présente dans cet ordre précis : mes enfants, ma santé, mes amis, le « social » et « arriver financièrement ». Elle explique que le plus important demeure que « ses enfants soient heureux ». « Je suis une personne âgée, mais qui est très heureuse. Je suis quand même dans une belle place. Ma raison de vivre, c'est encore mes cinq enfants même s'ils sont d'un certain âge. Mon mari est mort. Il avait juste au début de la soixantaine. Il est parti d'un cancer. »

La participante est native d'une autre région périphérique du Québec. Elle a suivi son conjoint dans sa région natale au moment de la retraite. Celui-ci avait une terre dans les rangs qu'elle avait héritée ainsi qu'une autre terre sur le littoral achetée par sa mère. « Avant d'arriver en Gaspésie, Alex avait son terrain

au 2 et il avait son “shed” (résidence secondaire). On va se bâtir là, mais moi, j’aimais mieux le bord de la mer. » Elle s’est par la suite retrouvée seule à la suite de son décès.

> Il est parti jeune. J’étais dépaysée au début moi là. Je venais d’aménager dans la maison. Je venais d’[une autre région périphérique du Québec]. Je revenais d’avoir resté en ville. Il m’avait amené en Gaspésie, j’étais d’accord. Mais, moi, c’est sur, je laissais ma ville et mes amies. Et là, Alex a son verdict du cancer et il part. En fin de compte, je suis restée ici (Virginie, 88 ans, rangs).

La participante explique qu’après ce décès, elle a sérieusement réfléchi à la possibilité de retourner vivre en ville où le couple avait habité et où la plupart de ses enfants vivent.

> Il y a des périodes de solitude, de vieillir tout seul. À mon âge que j’ai, je ne me rembarquerais jamais. Tomber toute seule dans la soixantaine, c’est un changement de vie total. Imagine, tu perds ton mari et tu es à un âge où ce n’est pas comme quand tu es plus jeune où tu peux t’adapter (Virginie, 88 ans, rangs).

Elle a choisi de demeurer dans la région pour un ensemble de raisons : « J’ai eu l’idée de m’en aller en ville. Je me suis dit je ne reste pu ici. En m’impliquant socialement, ça m’a permis de rester ici. Surtout que je n’étais pas née ici en plus. »

L’implication bénévole est un thème central en lien avec sa manière d’aborder le vieillissement. La participante explique qu’à la suite du décès de son mari, après avoir décidé de demeurer dans la région, elle s’est beaucoup impliquée dans les organismes de la localité et de la région. Elle dit s’être impliquée pour s’assurer de ne pas demeurer seule. Le fait d’être entourée, posture qui semble décrire son rapport au vieillissement, est en lien avec le décès de son mari. Elle donne cette explication par rapport à l’importance de « s’impliquer » bénévolement dans le « social », les organismes d’activités sociales du troisième âge :

> Mais c’est surtout que je tombais toute seule. Si mon mari avait été là, peut-être que je m’aurais beaucoup moins impliquée. Ça, ce n’est pas des activités qu’il aimait ça, Alex (nom fictif). Il aimait aller dans le bois et tout ça. Mais là, j’ai tombé toute seule. Je suis obligée d’embarquer. Dès qu’il y avait une ouverture possible dans les domaines de social, je voulais embarquer parce que j’avais besoin de ça (Virginie, 88 ans, rangs).

Elle reprend l’explication : « Quand j’étais rendu ici avec mon mari que j’ai toujours adoré, j’étais ici, mais là, il est mort. C’est là que je me suis impliquée. » Elle explique que les gens de la région ne lui ont jamais fait sentir qu’elle n’« était pas native de la région » : « Non, non, ici, le monde sont très sociable. Il n’a

jamais été question de “elle ne vient pas de par icitte” pis c’est elle qui est responsable du groupe, et pis, c’est elle qui... Une très grande ouverture ! » « J’ai jamais senti une réaction quelconque, c’est comme si j’avais fait partie de la place. Pourtant, je n’étais pas de la Gaspésie ! »

Elle a ainsi été responsable d’organismes pour aînés : « Quand je me suis retraitée, j’avais besoin du social. J’ai embarqué dans bien des affaires. Présidente du Club 50 ans et plus, le Club Alzheimer, le Club de Bridge, j’avais besoin de voir du monde. Des relations sociales avaient beaucoup d’importance parce que j’étais toute seule, pas de mari. » Son implication se fait dans ce qu’elle appelle le « social » :

> Après ça [le décès de son mari], j’ai été dans le social. Je suis entrée dans le club des 50 ans et plus. Comme présidente. On fait toute sorte de formations. Le monde vont jouer aux poches, jouer au base-ball, des rencontres aussi et puis des cours, on donnait des cours de... On engageait des personnes pour venir suivre des cours dans tous les domaines, domaines intellectuels, dans tous les domaines, un peu (Virginie, 88 ans, rangs).

Concernant le vieillissement, elle considère d’ailleurs qu’il est préférable de vivre à domicile le plus longtemps possible.

> Intervieweur : Pensez-vous quitter votre domicile ici ?
>
> Viriginie (88 ans, rangs) : Non, non, je fais des jokes [blagues] à mes enfants. Rendue à 85 ans, c’est le temps que je m’en aille en résidence. Non, je n’ai pas du tout l’intention présentement. Dans ma tête, je vais encore des années, certain. Mais, premièrement, je suis autonome, je conduis, je suis capable d’aller en ville à Montréal avec mon char. »

Elle explique plus loin :

> Vu que j’ai mon autonomie et que je conduis, et que je me fais à manger, je fais toutes mes affaires, j’ai beaucoup l’intention de faire encore un bout, mais il pourrait arriver de quoi que, tu sais, j’ai l’âge que j’ai là et il m’arrive de quoi. Normalement, j’ai encore beaucoup l’intention de faire quelques années dans mon domicile (Virginie, 88 ans, rangs).

En concluant l’entrevue, elle fait le bilan de sa situation : « J’ai une maison que j’aime, j’aime la place et je suis bien entourée. Je vieillis, c’est pas facile, je vais rester jeune, mais mon vécu présentement est quand même positif. » Elle reprend ce bilan un peu plus loin : « Quand je fais le pour et le contre, je peux aller me chercher ce que je veux pour manger, le téléphone, les amis viennent... et sauter dans l’auto. » La question d’être entourée revient dans sa conclusion à propos de sa situation : « Le plus beau cadeau de la vie quand on vieillit, pouvoir apprécier tout ce que la vie nous donne encore et la manière qu’on est entourée. » Elle

termine l'entretien en donnant le conseil suivant aux autres personnes aînées par rapport au vieillissement et à la nécessité de s'impliquer bénévolement : « Il faut sortir de ta maison. Tu ne peux pas toujours être enfermée dans ta maison. »

Les éléments soulevés dans le récit de Virginie se trouvent aussi abordés dans le discours des autres participantes veuves. Le premier élément est celui de l'implication bénévole comme moyen de bien vieillir. Virginie en parle aussi comme l'importance de « sortir de ta maison ». Son propos est semblable à celui des trois (3) autres participantes veuves. Celles-ci mettent aussi l'accent sur l'importance d'être bien entouré pour composer avec le vieillissement. Cet accent mis sur cette dimension sociale s'exprime de manière variée. L'entourage n'est pas composé que d'un seul type de relations dans la plupart des discours des participantes. La participation au bénévolat constitue une façon préconisée par Jacqueline afin de composer avec l'avancée en âge.

Jacqueline s'occupe de son conjoint qui est devenu invalide au début de sa retraite. Elle assume un rôle de proche aidante auprès de lui pendant 21 ans. Au moment de son décès, elle décide de s'impliquer bénévolement pour briser son isolement. Elle revient constamment sur la nécessité de sortir de la maison, comme le formule Virginie. « Je me suis occupée de lui 21 ans. Il a resté à la maison ici. Après son décès, j'ai pris beaucoup d'activités. J'allais faire du bénévolat à l'école. » Elle a récemment donné le conseil de s'impliquer à une amie dont le mari est décédé depuis deux ans : « Il y a assez d'activités qu'elles pourraient faire, comme moi, mon amie, elle marche beaucoup. Mais, son mari est mort ça fait deux ans. Je l'ai encouragée. Je lui ai dit tu n'es pas la seule. Elle s'est prise en main et elle se débrouille. » Rita a aussi fait face au décès de son conjoint en s'engageant dans divers projets. Elle y fait aussi référence dans sa vie en résidence. La situation d'Édith diffère des trois autres participantes veuves. Cette dernière ne fait pas allusion à son mari qui est décédé. Comme mentionné plus haut, son récit évoque surtout sa jeunesse. Elle semble éviter les sujets actuels, comme ses hospitalisations et les visites de résidences pour personnes âgées. Le sujet du décès de son mari n'est pas mentionné. Le décès du conjoint est une épreuve difficile comme il est possible de s'en douter. Elle n'est pas forcément vécue de la même manière pour tout le monde. Il semble toutefois significatif que trois des quatre participantes veuves mettent l'accent sur l'implication communautaire bénévole pour affronter cette situation. Leur registre discursif reste celui du vieillissement actif, mais avec un accent sur l'implication bénévole, synonyme de briser l'isolement de la vie seule à la maison.

5.3.2 Les leçons du divorce pour un vieillissement actif

En comparaison avec le registre des participantes veuves qui mettent l'accent sur l'implication bénévole pour bien vieillir, les participantes divorcées présentent des discours plus variés, mais qui se recoupent sur les acquis tirés d'un évènement de vie éprouvant pour bien vieillir. Parmi l'ensemble des participants au aux entretiens, les femmes divorcées sont celles qui font aussi le plus référence à leur expérience de vie conjugale en lien avec leur vieillissement. Le divorce est un évènement qu'elles mettent en lien avec leurs conditions au moment de leur vieillesse. Dans cette section, une première partie se concentre sur le récit d'Antoinette. Celui-ci sera ensuite mis en parallèle avec celui des trois autres participantes divorcées.

Tableau 5.2 Caractéristiques des participantes divorcées

Participantes	**Trajectoire résidentielle**	**Statut de propriété du domicile**	**Dernier emploi occupé**	**Statut matrimonial et enfants**	**Registre discursif**
Antoinette	Mobile au sein de la région de la Gaspésie, de retour au moment de la retraite	Locataire	Administration et santé	Divorcée (depuis plus de 30 ans) – Sans enfant	Vieillissement actif — par les projets
Cécile	Mobile pendant les études — Immobile	Locataire	Domaine de la santé	Divorcée (depuis plus de 30 ans) – Deux (2) enfants	Vieillissement actif — par la participation bénévole
Isabelle	Mobile avant le premier enfant et de retour dans la région	Locataire	Commerce	Divorcée (depuis moins de deux ans et dans un nouveau couple) – Deux (2) enfants dans la région	Vieillissement actif par l'activité physique
Delphine	Mobile et de retour en région à la retraite	Propriétaire d'une maison dans un rang	Enseignement	Divorcée (depuis plus de 30 ans) – Deux (2) enfants à l'extérieur de la région	Vieillissement actif par des projets

5.3.2.1 Antoinette : « Une fois divorcée, on est capable de faire d'autres choses »

Antoinette (73 ans, village), cadre à la retraite du domaine de la santé, n'a pas eu d'enfants. « Là, en ce moment, je suis locataire depuis 3 ans et je trouve que c'est merveilleux ! J'ai eu cette sagesse-là. Je suis divorcée, je n'ai pas eu d'enfants ». Cette dernière caractéristique la différencie des autres femmes

divorcées et de l'ensemble des participantes. Malgré cette particularité, son discours sur le vieillissement se rapproche des autres participantes divorcées. L'entretien réalisé avec elle est particulièrement riche. Elle développe chacun des aspects de son vieillissement, dont plusieurs sont en lien avec son divorce.

Sur le vieillissement, Antoinette ouvre le sujet en expliquant qu'elle se sent toujours jeune alors qu'elle se reconnait néanmoins vieillir : « Je me sens un peu plus jeune. J'ai une personnalité un peu plus jeune que mes 73 ans. Mais, par contre, je vais avoir 73 ans. » Elle admet, par conséquent, qu'elle doit tenir compte de son âge. Elle mobilise ici son expérience dans le domaine de la santé. Comme professionnelle de la santé à la retraite, Antoinette semble avoir intégré une vision en termes de responsabilités individuelles par rapport aux conséquences du vieillissement. « Mon médecin trouve que je suis extraordinaire parce que je me dis on doit se prendre en main ». Elle explique que l'aménagement de son appartement a été réalisé en considérant son âge : « Tout est bien organisé pour éviter les accidents, j'ai été en santé ».

> Je fais déjà attention à descendre les escaliers, à être bien chaussée, que les choses soient ramassées pour ne pas que je me barre les pieds. Je fais toute attention à ça, parce que je suis toute seule. Je fais plus attention parce que je suis toute seule (Antoinette, 73 ans, village).

Elle précise aussi s'assurer d'avoir une amie à contacter en cas d'urgence. Sa vision se rapproche d'une conception de santé publique du « bien vieillir ». « Il y a tout une hygiène, notre santé mentale, notre intellect, continuons à nourrir ça, pas dans des banalités, ils peuvent nourrir leur intellect avec des banalités aussi. Le cerveau c'est comme un muscle, on fait travailler ça ». Elle fait mention aussi de l'attitude par rapport aux prescriptions en santé, notamment celles des médecins. Elle revient souvent sur l'importance de se « prendre en main » « Il faut se prendre en main, viser l'autonomie », mentionne-t-elle à plusieurs reprises. Elle accorde aussi de l'importance de se concentrer sur ce qu'on a encore plutôt que sur les pertes. « Il y a tellement de belles choses en Gaspésie, le bon air. Au lieu de regarder ce qu'on n'a pas, regardons qu'est-ce qu'on a ! » Elle précise qu'il est aussi important d'apporter de l'attention à ce qui est devenu plus fragile : « Ce qui est le plus fragile, on en prend soin pour continuer à être efficace. »

La participante présente ainsi une posture proactive par rapport à son vieillissement. Par rapport à l'avancée en âge, elle met particulièrement l'accent sur l'importance de s'adapter. Elle fait ici référence à sa propre capacité d'adaptation qu'elle mobilise maintenant par rapport aux défis du vieillissement. Elle attribue le développement cette capacité à deux épreuves qu'elle a vécues, soit la fermeture de son village d'enfance et son divorce. Le fait d'avoir assisté à la fermeture de son village pendant son enfance l'a contrainte à s'adapter rapidement à un nouveau mode de vie. Elle se définit d'ailleurs comme une

« déracinée », ce qu'elle considère comme un « avantage » pour s'adapter aux aléas de la vie, incluant ceux liés à l'avancée en âge. Contribuant aussi à sa capacité d'adaptation, elle fait mention de son divorce qu'elle qualifie de « grand saut » et d'un moment décisif dans sa vie qui lui a permis d'avoir le courage de réaliser d'autres projets dans sa vie et d'être moins affectée par l'opinion des autres. Elle explique aussi que le fait d'être divorcée lui a permis de prendre des décisions plus risquées, notamment sur le plan financier. « Heureusement que j'étais gestionnaire et heureusement que j'étais toute seule, c'était plus simple à gérer toute seule ! Au lieu d'avoir un mari qui aurait été découragé et qui aurait tout le temps dit "on n'aurait pas du acheter ça !" » Elle se qualifie comme quelqu'un qui est « fonceur » et que cela ne s'est pas modifié avec l'âge. À ce propos, elle conçoit que l'on vieillit comme on a vécu :

> En vieillissant, Pierre-Luc, on ne change pas tellement. On a la personnalité qu'on avait quand on était jeune. Si on n'était pas fonceur et avec de l'audace, avoir le goût d'apprendre et tout ça, ben, on fait des vieux plus tranquilles. C'est comme les gens qui n'ont jamais voyagé et qui attendaient d'être retraités pour le faire. Ils ne l'ont pas fait plus tard (Antoinette, 73 ans, village) !

En conclusion de l'entretien, elle revient sur la responsabilité des personnes aînées par rapport à leur attitude concernant le vieillissement. Elle souligne l'importance de laisser un bon souvenir de soi aux autres. En ce sens, il ne faut pas faire « des personnes détestables » en vieillissant :

> Ce que j'aimerais rajouter c'est qu'on a une responsabilité dans notre façon d'être. Il faut être à l'écoute de notre corps, pas trop le minoucher, je me dis faut faire en sorte de rester autonome. Le bonheur, il n'y a personne qui va nous le donner. C'est nous autres pour commencer. On peut faire des vieux aigris, puis, ne pas vouloir ci, ne pas vouloir ça, je me dis ayons un peu de respect pour les autres parce qu'ils sont obligés de nous endurer comme on est, mais c'est vrai (Antoinette, 73 ans, village) !

En filigrane de son discours sur le vieillissement**,** Antoinette se penche rétrospectivement sur son divorce. Elle note plusieurs détails qui ne sont pas toujours en lien direct avec son avancée en âge. Elle se dit qu'elle n'aurait pas dû épouser son ex-mari : « J'allais en ville pour voir si vraiment j'allais marier cet homme-là. Je n'aurais pas dû le marier, mais je l'ai marié. » Elle mentionne que son ex-mari était aussi originaire de la Gaspésie. Ils vivaient alors en ville et cherchaient à retourner ensemble dans leur région : « Les deux, on avait la nostalgie de la mer. On surveillait pour revenir en Gaspésie. » Elle précise que lorsqu'ils vivaient en ville, ils ne partageaient pas le même logement puisqu'ils n'étaient pas mariés. Elle revient sur les normes de l'époque. Elle critique l'idée de se marier sans avoir vécu avec son fiancé. « Moi, si j'avais un conseil à donner à quelqu'un qui veut se marier, ça serait de vivre en couple avant. Il faut se connaître

avant de s'engager pour toute une vie, toute une vie qui peut être longue. » De manière générale, Antoinette estime qu'il y avait beaucoup de pression à l'époque concernant le mariage. Elle remarque : « Tu ne pouvais pas dire deux mois avant le mariage que tu ne te mariais plus. Les faire-part, tout ça, étaient envoyés. Après ça, ils t'examinaient pour voir si tu étais enceinte. Si tu ne l'étais pas, ils te demandaient quand est-ce que ça allait être. » Elle dit avoir éprouvé le sentiment d'être « embarquée dans une galère ». Elle se marie tout de même, début vingtaine. Les attentes sont alors d'avoir des enfants peu de temps après le mariage. « On se mariait, des enfants, il fallait en avoir. J'ai même été dans une clinique de fertilité. Il n'y avait aucun problème. J'ai seulement réalisé ça après. Je me suis dit mon inconscient m'a protégé. D'ALLER VERS ÇA ? De ne pas devenir enceinte. » Elle revient sur ce choix :

> Ce qui arrive, c'est que peut-être que si j'avais eu un mari différent, parce que là, j'ai réalisé assez rapidement que mon mari allait être comme son père. Tu sais, ce qu'il avait vécu, son père n'était jamais là. Je vais te dire, il était en affaires et puis c'était sa mère qui était au foyer. Moi, je me suis dit non, je ne serai pas ce que ma belle-mère a été (Antoinette, 73 ans, village).

Antoinette (73 ans, village) revient sur la réflexion qu'il l'a menée à divorcer. Elle avait remarqué chez lui un problème de consommation d'alcool : « Je suis partie. Je lui ai dit. Je donne la place à quelqu'un d'autre. Parce qu'il avait un problème de boisson, et puis regarde, quand on a un problème de boisson, on va finir par rencontrer une femme qu'elle, ça ne la dérange pas. Fait que regarde, pfff [interjection] ! » Elle a décidé de le quitter lorsqu'elle apprend qu'il avait « quelqu'un dans sa vie ». Elle revient sur les conseils d'un de ses amis avocats par rapport à cette situation :

> Je travaillais avec un avocat, parce que, des fois, j'allais en cours. Regard, une fois, on attendait. L'avocat, il m'a dit : « nous autres, les hommes, on est rats. Ça ne marche plus dans notre couple. On fait semblant de rien parce qu'on se dit qu'à fin ça va nous coûter moins cher. Il m'a dit ; « comme avocat, je vois ça régulièrement, on fait semblant qu'on ne comprend pas » (Antoinette, 73 ans, village) !

Comme mentionné plus haut, elle décide alors de quitter son mari en exigeant très peu de sa part. En revenant sur son divorce, Antoinette fait alors le bilan de ses ressources au moment de la vieillesse. Elle explique qu'elle a quitté son ex-mari en exigeant très peu de sa part. Elle explique à ce propos :

> J'avais fait une liste avec quoi que je partais. Il était mort de rire parce que moi je me disais il va apprendre que le matériel, ça ne veut pas dire grand'chose. Il n'a pas appris ça mais ce n'est pas grave. Mes skis, mes deux kayaks et un petit système de son, mes livres, ma paire de raquettes, puis ma ceinture de sauvetage (Antoinette, 73 ans, village).

Comme mentionné plus haut sur l'expérience résidentielle, Antoinette évalue positivement sa situation financière actuelle. Elle ne diminue pas les impacts de son divorce sur sa situation, mais, après la rupture, elle est parvenue à acquérir des ressources financières pour sa retraite. Elle estime ne pas être inquiète de pouvoir s'offrir une place en résidence pour aînés. Sa façon d'appréhender l'avancée en âge semble s'appuyer sur ses expériences antérieures. Elle se présente comme une « déracinée », en référence à l'expropriation de son village natal. Sous le même rapport, elle mentionne être une « divorcée », ce qui signifie pour elle une capacité d'adaptation accrue.

Cécile (73 ans, village), Isabelle (74 ans, rangs) et Delphine (72 ans, rangs) recroisent plusieurs éléments développés par Antoinette à propos de son vieillissement. Leurs discours sur le vieillissement valorisent toutes aussi une attitude proactive. L'épreuve du divorce semble avoir contribué à l'adoption de cette attitude. La séparation fait partie de leur identité personnelle et implique d'avoir fait un choix pour soi, ce qui signifie un choix pour améliorer ses conditions de vie à la vieillesse. Isabelle se présente ainsi en début d'entretien : « Je m'appelle Isabelle, j'ai 74 ans. Ça fait 6 ans que je suis séparée. Avec une nouvelle vie. » L'évènement du divorce possède une dimension identitaire et s'accompagne d'un trait de caractère, celui de s'être choisie et d'avoir affronté une situation difficile. Cécile (73 ans, village) adopte aussi ce type de position. Peu de temps après le début de l'entretien, le divorce est mentionné pour expliquer sa situation actuelle. Delphine (72 ans, rangs) tient un discours semblable en exprimant comment elle avait fait face à plusieurs obstacles à l'époque pour se divorcer et évoque sa ténacité à poursuivre ses études avec des enfants à charge. Les participantes divorcées donnent un récit de leur séparation qui se rapproche d'un « parcours de la combattante ». Les obstacles sont surmontés avec une certaine fierté. Il est question d'une liberté acquise, parfois chèrement. Le divorce apporte des aptitudes qui sont alors mobilisées face à l'épreuve du vieillissement.

Les effets du divorce se mesurent au moment de la vieillesse. Comme mentionné, trois des quatre participantes se sont divorcées dans les années 1990, ce qui remonte à plus de trente ans. Les conséquences du divorce continuent d'être invoquées au présent à travers les conditions matérielles acquises. Les participantes procèdent toutes à l'évaluation de leurs ressources financières pour bien vieillir à l'aune des répercussions de leur divorce. À ce titre, les participantes divorcées sont celles qui font le plus mention de préoccupations financières liées au vieillissement. Leur situation socioéconomique, héritage de leur trajectoire conjugale et de leur occupation socioéconomique, est discutée en rapport avec leur vieillissement. Delphine, comme Antoinette, affirme avoir une bonne situation financière, en lien avec leur

emploi bien rémunéré. Dans le contexte d'un entretien portant sur la vie des participants, les femmes divorcées ont consacré une place importance à revenir sur leur rupture et ses conséquences. Elles explorent de manière rétrospective leurs décisions. Elles développent un propos au conditionnel qui mesure les implications des décisions liées à leur vie conjugale. Il n'est pas seulement question de l'évaluation des impacts socioéconomiques du divorce, mais aussi de ses conséquences sur l'éducation des enfants et sur leur vie personnelle. Comme Antoinette, Cécile revient sur les circonstances de leur divorce. Cécile considère qu'elle n'était plus chez elle lorsqu'elle a divorcé.

> Quand je suis partie de là, ce n'était plus chez nous. La vie, c'est bien fait. C'[Le divorce] était tant mieux pour moi en tout cas parce que là, ce n'était plus vivable, c'était tant mieux pour les enfants. Le dernier, Jean, avait 11 ans. Et puis, j'ai pu rester dans la maison. On avait une plus petite maison dans la rue, où est-ce que mon Jean reste maintenant. C'est à lui la maison (Cécile, 73 ans, village).

Cécile dit ne pas en vouloir à son ex-mari : « À cette heure, je me dis, mon dieu j'ai donc bien traversé ça. Quand il me disait, vous allez me rendre fou ! J'entendais toute sorte d'affaires, tu sais, l'autre [le père] était malade ».

Dans les trois cas, les participantes divorcées ont quitté leur ex-mari sans exiger de compensation financière ou de répartition des avoirs. Comme Antoinnette, Cécile (73 ans, village) a fait sa carrière dans le domaine de la santé. Cécile affirme être demeurée locataire en raison de son divorce et de ses responsabilités comme mère monoparentale. Delphine a occupé une profession libérale bien rémunérée. Elle évoque un divorce complexifié par le fait qu'elle devait concilier les responsabilités familiales avec des études avancées

Isabelle (74 ans, rangs) fait un portrait moins optimiste de sa situation financière à la retraite à la suite de son divorce. L'évènement du divorce reste « libérateur », mais n'est pas sans conséquence financière. « J'ai quitté mon mari, je suis plus pauvre, mais mieux. » À propos du vieillissement et du divorce, elle met l'accent sur la faiblesse de ses revenus. « Se séparer c'est diviser un beau cadeau en deux. Ça fait deux petits gâteaux. » Elle était à son compte et elle n'a pas de fonds de pension. Elle doit puiser dans ses propres épargnes. Elle mentionne acheter son linge dans les friperies. Elle ne va plus dans les restaurants, par exemple pour accompagner sa sœur qui est plus en moyen qu'elle. Elle craint d'avoir des problèmes avec son automobile. Elle est locataire d'une maison dans un rang. De façon générale, Isabelle considère que sa relation avec son ex-mari l'a appauvri. Elle fait mention d'une exploitation économique de sa part :

« Oui, je le sais que j'ai été abusée financièrement ». Alors qu'elle était à son compte, il lui a prêté de l'argent à des taux usuriers, nettement plus élevés que les institutions financières. Elle explique qu'elle croyait, au début de son mariage, qu'elle allait connaître de bonnes conditions de vie avec son ex-mari. Il avait hérité d'une grande maison dans une localité de la région. « Je pensais de vivre dans l'abondance. Il avait hérité de tout ! Des terrains, une maison, des voitures, de l'argent peut-être que je vais avoir une meilleure vie, il héritait d'une belle maison. Mais ça n'a pas été ça, pas du tout ! » Elle explique que la maison est plutôt devenue un lieu de rassemblement de la famille de son conjoint, un lieu où les frères du mari consommaient beaucoup d'alcool. Elle fait référence à un épisode de sa relation où elle lui avait demandé d'être considérée propriétaire de la maison : « J'ai parlé de ça à mon mari. Pourrais-tu me signer la maison ? Il m'a dit tu me prends-tu pour un fou ? »

Isabelle ne s'en tient pas uniquement aux aspects financiers de son divorce. Elle fait mention des répercussions psychologiques d'une relation qu'elle considère comme néfaste : « Ça m'a tellement freiné à me développer. Quand tu as du casse-tête, de la peur et que tu es stressée, tu ne peux pas te développer. » Elle évoque la consommation de son ex-mari, mais aussi celle de son entourage, incluant ses frères : « Parce que je voyais ça un monde de boissons en Gaspésie ! Je voyais ça comme ça dans le temps ! » Elle qualifie ainsi sa relation avec lui : « Il ne me traitait pas comme sa femme, il me traitait comme un meuble. » Elle revient sur l'arrivée de son premier enfant. Au moment de l'annonce de son arrivée, son ex-mari a invité ses frères et ses amis à boire de l'alcool à la maison. Réfléchissant à sa vie, elle confie avoir des regrets de ne pas avoir mis ses limites à l'endroit de son mari :

> Une chose que je regrette c'est que le souper familial, c'était important pour moi, je pensais comme ça parce que j'étais soumise. Ça fait que j'attendais que mon mari arrive pour souper. Et puis, les enfants soupaient tard avec nous autres. Ils manquaient de jouer avec les chums dans la cour. Aujourd'hui, je ne ferais pas ça. Je ferais souper les enfants, ça serait leurs vies à eux autres les enfants. J'ai volé ce temps-là par ignorance (Isabelle, 74 ans, rangs).

Elle dit regretter de ne pas l'avoir quitté plus tôt dans sa vie : « Ça m'écœure ! Parce que c'était une relation malsaine, et puis je restais là ! Je ne suis pas fière de moi ! » Elle enchaîne : « En le mariant, je pensais qu'il allait changer ». Elle se juge sévèrement d'avoir resté avec son mari : « Ouf ! Ouf Ouf ! [interjection]... Je n'ai aucun reproche à lui faire, c'est moi ! Je l'aimais et puis c'est un ivrogne… [Silence]... Des peurs en auto, j'en ai eu là. »

Après la séparation, elle confie toujours subir son emprise : « Il a encore la manette de mon cerveau. » Elle parle aussi d'harcèlement de la part de son ex-conjoint. Elle explique qu'un de ses deux enfants l'a supporté alors que l'autre semble plutôt du côté de son ex-mari. Elle déplore que le conflit s'immisce dans les relations avec ses enfants. Le récit d'Isabelle donne une idée des nombreuses répercussions du divorce sur la manière de vivre l'avancée en âge, surtout lorsqu'il survient dans une atmosphère évoquant le contrôle coercitif. La liberté acquise peut avoir un prix élevé, mais elle reste appréciée. Les épreuves affrontées constituent une base pour affronter les épreuves du vieillissement. Elles semblent fournir une assurance en soi pour l'avenir. Ainsi, le divorce devient un trait identitaire mise de l'avant par les participantes qui en ont fait l'expérience. Ceci permet de comprendre pourquoi ces femmes se présentent comme « divorcées » en début d'entretien. Le discours des femmes divorcées laisse deviner aussi en quoi leurs relations caractérisent leur forme sociale de vieillissement. Leurs rapports familiaux, ceux avec les enfants et ceux avec leur ex-conjoint, marquent leur façon de concevoir leur vieillissement. Au des femmes divorcées, le moment du divorce dans leur trajectoire semble modifier les effets sur leur vie sociale. Les effets sont plus présents chez Isabelle, qui vient de se divorcer, que chez les trois autres participantes qui se sont séparées dans les années 1990. Cela dit, elles font toutes des liens entre leur divorce et leurs conditions de vie au moment de leur vieillesse.

5.3.3 Conclusion sur le registre discursif

Le registre discursif des femmes vivant seules sur le vieillissement s'organise autour de l'adaptation à l'évènement éprouvant à l'origine de leur situation matrimoniale. Chez les participantes veuves, le décès du conjoint a représenté un moment critique, un moment où il est nécessaire de faire des choix, et ce, en affrontant un deuil. L'implication bénévole représente un moyen d'affronter cette situation déstabilisante. Les participantes veuves recommandent de faire comme elles, c'est-à-dire de « sortir de la maison » et de s'impliquer dans le « social ». Celles-ci prônent ainsi une conception active du vieillissement qui passe par la participation bénévole aux initiatives communautaires. L'implication est un moyen de briser l'isolement, de se reconstituer un réseau et de trouver des solutions aux problèmes de la vie en solo. Les participantes divorcées adoptent aussi un registre discursif axé sur l'action pour affronter l'avancée en âge. Leurs récits s'apparentent à un parcours de la combattante. Elles quittent leurs maris en laissant tout derrière. Elles ont en commun d'axer leur discours sur les répercussions de cet évènement sur les conditions sociales actuelles de leur vieillesse. Toujours dans leur cas, la situation résidentielle, ou le statut d'occupation comme locataire est en lien avec cet évènement qui a fragilisé leur situation financière. L'étude de ce modèle montre aussi l'importance de la situation héritée du travail dans la composition avec les effets

financiers de la séparation. Le divorce a représenté un « grand saut », comme le qualifie Antoinette. Pour ces femmes, le divorce a été un moyen d'acquérir sa liberté souvent au risque de sa qualité de vie matérielle. Le divorce prend aussi la forme d'une épreuve qui leur a permis d'acquérir des capacités d'adaptation pour affronter leur propre vieillissement. Considéré ensemble, le discours des femmes aînées vivant seules partage une définition proactive du vieillissement. Dans cette définition, un accent est mis sur la responsabilité individuelle face à son vieillissement. Cela ne signifie pas pour autant qu'elles optent pour des solutions individuelles pour mieux vieillir, elles incitent sur l'importance de briser son isolement pour rechercher l'aide de ses semblables. Cette solidarité nécessite toutefois de faire le premier pas, de sortir de chez soi.

5.4 L'articulation des relations sociales : le rôle central de l'implication bénévole

Les femmes vivant seules présentent des différences saillantes sur le plan de la configuration de leurs différentes relations sociales. Les relations familiales demeurent importantes, mais elles s'articulent avec d'autres types de relations sociales à l'extérieur de la sphère familiale. Telles que déjà mentionnées, les relations d'implication bénévole représentent un trait quasi distinctif de cette forme sociale de vieillissement. L'implication bénévole semble constituer une réponse aux défis de la vie en solo. Elles s'appuient sur leur propre exemple pour encourager les autres femmes aînées seules à faire de même. Les participantes vivant seules laissent aussi plus de places à des relations d'amitié. Cette dernière partie est consacrée à la configuration des relations sociales des participantes vivant seules. Chacune des différentes formes de relation mentionnées en entretien sera analysée une à la suite de l'autre : les relations familiales, les relations conjugales, les relations d'amitié et les relations d'implication. Les relations seront ensuite étudiées dans leur articulation réciproque. Comme dans les parties précédentes de chapitre, il s'avère que la distinction entre les femmes veuves et divorcées s'observe à nouveau dans les configurations relationnelles des participantes. De manière générale, l'ensemble des femmes vivant seules partage une forme similaire de vie sociale qui ne repose plus uniquement sur l'espace domestique et familial.

5.4.1 Les relations familiales

Les femmes vivant seules se réfèrent principalement à deux types de relations familiales, soit les relations conjugales et les relations aux enfants. Ces dernières occupent une place importante, pour celles qui en ont eu. Les femmes veuves évoquent la question de la proximité et de l'éloignement de leurs enfants en lien avec leur vieillissement. Les femmes divorcées situent la relation à leurs enfants dans le contexte des répercussions de leurs divorces. Pour ce qui est des relations conjugales, elles représentent un autre type

de relation prépondérante. Ce type de relations occupent un statut ambigu en ce sens qu'elles ne relèvent pas exclusivement des relations familiales. Il apparaît néanmoins que les couples sont pour la plupart des couples de parents. Les femmes veuves situent cette relation dans le cadre de leur deuil. Les femmes divorcées développent sur les circonstances de leur divorce et sur les relations familiales de manière plus large. Les relations familiales des femmes vivant seules s'organisent d'une manière différente que celles des participants vivants en couple au moment de l'entretien. Ces dernières tiennent un discours sur la situation de réorganisation de leur vie à la suite du départ des enfants adultes alors que ces derniers ont longtemps occupé le centre de leur attention. Les femmes vivant seules développent un récit différent qui montre comment les enfants peuvent être mobilisés pour affronter la vie en solo.

5.4.1.1 La relation aux enfants

La relation aux enfants prend un sens spécifique chez les femmes vivant seules. Dans cette section, il sera successivement question des femmes selon leur statut matrimonial, soit les femmes veuves et les femmes divorcées.

En ce qui a trait aux femmes veuves, la question des enfants est abordée de front avec la question du support social en contexte de vieillissement. L'adaptation à la vie en solo se trouve facilitée par la proximité des enfants et leur soutien. Ainsi, Virginie fait mention d'une de ses filles qui habite sur sa rue et qui l'aide au quotidien, notamment pour l'épicerie.

> Souvent, ma fille qui est dans ma rue, maman as-tu besoin de quelque chose ? J'ai Agnès dans ma rue qui m'offre tout ça. J'ai Carole qui m'a appelé à matin, ma belle-sœur. Je m'en vais à [village voisin], as-tu des commissions ?... Je suis très bien entourée. Le gazon, je le fais faire. Pour les autres affaires, il y a quelqu'un (Virginie, 88 ans, rangs).

Jacqueline (87 ans, rangs) explique que ses enfants sont présents pour donner des coups de main sporadiques pour entretenir la maison. Ceux-ci sont presque tous revenus vivre dans la région. Une de ses filles vit dans une autre région du Québec, mais elle cherche activement à revenir. « Là, elle attend de vendre leur maison pour venir vivre restée avec moi. Mais, les maisons (dans une autre région du Québec), ça ne se vend pas. » À propos de sa vie actuelle à son domicile, elle fait aussi mention d'une visite régulière de ses enfants à son domicile. « J'ai 9 petits-enfants et j'ai 11 arrières. » Chaque dimanche, tous ses enfants viennent souper. Un des enfants est joignable en tout temps en cas de problèmes et de réparations à effectuer. Elle mentionne que les enfants peuvent venir souvent en semaine.

En cas de perte d'autonomie, elle précise aussi qu'elle a une entente avec sa fille qui lui a confirmé qu'elle viendra vivre avec elle dans cette situation : « C'est tout ce que j'ai et je fais mon ménage. Non, je trouve que je suis bien chez nous. À moins, qu'il m'arrive de quoi, que je sois malade. J'ai parlé à ma fille : Je lui ai dit : "S'il m'arrive de quelques choses, j'aimerais que tu viennes t'occuper de moi." — Elle viendrait à domicile ? - Oui » La participante explique aussi qu'elle a la chance de compter sur des enfants compréhensifs qui expriment peu de craintes par rapport au fait qu'elle demeure seule à domicile. Elle compte d'ailleurs se doter d'un bouton avertisseur en cas de problèmes ou de chutes pour en aviser ses enfants. Ceux-ci sont par ailleurs très présents dans sa vie, pas uniquement pour de la sociabilité, mais aussi pour rendre des services. Le récit de la participante illustre comment la famille permet à une personne à la fin de ses 80 ans de demeurer chez elle avec le soutien et la simple présence des membres de sa famille.

En plus de l'assurance d'obtenir du soutien social de ses enfants en cas de besoin, la participante révèle faire plusieurs activités récréatives avec eux, comme la pêche. Elle fait mention de ses deux enfants qui l'amènent avec eux sur leurs bateaux pour pêcher en mer. Elle se rend aussi d'elle-même dans un endroit où il est possible de pêcher du poisson d'élevage.

> Jacqueline (87 ans, rangs) : Moi je vais beaucoup à la pêche.
>
> Intervieweur : Au Quai ?
>
> Jacqueline (87 ans, rang) : Avant j'allais au quai, mais là, il y a deux de mes fils qui ont chacun un bateau ! Je m'en vais sur la mer avec eux autres. J'aime ça et je vais pêcher à Sainte-Brigitte au 2e rang, de la truite là !

De son côté, la plupart des enfants de Rita sont à l'extérieur de la région. Elle explique qu'ils occupent de bons emplois à l'étranger. Deux de ses fils vivent néanmoins dans la région. Ils lui rendent visite hebdomadairement à la résidence. Ses enfants l'appellent aussi assez fréquemment. Elle a été appelée deux fois pendant que je menais l'entretien avec elle. Ses enfants l'appellent tous les jours. Le dimanche, un de ses fils vient la visiter. Il l'amène aussi faire des sorties en voiture. Elle raconte sa dernière sortie dans le village d'origine de son grand-père. En comparant sa situation avec les autres résidents, la participante observe la difficulté liée à la solitude particulièrement pour ceux qui n'ont pas eu d'enfants ou dont les membres de leur famille n'habitent pas à proximité.

Édith (85 ans, rangs) vit toujours dans le domicile dans lequel elle vivait avec son mari. La propriété de la maison a été transférée à sa fille. Celle-ci s'occupe d'elle. La situation est toutefois critique. Édith a été hospitalisée deux fois en raison de chutes dans le domicile. Sa fille a pris congé de son emploi pour s'occuper d'elle. Il est question de vivre en hébergement pour aînés. Édith préfère toutefois vivre le plus longtemps à domicile comme un de ses voisins centenaires. Sa fille se dit épuisée par son rôle de proche aidante. Elle affirme que les soins apportés à sa mère lui demandent une vigilance constante. Elle doit aussi se lever à plusieurs reprises dans la nuit. Elle fait aussi mention de tension avec une de ses sœurs qui conteste sa manière de prendre soin de leur mère. Cette situation d'incertitude sur le plan résidentiel est très peu développée par Édith. Il s'agit d'un sujet qui semble plutôt sensible.

Les premiers enfants changent la vie du couple et plusieurs participants évoquent des répercussions jusqu'au moment présent dans leur façon de composer avec leur condition à la retraite. Comme pour les couples vivant dans les domaines résidentiels, la centralité de la vie sociale repose alors sur les enfants. « Avant les enfants, là, notre vie change complètement. C'est vraiment d'autre chose dans la vie. On s'oublie pour nos enfants. C'est merveilleux parce ce que c'est notre bonheur quand même ! » Virginie revient sur la liste qu'elle avait réalisée pour se préparer à l'entretien. Elle identifie en tête de liste de ses priorités de vie que « ses enfants soient heureux ». L'arrivée des enfants a des implications sur les femmes veuves qui sont nombreuses à avoir quitté leur emploi à cette occasion. Ceci est mis en lien avec les conditions de leur retraite. Virginie quitte son emploi dans le milieu financier pour se consacrer à ses cinq enfants jusqu'à leur entrée à l'école : « J'ai élevé mes 5 enfants avant de recommencer à travailler. »

Édith (85 ans, rangs) connaît une vie professionnelle avant l'arrivée des enfants dans le domaine de la santé. Elle quitte aussi son travail avec l'arrivée des enfants. Jacqueline se trouve aussi contrainte de quitter son emploi en enseignement au moment de son mariage. Elle quitte alors le monde du travail. « J'ai enseigné 3 ans. Je me suis mariée et puis après, en se mariant, il fallait donner sa démission. On avait plus le droit d'enseigner. » Après l'arrivée de ses enfants, elle recommence progressivement à travailler : « Après ça, j'ai eu mes enfants, j'en ai eu cinq (5). Une fille, quatre gars. J'ai commencé tout doucement à faire de la suppléance. » Elle participe aussi par la suite à l'entreprise familiale fondée par son mari.

La plupart des participantes veuves font part de la présence de leurs enfants dans leur vie, et ce, au quotidien. Les enfants sont présents de manière hebdomadaire, voire plus fréquemment, selon les circonstances. L'arrivée des enfants a constitué un moment important dans la vie de ces femmes. Elles ont

interrompu leur vie professionnelle pour s'y consacrer. Il est possible de deviner des effets financiers à cette absence du marché du travail, mais le sujet n'est pas mentionné au cours des entretiens réalisés. Les enfants constituent une forme d'« entourage local » (Bonvalet, 2003) qui peut être mobilisée au besoin. Il offre la possibilité de demeurer dans le domicile familial après le décès du conjoint. Les enfants contribuent ainsi à la stabilité résidentielle et sociale de la vie des femmes veuves.

Les femmes divorcées présentent des relations spécifiques avec leurs enfants. Trois des quatre femmes divorcées ont eu des enfants. D'entrée de jeu, le divorce est un évènement qui suscite l'inquiétude des femmes rencontrées par rapport au bien-être de leurs enfants, et ce, même rendus à l'âge adulte. Les effets du divorce sur leurs enfants continuent d'être l'objet de préoccupations. Cécile partage ses inquiétudes concernant ses deux enfants qui sont toujours célibataires et sans enfants. « Je pense que c'est le dernier que ça l'a beaucoup plus affecté. Beaucoup plus. Le plus vieux, il ne parlait jamais de ça. Je pense qu'il était choqué contre son père. Un moment donné, il va falloir qu'il éclaircisse ça, mais... là, c'est correct. » Elle fait aussi mention de répercussions sur la psychologie et surla personnalité de ses enfants. Elle admet toutefois que ses enfants s'en ont, somme tout, bien sorti. Un de ses fils occupe un emploi dans le Grand Nord selon la formule du « *fly in, fly out* ». Un autre enfant vit au village. Un des enfants a hérité de la maison de son ex-mari. Cécile explique qu'elle a tout fait pour avoir une relation sans conflit avec son ex-mari dans le souci du bien-être de ses enfants. « Son père s'était installé au village, il (son premier fils) allait une semaine chez son père. C'est lui qui avait décidé ça parce que ce n'était pas ça l'entente de la cour, mais on a été assez fin d'être souple. » Enfin, elle dit ne pas compter sur ses enfants en cas de perte d'autonomie. Elle est toutefois issue d'une famille nombreuse de la localité. Elle affirme aussi avoir la chance d'être entourée par l'ensemble de ses frères et de ses sœurs qui y vivent tous. « Et puis, moi, ma famille, ils sont tous à Sainte-Brigitte, imagine-toi donc. », explique Cécile (73 ans, village). Elle sait qu'elle pourra compter sur un réseau familial important advenant une perte d'autonomie ou en cas d'urgence.

Delphine (72 ans, rangs) développe peu sur ces enfants. Elle mentionne qu'elle s'en est occupée seule en tant que mère monoparentale. Ses enfants ont grandi avec elle en ville alors qu'elle y menait sa carrière. Elle explique que ces enfants n'ont pas compris son choix de vivre sa retraite en Gaspésie :

> J'ai dit : « J'ai acheté une maison à Sainte-Brigitte ». Mon fils a appelé sa sœur et il lui a dit : « Ça y est, maman est virée folle ! » [Rire] Parce que moi je m'étais dit : « jamais de ma vie je reviendrais vivre en Gaspésie ! J'avais fait ma carrière. J'avais habité en Californie, Québec et puis à Montréal ! Pour moi, c'était définitif, je ne revenais jamais vivre en Gaspésie ! Et puis, me revoilà ici, j'arrive ici et il y a des terrains » (Delphine, 72 ans, rangs).

Elle fait aussi mention du fait qu'elle n'a pas transmis ses croyances spirituelles et religieuses à ses enfants. Elle explique que ceux-ci n'ont pas accroché à la pratique religieuse, même si elle les amenait avec elle dans certains évènements. Elle n'est pas amère par rapport à cette situation. Elle explique qu'elle est elle-même « en rupture » avec une Église qui « n'incarne pas les valeurs de Jésus ».

Les liens avec le divorce sont peu développés dans l'ensemble de l'entretien. Elle note simplement qu'elle s'est divorcée sans attendre que ses enfants soient adultes, comme c'était la norme à l'époque. Elle n'évoque pas de répercussions sur ses enfants. Au moment de l'entretien, elle explique que ses petits-enfants sont maintenant adolescents. Elle constate qu'ils sollicitent moins la présence de leur grand-mère : « Mes enfants, mon fils est en ville, ma fille est aussi en ville les petits-enfants sont là. Puis, c'est ça, je ne retournerai pas vivre en ville… J'y ai pensé quand je vendrais la maison de me rapprocher d'eux. Et puis, ils vieillissent eux autres aussi. Les petits enfants que j'adore. Elle, elle va être majeure bientôt. Et puis ça vieillit. Ce n'est plus grand-maman qui a la priorité dans ce temps-là. »

En ce qui a trait à Isabelle (74 ans, rangs), son divorce est plus récent et semble continuer à avoir des effets sur sa relation avec ses deux enfants. La participante ne fait pas allusion à la fréquence et à la durée des visites de ses enfants. Les deux habitent toutefois dans la région. Elle note que ceux-ci ont eu une attitude différente face à son divorce. Un de ses fils l'a encouragé à divorcer. « Mon deuxième fils m'avait dit : va-t'en pas, fais-toi un amant et puis reste… Le plus vieux a été un an sans me parler. » Un autre de ses fils n'accepte pas la situation et se range de l'avis de son ex-mari. Elle évoque des relations tendues difficiles avec ses deux enfants. « Le matin de Noël, je suis allé porter des cadeaux aux enfants. Il m'a dit je ne veux pas te voir la face ici. » Elle mentionne qu'elle n'est pas invitée aux évènements comme les fêtes organisées par ses enfants. Elle doit organiser des soupers avec ses enfants sans que son ex-mari ne soit au courant. Celui-ci aurait tendance à nuire au rassemblement de ses enfants. Isabelle regrette de ne pas avoir mieux expliqué les circonstances de sa relation avec son ex-mari à ses enfants avant de divorcer. « Moi, si c'était à refaire, j'avertirais mes enfants comme il faut, comme il faut. »

De son côté, Antoinette (73 ans, village) jette un regard rétrospectif sur sa relation avec son ex-mari et se dit rassurée de ne pas avoir eu d'enfants. De manière générale, il est peu question de la famille de la participante. Elle fait mention de ses sœurs, notamment dans l'aide d'une de ses sœurs pour trouver son logement actuel. La participante a mené la majeure partie de sa carrière professionnelle dans un autre secteur de la Gaspésie. Il est peu question de la relation avec les membres de sa famille pendant cette

période. Antoinette explique que les enfants étaient attendus par sa famille, et ce, très peu de temps après le mariage sous peine d'être l'objet de commentaires désagréables. Il est question des commentaires déplacés de ses tantes et de questions désobligeantes sur les enfants. Par la suite, au moment de sa retraite, dans la cinquantaine, la participante explique être revenue dans la région pour s'occuper de ses parents. À ce titre, elle a joué un rôle de pair aidante pour ses propres parents vieillissants. Elle développe plus longuement sur sa relation difficile avec sa mère. Cette relation viendrait aussi expliquer sa réticence à avoir des enfants. Elle évoque plus particulièrement sa mère qu'elle décrit comme une femme qui aurait préféré ne pas avoir d'enfants. Elle affirme qu'elle n'était pas sûre de vouloir des enfants. Elle affirme qu'elle n'a aucun regret.

De manière générale, le divorce semble avoir créé une certaine distance avec leurs enfants, et ce, que ces derniers habitent ou non dans la région. Les femmes divorcées se distinguent des femmes veuves en ce qui a trait à la relation aux enfants. Ces dernières ont des relations fréquentes avec leurs enfants. Il est aussi question de moments partagés en famille, comme des soupers les dimanches. Pour les femmes divorcées, les évènements familiaux semblent plus difficiles à organiser. Dans certains cas, l'ex-conjoint vient compliquer le rassemblement de la famille et attiser les tensions familiales entre les enfants. Les effets du divorce sur le bien-être des enfants sont toujours l'objet de préoccupations à l'âge adulte. Le divorce semble aussi obliger à affronter son vieillissement sans compter sur le même soutien des enfants que les femmes veuves obtiennent.

5.4.1.2 Les relations conjugales

Les relations conjugales sont abordées par la plupart des participants. Neuf (9) participants sont en couple au moment de l'entretien. Les relations de couple de la plupart des enquêtés sont des relations qui se sont maintenues dans une durée dépassant une trentaine d'années. La durée de la relation est un élément de fierté. Lorsqu'il est question de « personnes âgées », la longévité des relations conjugales est ce qui attire le plus souvent l'attention, ce qui est aussi célébré littéralement. Dans la presse locale, les anniversaires de mariage sont soulignés. La durée de ces relations ne signifie pas pour autant que ces relations soient l'objet d'un long développement dans tous les entretiens. Il s'avère que les participantes vivant seules sont celles qui consacrent la plus grande part de leur entretien à ce sujet.

Les participantes veuves et divorcées font mention du contexte de leurs rencontres ainsi que de celui de leurs fréquentations. Il est question des normes différentes de l'époque de leur rencontre dans les

relations entre amants. « On a sorti ensemble 2 ans et on s'est marié après », explique Jacqueline (87 ans, rangs). Il est question d'une période de fréquentation ou chacun continue de vivre chez ses parents. Jacqueline (87 ans, rangs) octogénaire explique qu'elle avait aperçu son futur mari alors qu'elle effectuait une des rares sorties du couvent où elle était pensionnaire. Elle relate le contexte de non-mixité de l'enseignement de l'époque.

Cécile (73 ans, village) y fait référence : « Je suis revenue en septembre 69, là j'ai resté chez mes parents. Puis, on s'est marié au mois de juin. » La période avant le mariage est celle des fréquentations : « Lui que je fréquentais à 15 ans. Lui, ses parents vivaient bien. Ils étaient deux chez eux, fait que ils vivaient bien. Son père avait une grosse voiture. Il avait une belle maison. Il allait à l'école. » Pour certaines, les fréquentations se font en contexte urbain, éloignées des parents. Ces derniers n'hésitent pas à montrer leur inquiétude, surtout aux filles, comme l'explique Isabelle : « Quand je suis parti en ville, elle m'a dit : "ne m'arrive pas avec un paquet !"... un enfant ! Arrive-moi pas avec un paquet, la mentalité de ce temps-là ! »

Le mariage était une étape obligée pour un couple qui voulait vivre ensemble[19]. « Dans ce temps-là, c'était, tu sais à cette heure, moi j'avais assez hâte de me marier. J'ai fini mon cours d'école normale en 51. Là, c'était en 52. Je me suis mariée. », explique Jacqueline (87 ans, rangs). Le mariage, dans les conditions de l'époque, sans vie préalable en commun, est critiqué. Antoinette le remet en question sous forme de conseils aux plus jeunes : « Moi si j'avais un conseil à donner à quelqu'un qui veut se marier, ça serait de vivre en couple avant ».

Dans le récit des participants, après les circonstances de la rencontre, il est généralement question de la perte ou de la séparation d'avec le conjoint. Chez les participantes veuves, leurs discours mettent l'accent sur le choc qu'a représenté le décès de leur mari. Virginie (88 ans, rangs) soulève d'entrée de jeu le choc qu'a représenté pour elle le décès de son mari au tout début de sa retraite. Elle explique qu'à la suite du décès de son mari, après avoir décidé de demeurer dans la région, elle s'est beaucoup impliquée dans les organismes de la localité et de la région pour s'assurer de ne pas demeurer seule. « Quand j'étais rendu ici avec mon mari que j'ai toujours adoré, j'étais ici, mais là, il est mort. C'est là que je me suis impliquée. »

[19] Cette situation rappelle celle mentionnée dans *Réinventer la famille* à propos des transformations des règles de cohabitation au sein de la cohorte du babyboom(Bonvalet *et al.*, 2011).

Rita (90 ans, village) raconte avoir été surprise par la mort rapide de son mari : « Je ne pensais pas que mon mari tomberait malade comme ça, après 55 jours. Il a fait une embolie pulmonaire. Il était pour sortir. » Elle doit s'occuper des détails des obsèques de son conjoint en pleine tempête. Elle se rappelle d'avoir du « magasiner » une pierre tombale : « On est monté à Ville-sur-Mer. Ce n'est pas un magasinage très, très intéressant. Elle est belle. Elle est rose et mon nom est là depuis une vingtaine d'années sur la pierre. » Rita (90 ans, village) considère qu'elle a eu un bon mari : « J'ai eu un bon mari. Il n'y a jamais eu aucune discussion. Il ne m'a jamais dérangé dans mes passions. Il a toujours été bon pour moi. Jamais qu'il n'a été dur, jamais qu'il n'aurait touché à un enfant. Ils étaient bons pour ses enfants et les aimaient aussi. » Jacqueline (87 ans, rangs) explique les derniers moments de son mari, son dernier temps des fêtes. Elle se remémore de nombreux souvenirs de lui : une dernière participante, Édith (85 ans, rangs) fait très peu mention de son conjoint décédé qui semble toujours un sujet sensible.

Les femmes veuves partagent des souvenirs connotés positivement de leur ex-mari. Virginie relate l'engagement de son mari au sein de la famille. Elle explique les circonstances de leur retraite en Gaspésie. Celui-ci a respecté sa préférence de vivre en bord de mer plutôt que dans le secteur forestier de la localité. Jacqueline fait aussi mention d'un mari attentionné et compréhensif. Au moment de la retraite, il lui aurait signifié qu'il souhaitait mieux s'occuper d'elle : « Il a vendu ça le commerce pour prendre sa retraite. Il m'a dit : Là, ça fait longtemps que tu travailles et que tu prépares le dîner. À cette heure, c'est moi qui vais le faire. Ça l'a pas duré 6 mois. Il a paralysé au mois de février. » Rita partage des commentaires positifs sur le rôle de père de son mari. Elle explique qu'elle a commencé à voyager après son décès. « J'ai beaucoup voyagé après que mon mari est décédé. Là, j'ai voyagé parce que lui, il avait peur de l'avion. J'ai pris l'avion vingt-et-une fois. » Enfin, Édith semble éviter le sujet toujours sensible de son mari décédé. Les commentaires proviennent surtout de sa fille qui le décrit comme un homme dévoué ayant de grandes aptitudes pour le travail manuel.

Comme on peut le deviner, les participantes divorcées présentent un tableau plus critique de leur ex-mari et de leur relation avec ce dernier. Elles sont celles qui font aussi le plus référence à leur expérience de vie conjugale. Elles dégagent des leçons de l'impact de leurs relations de couple sur leur situation actuelle, des constats lucides et souvent difficiles. Antoinette quitte son mari après qu'il lui a été infidèle. Elle lui laisse l'ensemble de ses biens matériels. « Ma liberté, je l'achetais. », considère-t-elle. Isabelle (74 ans, rangs) constate : « J'ai quitté mon mari, je suis plus pauvre, mais mieux. Il ne me traitait pas comme sa femme, il me traitait comme un meuble. » Elle affirme toujours être l'objet de harcèlement de la part de

son ex-mari. Cécile fait mention d'une relation apaisée. Elle admet toutefois avoir fourni des efforts pour ne pas contrarier son ex-mari dans l'espoir de rendre la vie plus facile à ses enfants. Delphine évoque brièvement son divorce. Elle donne peu de détails sur son ex-mari. Celui-ci semble avoir été absent du reste de la vie de ses enfants après le divorce. Delphine mentionne tout simplement s'être occupée seule de ses enfants avec son divorce.

La distinction entre les femmes veuves et les femmes divorcées s'observe à nouveau par rapport aux relations conjugales. Le portrait est celui de souvenirs agréables pour les femmes veuves alors que la relation continue souvent d'être tendue pour les femmes divorcées. Comme mentionné précédemment, le divorce a eu de nombreuses répercussions, notamment financières. Elles ont tout laissé à leur ex-mari. L'attention portée aux relations conjugales permet d'identifier des conséquences sur le plan social non seulement ces femmes ne bénéficient plus du support de leur conjoint, mais elles subissent parfois les effets d'un conflit demeuré latent avec celui-ci. Divorcées ou veuves, leur récit se situe dans une trajectoire où la situation vécue actuellement survient au terme d'une relation conjugale. Leur récit se construit sur une comparaison entre le moment avant, la vie en couple, et le moment présent, la vie en solo, ce qui fait que les relations conjugales occupent une part importante de leur entretien.

5.4.2 Les relations d'amitié

Les relations d'amitié sont un élément constitutif de la configuration relationnelle des femmes vivant seules. La vie en solo semble favoriser le développement et l'entretien de relations d'amitié. Dans la forme unifamiliale, les amitiés constituent une forme de relation observée, surtout après le départ des enfants adultes. Le contexte de la famille nuit généralement à l'entretien de relations d'amitié. Dans la forme traitée dans ce chapitre, une part plus considérable du propos est consacrée à l'amitié. Une seule participante n'y fait pas référence. Il s'agit d'Édith, une femme veuve vivant seule avec sa fille dans les rangs. Les autres participantes livrent un récit détaillé de leurs amitiés.

Ces amitiés sont issues de différents espaces sociaux. Le premier espace est celui de l'implication communautaire. Virigine noue des amitiés en s'impliquant bénévolement après le décès de son mari. « On s'en est "envenu" ici, Alex avait dans la fin cinquantaine. Ça fait quand même une vingtaine d'années que je suis par ici. Mais j'ai des ami-es je suis privilégiée. Peut-être que j'ai encore ma tête, que je vais bien des affaires et que j'embarque. » Jacqueline entretient aussi des amitiés en lien avec son implication bénévole. Elle fait mention d'amies avec lesquelles elle a des soupers. Elles discutent de plusieurs sujets et se

prodiguent des conseils. Ses amitiés tendent à être vécues en mode restreint en rencontrant une amie à la fois. Antoinette fait mention aussi d'amitiés de même type. Ses amitiés proviennent aussi de son implication paroissiale. Elle remarque qu'elle préfère rencontrer individuellement ses amies : « Dans ma vie sociale, j'aime sortir souper avec une personne, deux personnes. En vieillissant, j'aime qu'il ait moins de personnes et qu'on ait le temps de se jaser ! Et qu'on ne parle pas juste des choses superficielles. » Elle mentionne qu'elle aime moins les fêtes avec plusieurs personnes présentes simultanément. Elle explique aussi qu'elle apprécie aussi être seule. Elle consacre aussi beaucoup de temps à son implication bénévole au sein de la paroisse :

> Du monde, j'en reçois quand j'ai le temps ! Comme là, ce matin, j'ai invité une de mes amies. Elle est arrivée à 9 h on a fini de déjeuner, il était midi moins quart. Je m'étais rendue disponible pour tout l'avant-midi. Si elle n'était pas venue ici, j'aurais travaillé sur l'ordinateur. Les mercredis de la Parole, l'été, il n'y a pas d'enregistrement, mais moi je fais un mercredi de la parole écrit toutes les semaines. Je vais te dire que c'est pas mal de temps là ça (Antoinette, 73 ans, village) !

L'espace académique est un autre espace social où se sont nouées des amitiés significatives. Cécile fait de ses amies rencontrées à l'occasion de ses études dans le domaine de la santé. Ces amitiés du temps du collège se sont ensuite maintenues pendant plus de cinquante ans. Les anciennes étudiantes continuent d'organiser des rencontres annuelles. Elles sont au moins une vingtaine. Cécile mentionne aussi qu'internet les a aidées à demeurer en contact. Tout récemment, une autre amie du groupe, avec qui elle avait perdu un peu contact, s'est rajoutée au groupe via les réseaux sociaux !

> On a pu reprendre contact facilement ! On se parle quasiment à toutes les semaines, c'est rendu presque on a plus rien à se dire ! On se parle de ce qu'on vient de faire ! « ben tu fais quoi ? » J'ai plusieurs amies d'étude de plus de 50 ans avec qui je corresponds avec elles tous les matins. Parfois, on ne sait plus quoi se dire, on parle de la température, qu'est-ce qu'on va faire pour le dîner. On garde contact beaucoup, on se disait tous ça (Cécile, 73 ans, village) !

Avec la pandémie, les anciennes amies se sont rejointes sur les réseaux sociaux. Elles communiquaient ensemble presque quotidiennement. Elle explique aussi que pendant la crise sanitaire, elle a maintenu un contact quotidien grâce à des applications de réseaux sociaux. Elles échangeaient pratiquement à tous les matins avec des amies en ligne. « C'est le fun ! On est contente aussi d'avoir gardé cette amitié-là ! On rit et tous les matins, on s'envoie des petits mots ! » Elle explique qu'elles sont toujours aussi « farceuses ».

Cécile fait part de plusieurs activités et voyages réalisés avec ses amies du collège. Elle explique qu'avec elles, elle retrouve ses « 18 ans » : « Je te le dis quand on se retrouve, on a 18 ans. On se retrouve là, on a encore 18 ans là ! On rit comme des folles. »

> On est allé fêter notre 50 ans il y deux ans ! On est allé fêter ça à Gaspé. Fait que là, on y était toutes. On avait juste un gars dans notre classe. Il vient du Bas-du-Fleuve. Il reste toujours là. Il est comique lui. Il vient tout le temps avec sa femme. Quand on était étudiante, on lui avait demandé de faire notre père Noël (Cécile, 73 ans, village).

Le groupe d'amies organise fréquemment des voyages ensemble : « Après ça, j'ai organisé. On est allé à Cuba deux semaines. On est allé à New-York, l'autre année. Une fois, on est allé aux Îles. » Elle évoque le partage d'un hôtel ensemble : « Quand ils ont su que c'était des filles qui avaient étudié ensemble, ils ont dit on va vous mettre dans le bout d'un corridor vous autres ! Vous allez jaser et puis rire. » Au moment de l'entrevue, un autre voyage était prévu, mais il a été annulé en raison de la maladie d'une des membres du groupe d'amies. Le récit de Cécile concerne une part importante développée à cette amitié de collège qui s'est poursuivie pendant des décennies.

Delphine (72 ans, rangs) fait mention d'amitiés nouées dans un contexte professionnel. Sa vie sociale est surtout avec des personnes qui viennent la visiter. Elle est peu présente dans la région. Elle fréquente des amis en particulier. Elle parle « d'amis ciblés ». Ceux-ci viennent dans la région et occupent une chambre de sa maison.

Les amitiés développées dans le cadre du travail apparaissent moins fréquentes dans le corpus analysé. Dans plusieurs cas, il apparaît que les amitiés professionnelles sont des amitiés de classe développées pendant la formation menant à ladite profession. Autrement, les relations d'amitié renvoient à des expériences d'engagement et de participation sociale, comme développées plus haut.

Un autre espace social où se développent des amitiés est celui des voyages. Ces amitiés de voyages semblent surtout se développer à la retraite. Rita fait part des nombreux voyages à la retraite avec un couple d'amis. Avant le décès de son mari, il se rendait avec un autre couple tous les hivers dans leurs résidences secondaires au sud des États-Unis. Après le décès de son conjoint, elle s'est mise à prendre l'avion pour des destinations en Europe.

Des participantes font mention de l'importance de demeurer dans son domicile pour conserver ses amitiés. Virginie explique le maintien de ses amitiés avec le fait de demeurer toujours à domicile : « La plupart du temps, ce sont elles qui viennent me voir. Elles viennent jaser. On a une belle place sur le bord de la mer aussi. » Elle fait le lien entre son domicile et la possibilité d'accueillir ses amies, mais aussi ses enfants vivant à l'extérieur. Elle compare sa situation avec des amies vivant en résidence pour personnes âgées et note que les règles de ce type d'établissement nuisent au maintien d'amitiés avec des personnes non résidentes. Jacqueline fait le même type de constat en comparant sa vie sociale à celle de sa sœur plus âgée vivant en résidence. Elle explique qu'elle s'ennuie et qu'elle a peu de liberté pour recevoir ses amies. De manière implicite, le domicile d'Antoinette constitue un lieu où elle accueille ses amies de manière privée, comme elle l'a expliqué dans l'extrait plus haut. Delphine accueille des amis noués pendant sa carrière. Son domicile dispose de chambres pour les invités. Le fait d'être à domicile semble une condition pour entretenir des amitiés chez les participantes vivant seules. Le fait d'occuper un grand domicile, celui de la vie avec l'ancien conjoint et la famille, semble faciliter l'hospitalité et l'accueil des amies.

L'âge des amies est une autre dimension discutée par les participantes vivant seules**.** Virginie dot privilégier des amitiés avec des personnes plus jeunes, mais elle précise : « Ça ne veut pas dire que côtoyer des personnes plus vieilles je n'aime pas ça. Ça arrive aussi ! » Elle dit toutefois privilégier des amitiés avec des personnes plus jeunes. Les relations avec celles-ci sont considérées comme favorisant le fait de demeurer jeune. Elle explique avoir des amies quinze (15) ans plus jeunes qu'elle et que c'est ce qui la garde jeune. Elle dit qu'elles sont bonnes de l'accepter : « Vous acceptez une petite vieille avec vous autres ! J'ai la chance d'avoir des amies extraordinaires qui sont plus jeunes, qu'on fait des activités, et là on va aller voir un spectacle. »

> J'ai des bonnes amies et elles sont toutes plus jeunes que moi. En tout cas, je suis vraiment privilégiée parce qu'elles sont toutes plus jeunes que moi. Automatiquement, quand tu côtoies du monde plus jeune que toi, tu veux te stimuler et tu embarques à être sur ma même longueur d'onde qu'eux. Je leur dis des fois. Vous êtes donc bien fines d'être avec une petite vieille ! Vous êtes trop fines, 15 ans de différence (Virginie, 88 ans, rangs).

La perte de capacité physique fait craindre de ne plus être capable de suivre les amis plus jeunes : elle apprécie que ses amies plus jeunes continuent à la côtoyer même si elle a un problème avec son genou : « J'ai toujours accepté de faire tout ce qu'elles faisaient, mais là, j'ai été opéré d'un genou et j'ai mal à l'autre genou. Ça, c'est un problème, donc, je ne fais plus de marche bien, bien. »

Concernant Céline, ses anciennes amies du collège ont sensiblement le même âge qu'elle. « Ma gang de chums, on est tous dans la même année. Il y en a une de notre gang qui a un an de plus que nous autres. Elle vient d'avoir 74, il y a deux-trois jours. On n'a pas vieilli, on dirait. On est tout le temps farceuses ! » Elle constate qu'inévitablement, il va manquer une amie à l'appel : « À l'âge qu'on a, il faut penser qu'un moment donné, il va en manquer une ! » Elle poursuit sur l'éventualité de la mort d'une membre du groupe : « Je me dis quand il va y en avoir une de nous autres qui va mourir, ça va être triste en titi. Tu sais, parce qu'on est tellement, tu sais, j'ai déjà lu Saint-Exupéry. Il disait, ça fait longtemps, j'étais jeune, on ne peut pas reconstruire ces amitiés-là » (Cécile, 73 ans, village). Antoinette (73 ans, village) fait aussi mention d'amies du même âge qu'elle. Elle explique qu'elle a une amie qu'elle peut appeler à tous moments en cas de besoin. Sur le terrain, il est relativement fréquent d'entendre parler d'amitiés entre des femmes vivant seules et qui s'appellent quotidiennement pour s'assurer de leur état de santé réciproque. Pour Delphine, ses amitiés se composent de personnes plus âgées qu'elle. Elle remarque que ces amitiés tendent à diminuer : « Ça diminue, ça réduit, il y en a qui meurent ! »

Le portrait des relations d'amitié des femmes vivant seules illustre tout d'abord l'importance de ce type de relation. Leur type de ménage semble favoriser le développement des amitiés. L'absence du conjoint semble laisser du temps pour de nouvelles relations. Le domicile devient un lieu propice à l'hospitalité. Il est aussi question d'amitiés récentes qui se sont développées en amorçant une vie en solo. Certaines comme Cécile ont maintenu de liens d'amitié sur la durée, plus de cinquante dans son cas. La question de l'âge des amies est aussi invoquée. Des amitiés avec des personnes plus jeunes semblent garantir leur continuité. Elles sont considérées comme permettant de rester jeune. Pour les participantes qui évoquent des amies du même âge qu'elle, des inquiétudes se présentent à l'horizon concernant leur état de santé mais aussi leur mort éventuelle. Enfin, Delphine constate le décès de certaines d'entre elles. Les relations d'amitié semblent différées ici des relations avec les enfants en raison de la question de l'âge. Les relations avec les enfants, beaucoup plus jeunes, promettent de se poursuivre après la mort des participantes. En ce qui a trait aux amies, leur espérance de vie semblable apporte une incertitude par rapport à leur maintien dans le temps. Ce fait initie une fragilité dans ce type de relations qui a joué un rôle important pour les femmes vivant seules, que ce soit sur le plan de la sociabilité ou de l'entraide.

5.4.3 Les relations d'implication bénévole

Un autre type de relations présente une articulation qui contraste avec les formes sociales du vieillissement des chapitres précédents. Il s'agit des relations d'implication bénévole chez les femmes

vivant seules, qu'elles soient veuves ou divorcées. Cette implication est beaucoup plus mentionnée dans leurs récits que chez ceux des autres participants analysés jusqu'à maintenant. Elles partagent une posture sur le vieillissement similaire qui prône l'implication bénévole comme manière d'affronter l'avancée en âge. Deux femmes vivant seules n'y font pas mention toutefois : Édith et Isabelle. Cette implication est surtout sous la forme de bénévolat dans les organismes communautaires pour des activités adressées aux personnes aînées.

Cette participation va de pair avec une valorisation de l'amitié, amitié qui peut être nouée à travers cette participation, comme mentionnée précédemment. Les relations d'amitié se concentrent donc chez les participantes soutenant cette posture. Elles ont en commun de vivre seule à la suite du décès de leur conjoint ou d'un divorce. Ainsi, Virginie remarque rétrospectivement à propos de son implication communautaire qu'elle se serait beaucoup moins impliquée si son mari était resté en vie. Jacqueline, veuve comme Virginie, confie aussi l'importance de l'implication bénévole pour bien vieillir. Elle est membre du Cercle des Fermières. Elle livre d'ailleurs un témoignage à propos de son cancer lié avec cette participation. Elle participe aussi à des activités physiques adressées aux aînés. Elle s'implique dans des activités bénévoles destinées aux élèves du primaire. Elle recommande aux femmes veuves de faire comme elle, c'est-à-dire de s'impliquer : « Il y a assez d'activités qu'ils pourraient faire, comme moi, mon amie, elle marche beaucoup. Mais, son mari est mort ça fait deux ans. Je l'ai encouragé. Je lui ai dit tu n'es pas la seule. Elle s'est prise en main et elle se débrouille. » Elle déplore les interdictions de bénévolat pour les soixante-dix ans et plus au moment de la pandémie. « Après ça (pandémie), quand la pandémie est arrivée, je n'ai pu été capable d'y retourner. »

Delphine (72 ans, rangs) confie s'être impliquée auprès des personnes vivant en résidence pour personnes âgées. Elle ne se sentait pas à l'aise avec cette forme d'implication. Elle fait maintenant davantage mention d'une implication bénévole dans le domaine culturel. « Je ne me mêle pas, à part le cercle littéraire. » Elle ne s'implique pas dans la paroisse, ni dans les organisations de la localité. « Je ne me mêle pas bien, bien ». Elle dit apprécier la solitude, ce qui est favorable, par ailleurs, à l'écriture. La participante se consacre à la rédaction de textes littéraires.

> On faisait trois présentations de livre par mois. On situait l'auteur et on situait le livre, mais on ne donnait pas l'intrigue. Les gens aimaient ça et d'ailleurs, quand je suis arrivée à Sainte-Brigitte, ce qui m'a é-ton-née, c'est de voir la masse culturelle. J'ai été étonnée de voir qu'il y avait autant de gens, mais ce sont des gens âgés aussi (Delphine, 72 ans, rangs).

Cécile s'est impliquée dans le secteur communautaire. Elle rendait des visites amicales aux résidents d'un hébergement pour aînés de la localité. Comme pour Jacqueline, son bénévolat a été interrompu par les mesures sanitaires. La participante a expliqué dès le début de l'entrevue qu'elle avait éprouvé un choc de se voir qualifier d'aînés dans le contexte de la pandémie par le gouvernement provincial. Les « 70 ans et plus » ont fait l'objet de mesure et d'attention spécifique. La participante a expliqué qu'elle ne se percevait pas comme une « aînée » avant cette désignation dans le groupe des personnes aînées considéré comme « groupe vulnérable » par rapport à la COVID-19. Elle considère qu'elle pourrait maintenant reprendre son implication. Elle se sent coupable de ne pas l'avoir fait. Une intervenante (Émilie, 55 ans, intervenante)) auprès des aînées, observe une diminution de l'implication des personnes âgées après la pandémie. Elle partage ses craintes par rapport au manque de main-d'œuvre, dans les services à domicile et de bénévoles pour assumer les différents services aux aînés dont la plupart assurent aux personnes de demeurer chez elle. Elle note que des personnes se résignent à aller vivre plus tôt en résidence en raison de l'absence de ces services à domicile. Par rapport au bénévolat, elle remarque que l'âge moyen des bénévoles est de plus en plus élevé, autour de 72 ans, et s'attend à ce que les plus jeunes s'impliquent moins dans le bénévolat. Elle note que les mesures sanitaires pendant la crise de la COVID, celle excluant les personnes de 70 ans et plus, auraient découragé des aînés de poursuivre leur bénévolat. Elle se demande comment les organismes vont parvenir à recruter des bénévoles dans l'avenir. Récemment, malgré une importante publicité sur plusieurs plateformes, l'organisme n'est parvenu à recruter qu'une seule personne.

Rita (90 ans, village) semble s'être intégrée dans la RPA en rendant des services aux autres. À chaque Noël, elle envoie une carte avec des cadeaux à chacun des 132 résidents. Elle aide aussi un autre résident qui semble seul et laissé à lui-même. « Il y a un monsieur ici, il est maigre, il est assez maigre, il a l'air tout seul. Il est arrivé ça ne fait pas longtemps. Je le vois aller et je me dis qu'il est tout seul et il a besoin de quelqu'un. J'ouvre la porte et je lui donne des petits biscuits. »

Antoinette (73 ans, village) fait part d'une implication bénévole importante au sein de la paroisse. En tant que femme seule sans enfants, son profil l'a rapproché d'une autre participante, Reine, une femme consacrée œuvrant pour une communauté religieuse. Antoinette évoque que sa personnalité ressemble à celle de « missionnaire » pour reprendre ses termes. Antoinnette a un niveau d'engagement particulièrement élevé au moment de l'entrevue chez la participante. Il a été difficile de trouver un moment libre à son agenda. Pendant la planification de notre rendez-vous, elle a souvent lancé qu'« elle était autant occupée qu'une femme de 40 ans, mais qu'elle avait 70 ans ». En lien avec la question du

niveau d'occupation, sa vie professionnelle occupe une grande part de l'entretien. Un long moment de l'entretien ne traite pas directement du vieillissement, mais de la trajectoire professionnelle de la participante. Elle présente ses expériences en lien avec ses qualités et ses traits de personnalité. La forme ne s'éloigne pas trop de l'entretien d'embauche où le but est de faire valoir ses aptitudes comme « gestionnaire ». « Je suis comme polyvalente. Je peux être dans le sociable, avoir l'air de quelqu'un de très posé, mais je peux aussi avoir l'air d'une jardinière. » Le registre du « management » semble bien intégré dans son discours. Par rapport à son engagement au sein de l'église, elle parle de « Planifier des affaires, avoir une vision, être stratégique. » Elle emploie fréquemment les termes « efficacité », « perfectionnisme », « productivité » et « capacité d'adaptation ».

Au moment d'abord les expériences résidentielles liées à la retraite et à la vieillesse, la participante semble tout aussi occupée par ses différents engagements qu'au moment où elle travaillait. Elle a consacré une part importante de sa retraite à des voyages d'aide humanitaire dans des pays du Sud. Elle mentionne y être allée 9 fois. Elle évoque une autre dimension de sa personnalité, celle de « missionnaire » pour reprendre ses termes. Elle s'implique avec des communautés religieuses dans de nombreux voyages humanitaires dans le monde où ses connaissances en santé sont requises. La participante s'implique beaucoup dans des œuvres en lien avec ses voyages humanitaires. Un problème cardiaque l'empêche depuis le début des années 2010 d'aller sur le terrain. Elle organise depuis vingt-cinq (25) ans des ventes de garage [vide-grenier] et des activités caritatives en lien avec ces voyages et les contacts liés pendant ceux-ci. Elle s'engage aussi activement dans l'église, notamment dans le comité de transition chargé de la réorganisation administrative de plusieurs paroisses du territoire. Son fort degré d'implication malgré son âge, début 70, est l'objet de jugement de certaines personnes qui considèrent qu'elle en fait trop. La participante rétorque que c'est sa manière de vieillir qui n'est pas différente de la manière dont elle a vécu sa vie active. Elle mentionne, dans une boutade à une amie, qu'elle « ne s'assiéra pas pour lire des romans », que « ce n'est pas dans sa personnalité ». Sur ce point, je me rappelle que la participante avait présenté des doutes sur ma démarche de recherche en lien avec le fait de « s'asseoir pour rencontrer sa vie » plutôt que d'« agir ». En lien avec son rapport à son vieillissement, elle défend l'idée qu'il faut « tout faire son possible jusqu'à la fin ». « Moi quand je vais arriver à la fin je vais avoir la certitude que j'ai fait mon possible ! »

L'implication bénévole est un type de relation à l'extérieur de la famille qui se retrouve surtout chez les femmes vivant seules. L'implication semble jouer plusieurs rôles dans la vie de celles-ci. Elle vient d'abord

briser l'isolement. Elle offre l'occasion de se constituer de nouvelles amitiés qui peuvent être de secours en cas de besoin. Le niveau d'implication semble s'articuler avec le niveau d'engagement au sein de la famille. Les femmes seules ayant moins de responsabilités familiales semblent aussi être celles qui s'impliquent le plus bénévolement. Enfin, un dernier point montre les effets de la restriction de l'implication des personnes âgées de 70 ans et plus pendant la pandémie. Ce sujet a été abordé par les intervenants auprès des aînées rencontrées qui craignent que les personnes âgées ne reviennent pas à l'implication après cette pause forcée.

5.4.4 Conclusion sur l'articulation des relations sociales des femmes vivant seules

L'articulation entre les relations familiales et les autres relations sociales prend des caractéristiques spécifiques chez les femmes vivant seules. Ces participantes sont celles qui apparaissaient les plus impliquées bénévolement. Pour celles-ci, la vie en solo représente l'occasion d'une reconfiguration des relations sociales. L'absence d'un acteur significatif, soit le conjoint, implique de revoir la place de l'ensemble des relations entretenues par ces participantes. Le fait de vivre seule est aussi identifié par celles-ci comme étant à l'origine d'un besoin de nouer de nouvelles relations, notamment à traves une implication bénévole. Chez les femmes veuves, il est apparu important de sortir de chez soi et de s'impliquer. Leur discours sur le vieillissement s'inscrit dans le registre proactif. Il met l'accent sur le fait d'être bien entouré et de s'impliquer pour bien vieillir. Les conséquences de cette décision s'observent dans l'organisation actuelle de leurs relations sociales. Les relations d'implication occupent une part significative de leur vie sociale. À cela, il faut considérer que les amitiés tendent à s'être nouées dans ce contexte d'implication. Chez les femmes divorcées, le portrait est moins homogène que celui des femmes veuves qui montrent des trajectoires et des choix similaires, notamment celui de l'implication bénévole dans le communautaire. Cécile confie s'être impliquée dans le communautaire avant que la pandémie lui interdise de le faire. Elle n'a pas repris son bénévolat. Antoinette s'implique davantage dans l'espace religieux. Elle a aussi mené plusieurs missions humanitaires à l'étranger au moment de la retraite. Isabelle ne mentionne pas nécessairement s'impliquer. Delphine limite son implication au domaine culturel après une expérience auprès des personnes en RPA. Des différences internes s'observent dans la manière de réorganiser leur vie sociale. Leurs trajectoires socioprofessionnelles représentent une explication de ces différences. L'implication bénévole s'inscrit dans une certaine continuité avec la profession occupée dans la vie active. L'occupation socioprofessionnelle joue aussi un rôle par rapport aux ressources pour faire face à la précarité associée à la vie en solo. Il a été remarqué, par exemple, que les femmes qui occupent des postes de supervision et des professions libérales, comme Antoinette et Delphine, affrontent avec

moins d'inquiétudes le vieillissement en solo que les autres femmes divorcées. Au-delà de ces différences internes, ces participantes sont les seules qui s'impliquent bénévolement parmi les participants à l'entretien. Un visage féminin se dessine concernant l'engagement communautaire. Cet engagement participe à une configuration originale des relations caractérisant cette dernière forme sociale de vieillissement. La famille n'est plus le seul espace relationnel. Elle se combine à d'autres relations extérieures à la famille, notamment les relations d'engagement bénévole et les relations d'amitié. La présence d'implication bénévole reste une signature propre à cette forme sociale de vieillissement.

5.5 Conclusion sur la forme féminine en solo

Le portrait de Rosalie réalisé dans la chanson en exergue met le projecteur sur la situation des femmes aînées vivant seules en milieu rural éloigné. À travers l'approfondissement de cette dernière forme sociale de vieillissement, la forme féminine en solo, les rapports sociaux de genre sont mis à l'avant-plan, qu'elles soient veuves ou divorcées. La condition de ces participantes apparaît marquée par une tendance contradictoire à première vue qui en fait une forme sociale plus touchée par la précarité sociale tout en démontrant la force de leurs liens sociaux, que ce soit à travers les amitiés ou l'engagement bénévole. La précarité sociale se présente de pair avec la situation des femmes aînées vivant seules. L'étude de la dimension morphologique donne un premier portrait de leur situation socioéconomique, principalement à travers leur situation résidentielle qui est celle de la location. Dans une « région de propriétaires », la location est plus ou moins synonyme de précarité sociale. Les femmes, qu'elles soient âgées ou non, tendent à être surreprésentées comme locataires. Les inégalités de genre se révèlent ainsi tout d'abord par la question du logement. Le spectre de la pénurie de logements est traité dans la plupart des entretiens. Celles qui s'en tirent mieux sur ce plan font référence au contexte de pénurie et expliquent en quoi leurs ressources particulières font en sorte qu'elles puissent s'en sortir sans trop de problèmes. Les histoires racontées par les enquêtées montrent aussi comment cette pénurie fait en sorte que les propriétaires vont préférer avoir des locataires travaillant dans le domaine de la santé plutôt que des personnes aînées. Au sein des femmes vivant seules, il apparaît aussi que les femmes divorcées sont plus susceptibles de vivre ce type de situation sur le plan du logement. Davantage locataires, elles ne sont pas nécessairement dans des situations de précarité, mais elles ne sont pas propriétaires et connaissent une situation financière moins avantageuse.

En contradiction avec l'accent mis sur la précarité sociale, les femmes aînées vivant seules représentent aussi les plus impliquées sur le plan communautaire. L'implication bénévole caractérise l'organisation de la vie sociale des femmes vivant seules. L'articulation des relations sociales de ces femmes fait une place importante aux relations d'implication dans le secteur communautaire. Plusieurs hypothèses peuvent être portées sur cette plus grande implication bénévole féminine. L'argument du plus grand temps libre et parfois invoquer pour expliquer cette situation. À ce propos, une participante est explicite : « Si mon mari avait été là, peut-être que je m'aurais beaucoup moins impliquée ». Ce type d'explication semble aussi fonctionner, sous toute réserve, dans le cas de femmes qui n'ont pas eu d'enfant. L'idée de base est que le temps qui n'est pas consacré dans la sphère familiale puisse être consacré dans une autre sphère, ici la sphère publique, un peu comme un jeu à somme nulle. L'explication comporte des lacunes si on considère que les personnes aînées retraitées, peu importe leur genre, disposent toutes de plus de temps libre. Il en demeure que le bénévolat masculin est plutôt minoritaire. Le bénévolat des personnes retraitées tend à présenter un visage féminin, ce qui ouvre les questions sur le plan du genre, comme le remarque Aline Charles (2007, p. 350). Les raisons de l'implication bénévole sont surtout développées par les participantes vivant seules. Les autres participants font peu ou pas mention du bénévolat, encore moins des raisons qui expliqueraient leur refus de s'impliquer bénévolement. Le bénévolat apparait comme une façon de s'investir à l'extérieur de la sphère domestique dans des périodes hors sphère du travail. Le bénévolat représente un trait saillant de la forme féminine en solo. Le sujet du bénévolat représente un élément révélateur des différences entre les formes, principalement des différences de genres qui traversent ces formes. Il manque toutefois de matériel portant explicitement sur les motifs de l'implication ou du refus d'implication bénévole chez les autres participants.

Sans trouver d'interprétations unanimes aux faits constatés, notamment la forte propension du bénévolat des femmes vivant seules, ces éléments représentent des traits distinctifs qui contribuent à identifier une forme sociale de vieillissement dans la localité. La réalité des femmes aînées vivant seules agit ainsi comme un révélateur des différences dans les manières de vieillir dans le milieu étudié. Cette dernière forme sociale de vieillissement permet, à son tour, de réinterroger les formes antérieures sur les éléments qui semblaient aller de soi, notamment dans les normes de la vie conjugale et familiale. Le prochain chapitre propose une synthèse des résultats empiriques permettant un réexamen d'ensemble.

CHAPITRE 6

Synthèse des analyses empiriques des différentes formes sociales de vieillissement

En quête des formes sociales de vieillissement en milieu rural périphérique, plusieurs domiciles ont été visités. L'hospitalité des participants m'a permis d'en apprendre sur leur vie et sur leur milieu respectif. Plusieurs figures se sont révélées en ce qui a trait aux manières de vieillir. Une atmosphère se dégage de chacune des personnes rencontrées. Elle trouve aussi écho dans la culture régionale. Les airs *country* du *Vieux gaspésien* transmettent les sentiments liés au déclin de l'agriculture. Pensons aux héritiers de la terre familiale qui s'attristent de constater comment la friche a remplacé les terres d'autrefois. Dans la même localité, sur une ancienne terre agricole, dans un bungalow « américain » au village, rappelant ceux évoqués dans *l'Ombre de l'Épervier*, un couple se rappelle les festivités organisées par le voisinage pour les enfants du quartier. Le couple regarde ensemble les chambres vides et se demande ce qu'ils vont faire maintenant que leurs enfants ont quitté le domicile familial. Sur la même rue, presque invisible, une femme habite seule un jumelé qu'elle loue. Elle évoque la Rosalie de la chanson de *Dans l'Shed* dont les « gars ne vivent pu par icitte ». Cette petite description, quelque peu schématique, donne un aperçu de la variété des manières de vieillir exposée dans les chapitres précédents d'analyse des résultats empiriques. Il est proposé ici de réaliser une description synthétique plus détaillée que celle produite en guise d'amorce de ce chapitre. Celui-ci est consacré à la réalisation d'une synthèse des résultats empiriques des formes sociales de vieillissement observés dans le milieu étudié. L'objectif de ce chapitre recoupe celui de la thèse, à savoir d'identifier les différentes formes sociales de vieillissement dans le milieu étudié et, ultimement, d'amorcer une première explication de leur genèse. Les différentes formes dégagées de l'analyse de résultats seront ici présentées en les rapportant à leur ordre temporel d'émergence à travers l'étude du matériel.

6.1 Synthèse des formes sociales de vieillissement.

Au fil des chapitres de présentation des résultats, il a été possible d'entrer dans la complexité du rapport au vieillissement expérimenté par les enquêtés aînés. Les formes objectivées ne peuvent être comprises par un seul élément, aussi pertinent soit-il. Ainsi, elles ne se déduisent pas simplement des différents types d'habitats de la localité, ce qui pourrait être tentant avec l'opposition village-rangs. Il ne s'agit donc pas de reproduire un déterminisme géographique simple où le seul fait d'habiter un espace donné se traduit par l'adoption d'une manière de vieillir spécifique. De manière plus générale, la démarche entreprise ici vise à prendre distance de « l'ontologie de l'espace économico-gestionnaire » (Sabourin, 2021, p.104), où

la localisation géographique est évaluée comme plus ou moins avantageux au « bon » vieillissement, notamment par la plus ou moins grande proximité des services publics. L'espace ne permet pas de comprendre à lui seul les manières de vivre le vieillissement de ses habitants. Cela dit, on ne vieillit pas n'importe comment, n'importe où. L'ancien cultivateur ne vieillit pas comme le médecin à la retraite vivant en bord de mer. L'espace est à la fois un produit social et un producteur du social. Il contribue en tant que contrainte et virtualité aux formes de vieillissement observées sur le terrain. Si l'espace, par le duo village-rang, constitue le point de départ du terrain de la thèse, l'enquête ne serait s'y limiter. La réflexion sur la dichotomie village-rang a représenté néanmoins un point d'entrée fertile sur notre objet.

Les formes sociales de vieillissement dégagées sont le fruit du recoupement de différents types de données recueillies à l'instar de la démarche ethnographique. La dimension spatiale constitue un élément de cette opération de mise en lien, mais elle n'est pas la seule ni la première. L'analyse du discours des participants sur le vieillissement a aussi contribué à mettre en lumière les différentes formes. La trajectoire résidentielle constitue un autre élément significatif, ne serait-ce que le niveau de mobilité résidentielle des enquêtés. Il se dégage des différences, par exemple, entre l'immobilité des héritiers de la terre familiale et la mobilité résidentielle des femmes divorcées. À cela, les détails sur les types de relations entretenus ont permis de mieux saisir les aspects plus spécifiquement sociaux du vieillissement des enquêtés. Les formes obtenues sont le résultat d'une analyse comparative de ces différents éléments entre les participants, mais aussi dans leur articulation de la vie sociale chez un même participant. « L'analyse comparative n'est plus classificatoire, elle aide à la compréhension de la genèse des variations, de l'engendrement des formes sociales ou des modalités sous lesquelles existent les phénomènes sociaux » (Ramognino, 2022, p. 138). Le résultat de cette démarche permet d'identifier des formes, ou un ensemble de traits caractéristiques possédant une organisation interne semblable. Ce « complexe de traits » permet de les reconnaitre et de les distinguer les unes par rapport aux autres. Les formes sociales de vieillissement constituent ni plus ni moins le principal résultat de l'analyse du matériel. Elles procèdent de la déconstruction du matériel en fonction de l'objet théorique de la thèse jusqu'à sa reconstruction, fruit de la présente opération de synthèse des résultats empiriques.

Rappelons que l'objet théorique de la thèse porte sur les formes sociales de vieillissement dans un milieu donné, ici un centre de service régional en milieu rural périphérique. Comme exposé au début de la thèse, cet objectif a pris forme à partir d'un projet de recherche appliquée sur la précarité résidentielle. La situation de certains profils de résidents aînés avait été exposée, mais il s'avérait difficile de situer cette

situation dans des conditions sociétales plus larges. Au terme de cette thèse, il est maintenant possible de dresser un tableau plus exhaustif qui porte sur des profils souvent invisibles. Les résultats de cette thèse permettent de comprendre la différenciation sociale des formes de vieillissement dans le milieu observé. Au terme de la présentation des résultats empiriques, il est possible d'identifier trois principales formes sociales de vieillissement. : 1) la forme agricole qui concerne les résidents aînés qui sont héritiers de la terre familiale, qui ont, pour la plupart, combiné entretien du domaine agricole et emploi salarié à temps plein et dont la transmission du bien familial, hérité pendant six (6) générations, reste souvent incertaine ; 2) la forme unifamiliale qui touche la plus grande part de la population aînée de la localité étudiée et qui représente la situation des ménages vivant en couple et propriétaires d'une maison unifamiliale au village et 3) la forme féminine en solo qui s'applique aux femmes vivant seules dont l'organisation de la vie sociale s'avère nettement moins confinée à l'espace familial et plus ouvert à l'implication bénévole dans le milieu communautaire. Cette forme laisse aussi entrevoir les éléments de précarité sociale qui définissent leur condition, notamment en matière d'accès au logement.

Au moment de réaliser cette synthèse, la possibilité s'offre ici de discuter et de revoir les étiquettes attribuées à ces trois formes de manière à mieux refléter les caractéristiques sociologiques de celles-ci. Les désignations employées jusqu'à maintenant renvoient à des attributs qui éloignent de ces caractérisitques plus fondamentales. La forme « agricole » met l'accent sur une occupation socioprofessionnelle plutôt que sur le type de configuration sociale associée à la forme de vieillissement. La forme « unifamiliale » est un nom qui donne l'impression que la forme sociale de vieillissement est déduite de la forme résidentielle, comme si le fait d'habiter une maison unifamiliale déterminait la manière d'y vieillir. Enfin, la forme féminine en solo semble quant à elle reconduire les catégories employées en statistique comme la notion de ménage. Après maintes réflexions, il est proposé de recourir à une nouvelle dénomination des trois formes objectivées dans cette thèse. Cette dénomination demeure imparfaite, mais semble mieux traduire l'intention de nommer les formes en fonction des configurations relations qu'elles représentent. La dénomination a été créée en explorant les préfixes latins des principales relations associées aux différentes formes. Ainsi la forme agricole se présente, dans ces grands traits, comme une forme où la relation aux ascendants, aux ancêtres, demeure importante particulièrement dans l'enjeu de la transmission de la terre familiale. La nouvelle dénomination a ainsi recourt au préfixe latin « avi », signifiant « ancêtres ». Cette forme a été nommée *avicentrée* en raison de la centralité de ce type de relation. En ce qui concerne la forme unifamiliale, la synthèse des résultats fait ressortir ici la centralité de la relation aux enfants dans cette forme. Ceci explique le recours au préfixe latin « filio » dans le nom

de la forme, *filiocentrée*. Enfin, pour la dernière forme, la forme féminine en solo, le nouvelle étiquette renvoie au préfixe latin sororo, sœurs, ce qui fait ressortir la solidarité au féminin, ce qui conduit à la forme *sororicentrée*. Le terme est aussi employé en référence aux travaux féministes où il traduit une forme de solidarité entre femmes comme alternative à la notion de fraternité (Delaume, 2021). L'objectif de ces nouveaux noms reste de mettre l'accent sur le caractère sociologique des formes objectivées et pallier aux confusions parfois entretenues par les premières dénominations.

Cette partie propose donc de présenter de manière plus approfondie les trois formes sociales de vieillissement observées dans la localité étudiée, selon une perspective temporelle. Il importe de préciser que l'ordre temporel de cette présentation n'est pas une chronologie au sens strict. La démarche s'inspire des travaux de Verdon (1973), qui prend la dimension temporelle pour terminer son analyse des formes sociales d'une localité. Elle s'appuie aussi sur la périodisation proposée par Houle et Hurtubise à partir de l'analyse des matériaux. « Cette périodisation découle non pas d'une grille d'analyse construite *a priori*, mais de la cohérence même des matériaux, du découpage temporel que nous avons pu en tirer », expliquent les auteurs dans la présentation de leur chronologie (Houle et Hurtubise, 1991:388). Elle s'appuie sur les connaissances tirées du discours des enquêtés et des participants aux entretiens semi-dirigés. Cette « chronologie » semble plus évidente et plus solidement appuyée par une diversité de matériaux pour les formes les plus anciennes. Elle devient plus hasardeuse pour les formes subséquentes dont plusieurs semblent apparaître presque de manière simultanée des suites de la Révolution tranquille. D'un modèle original commun de la vieillesse, les modes de vieillir semblent s'être différenciées à peu près à partir de la même période. Il est important de retenir que ces modèles cohabitent dans le même temps, soit celui du terrain de cette thèse, à l'exception de la première forme dans sa version « traditionnelle » qui n'existe manifestement plus. Cette démarche de présentation n'a pas la prétention à l'exhaustivité. Il apparaît que certaines formes sont plus développées que d'autres en fonction du matériel recueilli. Il est aussi plausible que d'autres formes restent à approfondir dans le milieu étudié. Ce point sera développé dans les limites de l'enquête dans la conclusion de la thèse.

Chacune des formes sera exposée en s'attardant systématiquement aux caractéristiques identifiées dans les chapitres de description et aux liaisons spécifiques entre ces caractéristiques. Les conceptions de la vieillesse et de vieillissement découlant de la forme seront discutées. Ces conceptions sont rarement homogènes et uniques, mais plusieurs points de recoupement sont identifiables. La temporalité sera ensuite discutée avec une préoccupation pour les circonstances entourant la genèse de la forme. La

spatialité est une autre caractéristique abordée sous différents sous-points comme l'habitat, le type de domicile et d'occupation, la trajectoire résidentielle et la mobilité. Enfin, les espaces sociaux seront traités pour en retenir des configurations particulières liées à l'articulation entre l'espace social de la famille et les autres espaces mentionnés dans le discours des participants. La forme et la place de la famille en relation avec les autres rapports sociaux tendent à varier en fonction des formes présentées. Il importe de préciser que ces formes sont loin d'être immuables. Elles tendent plutôt à être en constante mutation. Les formes explicitées au terme de cette thèse représentent une photographie de la situation prise à un moment précis d'un processus social complexe toujours en cours.

6.1.1 De la forme agricole à la forme *avicentrée*

La première forme sociale de vieillissement, la forme avicentrée, se présente comme une forme première sur le plan temporel, au sens où les formes subséquentes lui sont antérieures. Il semble aussi possible de faire l'hypothèse légitime que ces formes, apparues plus tard, découlent, d'une certaine manière, de cette forme première. Ses caractéristiques se rapprochent de celles qui ont été synthétisées dans le modèle rural traditionnel par Andrée Fortin (1987) à partir des principales monographies réalisées dans le milieu rural québécois. La cohabitation de trois générations représente une première caractéristique de ce modèle. Le ménage du fils héritier de la terre et ses enfants vit avec celui de son père propriétaire. Le ménage du fils doit servir de « bâton de vieillesse » pour ses parents en vertu d'une entente de succession. La manière de vieillir s'inscrit dans le cadre d'un modèle familial qui rappelle le type quasi-communautaire, aussi appelé famille-souche, décrit dans les monographies du premier sociologue québécois, Léon Gérin (Parent, 2014, p. 232). Sur le plan temporel, ce modèle se serait reproduit sur plusieurs générations. Il a donc des origines temporelles lointaines qui remontent aux premiers occupants européens, les exilés acadiens de la fin du XVIII^{e} siècle. Dans le cadre de la petite exploitation d'autosubsistance, la famille y est alors conçue comme une unité de production, où chaque membre de la famille est appelé, dans la mesure de ses moyens, à contribuer à l'économie domestique. Ceci fait en sorte que les personnes aînées, ou les grands-parents, sont sollicités pour apporter leur aide à la maisonnée. Dans cette forme, Il n'y a donc pas de moment de retraite ni de moment de retrait de la maisonnée (vivre dans un autre endroit que le domicile familial comme un hébergement pour aînés). La vieillesse n'est pas plus définie par un seuil fixe obligatoire comme ce sera le cas avec la mise en place des politiques publiques et des conventions collectives des salariés (Charles, 2007). Ceci va dans le sens des souvenirs d'enfance des participants qui font mention de grands-parents toujours actifs dans le domaine agricole familial.

L'espace de ce modèle est celui de l'habitat des rangs en raison de son lien intime avec l'agriculture. Le domicile est celui des maisons dites patrimoniales. Hormis le travail hivernal dans les chantiers, ce modèle implique une immobilité résidentielle qui est particulièrement marquée chez les héritiers de la terre familiale qui poursuivent leur vie adulte sur le domaine de leur enfance. Les déplacements quotidiens tendent aussi à être limités. L'essentiel de la vie se passe dans les rangs. Le cœur de village est visité à l'occasion des offices religieux dominicaux et des rares achats au magasin général. Ce modèle est centré sur la famille élargie et la parenté. Les voisins de rangs jouent un rôle important et tendent aussi à être apparentés. De manière générale, la vieillesse est vécue en continuité sur différents plans autant résidentiels qu'occupationnels. Les personnes aînées continuent à contribuer à la maisonnée où ils ont « élevé » leur propre famille. Occupation et lieu demeurent fixes. Travail et demeure coïncident aussi.

Cette forme de vieillissement, proche de la famille-souche du XIXe siècle et centrée sur la conception du « bâton de vieillesse », semble avoir connu une mutation dans le tournant de l'après-guerre. La forme *avicentrée* constatée sur le terrain se présente comme une forme transitoire par rapport à la forme dite traditionnelle rurale. Elle semble trouver son origine dans la séparation de l'espace domestique et de l'espace professionnel. Après la Seconde Guerre mondiale, l'agriculture de subsistance commence à être remise en question. Le désintérêt pour cette forme d'exploitation agricole n'est pas sans lien avec l'attrait des emplois salariés, notamment dans l'industrie forestière et dans la transformation des produits forestiers. L'offre d'emplois salariés augmente et attire davantage de jeunes fils de cultivateurs. Il est possible d'identifier dans le discours des participants, une sorte de point de non-retour par rapport à l'agriculture au début des années 1960. Les autorités religieuses le remarquent assez tôt. À titre d'exemple, la monographie de 1960 est riche en sermons à l'endroit des « jeunes qui ont 20 ans en 1960 » qui se détournent de la terre des ancêtres et qui se laissent séduire par le « matérialisme ambiant » (Municipalité de Sainte-Brigitte, 1960, p. 11). Un participant mentionne à la blague que les jeunes filles de l'époque ne voulaient pas épouser de cultivateurs car leur condition était associée à la misère comparativement à celle des travailleurs salariés. Les participants ont connu les conditions difficiles du travail de la terre et le faible rendement de la terre, par l'expérience de leurs parents. Ils parlent de ces terres comme des « survies ». Le travail agricole exige un travail constant sans loisirs, sans fins de semaine, une disponibilité de tous les instants, le soir et tôt le matin. En comparaison, les conditions du travail industriel sont beaucoup moins dures et exigeantes en temps. Le travail se confine sur les quarante heures de la semaine normale de travail et permet de se procurer les marchandises de la société de consommation alors émergente. Le déclin de l'économie de subsistance et l'attrait de l'économie salariale semblent opérer solidairement dans

ce processus de mutation. Les participants témoignent de la difficulté à opter uniquement pour le travail salarial. L'enjeu de la conservation du patrimoine familial les a menés à cumuler l'occupation de la terre avec une occupation salariée. La forme *avicentrée* de vieillissement observée sur le terrain concerne ainsi des participants qui ont eu deux occupations, l'occupation agricole, rétribuée uniquement par les produits de la terre, et l'occupation salariée à temps plein, rétribuée monétairement. Les participants mentionnent le passage d'une période où la « terre faisait vivre le ménage » à une période où « le ménage fait vivre la terre ». Cette situation de « double-occupation » est observée dans les travaux de Dugas sur les régions périphériques : « Le nombre relativement élevé de fermes de recensement par rapport aux fermes commerciales suggère en outre que de nombreuses personnes, qui se définissent comme cultivateurs, vont chercher une part importante de leur revenu en dehors de l'agriculture » (Dugas, 1981, p. 69). Les participants sont témoins, tout d'abord, de ce changement chez leurs propres parents. Ceux-ci cumulent alors travaux de la terre et emploi salarié à temps complet. Les participants semblent, pour ainsi dire, demeurer à la croisée des chemins, entre deux mondes, l'ancien monde agricole et le monde plus récent du salariat. Leur récit atteste de leurs efforts pour concilier les exigences de ces deux mondes. Le sentiment de dette envers les ancêtres semble occuper une place importante dans cette dynamique.

Un autre aspect de cette forme transitoire concerne les conditions liées à la succession de la terre. La plupart des obligations traditionnelles envers le fils héritier semblent avoir été abolies. Il semble que l'abolition des obligations soit à mettre en lien avec le désintérêt pour l'agriculture de subsistance. Les parents des participants ne sont plus aussi exigeants envers leurs enfants adultes, notamment pour la reprise de la terre familiale. Yves (86 ans, rangs) raconte comment ses parents l'ont exonéré de s'occuper d'eux en échange de la terre pour lui permettre de poursuivre son travail en ville. Ils cèdent la terre familiale et le domicile sans exiger de continuer à y habiter. Ils quittent, relativement jeunes selon les critères actuels, à l'âge de soixante ans, pour les premiers centres d'accueil pour aînés. Clément évoque brièvement ce moment de transition où ses parents lui ont proposé la terre familiale au moment d'aménager en hébergement pour aînés. Le fils de cultivateur, salarié à temps plein dans une occupation manuelle, aménage alors dans le domaine familial et fonde sa propre famille après que ses propres parents l'ont quitté pour une résidence.

L'abolition des obligations successorales semble aller aussi de pair avec la fin de cohabitation des générations. Les héritiers du domaine agricole familial représentent la première cohorte de successeurs de la lignée familiale à opter pour une forme de cohabitation à deux générations plutôt qu'à trois. Dans le

matériel, il s'agit d'un changement subtil qui est peu développé par les participants. Ce changement survient lorsque les parents des participants ont accepté de leur faire grâce des obligations habituelles pour obtenir la succession de la terre familiale, plus spécifiquement l'obligation de continuer à les héberger. Les parents âgés quittent le domicile familial pour aller vivre dans un hébergement pour aînés. Ils libèrent leurs enfants adultes héritiers des anciennes obligations d'agir comme « bâton de vieillesse ». Ce changement s'opère sur les domaines agricoles présentés dans la forme précédente. Comme nous l'avons déjà noté, des participants comme Clément (73, rangs) font mention, sans développer longuement, du passage de leurs parents âgés en logements pour aînés. Cette pratique implique logiquement un certain changement de conception de la vieillesse. En quittant le domaine familial agricole, les parents âgés adhèrent implicitement à une conception de la vieillesse dite « inactive » ou de « loisir ». Le fait de ne plus cohabiter conduit à ne plus réaliser les tâches du quotidien liées à la terre. L'ancienne forme agricole ne prévoyait pas de « retraite » pour les personnes âgées et ces dernières étaient appelées à continuer à contribuer dans la mesure de leurs capacités. La fin de la cohabitation avec les parents âgés représente en ce sens une « transformation silencieuse » (Ramognino, 2022a, p. 70).

Au moment de l'enquête, les participants aînés font part d'un temps biographique particulier par rapport à leur double occupation terrienne et salariale. Ceux-ci, plus spécifiquement en tant que salariés, connaissent une nouvelle étape du cycle de vie, soit la période de retraite marquée par la fin du travail à temps plein statué par le seuil fixe de 65 ans et plus. Habitués d'être chargés de deux occupations, ils se voient libérer de l'occupation salariée, ce qui leur permet de se consacrer davantage à l'occupation agricole. Celle-ci est perçue comme une forme de loisir, ou de « semi-loisir » (Weber, 2009). Les participants emploient un registre ludique pour aborder les tâches de la terre exécutée au moment de la retraite. La terre représente toutefois encore des inquiétudes par rapport à sa succession incertaine aux descendants. Leurs relations sociales se concentrent sur les enfants et les petits enfants en lien avec l'enjeu de la transmission possible du bien des ancêtres. Les enfants ne semblent pas prêts à assumer une double occupation pour en maintenir l'entretien. Au mieux, ils considèrent de reprendre la terre familiale à des fins résidentielles ou récréotouristiques. Il apparaît cependant que la désignation agricole de la terre, et la charge fiscale associée en cas de succession, découragent particulièrement la reprise non agricole par les descendants. Le cycle de reproduction semble en rupture, ce qui est au cœur des préoccupations liées à cette forme sociale de vieillissement. Leur registre discursif stoïque sur le vieillissement, associant le vieillissement à un déclin inexorable, participe peut-être d'une mentalité propre aux cultivateurs qui sont à même d'observer la faible prise de l'humain par rapport aux forces de la nature. Leur attitude impassible

devant la vieillesse semble se comprendre aussi en la replaçant dans le récit de leurs efforts pour conserver l'héritage de leurs ancêtres au sein de leur famille.

6.1.2 De la forme unifamiliale à la forme *filiocentrée*

La forme *filiocentrée* se différencie de la forme antérieure qui reste liée à l'activité agricole et qui continue de s'ancrer dans l'habitat des rangs. La volonté de s'éloigner des rangs est d'ailleurs exprimée explicitement par certains participants comme Carole. « Si je vivais dans un shack [habitation de fortune] dans le rang 4, [je ne suis] pas sûre que je serais bien ! », lance-t-elle. Cette seconde forme de vieillissement ne se comprend toutefois pas uniquement comme une préférence résidentielle. La forme combine plusieurs autres caractéristiques comme leur type d'occupation socioprofessionnelle dans le secteur tertiaire, la centralité de leur rapport à leurs enfants et leur registre discursif sur le vieillissement axé sur l'activité. Dans le chapitre 4, il a été question d'un complexe de traits liés ensemble : ceux qui vivent en couple, qui ont des maisons et qui ont travaillé à l'hôpital.

La définition de cette seconde forme semble se construit en opposition à la première forme dite *avicentré*e. Les premiers éléments de sa définition concernent d'abord la dimension spatiale, autant l'espace domestique que l'habitat en général. Cette nouvelle forme de vieillissement se comprend dans les circonstances qui ont permis la construction de nouveaux développements résidentiels. Ceux-ci sont en étroite relation avec l'implantation de l'hôpital et plus particulièrement du centre hospitalier en 1955. Par ses infrastructures, elle rend possible le développement d'une nouvelle forme d'aménagement résidentiel. La construction de celui-ci nécessite un système d'égouts et d'aqueduc. Ce système viendra favoriser le développement résidentiel de la localité. Le développement de ces nouveaux domaines se trouve aussi encouragé par une forme d'activisme rentier au profit de quelques contracteurs selon la même logique que dans les banlieues à proximité des villes (Morisset et Noppen, 2004b). Dans la localité étudiée, la stratégie de ces derniers consiste à subdiviser des terres agricoles en lots résidentiels en vue de les vendre, tel que décrit notamment par Gaudreau (2020, p. 155). Sur le plan de l'habitation, elle se caractérise par l'adoption des modèles architecturaux suburbains, le « bungalow ».

La seconde forme sociale de vieillissement apparaît comme le fruit d'une transformation plus importante dans le mode de vieillir qui apparaît d'abord sous la dimension spatiale. L'espace n'est plus celui de l'habitat des rangs. Il s'agit maintenant d'espace résidentiel greffé à l'ancien cœur de village. L'habitat contraste avec celui des rangs. Il est d'abord beaucoup plus dense que celui des rangs. Les maisons

individuelles se trouvent relativement proches les unes des autres. Des participants évoquent cette différence qu'ils observent entre le village et les rangs. La forme architecturale se transforme aussi, un peu comme le décrit le personnage de Pauline dans le roman *L'Ombre de l'épervier*. Les anciennes maisons étroites avec plusieurs pièces sont abandonnées pour des maisons de type bungalow, fonctionnelles, sur un même plancher et bien éclairées. Un autre trait lié au domicile est celui de la fin de la cohabitation des générations. Les parents âgés ne vivent plus avec leurs enfants adultes. Dans les représentations des enquêtés aînés, la cohabitation des générations ne semble plus possible. La seconde forme se présente aussi comme la plus courante. La plupart des ménages âgés vivent au village dans les maisons unifamiliales qu'ils ont acquises au moment d'avoir leur premier enfant. En ce sens, ils se distinguent de la forme *avicentrée* dont la maison est celle occupée par plusieurs générations antérieures. Il est donc possible de deviner un autre rapport au domicile chez cette seconde forme.

D'autres éléments de différence par rapport à la précédente forme agricole concernent l'occupation socioprofessionnelle et l'adoption de l'économie salariale. À partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, il est possible d'observer une généralisation du travail salarié en Gaspésie. Elle concerne aussi les héritiers de la terre familiale, ceux associés à la forme *avicentrée*, qui cumulent travail de la terre et travail salarié à l'extérieur du domaine, principalement dans les secteurs primaire et/ou secondaire. Dans la seconde forme sociale de vieillissement, les enquêtés n'ont qu'une seule occupation salariée et elle est principalement dans le secteur tertiaire, surtout dans le domaine de la santé. Certains participants évoquent la tendance à ce que les ménages des domaines résidentiels soient composés minimalement d'un employé de l'hôpital. Ce changement d'occupation et d'économie a des incidences sur les manières de vieillir. Le travail salarié implique une vieillesse définie par le seuil de la retraite obligatoire et de la participation à un fonds de pension. L'ancienne économie domestique agricole n'avait pas de seuil fixe. À ce compte, les héritiers de la terre prennent leur retraite de leur travail salarié pour continuer à s'occuper de leur terre. Cette distinction s'ajoute aux traits distinctifs de cette seconde forme sociale de vieillissement.

Cette seconde forme, forme *filiocentrée*, s'inscrit dans un nouveau cadre familial qui se rapproche de la famille nucléaire. Cette transformation est difficile à décrire dans le détail à partir du matériel de l'enquête. Elle semble se concrétiser par la fin de la cohabitation de trois générations sous le même toit. Le nouveau cadre familial s'apparente ainsi au modèle de la famille nucléaire, limité à la génération des parents et des enfants, qui se développe durant l'après-guerre en Amérique du Nord. La « nucléarisation » de la famille

gaspésienne apparaît comme une autre transformation invisible. Il est aussi tentant de conclure à l'adhésion gaspésienne à l'idéal résidentiel de la privatisation du domicile incarné alors par la « maison unifamiliale de banlieue » (Gaudreau, 2020, p. 147). Le développement des quartiers résidentiels de type suburbain au village semble confirmer un changement de mode de vie et de modèle familial. Il apparaît toutefois plus prudent de poser une appropriation spécifique du modèle nucléaire dans le cadre gaspésien. Les jeunes ménages qui s'établissent dans les bungalows du village restent à proximité des membres de leurs parents et des membres de leur parenté. Il semble ainsi se différencier du mode de vie des banlieusards des développements à proximité des villes qui cherchent plutôt à fuir les rapports de parenté aussi bien que les rapports de voisinage, préférant un mode de vie plus privé (Fortin, 2002). La forme nucléaire développée dans la localité semble davantage s'apparenter à une forme renouvelée de famille-souche où la cohabitation des générations semble remplacée par des situations de voisinage avec des membres de la famille et de la parenté (Parent, 2014, p. 247). Il n'est pas rare d'observer des membres d'une même famille, parents et enfants, vivant sur la même rue d'un domaine domiciliaire. Les relations de voisinage décrites dans le chapitre 4 se caractérisent par leur intensité. L'interconnaissance du milieu rural semble s'exprimer ainsi dans un nouveau contexte résidentiel. L'explication de la genèse de cette nouvelle forme sociale de vieillissement reste difficile à réaliser. Il semble être le fruit d'un processus d'hybridation entre la forme suburbaine issue des banlieues à proximité des villes et l'ancienne forme de rapport de voisinage issu des rangs. La question ne peut malheureusement pas être tranchée avec certitude. Il s'agit d'ailleurs d'une piste pour de futures recherches historiques.

Les relations familiales de type nucléaire s'articulent différemment avec les autres relations sociales. Ceci constitue un trait caractéristique de la forme *filiocentrée*. Jusqu'à l'âge de la vieillesse, il apparaît que la relation aux enfants occupe une place centrale et qu'elle structure les autres relations sociales. La trajectoire résidentielle permet déjà de saisir la centralité accordée à cette relation. Chez les participants associés à la forme, la trajectoire résidentielle est marquée par une expérience de vie en centre urbain, liée aux études et aux débuts de carrière. Cette période de jeunesse est associée à une flexibilité spatiale incluant des allers-retours chez les parents vivant toujours en région. L'arrivée d'un premier enfant a eu pour effet de les amener à s'installer dans le domicile qu'ils occupent toujours au moment de l'entretien. L'établissement dans une maison unifamiliale au village répond aux préoccupations d'offrir un domicile de qualité aux enfants attendus. Au sein des domaines résidentiels du village, les relations de voisinage se développent dans l'organisation d'évènements destinés aux enfants. La relation avec les enfants apparaît première. Les autres types de relation se développent de manière secondaire et peuvent être considérés

comme résiduels (Lagasnerie, 2023). Elles existent dans les rares espaces-temps relationnels qui ne sont pas consacrés aux enfants et au travail salarié. Les amitiés se font ainsi plus rares durant la période où les enfants habitent toujours le domicile familial. Celles-ci se nouent entre les parents dans le cadre d'activité pour les enfants. Les relations d'implications bénévoles, incluant le bénévolat, sont aussi réalisés en fonction de rendre possible certaines activités culturelles et/ou sportives pour les enfants. Le rapport aux enfants rappelle les observations de Houle et Hurturbise marquant la fin des années 1980 et et le début des années 1990 (Houle et Hurtubise, 1991). Les parents ont alors moins d'enfants, mais d'importants efforts sont consacrés à leur bien-être et à leur bon développement. Les enfants sont le centre d'attention des parents alors que dans les plus anciens modèles, incluant les modèles ruraux traditionnels, ils sont à peine évoqués.

L'investissement important dans la relation aux enfants laisse place à celle où les enfants adultes quittent le domicile familial, appelé l'étape du nid vide dans le champ gérontologique. L'âge de la vieillesse se présente ainsi comme la fin des responsabilités et des tâches concernant les enfants, mais aussi par rapport à celle de la sphère professionnelle. L'indétermination semble caractériser les enquêtés de cette forme. Cette nouvelle période rend alors possible la reprise de contacts avec d'anciens amis de jeunesse. Comme mentionné, le lieu de résidence ainsi que la région habitée ne vont plus nécessairement de soi alors que les participants ont vécu en moyenne trois décennies au même endroit. La centralité de la relation aux enfants semble l'emporter sur l'attachement régional. Il est possible ici aussi d'invoquer un nouveau rapport, plus commercial et utilitaire, au domicile. Dans ce nouveau rapport, il semble envisageable pour la plupart des résidents des domaines domiciliaires du village de se départir de leur maison. Elle n'a pas une valeur patrimoniale et affective comme pour les héritiers de la terre familiale. Leur conception semble se rapprocher de celle d'un « actif financier comme un autre » (Gaudreau, 2020, p. 193). Il s'agit d'un placement qui peut devenir plus ou moins satisfaisant en fonction de sa localisation et de ses projets de vie. Une préférence est d'ailleurs partagée par les propriétaires de maison unifamiliale pour une réduction de la taille du domicile. L'absence d'offre résidentielle de ce type est ce qui expliquerait le fait de demeurer dans leur domicile actuel.

Cette période marquée par une plus grande liberté par rapport aux obligations familiales semble aller de pair avec une conception particulière de la vieillesse. Celle-ci apparaît comme une période où il est possible de réaliser des projets personnels. Il importe aussi de prolonger cette période en conservant son autonomie le plus longtemps possible. Le registre discursif sur le vieillissement n'est pas homogène au

sein des participants associés à la forme dite *filiocentrée*. La vieillesse n'est plus acceptée comme une fatalité, comme une réalité à laquelle il faut se résigner. Certains comme Hélène refusent de se laisser définir par leur âge et évitent les conversations sur des sujets comme les maladies et autres limitations associées au vieillissement. La posture est plutôt celle d'une action pour repousser et freiner les effets négatifs de la vieillesse. Il est question d'une volonté de rester jeune qui contraste avec l'acceptation stoïque de son âge des participants liés à la forme *avicentrée*. Pour résister à l'avancée en âge, certains mettent l'accent sur l'activité physique. Il s'agit autant d'une activité qui est appréciée en soi que d'un moyen de freiner les effets du vieillissement. D'autres préfèrent se tenir actifs par des projets de nature culturelle, principalement l'écriture. Le fait d'avoir des projets rend la vie agréable et permet aussi de « rester jeune ». Ce registre discursif sur le vieillissement se caractérise aussi par une forme de rejet de certains traits négatifs associés à la vieillesse, qui renvoie à la finitude humaine, comme la maladie et la mort. Il importe de conserver les traits généralement associés à la jeunesse en vieillissant. Ceux-ci disent préférer la compagnie d'amis qui adoptent une posture semblable à la leur sur la vieillesse. Le registre discursif associé à cette forme de vieillissement met l'accent sur l'importance de bien profiter du temps offert par la retraite, période d'inactivité consacrée à des activités de loisir. Il n'est pas nécessairement fait mention d'implication communautaire. La vieillesse représente un temps personnel pour soi. L'accent sur l'activité, physique ou culturelle, a aussi pour objectif de préserver son autonomie de manière à ne pas devenir un fardeau pour les enfants adultes. L'expérience de la proche-aidance, qui a été vécu comme exigeante, est un exemple de situation qu'elle souhaite éviter pour leurs propres enfants. Une participante admet qu'elle préfère mourir avant de perdre son autonomie pour épargner à ses enfants ce qu'elle a vécu avec sa propre mère en tant que proche aidante.

La forme *filiocentrée* de vieillissement est constituée de plusieurs traits liés entre eux. La situation matrimoniale, le fait d'être en couple, se combine à la prépondérance d'une activité professionnelle dans le secteur tertiaire, surtout le domaine de la santé. Elle ne se résume donc pas à une forme résidentielle « unifamiliale » comme son ancienne étiquette semblait le laisser croire. Cette forme renvoie néanmoins à certains traits liés à l'habitat. Elle concerne des couples qui sont propriétaires de maison individuelle principalement localisés dans des quartiers ajoutés au village. Cet habitat rend possible un certain rapport de voisinage avec d'autres ménages semblables sur le plan socioéconomique et partageant la même étape de vie au moment de l'établissement, soit la phase de l'installation. Ce voisinage a aussi en commun la parentalité, ce qui renvoie à la centralité des enfants. La vie sociale de ce type de quartier représente un premier trait. Toujours en lien avec la dimension résidentielle, une trajectoire semblable caractérise ceux

qui font partie de la forme *filiocentrée*. Les participants ont habituellement connu une période de mobilité résidentielle au moment de leur jeunesse, principalement pour les études. L'arrivée du premier enfant marque le début d'une longue période d'immobilité résidentielle. La relation aux enfants occupe une position centrale dans la configuration relationnelle qui caractérise la forme. Jusqu'au départ des enfants adultes du domicile, cette relation est le centre autour duquel gravitent les autres types de relations amicales et d'implications. La vieillesse représente une période où cette centralité semble prendre fin et laisse place à d'autres formes de relation. Plusieurs possibilités s'ouvrent. Les enfants adultes continuent néanmoins d'influencer leurs choix. La localisation de ces derniers joue un rôle important dans la décision de conserver le domicile familial et de rester dans la région. Dans le registre discursif des participants, l'accent est mis sur l'importance de l'activité, qu'elle soit physique ou culturelle, pour profiter de cet âge de la vie, mais aussi pour freiner les effets négatifs du vieillissement. Il importe aussi de demeurer actif pour éviter de représenter un fardeau pour les enfants adultes. La forme *filiocentrée* représente la manière de vieillir la plus courante dans la localité, soit dans un couple, propriétaire d'une maison individuelle, composé habituellement d'au moins un ancien employé du domaine de la santé. Comme son nouveau nom le sous-entend, le rapport aux enfants reste central pour comprendre leur manière de vieillir.

6.1.3 De la forme féminine en solo à la forme *sororicentrée*

La forme *sororicentrée* oblige à adopter un nouveau regard sur l'espace en lien avec le vieillissement. L'espace peut être appréhendé selon une perspective de genre comme Löw le démontre dans sa sociologie de l'espace (Löw, 2015, p. 239). Jusqu'à maintenant, les formes présentées sont liées à la dichotomie spatiale du village et des rangs. Ces formes se présentent dans le cadre de liens conjugaux. Clément, héritier de la terre familiale, s'efforce d'inclure la réalité de sa conjointe dans son récit de conservation du bien transmis par ses ancêtres. Hélène, propriétaire d'une maison au village, se réfère au « bon emploi » de son mari à l'hôpital pour expliquer son établissement dans la région. Le vieillissement est souvent présenté au « nous ». Plusieurs entretiens de ce projet de thèse ont été réalisés en couple. Situation considérée idéale, l'épreuve de l'âge est affrontée à deux, plutôt que seule (Roigé *et al.*, 2018, p. 465). Dans ce cadre, il apparait toutefois difficile de considérer une perspective différenciée selon le genre. La dernière forme permet de revisiter les autres formes objectivées jusqu'à présent, formes implicitement « conjugales », et de resituer la place des femmes dans la genèse des formes de vieillissement. La forme concernée inclut plusieurs situations différentes : célibat, veuvage, divorce et séparation. Elles se situent néanmoins toutes par rapport à la situation conjugale. La forme *avicentrée* repose encore sur une division genrée des tâches domestiques. Au moment de la vieillesse, pour les anciens cultivateurs, il est question

de s'amuser sur sa terre après la retraite du travail salarié, mais il est peu question de ce que fait la conjointe pendant ce temps-là. La situation financière de cette dernière est toutefois invoquée. Son absence du marché du travail signifie, entre autres, qu'elle ne bénéficie pas de fonds de pension. La forme *filiocentrée* montre une division moins genrée où il devient possible pour les deux membres du couple de travailler, bien que la priorité semble toujours accordée à la carrière du conjoint. Le problème se pose toujours toutefois au moment de l'arrivée des enfants. La vieillesse signifie la fin de plusieurs contraintes, celle du travail et celle des obligations familiales, plus précisément envers les enfants. Le « nous » couple doit prendre des décisions par rapport à ce nouveau contexte moins contraignant. La forme *sororicentrée* pose un défi par rapport à l'ancien mode de vie en couple, et ce, dans un contexte de vieillissement, ce qui suppose des capacités appelées à diminuer combinées à des moyens financiers restreints. Pour surmonter ce défi, l'implication bénévole représente un moyen préconisé. La dernière forme se distingue ici en sortant de manière plus explicite que les autres de la sphère familiale.

La genèse de cette forme implique un détour par l'histoire sociale des femmes, de surcroit, celle des femmes vivant en régions rurales comme la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Il semble que ce travail reste à réaliser. Il est néanmoins possible d'explorer quelques points de départ dans cette synthèse selon une perspective temporelle. D'entrée de jeu, la forme de vieillissement ne possède pas une seule histoire. La condition des femmes aînées vivant seules n'a pas une même origine. Plusieurs chemins peuvent mener à cette forme spécifique. Parmi les cas de figures, des femmes peuvent avoir été célibataires pendant l'ensemble de leur vie, pensons aux femmes consacrées de la religion catholique. Une participante rencontrée appartient à cette situation, de plus en plus rare avec la chute des vocations. Le célibat des femmes s'inscrit dans une longue histoire qui, au Québec, n'est pas sans lien avec celle des congrégations religieuses. Dans le matériel analysé, la forme se présente toutefois surtout à travers le veuvage et le divorce. Les femmes se trouvent à vivre en dehors des liens du couple par des évènements de vie qui comportent leurs propres spécificités ainsi que leur propre historique.

Une première histoire concerne celle du veuvage. Sur le terrain, le veuvage n'est plus aussi codifié que dans sa forme « traditionnelle », comme avec le port de vêtement noir pendant une période plus ou moins longue. Il serait nécessaire de revisiter les monographies portant sur les collectivités rurales pour avoir une idée plus précise des conventions associées au veuvage dans le modèle familial rural traditionnel. Dans le cas des femmes aînées veuves sur le terrain, le soutien social s'exprime de différentes manières à leur endroit. Leurs récits témoignent du rapprochement des membres de la famille pour soutenir la

personne veuve. La situation reste bien définie sur le plan social. Les rôles et les attentes demeurent clairs. Il en va de même de l'expression des sentiments par rapport au deuil.

En ce qui concerne le divorce, il s'agit d'un évènement de vie beaucoup plus récent. Dans le contexte canadien et québécois, il est question de 1968 avec l'adoption de la Loi sur le divorce. Avant l'adoption de la loi de 1968, la « dissolution matrimoniale », nom donné au divorce à l'époque, n'est pas seulement impossible sur le plan légal, mais aussi sur le plan des conditions socioéconomiques des femmes (Dandurand, 1985). La recension des études monographiques québécoises des années 1960 sur le thème montre en effet comment les tensions au sein des couples mariés étaient observables en dépit de séparations effectives. Très peu de « dissolutions matrimoniales » ont lieu à la suite de l'adoption de la loi sur le divorce. En milieu rural périphérique, dans la monographie de Verdon réalisé dans un village du Lac-Saint-Jean en 1968, seulement deux cas considérés marginaux sont rapportés. Il décrit un contexte matrimonial marqué par la ségrégation des sexes. Mari et femme évoluent dans des sphères séparées : la sphère domestique est réservée aux femmes alors que les hommes sont souvent à l'extérieur du domicile, et se retrouvent dans les chantiers pendant l'hiver. Les femmes occupent très rarement des emplois à l'extérieur de la sphère domestique. Dans le « monde agricole », elles restent néanmoins encore largement confinées aux tâches domestiques non rétribuées. La situation rend difficile, voire impossible, une séparation en raison, notamment, du manque de revenu indépendant pour affronter une telle situation. Alors que l'indice synthétique de divortialité pour le Québec était de 8,9 % en 1969, soit après l'adoption de la loi sur le divorce, en 1981, l'indice se situe alors à 44 % (Dandurand, 1985 : 94). Les mesures d'assistance sociale conçues pour l'ensemble des citoyens permettent aux femmes d'accéder à un soutien financier minimal en cas de « refus de pourvoir » de l'ex-mari. Dans le matériel analysé, trois participantes se réfèrent au contexte des années 1990 au Québec pour situer leur démarche de divorce. Cette décennie aurait été celle marquée par un taux de divorce plus élevé. Elle représente aussi une période où la norme se modifie et qu'il est davantage accepté de se divorcer avant le départ des enfants du domicile familial. Le matériel analysé, plus précisément les récits d'Antoinette, Delphine et Cécile, semble s'inscrire dans cette tendance. Celle-ci est repérée dans les rapports de la municipalité en aménagement, qui note une tendance à « la fragmentation des ménages ». Ce changement sociétal dans le contexte gaspésien reste toutefois à être documenté davantage. Cela dit, il importe de rappeler que l'enjeu de la séparation est loin de relever uniquement de l'histoire. Il reste actuel et sensible dans un contexte de pénurie de logements qui complexifie la démarche et semble favoriser l'augmentation des violences faites aux femmes. Le récit d'Isabelle témoigne de situations de violence psychologique, voire

de contrôle coercitif. Cette dernière forme sociale de vieillissement exige ainsi d'intégrer davantage l'histoire des femmes et l'étude des inégalités de genre.

La forme *sororicentrée* de vieillissement présente plusieurs profils dont la genèse reste à étudier. La forme combine plusieurs caractéristiques en apparence contradictoires. Comme souligné, elle représente une forme « intégrée socialement », qui se distingue par l'ampleur de son implication bénévole, et une forme « précaire », qui s'observe à travers différents aspects de leur situation socioéconomique. La précarité de la forme se manifeste de différentes façons. L'étude de l'espace révèle qu'elles occupent un espace marginal, celui de la location, dans « une région de propriétaires » à forte propension masculine. Elles se situent souvent en marge de l'espace professionnel. Leur trajectoire de vie fait place à de nombreuses discontinuités professionnelles. La vieillesse mène à des situations plus ou moins précaires selon la trajectoire socioprofessionnelle et familiale. Le veuvage présente des différences avec le divorce. Le décès du conjoint permet d'hériter de la résidence principale. L'épreuve demeure difficile, mais elle tend à engendrer une forme de solidarité, notamment des enfants. Le divorce affecte la situation de vie matérielle, surtout dans le contexte où les femmes divorcées tendent à ne pas réclamer leur « dû ». Le domicile peut rarement continuer à être occupé. Le soutien social des enfants ne va pas de soi. Des divisions peuvent aussi se créer entre les enfants. Divorce et veuvage ont des implications financières importantes. Sur ce point, la trajectoire socioprofessionnelle des femmes intervient pour amortir la situation. Il se dégage ici que les femmes liées au domaine de la santé confient disposer de ressources suffisantes pour éviter la précarité.

Forme plus susceptible d'être précaire, elle est aussi celle où il est possible d'observer le plus de « participation sociale ». La précarité sociale semble ainsi motiver l'implication communautaire. La vulnérabilité de la vie hors du couple et parfois hors de la famille est ce qui semble stimuler l'engagement communautaire. Les normes développées à l'extérieur du monde professionnel salarial semblent plus présentes chez les femmes. D'autres caractéristiques seraient à considérer pour comprendre la sociabilité des femmes en lien avec leur bénévolat. Le registre discursif des femmes vivant seules présente l'implication bénévole comme un moyen de surmonter le défi de la vieillesse en solo. Leurs discours prennent la forme de conseils à des femmes dans la même situation. Virginie les appelle à « sortir de la maison ». Antoinette considère son divorce comme ce qui lui a permis de réaliser d'autres défis. « Une fois divorcée, on est capable de faire d'autres choses ». La forme est caractérisée par un discours de valorisation de l'action et du mouvement, un mouvement vers les autres. L'articulation des relations

sociales montre l'importance de leur engagement bénévole, mais aussi l'importance des relations d'amitié, soit de relations hors du couple et de la famille. La sororité, la solidarité entre femmes, semble aussi caractériser cette forme sociale de vieillissement.

6.1.4 Genèse des formes sociales de vieillissement et transformations sociétales

Les formes sociales de vieillissement dégagées de l'analyse sont liées les unes aux autres. Les formes peuvent être comprises à travers l'analogie des plaques tectoniques. À l'image de celles-ci, chaque forme agit les unes par rapport aux autres en fonction des mouvements du magma. Pour comprendre la genèse des formes, il faut s'intéresser aux transformations sociétales, par analogie au mouvement souterrain du magma. Dans chacune des formes sociales de vieillissement, il est possible d'identifier un vecteur principal, une transformation motrice, qui explique l'émergence de la forme et ses transformations. La première forme, la forme *avicentrée*, est liée au développement et au déclin de l'agriculture de subsistance. Les transformations du monde agricole sont à la frontière de temps biographique et historique. Les récits de participants aînés permettent d'accéder à de longues trajectoires de vie à la limite du temps historique. Ils témoignent d'une tendance à l'abandon de la petite exploitation agricole, ce qui signifie aussi l'abandon des formes familiales qui lui étaient associées. Par conséquent, la place accordée aux aînés dans la famille dite traditionnelle rurale se trouve modifiée. Le manque d'attrait pour la reprise de la terre abroge les obligations des héritiers envers les légataires âgées. Sa contribution à l'économie domestique devient aussi obsolète. La cohabitation des générations prend fin. Les parents âgés légataires habitent dans les nouveaux hébergements pour aînés, rendant plus difficile ce type de contribution à la maisonnée. La forme observée sur le terrain apparaît comme une forme transitoire entre le monde agricole et le monde du travail salarié. Elle concerne la fraction de ceux qui ont repris l'exploitation agricole de la terre familiale. Elle se traduit par une double-occupation qui combine aussi deux modes de vieillir : une vieillesse indéfinie pour le monde agricole où il est toujours possible de continuer à travailler et une vieillesse avec un seuil fixe pour la retraite de l'emploi salarié. La reproduction de cette forme transitoire semble incertaine tout autant que la reprise de la terre familiale par les descendants. La seconde forme se comprend à partir de la première. La forte majorité des participants sont originaires de l'ancien monde agricole, celui des « survies ». Cette forme est aussi liée au déclin de l'agriculture de subsistances, mais elle semble davantage liée au changement du mode de vie permis par le passage à une économie tertiarisée, incarnée principalement par la présence de l'hôpital. Ce changement de mode de vie prend plusieurs aspects. Le plus saillant est sans aucun doute le changement du mode résidentiel qui emprunte au mode de développement suburbain ayant cours en périphérie proche des villes québécoises. La même stratégie de

développement est reprise. Quelques contracteurs transforment des terres agricoles en lots résidentiels alors que la municipalité prend charge, à ses frais, de construire les infrastructures nécessaires (routes, aqueducs et égouts). Le lien entre la présence de l'hôpital et ce type de développement résidentiel tient à la nécessité de ces infrastructures pour l'implantation du centre hospitalier. Une synergie s'observe entre le développement de l'hôpital, qui attire une nouvelle population composée de professionnels de la santé, et l'offre résidentielle de type suburbain, qui s'adresse d'abord à cette population. Ce nouveau mode résidentiel, celui du bungalow, favorise un mode de vie plus privé et plus axé sur le confort et lesdites « commodités ». Sur le plan familial, il prend les traits de la famille nucléaire. Parents et enfants forment les deux seules générations à cohabiter. L'enfant est au centre de l'option résidentielle choisie. L'aménagement dans la maison individuelle coïncide avec l'arrivée du premier enfant. Se construit une vie de famille et de voisinage centré sur le bien-être des enfants. La vieillesse représente un moment où cette centralité est remise en question, notamment par le départ des enfants adultes. Elle ouvre la porte à des changements importants, comme le départ du domicile, voire même de la région. Ces changements restent toutefois influencés par les choix des enfants adultes, notamment leur localisation dans la région ou à l'extérieur de la région. Cette deuxième forme sociale de vieillissement semble appelée à prospérer si on considère le maintien de la même stratégie résidentielle fondée sur les développements résidentiels qui s'observe en ce moment dans la localité. La dernière forme, la forme *sororicentrée*, se saisit aussi en lien avec les deux formes précédentes. Elle est issue de l'une ou l'autre de ces formes. Les formes *avicentrée* et *filiocentrée* reposent toutes les deux sur une relation de couple. La forme *sororicentrée* représente une vie à l'extérieur du couple. Cette forme ne s'explique pas uniquement par des raisons dites biologiques, comme la plus longue espérance de vie des femmes. À ce propos, il semble que cette plus longue espérance de vie repose aussi sur des explications sociologiques en termes de genre. Elle résulterait, entre autres, de la plus grande proximité des femmes avec le système de santé. Cette forme est aussi associée aux transformations sociales et légales de la condition des femmes, notamment sur le plan du droit civil, lire le droit au divorce. Elle participe des mutations familiales consécutives de l'émancipation des femmes de l'ancien cadre matrimonial. Elle est observée dans les données démographiques de la localité qui attestent d'une fragmentation des ménages et de la faible densité d'occupation des logements, en moyenne deux personnes par unité d'habitation. Cette forme sociale de vieillissement devrait être appelée à changer en accord avec les mutations familiales contemporaines. Chez les enquêtées aînées rencontrées au moment de l'enquête, la tendance semble être au célibat après la fin de la vie de couple, que ce soit à la suite du décès du conjoint ou à la suite d'un divorce. Cette tendance devrait se transformer si on prend en compte les nouvelles formes familiales qui ont généralement moins d'enfants et qui font

une part plus grande aux recompositions familiales, qu'elles soient simples ou complexes. De rares enquêtes permettent d'anticiper de nouvelles configurations familiales qui ne seront pas sans impacts sur les nouvelles formes sociales de vieillissement.

6.2 Conclusion sur le futur des formes sociales de vieillissement

Saisir une « société en mouvement » n'est pas une tâche facile. Les formes sociales de vieillissement objectivées dans cette thèse sont le résultat de la cristallisation d'un moment du processus social toujours en cours. Le vieillissement à l'échelle sociétale représente une « transformation silencieuse » (Ramognino, 2022a, p. 70). Le changement s'opère lentement comme un processus continu. Il semble n'avoir ni début ni fin. En Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, dans la région la plus vieillissante du Québec, il attire davantage l'attention. Le bilan démographique régional fait annuellement la manchette. Il est l'objet d'une inquiétude dans une région longtemps menacée par le déclin démographique. Ce travail d'ethnographie permet de changer de niveau d'analyse et de comprendre comment se vit sur le plan social, à l'échelle d'une localité, le vieillissement. Il reste difficile de postuler sur le futur des formes étudiées ici. Plusieurs tendances restent virtuellement possibles. Les résultats des analyses empiriques des formes sociales de vieillissement permettent de saisir quelques tendances à venir. La localité de Sainte-Brigitte semble ainsi assurée de maintenir la taille de sa population, voire de l'accroitre. Son statut de « centre de service régional » semble garantir sa reproduction, notamment par l'arrivée d'une main-d'œuvre provenant de l'extérieur de la région pour remplir les tâches du centre hospitalier. La forme *filiocentrée* semble aussi appelée à prospérer. La construction de nouveaux développements résidentiels dans la localité rappelle celle des plus anciens domaines domiciliaires, ceux où nous avons rencontré les couples de participants appartenant à la forme en question. La présence de l'hôpital semble garantir cette stabilité de développement.

Des éléments de nouveauté se présentent aussi en lien avec le recrutement à l'international du centre hospitalier et le recours aux travailleurs temporaires des agences privées. Le profil général de la population se modifie progressivement avec l'arrivée d'une population issue de l'immigration internationale. La région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine n'en est pas à sa première vague d'immigration. La « multiethnicité » serait d'ailleurs un de ses traits spécifiques (Mimeault, 2002). Sur le temps plus long, la nouvelle vague d'immigration, davantage internationale, laisse donc entrevoir des changements dans les formes sociales de vieillissement. Dans l'immédiat, se pose la question de l'inclusion sociale. Ces personnes issues de la migration internationale sont aussi souvent les soignants des personnes les plus âgées de la

région. De rares incidents sont rapportés à travers les murmures et les conversations informelles. Rien ne permet de deviner jusqu'à maintenant le niveau d'inclusion de ce nouveau groupe qui rappelle le personnel soignant provenant de l'extérieur dans les années 1950 à l'ouverture du centre hospitalier.

De son côté, face à l'hôpital, le monde agricole risque de poursuivre son déclin. La reprise agricole continue de rencontrer des obstacles. La double occupation des enquêtés aînés rencontrés ne semble pas intéresser les plus jeunes. Les terres agricoles représentent un intérêt pour d'autres vocations, résidentielles et récréotouristiques, entre autres. Le futur de l'agriculture n'est pas encore joué, mais il semble continuer à livrer des nombreux signes de crise. Les préoccupations écologiques et les défis liés au réchauffement climatique ne mènent pas nécessairement à réinvestir une agriculture locale. Les pratiques d'autosubsistance, celles associées à la forme *avicentrée*, sont perçues par une minorité plus activiste comme un patrimoine à préserver devant le risque d'un effondrement écologique. Des participants aînés ont aussi remarqué une tendance à faire soi-même chez les nouvelles générations. Rita voit cette tendance d'un bon œil : « Ça va nous ramener à ça (l'agriculture de subsistance). Faire à manger, faire des jardins, faire ci faire ça, tricoter, faire des bas, on dirait que tout le monde revient au temps de mes grands-mères (Rita, 90 ans, village). Clément (73, rangs) insiste sur le caractère autosuffisant des petites terres d'autrefois et conteste la tendance à la mondialisation des marchés. Une distance importante persiste entre les milieux écologistes régionaux et le monde agricole régional. L'univers de la petite exploitation indépendante reste associé à la « survivance », ce qui fait que le monde agricole favorise une exploitation davantage commerciale et industrielle. Ce même univers apparaît à une frange écologiste comme une possibilité de vivre en autarcie dans un monde de plus en plus incertain autant sur plan climatique que géopolitique. De premières constatations régionales sur la transition écologique ont dégagé comme résultat préliminaire l'intérêt de la population pour la souveraineté alimentaire comme réponse aux défis des bouleversements climatiques et sociaux à venir (Collectivités Zéro Émission Nette Gaspésie, 2024). Au stade actuel, il est difficile de prédire les effets de ces préférences sur l'organisation du monde agricole qui, en Gaspésie, reste marqué par le déclin.

La forme *sororicentrée* risque de persister, en équilibre entre la précarité et l'implication communautaire. Les nouvelles réalités familiales devraient toutefois rendre plus courante la formation d'union conjugale. Dans la cohorte actuelle des personnes aînées, les divorces n'ont pas généralement mené à des recompositions familiales. Il apparaît plus courant que les personnes divorcées demeurent célibataires. Dans la prochaine cohorte, la réalité risque de changer. Parmi ceux qui ne sont pas encore dans la catégorie

des aînés, de nouvelles formes familiales se sont développées. Les différentes formes de recompositions familiales donneront lieu à des formes sociales de vieillissement inédites, impliquant possiblement des nouvelles relations comme celles des beaux-parents aînés avec leurs enfants. Les familles recomposées devraient engendrer de nouvelles manières de vieillir. Le phénomène commence à être étudié. Il soulève des questions inédites à propos du rôle des « membres non biologiques des familles recomposées », (Roigé *et al.*, 2018, p. 472). Par exemple, des enjeux se présentent en ce qui a trait aux les beaux-parents qui n'ont pas d'enfants et qui obtiennent peu de soutien des enfants de leur conjoint. Une nouvelle constellation de relations familiales devrait s'observer dans le contexte de la ruralité périphérique.

Les formes sociales de vieillissement expriment un processus social complexe intégrant plusieurs phénomènes sur le temps long de l'histoire, à la limite du temps biographique, depuis les terres en friche des rangs jusqu'aux corridors de l'hôpital. Le vieillissement de la région peut apparaître comme le signe de son déclin, comme les « champs abandonnés » dans les rangs, mais, comme tout processus social, il offre des possibilités inédites à ses citoyens. Par l'étude de son vieillissement, la société gaspésienne se montre à travers un mouvement d'ensemble, celui de son renouvellement toujours incertain et de l'effort renouvelé de ses acteurs pour en assurer l'avenir.

CONCLUSION

Les origines de ce projet de thèse remontent aux premiers entretiens d'un projet de recherche sur la précarité résidentielle lancé à l'initiative d'organismes communautaires en matière de logement collectif. L'introduction a mobilisé le souvenir de cette recherche, celui de la route parcourue, des orignaux sur le chemin, et surtout des rencontres marquantes avec les participants comme celle faite avec Rose. L'objet de la thèse a commencé à prendre forme avec la découverte de la condition résidentielle particulière des aînés des milieux ruraux périphériques comme la Gaspésie. Ayant étudié l'itinérance au centre-ville de Montréal, la précarité résidentielle des aînés se présentait sous une forme préoccupante et inédite, celle de femmes veuves propriétaires de maison y vivant seule et isolée avec peu de ressources pour se maintenir à domicile. Cette forme a été observée dans une diversité d'« habitats », en localité de service aussi bien qu'en retrait dans les petites localités d'arrière-pays. Il était alors difficile de bien comprendre cette forme en l'absence d'une compréhension des éléments d'un ensemble plus large.

Cette limite de l'ancien projet décrit représente en ce sens le point de départ de cette thèse. En opposition à la méthode du « grand tour », revient aussi fréquemment l'idée, comme une obsession, de s'arrêter sur un point précis, un lieu précis, pour approfondir les formes de vieillissement qu'on y retrouve. Se trouve intimement liée à cette idée, celle de prendre le temps de s'installer pour réaliser une ethnographie du vieillissement dans une localité spécifique. La question de départ répond aussi au manque de connaissances sur l'éventail plus large des situations résidentielles des aînés en milieu rural périphérique. À partir d'une recherche appliquée, s'est précisée la visée fondamentale de cette thèse, celle d'identifier les formes sociales de vieillissement en milieu rural périphérique, à partir de l'observation ethnographique d'une localité, et, si possible, de parvenir à en expliquer la genèse.

Le processus de recension des écrits, réalisé de manière itérative à différents moments de la thèse, a permis de mieux situer la question du vieillissement en fonction des caractéristiques sociorédentielles des différents types d'habitats et en fonction de l'évolution démographique du Québec et de ses régions. Il s'en dégage le constat fort que l'on vieillit différemment en campagne qu'en ville. Concernant les milieux ruraux isolés ou périphériques, un paradoxe est invoqué : « On vieillirait ainsi à la campagne dans de moins bonnes conditions matérielles et sanitaires, mais plus entourées par sa famille, des voisins proches, des amis » (Mallon, 2013b : 74).

Constatant la prédominance d'une orientation géographique sur la question, l'application une perspective sociologique complémentaire sur la question confère originalité et pertinence scientifique à la thèse. Le vieillissement, bien que considéré comme un « processus anthropologique naturel » (Loffeier, 2021, p.161), comme phénomène biologique en lien avec le « corps », rencontre une diversité de modalités en fonction du temps et des sociétés. L'orientation ethnographique de la thèse et le souci de considérer un éventail de formes de vieillissement selon le temps et l'espace ont eu un poids important dans le choix d'une perspective de sociologie de la connaissance en tant que sociologie générale pour cette thèse. De manière plus opératoire dans le contexte de cette thèse, cette approche de sociologie de la connaissance s'est traduite par une démarche misant sur l'étude des formes symboliques du vieillissement, principalement à travers le discours des enquêtés, pour en dégager les formes sociales du vieillir selon l'espace et le temps.

La démarche ethnographique a permis de réunir un important corpus composé d'une diversités de matériaux : données tirées de l'observation colligées dans un carnet de terrain et procédés de recension réalisés aussi à partir d'observation du terrain, dix-neuf (19) entretiens avec des résidents aînés de la localité vivant pour la plupart à domicile, trois (3) entretiens avec des intervenants socio-gérontologiques ainsi que des sources écrites comprenant un vaste corpus de journaux locaux et des documents administratifs de la municipalité. Le traitement de ces données a exigé une formulation des objectifs de la thèse et une concentration sur les données permettant d'accéder aux formes sociales du vieillissement dans la localité. Cette tâche a été facilitée par l'adoption du cadre théorique décrit précédemment.

Les chapitres consacrés à la description des résultats (les chapitres 3, 4 et 5) adoptent une organisation semblable afin de favoriser leur mise en série. L'ordre de présentation des résultats imite le processus de la découverte sur le terrain. La distinction entre le village et les rangs est une première observation partagée par les enquêtés sur le terrain. Cette distinction prend forme dans les comparaisons spontanées que les résidents font réciproquement les uns par rapport aux autres. La distinction entre le village et les rangs constitue le point de départ de la démarche de recherche sur les formes sociales de vieillissement. Les premiers questionnements suscités partent de cette distinction. Il en va de même de l'organisation même du propos de la thèse qui prend ses premiers appuis sur cette distinction. Le premier chapitre d'analyse des résultats empiriques, le chapitre 3, porte sur le premier terme de la dyade, soit les rangs. Le recoupement de différents types de données et de différentes perspectives en lien avec l'espace des rangs a permis d'objectiver une première forme, appelé d'abord la forme agricole, puis renommée la forme

avicentrée. Le second chapitre de présentation des résultats, le chapitre 4, s'est intéressé au village, plus particulièrement aux développements résidentiels qui s'y sont greffés depuis l'implantation de l'hôpital. La combinaison des informations permet d'approfondir les premiers indices, comme le partage d'un même mode résidentiel, pour identifier une seconde forme de vieillissement, une forme d'abord appelée unifamiliale, puis, ensuite, *filiocentrée*. Par-delà la dichotomie village-rangs, une dernière forme, la forme *sororicentrée*, sous-jacente aux formes antérieures, s'observe chez les femmes vivant seules selon différentes modalités. Leurs façons de vivre la vieillesse composent avec des conditions souvent précaires qu'elles tentent de surmonter par un engagement communautaire bénévole.

Cette conclusion vise d'abord à présenter le cheminement de la thèse, en récapitulation. Il sera ensuite question de la contribution scientifique générale que représente la découverte de ces formes et du processus de leur genèse. Cette contribution sera ensuite mise en rapport avec les écrits scientifiques consultés. Afin d'exemplifier les apports de la thèse, nous revisiterons la situation de Rose, la participante présentée en introduction, à partir des formes sociales de vieillissement élucidées. Enfin, il sera question des limites de cette thèse et des pistes qu'elle ouvre pour la poursuite de la recherche sur le milieu rural périphériques et sur les aspects sociaux du vieillissement de manière plus générale.

La thèse permet de saisir l'importance de la différenciation sociale du vieillissement dans les régions rurales périphériques. Elle permet aussi d'expliquer la genèse de ce processus de différenciation. Rapportée aux résultats de la thèse, il est possible d'affirmer ainsi que la forme agricole traditionnelle, la première forme soit une forme qui a précédé plusieurs autres formes. Une forme antérieure, présente au premier temps, la forme agricole traditionnelle de vieillissement, s'est différenciée pour être remplacée, dans un second temps, non pas par une forme unique, mais plutôt par une diversité de formes.

Cette contribution est importante pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle vient déconstruire certaines idées reçues qui voudraient, qu'à première vue, une localité d'un même type, ici un « centre de services régional », soit caractérisé par une relative homogénéité sociale, une même manière de vieillir. La localité choisie a été fréquemment perçue comme une localité privilégiée, notamment par la présence de l'hôpital et de sa population considérée bien nantie qui comprend des médecins et une variété de spécialistes de la santé. L'ethnographie de la localité révèle, au contraire, une hétérogénéité sociale du milieu, qui se traduit dans la variété des postures et de manières de vivre l'âge dit « de la vieillesse ». Elle confirme, à l'échelle d'une seule localité, ce que des auteurs comme Alberio ont présenté avec insistance pour des

territoires ruraux comme ceux de l'Est-du-Québec, c'est-à-dire l'hétérogénéité de la population aînée des milieux ruraux (Alberio *et al.*, 2024, p.14-15). Le fait de découvrir une telle diversité sociale au sein d'un même village démontre aussi en quoi cette diversité concerne la Gaspésie-et-les-Îles-de-la-Madeleine, vaste région recoupant une grande diversité de milieux, allant de l'insularité de l'archipel au village forestier d'arrière-pays en passant par la localité littorale à vocation récréotouristique et les centres de services. La thèse est aussi en filigrane un appel à la prudence intellectuelle dans l'étude de régions aussi vastes et diversifiées. Une compréhension régionale conséquente appelle à un plus grand déploiement de ressources en recherche, plus grand que celui d'un seul doctorant, un point qui sera développé dans la section limite et ouvertures.

L'influence de la ruralité périphérique sur le vieillissement se révèle dans toute sa complexité en raison de la différenciation sociale du milieu. La thèse apporte de nombreuses nuances à une conception déterministe et homogène du vieillissement en milieu rural périphérique. Quelques points peuvent être apportés à la réflexion sur la dimension spatiale du vieillissement observée dans la localité, et par extension, dans les milieux ruraux périphériques.

Le milieu rural périphérique est loin d'être homogène sur le plan des habitats et des formes de vieillissement, comme le développe la thèse. Parler des effets de la ruralité périphérique sur le vieillissement sous-entend une homogénéité de ce type de milieu qui est loin d'être le cas. Du point de vue strictement morphologique, la localité étudiée présente tout d'abord différents habitats, allant du petit jumelé loué à proximité de l'hôpital à la maison entourée de forêt du dernier rang, habitats susceptibles de présenter des manières de vieillir spécifiques. Les dimensions symboliques étudiées valident souvent cette différence. En entretien, les participants font intervenir leur localisation par rapport au soutien social disponible, mais aussi par rapport à une évaluation de la charge que représente leur localisation pour leur proche. C'est ainsi que Yves (86 ans, rangs) ne considère pas continuer à vivre dans sa maison du dernier rang advenant la perte de son permis de conduire pour ne pas mettre trop de pression sur ses enfants adultes. Le point de vue des participants montre aussi les limites de l'influence de la localisation sur les façons de vieillir. Par exemple, Isabelle (74 ans, rangs), locataire d'une maison dans les rangs, ne diffère pas des autres locataires aînées vivant au centre du village. À propos de la question de la proximité de l'hôpital, la nuance s'impose aussi. Les participants ont fait très peu allusion à cette variable de leur situation de vieillissement en comparaison de la proximité des enfants adultes. Le rapport à l'espace se traduit surtout à travers l'espace familial des participants.

L'étude des différents habitats de la localité sous l'angle du vieillissement a permis d'apporter des contributions originales sur quelques éléments qui peuvent paraître surprenants, comme la présence de quartier de bungalow rappelant la banlieue à proximité des villes dans le paysage gaspésien. Cette présence tend même à susciter des réactions négatives, surtout à propos de l'esthétisme et du manque d'harmonie avec la beauté du paysage, mais aussi à propos de l'individualisme et conformisme social présumé des « banlieusards ». Cela dit, il n'est pas certain que ces traits présumés se retrouvent nécessairement chez les résidents des aînés près des villes. La thèse a donc permis d'approfondir la réalité des résidents aînés qui habitent ce type d'habitat qui semble parachuté en Gaspésie[20]. Elle permet aussi de questionner la thèse toujours populaire de l'indifférenciation des urbains et des ruraux, thèse défendue dans le classique du sociologue Gérald Fortin, dans *La fin d'un règne* (1971). Bien que les dimensions matérielles de l'espace soient similaires aux formes résidentielles que l'on retrouve en banlieue de Montréal et de Québec, il s'avère que la vie sociale et les formes de vieillissement qu'on y retrouve possèdent leurs propres caractéristiques fruits d'une appropriation de cette forme résidentielle dans un environnement différent. Les travaux des aménagistes sur le vieillissement en milieu suburbain fournissent une base de comparaison particulièrement utile pour dégager les spécificités de cet habitat d'origine suburbaine qui semble greffé en milieu périphérique. Si on reprend la définition des auteurs, le milieu suburbain, aussi appelé « banlieue pavillonnaire », renvoie à des espaces de faible densité « aménagés selon un zonage monofonctionnel où domine l'habitat unifamilial et où l'usage de la voiture pour rejoindre les commerces et services est essentiel » (Lord, Negron-Poblete et Després 2017 : 46).

Si on met les constats de la thèse en rapport avec ces caractéristiques que ces auteurs avaient dégagés pour le vieillissement en milieu suburbain, les constats sont des plus intéressants pour bien comprendre la spécificité de cet habitat suburbain observé en milieu rural périphérique. La première caractéristique, celle du « zonage monofonctionnel » consacré à la fonction résidentielle pose problème dans la mesure où l'étendue des développements domiciliaires est beaucoup plus restreinte dans le contexte du terrain. Il est question d'une ou deux rues insérées dans la trame du village. La prédominance de l'automobile, problématique dans l'optique de l'avancée en âge, s'observe dans la localité observée. La signification des

[20] Fait intéressant, il ne semble pas que cette présence soit exclusive au contexte de la ruralité périphérique québécoise ou gaspésienne. Dans sa monographie de Plozévet en Bretagne, Morin est lui aussi surpris de constater la greffe d'un habitat rappelant la banlieue pavillonnaire à l'ancien village breton. Il notait à cette « banlieudisardation du paysage » : « Le bourg tend à devenir non pas une future petite ville de province fermée sur elle-même mais une agglomération qui tiendrait du faubourg et de la banlieue » (p.135). Elle participe étrangement à une tendance qui semble observable dans le monde occidental d'après-guerre.

déplacements automobiles reste toutefois différente. Les résidents expriment un rapport aux distances qui diffèrent des résidents des banlieues ou de la ville (Dugas, 1983, p. 28). Le critère s'observe tout de même.

Les résidents des domaines domiciliaires partagent évidemment plusieurs traits entre eux. Les résidents suburbains et gaspésiens de ce type d'habitat tendent à être composés de « ménages » qui ont pris possession de leur maison individuelle aux moments de fonder famille. Ils partagent aussi le souci d'offrir un milieu « tranquille et sécure » à leurs enfants. Ces jeunes ménages avancent en âge ensemble ce qui donne le résultat de secteurs résidentiels particulièrement vieillissants en fin de cycle. Ce phénomène a aussi été observé sur le terrain de la thèse.

Lord rappellent les inconvénients de vieillir en milieu suburbain. Le premier inconvénient est l'éloignement des services publics et privés. Il s'agit d'un inconvénient rencontré à quelques nuances près dans la localité. Même si le centre hospitalier régional est situé dans la localité, l'étendue du territoire de la municipalité relativise cette proximité, surtout pour les résidents des rangs. Le second inconvénient pose le problème de la dépendance à l'automobile. Cet inconvénient concerne l'habitat transposé en milieu rural périphérique comme la plupart des types d'habitats. La nécessité de l'automobile est indépendante du type d'habitats dans le milieu. Enfin, le dernier inconvénient révèle la spécifié du milieu suburbain en milieu rural périphérique. Il s'agit de la question de la faiblesse de liens sociaux dans les milieux suburbains à proximité des villes. L'individualisme serait une caractéristique forte de cette forme résidentielle. Les premiers résidents auraient opté pour cette forme de manière à prendre distance de la sociabilité rurale et ouvrière comme le souligne Morin (2011). Les constats du terrain montrent, au contraire, une intensité de vie sociale qui serait plus forte que celle de l'habitat des rangs. La vie sociale des développements résidentiels observée dans la localité est plutôt sous le signe d'une sociabilité et d'une solidarité entre voisins particulièrement fortes. Il est à rappeler aussi que plusieurs voisins sont souvent aussi apparentés.

Cette vie sociale est ce qui différencie essentiellement l'appropriation de cette forme résidentielle particulière en milieu rural périphérique. Plusieurs éléments peuvent l'expliquer. Les résidents de ces domaines sont pour la plupart membres d'une même cohorte d'âges originaire du même village. Ils se connaissent depuis la prime enfance. Ils ont connu les mêmes institutions scolaires. Un autre élément qui s'ajoute à cette interconnaissance semble être la socialisation primaire des résidents en contexte d'agriculture de subsistance. Il apparaît que la vie sociale des domaines reproduit les formes de rapports

solidaires entre le voisinage des anciens rangs. Un autre élément à considérer est que l'ajout de domaines domiciliaires au noyau villageois de la localité se fait dans un contexte différent des autres types de ruralités à proximité variables des villes. La distance de la métropole fait en sorte que les résidents des domaines résidentiels ne sont pas des navetteurs qui occupent un travail à l'extérieur de la région ou de la localité. Ils participent à la même vie sociale que les résidents habitant dans d'autres habitats de la localité. Le développement de banlieues dans des villages ruraux à proximité des villes ou intermédiaires est un phénomène bien documenté. Par exemple, la monographie de Moreux sur Saint-Hilaire, *La fin d'une religion*, avait étudié le processus de transformation d'une localité agricole en banlieue-dortoir de la métropole (Moreux *et al.*, 1969). Plus récemment, le phénomène a été observé dans des localités comme Saint-Camille où il apparait que l'ancienne population agricole ne participe pas aux projets de développement de la nouvelle population de résidents (Klein *et al.*, 2015). Ces enquêtes décrivent deux populations qui cohabitent sans se fréquenter dans une localité ancienne agricole. Ce tableau n'est pas celui de la localité étudiée. Les différences entre l'ancienne population agricole et la nouvelle population « à vocation résidentielle » ne sont pas aussi tranchées. Cela est aussi sans doute dû au fait que la nouvelle population est apparentée et découle de la première population, comme mentionnée, la grande majorité « a été élevé sur des fermes ». Il serait possible ici d'évoquer une « socialisation primaire agricole » des résidents qui semble influencer l'appropriation qu'ils font de cette nouvelle forme résidentielle.

La vie que l'on retrouve dans les nouveaux développements se réalise dans une communauté de petite taille sans métropole à proximité, ce qui en fait un milieu d'interconnaissance. Le changement de formes résidentielles, ou l'adoption d'une forme typique de la suburbanité, n'implique pas l'adoption des caractéristiques des rapports sociaux ayant cours dans des habitats à plus forte densité et plus près des zones urbaines, comme les banlieues des villes. L'interconnaissance persiste à travers cette nouvelle forme. Qui plus est, la solidarité et la sociabilité qu'on y retrouve sont maintenant plus intenses que l'ancienne solidarité entre les voisins d'un même rang.

La place occupée par la vie en domaine domiciliaire se comprend en la resituant de manière relationnelle avec les autres formes résidentielles et des conditions sociales de la localité et de la région. Les observations réalisées vont dans le sens du concept de « régionalité » telle que défini par Gaffied (1994) : comme une « combinaison spécifique d'éléments non spécifiques » (1994, p.30). » (p.315) La forme résidentielle observée, ici la forme « suburbaine », est l'un de ces éléments « non spécifiques » dont la

combinaison avec d'autres éléments mentionnés, comme l'interconnaissance, la localisation géographique périphérique et la socialisation primaire agricole, est spécifique.

Ces observations tirées de la mise en rapport avec les écrits amènent à réaliser la portée possible des découvertes de la thèse. Le fait de rencontrer une telle vie sociale en milieu suburbain gaspésien, contrairement à l'individualisme associé à ce type d'habitat, peut représenter une base pour la réflexion en intervention sociale. Cette vie sociale intense caractéristique de l'habitat peut être un atout pour favoriser le « bon » vieillissement des personnes qui y résident. Plusieurs leçons restent à être tirées de ce constat sur ce type d'habitat non spécifique dont l'insertion demeure spécifique à la région. Il s'en dégage aussi l'importance d'étudier la vie sociale au sein des habitats étudiés. Il ne suffit pas de déduire des propriétés sociales de manière *a priori* en fonction des formes résidentielles. L'attention portée aux discours des résidents en leur rapport à leur expérience sociale permet de sortir des idées reçues. À la lumière de ces observations, il serait sans doute possible de reconsidérer les formes de vieillissement dans les banlieues à proximité des villes. Il pourrait être surprenant d'y retrouver des dynamiques sociales semblables à celles découvertes en région non métropolitaine et éloignée. En un sens, les constats de cette thèse ne se limitent pas strictement au vieillissement en milieux ruraux périphériques. La périphérie peut aussi informer le centre.

L'importance de la famille en milieu rural périphérique est tenue pour une caractéristique qui permettrait de compenser l'éloignement des ressources nécessaires à un bon vieillissement. Plusieurs écrits consultés vont dans ce sens tout en soulignant toutefois l'insuffisance des seules solidarités familiales sans soutien conséquent des instances étatiques (Simard, 2020). Mallon résume ainsi cette situation paradoxale des « milieux ruraux isolés » : « On vieillirait ainsi à la campagne dans de moins bonnes conditions matérielles et sanitaires, mais plus entourées par sa famille, des voisins proches, des amis » (Mallon, 2013b, p. 74). Les constats de la thèse montrent toutefois que le vocable de la « famille », souvent considérée comme héritage de l'ancienne société rurale traditionnelle, dissimule de profonds changements dans les rapports familiaux qui nuancent cette thèse empreinte de romantisme et de nostalgie. Comme ailleurs au Québec et en Occident, l'ancien modèle traditionnel de la famille est passé à celui de la famille nucléaire pour laisser place à une variété de formes qui s'expriment aussi dans les formes sociales de vieillissement. Il apparait aussi que cette centration sur la famille mène à occulter la réalité des femmes au sein des rapports familiaux et sociaux plus larges.

L'étude du vieillissement dans la localité est apparue de manière surprenante comme une manière d'étudier les effets à retardement des changements familiaux observés depuis la Révolution tranquille. La cohorte d'âges, celle qui a « vingt ans en 1960 », qui compose la majorité des participants à l'enquête est en ce sens exemplaire de la transition la famille rurale traditionnelle, conception de la famille élargie, à la famille nucléaire. Cette transformation majeure de l'économie s'est opérée au moment de la jeunesse des participants. Sur le plan de la famille, elle va de pair avec l'abandon du modèle de la famille-souche à la famille nucléaire se réduisant aux générations des parents et des enfants. Plus tard, au moment de la vieillesse des enquêtés, ceci se traduit par une différenciation des formes de vieillissement. Persiste le modèle familial nucléaire qui s'observe chez diverses formes sociales de vieillissement. La forme *avicentrée* est le résultat d'un passage du modèle traditionnel de cohabitation de trois générations au modèle nucléaire. Les propriétaires de maisons unifamiliales tendent à conserver la forme de la famille nucléaire avec quelques remises en question au moment du départ des enfants adultes. La famille nucléaire était le modèle de référence de la forme *sororicentrée*. Le moment charnière du passage à la famille nucléaire, qui s'est déroulé au début des années 1960, continue d'avoir ses effets au moment du vieillissement.

Les constats de cette thèse montrent une prédominance de la référence à la famille dans le récit des participants. La famille est centrale. Elle est implicitement conçue comme une ressource en cas de perte d'autonomie. Les enfants adultes à proximité, vivant « par icitte », sont un élément positif pour bien vieillir et se maintenir à domicile. Il importe toutefois d'y recourir avec une certaine modération et d'éviter ainsi d'être un fardeau pour ses enfants. Une ambiguïté est ici notée dans cette forme de solidarité. Le type de relation familiale n'est pas identique chez les participants. La mise en rapport avec la typologie des relations familiales de Bonvalet est ici révélatrice de ce constat (Bonvalet *et al.*, 2015). Dans les termes de la typologie des relations familiales de Bonvalet, la famille entourage, locale ou dispersée, apparaît comme le type le plus fréquent. Chez les héritiers de la terre familiale, la famille est centrale. Ceux-ci manifestent toujours les traits associés aux sociétés traditionnelles. Leur famille prend généralement la forme de la « famille entourage-locale » telle que définie dans la typologie des relations familiales des personnes aînées de Bonvalet. Les constats révèlent toutefois que les relations familiales ne résument pas la vie sociale des enquêtés. Si l'espace de la famille reste important, cet espace se combine à d'autres espaces sociaux. Les relations en face à face et de proximité demeurent les plus importantes dans cette combinaison. La plus grande différenciation sociale de la localité révèle aussi une variation de la place de la famille dans les rapports sociaux des résidents aînés. La thèse vient ainsi nuancer le postulat de

l'importance de la famille dans les milieux ruraux périphériques. Elle montre la variation de son importance selon les formes de vieillissement identifiées. Elle illustre aussi comment l'espace des relations familiales s'articule à d'autres espaces qui peuvent être tout aussi importants. Un constat fort est celui de l'interdépendance entre les différents espaces sociaux constitutifs de la vie des enquêtés. Un plus faible engagement dans l'espace familial rencontre un engagement plus fort dans d'autres espaces sociaux. L'image le plus évocatrice est celle des vases communicants. Ce qui est enlevé d'un espace social est ajouté dans un autre espace. Ceci va dans le sens des constats de Mallon qui avait aussi observé une variation de la place de la famille chez les différents profils d'aînés ruraux qu'elle avait identifiés en fonction du rapport à la mobilité. Les immobiles tendent à reproduire un modèle plus proche du modèle rural traditionnel qui suppose une prédominance des rapports familiaux et de la famille élargie. Les mobiles présentent différentes formes familiales qui ont en commun d'être plus restreinte à la famille nucléaire.

La question familiale dissimule une autre question ici, celle de la place des femmes et de leur rôle. Les constats de la thèse font ressortir l'importance dans leur rôle en lien avec les enjeux du vieillissement. Le thème de l'importance des solidarités familiales en milieu rural tend à occulter le fait central que ce sont surtout les femmes qui les assument. Les participantes rendent compte de leurs actions et de leur engagement dans l'espace familial. Il est rare qu'elles comparent explicitement leurs réalités à celles des hommes. Ces différences ne sont pas nécessairement exprimées. Les participants n'explicitent pas les différences de genre dans le fait de vieillir. Le constat de ces différences est plutôt le résultat d'une analyse du matériel et du récit des femmes. Cette analyse montre des différences dans les trajectoires qui ont été décrites dans les entretiens et sur le terrain.

La primoparentalité marque une différenciation importante dans les trajectoires de vieillissement entre les genres qui se répercutent dans les manières de vivre le vieillissement. L'analyse des récits de vie des participants fait de cette étape du cycle de vie un moment charnière qui continue d'avoir des répercussions au moment de la retraite et de la vieillesse. La plupart des femmes rencontrées font mention d'un moment de retrait du marché du travail, momentané ou définitif, dans le contexte de la primoparentalité.

Les femmes des héritiers de la terre familiale ont une tendance à demeurer au foyer après l'arrivée des enfants. Ceci va dans le sens des observations de Mallon : « Ainsi chez les femmes natives, aussi considérées "immobiles", la division sexuelle des tâches serait demeurée plus traditionnelle (Mallon 2013a : 134-135). Le fait de demeurer au foyer n'est pas exclusif à ce sous-groupe. Carole,

enseignante vivant dans une maison unifamiliale, a décidé de se retirer du travail jusqu'à la rentrée à l'école de ses enfants. Les femmes étant restées au foyer temporairement ou de manière plus permanente constatent des conséquences financières nuisibles pour leur retraite. La plupart soulèvent ici des questions d'ordre politique et revendiquent une forme de pension de vieillesse spécifique pour cette catégorie de femmes.

Ce constat des effets de la primoparentalité est de plus en plus réalisé dans les études sur les inégalités de genre. Les résultats de la thèse confirment des effets importants de cette étape de vie sur les conditions des femmes aînées. Le départ des enfants adultes devient un moment permettant aux femmes une plus grande autonomie. Cette émancipation des obligations familiales est à relativiser comme le remarque Isabelle (74 ans, rangs) dans le contexte où de nouvelles obligations se présentent envers les petits-enfants, ains qu'envers les parents âgés. Il s'agit de la situation de la « génération sandwich » (Bonvalet *et al.*, 2011). Le discours d'Hélène (73 ans, village) exprime une préoccupation de vivre pour soi après s'être occupé de ses enfants et de sa mère vieillissante en tant que proche aidante. Ceci amène justement au constat réalisé par Alberio, qui montre que le « familialisme », la mode de régulation sociale qui laisse les personnes à charge aux familles, est en fait une charge laissée aux femmes.

À la responsabilité des enfants et des petits-enfants, celles des parents vieillissants viennent s'ajouter à la charge des femmes. Cette thèse vient reconfirmer que la proche aidance auprès de parents âgés ou auprès du conjoint est une réalité surtout expérimentée par les femmes. Lorsque les hommes font mention de leur proche aidance, il ne s'agit pas des mêmes types d'action qui sont accomplis. Les femmes prodiguent des soins corporels à leurs proches. Les hommes ont tendance à tenir compagnie ou à réaliser de menus travaux. Un des rares enjeux politisés par les organismes communautaires en lien avec le vieillissement est celui de la proche aidance des femmes. Chaque année se tient un colloque régional sur ce thème. Le désengagement de l'État va de pair avec un accroit de la charge prise par les femmes. Le désengagement néolibéral de l'État signifie une augmentation des responsabilités sur les autres acteurs concernés, « en premier lieu la famille, responsabilités principalement "déclinées au féminin" » (Alberio, 2015, p. 56).

Le passage d'une économie de subsistance à une économie salariale a transformé aussi les formes familiales, sans introduire nécessairement de rapport de causalité simple entre les changements. La thèse permet d'observer les répercussions sur le vieillissement des participants des changements familiaux ayant eu cours dans les années 1960, notamment le passage de la famille rurale traditionnelle à la famille

nucléaire. Les mutations familiales n'ont pas laissé place à un seul et unique modèle familial. La diversification des formes familiales est le terrain sur lequel s'opère la différenciation des formes sociales de vieillissement observées sur le terrain. L'intérêt porté sur la force des liens familiaux, élément constitutif du paradoxe de vieillissement en milieu rural périphérique avec celui de l'éloignement des services, porte toutefois à occulter la réalité des femmes de ce type de milieu. La prépondérance de leur rôle dans la sphère familiale, aussi bien avec les descendants, qu'avec les ascendants, lire leurs parents vieillissants, est portant manifeste à la lumière des constats de la thèse. L'implication familiale au moment de la primoparentalité continue d'avoir des répercussions sur l'implication dans la sphère du travail qui se trouve limitée, et ce, avec des répercussions financières jusqu'au moment de la vieillesse. L'importance de l'engagement familial s'exprime aussi dans la proche aidance envers les parents vieillissants, mais aussi envers le conjoint. Ce plus grand « investissement » dans la famille apparaît aussi comme un élément de fragilité, une ligne de faille. La solidarité familiale est assurée par les femmes, mais il semble que cette solidarité n'assure pas nécessairement les femmes.

Les constats spécifiques sur la situation des femmes aînées et ceux plus généraux sur les formes sociales de vieillissement que nous venons de présenter permettent de revisiter la situation de Rose, cas situé à l'origine de ce projet doctoral. Cette partie de conclusion propose d'y revenir de manière à faire état des connaissances apportées par cette thèse et de son cheminement.

Figure 6.1 Croquis de Rose

Tiré de [Croquis de Rose, participante au projet Entre mer et déboire], Illustration par Pierre-Luc Lupien, juin 2024. CC BY-NC-ND

Au point de départ de la thèse, la situation des femmes aînées veuves comme Rose a suscité à la fois des préoccupations sociales importantes et des questionnements tout aussi importants sur la nature de la vie sociale des résidents aînés de la région. Comment situer cette situation dans l'éventail des situations rencontrées dans le milieu ? Les constats de la thèse permettent justement de mieux situer et comprendre cette forme de précarité résidentielle documentée dans l'enquête « Entre mer et déboires ». Il est tout d'abord possible de rapprocher la situation de Rose à celle décrite par la forme *sororicentrée*. Le matériel de la thèse a permis d'identifier cette forme particulière qui se caractérise par une articulation différente de la vie sociale faisant plus place aux relations d'amitiés et d'engagement communautaire. Cette forme se divise en deux sous-groupes de femmes, les femmes aînées veuves et celles divorcées. Rose appartient au sous-groupe des femmes aînées veuves. Les situations de deuil et de veuvage sont plus susceptibles d'être rencontrées par des femmes en raison de l'espérance de vie plus longue. Comme nous l'avons vu, les participantes veuves axent leur discours sur le vieillissement sur l'importance du bénévolat. Les résultats d'« Entre mer et déboires » peuvent être réinterrogés à partir des résultats de la thèse. Par exemple, le cas de Rose, une femme originaire de l'extérieur et veuve d'un mari gaspésien, peut être comparé au cas semblable de Virginie (88 ans, rangs), ayant vécu une situation analogue à celle de Rose, c'est-à-dire qu'elle se retrouve veuve dans une région dont elle n'est pas native. Les propos de Rose prennent un nouveau sens avec les résultats de l'étude. Son regret de ne pas avoir sorti plus tôt de chez elle renvoie à la même posture de cette catégorie de femmes pour qui le bénévolat a représenté une manière d'affronter les conditions sociales associées à la vieillesse. Rose conseille aux autres femmes dans sa situation de ne pas attendre pour participer à des activités sociales. Elle explique même ses soucis actuels par ce délai avant de « sortir de chez elle ». Son isolement s'est traduit par davantage de précarité sociale. La comparaison des deux cas permet une situation quasi expérimentale entre deux positions par rapport au même évènement, soit le décès de leur mari. Virginie (88 ans, rangs), familière du mouvement communautaire, a opté de manière résolue à s'impliquer dans les organismes pour ne pas rester seule. Rose est demeurée craintive à l'idée de sortir de chez elle. Elle fait aussi référence à une période difficile marquée par le décès de plusieurs proches.

Un moment charnière est identifié, celui du décès du mari, dans la trajectoire de Rose. Il ne faut pas oublier qu'avant son décès, elle avait joué le rôle de proche aidante envers celui-ci. Cette forte implication avait fait aussi en sorte de l'isoler davantage de ses enfants et, sans qu'elle ne le mentionne, on peut imaginer qu'elle s'est aussi coupée des autres formes de relations sociales comme les amitiés. Elle se décrit comme seule et relativement isolée au moment de l'entretien. Elle vit dans son domicile en expérimentant une

forme d'anxiété liée à sa solitude, ce qui l'amène à accepter de passer un séjour en centre d'hébergement d'urgence, notamment pour faire le point sur sa situation.

La situation de Rose permet ainsi, en retour, d'interroger la forme identifiée par la thèse, celle de la forme *sororicentrée*. La vie en solo liée à une situation de deuil ne mène pas forcément à l'engagement communautaire. Les participantes veuves rencontrées dans la thèse ont eu ce type de réponses par rapport à leur nouvelle situation sociale. Il reste toutefois que plusieurs réponses sont possibles par rapport à cet évènement de vie difficile. La précarité résidentielle de Rose se trouve ainsi éclairée différemment. La variété des réponses à cette situation laisse entrevoir une trajectoire qui aurait pu être différente. Les formes dégagées par cette thèse se présentent aussi comme des formes qui peuvent se succéder dans la trajectoire d'un individu. En ce sens, Rose vivait plus ou moins une situation du retour post-carrière avec son mari gaspésien qui avait choisi de revenir dans son village natal au moment de la retraite, une forme relativement privilégiée. La perte d'autonomie de son conjoint l'a mené à jouer un rôle de proche aidance, non sans lien avec l'isolement qu'elle décrit en entretien. Le décès de son mari survient donc dans un moment où elle est davantage isolée. Il ne va pas de soi pour elle de renouer des liens ou de participer à des activités sociales. Elle s'est aussi coupée de ses enfants adultes vivant à l'extérieur qu'elle ne pouvait plus visiter en raison de son rôle de proche-aidance. Avec le décès de son mari, la forme sociale de son vieillissement change. Elle passe d'une forme de ménage en couple, proche de la forme *filiocentrée*, à celui de la forme *sororicentrée*, variante liée à la situation de veuvage. Elle y arrive dans un contexte de perte de point de repère et d'isolement. Elle contraste ici avec les participantes veuves rencontrées dans la thèse. Jacqueline s'était entouré des membres de sa famille au moment du décès de son mari. Virginie explique qu'elle a eu le « réflexe » de s'engager dans le communautaire pour ne pas rester seule. La thèse fournit de nouveaux questionnements sur la précarité résidentielle expérimentée par les femmes dans la situation de Rose. Elle semble valider l'importance des initiatives du communautaire favorisant la participation sociale des personnes aînées. D'autres pistes pourraient être explorées.

Ce retour sur le cas de Rose montre ainsi les possibilités de transfert des formes de vieillissement objectivées dans la thèse. Un travail plus systématique de transfert de connaissances en bonne et due forme reste à accomplir pour que les connaissances de la thèse puissent être mises au service de l'intervention sociale et gérontologique. Ceci démontre toutefois la pertinence des connaissances produites, pas seulement au niveau scientifique, mais, potentiellement au niveau appliqué.

Cette dernière partie de la conclusion se pose sur les limites de la thèse ainsi que sur les possibilités ouvertes par la thèse à de futures recherches. Plusieurs limites de la thèse s'expliquent par les ressources limitées que constituent les ressources d'un seul chercheur. Tel qu'expliqué, les conditions sanitaires ont aussi limité la prise de contact avec certains milieux comme celui des hébergements pour aînés et celui des milieux sociaux en contexte de pauvreté. Les activités ouvertes à la population des organismes communautaires et des organismes de gestion des logements collectifs ont pour ainsi dire été annulées. Les études antérieures menées par le chercheur ont toutefois porté prioritairement sur ces milieux. Ceci permet de pallier ce manque de matériel, mais d'une manière imparfaite. Il s'est donc avéré difficilement possible de produire des constats avec la même exhaustivité pour l'ensemble des formes sociales de vieillissement dégagées dans la thèse. Les trois formes ne résument pas nécessairement l'ensemble des formes présentes. L'opération d'effectuer un éventail des formes a néanmoins été réalisé. Certaines formes restent à être approfondies et constituent en ce sens des voies pour de futurs projets de recherche postdoctoraux.

Une première forme se rapporte aux catégories plus précaires. L'exploration de ces catégories a été un peu laissée de côté en raison de l'important travail antérieur mené sur la précarité résidentielle en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Cette raison n'est pas la seule. Les conditions sanitaires ont limité les activités où il aurait été plus facile de prendre contact avec cette catégorie de participants. Une autre variation possible sur le terrain n'a pas pu être explorée à souhait. Il s'agit des autres groupes ethnoculturels dans la localité : la première nation Mi'kmaq, ainsi que la communauté anglophone. L'importance du matériel collecté sur le seul groupe ethnoculturel francophone d'ascendance acadienne a eu l'effet de décourager l'élargissement du corpus pour intégrer ces groupes et pour mener une analyse conséquente de ces réalités spécifiques complexes. La possibilité d'élargir la recherche demeure toujours possible dans le cadre de projets postdoctoraux. Les contacts ont déjà été entamés, notamment à travers la production d'un documentaire audiovisuel pour la chaîne de télévision communautaire de la région (Boudreau et Lupien, 2024). Une autre réalité qui s'est montrée difficile à documenter concerne la diversité sexuelle au sein de la cohorte d'âges dans la localité. Cette réalité est discutée par les enquêtés et semble plutôt acceptée par ceux-ci. Il a été pratiquement impossible de recruter des participants représentants de cette diversité. Un des constats de la thèse est que les formes sociales du vieillissement tendent à suivre les changements sociaux des formes familiales. La cohorte d'âges étudiée semble être celle où les membres de la diversité avaient tendance à quitter la région pour vivre plus librement ou encore à dissimuler cette dimension de leur vie en vivant en couple hétérosexuel. Il a été question de cette

dernière situation à travers l'évocation sur le terrain de personnes qui se sont divorcées au moment du départ des enfants adultes afin de vivre leur orientation. La prochaine cohorte de personnes aînées risque de présenter des différences, mais ce n'est qu'une hypothèse. Cette absence de la diversité sexuelle dans la thèse est un constat de celle-ci, constat qu'il reste à analyser.

L'étude de la genèse des différentes formes sociales de vieillissement a été réalisée presque strictement à partir du corpus construit pendant l'enquête. Les récits des participants ont permis d'identifier des moments importants à l'échelle biographique et historique dans l'émergence des différentes formes de vieillissement. Ces moments sont mentionnés rapidement sans être approfondis. Un de ces moments particulièrement intéressants est celui de la décohabitaton des générations. Dans le matériel de cette thèse, les participants évoquent rapidement le moment où leurs propres parents ont décidé de quitter leur domicile pour un hébergement pour aînés. Il s'agit pourtant d'une rupture de mode de vieillir assez « radicale » si on peut employer ce terme. Ce changement prend justement la forme d'une « transformation silencieuse » (Ramognino, 2022a, p. 70). La tendance à vivre en hébergement pour aînés a été l'objet d'une démarche dramaturgique reposant sur une recherche de type ethnographique sur les résidences pour personnes âgées au Québec. L'auteur, Francois Grisé, s'est intéressé au fait que la RPA semble être une destination obligée au dernier âge de la vie (Grisé, 2021). Sa démarche lui a permis de questionner la mise en place de cette option qui n'a pas toujours existé. La réflexion sur les modes de régulation de la vieillesse exige de s'intéresser à la trame historique, celle qui a construit la situation actuelle et mise en place ses institutions. Les options choisies ont déjà représenté des virtualités, des possibles. Les orientations prises s'imposent toujours aujourd'hui.

Les limites de la thèse permettent déjà d'ouvrir des voies pour de futures recherches. Les réalités moins documentées que nous venons de présenter constituent les premières voies proposées pour poursuivre la recherche. La contribution permettra de situer la réalité de ces autres groupes dans le spectre des formes sociales du vieillissement élucidées dans cette thèse. La prise en compte de la nation mi'kmaq et de la communauté anglophone viendra enrichir très certainement le tableau des formes sociales de vieillissement. Précisions que la nation mi'kmaq connait une dynamique démographique diamétralement opposée à celle du vieillissement démographique qui concerne les populations d'ascendance européenne. Les formes sociales de vieillissement des membres de la diversité sexuelle restent aussi à expliciter. Il s'agit d'un autre chantier possible.

Un retour sur les formes précaires de vieillissement à partir l'éventail des formes observées est aussi à réaliser, comme nous venons d'en donner l'exemple avec le cas de Rose. Avec de plus amples ressources, il serait approprié de transférer l'éventail des formes dans des recherches sur d'autres localités de la région, sur d'autres sous-régions ainsi que sur d'autres régions rurales périphériques. L'étude des formes sociales de vieillissement a démontré le lien avec les mutations des formes familiales. En étudiant les formes familiales des cohortes sur le point d'entrée dans la catégorie d'âge institutionnelle de la vieillesse, il est possible de comprendre les nouvelles formes sociales de vieillissement, soit les formes émergentes.

Enfin, la complexité et l'hétérogénéité du milieu rural périphérique montrent la pertinence de fonder des institutions pérennes de recherche sur les réalités sociales des régions du Québec. La réalisation de cette thèse a été l'occasion de consulter de nombreuses recherches d'un grand intérêt, mais qui ont été menées de manière sporadique et sans véritable continuité. Plusieurs de ces recherches se sont limitées à des visées appliquées, sans réflexions générales. Le travail semble aussi constamment à refaire dans ce contexte. Il semble en aller de même pour les institutions de la recherche qui se sont succédées comme l'Institut québécois de la recherche sur la culture et l'Université rurale. Dans le contexte d'une région sans Université du Québec comme la Gaspésie-et-les-Îles-de-la-Madeleine, le Cégep vient suppléer à la situation. Il est à rappeler que ce projet s'appuie, comme mentionné en introduction, sur les initiatives chapeautées par l'institution collégiale qu'est le Cégep de la Gaspésie et des Îles. La poursuite d'études fondamentales en région rurale périphérique, non sans d'importants potentiels de retombées pratiques, appelle à la création et au support de collaborations institutionnelles pérennes. Malgré leurs nombreux apports aux régions (L'Italien *et al.*, 2015), les entités de recherche liées au Cégep, comme les CCTT, ont eu à subir des coupures draconiennes et sans préavis de leur financement de la part du Ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec (Rousseau, 2025). Ce fut notamment le cas du CIRADD qui a été privé de son fond de fonctionnement et a, conséquemment, dû renoncer à ses locaux. Il importe de soutenir la recherche fondamentale en région

périphérique, mais plus concrètement, ceux et celles qui en font déjà, contre vents et marées. Je n'évoque pas ici ma situation particulière, mais celle de collègues, aux prises avec des obstacles importants, qui pourront, eux aussi, je l'espère, contribuer à l'amélioration et à l'approfondissement des connaissances sur la ruralité périphérique québécoise.

Figure 6.2 Chemin forestier dans l'arrière-pays

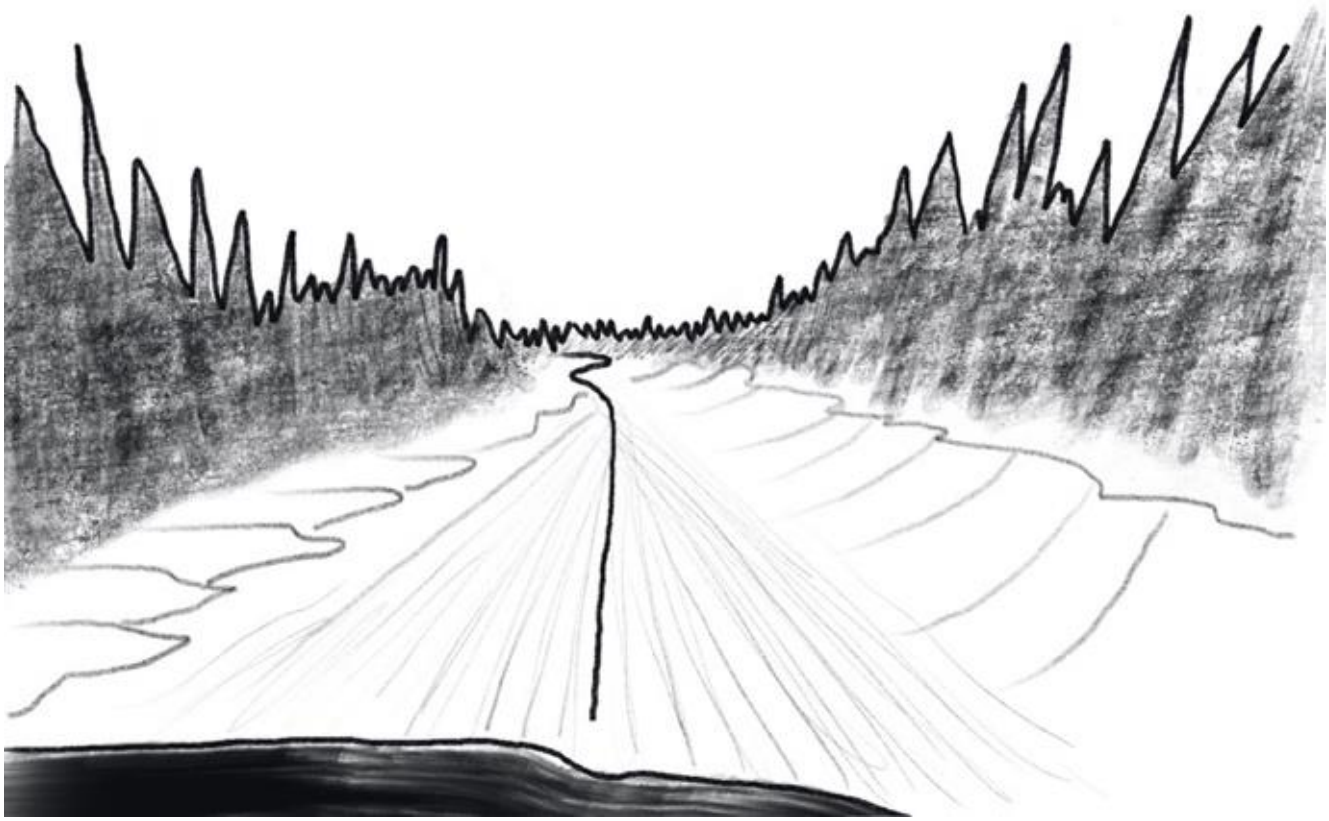

Tiré de [Chemin forestier dans les terres publiques gaspésiennes], Illustration par Pierre-Luc Lupien,Octobre 2021. CC BY-NC-ND.

ANNEXE A

Formulaire de consentement

Vieillissement et domicile dans la Baie-des-Chaleurs

– projet doctoral en sociologie de M. Pierre-Luc Lupien.

Formulaire de consentement pour une entrevue individuelle – Projet VD B-d-C

Vous êtes invité(e)s à participer à cette recherche sur les enjeux résidentiels du vieillissement démographique en Gaspésie. Cette recherche est menée par M. Pierre-Luc Lupien dans le cadre du programme de doctorat de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM). Grâce à vos réponses, nous pourrons mieux comprendre la réalité des résidents aînés de la Gaspésie. Nous espérons aussi contribuer à ce qu'elle soit mieux comprise des acteurs et des citoyens, autant à l'échelle régionale que nationale.

S'il y a des mots ou des paragraphes que vous ne comprenez pas dans le présent document, n'hésitez pas à poser des questions. Pour participer à cette recherche, vous devrez signer à la fin de ce document et nous vous en remettrons une copie signée et datée.

Chercheurs responsables de la recherche : Pierre-Luc Lupien, candidat au doctorat à l'UQÀM et résident de [Sainte-Brigitte], en Gaspésie.

• **Nature de votre participation :** Vous êtes invité(e) à participer à une entrevue individuelle qui devrait durer entre une heure et une heure et demie. Au cours de la discussion, nous aborderons votre expérience de logement. Dans un premier temps, il sera question de votre domicile actuel. Ensuite, nous allons nous intéresser aux différents domiciles que vous avez occupés avant celui que vous occupez présentement. Nous terminerons sur la question des enjeux aussi bien individuels que collectifs liés au vieillissement de la population dans la région. Il sera aussi question de votre manière d'envisager votre propre avancée en âge en matière résidentielle. L'entrevue sera enregistrée à l'aide d'un magnétophone numérique. Elle fera ensuite l'objet d'une analyse de contenu pour comprendre la réalité des résidents aînés en Gaspésie.

• **Liberté de participation et droit de retrait:** Vous êtes entièrement libre de participer ou non à cet entretien. À tout moment, vous pouvez décider de cesser de participer à l'entrevue. Si tel est le cas, nous souhaitons conserver les données déjà colligées. Si vous le souhaitez cependant, les données seront détruites advenant que l'analyse ne soit pas déjà entamée.

• **Confidentialité des données :** Comme participant(e) à cet enregistrement, vous pouvez être assuré(e) qu'aucun renseignement permettant de vous identifier ne sera divulgué. Les fichiers audionumériques ainsi que les annotations d'extraits seront conservés durant la recherche et pour une durée maximale de cinq ans, en lieu sûr (accès aux fichiers nécessitant un mot de passe) et ne seront utilisés, en communication ou publication, qu'en respectant l'anonymat des sources.

• **Avantages pouvant découler de la participation :** Votre participation à ce projet de recherche vous permettra de partager votre expérience et vos connaissances sur les enjeux résidentiels du vieillissement démographique en Gaspésie et de contribuer à une réflexion autour des actions à poser pour améliorer les conditions de vie des personnes aînées en Gaspésie-Îles-de-la Madeleine.

• **Risques ou inconvénients liés à la participation** : Vous aurez à donner entre 60 et 90 minutes de votre temps. Vous ne courrez pas de risques; les inconvénients associés à votre participation sont comparables à ceux rencontrés dans votre vie quotidienne ou lors d'une discussion avec un intervenant où vous seriez appelé à vous remémorer des évènements difficiles.

Si cet entretien suscite des situations difficiles sur le plan psychologique, il est possible de rejoindre le Centre Accalmie offre qui un service d'aide :

Le Centre Accalmie
Centre Accalmie
66, rue Alexander, Pointe-à-la-Croix, G0C 1L0, C.P.9
Téléphone 418-788-2406
accalmie@globetrotter.net

Une attention particulière est portée à pour éviter le plus possible les risques et les inconvénients que pourraient causer votre participation à propos des informations sensibles et des représailles. N'hésitez pas à préciser si vous considérez sur le moment ou après-coup que certaines informations sont sensibles de manière à les anonymiser

ou à les retirer tout simplement. Il en va de même pour les informations présentant des risques de représailles possibles pour les participant-es, comme dans le cas de dénonciation de situations résidentielles ou de maltraitance. Dans la présente étude, il ne sera fait aucun mentionné des noms réels des établissements, malgré ce souci, des risques peuvent subsister néanmoins.

- **Résultats de la recherche et publication :** L'information recueillie pourra être utilisée aux fins de communication scientifique et professionnelle. Dans ces cas, l'anonymat des sources sera préservé.

- **Coordonnées des chercheurs responsables du projet : Pierre-Luc Lupien,** candidat au doctorat en sociologie à l'UQÀM, (514) 887-0045, courriel : lupien.pierre-lupien@courrier.uqam ; **Frédéric Parent**, Professeur de sociologie à l'UQÀM, Directeur de thèse. (514) 987-3000, poste 0845, courriel :

Consentement libre et éclairé – entrevue individuelle

Je reconnais par la présente avoir été mis au courant des principaux objectifs de la recherche et des mesures prises pour assurer la confidentialité de mes propos. Pour toute question relative à mes droits comme participant(e) à la recherche, je comprends que je peux contacter **Mme. Julie Sergent, personne-ressource du Comité d'éthique à la recherche pour les projets étudiants de la Faculté des sciences humaines de l'UQÀM**.

J'accepte librement de collaborer à ce projet de recherche en participant à une entrevue individuelle.

Nom (majuscules) .....

Signature .....

Études ultérieures

Il se peut que les résultats obtenus suite à cette étude donnent lieu à une autre recherche. Dans cette éventualité, j'autorise les responsables de ce projet à me contacter à nouveau et à me demander si je serais intéressé(e) à participer à cette nouvelle recherche :

Oui ☐ **Non** ☐

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ / Ville : _____

Téléphone : ( ) -

Courriel : _____

Projets de nature artistique

Il se peut que les résultats obtenus suite à cette étude donnent lieu à un projet de nature artistique, très probablement un ouvrage graphique intégrant de la bande dessinée. Dans cette éventualité, j'autorise les responsables de ce projet à me contacter à nouveau et à me demander si je serais intéressé(e) à participer à ce projet artistique:

Oui ☐ **Non** ☐

Engagement de l'intervieweur

J'atteste avoir fourni toute l'information nécessaire à un consentement libre et éclairé de la part de la personne participante et d'avoir répondu à toutes ses questions portant sur le projet de recherche. Je lui ai clairement indiqué qu'elle reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation à la recherche décrit ci-dessus. Je m'engage à respecter la confidentialité des propos échangés.

Fait à ....., le .....

Nom (majuscules) ..... Signature .....

ANNEXE B

Grille d'entretien semi-dirigé

Bonjour, je m'appelle Pierre-Luc Lupien. J'habite [Sainte-Brigitte]. Je suis étudiant au doctorat en sociologie à l'UQÀM. Je mène présentement une thèse sur les enjeux résidentiels liés au vieillissement démographique en Gaspésie. L'objectif de cette étude est de mieux comprendre les changements engendrés par le vieillissement de la population pour les individus et les collectivités de la Baie-des-Chaleurs. Mon attention porte plus précisément sur les enjeux résidentiels liés au phénomène démographique. Je m'intéresse aux ressources sociales mobilisées par les résidents aîné.es que ce soit pour vieillir à domicile ou pour s'adapter à une nouvelle situation résidentielle. Cette étude traite de la question de l'avancée en âge dans notre région. Il est important de préciser que votre participation ne présume pas de votre appartenance à une catégorie d'âge donnée. Ce projet a pour principe première que chacun est libre ici de se définir librement par rapport à l'avancée en âge et au vieillissement. Tout au long de cet entretien, soyez donc bien libre d'exprimer et de développer vos idées. Soyez aussi libre d'exprimer vos malaises par rapport à la façon de nommer les choses dans ce projet.

Au cours de l'entretien, il serait d'abord question de votre propre expérience résidentielle pour, ensuite, discuter des enjeux aussi bien individuels que collectifs du vieillissement de la population dans la Baie-des-Chaleurs. Dans l'ordre, la première partie portera sur votre domicile actuel. La seconde partie s'intéressera à votre trajectoire résidentielle, c'est-à-dire aux différents domiciles que vous avez occupés avant celui que vous occupez présentement, en partant du domicile de votre enfance à celui où vous résidez. La dernière partie sera consacrée aux enjeux du vieillissement aussi bien individuels que collectifs. Il sera aussi question de ce que vous prévoyez par rapport à votre propre avancée en âge en matière résidentielle. Vous êtes invités à vous exprimer librement dans vos propres mots. Il s'agit d'un entretien semi-dirigé ou vous êtes encouragé à développer le plus librement possible vos idées sur les thèmes abordés. Votre participation est bien sûr complètement volontaire. Vous pouvez décider de ne pas participer ou de ne pas continuer l'entrevue en tout temps, ou de ne pas répondre à certaines questions. Certaines des questions pourraient vous sembler sensibles ou dérangeantes. Nous procéderons seulement si vous vous sentez confortable. Nous assurons la confidentialité de vos propos. Votre nom ne sera relié de quelque façon que ce soit à vos réponses. Des efforts seront faits pour rendre anonymes les informations présentées ici, avec une attention particulière pour les informations plus sensibles (comme les évènements de vie difficiles).

Pour ce qui est du cadre de l'entretien, L'entretien ne devrait pas excéder 1 heure 30 minutes. Je tiens à vous remercier pour ce moment pris à même votre emploi du temps. Vos informations seront précieuses pour notre recherche et permettront très certainement d'avoir une meilleure idée de la situation du logement en GIM.

1-Le domicile actuel

Questions principales	Questions complémentaires
Situation actuelle d'habitation Situation actuelle du domicile Pouvez-vous me parler de là ou vous habitez en ce moment ? de votre domicile actuel ?	**Pour chaque domicile abordé dans l'entretien :** ***Recherche et choix du domicile***; moment de l'arrivé, motifs du déménagement -Comment le domicile a été trouvé ? (processus de recherche des logements) ; pourquoi habitez la GÎM ? Sentiment d'appartenance à la communauté ***Localisation du logement*** : -proximité du travail -proximité des services -proximité des proches, de la famille -proximité des loisirs (culturels, sports, plein-air, etc) …Possédez-vous une voiture ? La nature du déplacement dans une journée habituelle ? Le transport en commun ? ***Type d'habitation*** (Logement privé, Coop, HLM, maison privée, maison de chambres) Proportion du revenu consacré au logement : autres besoins Listes de Recensement Canada Année de construction : Connaissez-vous l'histoire du domicile que vous habitez ? Son année de construction ? Les personnes qui en ont été propriétaires ? ***Aspect légal*** : le bail ? ***État matériel du logement*** (salubrité, nombre de pièces, loyer, chauffé, électricité etc) : Qualité du logement (réparation majeure ou mineure) **Les rénovations et l'entretien :** **Ce logement nécessite-t-il des réparations?** ***Environnement social du domicile*** : -Rapport avec le propriétaire -profil du voisinage et de la communauté (âge, occupation, revenus) : rapport avec le voisinage -Rapport avec la famille ? Situation de famille : les parents, les enfants, les petits-enfants, toujours dans la région ? Visite Avez-vous de la visite de la part de proche vivant à l'extérieur de la région ? ***Occupations quotidiennes*** (emploi, loisir etc) : les moments passés habituellement à domicile (parlez-moi de la journée d'hier ; qu'avez-vous fait dans votre logement ?) ***Appréciation du domicile :*** points appréciés, points à améliorer

2- La trajectoire résidentielle

Questions principales	Questions complémentaires
Historique d'habitation Pouvez-vous me parler des domiciles que vous occupiez avant celui que vous occupez actuellement ? Parlez-moi de celui que vous occupiez avant celui que vous occupez présentement ? Pouvez-vous me parler de votre premier domicile, celui de votre enfance?	**Le domicile familial : le lieu de naissance (en région ou non), les frères et les sœurs, la situation des parents, la prise en charge des grands-parents dans la parenté** Le premier domicile, hors de la famille : contexte ? en couple ? célibataire ? Dans la région, dans la collectivité, à l'extérieur de la région ? Les autres domiciles : les motivations du déménagement ? les éléments professionnels, familiaux (composition du ménage, « situation de famille ») et résidentiels

3- Les besoins et les aspirations en matière résidentielle et le vieillissement

Questions principales	Questions complémentaires
Êtes-vous satisfait de votre domicile actuel? Si oui, qu'est-ce que vous appréciez dans votre situation. Si non, qu'est-ce que vous changeriez dans votre situation? Quel type de situation vous conviendrez mieux ?	Idéalement, comment voudriez-vous vivre le reste de votre vie ? Comment anticipez-vous le vieillissement -L'avenir de la région -Besoins en termes de logement -Modifications à apporter Les soutiens au maintien à domicile : -Les membres de la famille -Les ressources publiques -Les ressources privées Les options alternatives au domicile actuel en cas de perte d'autonomie : -Résidences privées pour personnes âgées -Logement -Maison plus petite (downsizing)

4- Sur le déroulement de l'entretien (Clôture)

Questions principales	Questions complémentaires
Avant de terminer, j'aimerais m'assurer que nous ayons bien touché tous les points que vous auriez aimé aborder sur le sujet. J'aimerais aussi connaître votre avis sur l'entrevue.	**Pour terminer l'entrevue** -Est-ce qu'il y a quelque chose que je devrais savoir concernant l'impact sur votre expérience dont nous n'avons pas parlé? -Connaissance des ressources (soutien et aide) en matière d'habitation -Connaissance des ressources en logement collectif -Qu'est-ce que vous avez pensé de l'entrevue? -Est-ce que l'entrevue pourrait être améliorée? -Est-ce que certains points abordés, plus sensibles, devraient être gardés confidentiels ? -Qu'est qui serait important de prendre en considération par rapport à la situation du logement en GIM ? -Est-ce que vous avez des questions pour moi?

ANNEXE C

Tableau des caractéristiques des participants aux entretiens semi-dirigés

Nom fictif	Nom / genre	Âge	Lieu de naissance et parcours	Catégorie socioprofessionnelle /scolarité	Type de ménage	Nombre d'enfants (en région (r)/ à l'extérieur (ext.)	Situation résidentielle (statut d'occupation / type)	Localité / secteur
Hélène	Femme	69 ans	Localité Retour	Adjointe administrative (santé) / 3e cycle universitaire	En couple (nid vide)	3 : 2r / 1 ext.	Propriétaire / Maison individuelle	Cœur du village
Ambroise	Homme (couple)	83 ans	Localité Retour	Profession libérale (santé) et enseignement supérieur/ 3 e cycle universitaire	En couple (recomposition)	2 ext.	Propriétaire / Maison individuelle	Secteur Est
Antoinette	Femme	73 ans	Village de l'arrière-pays Local	Professionnelle de la santé / Formation collégiale	Divorcée et célibataire	0	Locataire privée / Maison jumelée	Cœur de village
Cécile	Femme	73 ans	Localité Local	Professionnelle de la santé / Formation collégiale	Divorcée et célibataire	3 r	Locataire privée / Maison jumelée	Cœur de village
Jacques	Homme	69 ans	Localité Local	Profession libérale (santé) (agriculteur) / Universitaire	En couple	2 ? 1r 1ext	Propriétaire / Maison individuelle	Secteur Ouest
Armand	Homme	78 ans	Localité Local	Petit cultivateur	? En couple	5 enfants : 4 ext. 1r	Propriétaire / Maison individuelle	Secteur Est
Yves	Homme	86 ans	Localité Retour	Secteur primaire / Secondaire (emploi manuel)	Veuf (depuis 2015)	5 : 3r 2ext	Propriétaire / Maison individuelle	Les rangs
Clément	Homme (couple)	73 ans	Localité Local	Secteur primaire / Secondaire (emploi manuel)	En couple	3 enfants	Propriétaire / Maison individuelle	Les rangs
Carole	Femme (couple)	70 ans	Village d'arrière-pays Local	Enseignante / Intervenant social	En couple	2 : 2ext	Propriétaire / Maison individuelle	Cœur de village

Isabelle	Femme (couple)	74 ans	Village d'arrière pays Local	?	En couple (divorcée)	2r	Locataire/ Maison individuelle	Les rangs
Reine	Femme	81 ans	Localité Local	Professionnelle de la santé / collégiale	Célibataire	-	Locataire / Hébergement religieux	Cœur du village
Blanche	Femme	70 ans	Localité Local	Domaine des Communications	En couple	3 : 1 ext 2r	Propriétaire / Maison individuelle	Cœur du village
Jacqueline	Femme	87 ans	Localité Local	Enseignante primaire / Collégial	Seule : veuve	3 : 1 ext 2r	Propriétaire / Maison individuelle	Les rangs
Virginie	Femme	88 ans	Autre région du Québec Néo	Directrice d'organisme public	Seule : veuve	5 enfants : 4 ext 1r	Propriétaire / Maison individuelle	Secteur est
Pierre	Homme	65 ans	Localité Local	Domaine culturel	Privé (personne)	Aucun enfant	Propriétaire /Maison	Les rangs
Rita	Femme	90 ans	Localité Local	Femme au foyer	Veuve	5 enfants : 3 ext /2r	Locataire / RPA	Cœur de village
Édith	Femme	85 ans	Autre village de la Baie Local	Femme au foyer	Avec sa fille proche-aidante	8 enfants : 6 ext / 2 r	Locataire dans son ancien domicile	Secteur Est
Jean	Homme	73 ans	Néo	Administration de la santé	En couple	3 enfants : 1ext / 2r	Propriétaire / Maison individuelle	Cœur de village
Delphine	Femme	72 ans	Autre partie de la Gaspésie Retour	Enseignement supérieur	Divorcé (2 séparations)	2 enfants à l'extérieur	Propriétaire / Maison individuelle	Secteur Est

ANNEXE D

Tableau synthèse des registres discursifs par rapport au vieillissement des participants

	Faible développement du sujet de son propre vieillissement	**Vieillissement actif : « possibilité d'actions individuelles pour freiner le vieillissement »**			**Acceptation stoïque : « acceptation du caractère inexorable et imprévisible du vieillissement**	
		« Bouger » : accent sur **l'activité physique**	**« Être bien entouré »** :accent sur la **participation sociale**	**« Avoir des projets »** : **Activité culturelle** accent sur **le futur**	Accepter le **déclin l'agriculture** et le sien (héritiers de la terre)	**Parler de sa vie au passé**
Caractéristiques de la posture	-**Peu de développement** sur leur propre vieillissement -Les **récits historiques** et **anecdotes sur le passé** sont centraux.	-**L'activité physique** est préconisée comme réponse au vieillissement -Importance du **sport**, du **plein-air**, des **voyages**, et des l**oisirs**	La **participation sociale** comme réponse au vieillissement -Importance de **l'engagement bénévole** dans les organismes	La **projection dans le futur** et la planification de projet permet de freiner le vieillissement -Importance de **l'engagement de type culturel**	- phénomène naturel devant lequel il faut s'adapter à la manière des aléas agricoles - Soucis pour la **transmission de la terre et de sa vocation**	-Les participants présentent **leur vie au passé** comme si elle était maintenant terminée.
Caractéristiques des participants où prédomine la posture dans leur discours	**Edith** : + de 85 ans,F, rangs, secteur tertiaire, état de santé critique **Ambroise** 75-85 ans, M,rangs, secteur tertiaire (profession libérale), état de santé critique **Delphine :** 65-75 ans, F, secteur tertiaire (profession libérale),**Faits à noter** : Deux membres de professions libérales et ayant eu une carrière importante à l'extérieur de la région.	**Jacques** : 65-75 ans, H, rangs, secteur tertiaire (profession libérale) **Lise et Jean** : 65-75 ans, H/F, village, secteur tertiaire (profession libérale) **Isabelle** : 65-75 ans, F, rangs,secteur tertiaire, bonne santé **Faits à noter** : diversité de profils et de manière de valoriser l'activité physique»	**Cécile** : 75-85 ans, F, village, secteur tertiaire (santé), **Virginie** : + 85ans, F, rangs, secteur tertiaire (communautaire), **Jacqueline** : + 85 ans, F, village, secteur tertiaire , **Faits à noter :** Trois femmes vivant seules dont deux sont veuves et et une divorcée (p005)	**Antoinette** : 65-75 ans, F, village, secteur tertiaire(santé), bonne santé **Hélène** : 65-75 ans, F, village, secteur tertiaire, bonne santé **Pierre** , 65-75 ans, H, rangs, tertiaire (culturel), bonne santé Rita : +85 ans, F, village, secteur tertiaire **Faits à noter** : prédominance des activités créatives	**Clément** : 65-75 ans, H, rangs, secteur primaire, bonne santé **Yves :** +85 ans, H, rangs, secteur secondaire, bonne santé **Armand** : +85 ans, ans), H, secteur primaire, bonne santé **Faits à noter** : Tous des héritiers de la terre familiale ayant tenté de maintenir l'exploitation agricole	**Simon** :65-75 ans, H, village, Secteur tertiaire (santé), état de santé critique **Reine** 75-85 ans, F, village, Secteur tertiaire (santé), bonne santé **Blanche** 65-75 ans, F, village, secteur tertiaire (santé), bonne santé **Faits à noter** : diversité des profils

ANNEXE E

Tableau synthèse des formes sociales de vieillissement (Houle et Hurtubise, 1991)

	Forme 1.1 agricole traditionnelle (périmée)	**Forme 1.2 agricole-salariée (en déclin, mais valorisée)**	**Forme 2 unifamiliale (plus fréquente)**	**Forme 3 en solo féminin (Marginale)**
A-DISCOURS	La **vieillesse** est définie comme une **forme d'entente testamentaire codifiée** dans le droit civil **le fils successeur doit s'occuper des vieux jours**.	**Fatalité** du vieillissement comme **phénomène naturel inexorable, imprévisible et indépendant des actions menées**	Vieillissement actif : **Possibilité de maîtriser les effets du vieillissement** :	
			Variantes sportives (bouger) et **variantes culturelle** (avoir des projets)	-**Participation sociale : implication bénévole**
B-TEMPS	Avant 1955 De l'établissement acadien (six générations) à 1955. Déclin à partir des années 1960.	1955 : période de transition : Implantation de l'hôpital et du moulin à aujourd'hui (1960)	1955-aujourd'hui	Années 1970 : droits du divorce / fin du modèle rural-traditionnel
C-ESPACE (habitat, domicile, mobilité résidentielle, mobilité quotidienne et saisonnière)	Habitat des rangs : domaine agricole Domicile : Deux formes de maison patrimoniale Immobilité résidentielle :	Habitat des rangs Domicile: Deux formes de maison patrimoniale Insertion de nouvelles maisons unifamiliales et de maisons mobiles dans la vielles trame résidentielle Immobilité résidentielle :	Habitat du village : domaine domiciliaire Maison unifamiliale de type bungalow Mobilité résidentielle pré-primoparentalité et immobilité résidentielle post-primoparentalité;	Habitat du village et des rangs : Espace de location (marché locatif) Maisons unifamiliales louées / jumelés loués Semblable au modèle 3 : mobilité résidentielle pré-primoparentalité : immobilité résidentielle, perte du conjoint = mobilité résidentielle Potentiellement grande mobilité

	Très peu de déplacements hors du rangs	Plus de mobilité régionale	Mobilité importante hors de la région (amitié, enfants adultes à l'extérieur)	
D- **Articulation FAMILLE et autres ESPACES SOCIAUX** Le rôle des enfants adultes envers leurs parents âgés.	Grands-parents et parents petits producteurs indépendants – subsistance : Relation conjugale : division sexuelle de la production domestique Les enfants adultes comme « bâtons de vieillesse » La famille est l'espace social principal. Le voisinage d'un même rang occupe une place non négligeable	Grands-parents et parents petits producteurs indépendants – subsistance : Relation conjugale : Période de travail salarié avant l'arrivée des enfants : Les enfants adultes libérés du rôle de « bâtons de vieillesse » La famille est plus restreinte. Les enfants sont au centre des préoccupations. Peu de places pour d'autres formes de relations : notion de filiation d'ancêtres	Grands-parents et parents petits producteurs indépendants – subsistance : Relation conjugale : Période de travail salarié : retour au foyer jusqu'à l'entrée à l'école . Les enfants adultes, surtout les femmes, jouent un rôle de proche-aidance La famille nucléaire est centrale. Le voisinage et les amitiés sont construites autour des enfants. Le départ des enfants adultes implique une reconfiguration des relations : Avoir des projets autonomes des enfants, de la famille.	Grands-parents et parents petits producteurs indépendants – subsistance : Relation conjugale : variété de rapport au travail : Les enfants adultes, surtout les femmes, jouent un rôle de proche-aidance La famille est plus restreinte. Les amitiés prennent de l'importance, notamment celle à travers la participation sociale.

BIBLIOGRAPHIE

Alain, P. (2017). Éditorial. *Graffici* (Carleton-sur-Mer), 7.

Alain, P. (2019). *La Baie-des-Chaleurs: les savoureux accents de la mer*. Les Éditions GID.

Alberio, M. (2015). Les initiatives locales et les défis des acteurs du milieu face aux coupes et aux changements actuels. *Revue Organisations & territoires*, *24*(3), 53-60. https://doi.org/10.1522/revueot.v24i3.90

Alberio, M., Gilbert-Ouimet, M., Ouellet, N. et Simard, M. (2024). *Contrer l'exclusion des personnes aînées dans les milieux ruraux. Quelles perspectives pour la participation et pour un vieillissement actif en situation de pandémie ?* (2021-0VTR-295229) [Rapports de recherche produits dans le cadre des Actions concertées]. Université du Québec à Rimouski. https://frq.gouv.qc.ca/histoire-et-rapport/contrer-lexclusion-des-personnes-ainees-dans-les-milieux-ruraux-de-lest-du-quebec-quelles-perspectives-pour-la-participation-et-pour-un-vieillissement-actif-en-situation-de-pandemie/

Alberio, M., Labarchède, M. et Mbaye, M. S. (2022). Les territoires ruraux de l'est du Québec à l'épreuve de la Covid-19. Marginalisation et exclusion sociales des personnes aînées ? *Revue Crises et Société*, *1*, 2-29. https://www.crisesetsociete.com/IMG/pdf/alberio_et_al_-_les_territoires_ruraux_de_l_est_du_que_bec_a_l_e_preuve_de_la_covid-19._marginalisation_et_exclusion_sociales_des_personnes_ai_ne_es_-_territoires_et_crises.pdf

Alberio, M. et Plachesi, R. (2024). Between Old and New Needs: The Issue of Inclusion of the Elderly before, during and after COVID-19. The Case of Rural Areas in Canada-Québec and Italy. *Interventions économiques*, *71*. https://doi.org/10.4000/11qw5

Amyot, J.-J. (2016). Chapitre 7 - Droit au choix, droit au risque. Dans *Travailler auprès des personnes âgées* (4e éd., p. 291-332). Dunod.

Apouey, B. (2020). Inégalités socio-économiques et conceptions subjectives du bien-vieillir. Résultats d'une enquête quantitative. *Retraite et société*, *84*(2), 13-40. https://doi.org/10.3917/rs1.084.0014

Association des cadres des collèges du Québec. (2019). *Après 50 ans l'évolution des cégeps inspirée des réflexions de Guy Rocher.* Association des cadres des collèges du Québec. http://brossard.pretnumerique.ca/isbn/9782981780638

Audet, N. (1980). *Quand la voile faseille: récit (s)*. HMH : (Montmagny : Ateliers Marquis).

Audet, N. (1988). *L'ombre de l'épervier*. Québec/Amérique.

Balard, F. (2011). Vivre et dire la vieillesse à plus de 90 ans, se sentir vieillir mais ne pas être vieux. *Gerontologie et societe*, *34 / n° 138*(138), 231-244. http://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe1-2011-3-page-231.htm

Barthe, J.-F., Clément, S. et Drulhe, M. (1990). Vieillesse ou vieillissement ? Les processus d'organisation des modes de vie chez les personnes âgées. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (23), 35-46. https://doi.org/10.7202/1033992ar

Beaud, S. et Weber, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain produire et analyser des données ethnographiques*. La Découverte.

Beaudry, R. et Dionne, H. (1996). Vivre quelque part comme agir subversif: les solidarités territoriales. *Recherches sociographiques*, *37*(3), 537-557. https://doi.org/https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/057072ar

Beauvoir, S. de. (1970). *La vieillesse: essai*. Gallimard.

Bernard, A. (1925). *La Gaspésie au soleil*. Éditions Lambda. https://books.google.ca/books?id=uRVSIT6WQB8C

Bernard, A. Mémoires d'Antoine Bernard. juillet 1950.

Bernard, L. (2005). *Signé Jean de la Grève*. Éditions du Mécène.

Bernard, L. (2012). *La nounne*. Carte blanche.

Bernard, L. (2018). Il s'appellera René ! *Magazine Gaspésie*, *55*(1), 48-49. http://www.erudit.org/fr/revues/mgaspesie/2018-v55-n1-mgaspesie03588/87957ac/

Billé, M. et Martz, D. (2018). *La tyrannie du « Bienvieillir »: vieillir et rester jeune*. Erès. http://cairn-levis.proxy.collecto.ca/la-tyrannie-du-bienvieillir--9782749257990.htm

Bonvalet, C. (2003). La famille-entourage locale. *Population*, *Vol. 58*(1), 9-43. http://www.cairn.info/revue-population-2003-1-page-9.htm

Bonvalet, C., Clément, C. et Ogg, J. (2011). *Réinventer la famille*. Presses Universitaires de France. https://doi.org/10.3917/puf.oggj.2011.01

Bonvalet, C. et Lelièvre, É. (2005). Relations familiales des personnes âgées. *Retraite et société*, *45*(2), 43-67. https://doi.org/10.3917/rs.045.0043

Bonvalet, C., Oris, M. et Olazabal, J.-I. (2015). *Les baby-boomers, une histoire de familles: une comparaison Québec-France*. Presses de l'Universite du Quebec. https://www.deslibris.ca/ID/476314

Boudreau, M. et Lupien, P.-L. (2024, 4 décembre). *Au bout de la route*. https://www.youtube.com/watch?v=HSxbWugpeYQ

Bourdelais, P. (1997). *L'Age de la vieillesse: histoire du vieillissement de la population*. O. Jacob.

Bourdieu, P. (1978). La jeunesse n'est qu'un mot. *Association des Âges*, 520-530. http://www.homme-moderne.org/societe/socio/bourdieu/questions/jeuness.html

Brekhus, W. (2005). Une sociologie de l'« invisibilité » : réorienter notre regard. *Réseaux*, (129-130), 243-272. https://doi.org/10.3917/res.129.0243

Cadieux, J. (1971). *L'hôpital de Sainte-Brigitte: une monographie d'un hôpital québecois* [Sciences économiques, Université d'Aix-En-Provence].

Cambon, E. et Léglise, I. (2008). Pratiques langagières et registres discursifs:Interrogation de deux cadres en sociologie du langage. *Langage et société*, *124*(2), 15-38. https://doi.org/10.3917/ls.124.0015

Caradec, V. (2009). L'expérience sociale du vieillissement. *Idées économiques et sociales*, (157). http://www.educ-revues.fr/ID/AffichageDocument.aspx?iddoc=38832&fbclid=IwAR0WG44dhLzrABpVVcvosCSQDKxOX7Ur0vHH25F2A8lsV0lZw-IXg5AWJkY#_N10

Caradec, V. et Singly, F. de. (2015). *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*. A. Colin.

Castells, M. et Guillemard, A.-M. (1971). La détermination des pratiques sociales en situation de retraite. *Sociologie du travail*, *13*(3), 282-307. https://doi.org/10.3406/sotra.1971.1729

Causey, A. (2016). *Drawn to see. Drawing as an ethnographic method*. University of Toronto Press.

Centre d'action bénévole Saint-Alphonse Nouvelle. Rapport annuel 2020-2021. https://www.cabmaria.com/client_file/upload/Rapports_activites/Rapport_annuel_2020-2021_CAB.pdf 2021.

Chantier régional logement habitation de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. (2021). Marché immobilier régional. *Observatoire GÎM*. https://observatoiregim.ca/project/marche-immobilier-regional/

Chapdelaine de Montvalon, P. (2020, 26 novembre). La pandémie, accélérateur d'un mouvement de citadins qui s'installent en Gaspésie. *Radio-Canada.ca* (Matane). https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1752511/montreal-ville-exode-migration-demenagement-campagne-vivre-gaspesie

Charles, A. (2007). *Quand devient-on vieille? femmes, âge et travail au Québec, 1940 - 1980*. Presses de l'Université Laval.

Charles, A. et Guérard, F. (2016). Portrait d'une institution oubliée : l'hôpital privé à but lucratif, 1900–1960. *Canadian Bulletin of Medical History*, world. https://doi.org/10.3138/cbmh.32.1.101

Charles, A., Guérard, F. et Rousseau, Y. (2003). L'Église, les assureurs et l'accès aux soins hospitaliers au Québec (1939-1960). *Études d'histoire religieuse*, *69*, 29-49. https://doi.org/https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/1006701ar

Christian, R. (2023). *Représentation sociale de la vieillesse durant la Covid-19 au Québec : Une analyse critique des discours sociomédiatiques*. http://hdl.handle.net/10393/45240

CIRADD. (2021, mars). *Perceptions des acteurs privés et des nouveaux arrivants sur les enjeux du logement locatif résidentiel en Gaspésie*. CIRADD.

Collectivités Zéro Émission Nette Gaspésie. (2024, mai). *État des lieux pour la transition socio-écologique de la Gaspésie vers la carboneutralité*. Front commun pour la transition énergétique. https://czengaspesie.tor1.cdn.digitaloceanspaces.com/2025/03/2024-05-22_Etat-des-lieux-version-complete-2.pdf

Couturier, P. (2020). *L'itinérance en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine à partir de la pratique des intervenantes : l'influence du contexte socioéconomique de la région sur les trajectoires de logement des femmes*. http://hdl.handle.net/10393/40962

Cumming, E. et Henry, W. E. (1961). *Growing old: the process of disengagement*. Basic Books.

Dandurand, R. (1985). Les dissolutions matrimoniales, un phénomène latent dans le Québec des années 60. *Anthropologie et Sociétés*, *9*(3), 87-114. https://doi.org/10.7202/006291ar

Daraîche, P. (2012). *Le vieux gaspésien*. CPM Distribution. https://palmaresadisq.ca/fr/artiste/paul-daraiche/album/confidences-5/

Davezies, L. (2008). *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses.* Seuil.

Delaume, C. (2021). *Sororité: inédit*. Points.

Demazière, D. et Dubar, C. (2004a). *Analyser les entretiens biographiques: l'exemple des récits d'insertion*. Presses de l'Université Laval.

Despres, C., Vachon, G., Fortin, A., Gauthier, P. et Larochelle, P. (2015). Inertie des habitus et évolution des types architecturaux dans l'habitat de banlieue à Québec.

Dionne, H. (1988). *En quête d'une communauté*. GRIDEQ.

Dugas, C. (1981). *Un pays de distance et de dispersion*. Presses de l'Université.

Dugas, C. (1983). *Les régions périphériques: défi au développement du Québec*. Presses de l'Université du Quebec.

Dugas, C. (2005). Le développement régional de l'Est du Québec de 1963 à 1972. *Cahiers de géographie du Québec*, *17*(41), 283-316. https://doi.org/10.7202/021119ar

Dugas, C. (2019). Chapitre 11. Le renforcement des centres de services: un moyen d'atténuation des disparités territoriales. Dans *La politique territoriale au Québec. 50 ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance* (p. 301-330). Presses de l'Université du Quebec.

Dugas, C., Solidarité rurale du Québec, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, Québec (Province) et Ministère des régions. (1999). *Le monde rural québécois et ses centres de services: dynamisme, marginalité, marginalisation*. Édité par Chaire Desjardins en développement des petites collectivités en collab. avec Solidarité rurale du Québec et Gouvernement du Québec, Ministère des régions.

Dumont, F. et Gagnon, N. (1973). Présentation. *Recherches sociographiques*, *14*(2), 153-155. https://doi.org/10.7202/055613ar

Dumont, G.-F. (2017). Territoires : le modèle « centre-périphérie » désuet. *Outre-Terre*, *N° 51*(2), 64-79. http://www.cairn.info/revue-outre-terre2-2017-2-page-64.htm

Dupuis-Blanchard, Suzanne, Simard, Majella, Gould, Odette et Villalon, Lita. (2011, juin). *Les défis et les enjeux liés au maintien à domicile des aînés: une étude de cas en milieu urbain néo-brunswickois*. Université de Moncton.

Durkheim, E. (1899). Note sur la morphologie sociale. *L'Année sociologique*, *2*, 520-521.

Dussault, L. (2020, décembre). Ces paysages qui nous racontent. *Graffici* (Carleton-sur-Mer), 28.

Ennuyer, B. (2017). La vulnérabilité en question ? *Ethics, Medicine and Public Health*, *3*(3), 365-373. https://doi.org/10.1016/j.jemep.2017.06.002

Fondation L'abbé Pierre. (2011). *16e rapport sur le mal-logement*. Fondation l'abbé Pierre. https://www.fondation-abbe-pierre.fr/documents/pdf/16e_rapport_mal_logement_2011.pdf

Fortin, A. (1987). La famille rurale d'autrefois. Dans *Histoire de familles et de réseaux*. Édition Saint-Martin.

Fortin, A. (2002). La banlieue en trois temps. Dans *La banlieue revisitée* (p. 49-72). Éditions Nota bene.

Fortin, G. (1971). *La fin d'un règne*. Hurtubise HMH. http://classiques.uqac.ca/contemporains/fortin_gerald/fin_un_regne/fin_un_regne.html

Fournier, A., Rose, M.-C., Hurtubise, R. et McAll, C. (2015, janvier). *Mieux comprendre l'itinérance en région: précarité résidentielle et mobilité interurbaine*. CREMIS Centre de

santé et de services sociaux Jeanne-Mance. http://www.cremis.ca/sites/default/files/rapports-de-recherche/mobilite_et_precarite_residentielle_en_region_-_une_etude_exploratoire_au_quebec.pdf

Frandji, D. (2021). Chapitre 2. Une sociologie dans le temps du devenir ? De quelques variations du temps sociologique. Dans *La connaissance au coeur du social. Catégories élémentaires et activités éducatives* (p. 65-90). L'Harmattan.

Gagnon, É. (2021). *Les signes du monde: une ethnographie des centres d'hébergement*. Liber.

Gaudreau, L. (2020). *Le promoteur, la banque et le rentier: fondements et évolution du logement capitaliste*.

Gélinas, G. (2015, avril). Identité présente, mais fragile chez les Acadiens de la baie (Carleton-sur-Mer), 21.

Giguère, P. (2020, 14 avril). Le marché immobilier sur pause en Gaspésie. *TVA CIMT CHAU* (Carleton-sur-Mer). https://cimtchau.ca/nouvelles/le-marche-immobilier-sur-pause-en-gaspesie/

Godrie, B. (2011). Autour du logement. Dans *Au-delà des étiquettes, trajectoires de vie, pauvreté et santé*. Presses de l'Université de Montréal.

Gouvernement du Canada, S. C. (2022, 9 février). *Tableau de profil, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021*. https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F

Gouvernement du Québec. Mieux comprendre le rôle du travailleur de milieu dans le cadre du programme des initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV). Gouvernement du Québec. https://www.cubiq.ribg.gouv.qc.ca/notice?id=p%3A%3Ausmarcdef_0001224984&locale=fr 2018.

Gouvernement du Québec. (2024). *Portrait socioéconomique de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Recensement 2021*. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/imt/portrait-socioeconomique/11-gaspesie/PR_SOCIO_GIM_2021.pdf

Grisé, F. (2021). *Tout inclus. Tome 1* (Pièces, vol. 1). Atelier 10.

Grossetti, M. (2011). L'espace à trois dimensions des phénomènes sociaux. *SociologieS*. https://doi.org/10.4000/sociologies.3466

Groupe ressource en logements collectifs Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. (2005). *Situation du logement en Gaspésie*. Groupe ressource en logements collectifs Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Groupe ressource en logements collectifs GIM. (2017). *Accueil - Observatoire de l'habitation - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine*. Observatoire de l'habitation - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine. https://observatoiregim.ca/

Gucher, C., Mallon, I. et Roussel, V. (2006). *Vieillir en milieu rural : chance ou risque de vulnérabilité accrue ?* GIS Institut National de la Longévité et du vieillissement. https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00371194/document

Guillemard, A.-M. (2002). De la retraite mort sociale à la retraite solidaire: La retraite une mort sociale (1972) revisitée trente ans après. *Gérontologie et société*, *25 / n° 102*(3), 53-66. https://doi.org/10.3917/gs.102.0053

Halbwachs, M. (2002). *Morphologie sociale*. Armand Colin. http://classiques.uqac.ca/classiques/Halbwachs_maurice/morphologie/morphologie.pdf (Publication originale en 1938)

Hamel, J. (2018). *Savoir écrire en sociologie et dans les sciences sociales*. Les Presses de l'Université de Montréal.

Harper, D. A. (2012). *Visual sociology*. Routledge.

Houle, G. (1979). L'idéologie : un mode de connaissance. *Sociologie et sociétés*, *11*(1), 123-145. https://doi.org/10.7202/001352ar

Houle, G. (1982). Présentation. *Sociologie et sociétés*, *14*(1), 3-6. https://doi.org/10.7202/006773ar

Houle, G. (1987a). La contribution des approches qualitatives aux sciences humaines : débats actuels. *Cahiers de recherche sociologique*, *5*(2), 107-138. https://doi.org/10.7202/1002029ar

Houle, G. (1987b). Le sens commun comme forme de connaissance : de l'analyse clinique en sociologie. *Sociologie et sociétés*, *19*(2), 77-86. https://doi.org/10.7202/001353ar

Houle, G. (1997). La sociologie comme science du vivant: l'approche biographique. Dans *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques,* (p. 273-289). Gaëtan Morin Editeur.

Houle, G. et Hamel, J. (1982). Pour Une Sociologie Du Temps Qui Passe. *Loisir et Société / Society and Leisure*, *5*(2), 279-294. https://doi.org/10.1080/07053436.1982.10753622

Houle, G. et Hurtubise, R. (1991). Parler de faire des enfants, une question vitale. *Recherches sociographiques*, *32*(3), 385-414. https://doi.org/https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/056639ar

Institut de la statistique du Québec. (2022). *Panorama des régions du Québec. Édition 2022.* Institut de la statistique du Québec. https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/panorama-des-regions-du-quebec-edition-2022.pdf

Institut de la statistique du Québec. (2023). Panorama des régions du Québec. Édition 2023. *Gouvernement du Québec*, 285.

Institut de la statistique du Québec. (2024). *Panorama des régions du Québec. Édition 2024.* Institut de la statistique du Québec. https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/panorama-des-regions-du-quebec-edition-2024.pdf

Jacottin, A. (2025, 3 mai). *Une 150e saison de pêche lancée aux Îles-de-la-Madeleine*. Radio-Canada. Radio-Canada.ca. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2162567/peche-homard-ile-madeleine-150-saison-debut

Jalbert, L.-M. et Leblanc-Florent, S. (2024, mars). *Portrait des personnes aînées de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*. Direction de santé publique - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageFichier.aspx?idf=305003

Jean, B. (2006). Les études rurales québécoises entre les approches monographiques et typologiques. *Recherches sociographiques*, *47*(3), 503-529. https://doi.org/10.7202/014656ar

Jean, B. et Dionne, S. (2007). La ruralité entre les appréciations statistiques et les représentations sociales: comprendre la reconfiguration socio-spatiale des territoires ruraux québécois. *Norois*, *1*(202), 9-19.

Klein, J.-L., Bussières, D., Caillouette, J., Doyon, M., Fontan, J.-M. et Tremblay, D.-G. (2015). *Saint-Camille : Récit d'une expérience de co-construction de la connaissance*, 56.

Laframboise, Y. (2001). *La maison au Québec: de la colonie française au XXe siècle*. Editions de l'Homme.

Lagasnerie, G. de. (2023). *3: une aspiration au dehors : éloge de l'amitié*. Flammarion.

Lahoud, P. et Dorion, H. (2018). *Paysages gaspésiens: de Lesseps-Lahoud, 1927-2017*.

Langlois, R. (2021, juillet). Pénurie de logements: une roche dans le soulier de la Gaspésie. *Graffici* (Carleton-sur-Mer). https://graffici.ca/actualite/penurie-de-logements-une-roche-dans-le-soulier-de-la-gaspesie-texte-1-4/

Laplante, R. (2018). Les canaris dans la mine. *Relations*, (798), 17-19.

Lavergne, A. et Dion, É. (2017). *Un air pour Rosalie* [Enregistré par Dans l'Shed]. Le Grenier musique. https://palmaresadisq.ca/fr/artiste/dans-l-shed/album/gaspericana-2/

Lavoie, A. (2012, 20 juin). Bonaventure, St-Elzéar et St-Siméon se dotent d'une politique familiale et des aînés. *Écho de la Baie* (New-Richmond).

Lavoie, A. (2015, 25 mars). Bénévole un jour... bénévole toujours. *Écho de la Baie* (New-Richmond).

Le Breton, D. (2006). *La saveur du monde: une anthropologie des sens*. Métailié.

Leblanc, Y. (1980). *Les Îles de la Madeleine face à leur destin*. Leméac.

Leclerc, C. (1999). *Comprendre et construire les groupes*. Chronique sociale.

Lefebvre, H. (1986). *La production de l'espace* (3e éd.). Éditions Anthropos.

Leimdorfer, F. (2007). Actualité de la sociologie du langage de Pierre Achard. *Langage et société*, *121122*(3), 69-82. https://doi.org/10.3917/ls.121.0069

Leimdorfer, F. (2008). Registres discursifs, pratiques langagières et sociologie. *Langage et société*, *124*(2), 5-14. https://doi.org/10.3917/ls.124.0005

Lévesque, I. (2021, 11 octobre). L'engouement immobilier ne s'essoufle pas dans la Baie-des-Chaleurs. Dans *Bon pied, bonne heure !* https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/bon-pied-bonne-heure/segments/entrevue/374365/engouement-immobilier-vente-achat-maison-marche-agent-courtier?fbclid=IwAR0cH65xbgpWYdTDZejKN5WFtQelyNyn-vRbWVGoGfABmjyQkHhh1SYUrLM

L'Italien, F., Spain, J.-F. et Institut de recherche en économie contemporaine. (2015). Le Cégep de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madelein: un actif de premier plan pour l'économie et le développement régional. *Rapport de l'IRÉC*, 43.

Loffeier, I. (2015). *Panser des jambes de bois?* Presses Universitaires de France.

Loffeier, I. (2021). Chapitre 6. La vieillesse comme catégorie générale et générante. Dans *La connaissance au coeur du social. Catégories élémentaires et activités éducatives* (p. 161-179). L'Harmattan.

Lord, S. (2010). Vieillir en banlieue pavillonnaire au Québec: entre choix et contraintes. Dans *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels* (p. 249-270). Presses universitaires de Lyon.

Lord, S., Negron-Poblete, P. et Després, M. (2017). Vieillir chez soi dans la diversité des formes urbaines et rurales du Québec, Canada. Une exploration des enjeux d'aménagement des territoires vus par les habitants. *Retraite et société*, (76), 43-66. https://www.cairn.info/revue-retraite-et-societe-2017-1-p-43.html

Löw, M. (2015). *Sociologie de l'espace*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Lupien, P.-L. (2016). *Entre mer et déboires: Précarité résidentielle en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine à partir du vécu des personnes et de la pratique des intervenants* (RPSN 2014038). CIRADD.

Lupien, P.-L. (2019). *Vieillissement démographique et inégalités environnementales et sociales en milieu rural et éloigné à partir de l'étude ethnographique d'une localité de services en Gaspésie* [Monographie]. colloque Innovation et territoires face aux inégalités. http://semaphore.uqar.ca/1451/

Lupien, P.-L. (2020a). L'éthique dans la recherche auprès de personnes dites « vulnérables » : analyse et réflexion à partir de situations tirées de projets de recherche menés auprès de personne « en situation de précarité résidentielle ». *Sociologie et sociétés*, *52*(1), 165-187. https://doi.org/10.7202/1076726ar

Lupien, P.-L. (2020b). Vieillir en « périphérie » québécoise: observer le vieillissement démographique du Québec à partir de la Gaspésie et des Îles. *American Review of Canadian Studies*. https://doi.org/10.1080/02722011.2020.1831138

Mallon, I. (2013a). S'enraciner ou s'émanciper? : Vieillir au féminin en milieu rural isolé. *Recherches féministes*, *26*(2), 127-144. https://doi.org/10.7202/1022775ar

Mallon, I. (2013b). Vieillir en milieu rural isolé : une analyse au prisme des sociabilités. *Gérontologie et société*, *36 / n° 146*(3), 73-88. https://doi.org/10.3917/gs.146.0073

Mallon, I. (2014). Pour une analyse du vieillissement dans des contextes locaux. Dans *Vieillesses et vieillissements. Regards sociologiques* (p. 175-187). Presses universitaires de Rennes. https://books.openedition.org/pur/68459?lang=fr

Margolis, E. et Pauwels, L. (2014). *The SAGE handbook of visual research methods*. SAGE.

Marois, G., Lord, S. et Negron-Poblete, P. (2018). The Residential Mobility of Seniors Among Different Residential Forms: Analysis of Metropolitan and Rural Issues for Six Contrasted Regions in Québec, Canada. *Journal of Housing For the Elderly*, *32*(1), 73-98. https://doi.org/10.1080/02763893.2017.1393488

Massé, R. (1999). "La santé publique comme nouvelle moralité." Dans *La réforme de la santé au Québec* (p. 155-174). Les Éditions Fides. https://classiques.uqam.ca/contemporains/masse_raymond/sante_publique_moralite/sante_publique_moralite.pdf

Mathieu Vigneault, R. (2019). Chapitre 13. La recherche appliquée collégiale: 35 ans de médiation des savoirs pour le développement socioéconomique du Québec. Dans *La politique territoriale au Québec. 50 ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance* (p. 327-350). Presses de l'Université du Quebec.

McAll, C., Lupien, Pierre-Luc, Gutierrez, Marcio, Fleury, Aimée, Robert, Amélie et Rode, Antoine. (2013, 3 novembre). *Le sentiment d'exister : l'impact du projet Chez-soi à Montréal après 18 mois, du point de vue des participants*. CREMIS Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance.

Meidani, A. et Cavalli, S. (2018). Vivre le vieillir : autour du concept de déprise. *Gerontologie et societe*, *40 / n° 155*(1), 9-23. http://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2018-1-page-9.htm

Mendras, H. (1970). *La fin des paysans: Changement et innovations dans les sociétés rurales françaises*. Armand Colin.

Mendras, H. et Oberti, M. (2000). Chapitre 3. Les études de localités. Dans *Le sociologue et son terrain: trente recherches exemplaires* (p. 79-109). A. Colin.

Meunier, C. et Saia, L. (1982). *Les voisins*. Leméac.

Mimeault, M. (2002). Société multiethnique. *Encyclobec*. https://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=391

Montpetit, C. (2021, 22 novembre). Le patrimoine, laissé pour compte. *Le Devoir* (Quebec). https://www.ledevoir.com/culture/648951/coup-d-essai-le-patrimoine-laisse-pour-compte

Moretti, G. et Vachon, G. (2005). *Morphologie du cadre bâti de la couronne périurbaine de la communauté métropolitaine de Québec*. École d'architecture, Université Laval.

Moreux, C., Rocher, G., Université de Montréal et Département de sociologie. (1969). *Fin d'une religion?: Monographie d'une paroisse canadienne-française, par Colette Moreux ... Préf. de Guy Rocher.* Presses de l'Université de Montréal.

Morin, D. (2011). Le dévoloppement urbain et le vieillissement démographique de la région métropolitaine de Québec, de 1945 à 2006. Dans *La banlieue s'étale* (p. 83-137). Éditions Nota bene.

Morin, D. (2013). Une transition métropolitaine des « régions » qui donne forme au retour de la croissance démographique dans l'Est du Québec. *Revue canadienne des sciences régionales*, *1*(36), 13.

Morisset, L. et Noppen, L. (2004a). Le bungalow québécois, monument vernaculaire : de l'espace urbain à l'identité domestique. *Cahiers de géographie du Québec*, *48*(134), 127-154. https://doi.org/10.7202/011678ar

Morisset, L. et Noppen, L. (2004b). Le bungalow québécois, monument vernaculaire : la naissance d'un nouveau type. *Cahiers de géographie du Québec*, *48*(133), 7-32. https://doi.org/10.7202/009760ar

MRC Avignon. (2019, octobre). *Plan de communauté - Développement social - MRC Avignon*.

MRC Cavaillon. (2018a). *Plan de développement de la zone agricole MRC Cavaillon*.

MRC Cavaillon. Portrait en développement sociale. Démarche intégrée en développement social 2017-2018. mars 2018.

MRC Cavaillon. (2019, octobre). *Plan de communauté - Développement social - MRC Cavaillon*.

MRC Cavaillon. Plan de communauté en développement social de la MRC Cavaillon. MRC Cavaillon. 2021.

Municipalité de Sainte-Brigitte. (1960). *Le centenaire de la paroisse de Sainte-Brigitte 1860-1960*. Paroisse de Sainte-Brigitte.

Municipalité de Sainte-Brigitte. (2005). *Sainte-Brigitte 150e anniversaire* (Éditions Louis Bilodeau & Fils Ltée). Éditions Louis Bilodeau & Fils Ltée.

Municipalité de Sainte-Brigitte. (2019, juin). *Politique et plan d'action 2018-2021 de Sainte-Brigitte Municipalité amie des aînés (MADA)*. Municipalité de Sainte-Brigitte.

Municipalité de Sainte-Brigitte. Politique des familles et des personnes aîné(e)s. Plan d'action 2022-2024. Municipalité de Sainte-Brigitte. 2022.

Municipalité de Sainte-Brigitte et Visages régionaux. Planification stratégique de la municipalité de Sainte-Brigitte. Municipalité de Sainte-Brigitte. avril 2021.

Negron Poblete, P. et Séguin, A.-M. (2018). L'usage généralisé de l'automobile chez les personnes âgées: choix ou contrainte ? Dans *Les vieillissements sous la loupe. Entre mythe et réalités.* (p. 85-93). Presses Université Laval.

Nocerino, P. (2016). Ce que la bande dessinée nous apprend de l'écriture sociologique. *Sociologie et sociétés*, *48*(2), 169-193. https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1037720ar

Olivier de Sardan, J.-P. (1995). La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie. *Enquête. Archives de la revue Enquête*, (1), 71-109. https://doi.org/10.4000/enquete.263

Otero, M. (2003). *Les règles de l'individualité contemporaine: santé mentale et société*. Presses de l'Université Laval.

Parent, F. (2009). *Dieu, le capitalisme et le développement local : conflits sociaux et enracinement territorial : étude monographique d'un village québécois* [Université de Montréal]. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/4239

Parent, F. (2010). L'École de la Science sociale et l'École durkheimienne de sociologie. Remarques à propos de psychologie collective et d'espace social. *Les Études Sociales*, *1er semestre*(151), 11-37.

Parent, F. (2011). Du matériel au symbolique. Fondements et limites des études rurales québécoises contemporaines. *Recherches sociographiques*, *52*(2), 335-351. https://doi.org/10.7202/1005665ar

Parent, F. (2014). Des sociologues en campagne : sociographie de la différenciation sociale du Québec rural francophone. *Recherches sociographiques*, *55*(2), 227-252. https://doi.org/10.7202/1026691ar

Parent, F. et Sabourin, P. (2016a). Ethnographie et théorie de la description – La construction des données sociologiques. *Cahiers de recherche sociologique*, (61), 109-126. https://doi.org/10.7202/1042371ar

Parent, F. et Sabourin, P. (2016b). Présentation. Les espaces-temps de la production ethnographique. *Cahiers de recherche sociologique*, (61), 7-25. https://doi.org/10.7202/1042366ar

Parsons, T. et Bales, R. F. (1955). *Family, Socialization and Interaction Process*. Free Press.

Pires, A. P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique. Dans *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 113-169). Gaëtan Morin Editeur.

PLURAM. Plan d'urbanisme de Sainte-Brigitte. PLURAM. mars 1989.

Ramognino, N. (1992). L'observation, un résumé de la « réalité »: De quelques problèmes épistémologiques du recueil et du traitement des données. *Current Sociology*, *40*(1), 55-75.

Ramognino, N. (2009). Les entités sociales: réflexions ontologiques. Discussion de l'ouvrage de Pierre Livet et Frédéric Nef Les être sociaux. *Processus et virtualité*, *22*.

Ramognino, N. (2016). À propos des corps, du temps, de l'espace et de la signification: Lecture sur l'observation ethnographique. *Cahiers de recherche sociologique*, (61), 167-190. https://doi.org/10.7202/1042374ar

Ramognino, N. (2021a). Chapitre 1. Les catérogies ontologiques et les dimensions normatives du social. Dans *La connaissance au coeur du social. Catégories élémentaires et activités éducatives* (p. 39-64). L'Harmattan.

Ramognino, N. (2021b). Introduction. De la connaissance au coeur du social. La fonction symbolique et l'action sociale. Dans *La connaissance au coeur du social. Catégories élémentaires et activités éducatives* (p. 11-36). L'Harmattan.

Ramognino, N. (2022a). *L'énigme sociologique 1. Mésententes, disputes, malentendus*. Presses universitaires de Provence.

Ramognino, N. (2022b). *L'énigme sociologique II. Ce que nous appelons social*. Presses universitaires de Provence. https://www.worldcat.org/title/1348268473

Renahy, N. (2010). Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion. *Regards Sociologiques*, (40), 9-26. http://www.regards-sociologiques.com/wp-content/uploads/rs_40_2010_2_renahy.pdf

Roigé, X., Soronellas-Masdeu, M. et Bastien-Henri, S. (2018). Vieillissement, divorce et recomposition familiale Nouveaux défis dans les relations d'aide aux personnes âgées. *Ethnologie française*, *48*(3), 465-478. https://www.jstor.org/stable/26902868

Rousseau, S. (2025, 22 mai). Centres de transfert technologique : des économies de « bout de chandelle ». *Radio-Canada*. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2166812/economie-centre-transfert-technologique-colleges

Rowles, G. D. (1983). Between worlds: a relocation dilemma for the Appalachian elderly. *International Journal Of Aging & Human Development*, *17*(4), 301-314, 6671824.

Roy, C. (1955). *Littérature orale en Gaspésie*. Ministère du Nord canadien et des ressources nationales.

Sabourin, P. (1997). Perspective sur la mémoire sociale de Maurice Halbwachs. *Sociologie et sociétés*, *29*(2), 139-161. https://doi.org/10.7202/001661ar

Sabourin, P. (2008). Chapitre 15 L'analyse de contenu. Dans *Recherche sociale: De la problématique à la collecte des données* (4e éd., p. 415-444). Presses de l'Universite du Quebec.

Sabourin, P. (2021). Chapitre 3. Les catégories de l'espace. Vers une ontologie sociologique des espaces sociaux ? Dans *La connaissance au coeur du social.Catégories élémentaires et activités éducatives* (L'Harmattan, p. 91-116).

Schwartz, O., Paradeise, C., Demazière, D. et Dubar, C. (1999). Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion. *Sociologie du travail*, *41*(4), 453-479. https://doi.org/10.4000/sdt.38811

Secrétariat à la condition féminine. (2024). *Portrait statistique de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'échelle régionale - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Région 11)*. Secrétariat à la condition féminine. 978-2-550-98774-1

Séguin, A.-M., Negron Poblete, P. et Apparicio, P. (2012). Des enjeux du vieillissement vus à travers les lunettes de l'urbanisme et de la géographie. *Pluriâges*, *3*(1), 21-26.

Simard, M. (2003). *La fragilité de l'espace rural québécois : le cas des petites localités du Bas-Saint-Laurent : enjeux et perspectives d'avenir* [Université du Québec à Chicoutimi .]. https://constellation.uqac.ca/688/

Simard, M. (2006, novembre). *Rapport 7 - Le vieillissement de la population en milieu rural québécois : rapport-synthèse portant sur les connaissances, l'évolution du processus et l'enseignement des initiatives novatrices* [Report]. Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) - Pôle UQAR, Chaire de recherche du Canada en développement rural. https://depot.erudit.org/id/003295dd

Simard, M. (2011). La géographie du vieillissement au Canada atlantique: une analyse sous l'angle des disparités territoriales au cours de la période 1981–2006. *Canadian Journal on Aging / La Revue canadienne du vieillissement*, *30*(4), 563-576. https://doi.org/10.1017/S0714980811000419

Simard, M. (2015). La gérontocroissance et le vieillissement au Canada atlantique au cours de la période 1981–2011 : tendances évolutives et dynamiques à l'oeuvre sur la structure de peuplement. *Port Acadie : Revue interdisciplinaire en études acadiennes / Port Acadie : An Interdisciplinary Review in Acadian Studies*, (28), 99-128. https://doi.org/10.7202/1043415ar

Simard, M. (2016). Les petites localités rurales de l'Atlantique : une analyse sous l'angle de la fragilité et de la fragilisation territoriale. *Revue de l'Université de Moncton*, *47*(1), 101-147. https://doi.org/10.7202/1039048ar

Simard, M. (2017). La contribution du modèle de renforcement des capacités dans la mise en oeuvre de la démarche MADA : études de cas en Acadie du Nouveau-Brunswick. *Francophonies d'Amérique*, (44-45), 115-136. https://doi.org/https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/1055907ar

Simard, M. (2018, 8 juin). La ruralité vieillissante. *Le Devoir*. https://www.ledevoir.com/opinion/idees/529811/la-ruralite-vieillissante

Simard, M. (2019a). Enjeux et défis du vieillissement en milieu minoritaire francophone : une analyse sous l'angle des représentations sociales. Le cas de Tracadie au Nouveau-Brunswick. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (11), 3-28. https://doi.org/https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/1065210ar

Simard, M. (2019b). Les territoires périphériques toujours dépendants des centres ?:Le cas du Canada. *Population & Avenir*, *742*(2), 14-16. https://doi.org/10.3917/popav.742.0014

Simard, M. (2020). Le vieillissement de la population en milieu rural québécois. *Organisations & Territoires*, *29*(1), 9-17.

Simard, M. (2022). Le renforcement des capacités : déclin ou levier à l'amélioration de la qualité de vie des aînés ? Le cas de St-Wilfred et de Robertville en Acadie. *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, *28*(1), 12-40. https://doi.org/10.7202/1100218ar

Simard, M. (2023). Promouvoir le vieillissement sur place par le renforcement des capacités des aînés : une étude de cas longitudinale en Acadie du Nouveau-Brunswick au cours de la période 2014-2021. *Journal of New Brunswick Studies / Revue d'études sur le Nouveau-Brunswick*, *15*(2). https://journals.lib.unb.ca/index.php/JNBS/article/view/33826

Simard, M. (2024). Le dépeuplement des milieux ruraux au Canada atlantique : quelques trajectoires évolutives au cours de la période 1981-2021. *Revue Organisations & territoires*, *32*(3), 104-116. https://doi.org/10.1522/revueot.v32n3.1679

Simard, M. et Savoie, E. (2009). L'impact socioterritorial d'un « nouveau chez-soi » dans la vie des personnes âgées : une étude de cas dans un milieu rural fragile du Nouveau-Brunswick. *Revue de l'Université de Moncton*, *40*(2), 133. https://doi.org/10.7202/1001392ar

Sirois, G. (2023). Introduction : sociologie visuelle : l'image dans l'enquête de terrain. *Sociologie et sociétés*, *55*(1), 5-18. https://doi.org/10.7202/1115288ar

Soeurs Saint-Paul-de-Chartres. (s.d.). *CHBC: Hôpital de Maria. Ses origines, son histoire*. Centre hospitalier de la Baie-des-Chaleurs.

Statistique Canada. (2022, 9 février). *Maria (municipalité) Tableau de profil, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021*. https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F

Table de concertation des groupes de femmes Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. (2022, novembre). *États des lieux: Les grands enjeux régionaux en condition féminine*. Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine. https://femmesgim.qc.ca/wp-content/uploads/2023/11/etat-des-lieux-vf3.pdf

Thibeault, J.-M. et Bernier, N. (2016). *Fermeture en trois temps*, (65), 107-112. https://www.ababord.org/Fermeture-en-trois-temps

Uhl, M. (2015). La narration visuelle, une pensée en présence. Propositions pour une introduction alternative des images en sociologie. *Revue des sciences sociales*, (54), 22-30. https://doi.org/10.4000/revss.2247

Van Pevenage, I. (2010). La recherche sur les solidarités familiales. Quelques repères. *Idées économiques et sociales*, *162*(4), 6-15. https://doi.org/10.3917/idee.162.0006

Vander Gucht, D. (2017). *Ce que regarder veut dire: pour une sociologie visuelle*. Les Impressions nouvelles.

Verdon, M. (1973). *Anthropologie de la colonisation au Québec.* Presses de l'Université de Montréal.

Vivre en Gaspésie. (2017). Publicité de Vivre en Gaspésie. *Graffici* (Carleton-sur-Mer).

Voyer, M.-H. (2021). *L'habitude des ruines: le sacre de l'oubli et de la laideur au Québec*. Lux éditeur.

Walker, A. et Fortin, A. (2011). La banlieue, le lieu idéal pour élever des enfants ? Dans *La banlieue s'étale* (Éditions Nota Bene, p. 203-227). Éditions Nota bene.

Weber, F. (2008). *11. Une enquête dans l'histoire. Le travail à-côté, apogée d'une culture ouvrière européenne*. *Observer le travail* (p. 201-214). La Découverte. http://www.cairn.info/observer-le-travail--9782707153883-page-201.htm

Weber, F. (2009). *Le travail à-côté: une ethnographie des perceptions* (Nouvelle éd. revue et augm). Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales. http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb414720158

RÉFÉRENCES DES FIGURES

Lupien, P.L. (mai 2019).[Illustration de Rose préoccupée sur le bord de la mer]. CC BY-NC-ND

Lupien, P.L. (12 février 2020).[Illustration : Le domaine familial et les ronces]. CC BY-NC-ND

Lupien, P.L. (2020).[Illustration : Le domaine agricole familial]. CC BY-NC-ND

Lupien, P.L. (21 août 2025).[Illustration : Bungalow à long pan]. CC BY-NC-ND

Lupien, P.L. (12 octobre 2021).[Illustration : Le renouvellement n'est pas un changement social]. CC BY-NC-ND

Lupien, P.L. (octobre 2021).[Illustration : Chemin forestier dans les terres publiques gaspésiennes]. CC BY-NC-ND

Lupien, P.L. (Mai 2021).[Illustration : Je ne me dis pas si j'ai mal à une hanche]. CC BY-NC-ND

Lupien, P.L. (Mai 2021).[Illustration : Mobilité et sécurité sur le 132]. CC BY-NC-ND

Lupien, P.L. (Mars 2022).[Illustration : Le domaine familial avec une maison ajoutée]. CC BY-NC-ND

Lupien, P.L. (Mars 2022).[Illustration : Les strates de développement résidentiel et les vieillissements]. CC BY-NC-ND

Lupien, P.L. (Mai 2022).[Illustration : La localité à voi d'oiseau T1]. CC BY-NC-ND

Lupien, P.L. (Mai 2022).[Illustration : La localité à voi d'oiseau T2]. CC BY-NC-ND

Lupien, P.L. (2022).[Illustration : Carte du rôle d'évaluation]. CC BY-NC-ND

Lupien, P.L. (Juin 2024).[Illustration : Croquis de Rose, participante au projet Entre mer et déboire]. CC BY-NC-ND

Lupien, P.L. (2024). [Cartographie illustrée : La Belgique dans la Gaspésie]. CC BY-NC-ND. Pierre-Luc Lupien. Données cartographiques de Google Maps (pour la carte utilisée).

Lupien, P.L. (21 août 2025).[Illustration : Bungalow à long pan]. CC BY-NC-ND

Lupien, P.L. (21 août 2025).[Illustration : Bungalow à paliers décalés]. CC BY-NC-ND

Lupien, P.L. (Août 2025).[Illustration d’ Environnements résidentiels non métropolitains]. CC BY-NC-ND

Lupien, P.L. (Août 2025).[Illustration d’ Environnements résidentiels métropolitains]. CC BY-NC-ND

Moretti et Vachon (2005). [Modèle dominants d'implantation résidentielle périurbaine].

Simard, M. (2019). [Carte de l’évolution de la population des personnes âgées de 65 ans ou plus dans les localités rurales du Québec entre 1986 et 2016]. Université de Moncton.

Vivre en Gaspésie (2017) [Bienvenue à tous les nouveaux visages de la Gaspésie].